

Françoise IMBS

ATLAS DES STRUCTURES  
AGRAIRES  
AU SUD DU SAHARA 21

## KUMTAABO

Une collectivité rurale mossi  
et son rapport à l'espace  
(Burkina Faso)

collection publiée sous le patronage  
de la Maison des Sciences de l'Homme

**CRSTOM**

# **KUMTAABO**

**Une collectivité rurale mossi  
et son rapport à l'espace  
(Burkina Faso)**

*Cet ouvrage a fait l'objet d'une thèse de 3<sup>e</sup> cycle de géographie,  
dirigée par M. Paul PÉLISSIER et soutenue devant l'Université de Paris X-Nanterre le 19 avril 1982.*

---

« La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les "copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective" et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, "toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants-droit ou ayants-cause, est illicite" (alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 40). »

« Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal. »

© 1987 ORSTOM  
ISBN 2-7099-0757-7  
ISSN 0067-0286

Françoise IMBS  
*Géographe Université Paris VII*

# **KUMTAABO**

## **Une collectivité rurale mossi et son rapport à l'espace (Burkina Faso)**

---

Éditions de l'ORSTOM

**INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT EN COOPÉRATION**

Collection **ATLAS DES STRUCTURES AGRAIRES AU SUD DU SAHARA N° 21**

PARIS — 1987



## PRÉFACE

*Parmi les dérives auxquelles le projet initial de cette collection a pu donner lieu, l'une des plus originales, des plus novatrices aussi, est sans conteste représentée par l'étude de Kumtaabo. En vérité, plus que de dériver à partir d'un modèle original, c'est de rencontrer avec les préoccupations et les objectifs de l'Atlas des Structures Agraires au sud du Sahara qu'il convient de parler tellement apparaissent évidentes, tout au long de ce « terroir », l'autonomie de la démarche de Françoise IMBS et la maturité de sa pensée.*

*Il serait vain de prétendre donner en quelques lignes un aperçu de la richesse d'une telle contribution : nous la tenons pour aussi précieuse par les éclairages qu'elle apporte à la problématique des civilisations agraires de l'Afrique soudanienne et aux débats dont celles-ci sont l'enjeu, qu'elle est importante par la connaissance qu'elle fournit de la société rurale et des structures spatiales de l'Ouest mossi. Chacun, en conséquence, y puisera, en fonction de ses préoccupations propres, informations régionales, approfondissements thématiques, réflexions théoriques ou leçons de méthode.*

*Reconnaissons d'entrée de jeu que, dans le domaine d'étude concerné, la démarche géographique rencontre une difficulté singulière qui exige d'elle l'élargissement de ses procédures d'approche : loin de tout exprimer, le paysage mossi se révèle assez souvent inapte à ouvrir des pistes de recherche ou à suggérer des explications essentielles. Une fois de plus, l'histoire et l'analyse sociale viennent combler les lacunes, éclairer les contradictions, interpeller les évidences simplificatrices, et surtout aider à interpréter d'étranges permanences dans un changement aussi insaisissable qu'il est ininterrompu. A la condition que le chercheur accepte d'échapper à sa propre logique, soit intellectuellement en mesure d'élargir le champ de ses curiosités et de ses capacités en réponse aux questions soulevées par une recherche à rebondissements, révèle enfin son aptitude à maîtriser le foisonnement des données et à en dégager lignes de force et corrélations pour bâtir une synthèse : le lecteur appréciera lui-même si nous avons raison d'estimer l'exercice réussi...*

*Exercice d'autant plus difficile que, nous devons également l'avouer, la société mossi, par sa structure, par sa dynamique, par sa cohésion comme par sa mobilité interne et ses migrations lointaines, met à rude épreuve la notion de « terroir » telle que nous l'avons naguère définie. Mais la finesse des analyses de l'auteur n'aboutit pas davantage à un procès qu'à une condamnation puisque au contraire elle revalorise le concept à la fois en l'enrichissant et en lui donnant une justification nouvelle. L'éclatement agraire lié à la structure lignagère des collectivités de quartier qui, ici, tiennent lieu de « village » pouvait conduire à faire du « terroir » la simple projection*

*dans l'espace d'une cohérence sociologique sans aucune unité territoriale. Or, comme tout espace rural, la campagne mossi comporte des cellules élémentaires basées sur leur cohérence territoriale : découvrir un cadre d'analyse où s'articulent effectivement cohérence sociologique et cohérence territoriale, où se recouvrent à peu près et peut-être temporairement, un dispositif spatial continu et une collectivité vivante, éviter ainsi de « casser le réel », c'était redécouvrir le terroir, plus précisément découvrir un terroir mossi. Cadre et méthode qui permettaient également d'appréhender la traduction et les conséquences géographiques actuelles d'une histoire, celle de la mainmise d'un encadrement politique territorial sur une société rurale dont les bases segmentaires ont traversé les siècles. Cadre et méthode susceptibles aussi d'éclairer tensions et contradictions de prime abord inexplicables ou déroutantes mais dont la société et les paysages mossi sont pourtant fertiles. D'où l'importance d'un choix particulièrement délicat — objet lui-même d'une véritable recherche — mais essentiel à la découverte et à la reconstitution du « terroir mossi », celui de l'échelle.*

*L'enrichissement du concept tient enfin, notamment, à la fluidité même de la réalité mossi qui a permis à l'auteur de mettre en lumière et si nécessaire d'opposer le noyau et ses franges, un « espace territorial » d'un seul tenant et trois types « d'espaces d'usage » enchevêtrés, pour définir ce « terroir à géométrie variable » dont elle s'ingénie ensuite à analyser le fonctionnement et à démonter les rouages, au long de pages dont tout commentaire trahirait la pénétration, la rigueur et, avant tout, l'authenticité.*

*Qu'on veuille bien nous permettre, pour finir, d'exprimer un vœu et une notation personnelle. Le premier est qu'un tel travail atteigne un public qui dépasse le cercle des initiés, spécialistes et étudiants de la discipline : d'abord les Burkinabé eux-mêmes, les premiers susceptibles d'en tirer parti et les seuls dont le jugement importe, mais aussi les « experts » qui doivent comprendre pourquoi le développement rural n'est pas simple affaire de techniques à transférer, mais surtout de quels mécanismes sociaux complexes et spécifiques dépendent les choix et les comportements des partenaires à qui ils s'adressent.*

*Quant à la notation personnelle, sa sobriété répond à notre seul souci de ne pas froisser la modestie de Françoise IMBS. Mais pour savoir dans quelles conditions cette recherche sur Kumtaabo a été conduite, en particulier sur le terrain (nous pensons, par exemple, aux longues semaines de brousse prélevées pendant des années sur les congés universitaires, avec comme seul lien possible avec l'extérieur une ... mobylette), nous avons le devoir de dire qu'elle s'identifie avec un certain nombre de vertus, au premier rang desquelles nous placerons celle qu'avec Marguerite Yourcenar nous regardons comme la plus précieuse et aujourd'hui la plus rare, la fermeté.*

PAUL PÉLISSIER — GILLES SAUTTER

## REMERCIEMENTS

Ce n'est pas sans un grand nombre d'aides et d'appuis que ce travail, étalé sur de nombreuses années, a pu aboutir. Dans un premier temps, quand il fallut choisir thème lieu et méthode, de précieuses orientations me furent données par M.M. G. RÉMY et J.M. KOHLER, chercheurs à l'ORS-TOM, alors rattachés au centre de Ouagadougou, et par Monsieur le Professeur Paul PÉLISSIER, qui voulut bien accepter la mission de diriger ma thèse.

Sur le terrain, le rôle d'Ambroise KABRE, responsable de la section de climatologie de l'ASECNA à Ouagadougou, fut décisif pour l'entrée en contact avec le terroir de Kumtaabo dont il est originaire. Grâce à lui le soutien actif des autorités coutumières locales, « *kombere* » du Ouologtenga et « *toè-gnaaba* » de Kumtaabo, me fut acquis d'emblée et me permit de gagner la confiance des villageois. J'ai usé et abusé de la patience accueillante des uns et des autres au cours des multiples entretiens qui jalonnèrent cinq années de visites périodiques au village. Notables locaux et « anciens » firent plus que répondre à des questions précises, ils participèrent souvent à ma recherche même par leur souci de rejoindre le fond de mes préoccupations.

Tous ces contacts doivent aussi beaucoup à la qualité du travail effectué, avec moi ou en parallèle avec moi, par divers collaborateurs. Robert TOE, topographe expert en levé cadastral qui fut obligamment mis à ma disposition par le C.V.R.S. ; Alain KABORE, fils du Ouologtenga, interprète de chaque heure mais aussi messager, enquêteur et informateur ; mes étudiants mossi de l'Université de Ouagadougou, dont plusieurs m'accompagnèrent sur le terrain comme interprète-enquêteurs, parmi lesquels en particulier François ILBOUDO et Dominique NAKANABO. Je n'aurai garde d'oublier l'aide fidèle de tous les amis qui assurèrent acheminement, hébergement, nourriture : Albertine, Daoudah et son épouse, Dominique, Doulaye et Maryam, Marceline et sa mère, etc. Tout étranger ayant vécu et travaillé en brousse sait ce que lui-même et son travail doivent à l'hospitalité et à la qualité de tous ceux, informateurs collaborateurs et amis, qui l'ont entouré.

De 1969 à 1972 les séjours sur le terrain furent facilités par le fait que nous demeurions habituellement à Ouagadougou. En 1973 une subvention du Centre d'Études Géographiques sur l'Afrique Noire de l'Université de Paris X nous permit de revenir en Haute-Volta pour les dernières opérations de levé et d'enquête.

La mise en forme des données recueillies et la réflexion qui l'accompagne sont, par la force des choses, un travail plus solitaire. Ce dernier n'en a pas moins bénéficié des suggestions et encouragements de mon directeur de thèse, ainsi que des ouvertures apportées par les discussions avec mes collègues des universités de Suisse romande. En phase finale, les affectueux conseils de mon père en matière stylistique permirent d'aboutir à un texte plus achevé, dont Mlle M. BAERMANN assura la frappe définitive. La cartographie et les figures doivent beaucoup aux soins de Mme Ghislaine MARCHAND et du Labocart de l'Université Nationale du Rwanda.

Que tous soient ici chaleureusement remerciés ; cet ouvrage leur doit beaucoup.



## INTRODUCTION

**K**UMTAABO(1) : on ne trouve ce nom sur aucune carte ni sur aucun document écrit, administratif ou autre. Ce nom, qui désigne à la fois un territoire d'environ 22 km<sup>2</sup> — « ici c'est Kumtaabo » dit-on en désignant tel champ ou telle case, occupée ou en ruine — et des hommes au nombre de 1 300, — « *Kumtaabdêmba* », les gens de Kumtaabo —, appartient à une réalité vécue tout entière dans l'oralité.

Les hommes n'en sont pas moins pointés par l'administration sur un cahier de recensement, et très rares sont ceux qui y échappent. On les trouvera, enregistrés un par un et groupés par familles, parmi les autres « villageois » de Godin-Ouologtinga, la plupart sous la rubrique « quartier (2) Toègnaabyiri ». Godin-Ouologtinga est repérable comme unité administrative : c'est un des villages de ce qui était en 1970 la subdivision centrale du cercle de Koudougou (3), cercle dont le chef-lieu, Koudougou, se trouve à 120 km à l'ouest de Ouagadougou, à la frontière occidentale du pays mossi (cartes n° 1 et 2).

Le village de Godin-Ouologtinga est également repérable sur les cartes (4). Il apparaît, sous le nom de « Godin », parfois orthographié Gode ou Goden, sur toutes celles dont on peut disposer — au 1/1 000 000, 1/500 000 et 1/200 000 —,

---

(1) Les règles adoptées pour l'orthographe des noms en langue *moore*, la langue parlée par les Mossi, sont les suivantes :  
— noms propres figurant sur des documents administratifs : respect de cet usage écrit (à quelques exceptions près). Pour les noms de lieu, l'usage fixé par les cahiers de recensement prime sur celui de la carte topographique.  
— autres noms propres et tous noms communs : respect de la codification de l'orthographe du *moore* adoptée en 1969 par la commission nationale pour les langues voltaïques de la République de la Haute-Volta.

(2) En pays mossi, l'usage des termes français de village et de quartier se réfère bien plus aux hommes qu'aux lieux. « Village » et « quartier » n'évoquent jamais l'image d'un ensemble compact d'habitations, mais désignent des unités de commandement tantôt administratives et tantôt coutumières, qui peuvent ou non coïncider, qui peuvent ou non correspondre à une unité résidentielle ou territoriale. Ces unités ont toujours un nom propre, mais le mot même de village n'existe pas en *moore* — alors que le quartier se dit *saka*. On continue parfois à employer le terme de *saka* pour d'anciens quartiers promus au rang de village. Comment alors remédier à l'ambiguïté du vocabulaire ? Recourir à des périphrases eût alourdi le texte, on a préféré préciser à quel sens du mot en se référant chaque fois qu'une équivoque était à craindre.

(3) La nomenclature, la terminologie et la hiérarchie des circonscriptions administratives ont été modifiées à plusieurs reprises depuis 1973, et la Haute-Volta est devenue le Burkina Faso en 1985. On a conservé dans le texte les dénominations en vigueur au moment des enquêtes.

(4) L'administration n'a jamais défini de territoire correspondant aux villages, il est donc inutile de chercher des limites sur quelque carte que ce soit. La localisation indiquée par l'emplacement du nom du village est approximative et contestable.

à 17 km au nord de Koudougou sur la route qui mène à Yako. L'échelle des cartes fait qu'on y cherchera en vain le nom du « quartier Toègnaabyiri » : la plus grande, le 1/200 000, ne permet même pas de faire figurer le nom de tous les villages de la subdivision.

Le recours à la photographie aérienne permet de se placer à une échelle plus fine : les photos qui servent de base à l'élaboration de la carte au 1/200 000 sont au 1/50 000 et peuvent aisément être agrandies au 1/20 000. Mais elles ne livrent rien par elles-mêmes sur Kumtaabo-Toègnaabyiri, et ce trait est imputable à l'habitat semi-dispersé qui caractérise le pays mossi. Cet habitat se présente sous forme de cases réunies en enclos (5), eux-mêmes disséminés, comme en une nébuleuse, au sein d'une savane-parc qui alterne, selon une mosaïque complexe, avec des zones de savane arborée plus dense, presque vide d'habitations — la brousse. Dans le secteur de Godin le semis d'enclos est dense et forme notamment un alignement continu sur une vingtaine de kilomètres, selon un axe perpendiculaire à la route Koudougou-Yako. Dans ces conditions, il est plus que hasardeux d'essayer de retrouver sur la photo les unités administratives sans une identification préalable sur le terrain. Il n'est pas non plus possible de découper la nébuleuse en groupements résidentiels distincts sans une très grande part d'arbitraire.

Hommes et territoire de Kumtaabo sont donc repérables sur un dénombrement, une carte, une photo aérienne, mais ils n'y sont pas identifiables comme unité sociale et spatiale cohérente. Kumtaabo est un village coutumier ignoré de l'administration, un terroir que l'observation du paysage ne révèle pas. Comment et pourquoi en suis-je arrivée à entreprendre l'étude approfondie d'une cellule aussi petite et aussi peu évidente de l'espace rural mossi ? Quelle est la genèse, l'objectif et éventuellement la justification d'une telle étude ? Ma réponse s'articulera autour de trois points : le choix de la problématique, c'est-à-dire la définition de la question que je me suis posée et de la démarche adoptée, le choix de l'échelle, le choix du lieu.

#### Le choix de la problématique

Le fil directeur de ma démarche est fourni par la question suivante : comment un groupe humain donné, formant une unité à la fois sociale et territoriale, structure-t-il son territoire et s'inscrit-il à son tour dans des structures spatiales, réseaux de relations et réseaux de territoires de plus vaste étendue ? Quelles sont les relations qui s'établissent entre des structures ainsi créées à différentes échelles ? Quoique formulée un peu différemment, cette problématique s'inspire largement de celle que proposèrent aux chercheurs G. SAUTTER et P. PÉLISSIER en 1964 dans leur article « Pour un atlas des terroirs africains » (P. PÉLISSIER et G. SAUTTER, 1964) et dont ils firent un premier bilan dans « Bilan et perspectives d'une recherche sur les terroirs africains et malgaches (1962-1969) » (P. PÉLISSIER et G. SAUTTER, 1970). La recherche ainsi proposée est « fondée sur l'empreinte spatiale des communautés paysannes et orientée vers l'analyse globale des civilisations agraires dont la connaissance approfondie conditionne le développement ». L'étude de l'organisation de l'espace apparaît ici comme un moyen d'appréhender une réalité plus vaste, la « totalité du fait rural », dont les structures spatiales sont à la fois une projection et un aspect constitutif, en relation d'interdépendance avec les autres aspects et avec cette totalité.

A l'intérieur d'une telle recherche, G. SAUTTER et P. PÉLISSIER distinguent deux axes possibles, jamais totalement dissociables : l'un — le plus usuel — insiste sur le « contenu agricole », l'autre sur les structures spatiales de l'espace rural. Le premier type de préoccupations fait de l'aménagement de l'espace un point de départ, l'autre en fait le centre même de la réflexion. Dans le premier cas cet aménagement est surtout traité comme un révélateur qui permet à la réflexion de mieux déchiffrer tout le réseau d'interdépendances qui s'établit, dans un cadre spatial donné, entre milieu naturel, techniques agricoles, rapports sociaux, mentalités, organisation économique et caractères démographiques. On s'intéresse avant tout aux relations « verticales »

(5) En moore : *zaka*, pl. *zakse*.

d'un système spatial. Dans le second cas on privilégie les relations « horizontales », on cherche — c'est du moins ainsi que j'interprète la pensée des auteurs — comment, à une échelle donnée de l'organisation sociale, un groupe humain « traite » l'espace, c'est-à-dire s'y insère et le modifie, et quelles en sont les conséquences pour sa vie. S'y insère : comment ce groupe humain joue avec les contraintes spatiales élémentaires que sont l'implantation, l'étendue et la distance, en fonction des conditions écologiques, économiques, démographiques, etc, et des configurations spatiales, préexistantes ou simultanées, créées par les milieux physiques et humains qui forment son environnement. Le modifie : comment ce jeu crée de nouvelles répartitions, mosaïques de territoires et réseaux de localisations et de flux, qui forment à leur tour des contraintes spatiales bien plus complexes que les premières pour le groupe et son environnement.

Il est bien évident que, dans toutes les études de terroirs qui répondent aux propositions de G. SAUTTER et P. PÉLISSIER, les deux lignes de recherche que je viens de distinguer trop abruptement se trouvent imbriquées. Il est clair que les deux types de préoccupations s'efforcent de dénouer pour mieux le reconstituer l'écheveau de relations qui relie un groupe humain à la dimension spatiale de son existence. Dans ces études les termes de « système agraire » et de « structure agraire » sont couramment utilisés, sans distinction de sens notoire, pour désigner aussi bien les aspects spatiaux que non spatiaux de cet écheveau. En dépit de ces traits communs, il me paraît utile de maintenir la distinction entre les deux axes de recherche, afin de voir plus clair dans... ce que l'on cherche et ce que l'on peut éventuellement apporter. Le premier axe de recherche permet de mieux rejoindre les préoccupations des praticiens qui travaillent au développement des communautés rurales, tandis que le second s'intègre mieux dans la problématique actuelle des géographes et de tous ceux qui s'attaquent aux problèmes d'aménagement de l'espace. En ce qui concerne le travail présenté ici, c'est le premier type de préoccupations qui orienta la recherche sur le terrain, menée pendant un total d'environ 12 mois, de l'été 1969 à l'été 1973. La mise en œuvre des documents rassemblés fut plutôt guidée par le deuxième centre d'intérêt, et c'est celui-ci qui sous-tend l'articulation du texte.

La première des questions formulées plus haut : « **comment un groupe humain donné, formant une unité à la fois sociale et territoriale, structure-t-il son territoire et s'inscrit-il à son tour dans des structures spatiales de plus vaste étendue ?** » résume en quelque sorte les trois échelles d'analyse selon lesquelles j'ai voulu observer les relations des « gens de Kumtaabo » avec leur espace de vie. Après avoir situé dans le contexte national le lieu d'implantation de ces paysans (chapitre I), j'ai voulu dans un premier temps (chapitre II) identifier leur terroir, la portion de terre avec laquelle ils ont noué des liens tant religieux que d'appropriation et d'utilisation, et dont ils ont aménagé le paysage. Dans un deuxième point (chapitre III) j'ai examiné comment ces différents liens, agissant dans l'épaisseur de la durée et à partir d'un espace naturel donné, construisent l'organisation spatiale interne de ce territoire. Après cet examen à la loupe du terroir, celui-ci est observé au télescope et l'analyse porte alors sur les relations qu'établissent les gens de Kumtaabo avec l'espace qui s'étend au-delà de ses frontières (chapitre IV). En pays mossi on sait d'emblée qu'un aspect majeur de ces relations consiste en un fort courant migratoire en direction de la Côte d'Ivoire ; mais ce n'est pas le seul aspect, c'est pourquoi je m'en tiens ici à une formulation plus générale. La réflexion ainsi menée à trois échelles différentes aboutit au problème des relations qui s'établissent entre le terroir et cet espace « au-delà des frontières du terroir », et à la question finale : quel est le poids relatif de ces deux espaces sur les conditions d'existence des « gens de Kumtaabo » ? Ce résumé de ma démarche aura montré que le terroir, considéré comme une cellule élémentaire de l'espace rural, est le pivot de l'analyse menée ici. La dernière des questions posées suggère qu'il n'est pas forcément la structure spatiale la plus vitale du monde rural.

La problématique définie par P. PÉLISSIER et G. SAUTTER inspire non seulement la question que nous nous sommes posée mais aussi le type de démarche adoptée, qui est de nature inductive et monographique. De nature inductive : ce travail part plutôt de préoccupations, de pistes d'intérêt, que d'un corps d'hypothèses. Dans la réflexion, description et mise en évidence des structures spatiales et de leur fonctionnement précèdent l'interprétation et l'emportent sur l'étude des processus qui les expliquent. Ce caractère inductif se justifie avant tout par un manque d'expérience préalable du milieu humain étudié et de ses problèmes. Le caractère monographique de ma démarche s'imposait moins. A l'époque de mes premières enquêtes sur le terrain, les géographes de l'ORSTOM qui travaillent sur le thème des structures agraires avaient déjà réalisé — ou étaient en train d'achever — un certain nombre d'études de terroirs en Afrique occidentale et notamment en Haute-Volta. La méthode était au point et l'on se préoccupait de donner à ces « études de cas » leur pleine portée scientifique en distinguant les traits singuliers des caractères généralisables grâce à des comparaisons ou à un élargissement à l'échelle régionale. Ma première ambition fut de procéder, sur la base d'enquêtes « légères », à la comparaison de trois terroirs judicieusement choisis. Affrontée à un milieu inconnu et passionnant, apprenant sur le tas, par essais et erreurs successives, à maîtriser les méthodes d'enquêtes sur le

terrain, l'inexpérience me fit céder à la tentation de l'enquête lourde, à une dispersion excessive des centres d'intérêt. Le temps fit défaut : je commençai mes observations dans deux des trois terroirs choisis mais abandonnai l'un d'eux, le plus complexe, après deux étés, et ne visitai jamais le troisième.

### Le choix de l'échelle

Le choix de l'échelle n'est pas indépendant de ce qui précède. Deux considérations me décidèrent à me situer à l'échelle du terroir plutôt qu'à celle de la région. L'une fut le souci d'insérer ma recherche dans un travail collectif pour qu'elle en soit enrichie et puisse à son tour, peut-être, apporter une pierre à l'édifice. Je m'intéressais au monde rural pour l'avoir étudié en Europe et pressenti en Afrique à travers les réactions d'un bon nombre de nos étudiants d'alors et des citoyens de fraîche date qui forment l'essentiel de la population de Ouagadougou. Le thème d'étude sur les terroirs africains, qui avait déjà fait l'objet de deux publications (Tiogo de P. BARRAL et Yobri de G. RÉMY) me parut répondre à ce souci et à cet intérêt. Il me fixait, d'entrée de jeu, une échelle d'analyse. La validité scientifique de celle-ci est examinée dans l'article des *Études Rurales* cité plus haut et ce n'est pas le lieu d'y revenir ici ; elle me paraît incontestable. À côté de ces raisons « scientifiques », le choix de l'échelle fut guidé par les conditions dans lesquelles se trouve placé tout jeune chercheur inexpérimenté « débarquant » d'Europe ou n'ayant effectué qu'un transit encore bien court par une cité africaine. Étrangère au milieu socio-culturel de la brousse, il m'a paru plus réaliste et plus honnête, pour une première recherche sur l'espace rural africain, de choisir une échelle d'analyse qui permette une imprégnation, au niveau du vécu quotidien, par des modes de pensée, des règles sociales, des comportements économiques très différents du modèle occidental. Pour l'esprit qu'il a façonné, ce modèle fonctionne comme un filtre inévitable mais dont on peut espérer augmenter la porosité.

L'échelle d'analyse une fois définie, il fallut, sur le terrain, préciser à partir de quels critères on allait délimiter le terroir à étudier. Fallait-il partir du paysage, en fait de la photo aérienne, et découper arbitrairement dans la nébuleuse des enclos une grappe dont la taille eût été fixée à l'avance et ajustée ensuite aux discontinuités du semis pour lui garder une certaine individualité ? La définition du terroir y autorisait, celui-ci étant « une portion de territoire appropriée, aménagée et utilisée par le groupe qui y réside et en tire ses moyens d'existence » (P. PÉLISSIER et G. SAUTTER, 1964). Un essai à Ramongo montra les limites de cette procédure. Partant d'un souci d'unité du point de vue du paysage, elle avait en réalité un effet contraire : réalisée au niveau de l'habitat, l'unité éclata en morceaux lorsqu'on voulut cartographier les champs appropriés et exploités par les éléments de la grappe choisie, car ces champs se dispersaient dans toutes les directions. Il apparut vite qu'un tel éclatement était lié à la structure lignagère très composite de cette grappe, et qu'il fallait d'abord reconstituer les ensembles lignagers et même villageois pour comprendre la configuration du terroir. Loin de permettre la mise en évidence des structures tant au niveau des configurations spatiales que des mécanismes explicatifs, la procédure adoptée les cassait. Fallait-il alors partir de l'organisation sociale, définir le terroir comme la simple projection dans l'espace des aspects résidentiels et agraires des activités d'un groupe humain doté d'une certaine cohérence sociologique, sans se préoccuper d'un minimum d'unité en matière territoriale ? C'était là amputer sérieusement le concept de terroir, mieux valait alors y renoncer et le déclarer inopérant en pays mossi. En quelque sorte, casser le concept pour ne pas casser les structures. Mais n'était-ce pas tout autant casser le réel ? On sait, certes, qu'il est très rare de retrouver en Afrique la très forte cohérence des finages européens d'avant la révolution agricole et industrielle des 18<sup>e</sup>-19<sup>e</sup> siècles ; le pays mossi n'en appartient pas moins au domaine ouest-africain de la « civilisation des villages », qui s'est déjà prêté à des études de terroirs sans que l'on aille jusqu'à des solutions aussi extrêmes que celles que nous venons d'évoquer. Il n'est donc pas déraisonnable de vouloir envisager le terroir non seulement comme un cadre de vie ou d'analyse, mais encore et surtout comme une cellule élémentaire de l'espace rural, caractérisée par un certain degré de cohésion à la fois du groupe social et du territoire correspondant. Par cohérence territoriale j'entends que le territoire contrôlé par le groupe considéré présente une certaine continuité dans l'espace et que ses éléments sont relativement solidaires. Il faut alors se demander : à quel niveau de l'organisation sociale va-t-on observer un tel ajustement entre la cohérence sociologique et la cohérence territoriale ? Le concept même de terroir, et l'échelle d'analyse préalablement choisie, limitaient en fait à quatre les niveaux à considérer : famille, lignage, village coutumier, groupe de villages coutumiers issus d'une même cellule mère. À Kumtaabo, on commença l'étude à l'échelle du lignage et il apparut empiriquement, au fur et à mesure des travaux sur le terrain, que l'ajustement se faisait plutôt à l'échelle du village ; on adopta donc celle-ci, quitte à discuter par la suite la validité de ce choix. À Ramongo, il eût fallu très vraisemblablement travailler au quatrième niveau.

### Le choix du lieu

Avant d'entrer dans le vif de l'analyse il faut encore expliquer pourquoi j'ai choisi d'étudier Kumtaabo plutôt que n'importe quel autre village. Le choix se fit en deux étapes. La première fut courte : une discussion avec G. RÉMY, alors responsable de la cellule ORSTOM de Haute-Volta, me convainquit rapidement de m'intéresser à l'Ouest-mossi et au cercle de Koudougou. Comme je travaillais à Ouagadougou et ne pouvais séjourner sur le terrain que par courtes périodes assez espacées, il fallait éviter les trop longs déplacements, d'où le choix du pays mossi. Ses structures agraires étaient encore mal connues mais déjà en cours d'étude, à l'est par J.-C. LAHUEC (Zaongho) et au sud par G. RÉMY (Donsin) ; P. ROUAMBA s'était intéressé au centre du pays (Yaoghin), et un travail d'étudiant était prévu pour la région de Kaya. L'ouest était déjà le champ d'étude d'un sociologue proche des préoccupations des géographes, J.-M. KOHLER, qui travaillait surtout dans la région de Yako. En m'intéressant à la région de Koudougou, je pouvais à la fois défricher un terrain vierge et bénéficier de recherches sur des thèmes et un milieu très voisins.

Mon champ d'étude ainsi défini, il fallait y choisir les trois terroirs que je voulais comparer. Deux préoccupations me guidèrent. L'une était d'obtenir une certaine « représentativité », l'autre était l'accessibilité tant matérielle — être reliée à la route en toute saison — que sociale — être acceptée par la population. La question de la représentativité mérite tout un développement et elle sera intégrée à la présentation de Kumtaabo dans son contexte régional (chapitre I). Je me contente donc ici de résumer ma démarche.

Je partis de l'analyse d'un certain nombre de cartes thématiques à l'échelle du 1/1 000 000 déjà disponibles, d'un dépouillement partiel des cahiers de recensement, et d'entretiens avec des responsables locaux, techniciens agricoles ou chefs coutumiers. J'essayai d'identifier des zones d'inégale densité d'occupation du sol à partir d'une hypothèse : le mouvement migratoire vers la Côte d'Ivoire serait lié aux difficultés pour les jeunes de disposer d'une quantité suffisante de terres au moment où ils désirent quitter l'exploitation paternelle pour fonder une famille. Il y aurait ainsi une relation entre l'intensité de l'émigration et celle de la « faim de terre ». Il serait donc intéressant de comparer des terroirs présentant des conditions différentes à ce double point de vue, puisque l'un des objectifs retenus était d'élucider les rapports entre flux externes et organisation interne des terroirs. En l'absence de données sur les courants migratoires vers la Côte d'Ivoire, on partit des densités et des migrations définitives internes à la Haute-Volta pour distinguer, à l'intérieur du cercle de Koudougou, trois « paliers » en matière de pression démographique (p. 18).

À l'intérieur des trois zones correspondantes, le choix précis d'implantation de l'étude se fit avec le souci d'éviter les situations exceptionnelles que risquait de présenter un village où se trouve installé un chef de canton coutumier, un administrateur de subdivision ou un poste de mission. On évita de même la présence d'une école, encore qu'on soit sans illusion sur l'étroitesse des relations qui se nouent entre celle-ci et son milieu d'implantation. On laissa enfin de côté les villages où les résultats de la campagne cotonnière tranchaient sur la médiocrité générale. Qu'on se rassure : l'addition de tous ces critères d'« exceptionnalité » n'éliminait pas la majorité des villages ! Le choix ultime se fit en fonction des critères d'accessibilité matérielle et sociale définis plus haut. Les trois villages choisis au bout de cette démarche furent : Kolonkande en zone dense, Kumtaabo en zone intermédiaire, et Katiou dans la zone la moins peuplée (carte n° 15). Lorsque par la suite il fallut se limiter à un seul terrain, je privilégié Kumtaabo parce que mes enquêtes y étaient plus avancées et que ce terroir me paraissait le plus proche de la médiane.

Il est évident que le choix des trois terroirs ne correspondait pas aux règles statistiques de l'échantillonnage spatial : échantillon trop petit, tirage fait selon une procédure qui n'était ni systématique ni aléatoire. D'où une accumulation de « biais » probables et l'impossibilité de généraliser avec une marge d'erreur définie. À plus forte raison fallut-il éliminer toute prétention dans ce domaine à partir du moment où je ne m'intéressai plus qu'à un seul terroir ! Cela ne veut pas dire qu'il faille renoncer à toute réflexion sur la représentativité de mon travail. À défaut de considérer Kumtaabo comme un échantillon significatif, on peut considérer ce terroir comme un individu faisant partie d'une « population » statistique donnée et le situer dans la distribution de celle-ci. En termes équivalents, mais géographiques : il convient de situer Kumtaabo comme cas, isolé ou non, plus proche de la médiane ou plus proche des extrêmes, au milieu des autres terroirs de la région, à partir d'un certain nombre de caractères connus pour tous ceux-ci ; et tout d'abord de définir la région à laquelle on rattache Kumtaabo. Étant donné que c'est cette analyse d'une « population » de terroirs contigus qui détermina le choix de Kumtaabo selon les critères indiqués plus haut, on peut dès l'abord s'attendre à ce que notre Kumtaabo ne se présente ni comme un cas singulier ni comme un cas extrême ! Aussi la présentation du contexte régional de l'étude a-t-elle moins pour but de prouver une représentativité, de toute façon nulle au sens statistique du terme, que d'évaluer un degré de similitude.



## CHAPITRE PREMIER

### KUMTAABO DANS SON CADRE RÉGIONAL

LE CERCLE DE KOUDOUGOU DANS L'ESPACE NATIONAL || LE VILLAGE ADMINISTRATIF DE GODIN DANS LE CERCLE DE KOUDOUGOU. || LE VILLAGE COUTUMIER DE KUMTAABO DANS LE CANTON DE OUOLOGTENGA.

**A** QUEL espace rattacher Kumtaabo ? Étant donné que l'on cherche à caractériser un degré de similitude entre un élément de l'espace rural et ses voisins, autant partir dès le début d'une série peu différenciée et situer Kumtaabo au sein d'une région de type « homogène ». Pour délimiter celle-ci, en l'absence de toute réflexion régionale autre que thématique à l'échelle du pays, on procédera de façon indirecte et en envisageant des espaces de plus en plus restreints. Identifiant, pour une première approche, le « cadre régional » de Kumtaabo avec le cercle de Koudougou, on examinera s'il n'y a là qu'une unité purement administrative, ou si cette unité présente quelque correspondance avec les grandes divisions de l'espace physique et humain. Cette étude se fera à l'aide des cartes topographiques et thématiques disponibles. Une seconde approche, plus précise, tentera de situer le village administratif de Godin auquel appartient Kumtaabo à l'intérieur d'une « zone d'influence de Koudougou », moins étendue que le cercle de même nom et définie, il faut l'avouer tout de suite, plutôt arbitrairement. C'est au sein d'un espace encore plus restreint, le canton coutumier de Ouologtenga, qu'une troisième étape examinera la place de Kumtaabo dans l'organisation coutumière mossi.

#### A. LE CERCLE DE KOUDOUGOU DANS L'ESPACE NATIONAL

Le cercle de Koudougou diffère peu de ses voisins du point de vue du milieu naturel, sinon peut-être en ceci que la pénélaine façonnée dans le socle précambrien ouest-africain y est encore plus monotone. Les altitudes (carte n° 3) varient autour de 300 mètres, les points cotés extrêmes étant à 341 et 266 mètres. Le relief est rythmé par une « triade » classique dans tout l'Ouest-africain soudanien : l'armature du paysage est formée par de vastes glacis (a), qui descendent en pente très douce vers des bas-fonds (b) « encaissés » de quelques

dizaines de centimètres, partiellement inondés en saison des pluies, et où, pour les plus importants d'entre eux, se concentre à cette saison un écoulement spasmodique. Quelques collines étroites (c), chaos de blocs ou buttes cuirassées, dominant de plusieurs dizaines de mètres les glacis et se concentrent généralement dans la partie supérieure de ceux-ci. La faible incision du relief est à mettre en relation avec le fait que nous sommes ici dans une zone de divergence hydrographique ; la Volta Rouge et deux grands affluents de la Volta Noire (Vranso et Marigot de Koudougou) y prennent leur source, tandis que sa limite orientale correspond grossièrement à la ligne de partage des eaux entre les bassins de la Volta Rouge et de la Volta Blanche. C'est en dehors du cercle que les grandes vallées, au sud et à l'ouest, se présentent comme une rupture sensible au milieu de la pénéplaine, et qu'il faut chercher, au nord et à l'ouest, les hautes collines birrimiennes qui culminent à 549 mètres dans le Tanmiougou et à 521 mètres dans le Sangye.

Zone de divergence où les dénivellations sont particulièrement atténuées, les collines beaucoup moins nombreuses qu'aux abords des Voltas Noire et Blanche, le cercle de Koudougou partage ces caractères avec les régions situées immédiatement à l'est et au sud-est, ce qui s'explique pour beaucoup par le fait qu'il est, comme elles, façonné entièrement dans les granites et graniotides du socle (carte n° 4). D'un point de vue à la fois topographique et géologique, on peut considérer que le cercle fait partie d'une vaste zone indifférenciée qui s'inscrit à l'intérieur de l'arc birrimien Manga-Kaya-Boromo. Cette zone s'identifie également sans peine sur la carte pédologique (carte n° 5), où elle apparaît comme caractérisée essentiellement par des « sols ferrugineux tropicaux sur matériau argilo-sableux », en contraste avec la mosaïque bien plus complexe de la partie birrimienne.

Dans ces conditions — topographie très peu accidentée — on ne s'étonnera pas d'observer une indifférenciation encore plus marquée du milieu climatique. Isohyètes et isothermes des cartes climatiques (1) traversent le cercle de Koudougou en lignes parallèles est-ouest légèrement redressées vers l'ouest, sans que les gradients présentent une irrégularité plus remarquable que dans toute la partie de la Haute-Volta située à l'ouest de la Volta Noire. On enregistre à Koudougou en moyenne 870 mm de précipitations par an, réparties sur 57 jours dont les 2/3 sont concentrés sur 3 mois — juillet, août, septembre (2). Selon les classifications adoptées, on se trouve au milieu de la zone de climat nord-soudanien (classification de J. Richard-Molard) et du domaine de la mousson atlantique (classification de M. Leroux), ou bien aux limites des climats tropicaux humides et steppiques (classification de Köppen). Le paysage végétal correspondant à ces conditions climatiques était vraisemblablement à l'origine une forêt claire ; il est actuellement formé par une savane arborée où les différenciations sont liées pour une large part à l'action humaine. Aucun seuil bioclimatique, fixant des frontières à la diffusion de telle ou telle espèce bien représentée dans la région, ne traverse ou ne délimite cette dernière. Les relevés de la strate ligneuse faits par M. Terrible (1975) dans le degré carré compris entre 12° et 13°N et 2° et 3°W donnent quatorze espèces dont la présence se retrouve dans 25 % des échantillons : treize d'entre elles se retrouvent dans le carré voisin centré sur Ouagadougou. Karités, nérés, combrétacées, etc, ponctuent le paysage comme dans une grande partie des savanes voltaïques du domaine soudanien.

Les cartes thématiques concernant le milieu humain ne permettent pas plus d'identifier le cercle de Koudougou comme une région homogène, bien individualisée par rapport à ses voisines. Lorsque nous examinons les cartes ethno-démographiques (cartes n° 6 et 7) ainsi que celle de l'occupation du sol (carte n° 8), nous y voyons les environs de Koudougou comme s'intégrant dans les plages de fortes densités qui caractérisent le pays mossi dans son ensemble et plus particulièrement sa moitié ouest.

Une analyse plus fouillée permet néanmoins d'observer certains seuils intéressants. A quelques exceptions près, les limites ouest et sud du cercle correspondent à des limites ethniques, au-delà desquelles les Mossi cèdent le terrain aux Gurunsi (Lela à l'ouest, Nuna au sud-ouest et au sud). Certes, la limite de la carte est trop tranchée. Dans les dernières décennies bien des familles mossi se sont implantées en pays gurunsi ; inversement il existe une minorité gurunsi non seulement dans la ville même de Koudougou, mais aussi dans des villages administratifs de la zone frontière (carte n° 15) tels que Goumogo (36 % de la population porte un nom gurunsi), Ouezindougou (17 %), Nadiolo (14 %), Ouoro (78 %), Peyri (76 %), Tiogo, Boulsin. Les Gurunsi sont souvent en partie « mossisés » : ils ont gardé les structures familiales de leur ethnie d'origine, mais parlent les deux langues et ont adopté de nombreuses coutumes mossi, notamment en matière d'organisation des pouvoirs coutumiers. Cependant, dès que l'on a pénétré d'une vingtaine de kilomètres à

(1) Cf. cartes climatiques de l'Atlas de Haute-Volta (J. RENARD, 1973 pp. 14-15).

(2) Nous ne donnons pas d'indication concernant les températures : il n'y a pas de relevés réguliers publiés pour Koudougou.

l'intérieur du cercle de Koudougou, la totalité des villageois — à l'exception naturellement des Peul — se dit mossi. La limite ethnique n'est pas linéaire, elle n'en est pas moins incontestable.

Cette limite correspond pour une part à un seuil dans la répartition des densités. Les deux cartes dont nous disposons, l'une dessinée en 1963 (carte n° 6) et l'autre en 1968 (carte n° 7), présentent des configurations assez différentes dans le détail. Ce trait s'explique moins par une évolution qui se serait produite entre deux recensements que par des différences dans la méthode d'extrapolation à partir de données ponctuelles. Il est d'autant plus frappant que la limite sud du cercle de Koudougou correspond sur les deux cartes à une zone où le gradient de densité est très fort : 20 à 30 km seulement séparent les noyaux denses aux environs immédiats de Koudougou et Sabou ( $> 50$  habitants/km<sup>2</sup>) du pays nuna, où l'on tombe en dessous de 10, voire souvent de 5 habitants au km<sup>2</sup>. Au contraire, à l'ouest, les noyaux denses dont on vient de parler se prolongent sans solution de continuité vers Tenado en pays lela, pour finir brusquement aux abords de la Volta Noire. On ne trouve une situation analogue à celle de la limite sud, c'est-à-dire une correspondance entre limite ethnique, limite administrative et fort gradient de densité, que sur un court secteur au nord-ouest, où ces limites longent à quelques kilomètres de distance un important affluent de la Volta Noire, le Vranso. L'analyse de la carte de l'occupation du sol aboutit à des conclusions analogues, ce qui n'a rien d'étonnant ni de spécifique : l'existence d'une forte corrélation entre taux d'occupation du sol et densités est un fait général dans le pays, et traduit une grande homogénéité des surfaces cultivées par tête (40 à 54 ares, G. ANCEY, 1977 a) à travers la plus grande partie du territoire.

Il devient plus hasardeux de chercher des discontinuités sur les frontières nord et est du cercle de Koudougou : sur les différentes cartes examinées des « vallées » apparaissent, mais leur « profondeur » est modeste et leur emplacement varie d'une carte à l'autre. Ainsi, la limite nord du cercle correspond à un seuil sur la carte d'occupation du sol, mais on n'en trouve pas l'équivalent sur les cartes de densités ; à l'est un « talweg » se dessine à la latitude de Kokologho, encore n'apparaît-il pas au même endroit sur les trois cartes ! En l'absence de données complémentaires, on peut attribuer de telles discontinuités aux méthodes graphiques plutôt qu'à la réalité.

Le cercle de Koudougou étant, comme l'ensemble de la Haute-Volta non sahéenne, peuplé presque uniquement de paysans, il était important de voir s'il se distinguait par l'ampleur, la nature ou l'orientation de la production agricole. En 1968 nous ne disposons d'aucune carte sur ce thème. Des documents plus récents peuvent en partie répondre à notre préoccupation. La carte des régions agricoles publiée dans l'Atlas de Haute-Volta (1975 p. 32) (carte n° 9) montre que notre cercle fait partie de la zone où la culture vivrière dominante est le sorgho, et, à l'intérieur de celle-ci, d'un secteur — entre la Volta Noire et le méridien de Ouagadougou — où les cultures commerciales intensives sont très peu développées. A l'intérieur même de cet espace, qui correspond aux plus fortes densités de population du pays, la région de Koudougou apparaît comme particulièrement repliée sur les cultures vivrières. La seule zone de cultures maraîchères indiquée est celle de Temnore, dans la subdivision de Kindi. Aucun périmètre rizicole irrigué n'apparaît sur la carte, et la production cotonnière du cercle est très faible si on la compare à celle des cercles voisins de Reo et de Tenado, moins densément peuplés. Sur les cartes plus détaillées dressées par J.-M. KOHLER (1972) (cartes n° 10 et 11), le contraste est tout aussi frappant avec les voisins situés au nord : dans le cercle de Yako, les marchés de coton sont beaucoup plus nombreux, les tonnages annuels plus élevés — sauf pour la subdivision d'Arbolle —, et les revenus ainsi procurés aux habitants plus importants. Ce trait peut être mis en relation avec la différence du milieu physique déjà signalée : sols et sous-sol sont d'une autre nature, et les terres de la région de Pilimpikou sont réputées pour être particulièrement propices à la culture du coton. En revanche, l'infériorité par rapport aux voisins de l'ouest est généralement mise sur le compte de la différence ethnique. D'une façon générale les jeunes gens, soucieux de réunir la dot nécessaire à leur mariage, sont plus intéressés par un revenu monétaire que les chefs de famille préoccupés avant tout de la survie du groupe. En pays gurunsi les structures familiales, moins patriarcales qu'en pays mossi, leur laissent plus de liberté pour créer un champ de coton, y consacrer le temps nécessaire à l'époque — juin, juillet — où les cultures vivrières sont elles-mêmes très exigeantes, et surtout pour en garder le bénéfice pour eux-mêmes. On nous a aussi expliqué la faible importance des cultures de rente comme un héritage historique. Dès l'époque précoloniale l'Ouest serait resté à l'écart des courants d'échanges qui animaient le pays mossi ; phénomène dont une des raisons serait la modestie des prélèvements, et donc des surplus commercialisables, opérés par une chefferie moins solidement structurée et hiérarchisée que celle des environs de Ouagadougou.

Si les cultures vivrières monopolisent le terrain, cela ne signifie pas que la production soit ici plus satisfaisante qu'ailleurs. Une évaluation des excédents commercialisables et des déficits à couvrir, faite par cercles pour toute la Haute-Volta, donne pour celui de Koudougou un déficit absolu de 10 500 tonnes de

céréales par an, soit 43 kilos par habitant, ce qui le met au 40<sup>e</sup> rang (sur 44). Un tel déficit est considérable, il signifie que les besoins sont couverts pour moins de 10 mois sur douze (3) ; il suffit d'avoir exploré le contenu des greniers, souvent vides dès le début du mois de juillet, donc deux mois avant les toutes premières récoltes, pour accorder crédit à cette évaluation. Une telle situation est particulièrement grave pour une région où l'on ne peut compter sur les cultures commerciales pour dégager les revenus qui permettraient d'assurer l'équilibre alimentaire. On se doute bien que le cercle de Koudougou n'est pas un cas isolé : il appartient (carte n° 12) à une zone particulièrement déficitaire, en forme de croissant, allant de Ouagadougou à Sebba en passant par l'Ouest-mossi et l'ensemble du Sahel.

L'examen des cartes à petite échelle, situant le cercle de Koudougou du point de vue du milieu physique comme du milieu humain, nous amène à des conclusions identiques : cette unité administrative s'inscrit dans des ensembles homogènes de beaucoup plus vaste étendue. Rappelons qu'il s'agit d'une part, au sein de la bande des savanes nord-soudaniennes, de la zone granitique située à l'intérieur de l'arc birrimien Manga-Kaya-Boromo ; et d'autre part de la moitié ouest du pays mossi, caractérisée par des densités particulièrement élevées. Notre cercle occupe une position de bordure à l'égard de ces deux ensembles, mais les limites de ceux-ci ne se recouvrent pas sauf le long de la frontière ouest. La signification de la limite nord du cercle est physique et partiellement économique, celle du sud purement humaine et celle de l'est... simplement administrative. Dans ces conditions il n'est pas possible de considérer le cercle de Koudougou comme une région bien individualisée. Cependant nous n'avons vu aucune limite majeure le traverser, et l'on peut affirmer qu'il présente une grande homogénéité à de nombreux points de vue.

À défaut de contrastes, cette uniformité admet-elle des nuances ? En se limitant aux cartes concernant le milieu humain, on constate que les caractères de celui-ci n'ont pas partout la même intensité. En confrontant les cartes de densités (voir aussi la carte n° 13) et d'occupation du sol avec les indications fournies par la carte topographique au 1/200 000, où apparaît la répartition ponctuelle de l'habitat et l'étendue des « savanes », c'est-à-dire des zones de brousse dépourvues d'habitation (voir aussi carte n° 15), on peut poser quelques affirmations :

- des densités élevées, supérieures à 50 habitants au km<sup>2</sup>, caractérisent la plus grande partie du territoire du cercle ;
- la subdivision de Sabou est nettement moins peuplée que les autres à l'exception de sa partie centre-nord ;
- si l'on excepte la ville même de Koudougou, les plus fortes concentrations de population se rencontrent autour de Kokologho et dans un rectangle Nassoulou-Doulou-Kabinou-Loaga.

Il paraît présomptueux d'en faire dire plus à nos documents. Nous avons cependant essayé d'aller plus loin dans l'analyse des différenciations internes du cercle de Koudougou, mais avec d'autres méthodes et en nous limitant à un rayon d'environ 40 kilomètres autour de la ville.

## **B. LE VILLAGE ADMINISTRATIF DE GODIN DANS LE CERCLE DE KOUDOUGOU** (limité aux « environs » du chef-lieu, carte n° 2)

Pour compléter l'analyse faite à l'aide des cartes existantes, nous avons eu recours à l'étude détaillée des cahiers de recensement, et à des interviews auprès de trois chefs de canton coutumier (à Ramongo, Poa et Godin-Ouologtinga) et de trois chefs de secteur de l'ORD, l'Office Régional de Développement (à Koudougou, Kindi et Sabou). On tenta ainsi d'évaluer, fût-ce très grossièrement, certains mouvements migratoires et de les mettre en relation avec les densités de peuplement, la difficulté à se procurer des terres, et la diffusion des cultures destinées à la vente. Si pour cela le cercle fut amputé des subdivisions de Nanoro et de Kokologho, et de la moitié de celle de Kindi, c'est avant tout pour des raisons pratiques : limiter le nombre et l'ampleur des déplacements nécessaires pour les différentes entrevues. Mais les limites de la zone ainsi définie correspondaient aussi, au nord-est et à l'est, à ce que certaines indications très empiriques permettaient d'évaluer comme distance au-delà de laquelle l'attraction de Ouagadougou du point de vue des services devenait prépondérante.

(3) On estime habituellement les besoins alimentaires maximaux à 400 g par personne et par jour (J.-M. KOHLER, 1971, p. 70). Si l'on tient compte des besoins en semence et des pertes liées au stockage, il faut compter environ 20 kilos par personne et par mois.

Pour étudier les différenciations internes de cet espace, il n'était pas possible de prendre comme unités d'observation les terroirs, puisque, comme on l'a déjà expliqué, ceux-ci ne peuvent être dans notre région délimités qu'après un long travail de terrain. Effectuer un découpage a priori, à partir de la photo aérienne, n'aurait de toute façon pas résolu le problème d'une référence commune à la photo, aux sources administratives et aux informateurs. Fallait-il alors prendre comme base les villages coutumiers ? En dresser la liste et la carte eût également exigé des entretiens et des levés trop longs, sans proportion avec le caractère très incomplet et trop approximatif du reste de l'enquête faite à ce niveau. Nous nous sommes donc rabattue sur les villages administratifs, en assimilant provisoirement Kumtaabo au village de Godin-Ouologtinga dont il n'est, sur les cahiers de recensement, qu'un quartier. Il va sans dire que procéder ainsi entraîne bien des distorsions par rapport à la localisation et au nombre réels des habitants. On sait que tout comptage officiel est faussé : enfants ou femmes non déclarés, absents demeurant en Côte d'Ivoire ou en ville mais portés sans marque distinctive sur les listes des villages. En outre il n'est pas rare qu'un groupe, pour des raisons diverses, soit recensé dans un autre village que celui qui forme son cadre de vie. Enfin n'est-il pas aberrant de donner une localisation précise pour ce qui n'est qu'un groupement d'imposables auquel ni l'administration ni la coutume n'ont jamais fixé de limites, et qui plus est, dans un pays d'habitat semi-dispersé et mouvant ? Malgré ces objections, nous nous sommes référée aux données des cahiers de recensement et aux localisations de la carte au 1/200 000, faute de mieux et parce que l'échelle et l'imprécision inhérente à l'enquête elle-même atténuent l'effet de tous ces biais.

#### *Densités et mouvements migratoires*

De nouveaux calculs de densités ont été effectués à partir des données de 1965-1967 et d'un découpage isolant, à l'intérieur des subdivisions, certains cantons coutumiers et la commune de Koudougou. Ils confirment les premières observations et permettent de mieux cerner la zone de fortes densités rurales : cette dernière correspond au canton de Ramongo et à la zone de Villy-Nandiala (cartes n<sup>os</sup> 14 et 15). Il faut se garder d'attacher une valeur absolue aux nombres de 104 et 92 habitants au km<sup>2</sup> qu'on y observe : les valeurs réelles sont certainement un peu plus faibles puisque les jeunes gens partis en Côte d'Ivoire ne sont pas décomptés. Quoi qu'il en soit, certains indices montrent qu'un seuil est, dans cette zone, dépassé. On signale qu'à Villy de nombreuses terres sont épuisées, envahies par les espèces végétales caractéristiques de cet état, et que les autres sont cultivées avec des temps de jachère réduits au minimum. Dans la partie centrale du canton de Ramongo — à Kolonkande, Bayandi-Nabyiri, Kabinou, Bouloum-Nabyiri — les paysans s'astreignent à de longs déplacements pour aller cultiver des champs de brousse empruntés aux habitants de Sourgou. Dans le canton de Poa et la subdivision de Kindi la pression démographique commence à s'alléger, la densité se situe autour de 75 habitants/km<sup>2</sup>. Ici aussi on signale — vers Nassoulou — des sols épuisés. La terre reste parfois difficile à obtenir sur place et il faut alors en emprunter aux villages voisins mieux lotis, ou se rapprocher de la Volta. Cependant l'allongement des distances entre les enclos et les champs de brousse est moins souvent signalé que dans le canton de Ramongo. Dans le canton de Ouologtinga — 50 habitants au km<sup>2</sup>, 60 en laissant de côté le village de Bousin — on ne signale pas de difficulté pour trouver des terres, au contraire on en prête souvent aux paysans de Villy, Doulou, Nandiala, Koudougou. Enfin la subdivision de Sabou — canton de Poa exclu — passe en dessous des 50 habitants/km<sup>2</sup> et est déjà terre d'immigration. La partie sud-ouest, en particulier, y est réputée pour être riche en brousse, et dotée de terres où les cultures, céréalières ou autres, ont de meilleurs rendements qu'ailleurs.

Il n'a pas été possible d'évaluer, même très grossièrement, l'importance des courants migratoires vers la Côte d'Ivoire. Les appréciations subjectives sont par nature trop vagues et trop divergentes pour être fiables, et des enquêtes précises n'existent que pour quelques villages. Les cahiers de recensement n'enregistrent les départs que si l'émigrant renonce à envoyer l'argent de l'impôt au village d'origine, et que sa parenté restée sur place refuse de payer pour lui. Or ce n'est pas l'usage le plus courant, et cela ne se fait qu'après de longs délais, car une telle pratique signifie que la rupture est définitive. Par contre, les départs vers d'autres régions du pays — grandes villes exceptées — sont plus vite enregistrés. Contrairement aux cas précédents, qui touchent essentiellement des jeunes gens célibataires ou mariés depuis peu, dont on pense qu'ils reviendront peut-être au pays une fois fortune faite, il s'agit là de familles entières qui déménagent définitivement pour s'installer sur de nouvelles terres, et qui paieront désormais l'impôt dans leur nouveau lieu de résidence. L'analyse s'est donc limitée à ce type de migrations, bien qu'il ne soit pas le plus important. Elle a cependant permis de constater des différences sensibles à l'intérieur de la zone observée.

Si l'on regroupe toutes les pages de la carte n<sup>o</sup> 14 en deux ensembles, situés de part et d'autre de la

valeur 50 pour les densités, on constate (tabl. 1 et 2) que les flux migratoires se répartissent de façon nettement différente selon qu'ils proviennent de l'un ou de l'autre ensemble. Les mouvements internes sont faibles dans la zone dense, qui attire peu. Ceux qui la quittent préfèrent les destinations lointaines aux destinations proches, et parmi ces dernières privilégient celles qui les font sortir du pays mossi. Les flux sont d'autant plus importants que la distance, géographique ou ethnique, est plus forte. Les migrants de la subdivision de Sabou (amputée du canton de Poa) sont par contre particulièrement rebelles aux destinations lointaines, sans pour autant, loin de là, répugner à quitter le pays mossi. Plus du quart, cependant, se contente d'un déplacement à l'intérieur de la subdivision : les densités relativement modestes permettent aux paysans de concéder à de nouveaux venus des terres qui ne sont pas encore trop rares, sans pour autant pouvoir répondre à tous les besoins.

TABLEAU 1  
Courants migratoires depuis les environs de Koudougou (pays mossi) vers d'autres localités de Haute-Volta  
(sauf les villes de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Koudougou) (1965-1970)

Origine des départs	depuis la subdivision				Total en %
	de Sabou		de Kindi	Centrale	
	sauf canton de Poa en %	canton de Poa en %	en %	en %	
Cercle de Koudougou					
— Zone dense :					
Subd. de Kokologho	5	—	—	0,5	2
Subd. de Nanoro	—	—	—	—	—
Subd. de Kindi	—	—	—	4	2
(vers Gouim)				11	
Subd. centrale	—	1	16	—	6
(vers Some)				—	
Canton de Poa	1	—	—	—	0,5
— Subdivision de Sabou (canton de Poa exclu)	28	27	—	8	17
Autres cercles :					
Reo	—	—	—	3	1
Tenado	52	6	—	33	34
Sapone	—	4	—	—	0,5
Boromo	10	28	11	18,5	17
Leo	—	30	62	17	15
Reste de la Haute-Volta et lieux non identifiés	4	4	11	5	5
Total des départs	100	100	100	100	100
Remarques sur les sources utilisées	période 1965-68. Relevé exhaustif	période 1965-68. Relevé exhaustif	période 1967-68. Relevé exhaustif, source douteuse (lacunes)	période 1966-70. Relevé omis pour 6 villages sur 29 et pour la commune de Koudougou	

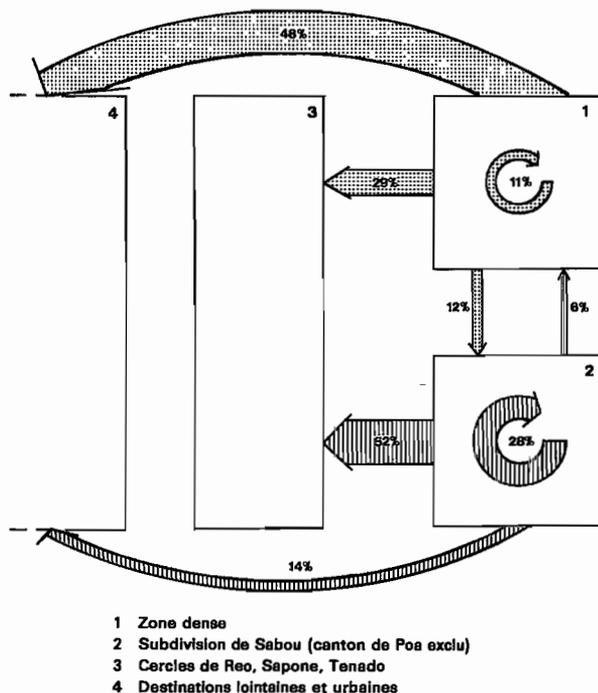
N.B. Les « Remarques sur les sources utilisées » expliquent pourquoi un tableau similaire portant les valeurs absolues n'aurait aucun intérêt pour l'analyse : la période et la valeur des relevés diffèrent selon les cas.

11 = mouvements à l'intérieur du même secteur

**TABLEAU 2a**  
Récapitulation du tableau 1. Valeurs numériques

Destination	Origine	
	Zone dense	Subdivision de Sabou (canton de Poa exclu)
Même zone	11 %	28 %
Reste du cercle de Koudougou	12 %	6 %
Destinations proches extérieures au cercle de Koudougou	29 %	52 %
Destinations lointaines ou non identifiées	48 %	14 %
Total	100 %	100 %

**TABLEAU 2b**  
Récapitulation du tableau 1. Expression graphique



- 1 Zone dense
- 2 Subdivision de Sabou (canton de Poa exclu)
- 3 Cercles de Reo, Sapone, Tenado
- 4 Destinations lointaines et urbaines

Une analyse plus fine, à l'échelle du village administratif, conduit à nuancer ce schéma. Si l'on confronte taux de départ (carte n° 16) et taux de peuplement (carte n° 14), la corrélation entre densités et comportements migratoires s'estompe. Certes, la carte des migrations est incomplète : quelques villages ont été oubliés lors du relevé, les quartiers extérieurs de Koudougou ont été assimilés à la ville, et donc — ce qui est discutable — exclus du relevé puisqu'on cherchait à cerner uniquement les migrations rurales. Dans la subdivision de Kindi, les sources nous ont paru particulièrement lacunaires. Même imparfaite, la carte nous pose des questions. On ne s'étonne pas de trouver des valeurs élevées à Nandiala, de voir le canton de Poa plus touché que le reste de la subdivision de Sabou. Mais comment expliquer les pourcentages très faibles, voire nuls, du canton de Ramongo et de la subdivision de Kindi ? Et, inversement, les taux élevés du Ouologtenga, ceux des villages de Godin et Nadiolo situés dans des zones très riches en brousse, aux confins du pays gurunsi ? Ces « anomalies » suggèrent que la faim de terre n'est pas le seul motif de départ ; à moins qu'il ne faille les imputer à nos sources.

L'analyse des bilans migratoires village par village n'est évidemment possible que pour les mouvements intérieurs à l'espace de départ que nous considérons ; elle est incomplète étant donné les lacunes des relevés, et elle est sans intérêt pour la zone dense où ces mouvements sont très limités. En revanche elle éclaire ce qui se passe dans la subdivision de Sabou. Au sud d'une ligne Salbisgo-Sarana, on constate que les bilans sont négatifs sauf dans huit villages qui sont tous, sauf un, situés sur les routes Bobo-Dioulasso — Ouagadougou et Koudougou-Leo. Dans ces huit villages les arrivées d'immigrants originaires de la même subdivision compensent largement à elles seules la totalité des départs : c'est donc le bilan migratoire total, et non pas seulement celui du mouvement interne, qui est positif. Ici aussi, on est amené à conclure que la pression démographique n'est pas le seul facteur à prendre en considération pour expliquer la redistribution actuelle du peuplement, et qu'elle contribue à l'explication pour une part qui varie selon l'échelle considérée.

#### *Les cultures destinées à la vente*

Pour atténuer les mouvements migratoires, surtout ceux dirigés vers la Côte d'Ivoire qui drainent pour de longues années ou pour toujours la jeunesse des villages, on préconise souvent le développement des cultures

destinées à la vente. Or nous avons déjà vu que l'ensemble du cercle de Koudougou se caractérise par la très faible place réservée aux cultures commerciales intensives. Est-ce à dire qu'il y a un refus généralisé à l'égard de l'économie de marché ? L'examen des statistiques cotonnières et les renseignements recueillis sur l'utilisation des bas-fonds amènent à nuancer ce jugement, du moins pour la zone proche de Koudougou, où il a été possible d'enquêter sur place.

Au cours de la campagne 1968-69, qui pour l'ORD de Koudougou s'inscrit dans une période d'expansion maximale des superficies cotonnières, les marchés officiels — marchés organisés par l'ORD — sur lesquels on commercialisa plus de 5 tonnes de coton étaient dans 6 cas sur 11 situés sur les marges ouest du cercle, dans des régions où la pression démographique est faible, la brousse abondante, et le peuplement formé pour une grande part de Gurunsi plus ou moins « mossisés ». De ces corrélations, qui ne sont pas le fait du hasard, on nous a fourni deux explications. Les terres moins fatiguées ayant de meilleurs rendements en céréales, et l'appréhension d'une récolte insuffisante étant de ce fait moins forte qu'ailleurs, les paysans acceptent plus volontiers, aux mois de juin-juillet, où les exigences en travail du coton et du sorgho se font concurrence, de soustraire du temps aux cultures vivrières pour se consacrer au coton. La seconde explication, de nature sociologique, paraît cependant plus pertinente à nos interlocuteurs : les « Gurunsi-Mossi » ont gardé les structures familiales de leur ethnie d'origine, et celles-ci sont plus favorables au développement des cultures de rente (p. 17).

Il ne faudrait pas limiter au seul coton la « modernisation » de la production agricole dans la région. Depuis 1920 environ, les bas-fonds, jusque-là peu utilisés, ont été progressivement colonisés par des rizières, des jardins maraîchers et des champs de maïs. Des vergers de manguiers et de goyaviers ont été plantés sur les bords des bas-fonds, et l'on voit aussi, mais plus rarement, apparaître des champs de manioc. Ces productions sont destinées pour une part à la consommation familiale dont elles améliorent la qualité, mais on cherche avant tout à les écouler sur les marchés locaux et urbains. Négligées, sauf exception, par les services agricoles parce qu'elles ne peuvent comme le coton fournir les devises indispensables au pays, les cultures nouvelles ont cependant eu beaucoup plus de succès que celui-ci. Elles se sont, dans la région, bien mieux intégrées dans le système de culture préexistant et dans les habitudes alimentaires. Elles ont exigé certaines adaptations techniques : on retourne les rizières à la bêche, dans les jardins on construit des planches et des diguettes qui permettent l'arrosage. Bien plus, elles ont déterminé une certaine évolution des coutumes sociales et des croyances ; le travail dans les jardins se fait à la saison fraîche, saison en principe réservée aux activités sociales, et l'on est passé par-dessus le vieux tabou mossi qui menace de mort prématurée celui qui plante un arbre. Pour toutes ces raisons, l'adoption de ces cultures paraît significative — pour notre région — de l'ouverture à une transformation de l'agriculture traditionnelle. Il ne faut cependant pas se cacher que les rendements restent très faibles, comparables à ceux des cultures vivrières : pour le riz on nous a donné des valeurs allant de 0,5 à 1 tonne, exceptionnellement 1 tonne et demie par hectare.

Il était trop long et trop difficile de repérer ces cultures nouvelles sur les photos aériennes disponibles. C'est donc dans le cadre des interviews que l'on a essayé d'évaluer, village par village, leur diffusion. Celle-ci paraît souvent liée à la densité de la population. Ainsi c'est dans le canton de Ramongo et dans le secteur Nandiala-Villy, où les densités dépassent 90, que l'on rencontre les bas-fonds le plus complètement et le plus diversément utilisés. Au contraire, au sud de la ligne Salbisgo-Sarana, leur utilisation est très modeste ou nulle. Le canton de Poa, celui de Ouologtenga et le sud de la subdivision de Kindi ont une situation intermédiaire du point de vue des densités ; les cultures nouvelles sont partout présentes, mais d'une façon très inégale selon les lieux, et sans que l'on puisse établir de corrélation entre les villages qui manquent le plus de terre et ceux qui exploitent le plus leur bas-fond. C'est donc à l'échelle de la zone et non à celle du village que l'on peut, à partir de cette analyse très empirique, faire l'hypothèse d'une relation entre la pression démographique et l'utilisation des bas-fonds ; et supposer que cette transformation du système de culture est perçue par les paysans comme une meilleure réponse à la raréfaction et à l'appauvrissement des terres disponibles que l'adoption de la culture du coton.

Situé dans le contexte national, le cercle de Koudougou paraissait présenter une grande uniformité interne, à l'intérieur de laquelle les différences ne pouvaient être que des nuances. Une analyse plus détaillée oblige à corriger cette affirmation : le cercle est traversé par une ligne de discontinuité majeure, la ligne Salbisgo-Sarana, et c'est à l'intérieur des deux zones qu'elle sépare qu'on peut parler de nuances au sein d'une certaine uniformité. Cette ligne est révélée surtout par les comportements migratoires, mais elle se retrouve lorsqu'on envisage les densités de peuplement, l'occupation du sol et l'adoption des cultures nouvelles.

L'analyse permet aussi d'établir une certaine hiérarchie dans les relations entre les différents aspects envisagés : qu'il s'agisse de discontinuité ou de nuances, c'est la trame du peuplement qui nous paraît sous-tendre toutes les autres. A condition de considérer non pas les villages un par un, mais des secteurs regroupant au moins 5 à 10 d'entre eux. A condition aussi de ne pas oublier que l'enquête est très partielle quant aux thèmes abordés : il est possible que la trame du réseau routier, celle des marchés ruraux périodiques, ou celle des foyers possibles d'innovation — écoles rurales, postes missionnaires, etc — jouent dans la réalité un rôle plus important qu'il n'apparaît ici.

Compte tenu de ces réserves, il est possible à présent de replacer Godin parmi les villages administratifs du cercle de Koudougou. Le village appartient à la zone dense, mais, à l'intérieur de celle-ci, il se trouve en situation plutôt privilégiée par rapport à la « faim de terre », sans pour autant apparaître comme un cas d'exception. Il occupe une position très moyenne en ce qui concerne l'adoption des cultures nouvelles, mais se trouve parmi les plus touchés par les mouvements de migration en direction du pays gurunsi. Si l'on essaie de déterminer sa place dans une éventuelle hiérarchie, plusieurs données permettent de faire pour Godin l'hypothèse d'un rang assez élevé. Hypothèse seulement, car il n'a pas été fait d'enquête à ce propos. En prenant comme critère non pas les effectifs de la population, puisque le village est une fiction administrative, mais les services qui s'y trouvent implantés, Godin apparaît comme le village le plus « central » du canton de Ouologtenga. Relié aux autres unités de ce canton par une piste semi-carrossable, il est traversé par la route Koudougou-Yako, et cela lui a valu de fixer un marché périodique animé, la résidence du chef de canton et une école primaire. Seul le village de Tibrela — Ouologtinga pour l'administration — peut prétendre concurrencer Godin : on y trouve un marché, l'école rurale, et c'est là, dans le quartier de Naténga, que résidèrent jusqu'en 1926 (voir appendice I) les chefs du canton, et qu'aujourd'hui demeure encore une branche importante de la famille « princière ». Mais si l'on regarde au-delà des frontières cantonales, on voit qu'un échelon intermédiaire s'interpose entre Godin et la ville de Koudougou. En effet le petit centre d'Imassogo, à 7 km au nord par la route, possède des attributions plus nombreuses que Godin, et de niveau plus élevé. Le marché est plus fréquenté, l'école a six classes au lieu de trois, le chef coutumier est à la tête d'un « royaume », le Konkisténga. En outre c'est à Imassogo qu'on trouve un infirmier d'État et les différents services — église paroissiale, centre social et école de catéchistes — qu'offre le poste de mission. Cela dit, l'idée même d'une hiérarchie de villages en pays mossi mériterait d'être discutée, mais tel n'est pas l'objet de ce travail.

Les caractères que nous venons de dessiner pour Godin renvoient au problème de sa représentativité : était-il vraiment judicieux de choisir ce village comme lieu d'enquête approfondie ? Du point de vue des critères indiqués dans l'introduction (p. 13), il se détachait trop nettement du lot par son rang dans la hiérarchie des villages. Puisque l'on s'intéressait aux relations entre « faim de terre » et migrations, et qu'une certaine correspondance apparaissait entre ces deux faits au moins en ce qui concerne les mouvements à l'intérieur de la Haute-Volta, n'aurait-il pas mieux valu choisir un village où le lien apparaissait plus net, dans une zone où la pression démographique était plus forte et les problèmes donc plus aigus ? A la première considération l'on répondra que l'étude approfondie a porté sur Kumtaabo et non pas sur Godin : l'analyse, qui va suivre, de l'organisation coutumière du canton de Ouologtenga permettra de préciser cette distinction et d'en voir les conséquences quant à la représentativité. La seconde critique tomberait si l'on avait pu respecter le projet initial, qui était de comparer trois terroirs situés dans trois secteurs d'inégale densité. Lorsqu'il fallut, pour d'impérieuses raisons de temps, se limiter à l'un de ces trois villages, on choisit celui où l'enquête était la plus avancée, en sachant bien que ce n'était pas celui où elle pourrait être a priori la plus fructueuse.

### C. LE VILLAGE COUTUMIER DE KUMTAABO DANS LE CANTON (4) DE OUOLOGTENGA

#### C1. LES TRAMES DE L'ORGANISATION TERRITORIALE EN PAYS MOSSI (AVANT 1985)

En pays mossi le contrôle de la population et du territoire est, depuis la colonisation, le fait de deux hiérarchies tantôt rivales et tantôt complémentaires. Aux échelons supérieurs, le pouvoir administratif a découpé le territoire en unités qui doivent en partie leurs limites, mais en rien leurs responsables, à l'ancienne trame des commandements régionaux du pouvoir coutumier. Aux échelons inférieurs, les relations sont plus étroites entre villages administratifs et chefferies, et le maillage coutumier se fait plus fin que celui de l'administration, puisqu'il descend jusqu'au niveau du quartier alors que celle-ci, dans la désignation de ses interlocuteurs, ne va pas au-delà du village.

A l'échelle du village les deux hiérarchies politiques, nées toutes deux, à quatre siècles de distance, du droit de conquête, rencontrent un troisième pouvoir, celui des « prêtres de la terre » (5), héritiers par filiation ou par confiscation de l'alliance, de nature religieuse, nouée entre la terre et ses premiers occupants, et dont les origines se perdent dans la nuit des temps. Ces trois pouvoirs entretiennent avec l'espace des relations différentes. Pour l'administration, le village est un ensemble de gens qui figurent dans un même cahier de recensement et paient l'impôt par l'intermédiaire d'un même chef reconnu par elle. Le village n'a pas de signification géographique, sinon, à la rigueur, celle d'un lieu — à Kumtaabo c'est le marché — où se réunissent les chefs de famille convoqués par le chef de village et à la demande des autorités en vue d'un recensement, d'une vaccination, etc. L'autorité du chef coutumier est plus usuellement associée à l'idée de territoire, mais de façon en quelque sorte subsidiaire, comme corollaire du pouvoir qu'il exerce sur des hommes souvent regroupés dans l'espace. Par contre le *téngsoba* est prêtre d'une terre donnée, dont les limites peuvent être contestées mais sont relativement précises et ont une permanence plus grande que l'habitat. Ce territoire est désigné dans le Ouologtenga sous le nom de *tompeglém* et notre texte se conformera désormais à cet usage, mais il ne semble pas qu'il soit constant dans tout le pays mossi (6).

Les trois fonctions de chef administratif, de *naaba* et de *téngsoba*, peuvent être réunies entre les mains de la même personne mais il n'y a là rien de systématique. L'autorité coloniale avait choisi de s'appuyer sur les autorités politiques traditionnelles, dans la mesure où elles se montraient prêtes à collaborer ; l'indépendance fut suivie d'un effort pour limiter fortement le pouvoir de la hiérarchie coutumière, mais sans parvenir pour autant à la supprimer. Tantôt l'administration s'est contentée de reconnaître le chef désigné par la voie coutumière, tantôt elle a imposé un autre homme qui lui convenait mieux, avec pour résultat qu'il y avait désormais deux chefs dans le village, et que la population ne reconnaissait aucune autorité au second en dépit de son investiture officielle. Il peut y avoir aussi, à la suite de regroupements, plusieurs *nanamse* (pl. de *naaba*) coutumiers pour un seul village administratif, et l'inverse se produit également. Distinction ou conjonction — il n'y a jamais confusion — des fonctions de *téngsoba* et de *naaba* ont une origine plus ancienne. Elles remontent souvent aux temps de la conquête mossi, où le jeu des circonstances locales fit que tantôt les vainqueurs se jugèrent maîtres de confier les fonctions de *téngsoba* aux hommes de leur choix, voire de les garder pour

(4) La subdivision de Koudougou comportait à l'époque coloniale deux cantons administratifs, celui de Ramongo, qui correspondait au canton coutumier de même nom, et celui de Lalle, qui correspondait au reste de la subdivision et incluait donc le canton de Ouologtenga. Dans la suite du texte, le terme de canton désignera toujours le canton coutumier. Les termes de « groupement régional » ou « commandement régional » que proposent J.-M. KOHLER et G. REMY auraient l'avantage d'éviter toute ambiguïté, mais il a paru plus simple de privilégier l'usage courant. Comme le canton a disparu de la hiérarchie administrative, ce terme ne renvoie plus aujourd'hui, sauf spécification contraire, qu'à la hiérarchie coutumière, et son usage à propos du Ouologtenga n'a jamais paru prêter à confusion.

(5) « Prêtres de la terre » est la traduction du terme *moore téngsoba*. Mais tous ceux qui remplissent cette fonction n'ont pas droit à en porter le titre. Au Yatenga, M. IZARD (1975, p. 221) observe que les *téngsobanâmba* (pl. de *téngsoba*) forment eux aussi une hiérarchie ; mais J.-M. KOHLER (1971, p. 146) n'a rien constaté de tel dans le cercle de Yako, et nos observations rejoignent les siennes pour le Ouologtenga.

(6) On retrouve cet usage 40 km au nord, à Dakola, où J.-M. KOHLER note : « En tant que *ténga* la terre est l'élément matériel concret... Le terme *tempelem* désigne la terre *ténga* considérée comme l'être même de la terre, spatialement matérialisé par l'existence d'un territoire particulier. » (1971, p. 140). Mais pour G. REMY à Donsin : « Le *tempelem* est l'espace qui rassemble les terres cultivées proches de l'habitat. Il est vain de tenter de délimiter le *tempelem*. Il correspond, en gros, à l'ensemble de l'aire habitée. » (1972, p. 99 et p. 112). Nous n'abordons pas ici la question, traitée plus loin (pp. 45 à 48), des relations entre le *tompeglém* et l'espace correspondant au pouvoir politique du *naaba*.

eux-mêmes, tantôt les laissèrent entre les mains de ceux qui les détenaient à leur arrivée. Encore faut-il préciser qu'il peut y avoir un *naaba* pour plusieurs *téngsobanâmba* et inversement.

Le quartier forme le niveau inférieur de la hiérarchie politique coutumière ; c'est, dans la chaîne qui relie la famille élémentaire au chef de commandement régional, l'ultime relais pour les ordres venus de plus haut, la première instance pour les conflits personnels ou portant sur les terres. Il arrive qu'un village soit formé d'un seul quartier, ou qu'un quartier se subdivise en sous-quartiers, mais c'est l'exception. A ce niveau du contrôle sur la terre et les hommes se réalise l'unité du commandement : le chef de quartier n'a pas de pendant religieux ou administratif.

Les relations entre le quartier, le lignage (6 bis) et l'espace sont en principe simples. Dans le « modèle » présenté par M. IZARD (1975, pp. 242-243) le quartier est un segment de lignage localisé, qui occupe et possède un certain territoire. Il est homogène tant socialement que spatialement. Il n'est qu'une fraction à la fois d'un seul lignage et d'un seul terroir villageois. Il faut reconnaître que la réalité introduit bien des nuances par rapport à ce schéma. Un quartier peut correspondre à la totalité d'un lignage ; même dans ce cas les deux concepts restent distincts, et à chacun correspond un nom propre différent. Le quartier peut accueillir des étrangers qui continuent à se rattacher sur le plan familial et religieux à leur lignage d'origine, tout en dépendant désormais, politiquement et administrativement, de leurs nouveaux chefs de quartier ou de village. Il peut lui-même essaimer, dans des conditions analogues, vers des villages voisins ou plus lointains. La mobilité résidentielle s'accompagne ou non d'un changement dans la localisation des terres cultivées ; l'étranger peut continuer à exploiter les terres qu'il possède dans son village d'origine si elles sont proches, ou au contraire en obtenir de nouvelles, à titre précaire ou définitif, de ses nouveaux voisins. On observe assez souvent le passage progressif du statut d'étranger à un état d'assimilation complète, et cela d'autant plus vite et plus aisément que le village d'origine est plus éloigné et que des liens familiaux préexistent — les « étrangers » sont assez fréquemment neveux utérins — ou se nouent avec le quartier d'accueil. On retourne alors au schéma initial. Une telle évolution n'a cependant rien d'obligatoire et elle se fait en plusieurs générations ; aussi la réalité présente-t-elle le plus souvent toute une gamme de situations intermédiaires. La connotation géographique du terme de quartier renvoie alors à des espaces différents selon que l'on se réfère à la seule aire habitée ou à l'ensemble des terres, selon que l'on privilégie la définition lignagère ou la définition politique du *saka*. Dans ce dernier cas on peut avoir affaire à une entité territoriale d'un seul tenant, à condition de ne considérer que l'aire habitée — il semble plutôt rare que l'ensemble des terres forme un seul bloc — et que les habitations du quartier soient groupées.

Il n'était pas possible — faute de temps — de reconstituer la trame correspondant aux trois échelles et aux trois pouvoirs que nous venons de distinguer, ni pour le cercle de Koudougou pris dans son ensemble ni pour la seule subdivision centrale. Il était déjà plus réalisable d'identifier et d'essayer de cartographier les différents commandements régionaux en distinguant, comme J.-M. KOHLER l'a fait au nord de notre région (KOHLER 1971 et 1967), ceux qui ont acquis une certaine autonomie — les royaumes — et ceux qui sont restés dépendants à l'égard des autorités de Ouagadougou — les cantons. Ayant enquêté sur ce thème tout au début de nos expériences de terrain, nous nous sommes contentée de peu et ne pouvons à présent donner que des indications très partielles.

Dans la partie nord du cercle de Koudougou, celle qui correspond à la subdivision de Nanoro, J.-M. KOHLER (1967) a identifié le royaume de Konkistenga. Au centre et au sud, M. IZARD (1970, p. 273) cite les cantons de Poa, Sabou, Tiou et Lalle. Pour notre part, nous avons rencontré sur notre route deux autres cantons, ceux de Ramongo et de Ouologtenga. On nous a également cité comme résidences de chefs de canton Sourgou, Ouoro, Guirgo, Rogo, La et Namaguena. Nous nous sommes contentée d'interroger les *kom-beemba* (7) de Poa, de Ramongo, et du Ouologtenga. Cela permet de dresser la liste des villages sur lesquels s'étend, avec l'accord de l'administration, leur autorité, et de fixer approximativement les limites de leur territoire (cartes 15 et 16).

L'enquête a été plus approfondie pour le canton du Ouologtenga dont Kumtaabo fait partie. On trouvera l'historique du canton dans l'Appendice I. Pour rester fidèle aux objectifs de l'analyse déjà faite pour le cercle de Koudougou, on se limitera dans ce qui suit à l'examen de la place de Kumtaabo au sein de la mosaïque des villages administratifs, des villages coutumiers et des *tompeglém* de son canton. Tous les renseignements obtenus sont dus à l'obligeance du *kombere* de Godin.

(6 bis) Rappelons que le lignage est un groupe de parenté — patrilinéaire, patrilocal et exogame en pays mossi —, de profondeur et de taille variables, dont l'unité se fait autour du doyen de lignage et de l'autel des ancêtres.

(7) *kombere* (pl. *kombeemba*) : chef de canton coutumier.

C2. L'ORGANISATION TERRITORIALE DU CANTON DE OUOLOGTENGA (AVANT 1985)  
(tabl. 3 et carte n° 17)

Le nom même du Ouologtenga (8) en fait explicitement une unité territoriale. Des limites, plus « zones » que lignes précises, existent. Évoquant son *soolem* (9) le *kombere* entend par là autant le territoire que les hommes qu'il commande ; il réserve le terme de *weoogo* (10) à la composante spatiale du *soolem*, qui couvre une étendue d'environ 180 km<sup>2</sup> (11). Son commandement sur la terre n'est pas un droit de propriété au sens strict, mais va plus loin qu'un simple droit de juridiction : il peut, pour arbitrer des litiges fonciers, « confisquer » de façon provisoire ou définitive (12) les terres des plaignants, il n'a besoin d'aucune autorisation du propriétaire pour créer un champ sur une terre inexploitée depuis longtemps, il a un droit de regard sur la mise en valeur des terres — rares — encore non appropriées. Son contrôle sur les 10 684 habitants (11) du canton (recensement de 1970) est beaucoup plus serré : il l'exerce par l'intermédiaire de huit chefs de village, en se réservant pour lui-même les fonctions de *naaba* dans le village où il réside. Ces neuf villages coutumiers s'échelonnent d'ouest en est sur environ 25 km le long d'un chemin au tracé peut-être ancien et élargi à l'époque coloniale. Ce sont : Bousin, Kikikogo, Lilboure, Godin (13), Kumtaabo (14), Nyandinguin, Tibrela et Some. En l'absence d'un levé de l'habitat pour tout le canton, il faut se fier au jugement de plusieurs « anciens » pour estimer que les villages sont relativement bien individualisés ; si, à part Bousin et Kikikogo, ils forment une seule nébuleuse d'enclos s'étirant d'est en ouest, du moins se succèdent-ils en bon ordre, les enchevêtrements étant rares et limités aux marges.

Cette trame ne remonte pas telle quelle à la conquête mossi. La fondation de Kumtaabo lui est postérieure (p. 33 et App. I). Lilboure est un ancien quartier de Godin devenu autonome à la suite d'un déplacement général — quoique de faible amplitude — de ses membres vers l'ouest. Nyandinguin s'est détaché, à une date inconnue, de Kumtaabo. L'évolution ne s'est pas faite uniformément dans le sens d'un fractionnement, des fusions se sont parfois produites, dont la tradition a gardé le souvenir en ce qui concerne l'actuel quartier de Tûnu-naab-yiri. Ses membres sont des *ninise*, installés dès avant la conquête mossi à quelques kilomètres de leur habitat actuel. Pour des raisons inconnues ils déménagèrent en bloc il y a plus d'un siècle pour se joindre aux villageois de Tibrela. Ils perdirent à la suite de ce fait leur autonomie politique, mais leur actuel chef de quartier a gardé le titre de *naaba*.

Parmi les différents groupes constitutifs (15) de la société mossi, au sein desquels se distinguent plus particulièrement les *nakomse*, descendants des conquérants fondateurs des royaumes mossi, et les *têngbiisi*, descendants des premiers occupants du pays, aucun ne paraît avoir accaparé le pouvoir politique au niveau du village. Si l'on met de côté la chefferie de Godin, détenue par le *kombere*, les huit autres *nanamse* sont souvent (5 cas) *sikobse* (15 bis), mais aussi *talse* (1 cas) *nyôyôase* (1 cas) ou *nakomse* (1 cas, à Kumtaabo). Il est remarquable que le statut de *nakomse* ne donne aucun privilège en matière d'accès au pouvoir, sauf, et c'est le cas de Kumtaabo, pour ceux qui se rattachent aux fondateurs du Ouologtenga. Il faut d'ailleurs dire

(8) Le suffixe *-tênga* se retrouve souvent dans les noms de royaumes ou de cantons, il désigne alors la terre entendue comme territoire.

(9) *soolem* : possession, bien.

(10) *weoogo* : litt., la brousse.

(11) Étendue et peuplement du Ouologtenga sont du même ordre de grandeur que ceux du canton de Batono étudié par J.-M. KOHLER (1971, pp. 34 et 37) dans le cercle de Yako.

(12) Lorsque le *kombere* n'arrive pas à mettre d'accord les plaignants, il confisque d'habitude ces terres pour quelques années et les restitue ensuite en faisant part égale entre les parties. Mais il arrive aussi qu'il les garde pour se constituer une « réserve », moins pour son propre usage que pour pouvoir les concéder à d'autres. C'est par exemple ce qui lui permit de favoriser l'installation à Kumtaabo de catéchistes tout en gardant un certain contrôle sur leur activité.

(13) Godin serait la forme francisée de *goté*, pluriel de *gogo*, et signifierait « brousse boisée ».

(14) Kumtaabo signifierait « il faut pleurer pour arriver jusqu'ici », en référence aux craintes que provoquait, au moment de la conquête, la perspective de rencontrer des difficultés avec les Gurunsi proches.

(15) On s'est conformé dans le texte aux distinctions reconnues par J.-M. KOHLER (1971, pp. 30-31) car elles correspondent à la terminologie qui a cours dans le Ouologtenga. Le terme de *talse* reste cependant ambivalent : tantôt il désigne tous ceux qui n'ont pas le statut de *nakomse*, tantôt il concerne un groupe plus restreint. C'est au deuxième usage que l'on se réfère ici.

(15 bis) Sur les 35 quartiers dénombrés dans le Ouologtenga, 15 sont constitués de *sikobse*.

que les autres lignages *nakomse*, qui sont d'origines diverses, ne sont pas considérés à la cour du *kombere* comme tels ; on y estime plutôt qu'ils se sont octroyé un statut qu'ils ne possédaient pas au départ.

La trame des *tompeglêm* se superpose partiellement à celle des villages. Ils sont huit, et non neuf, à se succéder d'ouest en est : Kolsgo, Kikikogo, Weyiini, Kumtaabo, Nyandinguin, Gninga, Tibrela et Some. Six de ces huit noms nous sont déjà connus, le mystère des deux autres est facile à éclaircir. Kolsgo est l'ancien nom gurunsi de Boulsin (16), et le *tompeglêm* de Weyiini correspond aux deux villages de Godin et Lilboure, dont on sait qu'ils ne faisaient qu'un autrefois. Il tient son nom du lieu-dit où s'installèrent les fondateurs du Ouologtenga à leur arrivée dans la région, et qui se trouve sur son territoire. Un neuvième *tompeglêm* frange au nord ceux de Nyandinguin et Gninga, et est actuellement occupé par des gens qui se rattachent à ces deux villages ou à celui de Kumtaabo. Il porte le nom de Tûnu et correspond à l'ancien habitat des membres du quartier de Tûnu-naab-yiri. Ces derniers ont totalement déserté leur ancien *tompeglêm*, mais leur *tûnunaaba* continue à y officier comme *têngsoba*.

Pas plus que les fonctions de *naaba*, celles de *têngsoba* ne sont accaparées par un groupe socio-ethnique particulier. Certes, les *sikobse* forment plus de la moitié des cas (5 sur 9), mais on trouve également un *nyôyôase*, des *nakomse* (2 cas) et un *nininga* (sing. de *ninise*). Seuls les *sikobse* et *ninise* ont droit au titre de *têngsoba*, les autres doivent se contenter de la fonction. On constate à nouveau que les équations *nanamse* = *nakomse* et *têngsobanâmba* = *têngbiïsi* ne sont pas vérifiées. Dans le Ouologtenga les *têngbiïsi* sont représentés par les *ninise* de Tûnu-naab-yiri et de Ruur-naab-yiri : les premiers ont gardé leurs fonctions religieuses, alors qu'ils ont abandonné leur *tompeglêm*, les seconds les ont perdues sans avoir pour autant déménagé. Il y a d'ailleurs d'autres cas d'instabilité des fonctions de *têngsoba* dans le Ouologtenga : pour Weyiini, elles passèrent, à l'initiative du *kombere*, des Kagambega de Lilboure aux Yameogo de Moroyiri lorsque les premiers se détachèrent du village de Godin ; par la suite, trouvant leur nouvelle charge trop lourde, les Yameogo s'empressèrent de la transmettre aux actuels détenteurs, les Zoundi.

La correspondance, actuelle ou ancienne, entre la trame des villages coutumiers et celles des *tompeglêm* suggère deux hypothèses. L'une est que la seconde trame est plus ancienne et plus stable que la première. L'autre est qu'il y aurait, au moins à l'origine, une stricte superposition entre le territoire du *tompeglêm* et l'espace correspondant au village coutumier, et donc que le pouvoir des *nanamse* aurait, sinon un contenu, du moins un contour territorial défini. Il ne faut cependant pas pousser ces hypothèses trop loin pour le moment. Certes, les *tompeglêm* de Tûnu et de Weyiini ont résisté à la fusion ou au fractionnement des villages coutumiers correspondants. Mais comment se fait-il alors que l'on trouve deux *tompeglêm* distincts pour Kumtaabo et Nyandinguin ? D'autre part l'on ne saurait affirmer que le pouvoir du *naaba* a ou a eu une définition territoriale, si l'on n'en trouve pas trace dans les pratiques actuelles ou dans la tradition : constate-t-on par exemple que la mobilité des enclos, en les faisant changer de *tompeglêm*, a toujours modifié, comme ce fut le cas pour Tûnu, les allégeances politiques ? Il n'a pas été possible d'aborder ces questions à propos de chaque unité villageoise, on pourra seulement les examiner pour Kumtaabo, ce qui sera fait plus loin (pp. 45 à 48).

La correspondance entre autorité politique et religieuse est moins forte pour les personnes que pour les noms et l'ordonnement dans l'espace. *Têngsoba* et *naaba* ne sont une seule et même personne que dans quatre cas (tabl. 2) : à Some, Tibrela, Kumtaabo et Boulsin, et encore pour Boulsin n'est-ce qu'occasionnel (17). Il eût fallu examiner en détail l'histoire de chaque village pour rendre compte aussi bien des cas de conjonction que des cas de dissociation. On peut cependant observer deux tendances contraires. L'une va vers la disjonction et est le fait du *kombere* : lors de la formation des chefferies de Lilboure et Nyandinguin, il se garda bien de conserver ses fonctions religieuses au lignage de Lilboure qui accédait au pouvoir, et à Nyandinguin de confier le *naam* (18) au lignage qui contrôlait le *tompeglêm*. Politique systématique ou jeu de circonstances ? La question reste ouverte. Les villageois de leur côté semblent préférer l'union des deux fonctions : à Tibrela et Some elles reviennent au même lignage, mais rien n'oblige à ce qu'elles soient remplies par la même personne

(16) Ce village comprend encore maintenant des familles plus ou moins mossisées. Certains indices donnent à penser que les lignages Kagambega de Boulsin, Kikikogo, et Lilboure, considérés actuellement comme *sikobse*, ont une origine en partie gurunsi : leurs doyens de lignage se font tous enterrer à Boulsin, au lieu-dit Kolsgo-Kudgo, c'est-à-dire « vieux Kolsgo ».

(17) A Boulsin l'ensemble du lignage détient le « pouvoir » religieux mais seul un segment de lignage a le pouvoir politique : le *naaba* n'est en même temps *têngsoba* que s'il se trouve être aussi le plus ancien de tout le *buudu* (= lignage), et ce cas n'est pas usuel.

(18) *naam* : le pouvoir.

TABLEAU 3  
L'organisation territoriale du canton de Ouologtenga en 1970  
Habitants en 1970 : chiffres du recensement officiel  
Total pour le canton : 10 477  
Pour la subdivision centrale : 50 076

○ lignage détenant l'autorité administrative  
+ lignage détenant l'autorité politique  
□ lignage détenant l'autorité religieuse  
■ lignage cumulant les 3 fonctions

Village administratif	Village coutumier	Tompeglêm	Quartiers	Nom du lignage (= <i>sondre</i> (1))	Appartenance socio-ethnique (2)	Remarques
Boulsin 1 078 hab.	Boulsin	Kolsogo	1 seul	Kagambega ■	<i>sikobse</i>	Lignage composite, formé de plusieurs branches ayant des coutumes (masques, circoncision) différentes.
Kikikogo 903 hab.	Kikikogo	Kikikogo	Mortoro	Sulli +	<i>sikobse</i>	
			Boken	Kagambega □	<i>sikobse</i>	Lignage originaire de Boulsin, ayant transité par Lilboure.
	Lilboure 581 hab. recensés en 1966		1 seul	Kagambega +	<i>sikobse</i>	Autochtones.
Godin- Ouologtenga 4 695 hab.	Godin 741 hab. recensés en 1966	Weyîni	Nayiri	Kabore ⊕	<i>nabiisi</i>	Détiennent la chefferie au niveau cantonal
			Tengsoyiri	Zoundi □	<i>sikobse</i>	
			Goungin	Zongo	<i>nakomse</i>	Originaires de Bolgo.
			Mogyiri	Yameogo	<i>sikobse</i>	Originaires de Nandiala : forgerons ( <i>sâaba</i> )
	Kumtaabo 1 425 hab. recensés en 1970, 1557 en 1966	Kumtaabo	Toegnaayiri	Kabore ⊞	<i>nakomse</i>	
			Sodomténg-yiri	Kabre	<i>talse</i>	Originaires de la région de Ouagadougou, où ils étaient <i>tâsobanâmba</i> (3). Étape intermédiaire à Bolgo (Lalle).
			Setyiri	Kabre	<i>mo-wââgo</i>	Originaires de Wera, demeure actuelle du masque.
			Tâmpuuré	Yameogo	<i>sikobse</i>	
			Silmiig-yiri	Kabore	<i>talse</i>	Originaires de la région de Ouagadougou (Sourgou).
			Ruur-naab-yiri	Zoundi	<i>ninise</i>	Autochtones, originaires de Gninga.
		Pôgyiri	Ouedraogo	<i>sikobse</i>	Originaires de la région de Ouagadougou. Étapes intermédiaires à Kindi puis Tibrela et Godin.	
	Nyandinguin 993 hab. recensés en 1966	Nyandinguin	Wémbyiri	Sourou-wema +	<i>talse</i>	sont <i>wémba</i> (4)
			Nyandinguin	Kabore □	<i>nakomse</i>	Originaires de Samba (cercle de Yako).

TABLEAU 3 (suite)

Gninga 1 492 hab.	Gninga	Gninga	Ouirayiri	Sampoudgou	<i>nakomse</i>		
			Oualogo	Tiendrebeogo	<i>nakomse</i>	Sont en fait <i>talse</i> , <i>tâsobanâmba</i> du chef de canton, mais se disent <i>nakomse</i> .	
			Kougsin	Tiendrebeogo	<i>nakomse</i>		
			Outigue	Nakielle	<i>nyôyôbase</i>	Seraient en fait des <i>sikobse</i> , originaires de Saô.	
			Gningsouka	Koama	⊕	<i>sikobse</i> ?	
			Tengsobiyiri	Koama	□	<i>sikobse</i> ?	
Ouologtinga 1 000 hab.	Tibrela	Tibrela	Tibrel-naabyiri	Kamba	■	<i>sikobse</i>	
			Batangyiri	Koama		<i>sikobse</i>	
			Goungin	Yameogo		<i>sikobse</i>	
			Natênga	Kabore		<i>nakomse</i>	Le quartier regroupe une branche de la famille « princière » dirigeant le canton, évincée de la succession en 1926. La plupart de ses membres sont recensés à Godin, et tous sont sous l'autorité directe du chef de canton, bien que résidant à Tribela.
			Yarsyiri	Guire		<i>yarse</i>	Tous musulmans.
			Bonmoore	Rouamba		?	
			Tûnu-naabyiri	Yameogo	□	<i>ninise</i>	Autochtones. Le chef de lignage a la responsabilité du <i>tompeglêm</i> de Tûnu et le titre de <i>tûnunaaba</i> . Aucun membre du lignage ne réside ni ne cultive à Tûnu.
Some 1 516 hab.	Some	Some	Somenaabyiri	Zongo	■	<i>nyôyôbase</i>	Sont arrivés avec Naaba Weytini, fondateur du Ouologtenga, dont ils étaient les <i>tâsobanâmba</i> .
			Gouimnaabyiri	Tiendrebeogo		<i>nakomse</i>	Idem. Se disent <i>nakomse</i> alors que sont en fait <i>talse</i> . Une partie du lignage réside à Gouim, village voisin où il détient la chefferie. Gouim faisait partie du Ouologtenga et en a été détaché à l'époque coloniale.
			Pissi	Kombassere		<i>sikobse</i>	Originaires de Poa.
			Zimidi	Yameogo		<i>sikobse</i>	Originaires de Poa.
			Kalegayiri à Rakalo	Zongo		<i>nyôyôbase</i>	
		Tûnu	Voir texte p. 27				

(1) Dans le Ouologtenga, les *soanda* (sing. *sondre*) sont héréditaires et ne sont modifiés qu'en cas d'alliance étroite ou d'intégration à un autre lignage.

(2) Définition et signification des groupes socio-ethniques : J.-M. Kohler, 1971, pp. 30-31 et M. Izard, 1975, pp. 220-224.

(3) *Tâsoba*, pl. *tâsobanâmba* = chef de guerre.

(4) Les *wêmba* étaient autrefois chargés d'implorer le pardon en faveur des inculpés passibles de la peine capitale.

puisque les modes de désignation sont différents (19) ; on s'arrange toujours en fait pour élire comme *naaba* celui que les règles coutumières ont déjà fait *téngsoba*. Kumtaabo est en définitive le seul village où l'union des deux fonctions est systématique, et le doyen du lignage Kabore de Toègnaabyiri les détient toutes deux « de droit ». En effet, pour des raisons qui tiennent à l'histoire du Ouologtenga (Appendice I), le *toègnaaba* (20) échappe au mode de désignation usuel des chefs : il n'y a pour lui aucune élection ni intronisation par le *kombere*, la charge de *naaba* revient automatiquement au plus ancien du lignage, selon la même règle que celle qui gouverne la transmission du pouvoir religieux.

La troisième trame du Ouologtenga, celle des villages administratifs, ne nous retiendra pas. Ses caractères se retrouvent dans tout le pays mossi et nous les avons déjà signalés : regroupement éventuel de plusieurs villages coutumiers — c'est ici le cas de Godin-Ouologtenga qui groupe quatre chefferies —, reconnaissance usuelle du chef coutumier comme responsable chargé de lever l'impôt et de transmettre les instructions officielles, sauf lorsque le trop grand âge du *naaba* ou des relations difficiles avec lui amènent le chef de subdivision à confier les tâches administratives à un autre homme du même lignage ou d'un lignage différent. Ce dernier cas ne se rencontre dans notre canton qu'à Kikikogo, et il n'entraîne pour le *naaba* aucune perte d'autorité sur les villageois, dont il reste le seul chef reconnu.

Les deux trames territoriales qui jouent un rôle dans la vie des habitants du Ouologtenga et de toute la « région de Koudougou » sont, lorsqu'on se place à l'échelle du village, celles des chefferies coutumières politiques et des *tompeglém*. A la fin de l'étude sur la différenciation interne du cercle de Koudougou, nous avons situé le village administratif de Godin — et donc Kumtaabo qui en fait partie — à un rang assez élevé dans la hiérarchie des villages, et cette place lui donnait un caractère peu représentatif de la situation commune. A présent que nous avons replacé Kumtaabo dans l'organisation territoriale du Ouologtenga, ce village coutumier nous paraît beaucoup plus ordinaire. L'école et la résidence du chef de canton sont à Godin et non à Kumtaabo. Le marché est à la frontière des deux villages. Avec ses 1 557 habitants déclarés lors du recensement de 1966 Kumtaabo apparaît certes comme le village le plus peuplé du canton (tabl. 3), mais sa taille est du même ordre que celle de Godin et de Gninga, elle ne vaut qu'une fois et demie celle de quatre autres villages, et trois fois celle du plus petit. Sa seule originalité réelle au sein du canton consiste dans le taux élevé des départs de familles vers d'autres régions rurales du pays : 10 % de la population totale ont quitté de cette façon le village entre 1966 et 1970, c'est le double du taux que nous avons obtenu pour l'ensemble du village administratif de Godin. Dans aucun village du canton des départs de ce type ne représentent une telle ponction, et pour l'ensemble des environs de Koudougou nous n'avons trouvé une valeur analogue qu'aux confins du pays Nouna, à Godin dans la subdivision de Sabou. Cette particularité se répercute sur les données des recensements : entre 1966 et 1970, on passe de 1 557 à 1 447 habitants pour le « quartier Toègnaabyiri » qu'est, pour l'administration, Kumtaabo. Une telle diminution est surprenante, tant par le fait même — tous les autres villages du canton, à part Gninga, connaissent une croissance plus ou moins importante — que par son ampleur : elle est de 7 %. Cependant ces comparaisons elles-mêmes incitent à la prudence dans l'interprétation des chiffres : à Gninga, où les départs furent bien moindres, on enregistre une chute de 14 %, tandis qu'au village voisin de Some la croissance est de 18 % ! Il y eut là bien plus vraisemblablement un transfert d'écritures qu'une évolution démographique foudroyante. A Kumtaabo même, l'importance des départs peut tout aussi bien être interprétée comme l'effet d'un enregistrement groupé de départs qui furent en réalité beaucoup plus étalés. Une dernière originalité de Kumtaabo réside dans le statut particulier de ses *nananse*, apparu ici à travers leur mode de désignation. On verra par la suite que ce fait n'a qu'une importance secondaire. Nous pouvons donc être relativement optimiste quand à la « représentativité non statistique » de notre spécimen par rapport à l'ensemble des villages de la région de Koudougou, et plus particulièrement de ce que nous avons appelé la zone dense : au sein d'une gamme qui reste assez variée, Kumtaabo ne fait pas figure d'exception ; sauf peut-être en ce qui concerne les mouvements de colonisation internes à la Haute-Volta, c'est « un village comme tant d'autres ».

(19) Le *naaba* est « élu » parmi plusieurs prétendants possibles à l'intérieur d'un même lignage, avec une préférence pour la filiation en ligne directe (le fils aîné succède au père). Le *téngsoba* est toujours le *buud kasma*, c'est-à-dire le doyen de lignage, l'ancienneté étant établie en fonction de l'âge à Kumtaabo et dans les villages du Ouologtenga situés plus à l'est, en fonction du rang (le frère cadet succède au frère aîné même si celui-ci a un fils plus âgé) pour Weyiini, Kikikogo et Kolsgo.

(20) *toègnaaba* : titre du *naaba* de Kumtaabo. Le préfixe *toèg-* vient du mot *toèga* (= baobab en *moore*). C'est au pied d'un arbre de cette espèce, au lieu-dit par conséquent Toèga (carte n° 21), que vint s'installer le fondateur de la chefferie.

## CHAPITRE II

### KUMTAABO, UN TERROIR ?

LES HABITANTS DE KUMTAABO, UNE COMMUNAUTÉ RURALE ? || LE TERRITOIRE DE  
KUMTAABO, UNE ENTITÉ SPATIALE ? || CONCLUSION.

**K**UMTAABO, un terroir ? On pourrait douter a priori qu'il vaille la peine de se poser une telle question. Puisque l'on exige pour le terroir une certaine cohérence à la fois sociologique et territoriale, n'est-elle pas donnée d'emblée par le fait que Kumtaabo est en même temps village coutumier et *tompeglém* ? L'évidence n'est qu'apparente. Étudiant la région de Yako, une cinquantaine de kilomètres au nord du Ouologtenga, J.-M. KOHLER constate : « Dans cette région du Mossi, les déterminations politiques n'ont généralement pas été assez puissantes pour fonder l'unité et la cohésion des localités, et en faire de véritables villages. » (J.-M. KOHLER, 1971, p. 32). Par contre « les quartiers se caractérisent par des relations sociales intenses, ils sont dotés d'un équipement sociologique plus important que les localités » (J.-M. KOHLER, 1971, p. 33). Pourtant, lorsque nous avons demandé ce qu'était Kumtaabo, personne n'a hésité : jeunes ou vieux, hommes ou femmes, pour tous c'était l'ensemble de sept quartiers Toègnaabyiri, Sôdômtengyiri, Setyiri, Tâmpuuré, Ruur-naab-yiri, Pôgyiri, et Silmiig-yiri, réunis sous le commandement du *toègnaaba*. J.-M. KOHLER reconnaît d'ailleurs que les localités dont il parle « présentent une étoffe sociologique d'une densité et d'une richesse variable. Tantôt elles ne forment que la somme arbitraire de hameaux disparates [...] tantôt elles constituent des entités sociales organisées et cohérentes, non seulement inscrites dans un même espace aménagé, mais fondées sur des croyances, des rites et des formes de vie communautaire propres et sur une conscience historique d'appartenance à une communauté locale particulière » (J.-M. KOHLER, 1971, p. 32). A quel type se rattache Kumtaabo ? La « délimitation » du village, citée plus haut, que donnent ses habitants nous fut dès le début des enquêtes l'indice d'une certaine cohésion sociale. Mais jusqu'où allait celle-ci ? Et dans quel « espace aménagé » s'inscrivait-elle ? Cherchant à circonscrire ce dernier, nous peinions. Chaque nouvel été passé sur le terrain nous obligeait à modifier les limites de cet espace, trop tôt et imprudemment fixées à partir de critères de paysage, et à découvrir qu'il était à la fois moins homogène qu'on ne l'avait cru et plus qu'on n'en était venu à le craindre [...] L'évidence du terroir ne cessait de se dérober pour réapparaître et se dérober encore. D'où la nécessité de contrôler de façon relativement approfondie l'adéquation du concept à la réalité de Kumtaabo.

Comme le suggérait le texte cité plus haut, la cohésion sociale du village a été appréhendée autant à partir de l'histoire commune que des relations intra-villageoises actuelles. La cohésion territoriale a été envisagée, de son côté, à partir de l'examen des différents espaces qui forment le cadre de vie du groupe et auxquels ses membres se réfèrent lorsqu'ils nous disent « où » est Kumtaabo. Au cours de notre analyse, nous éviterons d'utiliser le terme de « terroir » puisque cette analyse a précisément pour but d'établir — ou d'infirmer — la pertinence de son emploi à propos de Kumtaabo. Nous continuerons de parler de « village » pour désigner l'ensemble des familles qui reconnaissent l'autorité du *naaba* local. Un simple coup d'œil sur la carte de l'habitat (carte n° 18) rappelle que l'emploi de ce terme ne saurait, en pays mossi, évoquer l'image d'un groupe compact d'habitations. Pour désigner l'étendue correspondant au village, nous parlerons de territoire si cette étendue est définie par un pouvoir unique (individuel ou collectif) qui s'y exerce, et simplement d'espace dans les autres cas.

## A. LES HABITANTS DE KUMTAABO, UNE COMMUNAUTÉ RURALE ?

### A1. UNE COMMUNAUTÉ DE DESTIN ? LA CONSTITUTION DU VILLAGE DE KUMTAABO

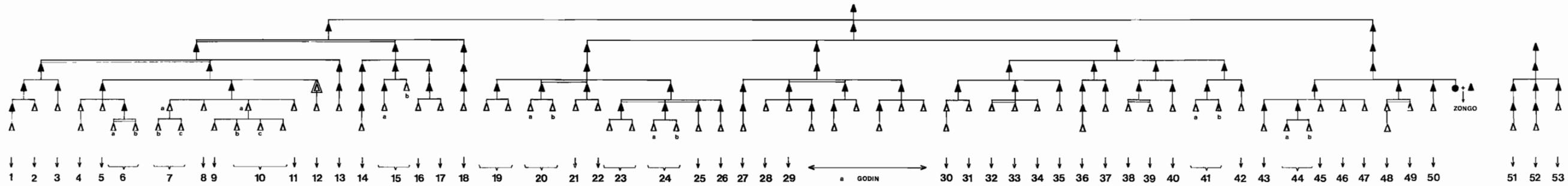
#### Les sources

Notre seule source ne peut être que la tradition orale. Nous l'avons recueillie auprès de certains chefs de famille, des chefs de quartier, du chef de village et du chef de canton assisté d'un certain nombre d'« anciens ». Nous avons essentiellement interrogé sur l'origine des quartiers, l'ordre d'arrivée de leurs fondateurs, les causes de certains déplacements dans l'espace. Nous avons également essayé de reconstituer la généalogie des différentes familles (1) en remontant le plus loin possible dans le temps, afin de mieux comprendre les relations à l'intérieur des quartiers et des lignages. A cette occasion nous avons pu à notre tour vérifier combien juste est l'affirmation, aujourd'hui classique, selon laquelle « chaque vieillard qui meurt est une bibliothèque qui brûle ». Ayant interrogé le « vieux » de Tâmpuuré quelque temps avant sa mort, nous avons voulu, après celle-ci, vérifier certains détails auprès du nouveau chef de quartier : en dépit de toute sa bonne volonté, celui-ci ne put rien nous dire de ce qui remontait plus loin que son expérience personnelle, l'histoire de son quartier était morte avec son prédécesseur.

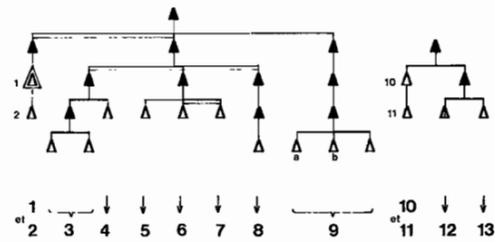
Sur les arbres généalogiques que nous avons dressés (fig. 1) nous n'avons retenu, sauf exception, que les hommes mariés résidant en 1970 au village et leurs ascendants masculins en ligne directe. Mis à part un nombre limité d'étrangers arrivés dans les cinquante dernières années, tous les membres d'un même quartier disent appartenir au même lignage et inversement. Cependant dans de nombreux cas nous ne sommes pas arrivés à reconstituer l'arbre unique qui rattacherait chacun des membres actuels d'un même *buudu* à un ancêtre commun, et cette difficulté est indépendante de la taille du quartier. Comme par ailleurs nous n'avons perçu qu'un seul cas de segmentation institutionnalisée pour les sept lignages considérés, on peut expliquer les solutions de continuité des arbres généalogiques par deux hypothèses nullement exclusives l'une de l'autre :

(1) Par le terme de famille nous entendons ici la famille nucléaire, formée d'un homme marié, de sa ou de ses femmes, et de leurs enfants non mariés. S'y ajoutent divers types de dépendants : des frères, neveux ou nièces célibataires ; des veuves, des fils ou frères momentanément veufs ou abandonnés par leur femme. La figure 1 montre qu'il y a souvent coïncidence entre famille et unité résidentielle : 79 % des enclos sont monofamiliaux, les autres comprennent deux, trois ou quatre familles.

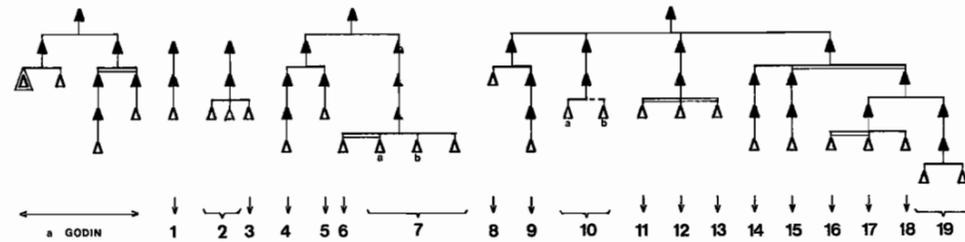
① lignage KABORE (quartier TOËGNAABYIRI)



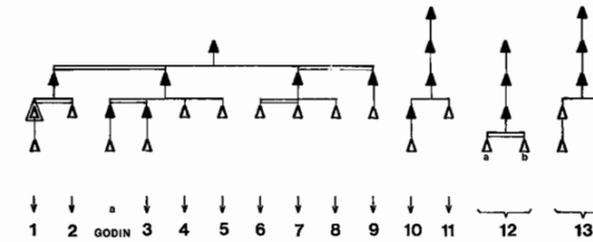
② lignage KABORE (quartier SILMIIG - YIRI)



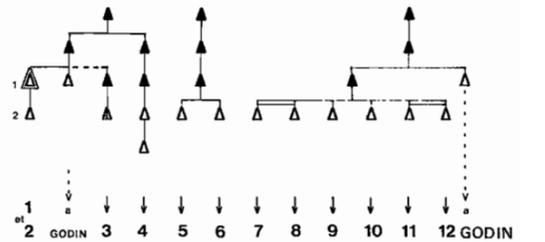
③ lignage KABRE (quartier SÔDÔMTËNGYIRI)



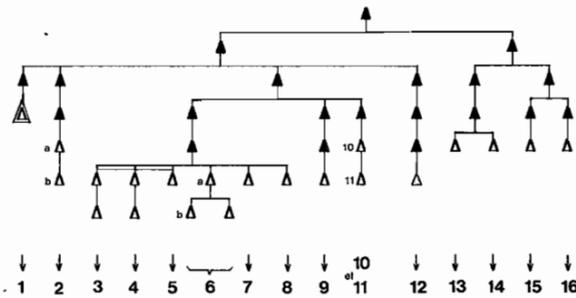
④ lignage KABRE (quartier SËTYIRI)



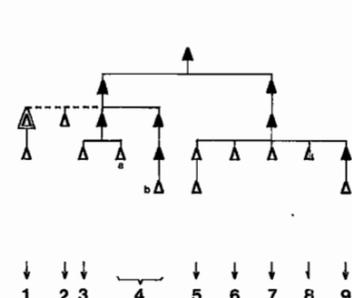
⑤ lignage OUEDRAOGO (quartier PÔGYIRI)



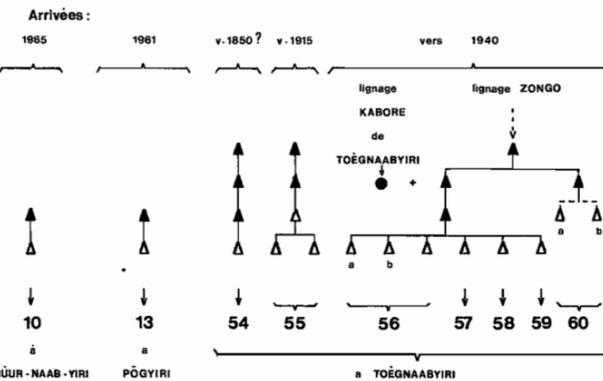
⑥ lignage YAMEOGO (quartier TÂMPÛURË)



⑦ lignage ZOUNDI (quartier RÛUR - NAAB - YIRI)



DIVERS ETRANGERS



LEGENDE

- ▲ homme marié décédé
- △ homme marié (ou veuf ou séparé) vivant et présent avec femmes et enfants en 1970 (saison des pluies)
- ◻ homme célibataire présent en 1970 et chef d'enclos ou d'exploitation
- ◻ chef de lignage
- femme décédée
- filiation en ligne paternelle
- - - filiation en ligne maternelle, vraisemblable mais non certaine
- △△ fils d'un même père et d'une même mère
- 1 n° de code pour les enclos
- a lettre de code pour les différentes exploitations d'un même enclos

Fig. 1 — Généalogie des sept lignages de Kumtaabo

appauvrissement de la « mémoire familiale », ou adjonction au *buudu* de familles étrangères aujourd'hui complètement assimilées.

Un autre problème que nous avons rencontré est celui des divergences, voire des contradictions entre les différents récits recueillis concernant l'origine des quartiers et leurs relations. Il n'y a pas à Kumtaabo de griots responsables de la mémoire collective. Mais la raison essentielle des contradictions vient du rôle joué par la tradition dans la vie actuelle du village : elle sert à justifier certaines prérogatives, certaines coutumes comme par exemple l'ordre des préséances, et pour peu qu'il y ait un désaccord en ces matières, il devient évident que les faits du passé sont réinterprétés par chacun en fonction des ambitions du présent et servent à renforcer celles-ci. Quelle est donc la fiabilité d'une tradition qui s'explique par les situations actuelles autant qu'elle explique celles-ci ? Dans certains cas il est impossible de trancher. Dans d'autres il a paru logique de privilégier une version par rapport à une autre, à partir de trois types d'arguments, dont nous ne donnerons pas chaque fois le détail : la convergence de plusieurs témoignages dont certains très extérieurs aux conflits actuels, la cohérence entre cette version et d'autres traditions, la diversité des coutumes — dont on sait qu'elles sont plus rigides que leurs interprétations — qu'elle permet d'éclairer.

### Les trois étapes de la formation du village

La première est celle de la fondation ; et tout de suite deux traditions s'affrontent. Pour le *toègnaaba*, comme pour tous les membres de son lignage, le fondateur du village fut leur ancêtre commun, un nommé Tenga, fils aîné d'un *kombere* du Ouologtenga. Il avait été écarté de la chefferie de canton au profit de son cadet Tembi « parce qu'il était lépreux », et il reçut en dédommagement le commandement du village de Kumtaabo créé pour la circonstance. Quittant la famille princière alors installée à Gninga, il vint s'installer au lieu-dit Toèga (note 20, p. 30), d'où le nom de *toègnaaba* qui lui fut donné et qu'adoptèrent tous ses successeurs. Il fonda le lignage Kabore qui forme l'actuel quartier Toègnaabyiri, et le village de Kumtaabo s'étoffait peu à peu grâce à l'installation d'étrangers qui furent à l'origine des six autres quartiers. Cinq de ces quartiers acceptent un tel récit, mais le sixième le conteste radicalement. Les Zoundi de Ruur-naab-yiri se disent *ninise*, originaires de Gninga et installés dans le secteur de Kumtaabo dès avant la conquête mossi (Appendice I). Selon leur version des événements, ils perdirent d'abord leur indépendance à l'arrivée de Naaba Weyfîni, fondateur du Ouologtenga, puis leur autonomie politique à l'intérieur du canton par l'installation de Tenga. Ils étaient à cette époque installés au lieu-dit Ruure (carte n° 21) et leur chef portait le titre de *ruurnaaba*. Il put garder ce titre et le transmettre à ses successeurs, mais il perdit tout pouvoir politique au profit de Tenga : les doyens du lignage *nininga* ne furent plus désormais que de simples chefs de quartiers. Ils perdirent aussi, avec peut-être un certain décalage dans le temps, leur rôle de prêtres de la terre (p. 50) ; leur « déchéance » apparaît ainsi plus complète que celle de leurs homologues de Tûnu (pp. 26-27).

Comment départager ces deux traditions ? Elles ont en commun de reconnaître à Tenga le rôle de fondateur de l'actuelle unité socio-politique de Kumtaabo. Mais fut-il le premier occupant de l'espace correspondant, comme le prétendent ses descendants ? Seule la tradition des Zoundi, confirmée par les « anciens » de la cour du *kombere*, permet de comprendre non seulement le titre du *ruurnaaba*, mais aussi une relative indépendance de son comportement à l'égard du *toègnaaba* (p. 40), certaines coutumes, et certaines particularités de la trame foncière. Cette tradition, en outre, rejoint celle qu'a relevée J.-M. KOHLER dans la région de Yako, où l'on observe la même antériorité des *ninise* et le caractère progressif de leur éviction-assimilation (J.-M. KOHLER, 1971, pp. 24-25). C'est pourquoi l'on peut penser que le « commandement » de Kumtaabo fut, dès sa fondation par Tenga, constitué de deux lignages. Quant à dater cet événement, nous ne nous y hasarderons pas. Tout ce que l'on peut dire est qu'il fut postérieur au 16<sup>e</sup> siècle (fondation du Ouologtenga) et antérieur à la fin du 18<sup>e</sup> siècle, époque où l'on voit le *toègnaaba* commander déjà plus de deux quartiers.

La deuxième étape de la formation du village est celle qui vit s'adjoindre aux deux lignages initiaux quatre autres qui formèrent les quartiers de Tâmpuurê (lignage Yameogo), Setyiri (lignage Kabre), Sôdômteng-yiri (autre lignage Kabre) et Silmiig-yiri (second lignage Kabore). Ici non plus l'accord ne règne pas sur l'ordre d'arrivée : chacun des lignages, sauf le dernier, se veut être le plus ancien des quatre. Le *ruurnaaba* et le *toègnaaba* ont une fois de plus des avis divergents sur la question. Nous ne trancherons pas. L'enquête généalogique, en prenant pour norme d'une génération une durée de trente ans, permet seulement de dire que les ancêtres connus de ces quatre quartiers, qui étaient eux-mêmes des descendants des fondateurs, étaient tous installés à Kumtaabo avant 1800.

On peut cependant se faire une idée plus précise des circonstances de la fondation de ces quartiers (2). Seta et Silmikuka, qui sont à l'origine des quartiers de Setyiri et Silmüig-yiri, étaient des étrangers de passage auxquels le *toègnaaba* de l'époque demanda de s'établir auprès de lui, afin d'augmenter son propre prestige lié au nombre de ses dépendants. En dépit de son nom, Silmikuka n'était pas d'origine peul, son nom était en fait un sobriquet que ses descendants actuels expliquent de diverses manières. A l'occasion de conflits lui-même ou ses descendants prirent fait et cause pour le *toègnaaba*. Des liens plus étroits se nouèrent entre les deux lignages, et les Kabre de Silmüig-yiri adoptèrent alors le *sondre* de Kabore propre au *buudu* de Toègnaabyiri ; mais ils gardèrent leur statut de *talse*. Tâmpuurê veut dire « fumier », mais il ne faut attacher aucune nuance péjorative à ce nom de quartier, banal en pays mossi ; au contraire il signifie que l'on fit bon accueil au premier Yameogo venu à Kumtaabo, et qu'on lui permit de s'installer tout près des cases déjà existantes, aussi près que peut l'être le dépotoir d'une maison. Mais qui fut ce « on » ? A nouveau *ruurnaaba* et *toègnaaba* ne sont pas d'accord, et se disputent le privilège d'avoir installé les Yameogo « à l'emplacement du fumier » ; ils ne s'accordent que pour lier cette installation à une affaire de meurtre. Mais l'étroitesse des relations actuelles entre Tâmpuurê et Ruur-naab-yiri, dont nous verrons maints aspects plus loin, incite à donner raison au *ruurnaaba*. L'appartenance des Yameogo au groupe *sikobse*, qui dans l'Ouest-mossi aurait souvent des origines *nininga* (J.-M. KOHLER, 1971, p. 31), oriente dans le même sens. Quant au quartier Södömtengyiri, ses fondateurs, venant de la région de Ouagadougou, se divisèrent en deux groupes dès leur arrivée dans le Ouologtenga ; les uns s'installèrent à Kumtaabo où le *toègnaaba* leur donna des terres, les autres en demandèrent au village voisin de Godin. Il n'y a toujours qu'un seul *buud kasma* (3) pour ces deux groupes.

Contrairement aux périodes précédente et suivante, la tradition orale n'a gardé le souvenir d'aucune nouvelle arrivée entre 1800 et 1900. Une telle interruption de l'immigration paraissant peu vraisemblable, nous préférons recourir à l'hypothèse déjà avancée plus haut à propos des branches de lignage qui, sur l'arbre généalogique, ne se rattachent pas à celles des doyens de lignage actuels. Il pourrait s'agir, au moins dans une partie de ces cas, d'étrangers arrivés au cours du 19<sup>e</sup> siècle et qui, contrairement à ceux de la période précédente, préférèrent s'intégrer aux *buudu* préexistants plutôt que de fonder un nouveau quartier. Il semble que ce phénomène ait été plus fréquent, et l'assimilation plus complète, dans les six quartiers qui ne détenaient pas la chefferie : c'est à Toègnaabyiri en effet qu'on trouve la seule famille aujourd'hui encore reconnue comme étrangère au *buudu* et dont l'arrivée soit antérieure à 1900, (fig. 1, pp. 32-33, Divers Étrangers n° 54). Mais, à vouloir trop affirmer sur ce point, il y aurait contradiction entre une telle dispersion des nouveaux venus parmi les différents quartiers et la pratique des étrangers du 20<sup>e</sup> siècle, presque tous installés dans le quartier du *toègnaaba*.

La troisième « vague » dont nous ayons recueilli le récit s'étale tout au long du 20<sup>e</sup> siècle. Elle vit l'arrivée des Ouedraogo, qui formèrent le quartier Pôgyiri, et de cinq « étrangers » isolés qui se rattachèrent à différents quartiers et dont les descendants forment aujourd'hui treize familles (tabl. 4 et fig. 1). Les Ouedraogo n'étaient pas des inconnus : depuis le milieu du 19<sup>e</sup> siècle ils étaient installés auprès du quartier Tengsobyiri à Godin. Les chefs de famille actuels affirment avoir un ancêtre commun, mais en ont oublié le nom ainsi que les liens qui les relient les uns aux autres au-delà de la troisième génération. C'est le surpeuplement de l'aire habitée à Godin qui, à partir des dernières années du 19<sup>e</sup> siècle, amena à déplacer les enclos pour les rapprocher des champs de brousse. Ceux-ci avaient été donnés par divers oncles maternels et étaient déjà situés pour l'essentiel sur le *tompeglêm* de Kumtaabo. Les Ouedraogo, après leur « déménagement », furent considérés comme relevant de l'autorité du *toègnaaba*, et formèrent désormais un quartier autonome, le dernier qui ait été constitué à Kumtaabo. Leur passage de Godin à Kumtaabo s'égreña du tournant du siècle aux années 1930. Il fut compliqué par divers allers et retours, mais au bout du compte une

(2) Les déplacements qui précédèrent leur arrivée à Kumtaabo sont résumés dans le tableau 3 pp. 28-29.

(3) Il réside en 1970 à Godin, mais, en ce qui concerne les familles installées à Kumtaabo, il a délégué son pouvoir au plus âgé de leurs membres sauf pour les périodes — très rares — où lui-même se trouve parmi elles. Une telle segmentation est confirmée par les règles qui codifient les obligations du quartier auprès du chef de canton : lorsque celui-ci demande à Södömtengyiri des prestations de travail, il considère que les familles installées à Godin peuvent se dispenser de venir. Cependant le même nom de quartier continue à désigner les deux segments de lignage en dépit d'un éloignement géographique de plus de 2 km. Il n'y a également qu'un seul autel des ancêtres, qui est à la charge du *buud kasma*. Le *kiims roogo* (la case qui contient cet autel) se trouve donc pour le moment à Godin, mais reviendra à Kumtaabo à la mort de l'actuel doyen de lignage, si son successeur y réside.

seule famille ne bougea pas et resta toujours rattachée à Godin ; deux autres voulurent par la suite réintégrer ce village mais une seule en obtint l'autorisation. Quoique le *toègnaaba* en revendique la paternité, le déplacement semble plutôt dû à une suite d'initiatives individuelles, facilitées par la présence d'oncles maternels à Kumtaabo. Le rôle que pouvait jouer le *toègnaaba* en tant que *téngsoba* fut inévitablement plus limité qu'au moment de la formation des autres quartiers. Les fondateurs de ceux-ci, venus de loin, avaient eu à demander son autorisation pour se créer un domaine foncier aux dépens des terres encore libres. Les Ouedraogo avaient déjà le leur et il n'y avait plus — ou presque plus — de terres libres.

Des cinq « étrangers » qui s'installèrent à Kumtaabo entre les années 1920 et 1965, deux venaient aussi de Godin et trois étaient originaires d'autres cantons. Les deux familles Zongo (elles sont huit en 1973), arrivées de Godin vers 1940, y gardèrent une partie de leurs terres et en obtinrent d'autres de leurs oncles maternels à Toègnaabyiri. C'est comme *buud kasma* que le *toègnaaba* aurait pu s'opposer à une telle dotation : il n'en fit rien, et les nouveaux venus s'intégrèrent assez étroitement à leur nouveau quartier. Les Zongo avaient été précédés, entre 1915 et 1930, par un homme originaire de Villi qui avait des oncles maternels à Godin (quartier Tengsobyiri), et qui sut gagner les faveurs du chef de canton. Ses oncles lui donnèrent des terres situées en brousse sur le *tompeglém* de Kumtaabo, mais il installa son enclos sur un terrain concédé par le *toègnaaba*, à proximité de la résidence du *kombere*. Rattaché tour à tour à Pôgyiri et à Toègnaabyiri, il est en fait très autonome à l'égard de l'un et l'autre quartier (4). Cet esprit d'indépendance n'entraîne aucun ostracisme : sa réputation de richesse et de générosité, qui lui vaut le surnom de Ligdi Naaba (c'est-à-dire « richard », mot à mot « chef de l'argent ») est grande dans tout le village, dont il est l'une des personnalités les plus marquantes, tout en étant considéré comme à part des autres. Les deux derniers « étrangers » sont deux catéchistes : l'un, catholique, s'installa auprès du quartier Pôgyiri ; l'autre, protestant, auprès du quartier Ruur-naab-yiri. Ils furent accueillis à Kumtaabo en 1961 et 1965 grâce à l'intervention du chef de canton, qui leur prêta la plus grande partie des terres dont ils avaient besoin. Leur intégration est précaire, la moindre « histoire » la remet en question, et c'est ainsi que le catéchiste catholique fut chassé en 1974. En définitive, si on compare les cinq cas que nous venons d'évoquer, l'intégration sociale serait d'autant plus facile que l'on est originaire d'un village proche, et l'acquisition de droits fonciers durables dépendrait pour l'essentiel des liens familiaux.

A cet ensemble de familles mossi il faut enfin ajouter deux campements peul, installés à l'écart du village depuis plus de trente ans. Ils se rattachent à un groupement disséminé à travers tout le Ouologtenga et soumis à l'autorité du *kombere*. Ils dépendent en principe du *toègnaaba*, mais ne participent pratiquement pas à la vie du village.

Il serait abusif de tirer du récit que nous venons de faire l'idée d'une croissance peut-être irrégulière mais toujours positive. Ce récit est incomplet, car nous n'avons pas fait d'enquête systématique sur les départs et les accidents démographiques qui ont pu dégarnir ou faire disparaître certains quartiers avant le milieu du 20<sup>e</sup> siècle. C'est au hasard des conversations que fut évoqué devant nous le souvenir d'anciennes fluctuations. Le quartier Setyiri se souvient d'avoir été jadis beaucoup plus peuplé. Ruur-naab-yiri et Tâmpuuré se vidèrent complètement à une époque indéterminée, par suite d'une épidémie ou — selon une autre version — d'une razzia qui tua les uns et fit fuir les survivants ; ceux-ci vécurent un certain temps à Poa avant de revenir à Kumtaabo. Les souvenirs se précisent pour les départs situés au 20<sup>e</sup> siècle. Laissons de côté ceux qui se firent à destination de régions éloignées, qui sont les plus nombreux mais que l'on examinera plus loin (chapitre IV). En nous limitant aux déplacements à l'intérieur du canton, on constate qu'ils concernent surtout le village de Godin : il y a là un mouvement en quelque sorte symétrique de celui que firent les Ouedraogo et les Zongo vers Kumtaabo. Les « étrangers » de Godin originaires de Kumtaabo sont en 1970 au nombre de huit familles (5). Le premier départ eut lieu vers 1930 : un chef de famille de Toègnaabyiri, accusé d'avoir trahi la loi du silence à l'occasion d'un meurtre, fut contraint de s'éloigner ; il vint s'installer au sein du quartier Goungin et se mettre sous l'autorité du Godin-naaba. Le déplacement de l'habitat n'excéda pas quelques centaines de mètres et les cinq familles qui aujourd'hui descendent du « traître » continuent toujours à cultiver les champs de leurs ancêtres à Kumtaabo. Au contraire, la rupture fut totale pour un enfant de Setyiri qui,

(4) Il est compté avec le quartier Toègnaabyiri sur le tableau 4.

(5) En y ajoutant les familles qui font partie des lignages formant les quartiers de Kumtaabo, mais n'ont jamais quitté Godin, on obtient le total de treize indiqué au tableau 4.

quinze ans plus tard, vint s'installer à Godin auprès de ses oncles maternels, membres du segment de lignage Kabre (quartier Sôdômtengyiri) implanté là depuis les origines. Le dernier départ, en 1960, est en fait un « retour » en provenance de Pôgyiri. Le bilan des échanges entre Godin et Kumtaabo est équilibré : en 1970, on trouve de chaque côté huit familles « étrangères » originaires du village voisin. Les départs furent plus rares vers les autres villages du canton. Le seul indice qu'on ait trouvé est celui d'une famille de Sôdômtengyiri, partie à une date inconnue rejoindre des oncles maternels à Rakalo. Elle dépend aujourd'hui du chef de Some et les contacts avec le quartier d'origine sont de plus en plus ténus, ils ne se font qu'à l'occasion de certaines funérailles.

#### Composition et évolution actuelle du village de Kumtaabo

L'évolution pluriséculaire que nous venons de retracer a donné au peuplement de Kumtaabo un caractère composite : nombre élevé des lignages, diversité de leur taille (tabl. 4) et de leur appartenance socio-ethnique (tabl. 5). Cela n'a rien pour surprendre en pays mossi ; il n'en reste pas moins que, à l'intérieur du Ouologtenga (tabl. 3), Kumtaabo est le village qui compte le nombre le plus élevé de quartiers. Il en compte aussi plus que les villages étudiés par J.-M. KOHLER (Dakola : 4 quartiers, J.-M. KOHLER, 1971, p. 48) et J.-P. LAHUEC (Zaongho : 3 quartiers et 4 lignages, J.-P. LAHUEC, 1980, p. 29). La disparité de taille entre les différents quartiers n'est pas non plus spécifique ni typique. Si à Kumtaabo le quartier du *naaba* regroupe 41 % de la population totale, on retrouve un phénomène semblable au village voisin de Godin, alors qu'à Gninga la population se répartit de façon plus équilibrée et qu'à Tibrela, où l'on rencontre de grandes différences de taille, le quartier du chef est l'un des plus petits. On peut cependant observer que la coïncidence entre prééminence politique et prédominance numérique concerne précisément les deux villages — et les deux quartiers — où se concentrent les descendants du fondateur du Ouologtenga. Cela n'est vraisemblablement pas l'effet du hasard, et peut éventuellement s'expliquer à la fois par l'ancienneté des lignages concernés, par une mobilité faible, et par un pouvoir d'attraction élevé sur les « étrangers », ce pouvoir étant lié à la prééminence politique.

TABLEAU 4  
Le peuplement mossi de Kumtaabo en 1970

Nom du quartier et <i>sondre</i> du lignage correspondant	Présents à Kumtaabo en 1970 140 Population totale (13) Hommes mariés (7) Enclos							Présents à Godin en 1970		
	Membres du lignage fondateur			Étrangers au lignage fondateur			Total	Membres du lignage fondateur		
Toegnaabyiri (Kabore)	438	(69)	(53)	79	(12)	(7)	517	42	(6)	(5)
Sôdômtengyiri (Kabre)	180	(24)	(19)	—			180	39	(4)	(4)
Tâmpuurê (Yameogo)	127	(21)	(16)	—			127	—		
Pôgyiri (Ouedraogo)	114	(12)	(12)	7	(1)	(1)	121	21	(2)	(2)
Setyiri (Kabre)	115	(17)	(13)	—			115	9	(1)	(1)
Ruur-naab-yiri (Zoundi)	95	(12)	(9)	4	(1)	(1)	99	—		
Silmiig-yiri (Kabore)	92	(15)	(13)	—			92	—		
Total	1161	(169)	(135)	90	(14)	(9)	1251	111	(13)	(12)

N.B. Si l'on ajoute à ce tableau les trois familles peul, qui comptent autour de vingt membres, on aboutit pour la population résidente en 1970 à un total qui avoisine 1 270 habitants.

TABLEAU 5  
 Comparaison entre la composition socio-ethnique du peuplement de Kumtaabo  
 et celle de l'Ouest-mossi. (J.-M. KOHLER, 1972, p. 27).

	OUEST-MOSSI	KUMTAABO
Nabiisi	3 %	—
Nakornse	19 %	34 % (Toegnaabyiri)
Talse	5 %	29 % (Sôdômtengyiri, Silmiig-yiri et étrangers)
Mo-Wâago	2 %	9 % (Setyiri)
Sikobse	31 %	18,5 % (Pogyiri et Tâmpuuré)
Nyoyôase	12 %	—
Sâaba	4 %	—
Yarse	8 %	—
Silmi-Mossi	3 %	—
Gurunsi	2 %	—
Ninise	—	7,5 % (Ruur-naab-yiri)
Peul	—	2 %
Divers	11 %	—

N.B. Les données concernant l'Ouest-mossi proviennent d'un échantillon non représentatif, il ne faut donc pas vouloir trop exploiter la comparaison qu'ils permettent.

La population totale de Kumtaabo, Peul décomptés, est évaluée par l'administration à 1 425 habitants en 1970. Les comptages que nous avons effectués la même année (6), et qui ont servi de base à l'établissement du tableau 4, donnent un chiffre nettement inférieur : 1 251 habitants. L'écart est important, l'administration surestime de 14 % la réalité. Cependant toutes les familles enregistrées sous la rubrique « Toegnaabyiri » du cahier de recensement de Godin ne font pas partie de Kumtaabo, et elles ne forment pas non plus la totalité de celles qui dépendent du *toegnaaba*. Après réajustement pour rendre chacun à son village, le chiffre officiel de 1 425 habitants tombe à 1 281. Une si remarquable adéquation à la réalité — la différence n'est plus que de 2 % — est fortuite, elle vient de ce que s'annulent ici deux types d'erreurs très classiques. Le recensement officiel pêche par excès en ce qu'il enregistre, sans les distinguer des autres, les « Ivoiriens » (6 bis) et les citadins qui sont partis depuis peu ou ont gardé des relations suivies avec leur famille restée au village. Il pêche par défaut en ce qu'un certain nombre de personnes ne sont pas déclarées. Le premier groupe est formé surtout d'hommes adultes, alors que les enfants et les femmes, veuves ou épouses non déclarées, forment les 9/10 du second. En plus ou en moins, la « déviation » entre le recensement et la réalité est de 18,5 % et de 16,5 %, et contribue à modifier le rapport des âges et surtout des sexes. Si les données administratives permettent déjà de percevoir l'importance relative de la population infantine, elles occultent totalement le déséquilibre hommes-femmes dans la population adulte, déséquilibre qu'il faut imputer à l'émigration (tableau 6).

Occultent-elles aussi la gravité du déclin démographique ? Elles permettent de l'évaluer à 8 % pour la période 1966-1970, et de l'attribuer pour l'essentiel à des départs de familles entières. Nous avons déjà signalé (p. 30) certaines étrangetés qui incitent à la prudence dès le relevé de telles données. Sur place, l'observation n'a fait que renforcer les doutes. A notre arrivée au village en 1969, les enclos abandonnés étaient peu nombreux, et par la suite nous avons pu en retrouver les anciens propriétaires ; les ruines, encore très visibles, dataient souvent de 4 ou 5 ans et n'avaient que très rarement appartenu aux « émigrés » de 1966-1970. Une enquête rétrospective aurait permis de retrouver la date réelle des départs et de régler la question : on n'y a

(6) Sauf pour les Peul, nous avons dénombré la population enclos par enclos et case par case en 1969, et procédé en 1970 à une mise à jour et à un contrôle, en utilisant comme moyen de recoupement les données fournies par le relevé des terres mises en culture, qui indiquait pour chaque parcelle le nom de son exploitant, homme ou femme.

(6 bis) Nous désignons par ce terme, usuel en pays mossi, les migrants faisant des séjours de plus de six mois en Côte d'Ivoire.

TABLEAU 6  
Personnes recensées et personnes présentes à Kumtaabo en 1970 :  
répartition selon l'âge et le sexe.

	Personnes recensées	Personnes présentes	Personnes recensées absentes	Personnes présentes non recensées
Adultes : ≥ 15 ans et < 60 ans				
Hommes	50,0 %	39,3 %	68,8 %	20,8 %
Femmes	50,0 %	60,7 %	31,2 %	79,2 %
Adultes et vieux ≥ 15 ans	55,5 % (56)	50,0 %	82,7 %	51,3 %
Enfants < 15 ans	44,5 % (44)	50,0 %	17,3 %	48,7 %

(44) Chiffre cité pour l'ensemble de l'Ouest-mossi par J.-M. KOHLER, 1972, p. 16.

pas pensé au moment favorable. Nous devons donc seulement présumer que le chiffre de 8 % pêche par excès pour la période 1966-1970. Mais nous pouvons le certifier pour la période 1969-1972. Pendant quatre saisons pluvieuses de suite, nous avons suivi l'évolution de la population de Kumtaabo, avec une précision que nous avons jugée sinon entière du moins raisonnablement satisfaisante. Nous obtenons un taux d'accroissement naturel de 1,5 % par an (naissances 3,3 %, décès 1,8 %), ce qui est inférieur à la moyenne du pays, surtout pour les naissances, et peut étonner puisque le village ne manque pas de femmes adultes et mariées. Comme le taux n'a été calculé que sur 3 ans, il peut s'agir d'une variation aléatoire, mais il se peut tout aussi bien qu'entre deux passages — ils étaient espacés d'un an — des enfants soient nés puis morts sans qu'on nous l'ait signalé. Plus intéressant est, à notre avis, le bilan migratoire : il est négatif et représente une perte de 2,8 % par an, soit 8,2 % en trois ans. Il est le résultat de mouvements plus amples. Nous avons enregistré pendant trois ans les départs et les arrivées aussi bien individuels que familiaux, les flux migratoires à l'intérieur du pays aussi bien que ceux qui relient le village à la Côte d'Ivoire. N'ont été retenus que les mouvements de personnes ayant résidé, avant leur départ ou après leur arrivée, au moins 12 mois au village. Dans ces conditions, les départs ont concerné chaque année en moyenne 6,6 % de la population résidente et les arrivées 3,8 %. Le bilan démographique auquel on aboutit en additionnant bilan naturel et bilan migratoire est donc négatif, il indique une baisse de 1,3 % par an, soit 4 % en 3 ans. Quoique inférieur de moitié aux 8 % indiqués plus haut, ce taux n'en est pas moins critique, car, s'il se maintient, le village aura perdu le quart de sa population en 20 ans. Depuis quand ce mouvement est-il amorcé ? Nous n'avons pas retrouvé les cahiers de recensement antérieurs à 1966 ; c'est par des méthodes indirectes que nous pourrions, dans la suite de ce travail, essayer de répondre à cette question.

Repli démographique ainsi que mobilité individuelle et familiale contrastent avec la stabilité de la composition lignagère du peuplement villageois. La durée déjà longue de l'histoire pluriséculaire vécue en commun par six des sept quartiers a-t-elle forgé entre ces groupes d'origines disparates une « conscience » historique d'appartenance à une communauté locale particulière ? Il est difficile de l'observer directement. Certes, lorsque les « anciens » nous rapportent chacun l'histoire de son lignage, la référence au *naaba-téngsoba* est constante et laisse apparaître une nette conscience que le village s'est constitué autour de lui, à partir de son action. Il y a conscience d'appartenance historique à une entité politique, mais à une communauté ? La référence au *naaba*, dans les récits, est l'occasion de manifester pour les uns une reconnaissance profonde à son égard, pour d'autres une hostilité sourde, pour les derniers venus le souci de maintenir quelque distance. Les récits font état de relations privilégiées entre certains quartiers du village, mais d'autres quartiers semblent s'ignorer mutuellement. Pour évaluer la cohésion présente de Kumtaabo, l'analyse de certains comportements actuels apportera un éclairage plus net.

## A2. UNE COMMUNAUTÉ DE VIE ? COHÉSION SOCIALE ET CLIVAGES A KUMTAABO

L'analyse que nous présentons ici ne veut être qu'une approche d'un problème que nous ne nous posions pas au début des enquêtes. Nous avons tenté de le cerner selon deux perspectives différentes. L'une envisage la cohésion sociale comme le résultat implicite de l'exercice d'une autorité, celle du chef de village : nous avons essayé de définir celle-ci, de voir en quoi elle consiste et sur qui elle s'exerce. L'autre considère la cohésion plutôt comme une solidarité de fait entre les différents quartiers, et nous avons alors choisi de mesurer cette solidarité à travers divers types de relations tant positives que négatives. La première approche a fait l'objet d'une enquête spécifique auprès du chef de canton, du chef de village, des chefs de quartier, et de certains chefs de famille. La seconde approche s'est faite en quelque sorte après coup, à partir de documents rassemblés dans un autre but, d'où bien des lacunes.

### Cohésion sociale et exercice de l'autorité : quel est le pouvoir réel du *naaba* de Kumtaabo ?

On ne s'étonnera pas que, sur ce point, les avis de nos interlocuteurs ne concordent pas toujours. Mais ici les divergences se situent surtout entre le chef de village et le chef de canton : le premier a tendance à s'attribuer un pouvoir plus étendu que celui que lui reconnaît le second. Ce désaccord, bien compréhensible entre deux niveaux d'une hiérarchie coutumière qui n'est pas aussi pyramidale qu'on le croit souvent, est accentué par la conscience très vive que le *toègnaaba* a gardée de ses attaches familiales avec le *kombere* et du statut particulier qui en résulte (p. 33 et Appendice I). Divergence qu'il ne faut cependant pas exagérer : elle ne nous a jamais paru source de tensions ouvertes dans l'exercice du pouvoir, tout au plus engendrait-elle une certaine amertume ou susceptibilité s'exprimant par de simples allusions. Il faut bien dire que la réalité du pouvoir, telle que nous pouvions l'observer le long des jours, correspondait bien plus aux affirmations du chef de canton qu'à celles du chef de village ; aussi est-ce à l'interprétation du premier que l'on a donné la préférence.

A Kumtaabo, le chef de village sert avant tout de courroie de transmission entre le chef de canton et les différents chefs de quartier. Certes, la tradition prévoit ce rôle, mais elle laisse aussi au *naaba* une certaine initiative (7). Dans notre village, quel que soit le domaine que l'on envisage, les initiatives et les décisions reviennent de nos jours au *kombere*. Dans certains cas ce dernier néglige même de passer par l'intermédiaire du chef de village, et entre directement en contact avec les chefs de quartier, la réciprocité se vérifiant également. Quelques exemples illustreront cet effacement du *toègnaaba* de Kumtaabo, empruntés à quatre domaines essentiels des relations entre un *naaba* et ses « administrés » : les prestations de travail, les questions religieuses, les problèmes fonciers et les réquisitions administratives de tout genre (au premier rang desquelles, naturellement, vient l'impôt).

Chaque année, pratiquement, le *kombere* de Godin demande aux différents villages du canton de venir travailler sur ses terres pendant une journée ; pour Kumtaabo la demande est transmise au *toègnaaba*, qui se charge de convoquer les familles des différents quartiers. En principe le *toègnaaba* pourrait, de sa propre autorité et à son propre bénéfice, demander une aide semblable aux différents quartiers de son village ; en fait il n'use pas de ce droit, faute de moyens pour nourrir, ainsi que la coutume l'exige, tous les travailleurs à la fin de la journée. Dans le domaine religieux le *toègnaaba*, en tant que prêtre de la terre, manifeste plus d'autonomie ; pourtant les décisions importantes des années de disette ont été prises par le *kombere*. Diminution des dépenses somptuaires lors des funérailles et des fêtes agraires, sacrifice d'un bœuf pour attirer la pluie sur le village en juillet 1972, « chasse à la pluie » à la fin de ce même mois, chaque fois le rôle du *toègnaaba* se borna à transmettre décisions et instructions pratiques aux chefs de quartier. Même procédure, enfin, lorsque l'administration a besoin d'hommes pour travailler à la route, d'enfants pour l'école de Godin — les volontaires ne suffisant pas à remplir les classes — ou décide un recensement ou une vaccination générale. La courroie de transmission devient même inutile lorsque des conflits surgissent entre les différents

(7) Cf. E.P. SKINNER, 1972, p. 180 : « Le chef de village recevait ses ordres du chef de canton... Il s'agissait de percevoir le tribut, de ramasser les fruits des arbres appartenant au chef de canton, de fournir de la main-d'œuvre au chef de canton... d'appeler ou d'évoquer des affaires judiciaires au tribunal du canton, d'obtenir des animaux destinés aux sacrifices célébrés par le *téngsoba* local et de lever des soldats. Le chef de village envoyait également aux *sakse* (= aux quartiers) ses propres messages, mais ceux-ci ne traitaient que des questions intéressant la vie du village, telles que les sacrifices locaux, le règlement des différends et les procès. »

quartiers à propos de droits fonciers, et que les chefs de lignage ne parviennent pas à les régler. Alors que la tradition exige de recourir dans ce cas au *naaba* et au *tèngsoba*, on a pris l'habitude de court-circuiter ces deux instances — réunies en la personne du *toègnaaba* — et de s'adresser directement au *kombere*. Dans le sens inverse, pour toutes les questions d'impôt, le chef de canton s'adresse directement aux chefs de quartier.

Peut-on généraliser le cas de Kumtaabo ? Nous n'avons pas fait d'enquêtes sur l'autorité des autres chefs de village, mais on sait que, depuis l'époque coloniale, l'autorité des chefs mossi a été sérieusement ébranlée et qu'elle varie cas par cas selon les personnes et les circonstances. Pour Kumtaabo, on pourrait penser, au vu des origines familiales du *toègnaaba* et de la conjonction entre ses mains du pouvoir sur les hommes et sur la terre, que son autorité serait forte. Mais d'autres éléments jouent en sens contraire, qui sans doute ici l'emportent : la proximité de la résidence du chef de canton et la personnalité de celui-ci, ancien fonctionnaire encore jeune, qui a connu l'Europe, possède des terres en Côte d'Ivoire, et fréquente les chefs coutumiers de haut rang de son pays tout en restant très attentif aux problèmes de son canton pour y établir de plus en plus fermement une autorité encore récente ; en face de lui, un *toègnaaba* très âgé (né en 1890 d'après le cahier de recensement), et qui n'a jamais quitté son village, ne fait pas le poids.

Si faible soit-elle, l'autorité du *toègnaaba* s'exerce de manière variable selon les quartiers et selon le statut des familles à l'intérieur de ceux-ci. Elle est, comme on s'y attend, plus forte sur le quartier Toègnaabyiri que sur les autres, car le *toègnaaba* est, pour ses membres, en même temps chef de village et *buud kasma*. À l'opposé, cette autorité est à Ruur-naab-yiri plus faible qu'ailleurs : si un ordre transmis par le *toègnaaba* au *ruurnaaba* déplaît à ce dernier, il ira directement en discuter avec le chef de canton, ce qui n'est pas possible pour les chefs des autres quartiers. Ultime relique de l'autonomie perdue lorsque la chefferie fut confiée à Tenga ? Déférence du vainqueur à l'égard du vaincu ? Peut-être, mais plus sûrement droit revivifié par les liens familiaux : la mère de l'actuel *kombere* est originaire de ce quartier traditionnellement rétif à l'égard de son *toègnaaba* (8).

À l'intérieur des quartiers, le tableau 4 établit une distinction franche entre les membres rattachés à Kumtaabo et ceux qui dépendent du *naaba* de Godin. Les situations réelles ne sont pas aussi nettement tranchées. Les huit familles originaires de Kumtaabo et installées à Godin, et l'ensemble des « étrangers » rattachés à Kumtaabo, présentent toute une gamme de situations en matière d'allégeance politique. Ceux qui sont les plus intégrés à leur nouveau quartier, tels les Zongo, ont également la position la plus nette : leur allégeance au *toègnaaba* est totale. Ils ont leur symétrique à Godin, en l'occurrence la famille originaire de Setyiri. À l'opposé on trouve Ligdi Naaba, qui ne dépend plus que nominalement du *toègnaaba* ; ce dernier reconnaît lui-même que Ligdi Naaba échappe totalement à son contrôle et relève uniquement du chef de canton. Les catéchistes et les « traîtres » de Toègnaabyiri ont une position intermédiaire. Les premiers manifestent au *toègnaaba* tout le respect voulu, mais se passent en fait le plus souvent de son intermédiaire dans leurs relations avec le chef de canton, responsable de leur installation au village. Les seconds distinguent nettement l'autorité qu'a sur eux le *toègnaaba* comme *buud kasma* et celle qui revient au chef de Godin, leur *naaba*. Pour eux, leur situation est claire et leur comportement se conforme à cette vision des choses. Mais le *toègnaaba* estime pour sa part que leurs fautes passées ne les ont pas soustraits à son autorité politique. Son autorité réelle est trop faible pour faire passer son interprétation dans les faits, mais une ambiguïté subsiste.

Faible et sujette à contestation, l'autorité du *toègnaaba* ne nous paraît pas être un facteur de cohésion bien puissant. Faut-il pour autant la considérer comme quantité négligeable ? Nous n'avons cherché jusqu'à présent que les traces « en relief » de cette autorité ; certaines traces « en creux » sont peut-être plus significatives. Ainsi est-il frappant d'observer que, pour les « étrangers » de Godin originaires de Kumtaabo, les liens avec le *buudu* se sont progressivement relâchés depuis qu'ils ne dépendent plus politiquement du *toègnaaba*. Les « traîtres » de Toègnaabyiri ont perdu l'habitude de se joindre aux autres membres du quartier pour les travaux collectifs qui ne sont pas strictement réglementés par la coutume. En dehors du *buudu koobo* — travail pour un membre du lignage à l'occasion d'un mariage, de funérailles, ou du sacrifice d'un bœuf — l'entraide se pratique avec les voisins immédiats du quartier de Goungin. Simple effet de la distance ? Le déplacement a été ici de moins de 1/2 km, et certains enclos des « émigrés » sont restés plus proches des habitations du quartier d'origine que de celles de Goungin. Quant aux champs de brousse, on sait qu'ils n'ont pour la plupart guère bougé. Est-ce alors le souvenir du passé qui distend les liens avec le *buudu* ? Sans doute,

(8) Une alliance matrimoniale de ce type entre *ninise* et *nabiisi* (les *nabiisi* sont, parmi les *nakomse*, ceux qui ont effectivement part au pouvoir aux échelons supravillageois) est classique en pays mossi depuis la fondation du royaume de Ouagadougou.

mais ce ne saurait être la seule explication, car on rencontre un comportement analogue chez les Ouedraogo dépendant de Godin, dont les enclos et les terres sont également très proches ou mêlés à ceux de Kumtaabo, et qui n'ont jamais été l'objet de sanctions. Le relâchement des liens avec le lignage alla même jusqu'au conflit ouvert, et donna matière à jugement coutumier. Les autorités cantonales, à la demande du *buud kasma*, refusèrent la rupture et imposèrent aux « dissidents » de faire passer le respect des obligations lignagères avant les sympathies nées du voisinage. Que les questions de distance n'aient joué aucun rôle dans ce conflit, une contre-épreuve en est en quelque sorte fournie par ce qui se passe dans la zone d'imbrication entre les enclos de Kumtaabo et ceux de Nyandinguin, où il n'y a pas eu de passage d'une allégeance politique à l'autre (carte n° 18). Une vingtaine d'enclos appartenant à ces deux villages sont nettement plus proches les uns des autres que du cœur de leurs quartiers respectifs. Quel que soit le développement des liens de voisinage, ils ne sont ici jamais entrés en concurrence avec ceux de parenté.

Il apparaît donc bien que, pour l'ensemble des cas que nous venons d'évoquer, le relâchement des relations à l'intérieur du *buudu* est lié à la différence d'appartenance politique. Renforcée par l'intervention d'autres facteurs, elle transforme une distance « objective » minime en distance subjective importante du côté de Godin, alors que la communauté d'allégeance effectue l'opération inverse du côté de Nyandinguin. La distance « objective » ne serait irréductible qu'au-delà d'un certain seuil, que nous pourrions ici évaluer à 4-5 kilomètres en nous référant au cas des familles de Sôdômtegyiri installées à Rakalo, qui se sont presque totalement détachées du *buudu*. L'appartenance à un village coutumier donné aurait-elle donc plus de signification que n'en laisse apparaître l'autorité exercée par son chef ? Celui-ci exprime la réalité villageoise, plus qu'il ne la façonne. Nous ne saurions pour autant infirmer l'observation de J.-M. KOHLER déjà citée (p. 31), selon laquelle les déterminations politiques ne sont pas assez fortes pour donner cohésion aux villages. Les relations que tisse la vie de tous les jours entre les différents quartiers sont-elles plus efficaces ? Quelques coups de sonde, dans des domaines très divers des relations sociales, nous permettront d'examiner ce point.

#### **Cohésion sociale et solidarité : Les relations entre les différents quartiers de Kumtaabo**

##### *Une occasion : l'assistance aux plus démunis*

Agé de 62 ans selon le cahier de recensement, mais affaibli depuis trois ans par la maladie, Laraogo Zoundi ne parvient que très mal à entretenir une famille qui compte encore deux jeunes enfants et un adolescent de 14 ans. Certes sa femme, âgée de 47 ans, assure l'essentiel du travail des champs, mais il préférerait pouvoir compter sur l'aide de son fils aîné actuellement en Côte d'Ivoire. Malheureusement ce dernier n'est pas plus une aide présent qu'absent. Laraogo est reconnu par tous comme étant le plus pauvre du village. Grand amateur de dolo — la bière de mil — il fait chaque matin ou chaque soir un tour au marché, où même en dehors des jours dévolus aux échanges l'on trouve toujours quelqu'un ; il rend visite à l'un ou à l'autre, et se montre souvent dans la cour du chef de canton. Il ne mendie pas, mais c'est tout comme, et personne ne s'y trompe. Il est bien accueilli et chaque jour reçoit de l'un ou de l'autre, au hasard des rencontres, sa ration de dolo à laquelle s'ajoutent à l'occasion quelques colas, un peu d'argent, des galettes ou des morceaux de viande. Dans le cadre d'une enquête sur les budgets familiaux que nous aurons à analyser plus loin, nous avons pu noter ce qu'il avait reçu chaque jour et de qui. En nous limitant à sept mois, et en ne considérant que le nombre des donateurs et leur origine, nous constatons (tabl. 7) qu'il a trouvé des amis dans chacun des quartiers de son village, mais dans des proportions extrêmement variables, et sans que la solidarité s'arrête aux limites du village lui-même. Certes, on s'attend bien à ce que l'entraide soit très forte à l'intérieur d'un même quartier, et donc que Ruur-naab-yiri, quartier du lignage Zoundi, vienne au premier rang. L'importance relative de la participation du quartier Tâmpuuré à l'entretien d'un membre de Ruur-naab-yiri confirme l'existence de liens historiques entre ces deux quartiers et s'explique par ces mêmes liens. Mais on en vient à se demander, en considérant la faible représentation d'au moins trois quartiers de Kumtaabo et l'importance des donateurs extérieurs, si les « seuils » principaux de la solidarité ne se trouvent pas à l'intérieur du village plutôt qu'à ses frontières. Bien entendu, l'exemple que nous venons d'analyser ne démontre rien à lui tout seul. Mais la question qu'il pose se retrouve lorsqu'on examine d'autres aspects plus institutionnalisés de la vie collective.

##### *L'échange de prestations de travail*

Au niveau des activités productrices, si l'essentiel des travaux se déroule dans le cadre des exploitations familiales, il est précieux de pouvoir recourir, notamment à l'époque des sarclages, à l'aide des autres exploitants

TABLEAU 7  
Origine des dons au bénéfice de Laraogo ZOUNDI entre les 10.2.72 et 10.9.72

Quartier	Nombre de donateurs en valeur absolue	Nombre de donateurs en % du total de la population du quartier en 1972	Nombre de donateurs en % du total de ceux-ci
Ruur-naab-yiri	39	39	
Tâmpuuré	32	25	
Toegnaabyiri	59	11	
Silmiig-yiri	3	03	
Setyiri	4	03	
Sôdômtengyiri	5	03	
Pôgyiri	3	02	
Total Kumtaabo	145		45
Autres villages	196		55
Total	341		100

grâce aux « invitations de culture » (*sosoaga*, pl. *sosoase*). Cette forme coutumière de travail collectif, qui réunit sur le même champ hommes et femmes de tous âges, est très vivante à Kumtaabo, bien qu'elle ne soit pas au même degré à la portée de tous, à cause des importantes dépenses de nourriture qu'elle implique pour le bénéficiaire (9). De la fin juin à la mi-août on ne compte pratiquement pas de jour sans qu'il y ait *sosoaga* chez un ou plusieurs exploitants du village. Nous avons relevé pour 33 chefs d'enclos (10) le nombre total des invitations de culture auxquelles ils se sont rendus en 1972 et les bénéficiaires de leur travail. Sur les 474 journées de travail « à l'extérieur » ainsi relevées, la plus grande partie s'effectue à l'intérieur du village et surtout à l'intérieur du quartier (tabl. 8 a). Les 14 % qui n'entrent pas dans ces catégories s'effectuent auprès du chef de canton ou auprès d'un voisin relevant d'un autre village. Ignorant quel est dans la réalité le total des *sosoase* effectués à Kumtaabo et comment il se répartit entre les quartiers, on peut cependant estimer vraisemblable qu'il y a, pour un quartier donné, une relation entre le nombre d'enclos qu'il compte et celui des invitations de culture qui s'y organisent au cours d'une année. Si l'on compare alors les colonnes B et F du tableau, la préférence accordée au quartier ne fait plus de doute, et la seule exception concerne le quartier Silmiig-yiri ; mais comme pour ce dernier un seul exploitant a été interrogé, mieux vaut ne pas en parler. Si l'on considère à présent l'ouverture aux autres quartiers, l'analyse cas par cas montre qu'elle se fait surtout en direction de Toegnaabyiri, ce qui n'a rien d'étonnant vu son importance. Les « petits quartiers », c'est-à-dire les six autres, se fréquentent peu, sauf lorsque les champs sont voisins, ou lorsqu'un exploitant est réputé pour l'abondance de nourriture qu'il offre à la fin de la journée de travail. Font exception les quartiers de Tâmpuuré et Ruur-naab-yiri, chacun d'eux répondant très souvent aux invitations de l'autre.

Il apparaît en fin de compte que le village ne se trouve réuni pour un travail collectif que lorsqu'il est convoqué pour cela par le chef de canton, et donc... à l'extérieur de ses propres frontières. Même lorsque la convocation du *kombere* ne s'adresse qu'à l'un d'eux la solidarité entre les quartiers se manifeste plus qu'à l'ordinaire : ainsi les familles de Setyiri et de Silmiig-yiri se font un devoir d'accompagner celles de Toegnaabyiri chaque fois que celles-ci sont convoquées pour un tel travail au chef-lieu du canton. Est-ce pour partager les peines d'un quartier dont on se sent particulièrement solidaire, ou parce que l'on est assuré que la viande sera bien plus abondante que chez un particulier de ce même quartier et que le dolo coulera à flots ?

(9) La définition complète du *sosoaga*, donnée par J.-M. KOHLER, est la suivante : « Le *sosoaga* est une forme traditionnelle de coopération pour les travaux agricoles, qui groupe un nombre variable de travailleurs volontaires pour une séance de culture d'une demi-journée ou d'un jour entier, sur le champ de l'exploitant qui fait le *sosoaga*. Les cultivateurs qui se rendent à cette sorte d'invitation de culture ne sont jamais rémunérés, mais le bénéficiaire du *sosoaga* leur fournit nourriture et boisson ; jadis il s'engageait moralement à se rendre aux *sosoase* organisés par ceux qui étaient venus travailler sur son champ. » J.-M. KOHLER, 1971, p. 115.

(10) On verra plus loin (p. 82) que la plupart des enclos ne comportent qu'une exploitation.

**TABLEAU 8 a**  
Les échanges de prestations de travail à Kumtaabo dans le cadre des invitations de culture

Quartier	Nombre total d'enclos		Nombre de chefs d'enclos interrogés	Taux de sondage (2)	Total des journées effectuées (1) par ces chefs d'enclos	% des journées de travail effectuées au bénéfice			
	en valeur absolue	en %				du même quartier	d'un autre quartier de Kumtaabo	d'un autre village	du chef de canton
	A	B							
Toeagnaabyiri	60	42	14	23 %	266	81	9	5	5
Sôdômtengyiri	19	13	5	25 %	48	69	25	6	—
Tâmpuuré	16	11	3	19 %	68	41	47	6	6
Pôgyiri	13	9	2	15 %	16	44	25	6	25
Setyiri	13	9	4	31 %	16	69	31	—	—
Silmiig-yiri	13	9	1	8 %	9	—	100	—	—
Ruur-naab-yiri	10	7	4	40 %	49	29	24	22,5	24,5
<b>Total</b>	<b>144</b>	<b>100</b>	<b>33</b>	<b>23 %</b>	<b>474</b>	<b>65</b>	<b>21</b>	<b>8</b>	<b>6</b>

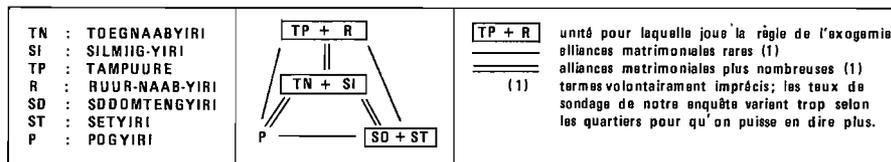
(1) Il s'agit là des invitations de type *sosoaga* concernant des travaux agricoles auxquelles le chef d'enclos interrogé a participé, à l'exception de celles qu'il a lui-même organisées, ou de celles qui ont donné lieu à un salaire en argent (cas très rare).

(2) Le choix de l'échantillon s'est fait de façon à respecter dans la mesure du possible l'importance relative des quartiers et des différents types d'exploitations, celles-ci étant classées selon le nombre de travailleurs adultes qu'elles comportent, mais sans recourir à une procédure de tirage aléatoire ou systématique définie à l'avance. La désignation des personnes interrogées a été « négociée » cas par cas avec les chefs de quartier et avec les intéressés : on a préféré assurer ainsi la fiabilité des résultats au niveau de l'échantillon, au détriment de la validité de l'extrapolation de ces résultats à l'ensemble de la population.

### L'échange de femmes

Les relations entre quartiers se révèlent également bien modestes sur ce plan : sur 165 femmes mariées à Kumtaabo et interrogées sur leur lieu d'origine, seulement 18 % se trouvaient venir du village lui-même. Il est vrai que la possibilité de trouver femme sur place est limitée par la règle de l'exogamie, qui joue ici à l'échelle du « couple » de lignages : six des sept principaux lignages (tabl. 8 b) sont en quelque sorte appariés deux à deux, et tout mariage à l'intérieur d'une même paire est prohibé. Cette règle est donnée par les intéressés comme signe d'une association particulièrement étroite entre les deux quartiers concernés : ils se sont trouvés au cours des générations soudés par de si nombreux mariages que les multiples liens de parenté ainsi créés en sont venus à rendre toute nouvelle alliance impossible (11). Si rien de semblable ne s'est produit pour le quartier Pôgyiri,

**TABLEAU 8 b**  
Les alliances matrimoniales entre quartiers à Kumtaabo



(11) Cf. J.-M. KOHLER, 1971, pp. 180-181. En pays mossi « le mariage est rigoureusement interdit entre toutes personnes unies par un quelconque lien connu de consanguinité, qu'il s'agisse d'un lien de parenté patrilinéaire ou d'un lien par le lignage utérin, et quelle qu'en soit l'ancienneté... Les empêchements de mariage se multiplient donc en même temps que les alliances matrimoniales entre groupes sociaux ».

qui reste isolé, c'est sans doute à cause du caractère récent de son installation à Kumtaabo. Nous avons donc, à l'intérieur du village, quatre unités entre lesquelles des relations matrimoniales peuvent s'établir. Celles-ci dessinent un réseau au centre duquel se trouve le quartier Toègnaabyiri — nous ne tenons pas compte de son « associé » Silmiig-yiri pour lequel nous manquons de précisions — qui noue des alliances à part approximativement égale avec chacune des autres unités, alors qu'il fait office de partenaire privilégié pour ces dernières. Ce trait peut s'expliquer à la fois par son importance numérique et par son prestige politique : ce ne serait pas la première fois en pays mossi que des *nakomse* capitaliseraient les alliances matrimoniales.

#### *Les liens à caractère religieux*

C'est au niveau de la participation aux fêtes, et plus particulièrement aux funérailles, qu'une certaine « unanimité » villageoise apparaît à l'observateur. Au cours de l'année 1972 presque chaque quartier vit disparaître l'un de ses *zak soba* (12), et dans deux cas il s'agissait du chef de lignage. Les quartiers Tâmpuuré et Ruur-naab-yiri furent seuls à organiser les funérailles en commun, mais pour l'ensemble des cas les cérémonies furent fréquentées de tous, et les dons aux familles des défunts provinrent de chaque quartier. Une telle participation ne dépassa les limites du village que pour la parenté proche : oncles maternels ou belles-familles (13). On serait donc, à partir de cet exemple, tenté de voir dans les manifestations à caractère religieux le lieu le plus marqué d'une identité villageoise. Mais on ne peut faire de cette observation une loi générale, car la dissociation se retrouve lorsqu'on considère les *tênkugri*, autels dédiés aux divinités de la terre : les quartiers Sôdômtengyiri, Silmiig-yiri et Pôgyiri n'ont pas d'autel en propre et se joignent au quartier Toègnaabyiri pour les sacrifices ; les quartiers Ruur-naab-yiri et Tâmpuuré vont ensemble de leur côté, et le quartier Setyiri fait bande à part (14). Nous retrouvons donc ici ce que les exemples précédents nous ont déjà montré : plutôt que par une solidarité liant de façon symétrique les différents groupes les uns aux autres, les relations entre quartiers se caractérisent d'une part par des associations partielles dont la plus nette lie Tâmpuuré et Ruur-naab-yiri, et d'autre part par une certaine prééminence du quartier Toègnaabyiri.

#### *Les tensions*

Faibles ou plus intenses, les relations envisagées jusqu'ici ne varient que dans les valeurs positives ; est-ce à dire que les conflits seraient absents ? Les analyses précédentes nous ont déjà révélé les désaccords qui existent sur l'histoire du village et sur les droits, préséances et devoirs qui en découlent. Une rivalité sourde existe indiscutablement entre le *ruurnaaba* et le *toègnaaba* ; cependant nous n'avons pas remarqué qu'elle s'étendît à l'ensemble de leurs lignages, sinon lorsque sont en jeu les prérogatives liées aux fonctions de *têngsoba* (p. 49). Même dans ce cas, les manifestations concrètes d'opposition restent bien modestes. C'est à propos des droits d'appropriation du sol que des conflits plus aigus apparaissent ; ils sont de l'avis général assez fréquents, et aucun quartier n'y échappe. La plupart se règlent grâce à l'intervention des doyens de lignage, et ils ne paraissent pas perturber durablement les relations entre quartiers. Les disputes de la vie quotidienne paraissent à l'observateur étranger concerner plutôt les personnes que les groupes sociaux, et les éclats de voix semblent provoqués par l'abus — très fréquent — de dolo plutôt que par des rancunes tenaces.

C'est au total un tissu social assez lâche et plutôt disparate qui réunit les lignages constitutifs de Kumtaabo. Les relations sont tantôt de hiérarchie, de prééminence, tantôt plus égalitaires, que ce soit dans la rivalité ou l'association. Elles peuvent même, en certains domaines, être inexistantes. Les relations entre deux

(12) *zak soba* = *zak kasma* = chef d'enclos.

(13) L'enquête budgétaire réalisée la même année a permis indirectement de contrôler ces observations. Elle a fourni des données chiffrées que nous jugeons inutiles de présenter ici, car elles n'ajoutent rien à ce qui vient d'être dit.

(14) L'absence d'autonomie religieuse des trois quartiers qui s'associent à Toègnaabyiri est confirmée par d'autres faits. Ainsi leur *buud kasma* n'eut aucun rôle à jouer lorsqu'il fallut délimiter dans les bas-fonds une zone sacrée non convertible en rizière, pour apaiser les esprits des eaux irrités par une trop grande extension des cultures sur leur domaine — telle fut du moins l'interprétation donnée par les devins locaux pour rendre compte d'une série d'inondations néfastes et du ravinement des berges. A cette occasion seuls eurent à intervenir les chefs de lignage de Toègnaabyiri, Ruur-naab-yiri, Tâmpuuré et Setyiri, alors que les sept quartiers pratiquent des cultures dans les bas-fonds. Le recours à l'histoire du village ne paraît pas pouvoir rendre compte d'une telle différence. Faut-il y voir le reflet de la composition socio-ethnique ? Est-ce un hasard si l'on ne retrouve qu'un représentant de chacun des groupes présents au village (un pour les *nakomse*, un pour les *ninise*, un pour les *sikobse* et un pour les *mo-wágo*), à condition de considérer que la distinction entre *talse* et *nakomse* est purement sociale et interne au groupe des conquérants mossi ? Nous laissons la question ouverte.

quartiers donnés sont rarement homogènes : Sôdômtengyiri et Setyiri sont liés par les échanges matrimoniaux, mais indépendants sur le plan religieux, et rivaux pour les questions de préséance. Aucune tension ne paraît assez forte pour créer de véritables coupures, mais une guerre de coups d'épingles est de tradition entre *toègnaaba* et *ruurnaaba*. L'unanimité qui se manifeste à certaines fêtes, la solidarité qui lie les deux quartiers de Ruur-naab-yiri et Tâmpuuré dans de multiples circonstances plus quotidiennes, font plus figure d'exception que de règle : l'essentiel des relations sociales se vit à l'intérieur du quartier. L'unité villageoise se définit plutôt par rapport à l'extérieur. Lorsqu'un habitant de Kumtaabo sort du cocon de son quartier, il ne considère pas tous les quartiers des alentours comme équivalents. S'il va chercher femme de préférence à l'extérieur de son village, dans les autres domaines il privilégie, à des degrés divers, les relations avec ceux qui dépendent du même *naaba* que lui. Si l'on parvenait à quantifier la force des liens entre les individus, on aurait une gamme dégressive de valeurs depuis les relations internes à la famille jusqu'à celles qui se nouent avec les non-mossi ; mais des seuils viendraient rompre ce continuum. L'analyse de l'autorité du *toègnaaba* et celle des relations entre les quartiers montrent que le seuil situé aux frontières du quartier serait nettement plus marqué que le seuil situé aux frontières du village, mais ce dernier n'en serait pas pour autant oblitéré. Si on peut de ce fait douter à juste titre de la pertinence de l'emploi du terme de « communauté rurale » à propos de Kumtaabo, on ne peut refuser de lui appliquer celui de « collectivité rurale ». C'est là, à vrai dire, une conclusion qu'on pourrait vraisemblablement appliquer à la plupart des villages mossi.

## B. LE TERRITOIRE DE KUMTAABO, UNE ENTITÉ SPATIALE ?

### B1. UN OU DES ESPACES ?

Nous avons déjà eu l'occasion de constater que le nom de Kumtaabo est ambivalent : il désigne tantôt une collectivité, un ensemble de familles « commandées » par le même *naaba*, tantôt un territoire. Une telle ambivalence se retrouve lorsqu'on considère l'usage « territorial » du mot : tantôt il apparaît dans la dépendance du premier sens, et désigne l'espace habité par les gens de Kumtaabo, tantôt il acquiert un sens plus autonome, et désigne le *tompeglêm*. Mais dans les deux cas un homme, *naaba* ou *téngsoba* — et l'on se souvient qu'à Kumtaabo il s'agit de la même personne —, intervient à un moment donné dans l'idée que la collectivité se fait de son territoire.

De son ou de ses territoires ? L'espace du *naaba* est-il le même que celui du *téngsoba*, et tous deux servent-ils de cadre unique et spécifique aux activités productrices des paysans que sont tous les villageois de Kumtaabo ? M. IZARD, lorsqu'il cherche à donner une définition du village mossi du Yaténga (M. IZARD, 1970, pp. 224-225), entend bien que oui. « Un *ténga* est [...] un petit territoire dépendant de l'autorité d'un *téngsoba*. » A Kumtaabo, c'est le *tompeglêm*. « Ce terme désigne encore l'ensemble des segments de lignage localisés **installés** (15) sur le *ténga*-territoire : on traduit en ce sens *ténga* par village. » Le *tompeglêm* se confondrait donc avec l'espace habité, approprié et mis en valeur par les quartiers constitutifs du village. « Le village mossi [...] est avant tout une unité de commandement : en général, chaque village a un chef de terre et un prêtre de la terre ; mais il y a des exceptions à la règle, et c'est alors en référence au chef, et non au prêtre, que le village est défini comme communauté. » En référence au chef et non au prêtre, en référence à un pouvoir sur les hommes et non à une fonction associée par définition à un territoire. Il n'y a donc pas de territoire politique délimité par des frontières. Mais comme le chef commande à des hommes, à des segments de lignages **localisés**, on peut déduire des définitions de M. IZARD qu'il y a un espace politique, dont les limites sont celles de l'habitat et des activités de ces hommes, celles donc du *tompeglêm*.

J.-M. KOHLER, enquêtant non loin du Ouologtenga, est à la fois plus affirmatif et plus réservé quant à l'homogénéité de l'espace villageois. Pour lui, celui-ci forme un véritable territoire politique. « Le commandement institué par les chefs mossi sur la région de Dakola s'appliquait aux hommes et aux terres de

(15) Tous les mots en caractères gras dans cette page et dans la suivante le sont de notre fait.

manière indissociable. Chaque chef se présentait comme un maître absolu, affirmant que toute vie et toute chose établies **en ce lieu** se trouvaient sous sa dépendance. En ce qui concerne les terres, les chefs n'exerçaient pas de contrôle foncier systématique. Leur attention ne s'appliquait normalement qu'aux problèmes posés par la création et la gestion d'unités territoriales **définies** sous l'angle **politique**. » (J.-M. KOHLER, 1971, V, p. 147). Par la suite, il identifie implicitement le territoire de Dakola au *tompeglém* mais observe en même temps que s'y est inscrit un quartier relevant d'un autre village (J.-M. KOHLER, 1971, p. 166). Il y aurait donc dissociation entre un territoire politique et religieux stable, que nous proposons d'appeler « espace de commandement », et ce que nous appellerons un « espace d'usage », susceptible d'évoluer et défini à partir des pratiques des villageois.

A Donsin où, comme à Dakola et Kumtaabo, *naaba* et *téngsoba* sont une seule et même personne, G. RÉMY identifie aussi un « territoire politique » et évoque des « droits de nature politique » sur l'espace villageois (G. RÉMY, 1972, p. 24). Il observe également des empiètements de la part d'autres villages : « une dizaine de chefs de famille de Burunga se sont déplacés [...] toute la partie sud du nouveau quartier ainsi formé (Burunga-Yanga) est située dans les terres commandées par le Donsin *naaba*. » (G. RÉMY, 1972, p. 98). A Yaoghin, P. ROUAMBA note de semblables enchevêtrements, qui paraissent être décidément monnaie courante en pays mossi : « de vastes périmètres, exploités par des habitants de deux communautés voisines, sont imbriqués avec les champs dépendant de Yaoghin ; [...] l'appendice de Koandin, déjeté au nord, est séparé de Yaoghin par des champs appartenant à des agriculteurs des villages limitrophes » (1970, p. 32). Par contre il insiste sur la distinction des fonctions politiques et religieuses : « d'un côté le *Teng Naba*, chef politique qui commande les personnes, non la terre sur laquelle elles vivent, de l'autre le *Teng Soba* qui commande la terre, non les personnes qui en vivent. » (P. ROUAMBA, 1970, p. 30). *Le naaba* ne saurait donc ici avoir de territoire.

Qu'en est-il à Kumtaabo ? Dès le premier coup d'œil, la comparaison des cartes n° 18 et n° 19 montre une dissociation entre espace de commandement et espace d'usage, en l'occurrence entre *tompeglém* et domaines fonciers. L'espace d'usage lui-même n'est pas unique : les villageois ne possèdent pas toutes les terres qu'ils cultivent, ce qui ne les empêche pas d'en prêter aux villages voisins. L'espace approprié et l'espace agricole ne coïncident donc pas totalement. L'espace de commandement a-t-il plus d'unité ? *Le naaba* commande à des hommes qui ne sont pas tous installés sur le *tompeglém* de Kumtaabo, et la situation inverse existe également. On pourra, certes, observer que ces discordances sont à la fois peu importantes et récentes : en 1920 tous les enclos de Kumtaabo étaient situés sur le *tompeglém* de même nom, en 1970, 83 % l'étaient encore. Mais peut-on en induire d'emblée que le *tompeglém* est, ou a été, un territoire autant politique que religieux ? Ou, à défaut, que l'espace du *naaba* et celui du *téngsoba* sont de même nature ? Nous verrons plus loin que le *tompeglém* de Kumtaabo est perçu comme une portion d'espace dotée d'une certaine rigidité et pourvue de limites. Certes, ainsi qu'il en va généralement en Afrique noire pour le territoire d'une collectivité, ces limites sont plus zonales que linéaires et restent peu définies aussi longtemps qu'aucun problème de contiguïté ne se pose ; leur existence n'en est pas moins affirmée même si leur localisation est en partie indéterminée. Retrouve-t-on ces mêmes caractères « territoriaux » pour l'espace politique de Kumtaabo ? Nous examinerons cette question à la lumière des problèmes d'appartenance que firent surgir les déplacements de l'habitat depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle et des faits de frontière qu'ils ont révélés.

C'est la route Koudougou-Yako qui sert de limite entre les deux villages de Godin et de Kumtaabo, entre les deux *tompeglém* de Weyiini et de Kumtaabo. La règle coutumière nous a été citée assez souvent et par des interlocuteurs assez variés pour qu'elle paraisse être l'objet d'un large consensus : à l'est on relève du *toègnaaba*, et c'est lui qui fait les sacrifices lors de la construction d'un nouvel enclos ; à l'ouest on relève du *Godinnaaba*, et pour les sacrifices du *téngsoba* de Weyiini. C'est grâce à cette disposition que les « traîtres » de *Toègnaabyiri* purent, vers 1930, changer de village en ne déplaçant leurs enclos que d'une centaine de mètres. Des contestations récentes ont été l'occasion d'en réaffirmer le principe, même si des « dérogations » ont été admises pour deux enclos (16).

Le phénomène de frontière reste limité à la frange ouest de Kumtaabo. A l'est, 4 enclos dépendant de

(16) Le terme de « dérogation » n'est pas vraiment approprié, car on ne saurait confondre le droit coutumier avec des règlements administratifs rigides. Tel qu'il est élaboré et appliqué dans le Ouologtenga — et ailleurs — le droit coutumier apparaît avant tout comme une jurisprudence dont se dégagent certaines dispositions générales que l'on adapte à la complexité du réel. Ainsi, l'un des deux enclos de Kumtaabo situés à l'ouest de la route a pour chef le futur *toègnaaba* ; il s'est installé là vers 1960 afin de se rapprocher des anciens « traîtres » qui sont ses plus proches parents. Il était difficilement concevable que, pour avoir traversé la route, il cessât d'appartenir au village qu'il devait être amené à « commander » pour peu qu'il survive à l'actuel *toègnaaba* ! Il est donc resté rattaché à Kumtaabo.

Nyandinguin se sont rapprochés des enclos de Kumtaabo dans les vingt dernières années ; ils en sont plus proches que de ceux de leur propre village et sont implantés sur le *tompeglêm* de Kumtaabo. Au nord-est au contraire, dix enclos dépendant du *toègnaaba* sont venus se mélanger à ceux de Nyandinguin, et même d'Imassogo, sur le *tompeglêm* de Tûnu. Alors que, du côté de Godin, mobilité politique et mobilité de l'habitat vont de pair, ici il n'en est rien, chacun restant attaché à son village d'origine quelle que soit la distance — qui ne dépasse pas 2 ou 3 km — qui le sépare à présent de la plus grande partie des membres de son groupe villageois ou lignager. Les obligations fixées par la coutume sont respectées sans que litige ou contestation nous aient été signalés. Ainsi que l'analyse des relations avec le *buudu* nous l'a déjà montré (p. 41), la proximité sociologique l'emporte ici sur la proximité géographique.

Comment expliquer une telle disparité entre l'est et l'ouest du village ? A première vue, l'existence d'une limite territoriale entre Godin et Kumtaabo paraît liée à la présence de la route. Mais celle-ci a-t-elle simplement servi de repère, pratique en raison de sa stabilité, dans une zone dont nous savons qu'elle servait déjà de voie de passage avant l'époque coloniale, ou au contraire l'idée de limite est-elle venue en même temps que la route ? La tradition orale, faute peut-être d'avoir été suffisamment interrogée, est muette sur ce sujet. Diverses observations peuvent néanmoins apporter des éléments de réponse.

Le premier indice de l'existence d'une frontière nous est fourni par le déménagement des Ouedraogo au début de ce siècle, avant la construction de la route. Ils passèrent sous la dépendance du *naaba* de Kumtaabo à partir du moment où ils installèrent leur enclos sur le *tompeglêm* de même nom. Précisons bien que c'est l'emplacement des enclos, et non celui des champs, qui détermina l'appartenance politique ; les Ouedraogo avaient depuis quelque temps déjà leurs champs de brousse à Kumtaabo, et le quartier Tengsobyiri de Godin y possédait des terres dès avant l'arrivée de Tenga, sans que cela ait jamais posé de problème d'allégeance. On est dès lors tenté de supposer qu'il y a eu de tout temps une frontière virtuelle fixant des limites au pouvoir du *naaba* de Kumtaabo, et qu'elle n'est devenue « réelle » qu'à partir du moment où l'extension puis la soudure des aires habitées des différents villages provoquèrent des conflits d'allégeance, obligeant à délimiter de façon plus précise les territoires. Que cette frontière soit celle du *tompeglêm* ne saurait être fortuit, ce serait plutôt le signe d'un lien structurel, voire d'une identité, entre les territoires religieux et politique, et l'on retrouverait à Kumtaabo la situation décrite à Dakola et Donsin.

Une telle hypothèse ne peut cependant nous satisfaire, car elle ne rend pas compte de ce qui se passe à l'est. Laissons de côté le cas du *tompeglêm* de Tûnu, où toute idée de limite politique a vraisemblablement disparu lorsque le *tûnunaaba* et les siens émigrèrent vers Tibrela (p. 26), pour ne considérer que les relations entre Kumtaabo et Nyandinguin. Si la situation initiale en matière de territorialité avait été la même que du côté de Godin, et le processus de définition des limites identique, la soudure des aires habitées, bien qu'elle se soit faite plus tardivement et moins complètement, aurait dû ici aussi rendre effective une frontière latente. Comme il n'en fut rien, nous sommes conduits à penser qu'une telle frontière n'a jamais existé, ni à l'est ni à l'ouest, et qu'aucune limite, même imprécise, n'a jamais enclos de « territoire politique » à Kumtaabo.

Comment alors rendre compte de la démarcation bien réelle qui s'est établie entre Godin et Kumtaabo ? Nous pensons que l'idée de limite est une idée récente, une réponse très locale à des problèmes d'allégeance provoqués par la coalescence des aires habitées. Celle-ci, plutôt que de révéler une « territorialité politique » virtuelle, aurait fait éclater des conflits latents intra ou inter-villageois, pour lesquels un arbitrage spatial se serait présenté comme une solution neuve. De tels conflits auraient caractérisé les relations entre Godin et Kumtaabo, alors qu'à l'opposé une bonne entente avec Nyandinguin aurait permis que la soudure et l'interpénétration des aires habitées se fassent sans problème majeur, et que l'exercice de l'autorité politique continue à s'effectuer sans que l'on éprouve le besoin de lui donner une quelconque définition spatiale. Pour établir une limite entre Godin et Kumtaabo on aura eu recours à la voie de passage préexistante, qui correspondait approximativement à la zone de démarcation séparant les *tompeglêm*, parce qu'elle se sera présentée comme le plus simple et le moins contestable des points d'appui. Par la suite, comme il s'est trouvé qu'une route moderne fut construite au travers de la zone en question, cette route aura fourni un repère encore meilleur, et la limite politico-religieuse s'y sera ajustée au moins partiellement (carte n° 18). Les effets indirects de la construction de la route moderne ont dû être encore plus importants. En effet elle a amené les *kombemba*, installés jusqu'alors à Tibrela (Appendice I), à changer de résidence et à jouer le rôle de chefs de village à Godin. Ils ont dès lors été plus directement concernés qu'auparavant par les éventuels conflits d'allégeance entre Godin et Kumtaabo. Dans leur manière d'envisager et de régler ces conflits, il est vraisemblable qu'ils ont fait intervenir l'idée de territorialité de façon plus nette que leurs prédécesseurs à la tête de Godin, et ceci à la fois parce qu'une telle idée leur était depuis toujours familière au niveau du canton (p. 26), et parce que leurs contacts avec l'administration coloniale n'avaient pu que renforcer chez eux cette façon de voir.

Quoique nous manquions de preuves pour étayer cet ensemble d'hypothèses, nous le croyons fondé parce qu'il permet seul de concilier les différents faits observés. Dès lors il nous amène à considérer l'existence d'une limite entre Kumtaabo et Godin comme un phénomène purement fortuit, lié à des circonstances particulières ; en revanche il nous permet de donner une portée plus générale à la non-territorialité de l'autorité politique. Il nous conduit même à douter de la pertinence de la notion d'« espace politique », du moins en ce qui concerne Kumtaabo. Dénommer par ce terme la projection dans l'espace du pouvoir du *naaba* sur les hommes, c'est-à-dire le semis discontinu et mobile de l'habitat, nous paraît bien artificiel. Rien ne nous a signalé, chez le *naaba* ou chez ses « sujets », une perception de son autorité en termes d'espace. Lorsque les villageois parlent de Kumtaabo pour désigner l'aire habitée, c'est déjà une autre réalité qu'ils envisagent. Il s'agit d'un espace formé, outre les enclos, par les champs qui les entourent et les relie, et sur lequel ne pèse aucune contrainte d'allégeance ; il est défini explicitement en référence aux sept quartiers qui constituent le village, et seulement indirectement au *naaba* qui les associe sous son autorité. Il ne s'agit donc pas d'un espace politique, mais d'un espace d'usage.

Nous pouvons en définitive considérer qu'il n'y a à Kumtaabo qu'un seul espace de commandement, le territoire religieux. Les autres espaces que l'on peut déceler à l'échelle du village — l'aire habitée, l'étendue appropriée, l'espace agricole — sont tous trois des espaces d'usage en ce sens qu'ils sont définis non pas « de jure » mais à partir des pratiques de ceux qui y vivent et en vivent. Nous avons déjà vu qu'ils ne coïncidaient qu'imparfaitement entre eux et avec le *tompeglém*. Ces quatre espaces apparaissent-ils dans leur genèse et leur évolution comme totalement indépendants ou comme reliés par des liens organiques ? Les dissociations sont-elles fortuites ou durables, récentes ou permanentes ? Le diagnostic final de cohérence territoriale dépend plus encore de la réponse à ces questions que de l'évaluation des coïncidences et des taux de recouvrement. Mais le raisonnement permettant d'établir un tel diagnostic ne peut se développer qu'à partir de la connaissance des caractères et de l'évolution spécifique de chacun des quatre espaces envisagés : une analyse détaillée de ceux-ci précédera donc, dans les pages qui suivent, l'examen de la nature et de la force des interactions qui les relie.

## B2. LE TOMPEGLÉM (carte n° 18)

Deux types de critères ont été conjugués pour définir, sur le terrain, l'extension du *tompeglém*. On a d'abord cherché à identifier les limites reconnues par la coutume, puis essayé de vérifier dans quelle mesure le *toègnaaba* exerçait effectivement ses fonctions de *téngsoba* à l'intérieur de ces limites.

Selon que l'on se trouve en brousse ou au milieu de l'espace habité, selon que l'on parvient aux confins d'un autre *tompeglém* du Ouologtenga ou aux frontières du canton, la nature et le degré de précision des limites changent. Entre Kumtaabo et Tûnu ou Nyandinguin, tant que nous sommes trouvées près des enclos ou dans une zone assez fréquentée pour qu'un réseau de chemins relativement permanent s'y soit établi, l'« ancien » qui nous avait été désigné comme informateur impartial et le plus au fait de la coutume ne se fit pas prier pour déterminer une limite linéaire. Il la suivit avec précision, et d'autant plus aisément qu'elle correspondait le plus souvent à des chemins dont le tracé, relativement rectiligne et indépendant de l'emplacement des enclos, laissait penser qu'ils servaient depuis longtemps aux relations intervillageoises. Du côté de Weyîni, la route offrait un repère pratique, que la limite en suive le tracé ou qu'elle lui soit parallèle. Lorsque nous fûmes en pleine brousse il n'y eut plus que des repères ponctuels — telle colline, telle sinuosité du marigot —, et, dès que les limites du *tompeglém* vinrent au nord et au sud se confondre avec celles du Ouologtenga, il ne fut plus question de donner autre chose qu'une direction générale, comme s'il était inopportun ou même dangereux de fixer, ne serait-ce que du geste, une borne précise aux droits du *kombere* et de faire par là resurgir de vieux conflits avec les cantons voisins. Ces différences sont significatives de la nature spatiale du *tompeglém* : c'est une étendue, plutôt qu'une forme enfermée dans de strictes limites linéaires.

Les fonctions du *téngsoba*, dont l'exercice permet de vérifier quelle est l'extension spatiale de son rôle, sont de nos jours essentiellement sacrificielles. Les occasions dans lesquelles le prêtre de la terre doit intervenir, pour obtenir de celle-ci pardon ou accueil favorable aux initiatives, sont diverses. La plus fréquente est la construction d'un nouvel enclos (17) ; la mobilité de l'habitat fait qu'une telle occasion se présente au moins

(17) A cette occasion le *téngsoba* égorge un poulet en sacrifice et donne au chef d'enclos le *sigre*, motte de terre sacrée qui constitue dès lors l'autel familial.

une ou deux fois par an. Deux autres circonstances prêtant à sacrifices nous furent évoquées à propos d'affaires récentes : chute de foudre et pendaison en brousse. Traditionnellement les fonctions religieuses du *téngsoba* avaient aussi un aspect économique. Il répartissait les parts lorsqu'un éléphant était abattu sur le territoire du *tompeglém* et avait droit à l'une de ses défenses ; il avait droit à une part des produits de la chasse et de la pêche, ainsi qu'à tout fer de *daba* (18) ou faucille trouvés abandonnés en brousse ; les membres de sa famille pouvaient récolter à leur guise les fruits des nérés situés sur le *tompeglém*. De nos jours il n'y a plus d'éléphants à Kumtaabo et les autres droits sont tombés en désuétude. Tant qu'il y eut des terres vacantes, encore jamais défrichées, le *toègnaaba* put en outre, comme ses homologues dans tout le pays mossi, exercer un certain contrôle sur l'accès aux terres. Plutôt que d'une sorte de droit éminent sur la terre, il s'agissait d'un devoir de médiation entre les défricheurs et les puissances surnaturelles, considérées comme les véritables propriétaires de la terre et comme son être même. C'est ainsi que les chefs des quartiers dont les terres se situent sur le *tompeglém* reconnaissent que leurs ancêtres ont « reçu » du *téngsoba* l'autorisation de s'installer à Kumtaabo, de défricher les terres vacantes, et donc d'en devenir « propriétaires ». Seul fait exception le *ruurnaaba*, pour des raisons que l'on examinera bientôt. Même quand la brousse libre se fit rare, les *téngsobanâmba* ont gardé un rôle en matière foncière, celui d'arbitre dans les litiges entre quartiers. L'administration coloniale confirma et renforça ce rôle de « cadastre vivant », mais actuellement le *toègnaaba* ne remplit plus une telle fonction. Nous avons vu (p. 26 et p. 40) que les conflits concernant l'appropriation et l'usage du sol se règlent entre chefs de lignage ou sont portés directement devant le *kombere*. Comme en outre ne sont restées vacantes que des terres inutilisables, le repli des prérogatives religieuses sur leur aspect sacrificiel paraît ici encore plus marqué qu'à Dakola (J.-M. KOHLER, 1971, p. 145). Les sacrifices se faisant surtout dans la zone habitée du *tompeglém*, c'est donc là qu'on a pu le mieux contrôler leur extension spatiale et vérifier ainsi cas par cas les dires des uns et des autres.

C'est que l'étendue actuelle du *tompeglém* est sujette à contestation. Le *toègnaaba* est maximaliste. A l'est il se trouve d'accord avec les limites indiquées par notre informateur, mais il les déborde à l'ouest et au nord-est ; au sud il les repousse de plusieurs kilomètres, jusqu'à d'anciennes frontières du Ouologtenga remontant à l'époque précoloniale. A la cour du *kombere* on refuse ces débordements, et l'on pense même que l'informateur officiel a été trop généreux envers le *toègnaaba* en lui attribuant toute une zone (carte n° 18, secteur compris entre variante 1 et 2) occupée depuis plusieurs générations par des habitants de Nyandinguin, zone où l'ancienneté des implantations rend difficile un contrôle par enquête rétrospective. Les Zoundi de Ruur-naab-yiri sont au contraire minimalistes : ils estiment qu'il y a en réalité deux *tompeglém* à l'intérieur des limites qu'on nous a indiquées. Au nord (approximativement au nord de la « route de Some », carte n° 18), c'est Kumtaabo et c'est le domaine du *toègnaaba*, au sud c'est Ruure et il revient au *ruurnaaba* d'y faire les sacrifices. Il est très frappant que tous les informateurs de Ruur-naab-yiri, y compris ceux qui se montrent le plus soumis à l'autorité politique du *toègnaaba*, défendent cette thèse et reconnaissent à leur chef de quartier des fonctions de *téngsoba*. Cependant, dans la mesure où il a été possible de confronter les diverses interprétations avec les pratiques actuelles du *toègnaaba* et de ses voisins en matière de sacrifices, il est apparu que la version « étroite » émanant de la cour du chef de canton correspondait le mieux à la réalité présente, c'est donc elle qui a été retenue pour l'établissement de la carte.

Les divergences observées n'en apparaissent pas pour autant dénuées de signification. Elles peuvent être considérées comme la projection dans le présent de plusieurs étapes successives de la constitution du *tompeglém*. Elles signifieraient que ce dernier est une réalité mouvante, dont les modifications n'ont pas été acceptées par tous : chacun se réfère alors à celle des situations passées qui maximalise ses droits. A partir d'une telle interprétation, on peut reconstituer le déroulement des faits comme suit. Au moment de la conquête, les Zoundi, alors établis à Ruure, furent confirmés dans leurs fonctions religieuses par le fondateur du Ouologtenga. Leur *tompeglém* aurait alors couvert tout l'espace actuel de Kumtaabo et même au-delà, puisque certains le font aller jusqu'à Gninga. A l'arrivée de Tenga, le *ruurnaaba* perdit tout pouvoir politique et dut partager ses attributions religieuses. Il y eut un village et deux *tompeglém*, *ruurnaaba* et *toègnaaba* étant chacun *téngsoba* pour la portion de territoire qu'il occupait. A un moment donné le *toègnaaba* réunit les deux *tompeglém* sous sa seule autorité, et l'on peut supposer que ce fut à l'occasion d'un « déménagement » général dont la

(18) *daba* : mot dioula qui désigne la houe.

tradition orale a gardé le souvenir (p. 132). Elle nous rapporte que dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle les *nakomse*, qui étaient jusqu'alors installés au nord de la « route de Some », furent amenés à quitter ce secteur devenu dangereux pour eux et frappé d'interdit religieux à la suite d'une série de malheurs. Ils échangèrent leurs terres contre celles des lignages de Setyiri et Sôdômtengyiri installés sur le territoire de Ruure, et déménagèrent tous sur leur nouveau domaine. Il a pu paraître inacceptable au *toègnaaba* de faire faire par un autre les sacrifices pour les nouveaux enclos, alors qu'il était lui-même *têngsoba*. Il préféra ignorer les droits du *ruurnaaba*, et le poids de son autorité politique réduisit toute contestation à l'impuissance. Il n'y eut plus désormais qu'un seul *tompeglêm* et un seul *têngsoba*, le *toègnaaba*. Il arrive pourtant que la situation ancienne resurgisse dans la pratique actuelle. A l'occasion d'un cas plutôt rare, un suicide en brousse sur l'ancien territoire de Ruure, le *ruurnaaba* porta plainte à la cour du *kombere* sur le fait que le *toègnaaba* avait procédé aux sacrifices expiatoires sur le lieu du « crime » sans l'en avertir. Il obtint en partie gain de cause et son rival dut le dédommager par un don (19).

Les divergences peuvent aussi indiquer qu'il ne faut pas confondre la constitution de la trame des *tompeglêm* avec un cadastrage du territoire cantonal. La définition des limites n'est peut-être qu'un fait récent, dont on ne sentait pas la nécessité tant que les aires d'activité de prêtres de la terre voisins n'entraient pas en contact ; l'incertitude des limites viendrait alors de ce que le droit coutumier les concernant est encore trop nouveau pour être incontesté. A la cour du *kombere* on propose une troisième interprétation des divergences : les origines princières du *toègnaaba* l'amènent à faire un certain amalgame entre le territoire qu'il contrôle comme *têngsoba* et le « droit de *weoogo* » (p. 26) des *kombeemba* sur l'ensemble du Ouologtenga, et à s'autoriser ainsi à empiéter, en paroles ou en actes, sur les *tompeglêm* des *têngsobanâmba* voisins. La coutume ne lui reconnaît pas ce « droit de *weoogo* » perdu par son ancêtre Tenga ; mais, tant que personne ne s'en plaint, les empiètements du *toègnaaba* n'apparaissent pas non plus contraires à l'esprit du droit coutumier, pour lequel l'argument d'antériorité pèse toujours d'un certain poids.

Ces trois explications des divergences ne s'excluent pas et peuvent chacune pour sa part rendre compte de certaines particularités de la carte du *tompeglêm*. La zone contestée du nord-est, pour laquelle on n'a pas voulu trancher, peut être une « relique » du passé, témoignage d'un *tompeglêm* jadis plus étendu, ou au contraire révéler une tentative récente d'empiètement. L'absence de limites précises dès que l'on s'éloigne de l'aire habitée viendrait de ce que de telles limites n'ont jamais été nécessaires et n'ont donc jamais existé. La coïncidence partielle à l'ouest entre les frontières du *tompeglêm* et une route qui n'a pas plus de cinquante ans peut se comprendre indépendamment de leur relation, discutée plus haut, avec l'exercice de l'autorité politique. Elle s'expliquerait par la simultanéité de la construction de cette route et de l'émergence du besoin de limites précises dans ce secteur. Alors que les « bornages » traditionnels résistent mal à l'usure des ans — une pierre se déplace, un arbre meurt, un chemin que l'on ne fréquente plus disparaît au profit des champs voisins —, la route aura présenté l'avantage de fournir un repère stable, d'interprétation univoque lors d'éventuels conflits, et c'est peut-être ce caractère qui en fait, aujourd'hui, une frontière que le maximalisme du *toègnaaba* ne cherche guère à contester.

### B3. L'AIRE HABITÉE

#### Sa configuration actuelle (1970, cartes n<sup>os</sup> 18 et 20)

Lorsqu'un interlocuteur dit : « *ka yaa Kumtaabo* » (= ici c'est Kumtaabo), en se référant non plus au *tompeglêm* mais aux lieux occupés par les hommes du *toègnaaba*, il ne désigne pas seulement les enclos ; ainsi que nous l'avons déjà signalé plus haut, il envisage tout autant les couronnes cultivées, le plus souvent

(19) Quoique avec des modalités différentes, J.-M. KOHLER (1971, p. 146) a observé à Pilimpikou, de la part des anciens prêtres de la terre *ninisé*, un semblable refus de renoncer totalement à leurs prérogatives. Il est remarquable que ce refus se soit, là aussi, maintenu jusqu'à l'époque actuelle.

coalescentes, qui les entourent et forment les champs de case, *yuir-puto*. Le geste qui définit cet espace est ample. Dans la direction où le regard ne rencontre pas d'autres enclos il ne cherche pas à tracer une frontière précise entre la zone habitée et la brousse ; il n'existe d'ailleurs pas de limite nette, immédiatement perceptible dans le paysage. Si l'on se tourne au contraire vers les enclos proches relevant d'un autre village, on ne se soucie pas davantage de tracer des limites, mais il est sous-entendu que Kumtaabo s'arrête là où commencent les champs de case des gens commandés par le *Godin naaba* ou le *Nyandinguin naaba*. Les deux campements peul, eux, appartiennent à la brousse et l'on ne s'y intéresse pas. Entraînée par la vision de nos interlocuteurs, nous ne nous y sommes pas non plus intéressée.

Quoique l'aire habitée soit dénuée de frontières tranchées, il n'en faut pas moins lui en donner pour la cartographier. La précision étant illusoire, nous tracerons les limites de cette aire à une distance standard d'environ 200 mètres à partir des enclos. Cette valeur n'est pas pour autant arbitraire, elle est obtenue par généralisation des données d'observation sur l'étendue des champs de maison exploités par chaque *zak soba* aux abords immédiats de son enclos. Nous avons également choisi d'inclure au sein de l'aire habitée les bas-fonds et leurs abords incultes chaque fois qu'ils sont frangés des deux côtés par des habitations, ce qui est le cas le plus fréquent.

La carte qui en résulte donne à l'aire habitée de Kumtaabo l'aspect d'une amibe dont les limites sont presque linéaires à l'ouest, où elles prennent appui sur la route, et qui émet deux pseudopodes axés sur des bas-fonds à l'est et un troisième coincé entre la route et le drain principal au sud. En dépit de ces digitations, la forme est relativement compacte. Quatre îlots la prolongent au nord-est, mais ils n'englobent que onze enclos, soit 7,6 % du total. Au nord et au sud, une zone de brousse d'au moins 2,5 km de profondeur sépare les derniers enclos de Kumtaabo de ceux d'Imassogo — en ne tenant pas compte des îlots — ou de Nayalgay, qui n'appartiennent déjà plus au Ouologtenga. A l'est et à l'ouest au contraire, il n'y a pas de solution de continuité entre l'aire habitée de Kumtaabo et celle des villages voisins. Cependant les modalités du contact sont très différentes. Du côté de Godin on peut parler d'une véritable mitoyenneté, les deux aires s'accolent le long d'une frontière quasi linéaire de plus de quatre kilomètres, et les deux brousses qui les limitent au nord et au sud forment une seule unité du point de vue du paysage. Limitée à celui-ci, l'observation ne percevrait l'espace habité des deux villages que comme une seule cellule. A l'est, le contact est au contraire discontinu et enchevêtré, et se réalise dans une zone où l'habitat est nettement moins dense qu'à l'ouest. Il se fait d'abord au bout des deux pseudopodes, laissant entre eux un espace vide en forme de clairière dont le diamètre varie autour de 1,5 km. Il se continue par les îlots qui viennent s'intercaler au milieu des enclos des villages voisins, au point qu'on les attribuerait à ces derniers en l'absence de tout autre critère que celui de la proximité relative. Des quatre îlots de Kumtaabo trois s'accrochent à la cellule de Nyandinguin, et le dernier s'est placé aux frontières du Ouologtenga, dans une zone de brousse, mais à faible distance des cellules d'Imassogo.

Nous avons déjà eu l'occasion de confronter la localisation de l'habitat et le *tompeglém* ; rappelons que douze enclos sur 144 sont situés en dehors des frontières de ce dernier, et qu'il accueille par contre quatre enclos de Nyandinguin. Sur la carte de l'aire habitée, les douze enclos correspondent à trois (îlots 1, 2, 3) des quatre îlots du nord-est, et aux deux « débordements » à l'ouest de la route Koudougou-Yako. La dissociation entre l'habitat et l'espace approprié est encore plus modeste : onze enclos seulement sont implantés sur des terres « prêtées » par des villages voisins. Ils se répartissent en trois ensembles situés à la périphérie de l'aire habitée.

La simple observation des cartes suggère déjà plusieurs hypothèses pour rendre compte de la configuration et de la localisation de l'aire habitée. Cette dernière paraît manifestement liée à la convergence des trois bas-fonds, qui aurait fixé le noyau initial. Les pseudopodes peuvent être liés à une expansion ultérieure, qui se serait faite selon des axes privilégiés, bas-fonds et route. Les îlots correspondraient à un éclatement récent de l'habitat, dont on trouve de nombreux témoignages en pays mossi et ailleurs. Linéarité des limites à l'ouest et entremêlement à l'est renvoient enfin à la présence ou à l'absence d'une limite territoriale entre le *toègnaaba* et ses confrères.

Pour infirmer ou confirmer ce schéma, nous avons voulu retracer l'évolution de l'aire habitée en recourant tour à tour à la photographie aérienne, à l'observation de la végétation arborée, à la tradition orale conservée par les chefs de quartier, et surtout à une enquête rétrospective auprès des chefs de famille sur les déplacements qu'eux-mêmes ou leurs parents avaient vécus. Cette dernière source d'information a permis de remonter avec une certaine fiabilité jusqu'aux décennies finales du 19<sup>e</sup> siècle, et a fourni des indications suffisamment précises pour que l'on puisse, sinon toujours retrouver l'emplacement exact des anciens enclos, du moins évaluer l'extension probable de l'aire habitée à différentes périodes. Les cartes n<sup>os</sup> 21 et 22 ont été établies à partir du même principe que pour l'espace habité actuel. Elles supposent donc que les dimensions standard de la couronne des champs de case n'aient pas sensiblement varié dans le temps.

**Ses origines : noyaux anciens et premières extensions, faits et facteurs de localisation (carte n° 21)**

Pendant une grande partie de son histoire — en faisant débiter celle-ci à l'arrivée de Tenga — le village de Kumtaabo a connu deux noyaux d'habitat distincts. On sait que Tenga trouva les *ninise* installés à Ruure. Ce lieu-dit recouvre actuellement un vaste secteur occupé par des champs de brousse et vide d'habitations, mais l'emplacement des anciens enclos, de part et d'autre de l'un des bas-fonds, a pu être retrouvé à partir de deux témoignages indépendants : celui de la végétation, en l'occurrence le seul *Accacia albida* (20) de tout le territoire de Kumtaabo, et celui d'un « ancien » du quartier Ruur-naab-yiri, qui aujourd'hui encore cultive la terre à cet emplacement abandonné par ses ancêtres vers le milieu du 19<sup>e</sup> siècle. L'autre noyau ancien est Sùka, toponyme qui signifie « le centre » et est utilisé maintes fois en pays mossi pour désigner le cœur d'un village. C'est encore aujourd'hui la zone la plus densément occupée. C'est là que Tenga, après un court séjour à Toèga (p. 63), s'installa parce qu'il s'y trouvait plus en sécurité à l'égard des razzias toujours possibles de la part du Konkistènga voisin. C'est la cellule mère où six des sept quartiers se souviennent que leurs ancêtres ont autrefois résidé, ce qui en fit, sans doute très vite, un centre d'habitat plus important que Ruure.

Des trois drains qui convergent à l'ouest de Kumtaabo, seul le plus méridional mérite vraiment cette appellation. En saison des pluies il correspond à un véritable cours d'eau, encaissé de deux à trois mètres entre des berges relativement raides. En saison sèche il se réduit à un chapelet de mares s'asséchant progressivement. Les deux autres ne sont que des marigots, bien plus larges mais encaissés seulement de quelques dizaines de centimètres par rapport aux terres environnantes ; alors qu'ils sont partiellement inondés en saison des pluies, on n'y observe aucune concentration de l'écoulement ni aucun creusement. Ce sont eux qui ont fixé, sur leurs bords et dans l'angle qu'ils forment, les deux noyaux anciens du village, et leur rôle attractif n'a pas cessé de nos jours. Il n'y a là rien de bien spécifique : l'examen de la seule carte au 1/200 000 montre déjà que, dans toute la région, les bas-fonds forment des axes de peuplement (21). Les enclos en évitent généralement les abords immédiats par crainte des inondations, mais s'installent à faible distance. Comme la mise en valeur des bas-fonds sous forme de vergers, de jardins, et de rizières est récente, l'ancienneté de leur attractivité doit être attribuée plutôt à la faible profondeur et au caractère pérenne de la nappe phréatique que les puits peuvent atteindre à leurs abords. A contrario, le drain méridional aurait eu un effet répulsif à cause des répercussions de son relatif encaissement sur le niveau d'eau dans le sol. Le phénomène de convergence a-t-il en outre joué un rôle pour fixer l'habitat ? Son effet hydrologique, c'est-à-dire un meilleur approvisionnement de la nappe, est vraisemblable. Son efficacité stratégique est douteuse : c'est sans doute en saison sèche, après les récoltes, qu'avaient lieu les razzias, et à cette époque de l'année les bas-fonds ne forment aucun obstacle au passage. D'ailleurs, si Tenga s'est trouvé plus en sécurité à Sùka qu'à Toèga, c'est, selon la tradition, parce que la plupart de ses compagnons s'y étaient installés. L'effet protecteur venait du nombre et non du site. En outre, l'endroit le plus intéressant du point de vue stratégique n'est pas Sùka, mais un monticule extérieur à la convergence et d'où l'on domine assez bien les environs. Situé au nord-est du marché, il n'a de mémoire d'homme jamais été habité. Comme par contre il contient des restes de céramiques renvoyant à un peuplement encore antérieur à l'installation des *ninise* à Ruure (Appendice I), on peut penser que des considérations stratégiques ont pu, dans des temps très anciens, intervenir dans le choix de l'implantation de l'habitat. Mais rien n'indique qu'elles aient joué aux origines du peuplement actuel.

De la période qui s'étend depuis la fondation de Ruure et de Sùka jusqu'à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, peu de souvenirs sont restés. Il y eut des déplacements internes, en relation notamment avec l'échange des terres que nous avons déjà évoqué plus haut (p. 50), associés à une expansion progressive vers le nord (carte n° 28). Il y eut aussi des mouvements de repli : vers le milieu du 19<sup>e</sup> siècle le site de Ruure fut abandonné par les Zoundi au profit de Sùka. Si les uns évoquent la peur des génies, d'autres attribuent ce déplacement à une agressivité accrue de la part des bêtes sauvages peuplant la brousse immédiatement au sud de Ruure. Affrontés à une

(20) L'association *Accacia albida* (balanzan) — peuplement *ninise* n'est en rien spécifique de Kumtaabo. A propos de Dakola, quelques kilomètres au nord de notre village, J.-M. KOHLER observe que « dans l'ensemble de la région... les peuplements de balanzans se rencontrent plus particulièrement dans les quartiers les plus anciens, ce qui constitue un argument en faveur de l'hypothèse selon laquelle les parcs à balanzans auraient été créés par les *Ninisi* antérieurement à l'arrivée des Mossi » (J.-M. KOHLER, 1972, p. 75).

(21) Dans la région de Ouagadougou, à Yaoghin, P. ROUAMBA observe le même phénomène : « les noyaux de l'habitat, très denses, se rapprochent et se touchent pour former des grappes coiffant les digitations du réseau hydrographique. » (P. ROUAMBA, 1970).

concurrence accrue de la part des villageois en matière de chasse aux herbivores, les lions (22) et autres carnivores en seraient venus, poussés par la faim, à s'attaquer aux hommes avec qui ils vivaient en paix jusqu'alors. La vie devenant dangereuse à Ruure, il valait mieux se rapprocher des zones où un peuplement plus dense permettait de mieux organiser la protection collective. Cette explication renvoie directement à un phénomène de croissance démographique, vraisemblablement responsable de l'intensification de la chasse et de la rupture d'équilibre entre les prédateurs humains et animaux.

C'est pour les dernières décennies du 19<sup>e</sup> siècle que nous avons dressé la première carte de l'aire habitée. Elle montre que les enclos de Kumtaabo se regroupaient alors à l'intérieur d'une aire grossièrement rectangulaire, large de 1,5 kilomètre et longue de 2,5, qui occupait pour l'essentiel l'angle de deux bas-fonds et débordait largement le plus septentrional. Mais quelle est la valeur d'une telle carte ? N'était-il pas bien téméraire de se fier, pour l'établir, à la mémoire des résidents actuels ? L'absence de témoignage au sujet des enclos disparus et habités jadis par des branches de lignage aujourd'hui éteintes ou émigrées au loin n'a-t-elle pas introduit dans l'enquête un sérieux biais ? N'est-il pas abusif de considérer que les dimensions standard de la couronne des champs de case n'ont pas sensiblement varié dans le temps ?

La dernière de ces objections peut être éliminée rapidement. Il est, certes, fort possible que le rapport champs de case/champs de brousse ait varié, et qu'il ait été, il y a un siècle, en un temps de moindre pression démographique, plus faible qu'aujourd'hui. Mais, étant donné l'échelle adoptée, la carte n'eût été que très peu modifiée si l'on avait choisi un rayon de cent mètres au lieu de deux cents. De toute façon, une marge d'erreur de cent mètres pour les limites de l'aire habitée nous paraît du même ordre que celle qu'ont pu introduire, pour la localisation des enclos disparus et la chronologie des déplacements, les défaillances de la mémoire des personnes interrogées.

Ces défaillances nous ont, pour leur part, paru légères pour deux sortes de raisons. Les unes tiennent à l'enquête elle-même. Comme la multiplicité actuelle des enclos est le fruit d'un essaimage à partir d'unités moins nombreuses, les déclarations des différents informateurs devaient nécessairement se recouper, ce qui permit de vérifier leur fiabilité et de reprendre l'enquête en cas de non-concordance. En outre certains chefs d'enclos interrogés, et notamment les chefs de lignage, étaient très âgés et vraisemblablement nés avant le début du siècle ; on a disposé ainsi de témoins directs, pouvant renseigner aussi sur les autres familles.

D'autres arguments en faveur de la validité de l'enquête nous sont fournis par la photographie aérienne. Le cliché au 1/25 000<sup>e</sup> dont nous disposons date de 1960 et permet d'abord de confronter directement, pour cette date, la mémoire de nos informateurs et la réalité. La concordance est bonne, et nous rassure au sujet des enclos disparus non enregistrés par l'enquête : leur localisation n'a rien de spécifique, l'étendue de l'aire habitée n'est pas modifiée lorsqu'on ne les prend pas en compte.

Le cliché de 1960 permet aussi de remonter plus loin dans le temps car il révèle indirectement, par le biais du couvert végétal, les plus anciens stades de l'espace habité. A Donsin, G. RÉMY a observé que « les aires d'habitat anciennes et récentes se discernent dans le paysage par l'aspect du couvert d'arbres. Dans les premières, les arbres sont rares, souvent de grande dimension et de nature très diverse. Dans les secondes ils sont plus nombreux, mais seules quelques espèces sont présentes » (G. RÉMY, 1972, p. 56). Appliqué à Kumtaabo, le critère de densité permet de distinguer très nettement, sur la photo aérienne, une zone entièrement cultivée où ne subsistent, en fait de végétation naturelle, que quelques grands arbres espacés. On peut la délimiter sans difficulté par une ligne au-delà de laquelle le semis d'arbres devient brusquement plus dense, et où subsistent des spécimens de plus petite taille. L'observation sur le terrain confirme cette analyse et permet d'identifier la nature des espèces (carte n° 26), pour laquelle on retrouve l'opposition décrite par G. RÉMY. L'observation au sol montre aussi que les champs de la zone ancienne sont totalement nettoyés de toute végétation adventice, et qu'entre deux saisons de culture le sol reste entièrement nu, privé des herbes ou des touffes arbustives qui se développent ailleurs après les récoltes. Ces caractères ne peuvent être que ceux d'une zone cultivée de façon ininterrompue depuis très longtemps, où des sarclages séculaires ont sélectionné à l'extrême la végétation naturelle. Pour la zone récente, au contraire, la moindre durée de l'évolution n'a pas encore permis de créer un paysage aussi éloigné de la brousse originelle. Quant à la quasi-absence de transition entre les deux zones, elle signale une rupture dans le rythme de l'évolution : à une période marquée par une évolution très lente, ou par une stabilisation couvrant plusieurs générations, succède brusquement une phase d'expansion rapide qui aboutit au paysage actuel.

(22) Ces lions étaient, nous dit-on, plutôt des sortes de chiens sauvages qui étaient capables de s'attaquer aux hommes.

De quand date la rupture ? C'est là qu'il faut revenir à l'enquête. Il est en effet surprenant de constater que, délimitée à partir de la photographie aérienne, la zone ancienne recouvre à peu de choses près l'aire habitée telle que l'enquête a permis de la déterminer pour la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle. Cette coïncidence, et l'ensemble des observations que nous venons de développer, permettent dans une certaine mesure tout à la fois de confirmer les données de l'enquête et de situer la rupture. Elles confirment, assurément, la validité d'une certaine image de l'occupation de l'espace qui s'est gardée dans la mémoire de nos interlocuteurs ; elles la situent à une période de stabilité de l'aire habitée. Elles confirment aussi l'expansion rapide qui suivit, dont toutes les personnes interrogées ont témoigné à travers l'évocation des déplacements d'enclos. Elles nous laissent incertaine quant au moment de la rupture : nos interlocuteurs ont pu « raccourcir » les chronologies et rapprocher du présent une situation plus ancienne. Cependant la confrontation avec ce que nous avons pu établir par ailleurs de l'histoire du village et le recours à des critères de cohérence interne nous amènent à nous fier aux chronologies que l'on nous a données. La première des cartes que nous avons dressées nous paraît donc en définitive dotée d'une vraisemblance satisfaisante tant pour les faits représentés que pour leur datation. Elle fixe le point de départ d'une expansion rapide de l'aire habitée, expansion qui débuta vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle et qui n'a pas cessé depuis.

**Son dynamisme : aspects et facteurs de l'expansion depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle  
(cartes n<sup>os</sup> 21 et 22)**

En un siècle au plus, l'espace habité a vu sa superficie quadrupler. Toutes les études de village faites en pays mossi ont signalé de semblables expansions, quoique avec des points de départ variables, généralement plus tardifs qu'à Kumtaabo : entre 1910 et 1920 à Dakola (J.-M. KOHLER, 1971, p. 49), en 1936 à Zaongho (J.-P. LAHUEC, 1980, p. 35), autour de 1940 à Donsin (G. RÉMY, 1972, p. 42). L'expansion est très généralement mise en relation avec la croissance, naturelle ou par immigration, de la population, et en est parfois considérée comme l'indice (G. RÉMY, 1972, p. 42). Elle apparaît aussi liée à une crise agraire, qui se manifeste par l'appauvrissement des sols et par des tensions accrues à l'intérieur des unités familiales (J.-P. LAHUEC, 1980, p. 36). Qu'en est-il à Kumtaabo ?

Pour reconstituer les principales étapes de l'expansion, on s'est appuyé avant tout sur l'enquête rétrospective. Celle-ci a montré que l'essaimage se fait par à-coups, les déplacements ayant tendance à se concentrer sur des groupes d'années que séparent des périodes plus calmes. La difficulté d'établir une datation rigoureuse justifie que l'on ait procédé à un découpage par périodes de vingt ans, dont les bornes correspondent toujours à des « creux », mais qui peuvent inclure plusieurs « paroxysmes » de mobilité. L'examen des cartes ainsi obtenues montre une expansion continue de l'espace habité, mais selon des rythmes, des formes et des directions qui ont varié. Le rythme fut particulièrement rapide au cours de la période 1920-1940, où les alentours de 1930 marquèrent un véritable paroxysme, tandis que les années 1940-1960 virent un certain essoufflement. Le mouvement d'accélération vers 1930 correspond à un éclatement de l'habitat, qui introduit des discontinuités au sein de l'aire habitée. Il est le point de départ d'une dissymétrie durable dans la progression de celle-ci.

Nous devons bien reconnaître que les raisons du démarrage, vers la fin du siècle passé, de tout ce mouvement d'expansion nous sont restées mystérieuses. La croissance démographique avait débuté plus tôt, ainsi qu'en témoignent d'une part les difficultés entre les habitants de Ruure et les animaux de la brousse, et d'autre part la mise en culture de nouvelles terres à Tûnu (p. 60). Faut-il faire intervenir un « délai de réponse » entre l'effet et la cause, et supposer qu'en un premier temps l'accroissement naturel (23), joint au repli de Ruure, a provoqué une densification qui ne devint un insupportable entassement qu'au bout d'un certain temps ? Ce n'est pas impossible.

Une fois amorcé, le mouvement se poursuivit jusqu'en 1920 de façon sensiblement égale dans toutes les directions. C'est de cette période que date l'occupation des zones les plus proches de la route, ce qu'on ne

---

(23) Rappels que la tradition orale n'a pas gardé le souvenir de nouvelles arrivées à Kumtaabo au 19<sup>e</sup> siècle (p. 34). Ce fait ne veut pas dire qu'il n'y en eut pas, mais il incite à penser qu'elles furent peu nombreuses. D'où une forte présomption que le mouvement naturel a été la composante dominante de la croissance démographique dès le 19<sup>e</sup> siècle.

peut imputer à l'attractivité de celle-ci puisqu'elle n'existait pas encore. L'expansion de l'espace habité entre 1900 et 1920 est vraisemblablement le signe de la poursuite de la croissance démographique. Croissance due cette fois-ci sans doute à la conjonction d'un bilan migratoire positif — c'est l'époque où les Ouedraogo s'installent à Pôgyiri —, et d'un bilan naturel de même signe. Un témoignage indirect en est donné par les souvenirs que les villageois ont gardé de leurs démêlés avec les animaux de la brousse. Depuis l'abandon de Ruure, l'agressivité de ces derniers n'avait fait que croître. Un débroussaie toujours plus intense entraîna la formation de bandes qui s'attaquèrent aux hommes et en dévorèrent, nous dit-on, un certain nombre. Il n'était donc pas question pour les nouveaux enclos de s'éloigner de l'aire habitée, et cette situation contribua à favoriser une expansion en tache d'huile.

A partir de 1920 l'expansion est stoppée à l'ouest. Cela signifie-t-il que l'espace séparant Kumtaabo de Godin est désormais rempli ? S'il ne l'était pas déjà, il le devint certainement au cours des années 1920-1930, car c'est de cette époque que date la construction de la route Koudougou-Yako et l'installation sur ses bords, du côté de Godin, d'un fils du chef de canton chargé de servir d'intermédiaire entre son père et l'administration coloniale (Appendice I). Devenu à son tour *kombere* en 1926, il resta à Godin et un nouveau quartier se forma auprès de sa demeure. L'installation vers 1930 des « traîtres » de Toègnaabyiri à l'ouest de la route et au sud de la confluence des bas-fonds, dans un espace symétrique d'un secteur déjà occupé à Kumtaabo depuis les années 1910-1920, contribua également à souder les deux cellules.

Bloquée à l'ouest, l'expansion se fait désormais dans les trois autres directions et décentre Sùka par rapport à l'ensemble de l'espace habité. Entre 1920 et 1940 c'est la direction est qui prédomine, et l'extension se partage entre un allongement le long des deux principaux bas-fonds, selon le processus classique de la tache d'huile, et un éclatement en quatre îlots situés au nord-est. Cette seconde modalité est nouvelle à plusieurs points de vue. Pour la première fois l'habitat sort du *tompeglèm*, et l'on a déjà constaté que cela n'a pas eu ici les conséquences politiques observées du côté de Godin. Les enclos se desserrent et se détachent de l'aire habitée ; ils s'installent à proximité ou sur les champs de brousse, dans une zone déjà mise en valeur depuis plusieurs décennies. Manifestement, pour ceux qui s'isolent dans les îlots, les avantages du groupement et des relations de voisinage cèdent la place à celui de la proximité du lieu de travail. Ce lieu est désormais unifié puisque champ de case et champ de brousse se trouvent au même endroit : la dissociation de l'habitat à l'échelle du village permet de mettre fin à la dissociation des lieux de travail à l'échelle des exploitations. Toutes ces nouveautés sont elles-mêmes liées à un facteur nouveau : l'expansion de l'aire habitée n'est plus l'expression seulement de la croissance démographique, elle est, de l'aveu même de ceux qui réalisèrent l'éclatement, liée à de meilleures conditions de sécurité. La domination coloniale a fait pratiquement cesser les conflits avec les Gurunsi ou les voisins du Konkistènga. Sans doute a-t-elle aussi déjà commencé à desserrer les liens à l'intérieur du village : c'est l'époque des campagnes de recrutement pour la construction de la ligne Dakar-Bamako, pour les plantations de Côte d'Ivoire, pour l'école (24). Mais la raison principale de l'éclatement, et du relatif isolement qu'il signifie, paraît être qu'enfin les hommes l'emportent sur les animaux de la brousse. Battues et campagnes systématiques avec pièges et poison les éliminèrent peu à peu complètement, et ils firent leur dernière victime en 1941 (25). De nos jours la brousse est complètement sûre, du moins pour les humains et en ce qui concerne les dangers venant des quadrupèdes. L'amélioration de la sécurité fut peut-être particulièrement spectaculaire vers 1930, d'où le « paroxysme » dans l'expansion de l'aire habitée constaté à cette date, encore que celui-ci soit dû en partie au principe adopté ici pour la construction des cartes : un enclos qui s'isole en brousse ajoute bien plus à l'espace habité que s'il s'implante à la périphérie de ce dernier. Le « paroxysme » est dû autant à un desserrement accru qu'à une mobilité momentanément renforcée.

Cependant l'éclatement reste caractéristique d'une époque déterminée. Aucun nouvel îlot ne s'est formé depuis 1940 et l'on n'observe à la saison des cultures aucun campement provisoire qui puisse en être le prélude. L'expansion en tache d'huile a repris et grignote progressivement la brousse le long des bas-fonds et de la route, qui sont désormais à égalité comme axes de peuplement. Plusieurs raisons peuvent être invoquées pour

(24) On se souvient encore à Kumtaabo que la désignation des élèves pour les classes qui s'ouvraient à Koudougou, et qui paraissaient à l'époque aux yeux des villageois plus une antichambre de la mort que de carrières prometteuses, fut l'occasion d'assouvir des vengeances personnelles.

(25) Semblable relation entre l'essaimage de l'habitat ou des cultures et l'élimination des fauves est signalée à Yaoghin (P. ROUAMBA, 1970 p. 147) et à Zaongho (J.-P. LAHUEC, 1980, p. 35 note 58).

expliquer que le mouvement d'éclatement ne se soit pas poursuivi. De grands secteurs de brousse restent inhabitables par manque d'eau à faible profondeur. Le jardinage de saison sèche et la riziculture en saison pluvieuse, qui se sont développés surtout après 1950, retiennent désormais un certain nombre d'enclos à proximité des bas-fonds. Bien des champs de brousse sont abandonnés par des exploitants âgés dont les fils sont en Côte d'Ivoire : ils ont le même souci d'éviter les longs déplacements que les créateurs des îlots, mais l'aire habitée les retient, car ils craignent l'isolement, et la fréquentation du marché leur est essentielle pour garder la joie de vivre. Quant aux moins vieux, la diffusion massive du vélo, même s'il s'agit de machines surprenantes par leur degré d'usure, a modifié le problème des distances : les plus éloignés des champs de brousse sont accessibles en moins de trente minutes. Les avantages du voisinage, qui est désormais plus synonyme de vie sociale que de sécurité, peuvent à nouveau l'emporter sur ceux de la proximité du lieu de travail. Les femmes, qui forment les 3/5 de la main-d'œuvre adulte, restent néanmoins pénalisées, car il est très rare qu'elles disposent d'un vélo ; mais ce ne sont pas elles qui décident en matière de déménagement.

Si l'on est donc revenu après 1940 au processus de la tache d'huile et à un rythme d'expansion semblable à celui du début du siècle, la discordance entre l'évolution de l'aire habitée et l'évolution démographique est croissante, et ces deux mouvements en viennent même, au plus tard à partir des années soixante, à se faire en sens opposé. La progression de la surface habitée diminue en valeur relative, mais reste relativement constante en valeur absolue d'une décennie à l'autre. Alors que la population amorce un mouvement de décroissance (p. 38), le desserrement continue, bien que l'espace disponible augmente dans les aires d'habitat les plus anciennes. Épuisement des sols par suite de la culture permanente autour des enclos, ou désir au contraire d'étendre les champs de case pour diminuer l'importance relative des champs de brousse ? Décompression encore inachevée après un excès d'entassement, ou recherche d'un nouvel optimum en matière d'espacement, lié à un nouvel ajustement entre le goût toujours vivace pour la vie de relation et un souci plus récent de se protéger de l'œil du voisin ? En l'absence d'enquête sur ce sujet la question reste ouverte, mais nous pencherions plutôt pour le second élément de chacune de ces alternatives : repli relatif sur les champs de case, progrès d'un individualisme qui ne va cependant pas jusqu'à la rupture. Ceux qui tentent cette dernière ont à leur portée une solution bien plus radicale et plus intéressante que l'isolement en brousse, à savoir l'émigration.

Pour l'ensemble de l'évolution que nous venons de retracer nous avons retrouvé à Kumtaabo les relations observées ailleurs entre croissance démographique et essaimage de l'habitat. Mais la corrélation n'est pas parfaite : les rythmes diffèrent, et d'autres facteurs interviennent. Il peut arriver que l'espace habité s'étende alors que la population diminue, et qu'à un autre moment ce soit l'inverse. Utiliser l'évolution de l'aire habitée comme indice du mouvement démographique ne peut se faire qu'avec prudence. La comparaison avec Donsin et Dakola suggère en outre que l'expansion démographique caractéristique du 20<sup>e</sup> siècle n'a pas commencé partout au même moment, et qu'elle peut être antérieure à la colonisation. Celle-ci ne saurait donc entièrement l'expliquer.

#### B4. L'ESPACE APPROPRIÉ (carte n° 19)

##### Qui possède la terre ?

Ainsi qu'il est d'usage en pays mossi, l'ensemble des terres à Kumtaabo est approprié (26). Dans un système foncier où l'on acquiert le droit de propriété sur le sol en le défrichant, pour peu que la mémoire d'un éventuel prédécesseur se soit perdue ou que ses descendants omettent, volontairement ou par la contrainte, de se manifester, ce fait exprime à la fois l'ancienneté, la permanence et une certaine densité de l'occupation humaine. Alors qu'ailleurs, par exemple à Dakola « il n'existe pas une parcelle de terre libre » (J.-M. KOHLER, 1971, p. 153), à Kumtaabo quelques zones, très peu étendues et qui n'ont jamais été

(26) On sait que les termes « appropriation », « système foncier », « propriété », « droit éminent » etc, ne conviennent que très médiocrement à la description des régimes fonciers africains (G. SAUTTER, 1968, pp. 124-125), leur sens étant trop marqué par le système socio-juridique occidental. C'est faute de mieux que nous y avons eu recours. Afin de mieux percevoir la réalité qu'ils recouvrent lorsqu'on les applique au régime foncier mossi, on se reportera à l'analyse de ce dernier faite par J.-M. KOHLER (1971, pp. 148-155). Cette analyse est celle qui correspond le mieux aux faits observés dans le Ouolotenga.

débroussées, ont échappé jusqu'ici à l'appropriation : une colline pierreuse, que son caractère sacré protège, ainsi que ses environs immédiats, de toute mise en culture ; quelques bosquets sacrés ; une plage latéritique totalement infertile. Ce dernier exemple ne doit pas être généralisé : la cuirasse latéritique affleure en surface en bien des endroits, qui sont néanmoins appropriés, car, nous dit-on, ces zones ont été autrefois cultivées, sans doute en un temps où l'érosion n'avait pas encore décapé la pellicule de sol qui les recouvrait.

On peut cartographier l'ensemble des terres possédées par les villageois de Kumtaabo, mais on ne peut le faire en faisant appel à la perception qu'ils auraient de cet ensemble. En effet on ne retrouve pas ici la forte identité qui caractérise le *tompeglèm* et, à un moindre degré, l'aire habitée. Pas de nom propre, pas de nom commun pour désigner « les terres du village », et on doit constater l'échec de toutes les ruses utilisées pour faire apparaître une telle entité comme dotée de quelque réalité dans l'esprit de nos interlocuteurs. Ou alors ceux-ci croient que nous voulons parler du *tompeglèm*, et répondent en ce sens, sans pour autant que la réponse nous autorise à identifier les deux notions. Pas plus de succès lorsqu'on fait appel à la tradition des différents lignages concernant les premières dotations de terre. Nul n'a gardé le souvenir qu'ait été fixée a priori l'aire d'extension des quartiers de Kumtaabo, tant les uns par rapport aux autres que par rapport à ceux des villages voisins. Les seules limites implicites étaient celles des terres déjà occupées et, à une autre échelle, celles du Ouologtenga. L'« espace approprié de Kumtaabo » ne forme donc pas une entité, il n'est que la juxtaposition d'unités qui se définissent à un niveau inférieur à celui du village. Il n'y a là rien de spécifique, cette situation se retrouve dans tout le pays mossi puisque les autorités qui s'exercent à l'échelle villageoise, c'est-à-dire *téngsoba* et *naaba*, n'ont par elles-mêmes aucun droit sur le sol, même si elles ont à intervenir dans le processus d'appropriation en tant que prêtre ou arbitre.

Pour déterminer l'« espace approprié de Kumtaabo » il faut donc partir des domaines fonciers. J.-M. BOUTILLIER (1964, p. 92) distingue, en pays mossi, les « terrains coutumiers » gérés par les chefs de lignage et les « terrains individuels » — l'individu étant généralement collectif, en l'occurrence une famille — transmis en ligne directe et non cessibles. Une telle dualité est le résultat d'une fragmentation progressive de l'unité lignagère, fragmentation qui s'est produite au fur et à mesure que la croissance démographique et la disparition des terres « libres » rétrécissaient l'espace disponible, et rendaient plus rigide la transmission des simples droits d'usage accordés initialement à chaque chef de famille. Selon le moment de l'évolution où l'on se place, la proportion relative des « terrains coutumiers » et des « terrains individuels » varie, ainsi que la taille de l'individu.

Dakola et Donsin nous fournissent deux applications de cette règle. A Dakola la densité de population est de 86 habitants au km<sup>2</sup>. On y observe, comme en contrepoint, que les « terrains coutumiers » ont été réduits à zéro, et que les unités d'appropriation en viennent à se confondre avec les unités d'usage : chaque chef d'exploitation est en même temps *zii-soba* (27) d'un *soolem*, c'est-à-dire « propriétaire » d'une terre (J.-M. KOHLER, 1971, pp. 151 et 156). Les densités sont un peu plus faibles dans la région de Nobere dont fait partie Donsin, et surtout l'on n'y est sorti que depuis une trentaine d'années d'une phase de déclin démographique qui a duré presque un siècle. Corollairement, les deux domaines entre lesquels se partagent les terres des exploitations individuelles sont encore solidement tenus en main chacun par son *zii-soba*, en l'occurrence le *buud kasma* des deux principaux lignages du village (G. RÉMY, 1972, pp. 15, 42, 103 et 106).

Kumtaabo, où la densité est plus faible, mais où nous avons vu la croissance démographique se faire sentir dès avant la fin du 19<sup>e</sup> siècle (p. 53), présente une situation intermédiaire. Le statut de « propriété collective du *buudu* » n'existe plus que pour une minorité des terres des bas-fonds — celles qui n'ont encore jamais été mises en valeur — et pour certaines zones totalement incultivables (affleurements de cuirasse). Pour toutes les autres terres des anciens domaines lignagers, les *buud kasemdamba* (28) n'ont plus, sinon en cas de litige, à intervenir dans les héritages. Les prêts aux étrangers se font sans leur intermédiaire, mais ils ont le droit de s'y opposer au nom des intérêts supérieurs du *buudu*. Le vocabulaire garde également le souvenir de l'ancienne unité foncière lignagère en distinguant « *tônd poesse* » (29), c'est-à-dire « nos terres » (= celles du lignage), et « *m'yaa poesse* », « mes terres » (= celles de ma famille). On ne peut cependant parler d'appropriation.

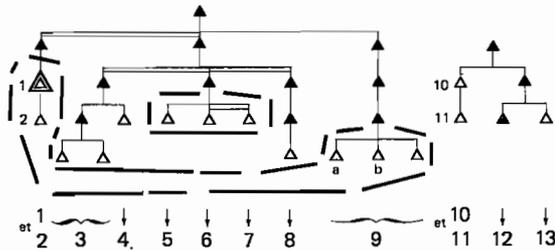
(27) *zii-soba* = individu qui détient en dernier ressort le contrôle sur une portion de terre et est seul habilité à en permettre l'usage (J.-M. KOHLER, 1971, p. 148).

(28) *buud kasemdamba* = pluriel de *buud kasma*.

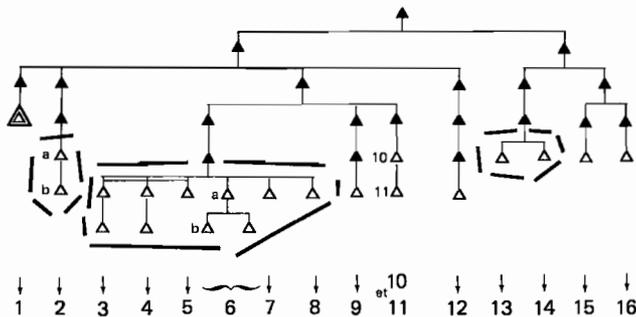
(29) Les termes de *poèga* et de *puugo* signifient tous deux « le champ » mais *poèga* (pl. *poesse*) désigne la terre que l'on possède, et *puugo* (pl. *puto*) l'étendue que l'on cultive.

tion individuelle, même en restant au niveau des chefs de famille. La détermination précise du contenu social des domaines fonciers n'a été faite que pour une dizaine d'entre eux (fig. 2), elle a néanmoins permis d'établir qu'en règle générale l'unité foncière groupe à Kumtaabo plusieurs chefs d'exploitation : tous les frères issus d'un même père, leurs enfants et leurs neveux (fils d'un frère décédé), voire, plus rarement, des parents plus éloignés, issus d'un même ancêtre en remontant deux générations. Lorsqu'il y a correspondance entre exploitation et *soolem* c'est qu'il n'existe pas — ou plus — à Kumtaabo de parent avec qui l'on puisse se souvenir d'avoir, enfant, travaillé la même terre sous les ordres d'un même père, oncle ou aïeul.

2 lignage KABORE (quartier SILMIIG – YIRI)



6 lignage YAMEOGO (quartier TÂMPÛURÉ)



7 lignage ZOUNDI (quartier RUUR – NAAB – YIRI)

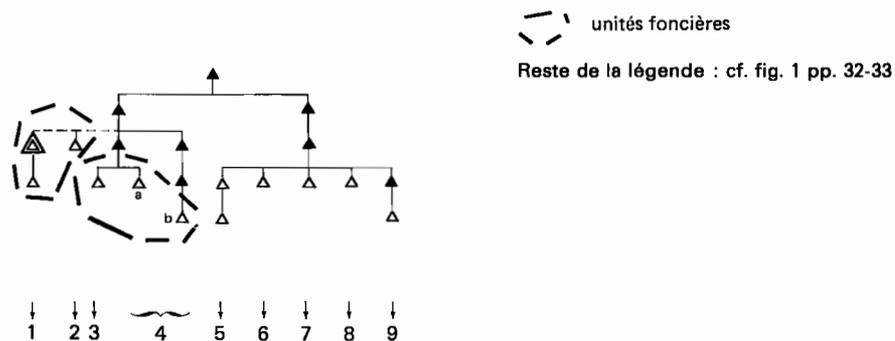


Fig. 2 — Composition familiale des unités foncières à Kumtaabo

A partir de cette règle on peut situer entre 65 et 85 le nombre de domaines fonciers pour Kumtaabo. En dresser la carte unité par unité eût exigé de bien trop longs levés, on a préféré en rester au niveau des lignages (cartes n<sup>os</sup> 30 et 31). Bien que la fragmentation paraisse dater déjà de plus d'un siècle, le souvenir des anciens domaines lignagers est resté suffisamment vivace pour que l'on ait pu en retrouver certaines limites. Tantôt précises et tantôt floues, on pourrait reprendre à leur sujet la plupart des remarques faites à propos des « frontières » du *tompeglém*. Pour les secteurs où l'appropriation par les villageois de Kumtaabo est plus récente, on a procédé, avec une précision variable mais qui a paru généralement satisfaisante, à la délimitation de chacun des domaines fonciers concernés. Le relevé des parcelles mises en culture en 1970, ainsi que l'enquête sur les droits fonciers y afférant, ont permis de contrôler, compléter et actualiser les données obtenues par les deux procédures précédentes.

Au cours de ce travail, il est apparu qu'il était impossible de faire coïncider strictement définition « politique » et définition « foncière » des *kumtaab démbá*. On sait que certains membres des lignages constitutifs du village dépendent du *naaba* de Godin, et que leurs enclos sont tantôt éloignés et nettement séparés de ceux de Kumtaabo, tantôt au contraire en contiguïté avec ces derniers. Dans le premier cas, qui concerne quatre familles de Sôdômtengyiri et une de Setyiri, la coupure existe également au niveau des domaines fonciers, qui sont insérés dans le bloc des terres de Godin. Dans le second cas, qui concerne deux familles de Pôgyiri et six de Toègnaabyiri, on retrouve pour les terres la contiguïté de l'habitat, et il arrive souvent qu'il y ait complète imbrication entre les domaines des différents « détenteurs ». Mieux encore, certaines unités foncières relevant d'une même branche de lignage associent en indivis des familles dont les unes relèvent de Kumtaabo et les autres de Godin. Opérer une dissociation devient alors très artificiel et on a préféré y renoncer. A l'inverse trois « étrangers » de Kumtaabo, parmi les mieux intégrés puisque ce sont des neveux utérins pour le lignage Kabore de Toègnaabyiri, ont gardé des terres à Godin dont ils sont originaires. Pour l'un d'eux elles représentent l'essentiel de son exploitation, pour les deux autres elles sont quantité négligeable. Ces terres sont disséminées parmi les domaines fonciers de Godin et on ne les a pas cartographiées : ces raisons expliquent qu'on les ait écartées de l'étude.

#### La genèse de l'actuel espace approprié

Tel que nous venons de le définir, l'espace couvert en 1970 par l'ensemble des domaines fonciers de Kumtaabo a une superficie de 2 207 ha. Il présente une configuration massive, qui contraste avec les appendices aux formes contournées qui s'en détachent au nord-est et au nord-ouest. Ces deux types de formes sont le résultat de deux processus différents d'appropriation du sol, que la tradition orale nous permet de rattacher à deux périodes bien distinctes de l'histoire du village.

Une première étape, qui correspond à la mise en place des six quartiers les plus anciens, a vu se constituer et s'étendre les domaines lignagers. Y eut-il des phases de stagnation, de repli, ou l'expansion fut-elle continue ? On a gardé le souvenir d'une extension jadis plus importante au sud, mais on ne peut rien dire de plus. Toujours est-il qu'au milieu du 19<sup>e</sup> siècle l'espace approprié de Kumtaabo était formé par la juxtaposition de six domaines lignagers appartenant aux six *buudu* constituant alors le village. A ces six domaines correspond la partie massive de l'espace approprié d'aujourd'hui. Ils étaient bornés — sur tout leur pourtour ou seulement par endroits ? — par des blocs de latérite (30) dont on retrouve encore aujourd'hui quelques exemplaires sur le terrain. Ils étaient tous compris à l'intérieur des limites du *tompeglém*, mais occupaient une surface plus restreinte que celui-ci. En effet, à une époque située entre la fondation du Ouologtenga et celle de la chefferie de Kumtaabo, alors que les Zoundi de Ruur-naab-yiri étaient seuls prêtres de la terre et seuls occupants du territoire, ils autorisèrent un lignage de Godin à venir défricher toute une zone au nord-ouest du *tompeglém*

(30) Ces blocs ont une ou deux dizaines de centimètres de diamètre, ils sont distants d'au moins plusieurs mètres les uns des autres et forment des alignements. Ce bornage a toujours été spécifique des frontières entre domaines lignagers et a parfois aussi été utilisé pour délimiter, à l'intérieur de ceux-ci, les terres données à un « étranger ». Il n'a par contre jamais servi à séparer les unités foncières familiales : si on tient absolument à matérialiser des limites, on se contente de façonner, pour la durée des cultures, un ruban continu de petites mottes de terre. Alors que cette dernière pratique est encore actuelle, le bornage par blocs est passé hors d'usage. On ne remplace plus les blocs disparus, pour éviter les contestations inutiles et les malheurs qu'attirerait sur le village la moindre erreur sur des limites déterminées par les ancêtres et désormais sacrées.

(carte n° 19, zone A), à l'est de la route actuelle. Le terrain changea par la suite de propriétaire, mais resta toujours entre les mains de ressortissants de Godin, tandis que les *téngsobanâmba* de Kumtaabo continuaient à y faire les sacrifices. Une zone plus restreinte au nord-est (carte n° 19, zone B) est appropriée par des familles de Nyandinguin.

Dans la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle se produisit une nouvelle expansion de l'espace approprié. Elle ne se fit plus à l'échelle des lignages mais à celle des familles, et donna naissance tout de suite à des domaines fonciers du même type que ceux d'aujourd'hui. L'expansion ne fut pas une conquête de terres nouvelles jamais défrichées jusqu'alors, mais elle se fit aux dépens des domaines fonciers des villages voisins. Au nord-est ce fut une reconquête de terres abandonnées depuis au moins une ou deux générations par les Yameogo de Tûnu par suite de leur déménagement à Tibrela, et ce fut l'occasion de franchir les limites du *tompeglêm*. Cette recolonisation ne fut pas l'œuvre des seuls originaires de Kumtaabo, l'espace libre attira également des villageois de Nyandinguin et de Gninga, et cela d'autant plus facilement que l'abandon avait duré assez longtemps pour que les anciens droits fussent tombés en désuétude. Les nouveaux venus n'eurent de ce fait aucune autorisation à demander (31) pour remettre les terres en culture, et ils en devinrent les propriétaires comme s'ils en avaient été les premiers défricheurs ; ils auraient d'ailleurs pu de bonne foi penser l'être, car la « brousse » avait repris ses droits et il fallut disputer le terrain aux éléphants et aux lions qui en avaient fait leur domaine (32). Tout le *tompeglêm* de Tûnu semble avoir été alors une sorte de zone pionnière où chaque chef de famille défrichait là où il en avait envie. D'où une mosaïque de domaines fonciers, où l'on voit rarement voisiner deux propriétaires appartenant au même lignage, et où les terres des différents villages s'interpénètrent, préparant ainsi l'enchevêtrement des aires habitées qui s'y créèrent au 20<sup>e</sup> siècle. C'est sans doute pour cette raison que, contrairement à l'usage qui règne entre membres d'un même lignage, le besoin se fit sentir de fixer des limites précises aux terres de chacun. Le bornage par blocs de latérite semble avoir été général et il en reste encore de nombreux témoins. L'occupation du sol ne se fit cependant pas selon un processus totalement aléatoire, car les originaires d'un même village occupèrent des terres en général mitoyennes et situées dans le prolongement des anciens domaines fonciers. Sans avoir la massivité de l'espace constitué par ces derniers, les nouvelles terres acquises à Tûnu lui sont accolées, et elles forment encore aujourd'hui un ensemble d'un seul tenant. La contiguïté renvoie aux origines villageoises communes, la forme contournée aux aléas d'une appropriation dès le départ individuelle.

Peu de temps après cette recolonisation, autour des années 1900, les Ouedraogo de Pôgyiri commençaient à déplacer leurs enclos et venaient peu à peu se mettre presque tous sous l'autorité du *toègnaaba*. On sait qu'ils avaient déjà l'essentiel de leurs terres sur le *tompeglêm* de Kumtaabo, où elles leur avaient été concédées en pleine propriété par le quartier Tengsobyiri qui les avait accueillis à Godin. Le déménagement ne changea rien au statut de ces terres, sinon qu'elles vinrent s'adjoindre ipso facto à ce que nous avons appelé l'espace approprié de Kumtaabo. Dans les années 1915-1930 le grand-père de Ligdi Naaba, arrivant à Kumtaabo, obtint également en pleine propriété des terres prises sur le domaine de Tengsobyiri. Pour lui, de même que pour les Ouedraogo, la dotation se fit sans bornage ; il y avait assez de terres en jachère pour qu'on laisse les nouveaux venus défricher où ils voulaient. L'appropriation eut un caractère individuel dès le départ comme à Tûnu, mais en outre elle ne put se faire que dans les interstices d'un espace déjà partiellement occupé. D'où les discontinuités et les formes irrégulières de son emprise au sol (cf. appendices du nord-ouest sur la carte n° 19).

Depuis ces événements la configuration de l'espace approprié n'a plus connu que de minimes régulations de frontières. L'expansion s'est désormais faite sur un front interne aux dépens des terres restées vacantes pour des raisons agro-économiques, en l'occurrence les bas-fonds. Leur mise en valeur, et donc leur appropriation à l'échelle des unités familiales, a commencé aux environs de 1940 avec l'introduction de la culture du riz et la création — surtout à partir des années 1950 — de jardins et de vergers. Jusqu'alors ces terres, souvent inondées à la saison des pluies, étaient restées vierges ; tout au plus y défrichait-on, sur les sols

(31) Par endroits la réalité est plus complexe. Car il y eut, entre l'abandon et la reprise massive, des tentatives de reconquête qui avortèrent, mais créèrent de nouveaux droits dont subsistent encore quelques traces (droits sur les arbres). Mais cela ne modifia pas les conditions de la recolonisation.

(32) On peut signaler qu'un processus très semblable s'effectue de nos jours aux marges du terroir de Donsin, où l'on voit les habitants de ce village recoloniser peu à peu, en toute liberté et en pleine appropriation, le terroir déserté de Baraouélé (G. RÉMY, 1972, pp. 48 et 111).

les mieux égouttés, quelques parcelles de sorgho rouge, de maïs ou de Calebasses. Leur statut foncier était ambigu. Certains traits amènent à penser qu'elles étaient appropriées à l'échelle des lignages (p. 138), d'autres qu'elles relevaient pour une part d'une sorte de droit éminent du *téngsoba* ; toujours est-il que les modalités « juridiques » des premières occupations durables furent variées. Actuellement la colonisation des bas-fonds est aux trois-quarts achevée, et le statut des zones encore inoccupées est lignager. D'ici quelques années cette troisième phase de la prise de possession de l'espace sera vraisemblablement terminée ; comme elle n'aura de toute façon pas modifié la répartition de l'espace approprié entre les villages, on peut considérer que celle-ci est stabilisée depuis une cinquantaine d'années.

L'est-elle définitivement ? La première phase de l'appropriation a correspondu bien évidemment à une époque où les terres vacantes étaient majoritaires. Les modalités de la deuxième phase impliquent au contraire un espace déjà « rempli », où se produisent des réajustements quant à sa distribution entre les différents villages, au gré des déplacements de l'habitat et d'évolutions démographiques divergentes. Kumtaabo aurait été à ce dernier point de vue un village dynamique, tout à la fois attractif et capable de croissance interne, tandis que Tînu régressait. Les réajustements entre villages ont cessé depuis plus d'un demi-siècle, les cessions définitives de terre ne concernent plus que de faibles étendues. Ainsi que dans l'ensemble du pays mossi, la croissance démographique est devenue générale, et la pression démographique accrue a figé des droits acquis à une époque où l'espace, même « rempli », n'était pas encore rare. La « décompression » actuelle que connaît Kumtaabo peut-elle « déstabiliser » l'espace approprié ? Nous pensons que non, mais on attendra d'avoir analysé l'évolution récente de l'espace cultivé pour étayer cette hypothèse.

## B5. L'ESPACE CULTIVÉ

### Définition et étendue

Nous employons ici les termes d'espace cultivé, ou d'espace agricole, pour définir l'ensemble des terres exploitées par les paysans de Kumtaabo ; une telle entité correspond à la définition minimale du terroir (G. SAUTTER, 1968, p. 111). Il est nécessaire, avant toute analyse, de préciser quelles terres et quelles exploitations correspondent à cette définition. Comme les champs de brousse sont soumis à un système de culture à longue jachère, on ne peut exclure les terres en repos du bilan foncier des exploitations. Certes, leur statut est souvent ambigu : lorsqu'on observe, sur le terrain, des jachères déjà anciennes, on ne peut savoir si ce sont des terres en voie d'abandon, et donc des friches, ou si elles vont être remises en culture dans les prochaines années. Néanmoins elles sont régulièrement parcourues par les petits bergers qui y mènent moutons et chèvres, ou par les Peul à qui elles servent de pacages à bovins. Elles continuent à jouer un rôle dans le système agricole, et ceci reste vrai même pour les zones les plus stériles, où la cuirasse affleure, mais qui n'en sont pas moins occupées par un tapis discontinu d'herbes rases que ne dédaigne pas le bétail. Nous avons donc donné, en général, au terme d'espace agricole un sens large, et distingué, pour les besoins de l'analyse, un espace agricole « potentiel », comprenant la totalité de l'espace disponible pour les exploitations, et un espace agricole « annuel », groupant l'ensemble des parcelles effectivement travaillées au cours d'une même saison de culture. Mais la définition de l'ensemble « exploitations de Kumtaabo » exige également un choix. Veut-on partir des hommes, et de la définition politique du village, alors cet ensemble groupera les terres dont les 1 250 dépendants du *toègnaaba* et les Peul ont l'usage. Si on ne tient pas compte des Peul, ces terres se répartissent entre 162 exploitations, unités de production et de consommation généralement monofamiliales (p. 87). Veut-on partir des domaines fonciers, issus du démembrement des domaines lignagers mais encore plurifamiliaux, et souvent indifférents aux glissements d'allégeance entre villages voisins, alors il faudra ajouter les huit exploitations dont les membres, originaires de Kumtaabo, sont à présent rattachés à Godin, mais dont les terres sont restées partie intégrante de l'espace approprié de leur village d'origine. En sens inverse il n'y aura qu'une seule exploitation à éliminer, car en règle générale les « étrangers » de Kumtaabo, originaires de Godin ou non, ont reçu à leur arrivée des terres qui leur furent concédées sous forme de prêts très vite transformés en pleins droits de propriété. Chacune des deux définitions, politique ou foncière, de l'ensemble « exploitations de Kumtaabo » présente des avantages et des inconvénients. Pour des raisons surtout pratiques, liées à l'enquête, nous avons choisi la première.

L'espace agricole « annuel » a été relevé pour la saison pluvieuse de l'été 1970 ; mais comme, à cette époque, nous ignorions encore que les enclos de Tînu relevaient du *toègnaaba*, les champs avoisinants n'ont

pas été cartographiés. Il en va de même pour quelques parcelles, peu nombreuses, imbriquées au milieu des terres de Godin ou d'Imassogo et mises en valeur par des paysans de Kumtaabo. Le relevé est donc incomplet pour 34 exploitations, soit 21 % du total. A partir des séries entières, on a pu évaluer à 1,4 hectare la superficie moyenne cultivée par personne adulte (c'est-à-dire dont l'âge va de 15 à 59 ans), et les lacunes ont pu être comblées en appliquant ce taux aux séries déficientes. On obtient ainsi un total de 765 hectares. Pour l'espace agricole « potentiel » il n'était pas question de partir des exploitations : à l'intérieur des domaines fonciers, aucune répartition a priori n'est faite, dans les zones de jachère, entre ce qui revient aux uns et aux autres, chacun défriche selon le terrain disponible et selon ses besoins. Même quand les terres sont « empruntées », il est inhabituel qu'une délimitation précise soit faite par le propriétaire au moment où il donne son accord, et encore moins par la suite. Nous sommes donc partie de l'espace approprié tel qu'il a été défini plus haut (p. 59) ; il couvre, rappelons-le, 2 207 hectares. Nous en avons déduit la part utilisée par des exploitants d'autres villages, part qu'ils détiennent, selon les cas, par héritage ou par emprunt. Nous y avons, symétriquement, ajouté les terres empruntées ou possédées dans les villages voisins par les exploitants de Kumtaabo (33). Puisque ces quatre cas de figure n'impliquent en général pas de délimitation a priori, nous avons estimé l'importance des terres concernées par une valeur minimale, à savoir la surface totale effectivement mise en culture pendant l'hivernage 1970. Lorsque les données présentaient des lacunes, on a procédé comme plus haut pour l'espace agricole annuel. On obtient ainsi un total de 2 159 hectares (34) comme étendue de l'espace agricole potentiel.

Ces trois chiffres — 765 ha, 2 207 et 2 159 — appellent d'emblée deux remarques. La première concerne le taux d'utilisation du sol : 35 % de l'espace disponible est mis en culture chaque année. A ce taux correspond une densité de 59 habitants au km<sup>2</sup>, et une superficie cultivée de 60 ares par consommateur. Si le système de culture était homogène sur toute l'étendue du territoire, cela signifierait que les temps de jachère représentent un peu moins du double des temps de culture. Mais du fait de la coexistence de cultures permanentes et de cultures temporaires, la valeur de 35 % ne correspond à aucune réalité concrète, son intérêt est simplement comparatif. On trouve un taux semblable à Dakola (J.-M. KOHLER, 1971, p. 55) et, d'une façon plus générale, les 60 ares par consommateur situent Kumtaabo dans une position plutôt favorable à l'intérieur du pays mosi puisque G. ANCEY (1977 a, p. 11) donne pour l'ensemble de celui-ci des valeurs comprises entre 40 et 54. L'autre remarque concerne le bilan des prêts et des emprunts. Une fois les possessions « étrangères » déduites de la différence entre espace approprié et espace agricole potentiel, un tel bilan se montre à la fois positif et faible : il est de 23 hectares. Il signale à la fois l'existence et la médiocrité des « réserves » de terre que l'on peut mettre à la disposition des autres villages.

#### **Les relations entre l'espace cultivé et l'espace approprié**

La carte n° 19 s'attache à exprimer le détail des prêts et des emprunts qui lient les exploitations de Kumtaabo à celles des villages voisins. Elle montre que leur volume est aussi modeste que leur bilan, et qu'il y a donc une large correspondance entre l'espace agricole et l'espace approprié. Des 765 hectares mis en culture en 1970, 36 (soit 5 % du total) avaient été empruntés à d'autres villages alors que, la même année, 59 étaient laissés à leur disposition (35).

La carte distingue trois types de droits d'usage, selon une classification adoptée par J.-M. KOHLER pour son étude sur Dakola (1971, pp. 153 et 154) et que nous reprenons pour l'essentiel. Les droits d'usage liés à la résidence concernent aussi bien l'espace de l'enclos que celui des champs qui l'entourent, ils sont héréditaires et ne disparaissent qu'avec l'enclos lui-même : ils représentent 25 % des emprunts et 44 % des prêts. Les droits d'usage sur les champs nus se divisent, selon J.-M. KOHLER, en deux grandes catégories, selon qu'ils sont ou non transmissibles aux descendants. Les droits non transmissibles sont des droits à court terme, dont la durée

(33) A = terres possédées ou empruntées par des gens d'autres villages : 31 + 59 = 90 ha.

B = terres possédées ou empruntées dans les autres villages : 6 + 36 = 42 ha.

2 207 ha — A + B = 2 159 ha

(34) A cause du caractère incomplet des levés topographiques, aucune de nos cartes ne représente exactement ni la totalité de l'espace agricole annuel ni celle de l'espace agricole potentiel.

(35) Il n'est pas possible de faire des comparaisons car, dans les études qui concernent le pays mosi, l'analyse des prêts et des emprunts est très généralement faite à l'échelle des unités foncières. Elle donne, cela va sans dire, des taux beaucoup plus élevés.

peut ou non avoir été définie au moment où le prêt est accordé. Pour tous les prêts concernant les champs nus, le droit de reprise par le propriétaire est assuré, mais il est soumis à certaines contraintes lorsque la durée n'a pas été fixée, et il est encore plus limité lorsque le droit d'usage est transmissible. Comme la gratuité est une règle qui ne souffre pas d'exception dans tout le Ouologtenga (36), la seule emprise du propriétaire sur son terrain pendant la durée du prêt est constituée par la récolte des fruits des arbres, notamment pour les nérés, mais là aussi on observe toutes sortes de nuances dans l'exercice de ce droit. On pourrait en fait, nous est-il apparu, multiplier à l'infini les catégories de droits d'usage sur les champs nus. Les rapports entre les droits exercés par le propriétaire et l'emprunteur varient d'un cas à l'autre et se rangent plutôt le long d'un continuum que dans des classes nettement définies. De sorte que, pour le Ouologtenga, au lieu d'opposer les prêts transmissibles et les prêts non transmissibles, il nous a paru plus significatif de distinguer les prêts dont la durée est indéfinie des autres formes de prêt. Le premier type représente 11 % des prêts faits par les gens de Kumtaabo aux exploitants des autres villages, et 75 % de leurs emprunts. Ce genre de prêt a toujours été pratiqué, de mémoire d'homme, dans le Ouologtenga ; il est nettement à l'avantage de l'emprunteur, et représente la forme traditionnelle du droit. Les prêts de durée limitée forment 45 % des prêts et... 0 % des emprunts. Ils se pratiquent seulement depuis peu et ils sont plus avantageux pour le propriétaire du fait que la durée du « bail » n'excède pas un an. Ils sont en quelque sorte la forme « moderne » du droit foncier coutumier.

Il nous faut ici justifier quelque peu ce terme de « moderne ». En effet il existe des prêts limités à un an qui relèvent de pratiques traditionnelles. On cède de la sorte pour une saison de culture une part de champ de brousse, une parcelle de rizière que des circonstances particulières, dont on sait a priori qu'elles ne sauraient durer — maladie, absence d'un travailleur —, empêchent momentanément de mettre en culture. Du même type sont également les droits de culture qu'obtiennent les femmes pour leurs lopins d'arachide ou de pois en brousse. Comme ces champs sont déplacés d'année en année, et ceci quel que soit le statut « juridique » des terres, la durée annuelle du prêt, contrairement au cas précédent, reste implicite ; tant il est évident que la terre sera libérée par la cultivatrice dès la récolte achevée. Tous ces prêts traditionnels ne correspondent jamais qu'à de faibles superficies, et en 1970 ils ne se sont produits qu'entre villageois de Kumtaabo ; ils n'apparaissent donc pas dans nos calculs. Les prêts annuels en faveur d'autres villages que nous avons rencontrés en 1970 appartenaient à une toute autre catégorie. Il s'agit de prêts dont on avait pu prévoir dès le début qu'ils allaient courir sur une assez longue durée, mais dont on exigeait néanmoins que le renouvellement soit explicitement sollicité chaque année (37). C'est là une pratique d'introduction récente — elle remonte aux années 1950 — et qui a été depuis vivement encouragée par le chef de canton, à la suite d'un conflit pour lequel il fallut avoir recours au tribunal de Koudougou. Elle ne concerne que les prêts en faveur d'étrangers au Ouologtenga. Plutôt que le signe d'une pression démographique accrue — on a vu qu'à Kumtaabo l'évolution va plutôt en sens contraire — il faut y voir une réaction du droit coutumier aux pratiques de l'administration, dont les tribunaux arbitrent les conflits fonciers volontiers en faveur des « emprunteurs », leur reconnaissant la pleine propriété des terres qu'ils cultivent depuis une ou deux dizaines d'années. Le renouvellement annuel du prêt est un moyen de prévenir les conflits, et d'empêcher le recours à l'administration et la perte de la libre disposition — pour les garder, les prêter ou les donner — des terres. Il n'est pas nécessaire de prendre autant de précautions à l'égard des membres du même canton puisque, s'il y a litige (38), l'instance commune est dans ce cas le *kombere*, dont on est assuré qu'il juge selon l'esprit du droit coutumier.

En dépit de la faible étendue des surfaces concernées, l'ancienneté, la localisation et l'importance relative des différents types de droits ainsi que des prêts et des emprunts présentent certains traits qui ne sont pas dénués de signification. Si l'on analyse les droits d'usage liés à la résidence, on constate qu'ils sont tous récents, les emprunts datant pour les plus anciens des années 1930 et pour la plupart d'après 1945, et que les terres auxquelles ils s'appliquent sont pour l'essentiel situées au sein de la partie massive de l'aire habitée. Prêts et emprunts présentent une dissymétrie : l'étendue des premiers est plus importante que celle des seconds, les prêts se font vers l'est, au profit de Nyandinguin (4 enclos), et les emprunts vers l'ouest, auprès de Godin

(36) Alors que des transactions sont déjà courantes dans la région de Yako, même si le droit coutumier ne les reconnaît pas (J.-M. KOHLER, 1971, p. 151 et R. PAGEARD, 1969, p. 402).

(37) Le prêt n'en comporte pas moins, pour le bénéficiaire, le droit de récolte sur les nérés.

(38) La zone encadrée de .??.?. au sud-est du *tompeglém* sur la carte n° 19 a été l'objet d'un tel litige. Son statut est resté en suspens, car le terrain a été abandonné à la jachère avant que les antagonistes en soient venus à faire appel au *kombere*.

(7 enclos) et d'Imassago (4 enclos, îlot a sur la carte n° 19). Si nous considérons à présent les droits d'usage acquis ou cédés sur des terres nues, nous observons également des dissymétries. Prêts et emprunts sont du même ordre de grandeur — 27 hectares dans un cas, 33 dans l'autre —, mais on emprunte au nord, en lisière des terres appropriées ou auprès d'oncles maternels installés à Imassago, alors qu'on prête au sud, à des paysans relevant d'un des districts ruraux de la commune de Koudougou. On emprunte dans des proportions semblables à l'extérieur et à l'intérieur des limites du canton ; on prête presque exclusivement hors de celles-ci. Les emprunts observés ne comportent aucune précision de durée, ils relèvent donc tous de la forme « traditionnelle » du droit coutumier, alors que 83 % des prêts ont été concédés selon la forme « moderne » de ce droit, c'est-à-dire avec renouvellement annuel du « bail ».

En ce qui concerne les droits d'usage liés à la résidence, leur caractère récent ne doit pas faire illusion : il masque le fait que ces droits se transforment très vite en pleins droits de possession, même si un droit éminent et purement symbolique reste, par déférence, reconnu au donateur. Nous en avons déjà vu un exemple avec l'implantation du quartier Pôgyiri à Kumtaabo au début du 20<sup>e</sup> siècle : les Ouedraogo ne s'installèrent pas sur leurs champs de brousse, dont ils voulaient pourtant se rapprocher, mais sur des terres concédées par les quartiers Toègnaabyiri et Tengsobyiri. Une génération a suffi pour qu'elles soient considérées par tous comme propriétés de plein droit du quartier Pôgyiri. Du côté de Nyandinguin un processus semblable a dû se produire, à une époque plus ancienne, dans la partie « contestée » du *tompeglêm* de Kumtaabo (carte n° 18, espace compris entre les variantes 1 et 2).

La localisation des prêts et des emprunts de type « résidentiel » à proximité d'autres enclos, ainsi que le glissement de l'habitat vers l'ouest qu'ils déterminent, ne nous surprennent pas. Ils correspondent à des tendances déjà observées à propos de l'espace habité : les villageois déplacent leurs enclos pour, entre autres, se rapprocher de la route ou décongestionner l'aire habitée sans pour autant se condamner à l'isolement. Mais pourquoi faut-il, dans certains cas, recourir à l'emprunt pour atteindre un tel but ? Parce que l'aire habitée de Kumtaabo touche aux limites de l'espace approprié, et que les terres proches de la route sont pour une part détenues par des villageois de Godin. À côté de cette raison très générale interviennent également des circonstances particulières. Le nouveau catéchiste, étranger au village, est patronné par le chef de canton ; ce dernier l'installe sur ses propres terres, à la fois par complaisance et pour mieux le contrôler. Le futur *toègnaaba* veut se rapprocher de ses plus proches parents, les « traîtres » chassés jadis de Kumtaabo ; il devra donc comme eux emprunter du terrain à un quartier de Godin. Quatre familles de Silmiig-yiri (îlot a sur la carte n° 19 et îlot 1 sur la carte n° 20) quittent Sùka vers 1930 pour s'installer sur leurs propres champs de brousse situés à la périphérie de l'espace approprié de Kumtaabo. L'eau manque sur le site initialement choisi, la nappe phréatique se dérobe au fond des puits ; une implantation plus favorable est découverte tout près, sur des terres qui se trouvent déjà relever d'Imassago mais dont l'emprunt ne pose aucun problème. Au total, en dépit d'une très grande variété dans le détail, tous les cas observés d'emprunt « résidentiel » présentent un point commun : les villageois de Kumtaabo cherchent à résoudre par cette procédure un problème de site, et non à pallier un manque de terre. La faible importance des superficies concernées — moins de 10 hectares pour 11 enclos — le confirme. C'est au contraire d'un espace plus que d'un site qu'avaient besoin les cinq exploitants de Nyandinguin venus mordre sur l'espace approprié de Kumtaabo à l'est, et c'est chaque fois toute une zone qui leur a été concédée, et non un simple emplacement. Les 26 hectares (39) ainsi empruntés ne sont pas cultivés chaque année dans leur totalité, mais cela n'entraîne chez les prêteurs aucune tentation d'exercer un droit de reprise. Toutes ces observations signalent que la pression démographique est, à Kumtaabo, moins forte que pour les villages voisins du Ouologtenga : elles ne font que corroborer le diagnostic de stagnation démographique déjà posé plus haut.

Que peuvent de leur côté signifier les dissymétries de localisation et de régime observées pour les droits d'usage sur les champs nus ? Le fait que l'on emprunte au nord pour prêter au sud s'explique par la structure interne de l'espace approprié, qui sera étudiée plus en détail ultérieurement. Il existe une inégalité dans la répartition de l'espace approprié entre les différents quartiers, qui fait que la moitié nord du territoire est bien plus saturée que la partie sud. Les exploitants dont les terres se trouvent au sud, et qui pour la plupart appartiennent au quartier Toègnaabyiri, disposent de plus d'espace qu'ils n'en ont besoin, alors que les autres en manquent. Pourquoi le rééquilibrage entre les besoins et les ressources ne se fait-il pas à l'intérieur même de la collectivité villageoise ? Essentiellement pour des raisons de localisation relative des terres et de l'habitat,

(39) Ce chiffre ne peut être qu'approximatif, car aucune limite n'a été fixée lors du prêt.

l'emprunt extra-villageois étant en outre favorisé par des liens de parenté : les enclos des paysans qui travaillent dans la moitié nord de Kumtaabo sont bien plus proches des terres que peuvent leur prêter leurs oncles maternels d'Imassogo que de celles qu'au sud ils peuvent obtenir de leurs alliés de Toègnaabyiri. La dissymétrie de régime foncier entre les prêts et les emprunts peut plus étonner : pourquoi les exploitants de Kumtaabo, lorsqu'ils empruntent des terres en dehors des limites du canton, ne sont-ils pas mis au même régime de prêts annuels qu'ils imposent à leurs voisins de Koudougou ? Serait-on, à Imassogo, moins perspicace, ou particulièrement prodigue de terres ? Ni l'un ni l'autre, sans doute. La différence tient, vraisemblablement, à ce que la menace représentée par les emprunts de Kumtaabo est faible, compte tenu des liens de parenté et d'une mise en valeur très épisodique de ces terres. Du côté de Koudougou, par contre, les prêts concernant une zone proche des habitations de ceux qui les ont sollicités — elle en est à moins de 2 km —, le risque d'une mise en culture quasi-permanente et donc de conflits à propos du droit de reprise est bien plus grand.

### L'évolution en cours

Il est malaisé d'évaluer la dynamique de l'espace cultivé, même en se limitant à l'analyse de l'évolution de son étendue et de ses relations avec l'espace approprié. Quoique l'on puisse en principe comparer le relevé des champs effectué en 1970 avec la photographie aérienne de 1960, l'interprétation de celle-ci est délicate — on ne parvient guère à y distinguer les zones cultivées à l'hivernage précédent et les jachères d'un an — et on ne la tentera, plus loin, qu'avec prudence (p. 143). En outre la photo ne dit, bien sûr, rien sur le statut foncier des champs mis en culture. L'enquête auprès des exploitants à propos des prêts et emprunts du présent avait été suffisamment ardue, par suite de réticences multiples en matière d'« aveu » d'emprunts — c'était comme une pétition de principe que l'on affirme, d'abord, que l'on était propriétaire de toutes les terres que l'on cultivait — pour que l'on ne tente pas une enquête rétrospective.

Nos divers interlocuteurs se sont cependant trouvés d'accord pour affirmer que, dans l'ensemble, il y aurait tendance au rétrécissement de l'espace agricole annuel. Bien des cultivateurs attestent qu'ils travaillaient autrefois des champs de brousse plus étendus et plus nombreux, et que le départ des jeunes vers la Côte d'Ivoire est la raison essentielle de leur abandon (40). Ce dernier est généralement déploré ; le relâchement de la pression démographique n'est pas encore perçu au niveau des besoins, c'est-à-dire du nombre des consommateurs, alors qu'il l'est très nettement à celui des producteurs. C'est peut-être un signe que le repli démographique, observé pour les années 1969-1972 et supposé pour la décennie précédente, est encore trop récent et trop modeste pour avoir eu des effets sensibles sur le système agricole ; alors que l'émigration, plus ancienne et surtout sélective, a des effets plus massifs et plus immédiats.

Que peut-on donc augurer de l'avenir pour l'espace cultivé de Kumtaabo ? Le jeu du système foncier rend probable la transformation en droits définitifs des actuels droits d'usage liés à la résidence, et autorise à supposer que de nouveaux prêts, du fait de la mobilité de l'habitat, prendront le relais, exprimant la stabilité des structures dans la perpétuelle mouvance des configurations. L'évolution démographique, si les tendances actuelles se maintiennent, et en l'absence vraisemblable d'innovation technique sur les terres vouées à la culture sous pluie, conduit à une diminution du taux d'occupation du sol. Mais celle-ci peut être compensée par un accroissement des emprunts de la part des voisins : c'est de Koudougou — plus exactement de ses « faubourgs » ruraux — que l'on peut attendre, du fait de la croissance urbaine, le plus d'agressivité. La riposte est prête sur le front du droit foncier coutumier, et permet d'assurer la stabilité de l'emprise en matière d'appropriation. Elle n'en conduit pas moins, si le repli démographique de Kumtaabo se prolonge, à un grignotage inexorable de l'espace agricole potentiel.

## B6. CONCLUSION

Il nous faut à présent, par la confrontation systématique des espaces que nous venons d'analyser, établir dans quelle mesure nous pouvons considérer Kumtaabo comme une entité spatiale. Nous avons évité jusqu'ici de définir de façon précise ce concept, il n'est que temps de s'y résoudre et tel est l'objet du tableau ci-après.

(40) Le mouvement d'abandon aurait débuté vers 1950.

Nous y reprenons, en les détaillant, les critères de forme et de structure évoqués plus haut (p. 48). Nous y mettons l'accent sur les faits de cohérence interne et d'individualité qui nous paraissent être au cœur de l'idée même d'entité spatiale. Comme l'analyse nous a amenée à distinguer pour Kumtaabo quatre types d'espace, l'examen de la cohérence interne de l'ensemble devra considérer aussi bien les relations qui s'établissent entre ces différents espaces que celles qui s'observent entre les différents éléments de chacun d'entre eux considéré isolément. Faudra-t-il exiger que toutes les conditions indiquées par le tableau soient satisfaites à 100 % pour s'autoriser à parler d'« entité spatiale » ? Ce serait se condamner à ne jamais employer ces termes. La réalité n'est, au mieux, qu'une réalisation approchée d'un tel modèle idéal, et il sera en définitive plus pertinent d'évaluer le degré de proximité que d'ergoter, d'une façon inévitablement entachée de subjectivité, sur le seuil exact en deçà duquel la notion d'entité spatiale perd toute signification.

TABLEAU 9  
Les caractéristiques d'une entité spatiale

Type de critère	Caractère et espace envisagé		
	COHÉRENCE		INDIVIDUALITÉ de chaque espace
	de chaque espace	de l'ensemble des espaces les uns par rapport aux autres	
FORMEL (on considère les configurations spatiales)	Étendue d'un seul tenant	Recouvrement des différents espaces	Existence d'une discontinuité (objective ou subjective) entre cet espace et ses voisins de même nature
STRUCTUREL (on considère les relations spatiales, en l'occurrence l'interdépendance des localisations)	Interdépendance des éléments constitutifs (soit, selon les cas : enclos, domaines fonciers, champs et jachères)	Interdépendance des différents espaces et des différents types d'éléments	Interdépendances internes plus importantes que les interrelations avec les espaces voisins

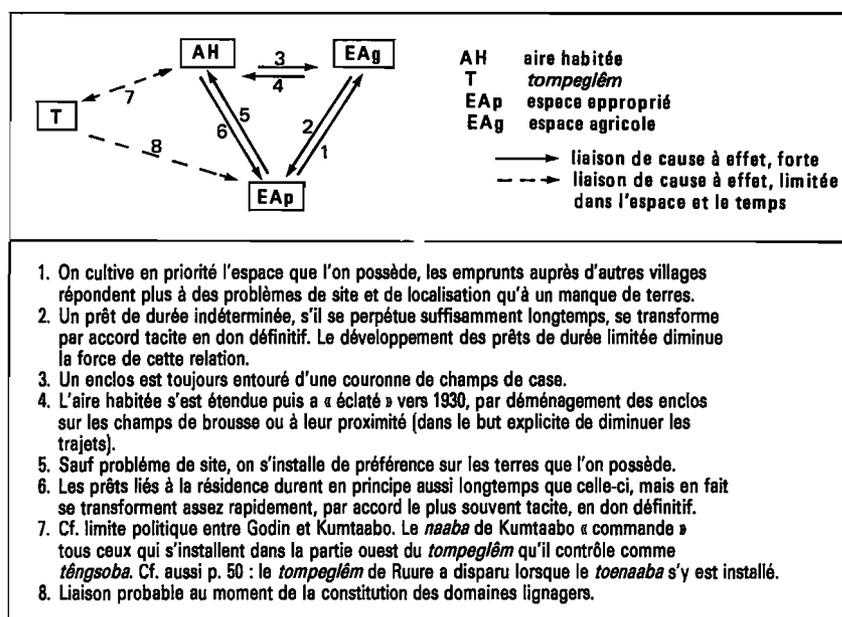
La confrontation entre le tableau 9 et la réalité de Kumtaabo appelle trois constatations. La première est qu'en fait nous n'avons pas encore examiné tous ces critères. L'interdépendance des localisations a été envisagée pour les différents espaces les uns par rapport aux autres, mais non à l'intérieur de chaque type d'espace — étant bien entendu que la question ne se pose pas pour le *tompeglêm*, qui forme une cellule élémentaire, non décomposable. Ayant réservé à un autre chapitre l'étude de la structure spatiale interne de Kumtaabo, nous ne pourrions donc établir qu'un diagnostic provisoire.

La seconde remarque est que le cas de Kumtaabo répond de façon diversement satisfaisante aux exigences que comporte notre définition de l'entité spatiale. Considérons tout d'abord les critères formels. Le *tompeglêm* est, par nature, d'un seul tenant. Les exclaves et appendices que comportent l'aire habitée, l'espace approprié et l'espace agricole ne couvrent pas plus du 1/10 de leur étendue. Le recouvrement de ces trois derniers espaces se fait à presque 95 %, et si leur indépendance est plus grande à l'égard du *tompeglêm*, la discordance entre ce dernier et les espaces d'usage ne dépasse pas 18 % de leurs superficies respectives. C'est en matière d'individualité que l'on s'écarte de la définition. Le *tompeglêm* est doté d'un nom et de limites. L'aire habitée est également perçue comme une entité, elle est séparée des aires voisines par une limite coutumière à l'ouest, des espaces vides au nord et au sud, et si, à l'est, elle se soude à Nyandinguin, certaines solutions de continuité subsistent. Mais l'espace approprié et l'espace agricole ne présentent rien de tel. Ils forment une mosaïque de domaines fonciers, de champs et de terres en jachère, en totale contiguïté avec les ensembles voisins, et nous n'avons observé aucune règle explicite ni aucun mode de parler qui établisse une rupture.

Si nous abordons à présent les critères structurels, qui à notre avis doivent peser plus lourd que les précédents dans la balance, nous pouvons supposer que l'unité formelle constatée à propos de chaque espace — le fait de couvrir, pour l'essentiel, une étendue d'un seul tenant — est signe d'un certain degré d'individualité et de cohérence pour chacun d'eux ; mais l'analyse menée jusqu'ici ne nous permet pas d'en dire plus. Par contre l'interdépendance des quatre espaces en matière de localisation a été maintes fois observée en cours d'étude et peut être résumée par le schéma ci-après (tabl. 10 a). La dichotomie entre les espaces d'usage et le *tompeglêm* y apparaît plus forte que ce que pouvait suggérer l'observation des recouvrements. S'il est évident que ceux-ci sont le résultat des interactions structurelles, ils n'en sont donc pas la projection directe. La différence est vraisemblablement un fait d'héritage, les formes évoluant moins vite que les structures qui les sous-tendent.

Avant de vérifier ce dernier point, concluons sur la situation actuelle : la cohérence et l'individualité spatiales sont plus manifestes au plan formel qu'au plan structurel, mais les fortes liaisons qui associent les espaces d'usage plaident pour que l'on considère néanmoins Kumtaabo comme une entité spatiale, sous réserve des analyses ultérieures concernant la structure interne de chaque espace.

TABLEAU 10 a  
Interdépendance des localisations pour les quatre espaces de Kumtaabo



Une telle appréciation est confirmée par la prise en considération de l'évolution, et ce sera la troisième des observations annoncées : cohésion et individualité spatiales étaient plus fortes autrefois qu'aujourd'hui, mais cet affaiblissement ne semble pas devoir conduire à un éclatement.

Si nous reprenons, dans une perspective diachronique, les différents critères examinés déjà au plan synchronique, nous observons que les relations entre les différents espaces d'usage paraissent avoir toujours été plus stables et plus fortes que celles qui les relient au *tompeglêm*. Elles expliquent le parallélisme qui caractérisa longtemps, compte tenu d'un certain déphasage, les mouvements d'expansion des espaces d'usage. Elles rendent compte aussi de leur recouvrement, qui paraît avoir été total jusqu'aux environs de 1930. Il est vraisemblable, en outre, qu'avant le démarrage de l'expansion des *no man's lands* séparaient les trois espaces considérés de leurs voisins. Aux temps de l'espace « inachevé », la cellule de Kumtaabo, au-delà même de l'aire habitée dont nous savons qu'elle était nettement individualisée, devait apparaître comme un fait de paysage. Elle était en outre totalement intégrée au *tompeglêm* et le resta tant que le *naaba-têngsoba* eut encore, en tant

qu'autorité religieuse, des terres vierges sous son contrôle, et qu'il put de ce fait jouer un rôle dans l'appropriation du sol par les nouveaux venus qu'il cherchait à fixer à ses côtés. Mais l'inverse ne fut jamais vrai, du fait d'une emprise très ancienne d'un quartier de Godin sur une partie de ce *tompeglém*. L'histoire complexe de l'espace religieux, dont on peut deviner plutôt qu'établir avec certitude les péripéties, montre au moins qu'il y a toujours eu dissociation partielle entre le *tompeglém* et les espaces d'usage.

Au cours des temps, la dissociation s'est accentuée et a gagné les espaces d'usage eux-mêmes. Les différents espaces réagissent en effet avec plus ou moins de rigidité à l'évolution du milieu humain qui les façonne. Le *tompeglém* est un espace sacré, qui appartient sans doute très tôt à un monde « plein » formé de cellules jointives. Sensible aux aléas politiques, il réagit beaucoup moins aux mouvements démographiques et apparaît, à partir du 19<sup>e</sup> siècle, comme le plus rigide de nos quatre espaces. L'expansion des domaines fonciers est liée à celle des défrichements, et il n'est pas impossible que le Ouologtenga ait formé à ce point de vue également un espace « plein » dès avant le 19<sup>e</sup> siècle. Mais la plus grande souplesse que revêtaient en matière d'appropriation les relations entre l'homme et la terre permettait à des « vides » d'apparaître au gré des abandons. C'est ce qui autorisa l'expansion des domaines fonciers de Kumtaabo à Tûnu. Depuis, la rigidité n'a cessé de croître, sa dernière manifestation étant l'apparition des prêts à l'année, et l'espace approprié n'évolue plus qu'à l'occasion de transferts d'allégeance politique, de déménagements d'enclos ou d'arbitrages de conflits par le *kombere*. Par contre l'espace agricole, si « plein » soit-il (en tenant compte des jachères), reste beaucoup plus souple et s'adapte quasi immédiatement à l'évolution des besoins. On peut augurer pour l'avenir un repli croissant à l'intérieur de l'espace approprié, tant par suite de la décroissance et du vieillissement de la population consécutifs aux mouvements migratoires, que sous l'effet de la croissance « suburbaine » de Koudougou. L'aire habitée, enfin, présente une souplesse semblable à celle de l'espace agricole ; c'est, en outre, le seul de nos quatre espaces à ne pas encore appartenir au monde « plein » puisque la coalescence avec les villages voisins n'est pas totale. Pour des raisons que nous avons détaillées en étudiant son évolution, l'aire habitée ne paraît devoir, dans l'avenir, ni accentuer l'éclatement modeste qu'elle présente, ni se disjoindre de façon marquée des trois autres espaces. Au total, en dépit d'une évolution devenue assez divergente (tabl. 10 b), les dissociations ne paraissent pas devoir s'accroître à court et à moyen terme au point de provoquer un éclatement de l'entité spatiale que forme Kumtaabo.

TABLEAU 10 b  
Évolution de l'étendue couverte par les différents espaces de Kumtaabo

	→ croissance lente	→ croissance rapide	-----→ repli
	Évolution probable avant le 19 <sup>e</sup> siècle	Évolution au cours du 19 <sup>e</sup> siècle	Évolution au 20 <sup>e</sup> siècle
<i>Tompeglém</i>	cassure puis regroupement ?	ajustements locaux ?	ajustement local ?
Espace approprié	→	→	ajustements par transferts d'allégeance politique
Espace agricole	→	→ probable	→ probable
Aire habitée	→ et période de stabilité	→ probable	→
Évolution démographique	→ avec périodes de -----→	→ probable	→ probable
Cohérence spatiale	forte, mais non totale	s'atténuée : dissociation entre <i>tompeglém</i> et espaces d'usage	s'atténuée : dissociations (faibles) entre les espaces d'usage
			certaines dissociations s'accroissent, mais les faits de cohérence continuent à l'emporter

### C. CONCLUSION DU CHAPITRE II

Kumtaabo, un terroir ? demandions-nous au début de ce chapitre, en exigeant pour l'adoption de ce terme une cohérence autant sociale que territoriale. Nous avons pu voir que le diagnostic est, à ces deux points de vue, parallèle. La cohérence n'est pas maximale, Kumtaabo ne forme pas une unité organique proche des finages européens d'autrefois. Ces termes conviendraient-ils à des unités plus petites, par exemple aux lignages et aux terres qu'ils contrôlent ? C'est un des points que nous examinerons au prochain chapitre. Pourtant, dès à présent il nous apparaît clairement que Kumtaabo ne se réduit pas à un ensemble amorphe d'unités sociales et spatiales disparates. Des solidarités, à géométrie variable, existent entre les différents groupes qui constituent la collectivité villageoise, ainsi qu'entre les espaces qu'ils contrôlent. Ces solidarités nous paraissent assez fortes pour nous autoriser à considérer sans plus attendre Kumtaabo comme une cellule de l'espace rural, comme un terroir dont les analyses ultérieures pourront encore préciser le degré de cohésion.

Mais on ne saurait considérer cette cellule comme monolithique. Outre que les solidarités varient de force et de configuration selon les éléments que l'on prend en considération, on peut distinguer, au sein de la cellule, un noyau et une frange.

Le noyau est l'élément le plus important en volume. Il correspond aux familles qui sont membres des six plus anciens lignages de Kumtaabo tout en reconnaissant l'autorité du *toègnaaba*, familles pour lesquelles se conjuguent donc le principe politique et le principe lignager de l'organisation sociale mossi. En termes d'espace, le noyau est formé par la portion de l'espace agricole exploitée par ces mêmes familles en faire-valoir direct et incluse dans le *tompeglèm* ; il renferme lui-même l'essentiel de l'aire habitée.

La frange est d'abord constituée par les familles qui, tout en étant extérieures au noyau, n'en demeurent pas moins « sujettes » du *toègnaaba*. Il s'agit (a) des Peul et du quartier Pôgyiri, (b) du récalcitrant qu'est le *ruurnaaba*, (c) des « étrangers » associés aux différents quartiers de Kumtaabo. Pour toutes ces personnes l'intégration est incomplète, au niveau politique ou sur le plan des solidarités intra et inter-lignagères. La frange emprunte aussi au village voisin. Nous ne pensons pas qu'il faille y inclure les familles de Nyandinguin dont, pour des raisons de proximité, les relations de voisinage avec Kumtaabo sont intenses. Par contre il convient d'y intégrer (d) les « étrangers » de Godin qui sont originaires de Kumtaabo et ont gardé des liens étroits avec leur lignage, en l'occurrence deux familles de Pôgyiri et six de Toègnaabyiri. Nous avons vu à plusieurs reprises à quel point elles sont fortement liées à Kumtaabo : leurs enclos sont contigus à l'aire habitée, une partie des terres qu'elles possèdent et exploitent ne peut être dissociée de celles de Kumtaabo (41). En matière d'espace, la frange est constituée (a) par les terres appropriées et utilisées par toutes les familles que nous venons de citer, (b) par les terres prêtées ou empruntées aux familles du noyau, (c) par les terres que ces dernières possèdent en dehors du *tompeglèm*. Au total le noyau compte 1 047 personnes et environ 17,8 km<sup>2</sup>, la frange environ 310 personnes et 4,3 km<sup>2</sup>.

A partir du dispositif observé pour Kumtaabo, nous en venons à nous représenter la société et l'espace rural non pas comme un ensemble d'unités jointives et strictement délimitées, mais plutôt comme un tissu dont la trame est inégalement serrée. Entre les zones de très forte cohésion tant socio-politique que spatiale s'interposent des espaces de transition, qui ne présentent aucun trait d'autonomie mais que l'on rattachera à des noyaux différents selon le point de vue considéré.

Tout ceci nous éloigne décidément du modèle proposé par Michel IZARD à propos du Yatenga. Ce que nous avons pu estimer des situations du passé, si conjecturale qu'ait été notre démarche, nous empêche également de voir en ce modèle le point de départ de l'évolution. L'organisation de l'espace rural à Kumtaabo nous paraît être en fait le résultat de l'interférence de deux modes différents d'organisation de l'espace, dont

(41) C'est au point que l'on peut se demander s'il était totalement pertinent, dans une étude se proposant d'analyser les relations entre une collectivité villageoise et son espace, de définir cette collectivité à partir d'un critère politique (la référence au même *naaba*) plutôt que lignager (l'appartenance à un même réseau de solidarités lignagères). Et ce d'autant que le pouvoir du *naaba* ne détermine aucun espace politique spécifique. Si nous avons privilégié dès le début de la recherche le critère politique, c'est parce qu'il était le plus explicite pour nos interlocuteurs et le plus simple à manier. Cette option n'a, en fait, pas faussé les résultats. En effet les unités spatiales, et notamment les unités foncières, ne sont pas purement lignagères ; elles sont aussi, par le biais de la résidence, « contaminées » par les appartenances politiques. Si nous étions partie des quartiers et non pas du groupement coutumier, nous aurions trouvé le même phénomène de frange, et le contenu de celle-ci aurait été, à peu de choses près, identique. Pour être plus précise : la seule différence eût été l'insertion d'une partie des « traitres » de Toègnaabyiri et de leurs terres dans le noyau socio-spatial.

l'un concerne le territoire religieux et l'autre les espaces d'usage. Il y a, en premier lieu, différence des acteurs : d'un côté un groupe particulier, les *têngbiisi* — ou plutôt ceux qui ont usurpé leur pouvoir —, représenté par un homme, le *têngsoba* ; de l'autre une collectivité villageoise, ensemble de lignages réunis autour d'un *naaba* qui n'a, en tant que tel, aucun rôle direct dans l'aménagement de l'espace. Différence aussi, pourrait-on dire, de « nature » spatiale : d'un côté un territoire unicellulaire, plutôt rigide à l'égard des modifications du milieu humain, et qui de ce fait garde les traces d'un lointain passé ; de l'autre des mosaïques mouvantes, dont la souplesse est d'ailleurs variable et peut disparaître au cours de l'évolution. Ces deux modes d'organisation de l'espace interfèrent tout en devenant plus autonomes, et créent ainsi noyau et frange. Ne pourrait-on voir dans une telle dualité le signe que les relations avec la terre varient sensiblement selon qu'elle est perçue comme puissance surnaturelle ou comme facteur matériel de production ? Puisque le lien religieux est le seul qui rattache l'homme à un territoire relativement stable, si ce lien est presque autonome par rapport à l'organisation spatiale de la vie matérielle, ne toucherait-on pas là une des sources de la mobilité géographique des paysans mossi, ou au moins un des facteurs qui la favorisent ? Nous laisserons ces questions ouvertes. Que nous soyons parvenus à diagnostiquer une telle autonomie à propos de Kumtaabo, où le *naaba* autour de qui s'est constituée la collectivité villageoise est en même temps le prêtre de la terre, nous paraît pour le moins une preuve de la profondeur du clivage.

Les formes et les structures de l'espace rural que nous venons de décrire peuvent-elles avoir quelque valeur au-delà du cas de Kumtaabo ? A défaut d'analyse précise, certains indices nous permettent au moins de présenter des hypothèses.

Nous savons déjà qu'à Tûnu la dissociation entre le *tompeglém* et les espaces d'usage est complète, et que le (probable) noyau initial a disparu. Nous en présumons certaines raisons ou conditions favorables : une évolution démographique divergente par rapport à celle de Kumtaabo, des relations paisibles entre le *têngsoba nininga* de Tûnu et le *naaba* auprès duquel il est venu s'établir. Faut-il, pour rendre compte d'une telle situation, invoquer des mécanismes différents de ceux que nous avons observés à Kumtaabo ? Nous ne le pensons pas. Le schéma structurel (tabl. 10 a) peut être le même, seuls auront varié les résultats de l'interférence entre le territoire religieux et les espaces d'usage. D'une façon plus générale, il nous paraît qu'à partir d'un même schéma de relations l'on peut aboutir à toute une gamme de configurations. Les variations dans l'espace et dans le temps de la pression démographique, de la qualité des rapports entre *naaba* et *têngsoba* ou entre villageois du commun, ou de que sais-je encore, tout cela peut moduler de façon fort diverse la localisation et l'importance relative des noyaux et des franges qui forment la texture d'un espace rural. A l'un des extrêmes on trouverait des terroirs d'une cohérence totale, à l'autre des situations comme celle de Tûnu. Le cas de Kumtaabo se situerait dans l'intervalle entre ces deux pôles, plus proche du premier que du second, mais avec une tendance au glissement de l'un vers l'autre. Si sommaire qu'elle ait été, l'analyse de l'organisation territoriale du Ouologtenga suggère que la plupart des villages y présenteraient une situation semblable à celle de Kumtaabo. Et, au-delà des frontières du canton, n'en serait-il pas de même à Donsin et Dakola, terroirs dont nous avons vu qu'ils connaissent sur leurs marges des phénomènes d'imbrication et de dissociation entre les différents espaces ? Ne retrouverait-on pas, pour la grappe de villages à laquelle ils appartiennent, également une organisation en noyaux et en franges dont on pourrait rendre compte de la même façon que pour Kumtaabo ?

D'autres observations, faites dans le canton de Ramongo, s'insèrent plus difficilement dans ce schéma. Elles valent que l'on s'attarde un peu à les décrire avant de continuer le chemin des hypothèses. Nous avons cartographié l'habitat (carte n° 23) dans un secteur particulièrement dense du canton, situé immédiatement au sud de la demeure du *kombere*, dont il est séparé par la route Koudougou-Ouagadougou — ce qui n'est pas sans rappeler la situation de Kumtaabo. Nous avons également localisé, très approximativement, une partie des champs de brousse correspondants.

L'aire habitée présente une unité de paysage relativement homogène, car elle est sur trois côtés ceinturée — avec des ouvertures — par des zones où les enclos se font nettement plus rares, en partie du fait de collines et d'épandages inutilisables qui en descendent. A l'intérieur de cette ceinture, les enclos se pressent à proximité de bas-fonds où d'épais vergers de manguiers et de goyaviers alternent avec les rizières. Les champs de case sont nettoyés de tous arbustes, bien peu d'arbres ont survécu à la culture permanente et leur nature (*kapokiers*, *fromagers*, etc. l'emportent sur les *karités* ou les *nérés*) est signe d'une intervention humaine déjà ancienne. Ceci est confirmé par la présence, au sud de cette zone, du noyau ancien (*Sùka*) du village de Kolonkande, ainsi que par la proximité de ceux de Ramongo-Tanguin et de Yaguam. Ce dernier trait suffit à son tour à expliquer l'interpénétration des aires habitées que révèle la carte pour les trois villages que nous venons de citer, et dont on nous dit qu'elle est antérieure au 20<sup>e</sup> siècle. Mais comment rendre compte de la présence d'enclos

qui se rattachent à Bayandi-Nabyiri, à Bouloum-Nabyiri, à Kamsi, pour lesquels Sùka est bien plus éloigné ? D'autant qu'il ne s'agit pas là non plus d'implantations récentes : on nous affirme que certaines remontent à plusieurs générations, et nos évaluations les situent avant le milieu du 19<sup>e</sup> siècle. Le *kombere* nous confirme que de telles interpénétrations, totales ou partielles, sont de règle dans le canton ; elles concernent dix de ses douze villages, elles sont anciennes et ne provoquent aucune tension particulière.

Les champs de brousse connaissent eux aussi de semblables enchevêtrements. Même en se limitant à ceux qui correspondent aux enclos de notre échantillon se rattachant à Kolonkande et à Yaguam, on observe au moins cinq localisations différentes (carte n° 23 bis). Le plus souvent il y a rupture de continuité avec l'aire habitée, et la distance entre l'enclos et le champ peut dépasser six kilomètres (à Kumtaabo elle ne dépasse pas cinq km). Bien souvent aussi ces champs « de brousse » viennent s'insérer au sein d'aires habitées se rapportant à de tout autres villages.

Au total, et en l'absence d'investigations plus approfondies, on reste sur l'impression d'un éclatement total des espaces d'usage. Ils sont tout à la fois morcelés, dissociés les uns des autres lorsque l'on envisage les espaces aménagés par un même groupe humain, et enchevêtrés les uns dans les autres si l'on considère les espaces de même type se rapportant à plusieurs unités villageoises. Toute individualité et cohérence spatiale paraissent avoir disparu, il n'est plus question d'entité spatiale, ni de noyaux ou de franges ; en outre, l'aire habitée paraît avoir rempli presque tout l'espace. Nous ne sommes plus dans le modèle élaboré à partir de Kumtaabo. Mais en sommes-nous pour autant aux antipodes ?

Il est évident que nos observations à Ramongo sont restées très sommaires. Nous nous permettons cependant de reprendre le jeu des hypothèses. Pour nous demander, tout d'abord, si P. ROUAMBA n'évoque pas un cas très semblable lorsque, à propos de Yaoghin, il nous dit : « on ne peut isoler le terroir de Yaoghin : les villages de Yaoghin, Taonsgho et Ouattinoma doivent être considérés comme les éléments d'un ensemble qui forme, à l'échelle régionale, un territoire indivisible [...] Le jeu complexe des alliances, héritages, prêts a entraîné à la fois l'émiettement et l'emboîtement des terroirs » (42). Nous adopterions volontiers pour Ramongo l'idée qu'il faut chercher l'unité à une autre échelle que celle du village ; il faut sans doute remonter jusqu'au canton pour trouver une « entité spatiale » digne de ce nom.

Mais peut-on attribuer l'émiettement des terroirs au seul jeu du système foncier ? Ce dernier ne varie pas suffisamment d'un village mossi à l'autre pour expliquer le changement d'échelle des entités spatiales : il est vraisemblable qu'il en soit l'instrument, il ne peut en être la cause. Nous rechercherions celle-ci plutôt du côté des facteurs démographiques. Nous sommes à Ramongo dans la zone la plus dense de la « région » de Koudougou, avec plus de 90 habitants au km<sup>2</sup>, alors que le canton de Ouologtenga se « contente » de 50 à 70 habitants au km<sup>2</sup>. Il faudrait examiner si, en matière de processus d'organisation de l'espace, un seuil ne sépare pas ces deux types de densités. Mais nous pensons plus encore au rôle que peut jouer l'ancienneté des densifications. Si, à partir d'un certain seuil, le manque de terre à proximité immédiate des enclos conduit à en chercher à grande distance, au cœur des noyaux voisins ou au-delà, une rupture se produit dans le tissu spatial initial, et le jeu des prêts et des héritages — notamment en ligne maternelle — permet une dissociation des différents espaces d'usage. Les relations du schéma structurel observé à Kumtaabo s'en trouvent relâchées, et ce relâchement à son tour ne fait qu'accélérer le processus de dissociation, qui aboutit à l'éclatement des terroirs.

Par rapport à Kumtaabo, le cas de Tînu pouvait s'expliquer sans modifier le schéma. Le cas de Ramongo nous amène au contraire à envisager une dislocation progressive de l'interdépendance des espaces d'usage en matière de localisation, due avant tout à la croissance démographique, mais sans doute aussi renforcée par l'évolution socio-politique introduite par la colonisation. Ce processus ne serait qu'amorcé à Kumtaabo où, en l'absence de toute évolution du système de culture ou de l'environnement économique, il ne risquerait guère de s'accroître si le renversement de tendance démographique observé depuis 1960 se maintient. A Ramongo au contraire, un point de départ plus ancien de la densification aurait laissé au processus de dissociation un temps suffisant pour développer tous ses effets.

Si le système foncier est l'outil de l'éclatement et si l'évolution socio-démographique en est la cause, ce qui a rendu possible un tel effet d'une telle cause, ne serait-ce pas, en dernière instance, la nature

(42) Cf. P. ROUAMBA, 1970, pp. 143-144.

essentiellement religieuse (au moins depuis la conquête du pays par les *nakomse*) du « patriotisme » géographique villageois ? Une « conscience territoriale » peu reliée aux pratiques assurant la vie matérielle et sociale et qui, en outre, ne serait réellement vivace que chez les descendants des anciens *têngbiisi* ? Le modèle d'espace rural que nous avons construit à partir de l'exemple de Kumtaabo contiendrait-il alors, dès le départ, le germe de sa propre destruction ? Il est clair que seule une enquête spécifique pourrait vérifier que la relation religieuse et la relation matérielle avec la terre sont perçues différemment, et préciser la nature de cette différence. Qu'on nous permette, à défaut, une dernière série d'hypothèses.

Lorsque nous constatons que le lien religieux est le seul qui rattache l'homme à une aire demeurant relativement stable pendant plusieurs siècles, nous nous demandons si cela ne signifie pas que pour la société mossi, au moins à l'échelle des groupes villageois, l'espace n'a jamais été qu'un champ d'action que l'on façonne, mais qui ne va pas jusqu'à prendre le caractère d'un lieu qui vous définit et avec lequel on entretient un rapport privilégié dont les autres groupes sont exclus. Une sédentarisation pourtant multiséculaire n'aura donc pas suffi à transformer le champ migratoire d'autrefois en terre des ancêtres, en territoire dont l'implantation, définitivement fixée, fasse partie intégrante de la définition de la personnalité sociale au point qu'un déplacement équivaille à une perte d'identité. Certes, l'alliance religieuse avec la terre assigne explicitement le groupe à un territoire précis et relativement immuable, mais la nature de ce lien (pas plus que la délimitation initiale de ce territoire et parfois son nom même) n'est pas la création des fondateurs des groupes villageois actuels. Il s'agit seulement d'un héritage repris des populations soumises par la conquête mossi, de sorte que, confisquée par les *nakomse* ou laissée à la charge des *têngbiisi* ou de groupes proches de ces derniers, l'alliance religieuse avec la terre ne concerne directement qu'une fraction du groupe villageois et ne constitue pas celui-ci. Le groupe se forme à partir d'un lien d'homme à homme entre *naaba* et nouveaux venus, entre *naaba* et anciens occupants ; même si la terre — l'autorisation que donne le chef de village de s'y installer et de la défricher — est l'occasion de ce lien, elle n'en est pas l'essence. Si l'« effet de distance » intervient au-delà d'un certain seuil, pour séparer de leur groupe d'origine ceux qui s'en sont trop éloignés, c'est parce que cet éloignement rend difficile le lien d'homme à homme, et non parce qu'il crée une rupture avec une terre donnée. L'espace intervient donc dans la définition du groupe villageois par l'étendue limite du champ migratoire en deçà de laquelle ce groupe peut garder sa cohérence, mais non par la localisation de ce champ ni par son occupation exclusive. La sédentarisation a certes ancré le village en un point donné qui lui est spécifique, et l'a associé à un territoire religieux préexistant ; mais il n'est pas sans signification que la toponymie donne aux noyaux villageois initiaux un nom commun, « *sùka* » (= le centre), n'indiquant qu'une localisation relative, alors que le *tompeglêm* porte un nom propre, identifiant d'emblée une localisation absolue. Chaque groupe reste virtuellement mobile et si, comme dans le cas de Tûnu, il se déplace en bloc, il peut perdre son autonomie mais non son identité. La mobilité des hommes détermine alors la mobilité de l'espace agricole et de l'espace approprié, mais le *tompeglêm* reste à sa place, même si les hommes qui continuent à porter son nom l'ont complètement évacué. A travers cette pratique spatiale, la terre envisagée comme facteur matériel de production apparaît comme un outil que, grâce à la souplesse du droit foncier, on emporte avec soi ; par contre les forces spirituelles identifiées à une terre donnée sont considérées comme une entité indépendante, avec laquelle un groupe donné a certes une relation privilégiée, mais ces forces ne sauraient être manipulées par l'homme et déplacées à son gré, pas plus qu'elles ne sauraient à leur tour le contraindre à se fixer en un lieu déterminé puisqu'elles ne sont pas à l'origine de son organisation sociale.

Une telle dichotomie n'intervient pas seulement pour rendre compte des dissociations entre la trame des *tompeglêm* et celle des espaces d'usage, elle est susceptible de nous introduire aussi au mécanisme de l'enchevêtrement généralisé et de l'éclatement des terroirs. En effet l'absence de territorialité, au sens, ici, d'attachement « organique » à la terre, se combine avec une sédentarisation déjà ancienne pour organiser les espaces d'usage des différents villages comme autant de champs migratoires susceptibles d'interférer. Ces champs sont d'étendue restreinte et ont des foyers distincts, souvent stables depuis de nombreuses générations, mais leurs aires peuvent se recouper dès lors que leur « rayon virtuel maximum » est supérieur à la moitié de la distance entre deux foyers, tandis que le taux de recouvrement possible par des aires voisines atteint 100 % si le rayon maximum est égal ou supérieur à cette distance. Du fait de l'absence de territorialité, le recouvrement, plutôt que de créer des zones de conflit, crée des zones d'interférence où toutes les formes et tous les degrés d'enchevêtrement sont possibles. L'importance relative des zones propres à chaque village et le degré de complexité des interférences seraient alors fonction de trois facteurs : l'espacement des noyaux villageois, la distance maximum compatible avec l'exercice des solidarités et du pouvoir villageois, enfin le degré d'expansion effective de chaque groupe à l'intérieur de son propre champ migratoire ; ces facteurs étant à leur tour déterminés par la trame du peuplement initial et par l'évolution tant de la pression démographique que des

moyens de déplacement et des mécanismes gérant la cohésion villageoise. Sur l'axe du temps la tendance générale irait dans le sens d'une importance et d'une complexification croissantes des zones d'interférence, mais à une date donnée cette tendance se manifesterait à des degrés très divers selon les conditions locales. La structure cellulaire observée dans le Ouologtenga et l'éclatement des terroirs pressenti dans le canton de Ramongo ne seraient donc, en dépit des apparences, que deux variantes issues de la même logique jouant au travers de circonstances différentes, deux formes dès le départ virtuellement inscrites dans le système de relations entre la société mossi et l'espace.



### CHAPITRE III

## KUMTAABO, LA STRUCTURE INTERNE DU TERROIR

LA TERRE AMÉNAGÉE : LES CARACTÈRES DU SUBSTRAT PHYSIQUE. || LES AMÉNAGEURS :  
LES STRUCTURES DÉMOGRAPHIQUES ET LES ACTIVITÉS PRODUCTIVES. ||  
LES AMÉNAGEMENTS : LES STRUCTURES SPATIALES CONSTITUTIVES  
DU TERROIR. || CONCLUSION.

**L'**ÉTUDE de la différenciation et de l'organisation interne du terroir de Kumtaabo que nous abordons à présent a pour objectif central de mettre en évidence les modalités selon lesquelles les membres de la collectivité villageoise, à l'occasion de leurs diverses activités, découpent et aménagent l'espace qu'ils contrôlent. Par modalités nous entendons autant les processus que les configurations qui en résultent. Si une telle analyse trouve au premier chef son intérêt en elle-même, elle permet aussi de compléter l'étude menée à l'échelle de la cellule villageoise, et d'achever l'enquête sur la validité du terme de terroir appliqué à Kumtaabo. Selon que les différentes parties de l'espace villageois nous apparaîtront plutôt interdépendantes ou plutôt autonomes, nous pourrions définitivement considérer Kumtaabo comme une entité spatiale, un terroir digne de ce nom, ou bien nous serons obligée de revenir sur un tel jugement, et de constater que l'objet de notre étude n'est qu'un morceau d'espace différencié et qu'il faut chercher cohérence et individualité à une autre échelle.

Le matériau essentiel de cette analyse est un levé cadastral qui fut établi au cours de l'été 1970 et de la saison sèche qui suivit. De ce fait, l'étude va se restreindre aux trois espaces d'usage définis au chapitre précédent, et la terre n'apparaîtra que comme support de l'habitat, objet d'appropriation et moyen de production. Il faut garder à l'esprit que cela nous imposera un angle de vue réducteur sur les relations entre l'homme et l'espace qu'il contrôle. Ainsi, par exemple, faute de données autres qu'éparses concernant les lieux de sacrifice, nous devons renoncer à analyser la structure interne de l'espace religieux. L'espace socio-économique lui-même déborde largement les rapports d'appropriation et de mise en valeur du sol que nous pourrions analyser. Les lieux de rassemblement pour les fêtes, les lieux de rencontre favorisés des femmes ou des jeunes gens, les itinéraires des petits bergers et de leurs chasses aux bestioles de la brousse, etc, sont des formes d'organisation et d'animation de l'espace que nous n'avons pas pu explorer. Nous avons pensé également que la toponymie, par l'existence et la densité des noms de lieux autant que par leur signification, pouvait être une voie d'accès à l'étude de

l'appropriation « mentale » de l'espace ; nous avons dû nous limiter au simple relevé, vraisemblablement incomplet, de ces noms de lieux, sans avoir le loisir d'aller plus loin (carte n° 24).

Le levé cadastral fixe l'habitat et le parcellaire, indique pour chaque parcelle la nature des cultures, le nom de l'exploitant et le nom du « propriétaire » du sol reconnu par l'exploitant. Le levé nous fournit ainsi les configurations de l'espace résidentiel et de l'espace cultivé, il nous permet d'examiner les relations entre ce dernier et l'espace approprié. Nous retrouvons bien là les trois espaces d'usage analysés au chapitre précédent, mais la correspondance n'est pas totale. L'espace résidentiel n'est pas identique à l'aire habitée puisqu'il ne compte que les enclos et exclut les champs de case. L'espace cultivé peut être analysé selon deux « pondérations » différentes du parcellaire, dont l'une considère les choix techniques — la nature des cultures et leur degré d'intensivité —, et l'autre l'organisation sociale de la production — l'appartenance à telle ou telle exploitation, la mise en valeur par telle ou telle catégorie de travailleurs. Mais il ne couvre pas la totalité de l'espace agricole, puisque ce dernier comprend également les jachères et les zones pâturées. Quant à l'espace approprié, le levé cadastral nous permet de repérer les transferts effectués sous forme de prêts, mais ne nous fournit pas la délimitation des domaines fonciers. En outre, quel que soit l'espace considéré, le levé donne, par définition, une image fixe d'un paysage qui en réalité évolue sans cesse. Cependant, en dépit de ces contraintes, il fournit pour Kumtaabo une série de trames qui sont classiques dans toute étude de terroir, ce qui nous permettra de faire des comparaisons dans l'espace, notamment avec Donsin.

Un certain nombre de levés et d'enquêtes complémentaires ont été réalisés, quoique de façon moins précise, de manière à combler une partie des insuffisances que nous venons d'évoquer, et de donner quelque profondeur temporelle aux faits observés. Ainsi, quelques-uns des domaines fonciers actuels ont été délimités individuellement, et l'on a essayé de déterminer les limites enserrant l'ensemble des possessions des membres d'un même lignage. La zone des jachères a été systématiquement parcourue ; faute de temps suffisant pour interroger tous les détenteurs du sol, l'on a eu recours à l'observation de la végétation pour distinguer plusieurs degrés d'ancienneté de ces jachères. La photographie aérienne a permis de contrôler ces estimations, qui n'en restent pas moins très grossières. A l'intérieur de l'aire habitée, la rotation des cultures a pu être observée sur deux et parfois sur trois ans, tandis que l'enquête rétrospective sur la mobilité passée des enclos actuels est parvenue à en retracer les déplacements de façon relativement précise sur une durée de plus de cinquante ans. En définitive, il apparaît bien que l'évolution de l'organisation interne du terroir ne pourra être appréhendée qu'avec un recul et une précision très variables selon la trame considérée. A dire vrai il en allait déjà de même lorsque, au chapitre précédent, nous envisagions le terroir d'une façon plus globale.

Les enquêtes complémentaires n'ont malheureusement pas permis de corriger de façon satisfaisante le défaut le plus grave de notre levé cadastral, qui est de ne couvrir, par suite d'un repérage initial inexact, qu'une partie de l'espace contrôlé par les villageois de Kumtaabo. Le levé couvre à peu près le *tompeglém*, ce qui est à la fois trop et trop peu. Cette erreur a pu être redressée en ce qui concerne les éléments relativement stables que sont les enclos et les domaines fonciers, mais il eût été trop long et de toute manière très aléatoire de reconstituer a posteriori un parcellaire qui se modifie chaque année. La carte n° 24 montre les lacunes qui résultent de cet état de choses ; elles affectent essentiellement les terres exploitées à Tûnu.

Les divers relevés ainsi établis permettent de décrire les trames résidentielle, foncière et agricole du terroir de Kumtaabo, et d'éclairer les modalités selon lesquelles ces aménagements se déterminent l'un l'autre. Mais d'autres interactions contribuent à leur façonnement. Milieu physique, organisation sociale, système de

culture, contexte économique et caractères démographiques du groupe villageois conjuguent leurs effets pour donner son visage au terroir. Qu'ils soient spécifiques ou non de notre village, qu'à l'intérieur de celui-ci ils différencient ou non les groupes, les personnes ou les lieux, les divers traits de cet environnement n'ont pas tous été décrits dans les chapitres précédents. C'est pourquoi nous avons jugé utile de présenter ceux d'entre eux dont la connaissance est le plus nécessaire à l'intelligence de la structure spatiale du terroir avant de passer à la description et à l'explication de cette dernière. L'étude du semis de l'habitat et de l'organisation interne de l'espace approprié et de l'espace agricole sera donc précédée par l'analyse du substrat physique, de la composition et des structures démographiques des groupes aménageurs, et enfin par la présentation des principaux aspects du système agricole. Ces diverses analyses préalables seront menées avec une précision variable selon l'importance du thème traité pour notre sujet, mais aussi — et peut-être plus encore — selon nos curiosités et nos compétences personnelles. Elles constitueront ainsi une présentation des composantes physiques et socio-économiques de l'aménagement du terroir. Nous disons bien « composantes » et non « conditions », car nous voulons ainsi marquer que, même si nous mettons l'accent sur les processus qui guident l'aménagement de l'espace, nous n'en considérons pas moins que milieu physique et milieu humain, structures socio-économiques et structures spatiales forment un tout dont les éléments sont étroitement interdépendants.

#### **A. LA TERRE AMÉNAGÉE : LES CARACTÈRES DU SUBSTRAT PHYSIQUE (cartes n<sup>os</sup> 25 et 26)**

Envisagé à l'échelle régionale, le milieu physique dans lequel s'inscrit le terroir de Kumtaabo nous est apparu comme très homogène du point de vue de la topographie, des sols et des conditions climatiques (p. 16). Si pour ce dernier trait le passage à l'échelle locale ne modifie pas notre jugement, il n'en va pas de même pour les deux premiers. Le parcours du terroir en tous sens permet de percevoir les nuances du microrelief, et d'augurer qu'y correspondent des différences beaucoup plus marquées dans les profils pédologiques et les conditions hydriques. Nous disons bien : augurer. Nous ne sommes pas pédologue et nos observations n'ont porté que sur la texture des formations superficielles. Nous avons pu ainsi, par extrapolation à partir de nombreux relevés ponctuels sur le terrain, dresser une esquisse géomorphologique de l'ensemble de la zone couverte par le levé cadastral (carte n° 25), et c'est à partir de là que nous pourrions faire des hypothèses sur les profils pédologiques correspondants. Notre analyse de la végétation sera encore plus succincte, par défaut d'entraînement à l'observation et à l'étude de cette composante du milieu physique.

La carte topographique au 1/200 000<sup>e</sup> et la photographie aérienne au 1/50 000<sup>e</sup> permettent déjà de constater que le canton de Ouologtenga correspond grosso modo à une gouttière dont l'axe est occupé par une succession de bas-fonds où débouchent, venant des collines encadrantes, aussi bien des marigots où l'écoulement s'attarde que des drains au lit mineur bien marqué et occupé temporairement par de véritables cours d'eau. Les limites nord et sud du canton s'accrochent souvent à une ligne de partage des eaux, jalonnée de ci de là par des buttes qui se profilent nettement au-dessus des glacis (1) qui les relient aux bas-fonds. La plupart des terroirs du Ouologtenga s'organisent perpendiculairement à la gouttière centrale, en suivant le même modèle de toposéquence symétrique : butte/glacis/bas-fonds/glacis/butte.

---

(1) Dans tout notre texte nous donnons à ce terme une signification purement topographique.

Le terroir de Kumtaabo n'est qu'une variété de ce modèle. Aux extrémités nord et sud, quelques buttes allongées et de dimensions diverses forment l'élément le plus élevé du paysage. Elles dominent de plusieurs dizaines de mètres un glacis qui descend en pente de plus en plus douce vers le bas-fond central. Aussi bien au nord qu'au sud ce glacis est coupé en oblique par un talweg, la zone de confluence avec le bas-fond central — dont le nom local est Zi — se trouvant à l'extrémité ouest du terroir. Nous avons donc au total trois talwegs et quatre interfluves, mais ce dispositif ne contredit pas le modèle général : les interfluves internes (B et C sur la carte n° 25) qui jouxtent le bas-fond central ont en général une altitude plus basse que les interfluves externes (A et D sur la carte n° 25), de sorte que les uns et les autres (A et B d'une part, C et D d'autre part) apparaissent comme le résultat de la dissection, par les affluents, d'un même ensemble initial plus simple en forme de dièdre et organisé à partir du Zi.

Les glacis sont l'élément le plus important, en étendue, du paysage. La planitude qui les caractérise n'est interrompue que très localement par des accidents de plusieurs types. Quelques buttes arrondies, au commandement moindre et aux sommets moins élevés que ceux des collines situées aux extrémités du terroir, parsèment les interfluves. De petits ressauts créent des palliers de quelques décimètres de dénivellation, dont on peut suivre le tracé arqué sur plusieurs dizaines de mètres. Délimités ou non par de tels micro-escarpements, des plateaux peu étendus s'établissent à une altitude qui correspond à celle des buttes arrondies ; ils constituent avec ces dernières un niveau médian (niveau 2 sur la carte n° 25), qui forme un étage intermédiaire entre celui des buttes allongées situées aux extrémités du terroir (niveau 3 sur la carte n° 25) et les vastes plans inclinés qui descendent vers les bas-fonds (niveau 1 sur la carte n° 25). Enfin, sur l'interfluve B, se dresse une croupe d'environ 150 mètres de diamètre, où la roche affleure souvent à nu, et dont les versants ravinés et le sommet jonché de boules contrastent avec les formes — sommets plats et versants réguliers — de toutes les autres collines.

Par delà la monotonie du modèle général, l'importance relative et l'étendue des différentes formes individualisent chaque secteur. Les niveaux supérieur (niveau 3), médian (niveau 2) et inférieur (niveau 1) ne se trouvent réunis que sur les interfluves externes (A et D). Les collines arrondies sont absentes de l'interfluve A, les plateaux intermédiaires ne s'observent que sur les interfluves B et D, la croupe rocheuse est spécifique de B. C'est sur l'interfluve méridional (D) que la toposéquence à trois niveaux s'observe avec le plus d'évidence, grâce au fait que le plateau intermédiaire est bien développé et qu'il est nettement délimité du côté aval par les micro-escarpements. Les bas-fonds ont aussi chacun leur visage propre. Nous avons déjà eu l'occasion d'opposer le Zi et le Katermanego (tel est le nom du bas-fond septentrional) d'une part, le bas-fond méridional (dénommé Komaasikulga) d'autre part (p. 52). En fait les deux premiers ne sont pas totalement identiques : le Zi est situé plus bas et les eaux y stagnent plus longtemps à la saison des pluies, une nappe d'eau peut en couvrir certains secteurs pendant plusieurs jours, alors que nous n'avons jamais observé ce phénomène pour le Katermanego.

Les formations superficielles tapissant le modelé que nous venons de décrire sont beaucoup plus contrastées que celui-ci. Il s'agit tantôt de lambeaux de cuirasses ferrugineuses à faciès pisolithique (*kugri*), tantôt de débris de cuirasse caillouteux ou gravillonnaires (*zêgdga*), tantôt de sable mêlé d'argile (*bîisgu*), tantôt d'argile pure, ocre (*bagtânga*) ou noire (*yaka*) ; en quelques endroits la roche saine affleure à nu ou bien se trouve débitée en éléments anguleux. En règle générale ces formations ne se rencontrent pas à l'état pur, mais constituent des associations dont la composition est très variable.

Toutes les buttes sont cuirassées et forment autant de bowé. La cuirasse affleure — mais pas de façon systématique — dans la partie supérieure de leurs versants concaves, et à quelques endroits de leurs sommets tabulaires. Ceux-ci sont plus souvent recouverts d'un lithosol, épais de seulement quelques centimètres, et formé de débris de taille diverse. Une maigre végétation d'herbes basses et d'arbustes s'y accroche. Au bas des versants le tapis de débris est beaucoup plus épais, et la végétation devient plus dense. Les micro-escarpements présentent le même aspect que la partie supérieure des versants des buttes, et les plateaux s'apparentent aux sommets de celles-ci, mais les lithosols qui recouvrent les plateaux sont en général plus épais que sur les buttes. La croupe rocheuse qui caractérise l'interfluve B appartient à une toute autre famille de formes. C'est un petit chaos de boules constitué à partir d'un dôme cristallin dont l'altération a produit d'abondants débris ; une végétation arborée peut s'y maintenir jusqu'aux abords du sommet en s'accrochant aux anfractuosités.

Les glacis sont recouverts par un manteau de colluvions dont l'épaisseur nous a paru rarement dépasser deux ou trois dizaines de centimètres, la taille des éléments diminuant progressivement depuis le pied des collines jusqu'aux bords des bas-fonds. La différence entre la partie amont et la partie aval est évidente, mais la limite que nous avons tracée sur la carte n'est pas aussi nette dans la réalité, où nous avons plutôt affaire à une zone de transition.

L'amont du glacis est caractérisé par la prédominance des gravillons latéritiques, et par la présence en maints endroits d'une cuirasse affleurant à la surface du sol ou située à faible profondeur. Dans ce dernier cas la cuirasse est recouverte d'un lithosol, d'une granulométrie généralement très grossière (blocs et gravillons), qui permet plutôt le développement d'une végétation arbustive ou arborée à tendances xérophytiques (cf. la présente d'*Accacia seyal*) que celui d'un tapis herbacé dense. Cependant, en certains endroits, le lithosol sur cuirasse est constitué par des éléments fins à prédominance argileuse et de couleur grise, où l'eau circule mal, et qui sont recouverts exclusivement d'herbes rares (2). En dehors des secteurs à lithosols le glacis amont est constitué, pour autant qu'on puisse le déduire à partir des textures de surface, par des sols peu évolués à faciès ferrugineux (3), qui à certains endroits sont recouverts par des épandages à forte proportion d'éléments sableux ; il est probable que des sondages révéleraient la présence en profondeur d'horizons indurés. Quoi qu'il en soit, et malgré la prédominance générale des gravillons, la proportion de matériel fin et l'épaisseur des éléments meubles varient suffisamment pour que, sur une courte distance, on rencontre de francs contrastes entre les sols quant à leur capacité de rétention de l'eau.

Nous pouvons faire la même remarque pour le glacis aval. Il est recouvert d'un mince placage sablo-argileux qui passe rapidement en profondeur à de l'argile ocre (*bagtânga*). Localement, des épandages gravillonnaires s'allongent au pied des collines, ou forment une auréole dans le prolongement des secteurs cuirassés du glacis amont. Ailleurs c'est la roche en place qui affleure, sous forme de dos de baleine ne dépassant la surface du sol que de quelques centimètres. En bordure des bas-fonds, et surtout de leur confluence, le glacis a été décapé par un ruissellement en nappe, qui passe souvent à des formes plus concentrées sur les berges du Komaasikulga où l'horizon sablo-argileux a été éliminé, de sorte que l'argile ocre affleure et forme des plages incultes que l'on appelle à Kumtaabo des *bolle*. Aux diverses formations que nous venons de décrire correspondent des sols ferrugineux lessivés, qui ne nous ont pas paru présenter d'horizon induré en profondeur.

Les eaux qui ruissellent sur les glacis, le plus souvent sous forme diffuse, aboutissent aux bas-fonds, qu'elles alimentent en colluvions surtout argileuses (*yaka*), auxquelles des engorgements temporaires donnent une couleur noire et un caractère hydromorphe. Lorsque les bas-fonds ne sont pas cultivés, une végétation herbeuse à *ruduma* (*Vetiveria nigritana*) s'y développe, tandis que sur les berges s'implantent les hautes touffes à port de roseau du *yilga*.

Les processus qui sont à l'origine des toposéquences dont nous venons d'analyser les caractéristiques géomorphologiques sont classiques, et nous nous contenterons de les résumer en quelques phrases. Les collines cuirassées sont des reliefs résiduels résultant du démantèlement d'une surface d'érosion indurée en profondeur et située à un niveau (niveau 3) supérieur à celui de la pénéplaine actuelle. Ce démantèlement paraît s'être fait en deux phases, chaque phase donnant naissance à un niveau d'aplanissement dont le cuirassement plus ou moins généralisé — il n'est pas total pour le niveau actuel (niveau 1), et, vu la médiocrité des vestiges subsistants, il ne l'a sans doute pas non plus été pour le niveau intermédiaire (niveau 2) — a été facilité par l'enrichissement en fer dû aux débris fournis par l'érosion du niveau supérieur. La simplicité d'un tel schéma a vraisemblablement besoin d'être quelque peu corrigée. Nous constatons en effet que l'abaissement progressif du glacis vers l'aval, corollairement à l'affinement des formations qui le recouvrent, ne se vérifie pas dans la partie orientale de l'interfluve C, où le glacis ferrugineux borde en plusieurs endroits le bas-fond. Ce glacis en vient même à dominer localement les abords du Zi par un escarpement cuirassé, dont le commandement est de l'ordre de quelques mètres à peine, mais qui est très bien marqué dans la topographie. S'agit-il d'une reprise d'érosion, d'une amorce de démantèlement du niveau d'aplanissement actuel, ou au contraire d'un « retard » d'érosion, d'un aplanissement inachevé par suite de la présence d'une cuirasse en coin particulièrement résistante ? Aux spécialistes de répondre.

Si nous considérons à présent l'extension relative des différents types de formations superficielles et des sols qui leur sont associés, nous constatons que ce sont les sols ferrugineux peu évolués qui dominent à Kumtaabo ; il en va de même pour la partie non cadastrée du terroir, pour laquelle nous n'avons pas jugé utile

(2) J.-M. KOHLER identifie à Dakola exactement le même type de sol (J.-M. KOHLER, 1971, p. 42), et indique *dasem-pwega* comme nom local. A Kumtaabo on utilise plutôt le terme *boalga* ; c'est un terme qui, comme *dasem-pwega*, évoque le couvert végétal et non la texture du sol.

(3) En matière de sols nous adoptons pour notre analyse la terminologie utilisée dans le rapport de synthèse des études pédologiques faites en Haute-Volta par l'ORSTOM (ORSTOM, 1970, Dakar).

de cartographier nos observations parce qu'elles n'introduisaient aucun élément nouveau. Les sols ferrugineux peu évolués sont des formations pauvres, dotées en général d'une faible capacité de rétention de l'eau ; ils couvrent une étendue importante surtout sur l'interfluve externe méridional (D), mais ce fait est compensé par l'importance des épandages sableux qui améliorent les qualités chimiques et hydriques de ces sols. Ailleurs les sols ferrugineux peu évolués se partagent l'espace à peu près à égalité avec les sols ferrugineux lessivés ; ces derniers autorisent un bilan de l'eau plus favorable, mais lessivage et ruissellement diffus y diminuent l'importance des éléments limono-argileux, et éliminent une bonne partie des sels minéraux dans les horizons supérieurs qui seuls intéressent l'agriculture céréalière. En définitive, mis à part les bas-fonds où l'hydromorphie temporaire pose surtout des problèmes d'ordre technique, les potentialités agronomiques du milieu physique sont franchement médiocres.

S'il peut dans l'ensemble être considéré comme une contrainte qui s'impose à l'homme, le substrat physique n'en a pas moins subi à son tour l'action de celui-ci. C'est à Sùka, partie la plus anciennement habitée du village, située sur le glacis aval dans l'angle de confluence du Katermanego et du Zî (carte n° 24), que le milieu a été le plus manifestement modifié par l'homme.

Nous avons déjà signalé le nettoyage absolu du sol en matière d'herbes et d'arbustes, la plus grande diversité et la moindre densité du couvert arboré (p. 53) ; la carte n° 26 illustre ces deux derniers traits pour la partie méridionale de Sùka. L'analyse de l'importance relative des différentes espèces confirme l'originalité de Sùka. Dans l'ensemble du terroir, l'étage des arbres est généralement constitué par des associations où prédominent, par ordre de fréquence décroissante, karités, nérés, kapokiers rouges (*Bombax constatum*), pruniers (*Sterocarya birrea*) et tamariniers (*Tamarinus indicus*) ; nos observations ne nous ont permis d'établir aucune corrélation entre les types d'association végétale et la texture des sols. A Sùka par contre l'on rencontre une vingtaine d'espèces, dont aucune ne domine, et dont plusieurs ne doivent leur présence qu'à l'action de l'homme. Tel est par exemple le cas des bosquets de bambous, qui sont l'élément le plus frappant du paysage végétal. La tradition fait remonter leur introduction aux premiers habitants du village ; elle rapporte aussi que les bambous servaient autrefois à la fabrication des arcs, et qu'ils furent plantés par les captifs puisqu'une mort rapide était promise à tout Mossi prenant le risque de planter un arbre. Les bosquets étaient jadis plus nombreux et on les fumait ; actuellement ils servent à faire des gaules.

Sùka s'individualise aussi par des sols qui, en maints endroits (carte n° 26 bis), présentent un horizon superficiel riche en matières organiques ; celles-ci donnent à la terre une couleur sombre, et en diminuent la pulvérulence en saison sèche. De tels sols correspondent à d'anciens emplacements d'enclos et de champs de maïs ; ils constituent un héritage en ce sens qu'ils gardent la trace de la fumure domestique encore longtemps (plusieurs dizaines d'années) après que celle-ci a cessé d'y être répandue.

L'amélioration, observée à Sùka, des potentialités agronomiques du milieu physique grâce à l'action humaine ne modifie malheureusement pas le diagnostic général de médiocrité car elle n'a qu'une portée très locale. Sur de bien plus vastes étendues, en accélérant par la mise à nu des sols leur décapage par le ruissellement, la mise en valeur du terroir semble au contraire avoir appauvri celui-ci.

## B. LES AMÉNAGEURS : LES STRUCTURES DÉMOGRAPHIQUES ET LES ACTIVITÉS PRODUCTIVES

### B1. QUELS AMÉNAGEURS ? LES GROUPES FAMILIAUX

#### Les différents types de groupes familiaux (tabl. 11 et 12 et fig. 2)

Tant que nous avons considéré l'espace villageois dans son ensemble, il n'a pas été nécessaire, pour le comprendre, d'analyser la composition de la collectivité qui le contrôle à une échelle plus fine que celle des lignages et des grands groupes d'âge. Mais, à l'intérieur du terroir, les décisions d'aménagement sont prises par des groupes familiaux plus restreints. Selon que l'on considère les villageois de Kumtaabo comme des habitants, des travailleurs-consommateurs, ou encore comme les détenteurs d'un droit d'appropriation sur le sol, ils se rattachent à des unités tour à tour résidentielles, économiques ou foncières. Nous emploierons

l'expression « groupe familial » comme terme générique pour désigner ces trois types de groupements de personnes, car ils sont toujours formés d'une ou de plusieurs familles. Ainsi les 1 251 (4) « sujets » mossi du *toègnaaba* se répartissent entre 179 familles, 162 exploitations, 144 enclos, et de 65 à 85 unités foncières (p. 59). Sur 179 familles, 171 correspondent à la définition donnée en page 32 (note 1), les huit autres sont des familles « incomplètes » que nous avons cependant considérées comme totalement indépendantes, même lorsqu'elles comportent un seul et unique membre, parce qu'elles correspondaient chacune à une unité résidentielle (5).

Sur les 144 enclos de Kumtaabo une très nette majorité, soit 114 d'entre eux, ne comptent qu'une seule famille (tabl. 11). Les trente autres en comptent généralement deux et jamais plus de quatre. D'un quartier à l'autre, l'importance relative des enclos mono et plurifamiliaux ne varie pas de façon notable ; on peut tout au plus remarquer que c'est le quartier le plus récent, Pôgyiri, celui dont les membres ont le moins gardé le souvenir de leurs liens généalogiques, qui manifeste la fragmentation la plus poussée.

C'est bien le terme de fragmentation qu'il faut employer pour caractériser la situation actuelle à Kumtaabo, soit qu'on la compare au passé, où les unités résidentielles étaient en règle générale, comme dans l'ensemble du pays mossi, plurifamiliales, soit qu'on la compare à ce qui prévaut ailleurs dans l'Ouest-mossi, à Ramongo (tabl. 12 b) ou à Dakola (tabl. 14 b b), où la majorité des familles restent groupées à deux, trois ou quatre par enclos. A Kumtaabo il est encore rare qu'un homme marié, s'il reste au village, quitte l'enclos de son père avant la mort de celui-ci : on ne rencontre que cinq cas de ce type pour 24 chefs de famille dont le père est encore vivant. Par contre, sur les cent chefs de famille dont le père est décédé mais qui ont encore des frères mariés au village, on n'en compte que 28 à rester groupés dans un enclos plurifamilial. C'est la mort du père qui fournit le plus souvent l'occasion de la fragmentation, mais les causes profondes de cette dernière

TABLEAU 11  
Composition familiale des unités résidentielles (enclos) en 1970 à Kumtaabo

Nom du quartier	Nombre total			Nombre et effectifs (1) des enclos comprenant			Importance relative des enclos monofamiliaux en %		
	d'enclos	de familles	de personnes	1 famille	2 familles	3 familles ou 4	des enclos	des familles	des personnes
Toegnaabyiri	60	76	517	47 (328)	11 (151)	2 (38)	78	62	63,5
Sôdômtengyiri	19	23	180	15 (114)	4 (66)	—	79	65	63
Tâmpuuré	16	21	127	12 (78)	3 (24)	1 (25)	75	57	61,5
Pôgyiri	13	14	121	12 (111)	1 (10)	—	92	86	92
Setyiri	13	17	115	10 (73)	2 (21)	1 (21)	77	59	63,5
Ruur-naab-yiri	10	13	99	7 (66)	3 (33)	—	70	54	67
Silmiig-yiri	13	15	92	11 (57)	2 (35)	—	84,5	73	62
Total pour Kumtaabo	144	179	1251	114 (827)	26 (340)	4 (84)	79	79	66
Total pour Dakola	58	88	567	32	19	7	55	36	46

(1) 47 : nombre d'enclos  
(328) : effectifs correspondants

(4) Ce nombre exclut la vingtaine de Peul que compte le village. Si l'analyse ne les prend pas ici en considération, c'est uniquement par manque de données à leur sujet.

(5) Les huit familles « incomplètes » sont composées comme suit : trois sont formées d'un homme vivant totalement seul — un veuf, un célibataire fou et un homme abandonné par sa femme —, dans quatre autres l'on trouve un veuf avec des enfants de moins de vingt ans, et la dernière compte une veuve et ses enfants dont l'aîné, célibataire, a plus de vingt ans et tient la place du chef de famille.

seraient plutôt à rechercher dans le progrès d'un certain individualisme, lui-même en relation avec le développement des revenus de type monétaire (6). Un tel processus n'est en rien spécifique de notre village. Que la fragmentation soit particulièrement avancée à Kumtaabo est sans doute à rattacher au très petit nombre de chefs de famille ayant leur père encore vivant (13 % du total), et ce fait à son tour est à relier à la structure par âge de ces chefs de famille (fig. 8, p. 91) : ce n'est pas la génération des pères qui a été décimée, c'est celle des fils qui a été laminée par l'émigration.

La fragmentation est encore plus accentuée pour les exploitations. A une exception près (7), un enclos monofamilial héberge également une et une seule unité économique, mais un enclos plurifamilial peut être composé de plusieurs exploitations. De même qu'en matière de résidence, les comportements se différencient en fonction du lien de parenté. Sur les 65 chefs de familles que comptent les enclos plurifamiliaux, seuls 35 « travaillent ensemble », et sur ce dernier total 26 ont entre eux une relation père-fils. Le fait de « cultiver à part » alors que l'on habite le même enclos est une forme de contestation de l'autorité de l'aîné, elle est rare à l'égard du père, elle est très usuelle à l'égard d'un frère. Au total, sur les 162 exploitations de Kumtaabo on n'en rencontre que 17 (8), soit 10,5 %, qui soient plurifamiliales ; ici aussi la fragmentation est plus poussée qu'à Dakola, où le « taux d'association » est encore au moins de 30 % (tabl. 12 c).

C'est en matière d'appropriation du sol que les familles sont restées le plus groupées autour des aînés. Pour nous y être prise trop tard, nous n'avons pu contrôler la composition des unités foncières que pour une dizaine de cas, d'où le chiffre seulement approximatif que nous avons donné pour leur total (p. 59). Les exemples présentés par la figure 2, (p. 58) montrent qu'en ce domaine les frères aînés, et même dans certains cas des parents plus éloignés, gardent toute leur autorité.

TABLEAU 12  
Les liens de parenté au sein des unités résidentielles (enclos) et économiques (exploitations) plurifamiliales.

(a) Situation à Kumtaabo

Nombre de familles par unité	Relation de parenté liant le chef d'unité aux autres chefs de famille	Nombre d'enclos	Nombre d'exploitations
2	père	12	12
"	frère aîné	12	4
"	oncle	2	—
3	père	2	—
"	père et frère aîné	1	1
4	père	1	—
Total des unités pluri-familiales		30	17

(6) Cf. J.-M. KOHLER, 1971, pp. 64 et 65, et J.-Y. MARCHAL, 1972.

(7) Il s'agit d'une famille dont le chef a quatre frères plus jeunes, nés de mères différentes, et qui travaillent habituellement en Côte d'Ivoire. Chaque année l'un d'entre eux vient passer la saison des pluies au village. Mais, comme il s'agit de célibataires ou d'hommes mariés ayant laissé leur femme en Basse-Côte, nous ne pouvons les considérer comme une unité familiale. Leur aîné les héberge, mais il ne tient ni à les entretenir ni à faire appel à leur aide pour ses cultures ; aussi toutes les terres héritées du père ont-elles été partagées, y compris celles qui sont plantées en maïs tout à côté de l'enclos. L'« Ivoirien » en visite cultive à part, et consomme pendant ce temps la récolte obtenue par le travail du visiteur de l'année précédente.

(8) Ces 17 exploitations groupent 19,5 % des familles et 17 % des personnes.

(b) Comparaison avec un sondage effectué  
par G. ANCEY  
(1973) à Ramongo.

	Enclos avec	frère aîné + cadet marié	
		oui	non
père + fils aîné	oui	0,7 (0,0)	10,4 (42)
	non	9,7 (16)	79,2 (42)

0,7 : Valeur en % pour Kumtaabo  
(0,0) : Valeur en % pour Ramongo

(c) Comparaison avec Dakola

	Exploitation avec	frère aîné + cadet marié	
		oui	non
père + fils aîné	oui	0,6 (0,0)	7,4 (14,3)
	non	2,5 (17,5)	89,5 (68,2)

0,6 : Valeur en % pour Kumtaabo  
(0,0) : Valeur en % pour Dakola

#### Les effectifs des familles et des groupes familiaux (tabl. 13, 14 a et 14 b, et fig. 3 et 4)

Le tableau 13 (a) nous indique les dimensions moyennes des unités familiales, résidentielles et économiques de Kumtaabo, et nous permet tout de suite de les comparer aux valeurs observées dans d'autres villages mossi à des dates peu éloignées. Que ces moyennes aillent en général croissant, depuis les unités familiales jusqu'aux enclos en passant par les exploitations, n'a rien de surprenant : les phénomènes de fragmentation que nous venons d'examiner suffisent à l'expliquer. Il est plus intéressant d'observer que Kumtaabo se trouve en position intermédiaire entre Dakola et les trois autres villages de la liste ; cependant, faute de données suffisantes pour ces derniers, il n'est pas possible de distinguer ce qui, dans ce trait, doit être attribué respectivement à la taille des familles et au degré de fragmentation.

Mais ces moyennes ne masquent-elles pas une réalité beaucoup plus hétérogène ? Le tableau 14 a révèle une grande diversité, puisque l'on compte 1 à 21 personnes par famille, 1 à 24 par exploitation, 1 à 25 par enclos. Néanmoins les histogrammes de la figure 3 (a, b, c) montrent un bon groupement à proximité de la moyenne, quel que soit le type d'unité considéré. A proximité mais non autour : les trois distributions sont dissymétriques, les médianes sont inférieures d'un à deux points aux moyennes. Finalement, pour l'ensemble de leur allure, les trois histogrammes et les courbes cumulatives correspondantes (fig. 3 d) diffèrent peu ; tout au plus observe-t-on que les très petites familles (2 à 4 personnes) sont particulièrement nombreuses.

Nous nous sommes posé trois questions à propos de ces distributions. Sont-elles mieux ou moins bien groupées autour des valeurs centrales qu'ailleurs en pays mossi ? Manifestent-elles un caractère aléatoire, ce qui signifierait que la variation des effectifs d'une unité à l'autre est l'œuvre du hasard (9) ? Masquent-elles la division de la population de Kumtaabo en ensembles plus petits aux comportements plus homogènes ? Ici le recours aux tests doit prendre le relais de l'analyse empirique. Pour le premier point, nous ne disposons de données suffisamment détaillées que pour les enclos et les exploitations de Dakola (tabl. 14 b) ; le test de Kolmogorov-Smirnov (10) a montré qu'aucune différence statistiquement significative ne distingue Kumtaabo de ce village en ce qui concerne l'allure des distributions. Pour la seconde question, le seul rapport de la variance à la moyenne — très supérieur à 1, valeur qu'il prend dans la loi de Poisson — signale déjà que les distributions n'ont rien d'aléatoire ; un test (11) a confirmé ce point.

(9) Hasard : résultat de l'action de facteurs très nombreux, agissant en sens divers et exerçant chacun une influence très faible (H. BEGUIN, 1979, p. 87).

(10) Test que nous désignons par l'abréviation : test de K.S.

(11) Quantité de test utilisée :  $Z_0 = \sqrt{2(N-1)D} - \sqrt{2N-1}$  ;  $Z_0$  suit approximativement une loi normale centrée réduite.

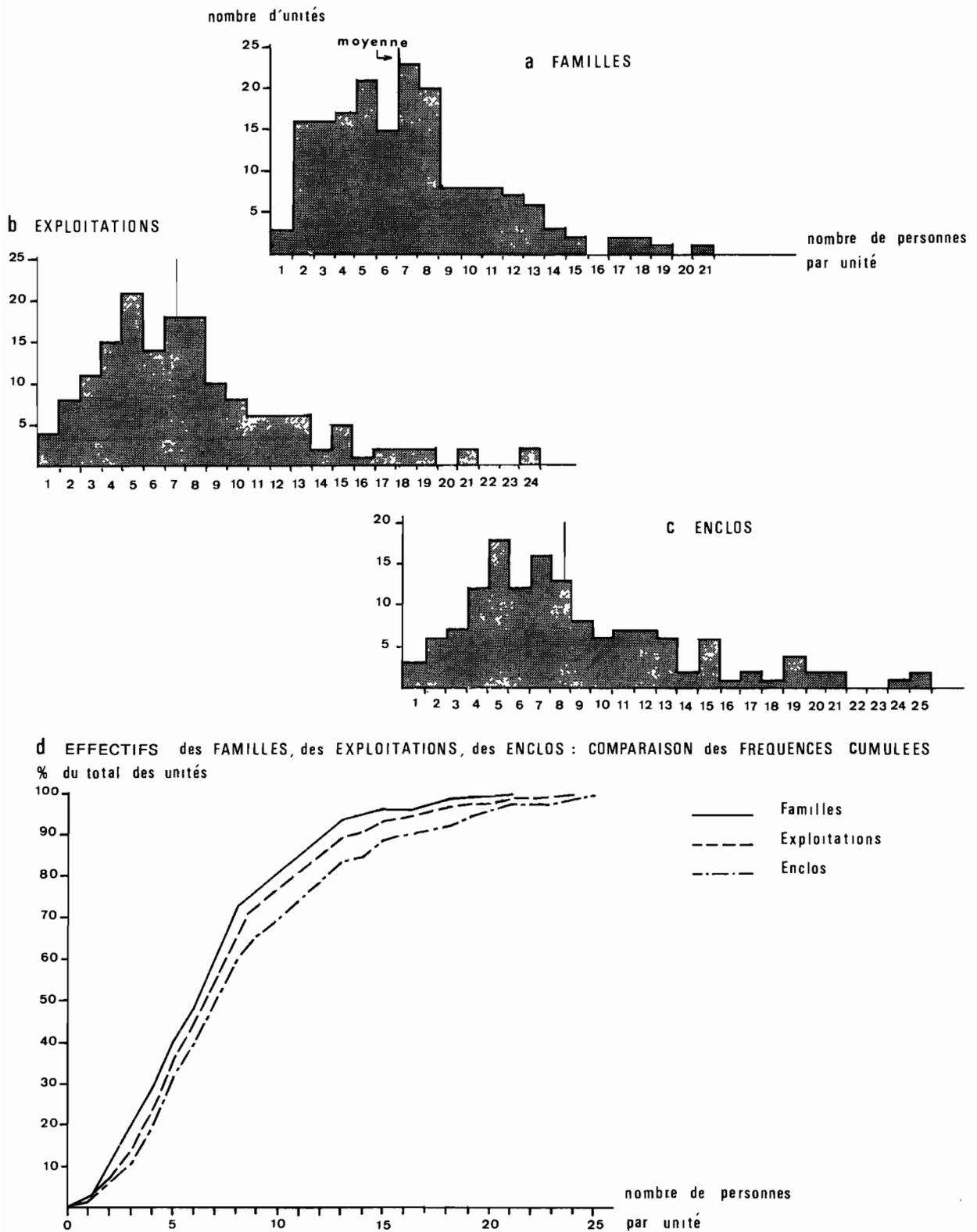


Fig. 3 — Kumtaabo. Distribution des familles, des exploitations et des enclos selon leurs effectifs

En ce qui concerne l'hétérogénéité interne de Kumtaabo, nous avons fait au vu des moyennes (tabl. 13 b) l'hypothèse que des clivages séparent certains quartiers du lot commun ; le test de K.S., prenant en compte le détail de chaque distribution, a montré qu'il n'en est rien. La différence qui sépare les groupes plurifamiliaux des autres est d'emblée plus évidente. Non que les effectifs soient dans tous les cas plus importants que ceux des unités monofamiliales, mais les moyennes sont nettement plus élevées (9,65 et 14,13 pour les exploitations et les enclos plurifamiliaux, contre 7,5 et 7,25 pour les unités monofamiliales de même type) et les distributions beaucoup plus étalées (fig. 4 b et e). Les familles qui composent ces groupes complexes ont en revanche une taille en moyenne quelque peu inférieure à celle des autres (6,1 au lieu de 7,2 pour les exploitations, 6,6 au lieu de 7,2 pour les enclos) et surtout une distribution qui leur est propre car elle est très nettement bimodale (fig. 4 c et f). Ces familles se partagent à égalité entre deux types bien distincts, souvent (plus exactement dans la moitié des cas) associées au sein d'une même unité. Les unes comptent de 6 à 18 personnes, les valeurs modales étant 7 et 8 ; ce sont des familles « banales » que rien ne distingue, en matière d'effectifs, de celles qui forment les exploitations et les enclos monofamiliaux. Les autres comptent moins de 6 membres, et le plus souvent seulement 2 ou 3. C'est l'importance relative de ces toutes petites familles — il s'agit en général de jeunes ménages ayant un enfant au plus — qui est la caractéristique essentielle des groupes plurifamiliaux ; elles représentent 40 % (dans le cas des exploitations) et 30 % (dans le cas des enclos) du total des familles de ces groupes, contre 7 % et 11 % dans le cas des unités monofamiliales. Cependant le test de K.S., appliqué avec un seuil critique de 5 %, n'établit l'existence d'une différence statistiquement significative que pour les exploitations — et encore est-ce de justesse. Mais comme la valeur critique du test, et donc le résultat de ce dernier, sont liés à la petite taille de l'échantillon, il reste fort possible que, pour des données recueillies à l'échelle régionale, le test donnerait des résultats plus nettement favorables à la spécificité des groupes plurifamiliaux. Cela est d'autant plus probable qu'à Dakola J.-M. KOHLER a observé des faits semblables à ceux que nous venons de décrire (tabl. 14 b b). Il en déduit que « la force numérique constitue l'une des conditions requises pour la création d'unités résidentielles autonomes, les petits ménages restant de préférence groupés » (J.-M. KOHLER, 1971, p. 44). On peut en dire autant pour Kumtaabo, en élargissant cette remarque aux unités économiques, et en précisant que le groupement revêt de préférence la forme d'une association avec une famille plus étoffée.

TABLEAU 13

Effectifs des familles et des groupes familiaux à Kumtaabo et dans d'autres villages mossi : comparaison des moyennes.

(a)

Village	Familles	Exploitations	Enclos
Bamguema		6,1	6,4
Dakola	6,1	8,5	9,9
Donsin		6,3	6,4
Zaongho		6,7	6,6
Kumtaabo	7,0	7,7	8,7

(b)

Quartiers	Familles	Exploitations	Enclos
Toegnaabyiri	6,8	7,3	8,6
Sôdômtengyiri	7,8	8,6	9,5
Tâmpuurê	6,0	7,1	7,9
Pôgyiri	8,6	9,3	9,3
Setyiri	6,8	8,2	8,9
Ruur-naab-yiri	6,1	9,0	9,9
Silmiig-yiri	6,1	6,6	7,1

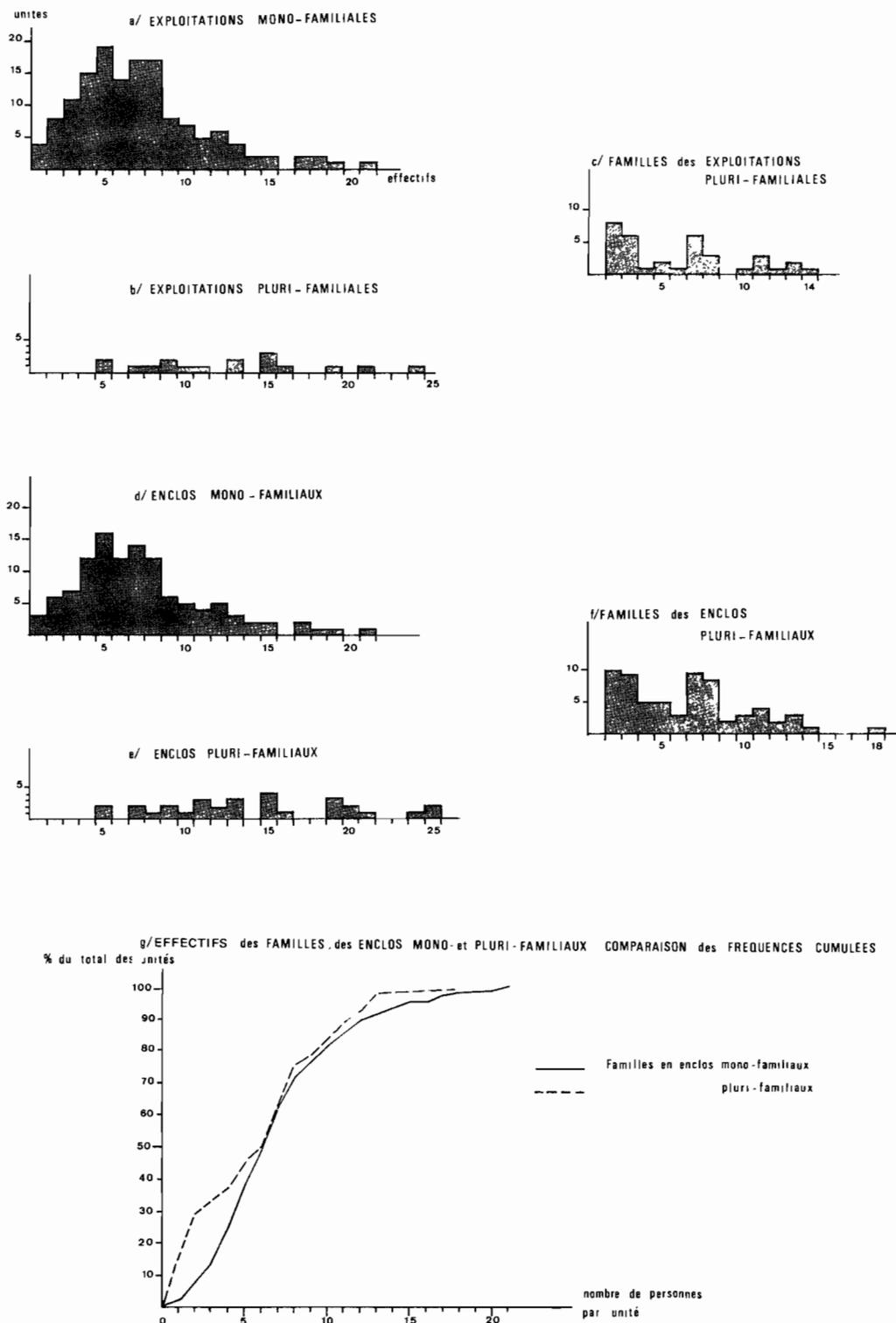


Fig. 4 — Kumtaabo, effectifs des unités monofamiliales et plurifamiliales

TABLEAU 14 a  
Distribution des familles, des exploitations et des enclos de Kumtaabo  
selon leurs effectifs en 1972  
Données et analyse statistique

Nombre de personnes	Nombre de			Unités plurifamiliales	
	familles	exploitations	enclos	enclos	exploitations
1	3	4	3		—
2	16	8	6		—
3	16	11	7		—
4	17	15	12		—
5	21	21	18	2	2
6	15	14	12	—	—
7	23	18	16	2	1
8	20	18	13	1	1
9	8	10	8	2	2
10	8	8	6	1	1
11	8	6	7	3	1
12	7	6	7	2	—
13	6	6	6	3	2
14	3	2	2	—	—
15	2	5	6	4	3
16	—	1	1	1	1
17	2	2	2	—	—
18	2	2	1	—	—
19	1	2	4	3	1
20	—	—	2	2	—
21	1	2	2	1	1
22		—	—	—	—
23		—	—	—	—
24		1	1	1	1
25		—	2	2	
Total	178	162	144	30	17
Moyenne	7,0	7,7	8,7	14,1	9,6
Médiane	6,0	6,4	7,0	12,7	12
Variance	15,2	19,6	26,9	46,2	94,7
Écart type	3,9	4,4	5,2	6,8	9,7
Coefficient de variation	0,56	0,57	0,60	0,48	1,01
$D = \frac{\text{variance}}{\text{moyenne}}$	2,2	2,5	3,1	3,3	9,7
Zo, quantité du test	10,6	8,9	12,7	5,1	11,9

**TABLEAU 14 b**  
**Effectifs des familles et des groupes familiaux à Kumtaabo**  
**et à Dakola : comparaison des distributions**

(a)

Nombre de résidents par enclos	Kumtaabo, nombre d'enclos		Dakola, nombre d'enclos	
	en valeur absolue	en % du total	en valeur absolue	en % du total
moins de 5	28	19,5	1	1,7
5 à 9	66	45,8	30	51,8
10 à 14	29	20,1	20	34,5
15 à 19	14	9,7	6	10,3
20 et plus	7	4,9	1	1,7
<b>Total</b>	<b>144</b>	<b>100 %</b>	<b>58</b>	<b>100 %</b>

(b)

Nombre de familles par enclos	Kumtaabo		Dakola	
	nombre de familles	taille moyenne des familles	nombre de familles	taille moyenne des familles
1	114	7,25	32	8,1
2	52	6,5	38	5,6
3	9	6,5	15	4,0
4	4	6,25	8	4,1
<b>Total</b>	<b>179</b>	<b>7,0</b>	<b>93</b>	<b>6,1</b>

(c)

Nombre d'adultes (de 15 à 59 ans) par exploitation	Nombre d'exploitations en % du total		Nombre d'adultes en % du total	
	Kumtaabo	Dakola	Kumtaabo	Dakola
0 (1)	1,2	0	0	0
1	7,4	10,4	2,2	3,0
2	34,6	26,8	20,5	15,6
3	19,8	20,9	17,6	18,2
4	16,0	20,9	19,0	24,2
5	6,2	7,5	9,1	10,8
6	7,4	6,0	13,2	10,4
7	3,1	3,0	6,4	6,1
8	1,2	1,5	2,9	3,5
9	0,6	1,5	1,6	3,9
10	1,9	1,5	5,5	4,3
11	0,6	0	2,0	0
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

(1) Il s'agit là d'exploitations formées uniquement de vieillards et d'enfants

## B2. LES STRUCTURES DÉMOGRAPHIQUES

Dans un système agricole aux finalités essentiellement vivrières, et où les forces humaines représentent la principale forme d'énergie, la taille des groupes aménageurs influence directement l'étendue qu'ils sont susceptibles de mettre en valeur et, par ce biais, elle affecte également le façonnement de l'espace résidentiel et de l'espace approprié. Le seul dénombrement des effectifs ne saurait cependant suffire à mesurer le potentiel de travail de chaque groupe, car l'âge, le sexe et la situation matrimoniale donnent un poids différent à chacun de ses membres. Nous n'essaierons pas d'effectuer dès à présent une telle pondération, nous nous contenterons de la préparer par l'analyse des structures démographiques.

### La distribution des individus selon l'âge, le sexe et l'état matrimonial

La structure par âge (tabl. 15 et 16, fig. 5 à 8)

Comme toute distribution du même type, la pyramide des âges de la population présente à Kumtaabo en juillet 1970 (fig. 5) résulte de l'interférence de trois facteurs : le mouvement naturel, le mouvement migratoire et le manque d'exactitude du recensement. C'est le second de ces facteurs qui différencie le plus les situations à l'intérieur de la Haute-Volta et du pays mossi, c'est sur ses effets que nous insisterons le plus.

TABLEAU 15  
Distribution de la population selon l'âge, le sexe et la situation matrimoniale en juillet 1970 (Peul exclus) à Kumtaabo

Age	Effectifs recensés, présents et absents				Effectifs recensés absents			Effectifs présents recensés et non recensés				Effectifs présents non recensés		
	Total	Hommes	Femmes	Taux de masculinité *	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Taux de masculinité	Total	Hommes	Femmes
≥ 70	38	18	20	47	—	—	—	58	20	38	34	20	2	18
60 à 69	25	24	1	96	—	—	—	28	25	3	89	3	1	2
50 à 59	64	34	30	53	—	—	—	66	34	32	52	2	—	2
40 à 49	117	57	60	49	11	10	1	120	48	72	40	14	1	13
30 à 39	148	70	78	47	34	26	8	135	49	86	36	21	5	16
20 à 29	205	89	116	43	95	60	35	136	36	100	26	26	7	19
15 à 19	114	74	40	65	46	32	14	82	45	37	55	14	3	11
10 à 14	183	103	80	56	15	8	7	187	103	84	55	19	8	11
0 à 10	387	197	190	51	24	15	9	439	234	205	53	76	52	24
Total	1281	666	615	52	225	151	74	1251	594	657	47	195	79	116

\* Taux de masculinité =  $\frac{\text{hommes}}{\text{Total}} \times 100$

Le mouvement migratoire est responsable du trait le plus frappant de la pyramide : la brutalité du contraste entre la largeur de la base représentant les jeunes de moins de 15 ans et l'étrécissement du « corps » correspondant à la population adulte et âgée. Il est particulièrement spectaculaire de confronter, du côté masculin de la pyramide, le groupe des jeunes adultes de 20 à 23 ans à celui des enfants de moins de 10 ans : le rapport des effectifs est de 1 à 6,5 alors que du côté des femmes il est de 1 à 2. A l'intérieur de la population adulte les contrastes d'une tranche d'âge à l'autre sont plus atténués, mais le côté masculin de la pyramide,

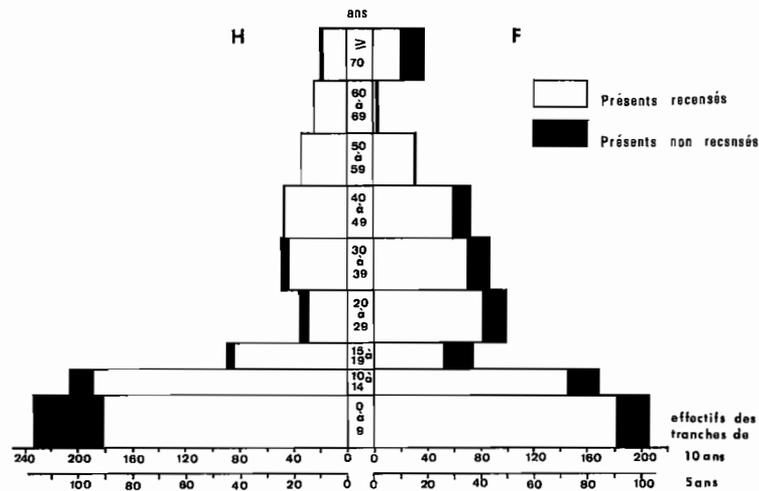


Fig. 5 — Kumtaabo. Pyramide des âges de la population présente en juillet 1970

à la différence de son homologue féminin, garde une configuration marquée par la ponction migratoire. Au lieu d'observer une diminution progressive avec l'âge, on constate que les effectifs les plus importants se situent entre 30 et 49 ans, le groupe des 20 à 29 ans enregistrant un déficit de plus de 26 % par rapport à la tranche immédiatement supérieure. L'ensemble des hommes adultes âgés de 15 à 59 ans, qui représentent la force de travail la plus productive si l'on ne prend pas en compte les activités domestiques assurées par les femmes, forme ainsi seulement 36 % de la population masculine et 17 % de la population totale du village.

Que tous ces caractères soient liés à l'émigration, cela se lit directement sur la pyramide prenant en compte les absents recensés (fig. 6). Celle-ci présente une allure plus « normale », les effectifs diminuant régulièrement avec l'âge ; du côté masculin, le rapport des 20-29 ans aux moins de 10 ans s'améliore sensiblement : il n'est plus que de 1 à 2,6. On observe également que la ponction migratoire joue, pour les femmes, un rôle plus important qu'il n'apparaissait au seul examen de la population présente. Cependant, pour la population adulte, la pente de la pyramide reste encore forte, et le seul jeu du mouvement naturel ne paraît pas pouvoir expliquer ce trait. Il est plus vraisemblable qu'une telle pente signale l'importance des absents non recensés, c'est-à-dire des membres du village qui n'ont plus donné de nouvelles depuis plusieurs années, ou qui ont déclaré s'être définitivement établis ailleurs.

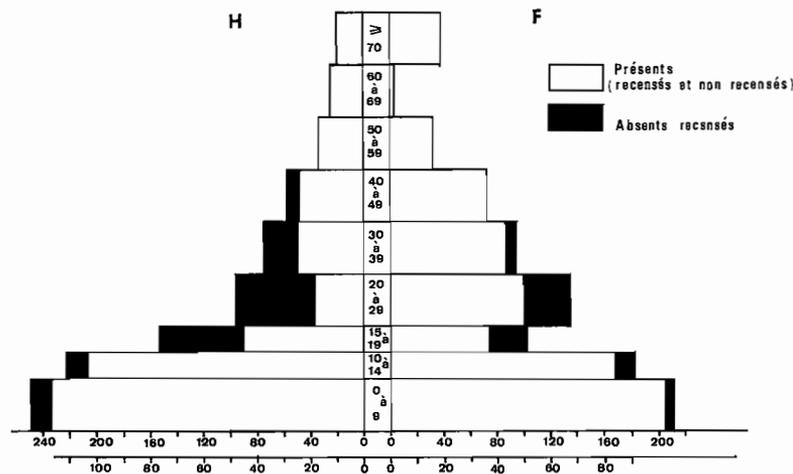


Fig. 6 — Kumtaabo. Pyramide des âges de la population potentielle (présents et absents) en juillet 1970

La plupart des caractères que nous venons d'analyser se retrouvent sur les pyramides dressées par J.-M. KOHLER pour l'ensemble de l'Ouest-mossi (fig. 7). Le calcul du taux de population adulte permet de préciser les comparaisons. A Kumtaabo, les hommes et les femmes ayant de 15 à 59 ans forment 43 % de la population présente au village, et si la population active se limitait à cette tranche d'âge il faudrait compter 1,35 personne à charge par actif. Ce rapport est supérieur à celui que J.-M. KOHLER a observé à la même date comme moyenne pour l'Ouest-mossi (1,2 personne à charge par adulte présent, J.-M. KOHLER, 1972, p. 22) et pour Dakola (1,26), mais il n'est pas exceptionnel, puisqu'il se situe à mi-chemin entre cette moyenne et le cas extrême de Song Naba (1,5). On peut en déduire que le flux migratoire, évalué sur une ou plusieurs décennies, occupe la même position intermédiaire.

Puisque la perspective selon laquelle nous examinons les structures démographiques est celle de leur influence sur l'aménagement de l'espace, il n'est pas sans intérêt d'examiner la pyramide des âges des principaux responsables de cet aménagement, c'est-à-dire des chefs de familles et de groupes familiaux (fig. 8 et tabl. 16).

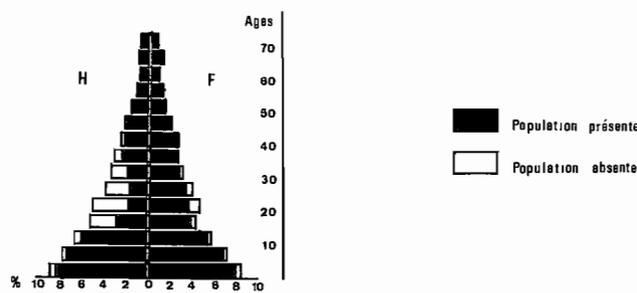


Fig. 7 — Ouest-mossi. Pyramide des âges d'un échantillon de population rurale. D'après J.-M. KOHLER « Les migrations des Mossi de l'Ouest », ORSTOM, 1972

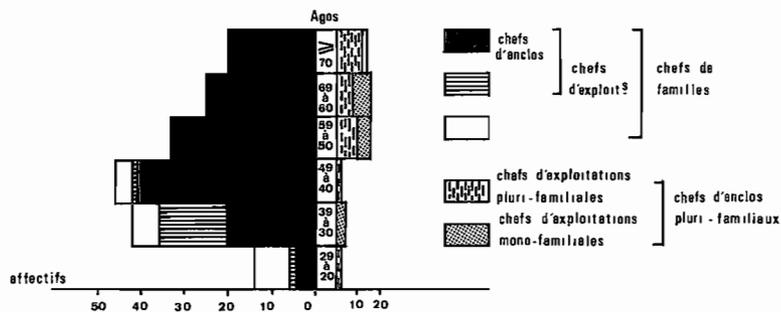


Fig. 8 — Kumtaabo. L'âge des chefs d'unité

Comparée à la pyramide de la population masculine âgée de 20 ans et plus, elle présente une base plus étroite, du fait de l'importance relative des célibataires parmi les jeunes adultes, et la génération la plus fournie y est plus âgée, puisque la classe modale se situe à 40-49 ans au lieu de 30-39 ans. Les contrastes que présente la pyramide sont plus marqués pour les chefs d'enclos que pour les chefs d'exploitation, et plus pour ces derniers que pour les chefs de famille. On constate en effet que jusqu'à 40 ans la moitié des chefs de famille dépendent d'un père ou d'un frère plus âgé. Jusqu'à 30 ans il s'agit d'une dépendance aussi bien économique que résidentielle ; sauf pour une minorité, seul le second aspect demeure entre 30 et 39 ans. C'est seulement à partir de 50 ans que tous les chefs de famille sans exception sont indépendants, qu'ils soient ou non à la tête d'unités plurifamiliales. Un tel fait confirme que l'éclatement de ces dernières est essentiellement lié à la mort des pères. L'âge est moins sélectif lorsque l'on considère les chefs d'unités complexes. Même si les exploitations et les enclos plurifamiliaux sont dirigés pour plus des trois quarts par des hommes d'au moins 50 ans, on peut, dans le cas d'une association entre frères, se trouver diriger plusieurs familles avant d'avoir atteint 30 ans.

TABLEAU 16  
L'âge des chefs d'unités familiales, économiques et résidentielles à Kumtaabo

Age	Chefs de familles	Chefs d'exploitation	Chefs d'enclos	Chefs d'enclos plurifamiliaux	Chefs d'exploitations plurifamiliales
≥ 70	20	20	20	7	6
60 à 69	25	25	25	8	4
50 à 59	33	33	33	8	5
40 à 49	46	42	41	4	1
30 à 39	42	36	20	2	—
20 à 29	13	6	5	1	1
Total	179	162	140	30	17
Age moyen	49	51	54	59	62

*Le rapport des sexes et ses variations selon l'âge (tabl. 15 et fig. 9)*

L'analyse des pyramides des âges a déjà mis en évidence les disparités entre la distribution des hommes et celle des femmes ; ces dernières sont dans l'ensemble plus nombreuses, et les générations les plus « maigres » ne se situent pas au même âge pour les deux sexes. Le calcul du taux de masculinité précise ces observations. Ce taux est de 47 % pour l'ensemble de la population villageoise, ce qui signifie que l'on trouve seulement 90 hommes pour 100 femmes. Une telle prédominance féminine est usuelle en terre d'émigration, elle disparaît si l'on tient compte des absents recensés : le taux de masculinité passe alors à 50,5 %, de sorte que l'on trouve 98 femmes pour 100 hommes. La prédominance des hommes s'explique dès lors avant tout par la sous-déclaration des femmes émigrées, phénomène lui aussi usuel, lié au caractère fiscal des dénombremens officiels et au souci de protéger le plus possible des poursuites de leur famille les femmes en situation irrégulière (J.-M. KOHLER, 1972, p. 16). A Kumtaabo ce fait concerne 15 épouses d'émigrés identifiées par notre propre recensement ; leur prise en compte rétablit la stricte égalité des sexes.

Les inexactitudes des recensements et l'émigration se conjuguent également pour rendre compte des variations du taux de masculinité avec l'âge. Elles sont très semblables à celles que l'on peut observer pour la population résidente de l'ensemble du pays (M.-F. et A. COUREL, 1979, p. 44).

Le taux est favorable aux hommes jusqu'à 20 ans, aussi bien pour les comptes officiels que pour les nôtres. Pour les 15 à 19 ans l'explication est classique. Comme notre propre recensement s'est fié aux âges des

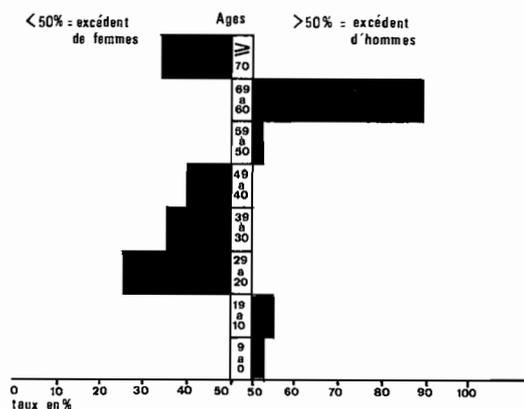


Fig. 9 — Kumtaabo. Taux de masculinité selon l'âge en 1970

listes officielles, il pâtit comme elles d'une erreur d'évaluation qui fait attribuer plus de 20 ans à presque toutes les jeunes épouses, alors que l'âge du mariage en pays mossi est souvent inférieur. Mais comment rendre compte du déficit féminin au dessous de 15 ans ? Qu'un nombre important de fillettes ait échappé à notre inventaire nous surprend, mais pourrait être confirmé par le fait que nous avons, chez les enfants, « détecté » moins de filles non recensées que de garçons dans ce même cas. A moins que la mortalité, contrairement à ce qui se passe usuellement, soit plus forte chez les premières ? Cela paraît moins probable.

De 20 à 50 ans, le déséquilibre des sexes s'inverse, et s'explique essentiellement par l'émigration, qui touche plus les hommes que les femmes. Le taux de masculinité est particulièrement faible pour les 20-29 ans, chez lesquels on ne trouve que 36 hommes pour 100 femmes. Un tel fait tient pour une part à ce que cette tranche d'âge recueille les jeunes épouses exclues à tort de la tranche précédente. Mais il traduit surtout l'amplification récente du phénomène migratoire, qui concerne désormais la quasi-totalité des jeunes hommes. Au-delà de 30 ans l'on a affaire à des classes d'âge où les départs ont été moins nombreux, et où l'on compte un certain nombre d'anciens migrants revenus s'installer définitivement au village à la suite de leur mariage ou du décès de leur père.

A partir de 60 ans (et déjà de 45 ou 50 pour l'ensemble du pays), les hommes sont à nouveau excédentaires, le taux de masculinité étant de 52 % pour l'ensemble de la population âgée de Kumtaabo. Mais, compte tenu du faible volume des effectifs concernés (86 personnes au total), il serait téméraire de considérer ce taux comme un signe de surmortalité féminine. Le contraste entre l'excédent féminin à partir de 70 ans et le déficit très marqué en deçà de cet âge ne saurait pas non plus être imputé à une différence de mortalité. Il exprime plutôt un phénomène très usuel, la surestimation de l'âge pour les veuves et plus généralement pour les femmes dont les enfants sont déjà élevés, tant à cause de leur aspect physique très vieilli que par désir de les faire passer le plus vite possible dans la catégorie des non-imposables.

*Les situations matrimoniales et leurs variations selon l'âge (tabl. 17 et 18 et fig. 10 et 11)*

Ces situations présentent à Kumtaabo des traits fort communs en pays mossi (fig. 10). Décalage d'une dizaine d'années entre hommes et femmes en ce qui concerne l'âge du mariage ; quasi-absence de femmes célibataires à partir de 20 ans, alors qu'il faut attendre les 40 ans pour trouver une situation semblable chez les hommes ; nombre relativement élevé des veuves après 60 ans, alors que les veufs restent très rares ; croissance du taux de polygamie jusqu'à l'âge de 50-59 ans, période de la vie où il est à son maximum et après laquelle il décline légèrement ; pratique de la « petite » polygamie, puisque les bigames forment 61 % des polygames et que ces derniers ont au maximum quatre épouses. Tous ces traits sont bien connus et il paraît inutile d'en reprendre l'explication. Mais le schéma général présente des variantes, aussi avons-nous essayé de situer le cas de Kumtaabo par rapport à ceux que l'on rencontre dans le reste de l'Ouest-mossi.

Si l'on prend en compte l'ensemble des absents recensés et des présents, les hommes de Kumtaabo apparaissent relativement favorisés. Le nombre de femmes mariées pour cent hommes ayant vingt ans et plus est de 108 au lieu de 92 pour l'ensemble de l'Ouest-mossi (J.-M. KOHLER, 1972, pp. 22-24), ce qui permet

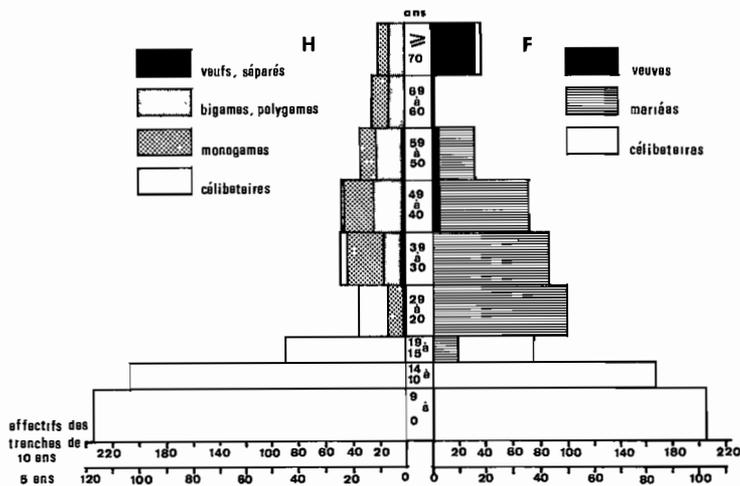


Fig. 10 — Kumtaabo. Les situations matrimoniales selon l'âge en juillet 1970

TABLEAU 17  
Les situations matrimoniales selon l'âge à Kumtaabo en juillet 1970

Age	Hommes					Femmes				
	Nombre d'épouses					Total	Veuves	Mariées	Célibataires	Total
	0 = Célibataires	0 = Veufs, séparés	1	2	3 ou 4					
≥ 70	—	1 5	8 40	9 45	2 10	20 100	33	5	—	38
60-69	—	—	13 52	6 24	6(1) 24	25 100	2	1	—	3
50-59	—	3 9	12 35	10 29,5	9(3) 26,5	34 100	7	25	—	32
40-49	1 2	3 6	23 48	12 25	9 19	48 100	6	66	—	72
30-39	5 10	4 8	27 55	10 21	3 6	49 100	1	85	—	86
20-29	22 61	2 5,5	11 30,5	—	1 3	36 100	1	98	1	100
15-19							—	10	27	37
Total	28	13 <sup>a</sup>	94	47	30	212	50	290 <sup>b</sup>	28	368
Nombre correspondant d'épouses	—		94	94	94	282				

5 effectifs, en valeur absolue

5 effectifs, en %

(1) nombre de polygames ayant 4 épouses

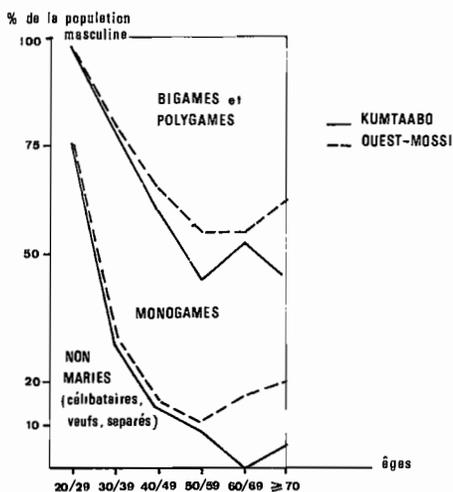
13<sup>a</sup> sur ce total il faut compter 2 hommes dont les femmes sont restées en Côte d'Ivoire pendant l'hivernage 1970

290<sup>b</sup> sur ce total il faut compter 8 femmes dont les maris sont restés en Côte d'Ivoire pendant l'hivernage 1970

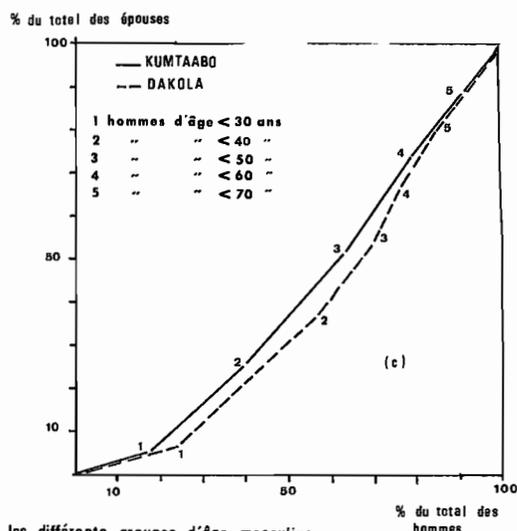
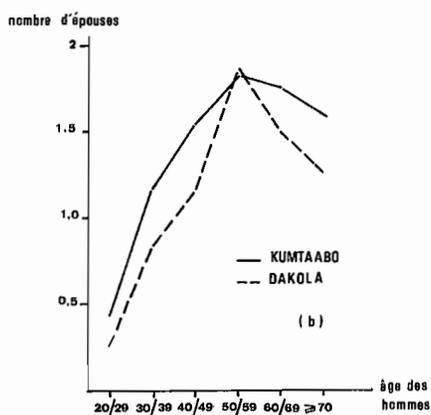
à une plus grande partie de la population masculine d'échapper au célibat (34 % de non-mariés — c'est-à-dire de célibataires, veufs ou séparés — à Kumtaabo parmi les hommes ayant au moins vingt ans, contre 40 % dans l'Ouest-mossi) et d'avoir plusieurs épouses (27 % de polygames contre 21 %). Le taux de polygamie est de ce fait plus élevé : 1,64 au lieu de 1,53, et les polygames accaparent 64 % des femmes mariées au lieu de 58 %. En fait seuls les hommes âgés « profitent » de cet avantage relatif. La figure 11 montre que la structure matrimoniale de Kumtaabo ne se différencie de celle de l'Ouest-mossi qu'à partir de 50 ans pour les polygames et de 60 pour les non-mariés, les veufs et séparés étant particulièrement rares à Kumtaabo parmi la population âgée. Il n'est cependant pas impossible que le décalage tienne plus aux conditions du recensement qu'à la réalité ; opérant à l'échelle d'un seul village et sur plusieurs années de suite, nous avons pu sans grand mérite obtenir pour le dénombrement des adultes une précision quasi absolue, alors que J.-M. KOHLER estime que les femmes mariées en situation administrative irrégulière lui ont en bonne partie échappé.

Lorsque nous nous limitons à la population présente, nous observons également une situation plus favorable à Kumtaabo que dans le seul village de l'Ouest-mossi pour lequel nous disposons de données, à savoir Dakola (J.-M. KOHLER, 1968, pp. 29-33). Cent hommes âgés d'au moins vingt ans « disposent » de 133 femmes mariées à Kumtaabo contre 91 à Dakola, ce qui est imputable au moins pour une part aux différences de flux migratoires : 33 % des hommes de vingt ans et plus sont absents de Kumtaabo contre 17,5 % à Dakola.

L'inégale abondance d'épouses se répercute sur le taux de non-mariés (19,5 % à Kumtaabo contre 32 % à Dakola), sur le taux de polygamie (1,65 % au lieu de 1,33), sur l'importance relative des hommes ayant deux et plus de deux épouses (les taux sont respectivement de 22 % contre 15 % et de 14 % contre 4 %). Aussi ne sera-t-on pas étonné de constater que les polygames de Kumtaabo accaparent une proportion plus élevée du total des épouses : 67 % contre 46 % à Dakola. Mais cela ne signifie pas pour autant que la répartition des femmes entre les différents groupes d'âge soit plus inégale. Si la distribution selon l'âge du taux de polygamie et du nombre d'épouses pour cent hommes (mariés ou non) montre que dans les deux villages l'accaparement des épouses caractérise surtout la génération des 50-59 ans (tabl. 18 et fig. 11 b), les variations d'une tranche d'âge à l'autre sont cependant moins accentuées à Kumtaabo, comme si l'abondance jouait en faveur d'une certaine justice distributive. Les courbes de concentration (fig. 11 c), qui font entrer en ligne de compte les variations d'effectifs selon l'âge, mesurent de façon plus rigoureuse le phénomène et le confirment.



(a) Situation matrimoniale des hommes selon l'âge  
 Comparaison entre Kumtaabo et l'Ouest-mossi



(b) et (c) Répartition des épouses entre les différents groupes d'âge masculins  
 Comparaison entre KUMTAABO et DAKOLA

Fig. 11 — Situation matrimoniale de la population masculine selon l'âge

Au sein de la population de Kumtaabo les différences socio-ethniques ne paraissent pas jouer un rôle spécifique pour ce qui concerne la richesse en femmes ; l'analyse empirique des divers taux ne signale pas de divergences très marquées entre les quartiers. Seuls les *ninise* de Ruur-naab-yiri se distinguent du lot, puisque le rapport femmes mariées/hommes de vingt ans et plus est chez eux de 2,00, alors qu'ailleurs il oscille entre 1,21 et 1,44 ; mais ce quartier est aussi le plus petit, et la faiblesse des effectifs pris en compte (13 hommes et 26 épouses) amène à penser que son originalité est purement aléatoire. Si l'on oppose les *nakomse*, qui forment un peu moins de la moitié de la population de Kumtaabo, à l'ensemble des autres groupes, on constate que leur prééminence politique et la diversité des alliances matrimoniales qu'ils ont contractées dans le village même ne leur vaut pas une situation plus favorable en matière d'accès aux femmes. Quel que soit le taux calculé, aucune différence méritant d'être signalée ne sépare le quartier détenteur du *naam* de l'ensemble des *talse* (au sens large de ce terme).

TABLEAU 18  
La situation matrimoniale selon l'âge : comparaison entre Kumtaabo et Dakola

Age	Total des hommes			Nombre correspondant d'épouses			Nombre d'épouses pour 100 hommes (mariés ou non)		Taux de polygamie (= nombre d'épouses pour 100 hommes mariés)	
	Kumtaabo		Dakola	Kumtaabo		Dakola	Kumtaabo		Dakola	
	V.A.	%	%	V.A.	%	%				
20-29	36	17	23,5	15	5	6,5	0,42	0,25	1,25	1,00
30-39	49	23	32	58	20,5	30	1,18	0,84	1,45	1,23
40-49	48	22,5	14	74	26	18	1,54	1,16	1,68	1,37
50-59	34	16	6	62	22	12	1,82	1,88	2,00	1,85
60-69	25	12	9	44	15,5	14,5	1,76	1,50	1,76	1,50
≥ 70	20	9,5	15,5	32	11	19	1,60	1,26	1,68	1,26
Total	212	100	100 (136)*	282	100	100 (124)*	1,33	0,91	1,65	1,33

\* (136) : total en valeur absolue

**La distribution des familles et des groupes familiaux selon le rapport des âges, des sexes et des états matrimoniaux.**

Nous ne considérons plus ici des individus, mais des entités dont les effectifs peuvent aller d'une seule à 25 personnes. Pour analyser la distribution de ces entités selon l'âge, le rapport des sexes ou la situation matrimoniale, il nous faut attribuer à chacune d'elles une valeur numérique qui résume les caractéristiques de ses différents membres. Nous recourons pour cela à des taux dont il faudra discuter au préalable la pertinence.

*Les structures par âge (tabl. 19 et fig. 12)*

A première vue la procédure qui paraît s'imposer consiste à caractériser chaque entité par le pourcentage de jeunes (0-14 ans), d'adultes (15 à 59 ans) et de personnes âgées (60 ans et plus) qu'elle comporte. Mais encore faut-il que ces trois catégories soient représentées dans chacune d'elles, ce qui n'est pas le cas à Kumtaabo.

Certes, l'absence d'adultes est très rare ; elle ne touche que deux enclos où l'on rencontre chaque fois un chef de famille âgé, soutenu dans un cas par une épouse à peine moins vieille, et dans l'autre par un très jeune enfant. Et, de fait, les orphelins trouvent toujours une famille d'accueil ; les hommes âgés ont auprès d'eux, sauf pour les exceptions que nous venons de citer, au moins un fils ou une épouse encore dans la force de l'âge qui assurent leur entretien ; les veuves trouvent asile chez un de leurs fils ou auprès de celui d'une coépouse. Si importante que soit la ponction de l'émigration, elle n'a pas encore livré les vieux — ni les veuves, quel que soit leur âge — à l'isolement résidentiel ou à l'autonomie économique. Mais cela ne signifie pas pour autant que l'on trouve des personnes âgées dans chaque groupe : elles font défaut pour 60 % des familles, 56 % des exploitations, et 50 % des enclos. Cette situation est le résultat autant de la fragmentation des grandes unités que de la faiblesse relative de cette population âgée (26 personnes, soit 6,9 % des effectifs de tout le village). Il est plus surprenant de constater dans certains cas l'absence d'enfants. Elle affecte pourtant 13 % des familles et 10 % des exploitations et des enclos (12) : les épouses sont trop âgées, ou stériles, ou viennent seulement d'arriver. Ailleurs, au contraire, les moins de quinze ans sont en nombre : si l'on compte en moyenne 3,5 enfants par famille, 3,9 par exploitation et 4,3 par enclos, on trouve quatre chefs de famille et d'exploitation et douze chefs d'enclos, tous polygames, ayant dix enfants ou plus sous leur contrôle (maximum : 14).

Ces diverses observations nous amènent à caractériser la structure par âge des familles et des groupes familiaux par le seul rapport non-adultes (=jeunes + vieux)/adultes.

Ce rapport paraît plus parlant qu'un taux indiquant l'importance relative des adultes par rapport au total des effectifs d'une entité donnée, parce qu'il fournit une indication provisoire sur la charge que représente

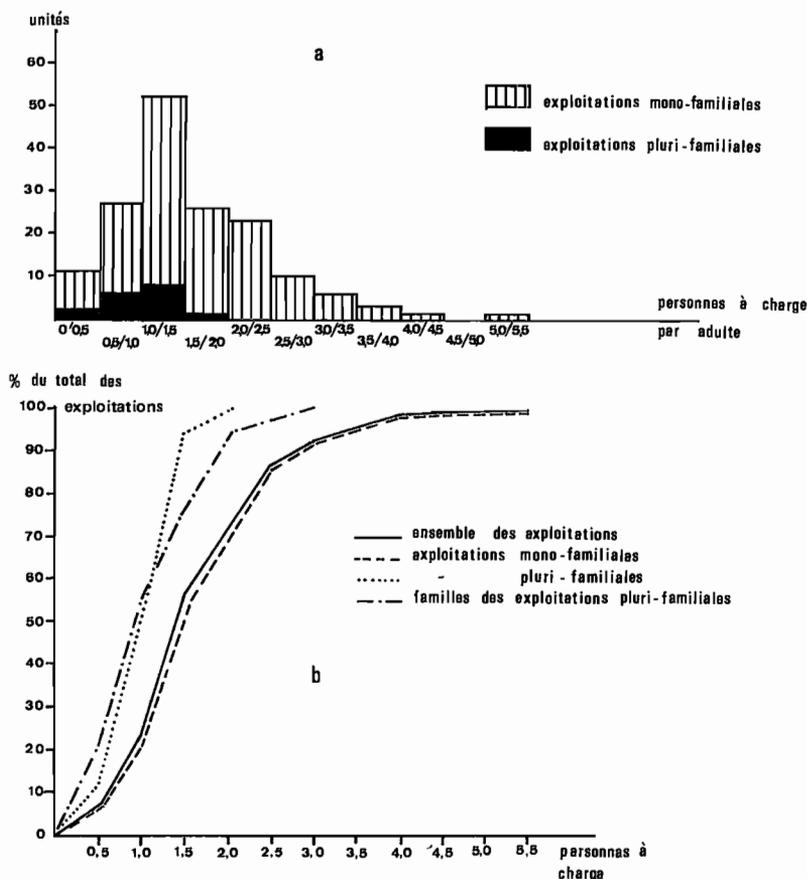


Fig. 12 — Kumtaabo. Distribution des exploitations selon le nombre de personnes à charge par adulte

(12) Dans un cas sur trois ces entités ne comptent pas non plus de personnes âgées.

l'entretien des « inactifs » pour les travailleurs. Nous insistons tout de suite sur le caractère provisoire de cette évaluation, car il est bien clair qu'un tel indicateur n'approche que grossièrement la réalité et pêche par excès. En effet, dès l'âge de 8-10 ans les enfants sont fiers de se promener avec une daba sur l'épaule, et les vieillards grattent le sol jusqu'à leur dernier jour. L'emploi à plein temps des jeunes se fait dès les 11-12 ans, et le rythme de travail ne se ralentit sérieusement qu'une fois atteints les 70 ans. L'activité agricole n'est donc pas le fait des seuls adultes. De leur côté ceux-ci ne sont pas toujours pleinement « actifs » au sens usuel du terme : les femmes mariées, absorbées par les travaux de cuisine et les corvées de bois et d'eau plus encore que par leurs tâches maternelles, peuvent consacrer moins de temps aux travaux des champs que leurs maris ou qu'elles-mêmes lorsqu'elles étaient encore jeunes filles. Ces observations empiriques, qui décrivent une situation fort banale en pays mossi (13) et ailleurs, ont pu être vérifiées et précisées dans le cadre d'une enquête sur le calendrier de travail de deux familles de Kumtaabo au cours de l'année 1973 : on se reportera à l'Appendice II pour plus de détails pp. 196-203.

Très peu de différences séparent la distribution des valeurs du rapport non-adultes/adultes selon que l'on considère les familles (= F), les exploitations (= A) et les enclos (= 0) ; les courbes cumulatives se confondent. Les paramètres de centralité et de dispersion sont également très proches : les médianes sont identiques (1,25), les moyennes sont de 1,36 (F), 1,42 (A), 1,43 (0), les écarts-types de 0,86 (F), 0,84 (A) et 0,83 (0) ; les coefficients de variation sont de 0,63 (F), 0,59 (A) et 0,58 (0). Nous nous contenterons donc, pour l'analyse de détail, d'observer ce qui se passe pour les unités économiques, puisque c'est dans leur cadre que le rapport des grands groupes d'âge pèse le plus sur les décisions.

TABLEAU 19

Nombre de personnes à charge par adulte dans les différents types de groupes familiaux à Kumtaabo

Nombre de personnes à charge par adulte	Familles %	Exploitations %	Enclos %	Exploitations				Familles des exploitations	
				monofamiliales		plurifamiliales		plurifamiliales	
				V.A.	%	V.A.	%	V.A.	%
0 à 0,5 [	9,5	7	6	9	6	2	12	7	20
[ 0,5 à 1,0 [	18	17	17,5	21	13,5	6	35	12	34
[ 1,0 à 1,5 [	29	32,5	34	44	30	8	47	8	23
[ 1,5 à 2,0 [	17,5	16	15	25	17	1	6	6	17
[ 2,0 à 2,5 [	13,5	14,5	15	23	18			1	3
[ 2,5 à 3,0 [	6	6	6	10	7			1	3
[ 3,0 à 3,5 [	3,5	4	3	6	3,5				
[ 3,5 à 4,0 [	2	2	2	3	3				
[ 4,0 à 4,5 [	0,5	0,5	0,75	1	1				
[ 4,5 à 5,0 [	—	—	—	—	—				
[ 5,0 à 5,5 [	0,5	0,5	0,75	1	1				
Total en %	100	100	100	100		100		100	
Unités sans adulte	2	2	2	2					
Total en V.A.	179	162	144	145		17		35	

V.A. = valeurs absolues

(13) Cf. G. REMY, 1972, p. 88.

Pour les exploitations de Kumtaabo le rapport inactifs/actifs varie de 0 à 5. Dans 7 cas sur 162, les adultes n'ont aucune personne à charge, alors qu'à l'autre extrémité de la distribution — si l'on ne tient pas compte des deux exploitations de vieillards signalées plus haut — on observe 6 cas avec plus de trois « inactifs » par adulte. Cependant le gros des exploitations (les deux tiers) compte de 0,5 à 2,0 personnes à charge par adulte et reste ainsi très proche de la moyenne (1,36). On pourrait penser a priori que l'association de plusieurs familles en une seule exploitation permet, et a pour but, une compensation des charges. Si l'on isole les entités plurifamiliales, on y observe effectivement un rapport inactifs/actifs plus favorable que pour les autres, et la différence est statistiquement significative selon le test de K.S. Mais il en va de même pour les familles qui composent ces unités. C'est que les groupes plurifamiliaux sont en fait le plus souvent formés de jeunes ménages encore peu ou pas pourvus d'enfants, associés à des parents plus âgés dont les familles comptent un nombre plus élevé d'inactifs ; nombre qui n'est lui-même jamais très important puisque les jeunes enfants, précisément à cause de l'âge des parents, sont rares. De sorte que les groupes plurifamiliaux sont, en définitive, composés de familles qui elles-mêmes comptent moins de personnes à charge par adulte que les autres. Ceci montre bien que la persistance de la « grande famille » comme unité résidentielle ou économique offre avant tout une solution au problème des pères dont les forces déclinent, et qu'elle est tout le contraire d'une panacée pour famille nombreuse ; c'est généralement quand sa propre famille s'agrandit, et donc que ses charges augmentent, qu'un fils ou un cadet prend son autonomie.

*Le rapport des sexes (tabl. 20)*

Le passage de l'individu au groupe ne nous oblige pas ici à changer d'instrument de mesure et nous utiliserons, comme plus haut, le taux de masculinité. Avec deux différences cependant. L'une est que, pour rester fidèle à la perspective « aménagiste » de notre analyse des structures démographiques, nous nous

TABLEAU 20  
Le poids relatif des hommes (H) et des femmes (F) au sein de la fraction adulte des familles et des groupes familiaux de Kumtaabo

	Familles	Exploitations	Enclos	Exploitations pluri-familiales	Enclos pluri-familiaux	Familles des enclos plurifamiliaux
<i>Taux de masculinité</i>						
0.0 (H = 0)	11 (20)	10 (16)	10 (14)	— —	— —	8 (5)
] 0.0 à 0.5 [ (H < F)	37 (64)	40 (64)	44 (63)	88 (15)	76 (23)	37 (24)
0.5	41 (72)	37 (59)	31 (44)	12 (2)	17 (5)	52 (34)
] 0.5 à 1.0 [ (H > F)	8 (15)	9 (14)	11 (15)	— —	7 (2)	3 (2)
1.0 (F = 0)	3 (6)	4 (7)	4 (6)	— —		
Total	100 (177)	100 (160)	100 (142)	100 (17)	100 (30)	100 (65)
Taux moyen	0,40	0,41	0,41	0,34	0,38	0,39
Coefficient de variation	0,54	0,54	0,53	0,27	0,34	0,44
<i>Types d'association H.F.</i>						
1H-1F	34 (60)	29 (47)	22 (31)			
1H-2F	15 (27)	14 (23)	14 (20)			
1H-3F	11 (20)	10 (16)	10 (14)			
2H-1F	6 (10)	6 (9)	7 (10)			

34 : pourcentages  
(60) : valeurs absolues

limiterons à la fraction adulte des effectifs de chaque entité, tout en maintenant les réserves faites précédemment quant à l'équivalence des termes « adulte » et « actif ». L'autre est que les valeurs possibles du taux de masculinité, du fait que nous n'avons jamais plus de dix adultes dans un groupe, sont peu nombreuses ; les valeurs effectivement rencontrées le sont encore moins.

Nous retrouvons, pour les familles et les groupes familiaux, le déséquilibre des sexes déjà observé à l'échelle du village, mais avec des extrêmes encore plus marqués. Que l'on considère les enclos, les exploitations, ou les familles, une unité sur dix est dépourvue de tout homme adulte (taux de 0,0), une sur vingt à trente de toute femme adulte (taux de 1,0), et l'on trouve quatre à cinq fois plus de cas où les hommes sont minoritaires que de cas inverses. Des exemples très divers de combinaisons entre le nombre des hommes et celui des femmes se rencontrent, depuis les formules un homme-cinq femmes ou une femme-six hommes jusqu'à celle qui associe sept hommes et six femmes. La variété des cas ne doit cependant pas masquer un fait essentiel : en dépit du poids d'une émigration encore essentiellement masculine, le modèle qui assure l'équilibre des sexes est plus répandu qu'on ne le croirait a priori. Il représente 30 à 40 % du total selon le type d'unité considéré, et le taux correspondant (0,5) vient en tête dans l'ordre des fréquences. Pour une large part — dans le cas de 54 familles sur 72, de 42 exploitations sur 59 et de 31 enclos sur 44 — une telle égalité des sexes correspond à un modèle matrimonial bien précis, celui du ménage monogame dont tous les enfants ont moins de quinze ans, les aînés n'ayant pas encore atteint cet âge ou étant partis au loin.

Nous retrouvons aussi la spécificité des groupes plurifamiliaux déjà observée en matière d'effectifs et de structure par âge. Qu'il s'agisse d'enclos ou d'exploitations, le taux de masculinité y est en moyenne plus faible et la distribution de ses valeurs est significativement différente (selon le test de K.S.) de celle que l'on observe pour les entités monofamiliales. Cependant, si l'on considère non plus les groupes complexes mais les familles qui en font partie, la spécificité s'atténue, elle n'est pas vérifiée par le test de K.S. On y rencontre néanmoins plus souvent qu'ailleurs un nombre égal d'hommes et de femmes, ce qui tient en partie à l'importance relative des jeunes ménages déjà signalée. Les faibles taux de masculinité des entités plurifamiliales apparaissent en définitive comme la conséquence de leur hétérogénéité, ces groupes associant dans les deux tiers des cas des familles dont les unes réalisent l'équilibre des sexes alors que les autres connaissent un déséquilibre particulièrement marqué.

#### *Les situations matrimoniales (tabl. 17 et 21)*

La structure matrimoniale d'une famille ou d'un groupe familial peut se définir par la situation matrimoniale de son chef, et par l'importance relative de ses membres non mariés âgés d'au moins quinze ans. Comme ces derniers sont rarement plus de deux par unité, nous avons renoncé à tout calcul de taux et nous nous sommes contentée de recenser leur nombre total dans chaque unité.

La distribution des chefs de famille selon leur situation matrimoniale reproduit, à quelques unités près, celle de l'ensemble des hommes mariés du village ; elle a donc en fait déjà été analysée (pp. 93 à 96). Lorsque l'on passe aux chefs d'exploitation et d'enclos, les taux de polygamie et les autres indicateurs de même type présentent des valeurs très semblables. Seuls se distinguent quelque peu les chefs des exploitations plurifamiliales, parmi lesquels les polygames — bigames inclus — sont relativement nombreux (59 % des cas).

Les non-mariés (14) de Kumtaabo âgés de quinze ans et plus sont au nombre de 164 ; ils constituent 13 % de la population totale et 26 % de la population non-enfantine, et comptent un peu moins d'hommes (78) que de femmes (86). Plus du tiers des enclos (36 %), des exploitations (42 %) et des familles (46 %) en sont dépourvus, mais il est rare d'en trouver plus de deux par unité (10 % des cas pour les enclos, 5,8 % pour les exploitations et 6,6 % pour les familles), et le nombre maximum, huit, fait figure d'exception. Si à présent l'on écarte les 35 veuves ayant dépassé la soixantaine, on observe que les non-mariés forment 20 % de la population adulte, et que désormais les hommes l'emportent à trois contre deux femmes. Il s'agit essentiellement de jeunes célibataires n'ayant pas vingt ans (tabl. 15 et 17). Or l'on sait qu'en pays mossi une personne non mariée ne peut, en règle générale, prendre une relative autonomie sociale et économique à l'égard du chef de famille que si elle est de sexe masculin et s'il lui est fait crédit d'une certaine maturité, crédit dont l'obtention est facilitée par l'émigration en Côte d'Ivoire. Si nous fixons, a priori mais non sans quelque vraisemblance,

---

(14) Nous incluons ici parmi les « non-mariés » non seulement les célibataires, les veufs et les divorcés, mais aussi les hommes et les femmes séparés de leur conjoint depuis plusieurs mois. Par contre nous excluons des non-mariés ceux qui sont chefs de famille (p. 32 note 1).

le seuil d'une telle maturité à vingt ans, on constate que seuls 20 % des 164 non mariés résidant à Kumtaabo peuvent échapper à un statut de forte dépendance. Il s'agit de 32 hommes, célibataires ou « séparés », répartis entre 27 enclos et 28 exploitations. Comme la moitié d'entre eux travaillent auprès d'un père ou d'un frère aîné ayant dépassé la soixantaine, et qu'ils constituent de ce fait la principale force masculine de travail de leur unité, on aboutit à un nombre très modeste d'individus dépourvus de charges de famille et virtuellement autonomes : 16 au total. Et encore y a-t-il parmi eux trois infirmes ou fous.

On ne s'étonnera pas de trouver à nouveau certaines différences entre les unités complexes et les autres. Du fait de la réunion des familles, les premières sont plus rarement dépourvues de membres non mariés (23 % des exploitations, 17 % des enclos) et elles retiennent, en proportion des effectifs totaux qu'elles représentent, une part plus importante d'« autonomes » que les unités monofamiliales.

TABLEAU 21

Les effectifs de non-mariés âgés de 15 ans et plus dans les familles, les exploitations et les enclos de Kumtaabo

Nombre de non mariés par unité	Nombre de cas		
	Familles	Exploitations	Enclos
Non mariés $\geq$ 15 ans (total : 164)			
0	83	68	52
1	51	49	49
2	33	33	29
3 à 8	12	12	14
Total	179	162	144
Non mariés adultes ( $>$ 15 ans et $<$ 60 ans) (total : 129)			
0	99	84	67
1	45	43	43
2	28	28	25
3 à 7	7	7	9
Non mariés de sexe masculin et âgés de 20 à 59 ans (total : 32)			
0	151	134	117
1	24	24	22
2	3	3	4
3	1	1	1

*Effectifs et structures démographiques : y a-t-il une relation entre ces variables ?*

Notre objectif étant de parvenir, par la prise en compte des structures démographiques, à pondérer les capacités d'intervention des groupes familiaux de Kumtaabo dans l'aménagement de leur espace d'une façon moins grossière que par le seul dénombrement de leurs effectifs, notre tâche serait fort allégée si l'on pouvait observer une relation simple et forte entre la taille et les caractères démographiques des différents groupes. Une telle hypothèse ne paraissant pas incongrue, nous avons voulu la serrer de plus près.

De toutes les relations envisageables a priori, l'une des plus vraisemblables est que l'âge des chefs d'unité détermine au moins en partie la taille, la structure d'âge et le taux de polygamie de leur groupe. Si l'on s'en tient aux moyennes, on constate effectivement que la taille des familles augmente avec l'âge de leur chef jusqu'à la tranche des 50-59 ans pour diminuer ensuite. Mais une analyse plus serrée, prenant en compte l'ensemble de la distribution, se révèle décevante : le diagramme de dispersion présente un nuage de points extrêmement éparés. La même méthode a été utilisée pour mettre en relation les effectifs des différents types d'entités avec les taux correspondants de masculinité, puis avec le nombre de personnes à charge par adulte. Tous les nuages de points présentent une configuration très éparse, et l'on ne peut augurer une corrélation que pour la relation entre les effectifs et le rapport inactifs/actifs des unités de petite taille (moins de 6 personnes). Pour contrôler la réponse négative apportée par les diagrammes de dispersion, nous avons dressé deux tableaux de contingence prenant en compte l'ensemble des familles de Kumtaabo et mettant en relation dans un cas leur taille et l'âge de leur chef, dans l'autre leur taille et le nombre de personnes à charge par adulte. Le test du Qui Deux a montré qu'il existait une dépendance statistique entre ces caractères, mais le coefficient de corrélation s'est révélé très modeste (15). Il existe donc une relation entre effectifs et structures démographiques, mais elle est trop faible pour nous être de quelque utilité pratique, et nous n'avons pas jugé utile de poursuivre l'analyse plus loin.

En dépit d'une très grande diversité des situations particulières, les familles et les groupes familiaux de Kumtaabo forment en définitive un ensemble plutôt homogène. Leurs tailles et leurs caractères démographiques présentent des distributions le plus souvent unimodales, relativement bien groupées autour des valeurs moyennes et avec des coefficients de variation très semblables puisqu'ils vont de 0,53 à 0,60 (fig. 3 p. 84 et fig. 12 p. 97, et tabl. n° 14a et 20). Aucune différence sensible ne distingue les quartiers les uns des autres. Seules s'individualisent nettement les entités économiques et résidentielles plurifamiliales. Elles forment dans le village une « population » distincte, caractérisée par des effectifs plus élevés et par un rapport inactifs/actifs plus proche de l'équilibre ; elles retiennent plus facilement les jeunes hommes célibataires âgés de vingt ans et plus, mais les chefs d'unité y sont aussi plus souvent polygames, de sorte qu'en définitive les taux de masculinité au sein de leur fraction adulte sont particulièrement bas. De telles spécificités sont pour une large part le résultat de l'hétérogénéité de ces groupes complexes qui, dans plus de la moitié des cas, associent un jeune ménage encore peu ou pas du tout pourvu d'enfant à un parent plus âgé et souvent polygame.

Les entités plurifamiliales sont cependant trop peu nombreuses pour que leurs caractéristiques propres se répercutent de façon sensible sur la physionomie démographique d'ensemble du village. Celle-ci s'est révélée, tout au long de notre analyse, marquée avant tout par le phénomène migratoire, dont l'incidence décisive tient à la fois à son importance actuelle et à son ancienneté. Fragmentation des groupes familiaux ; poids important des « inactifs » et déséquilibre des sexes ; âge élevé des chefs d'unité et laminage des effectifs chez les jeunes adultes ; extrême faiblesse numérique des éléments les plus aptes à prendre le risque du changement et de la nouveauté, en l'occurrence des célibataires dépourvus de charges familiales et assez mûrs pour prétendre à une certaine autonomie : que l'on considère le village comme une somme d'individus ou comme un ensemble de groupes familiaux, il n'est aucun de ses caractères socio-démographiques essentiels que l'émigration n'oriente dans le sens d'un déséquilibre peu favorable à l'innovation.

### B3. LES ACTIVITÉS PRODUCTIVES

Alors que les structures démographiques sont, par le biais de l'émigration, profondément marquées par l'insertion de la collectivité villageoise dans l'économie mondiale, les activités productives, essentiellement agricoles, se déroulent dans le cadre d'une économie domestique encore peu touchée par la modernisation technique et la diffusion de l'outil monétaire. Ces traits caractérisent l'ensemble de la société rurale mossi, et l'analyse du contexte régional nous a montré que la région de Koudougou est de celles où l'autosubsistance

(15) Le coefficient utilisé est celui de Tschuprow. Il fournit les valeurs suivantes :

— pour la relation taille des familles-âge de leur chef : 0,11

— pour la relation taille des familles-rapport inactifs/actifs : 0,20

Le coefficient de détermination, dérivé du coefficient de corrélation linéaire de Bravais-Pearson, fournit des valeurs analogues.

vivrière règne le plus exclusivement, sans être pour autant à même d'assurer l'autosuffisance alimentaire ; les villageois de Kumtaabo n'échappent pas à la règle.

### La prééminence de l'agriculture

Hommes ou femmes, jeunes ou âgés, célibataires ou mariés, les habitants de Kumtaabo sont avant tout des cultivateurs. Bien que ne couvrant pas la totalité de l'année pour l'une, et ne touchant pas l'ensemble de la population pour l'autre, deux enquêtes nous permettent d'apprécier quel est le degré d'exclusivité de cette orientation. La première enquête concerne l'utilisation du temps de travail des membres de deux familles pendant les mois de mai à décembre 1973 et au cours de la première quinzaine de mars et d'avril 1974 ; ses résultats sont fiables surtout pour la période mai-octobre 1973 (Appendice II). La seconde enquête, effectuée à l'occasion de notre propre recensement, a porté sur les activités non agricoles des hommes âgés d'au moins vingt ans (Appendice III).

Au cours de la saison agricole, les travaux des champs accaparent l'essentiel du temps des hommes et des femmes, et ceci dès l'âge de douze ans (âge officiel indiqué par le cahier de recensement). En juillet, mois particulièrement chargé, la journée de travail à l'extérieur de l'enclos commence vers six heures du matin pour s'achever onze à douze heures plus tard ; elle compte de sept à neuf heures d'activité effective (tabl. 44, p. 199), elle est d'une heure plus longue pour les hommes que pour les femmes. Les durées sont d'une à deux heures plus courtes au début et à la fin du cycle agricole. Si l'on prend en compte le total des journées disponibles entre mai et octobre pour l'ensemble des membres de chaque famille (les enfants de moins de douze ans étant exclus (16), on constate que 60 % de ces journées sont consacrées aux cultures (tabl. 43, p. 197). Le maximum mensuel est de 84 % pour l'une des familles et de 94 % pour l'autre ; il se situe en juin ou en juillet selon que les semis ont débuté au commencement ou au milieu du mois de mai (fig. 13, 14 et 15).

Alors que les activités ménagères sont difficilement compressibles et sont reportées sur la nuit pendant les périodes de presse, le volume des heures consacrées aux autres activités productives et au non-travail (= activités non agricoles, cf. p. 197), heures qui constituent un « temps libre » où se déploie l'initiative individuelle, est déterminé par les exigences du calendrier agricole (figure 15 b et c). Réduit à la portion congrue en juin-juillet, il connaît au cours de l'année deux maxima. Le plus important se situe entre la mi-décembre et la fin de février ; il a échappé aux comptages de l'enquête mais non à nos observations. C'est l'époque des fêtes, des visites de la part des « Ivoiriens », des voyages ; c'est le moment de l'année où les marchés sont le plus animés. C'est aussi l'époque où chacun s'adonne à un labeur de son choix : l'un jardine, l'autre construit une case ou un mur avec l'aide de ses voisins, le troisième tresse des corbeilles, etc... Le « temps libre » connaît un maximum secondaire en septembre ; c'est le temps des estomacs creux consacré surtout au repos et... à la maladie.

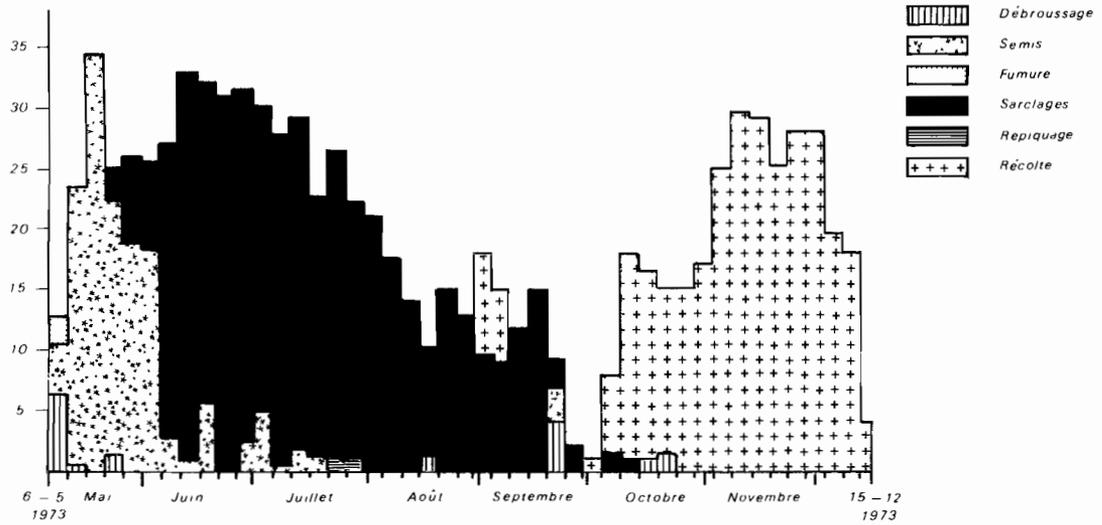
Le calendrier des funérailles (tabl. 22) présente un rythme un peu différent, mais il ne fait que confirmer l'influence prédominante du cycle agricole sur l'ensemble de la vie. Les fêtes de funérailles connaissent deux saisons contrastées de six mois chacune : l'une où l'on dispose de temps et de ressources pour organiser des festivités et y participer, et qui va du 15 novembre au 15 mai, l'autre où l'on se contente de procéder aux enterrements nécessités par les décès du moment. Un tel rythme est déterminé à la fois par le degré d'urgence des travaux agricoles et par le taux de remplissage des greniers. Les fêtes sont limitées au strict minimum entre la mi-mai et la mi-août car les semis et les sarclages ne souffrent aucun délai et mobilisent tout le monde ; par contre elles mordent sur le début et la fin de la saison des cultures, car les opérations de débroussaie (16 bis) et de récolte peuvent être échelonnées dans le temps. Si les nombreux temps morts de septembre ne sont pas utilisés, c'est que les greniers sont alors vides. Si les funérailles sont particulièrement nombreuses en novembre-décembre, alors que les mois les moins chargés de l'année sont ceux de janvier et février, c'est que la période des récoltes est la seule où peut se développer une impression d'abondance favorable à la transformation de grandes quantités de sorgho rouge en dolo (bière de mil) ; la seule aussi où la sévérité d'un chef de canton hostile à la multiplication des fêtes gaspilleuses de denrées alimentaires se relâche.

(16) Cf. Appendice II, pp. 196-203.

(16 bis) Nous entendons le terme « débroussaie » au sens à la fois de défrichage et de débroussaielement.

a) Exploitation d'Issaka 8 personnes jusqu'au 14 août, 7 ensuite

Nombre total de journées de travail fournies par périodes de 5 jours



b) Exploitation de Tibila 7 personnes

Nombre total de journées de travail fournies par périodes de 5 jours

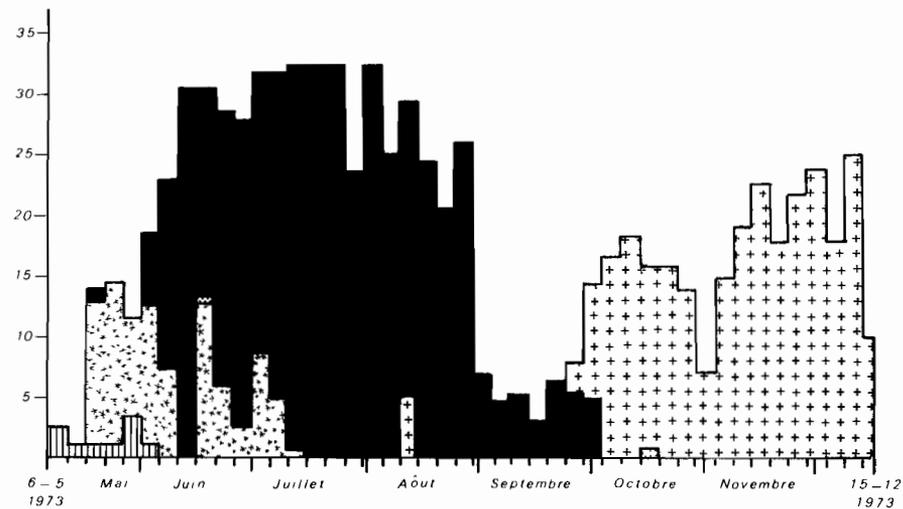


Fig. 13 — Répartition du temps de travail agricole entre les différents types de façons culturales

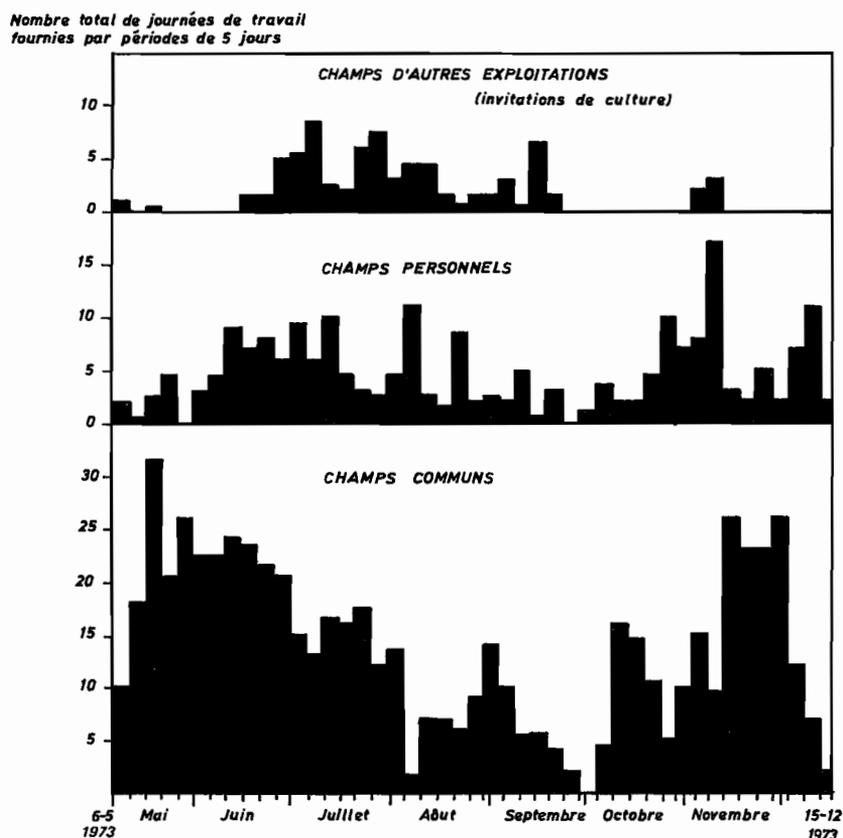


Fig. 14 — Répartition du temps de travail agricole entre les différents types de champs. Exploitation d'Issaka : 8 personnes jusqu'au 14 août, 7 ensuite

TABLEAU 22  
Journées de funérailles auxquelles ont participé onze chefs de famille de Kumtaabo entre le 15 février 1972 et le 15 mars 1973

Période	Total des journées de participation	Total des journées de fête
15 février-15 mars	19	10
16 mars-15 avril	22	13
16 avril-15 mai	27	14
16 mai-15 juin	15	6
16 juin-15 juillet	2	2
16 juillet-15 août	1	1
16 août-15 septembre	0	0
16 septembre-15 octobre	4	2
16 octobre-15 novembre	7	6
16 novembre-15 décembre	42	16
16 décembre-15 janvier	42	17
16 janvier-15 février	23	13
16 février-15 mars	22	11

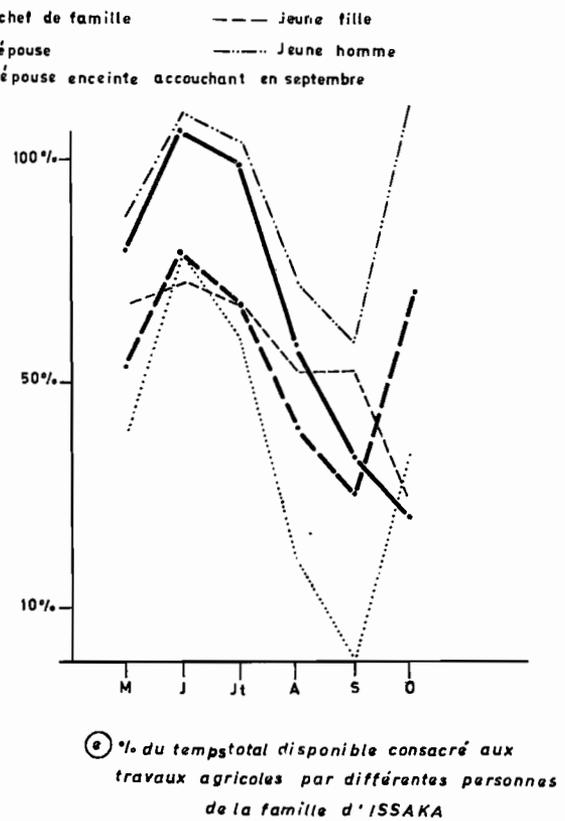
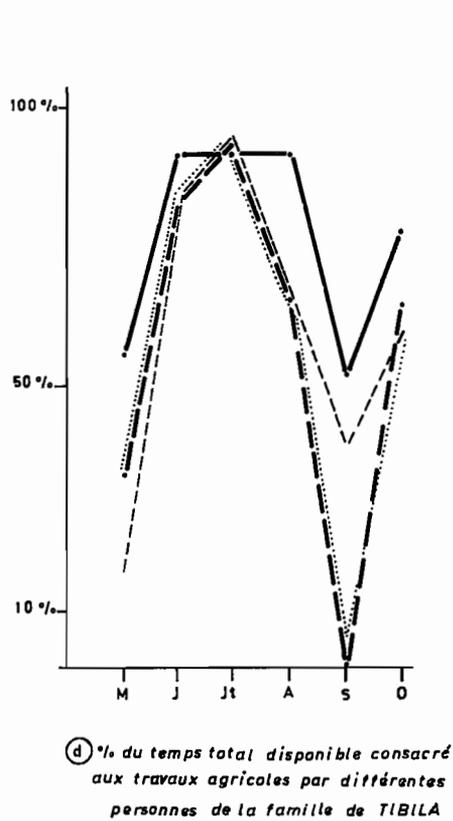
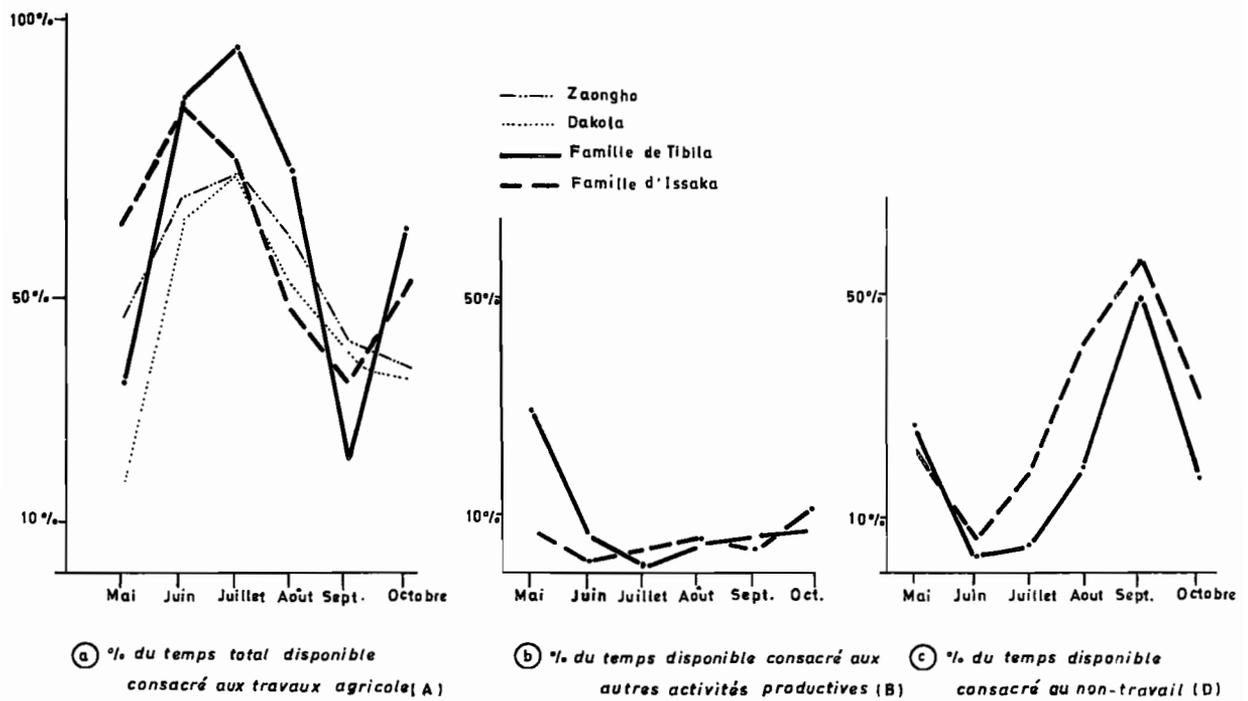


Fig. 15 — Durée du temps de travail au cours de la saison agricole pour deux exploitations de Kumtaabo

La prééminence de l'agriculture n'interdit pas aux paysans de Kumtaabo de se livrer à d'autres activités productrices. Mais celles-ci, si nous en excluons les tâches ménagères, n'occupent qu'une très faible part du temps disponible et ont un caractère le plus souvent épisodique. En outre, une bonne partie d'entre elles ne s'éloignent guère, par leur nature, des activités agricoles ou culinaires. Entre mai et octobre 1973 les deux familles de notre première enquête ont consacré, toujours en excluant les enfants de moins de douze ans, un total de 131 journées à des travaux divers. Sur ces 131 journées plus de la moitié — 70 plus précisément — ont été remplies par des occupations que l'on pourrait qualifier de paraagricoles : construction de greniers, élevage (17), ramassage de bois pour la vente et cueillette de fruits (nété et karité). Un peu plus d'un tiers ont été vouées à la fabrication et à la vente de bière de mil et de beurre de karité. Restent seulement 15 journées, soit 12 % du total, pour des activités de type artisanal, en l'occurrence pour la réparation des cases et le tissage. L'ensemble de ces travaux paraagricoles et non agricoles représente pour nos deux familles respectivement 5,5 % et 8 % du temps disponible, 9 % et 13 % du temps consacré aux cultures. En novembre-décembre et en mars-avril ces derniers taux ne dépassent pas 25 %, et pour janvier et février nous estimons qu'au mieux un tiers du temps disponible est occupé par des tâches qui ne sont ni agricoles au sens strict du terme ni ménagères. Ces activités ont donc un statut très nettement secondaire et, pour les femmes adultes, elles viennent même en troisième position (tabl. 46 p. 202 et 47 p. 204), loin derrière les tâches ménagères que notre enquête n'a pourtant pas prises en considération dans leur totalité.

L'enquête complémentaire du recensement, qui a concerné 171 hommes âgés de plus de vingt ans, a confirmé le caractère très général d'un tel statut secondaire. Portant sur les activités qui assurent des revenus en numéraire tout en n'étant ni agricoles ni paraagricoles, l'enquête a identifié 29 revendeurs, 41 artisans et 12 personnes dont les fonctions sociales sont rémunératrices (18) ; l'élimination des cumuls nous donne un total de 76 personnes, soit un peu moins de la moitié de notre échantillon. Seule une minorité de 18 vendeurs et artisans pratique une telle activité de façon systématique, comme une véritable « profession secondaire » destinée à assurer un revenu régulier en numéraire ; il s'agit alors surtout de jeunes adultes. « Tabliers », revendeurs de cola, monteurs de cages à poules ou réparateurs de vélos, ils se consacrent à un artisanat marqué par la modernité ou à un commerce de détail assuré de débouchés fort modestes mais réguliers. Mais qu'ils soient ou non chefs d'exploitation, le travail agricole reste l'activité principale dont les impératifs priment sur toute autre considération. Seuls font exception à la règle trois chefs de famille que l'on voit plus souvent au marché ou à la porte de leur enclos que dans leurs champs : le tisserand Ouango, le boulanger Ouibila, et le marchand Noraogo sont les initiateurs d'une amorce de spécialisation du travail à l'intérieur du village. Un sondage complémentaire parmi les jeunes gens âgés de moins de vingt ans a identifié une demi-douzaine de revendeurs de pain (p. 210) qui apparaissent encore plus détachés du mode de vie paysan : ils ne sont plus mobilisés pour le travail agricole qu'aux périodes de grande presse, et encore n'est-ce pas toujours le cas. Mais leur situation apparaît plutôt comme une étape préparant un départ pour la ville ou la Côte d'Ivoire que comme le signe d'une transformation durable de la structure des activités villageoises.

#### La prédominance du mil

##### *Analyse à l'échelle du village*

Majoritaire par le temps qui lui est consacré, prioritaire par le rythme qu'elle impose aux autres activités et au repos, l'agriculture pratiquée à Kumtaabo est avant tout, comme dans tout le pays mossi, orientée vers la production de mil. Pour l'ensemble des 128 exploitations entièrement couvertes par le levé cadastral de 1970, 81,4 % des surfaces ensemencées et sarclées portent du petit mil, du sorgho rouge, ou du sorgho blanc. Ce taux est inférieur à celui de Dakola (88 %) et à ceux que J.-Y. MARCHAL (1972) a relevés dans quatre villages du Yatenga (84, 89, 91 et 94 %). L'écart est plus important en sens contraire par rapport à Zaongho, où les mils ne couvrent que 64 % des surfaces cultivées. Au vu des données dont nous disposons (tabl. 23), c'est

(17) Si l'on prenait en compte le travail des enfants de sept à douze ans, qui assurent la garde du petit bétail, ainsi que les soins donnés aux animaux le matin avant le départ pour les champs et le soir après le retour à l'enclos, il est évident que l'élevage tiendrait une plus grande place que dans les bilans présentés ici. Pour plus de détails sur l'élevage, voir Appendice IV.

(18) Il s'agit, en l'occurrence, de quatre devins, six griots et deux catéchistes : cf. Appendice III, p. 208.

l'inégal développement de la riziculture qui fait une grande partie de la différence entre les villages : l'importance relative des rizières est inversement proportionnelle à celle des champs de mil. Si l'on considère l'ensemble des surfaces cérésières, la différence avec Zaongho s'atténue fortement et une quasi-parité s'établit avec Dakola.

TABLEAU 23  
L'importance relative des différentes cultures à Kumtaabo, Dakola et Zaongho  
Unité : % du total des surfaces cultivées au village.

	Sorgho rouge	Sorgho blanc	Petit mil	Mais	Arachide	Pois de terre	Coton	Riz	Manioc	Vergers	Divers
Dakola	22	54	12	2	5	ε	5	—	—	—	—
Kumtaabo	36,25	7,3	37,8	1,9	7,4	1,1	1,2	6,3	0,1	0,6	0,05
Zaongho	23	—	41	3	10	0,5	—	18	4	ε	0,5

	Mils	Riz	Céréales
Dakola	88	—	90
Kumtaabo	81,4	6,3	89,9
Zaongho	64	18	85

Les différences que l'on observe d'un village à l'autre deviennent de francs contrastes si l'on considère la part relative du sorgho blanc, du sorgho rouge et du petit mil ; Kumtaabo, où domine le petit mil et où le sorgho blanc est rare, se rapproche alors plus de Zaongho que de Dakola. Mais il faut se garder ici d'interpréter trop hâtivement les pourcentages : ils sont affectés d'une bonne marge d'erreur et connaissent en outre une importante variabilité interannuelle. En effet sur un très grand nombre de champs sorgho et petit mil se mélangent, du fait des semis répétés, dans des proportions qui varient selon les aléas climatiques, le stock de semences disponibles et la structure fine des sols. Lors du levé cadastral on ne put estimer que de façon très grossière la part respective de chaque sorte de mil dans un même champ, la marge d'erreur sur les surfaces totales est donc grande. D'une année à l'autre le rapport sorgho rouge/petit mil peut également varier de façon sensible, ainsi que nous l'avons constaté à Kumtaabo pour un ensemble de 14 exploitations dont les champs ont été levés en 1969 et en 1970. En 1969 le rapport est de 1,34, le sorgho rouge l'emporte sur le petit mil ; l'année suivante c'est l'inverse et le rapport n'est plus que de 0,87, alors que la part relative du sorgho blanc et la superficie totale consacrée aux mils ne varient pratiquement pas (tabl. 24 a). A l'intérieur d'une exploitation donnée, un tel changement peut provenir au moins en partie d'une rotation délibérée ; à l'échelle d'un ensemble de 14 exploitations, dont les responsables ne se concertent pas pour prendre leurs décisions, il traduit plutôt l'effet de contraintes climatiques s'imposant à tous.

Le mécanisme de telles contraintes est bien connu et peut facilement être vérifié pour les cycles agricoles de 1969 et 1970 à Kumtaabo. Comme partout en pays mossi, c'est le mode d'établissement de la saison des pluies qui règle la nature des semis. On sème les variétés à cycle végétatif long, donc le sorgho, dès les premières averses importantes de mai. Selon qu'un rythme régulier de pluies tarde plus ou moins à s'établir et que les sols sont plus ou moins aptes à retenir l'eau, les premiers semis échouent dans une plus ou moins large proportion et il faut les recommencer plusieurs fois. Plus les semis sont répétés et plus ils sont tardifs, plus le petit mil s'impose, à la fois parce que les réserves de semences de sorgho s'épuisent, et parce que la réussite d'une céréale à cycle végétatif long devient de plus en plus aléatoire. En 1969, si l'on ne tient pas compte du faux départ habituel de fin avril, la saison des pluies commence à Imassogo, station pluviométrique la plus proche de Kumtaabo, le 20 mai avec une tornade de 14 mm (fig. 16). Elle ne connaît ensuite plus d'interruption, sinon un creux de sept jours vers la fin juin ; le sorgho se développe sans problèmes sur tous les sols qui lui sont propices. En 1970 les pluies commencent vers la même date avec une averse de 26 mm, et elles gardent

pendant trois semaines un rythme et un débit soutenus au point que la saison s'annonce plus favorable que celle de l'année précédente. Mais le creux de juin, qui dure cette fois 18 jours si l'on ne tient pas compte des pluies inférieures à 4 mm trop vite évaporées, met beaucoup plus sérieusement en péril les jeunes pousses de sorgho qu'en 1969. Pendant un mois entier il n'y a aucune pluie supérieure à 10 mm ; lorsque nous arrivons au village, au début de juillet 1970, les pronostics sont sombres et l'on a déjà ressemé du petit mil là où le sorgho a été trop sévèrement atteint. Heureusement la saison des pluies s'installe enfin définitivement le 4 juillet, non sans qu'une alerte de sept jours sans pluie au milieu du mois ne fasse craindre un moment le pire.

Il faut donc plus nous fier aux dires des paysans eux-mêmes qu'aux mesures de superficie pour savoir quelle est, au niveau des choix du système de culture, la céréale dominante à Kumtaabo. C'est sans conteste le sorgho rouge, la variété dite *kaziga*, dont le cycle végétatif est de 110 jours, étant la plus utilisée car, transformée en gâteau de mil — le *sagbo* —, elle est plus agréable au goût que les autres. Mais pourquoi alors ne pas donner la préférence au sorgho blanc comme à Dakola, puisque l'on reconnaît que les vertus gastronomiques de ce dernier sont supérieures à celles de n'importe quel sorgho rouge ? On nous en donne trois raisons. L'une est la pauvreté des sols ; l'autre est que le sorgho rouge se révèle plus apte à la transformation en bière de mil, et certes il est patent que les villageois de Kumtaabo font une forte

TABLEAU 24  
Variations dans l'importance relative des différentes cultures à Kumtaabo

(a) variations interannuelles pour 14 exploitations

	Sorgho rouge	Sorgho blanc	Petit mil	Total des mils	Arachide	Pois de terre	Coton	Riz
<i>Valeurs globales (1)</i>								
1969	45,6	4,9	34,1	84,6	6,1	3,6	1,5	2,6
1970	37,2	4,4	42,9	84,5	7,6	1,0	0,8	2,7
<i>Écart moyen (2)</i>								
1969	22,0		17,0	4,5	4,0			
1970	34,0		17,5	10,5	6,0			
<i>Variation moyenne (3)</i>								
1969-1970	33,0		31,0	8,0	6,0			

(1) Ces valeurs sont exprimées en % de la surface cultivée totale des 14 exploitations. Cette surface est de 38,28 ha en 1969 et de 39,27 ha en 1970.

(2) L'écart moyen mesure la variation d'une exploitation à l'autre au cours d'une même année.

(3) Si, pour une culture donnée, xi est le % qu'elle occupe de la surface totale d'une exploitation donnée en 1969, et yi cette valeur en 1970, la variation moyenne entre 1969 et 1970 est la moyenne des (xi-yi).

(b) variations d'une exploitation à l'autre au cours d'une même année (1970) pour un ensemble de 128 exploitations

% de la surface cultivée de chaque exploitation	Sorgho rouge	Sorgho blanc	Petit mil	Total des mils	Arachide	Riz
Moyenne	37,8	7,2	36,3	81,3	6,5	7,5
Écart-type	22,9	17,1	24,3	12,3	7,0	9,6
Coefficient de variation	0,61	2,36	0,67	0,15	1,07	1,23

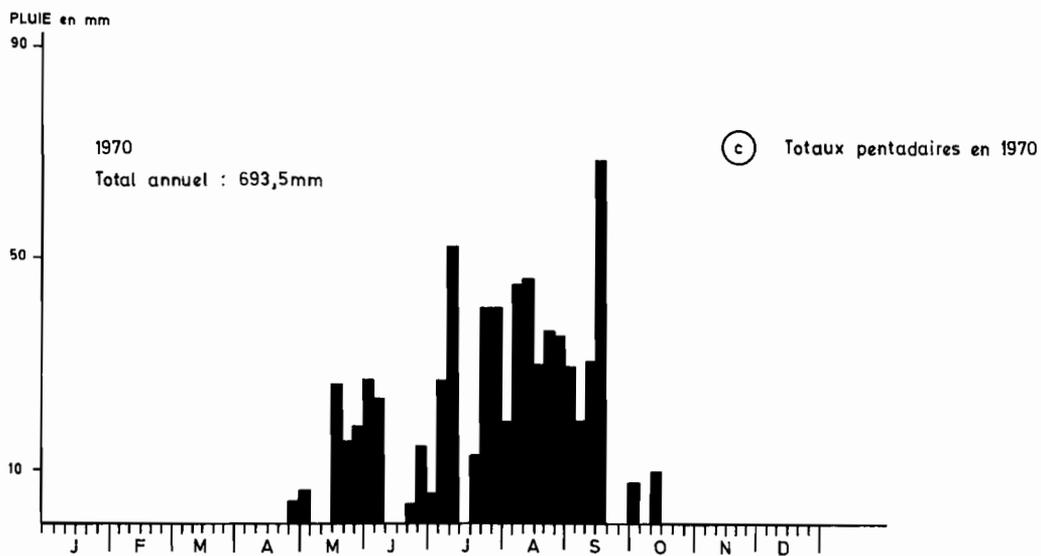
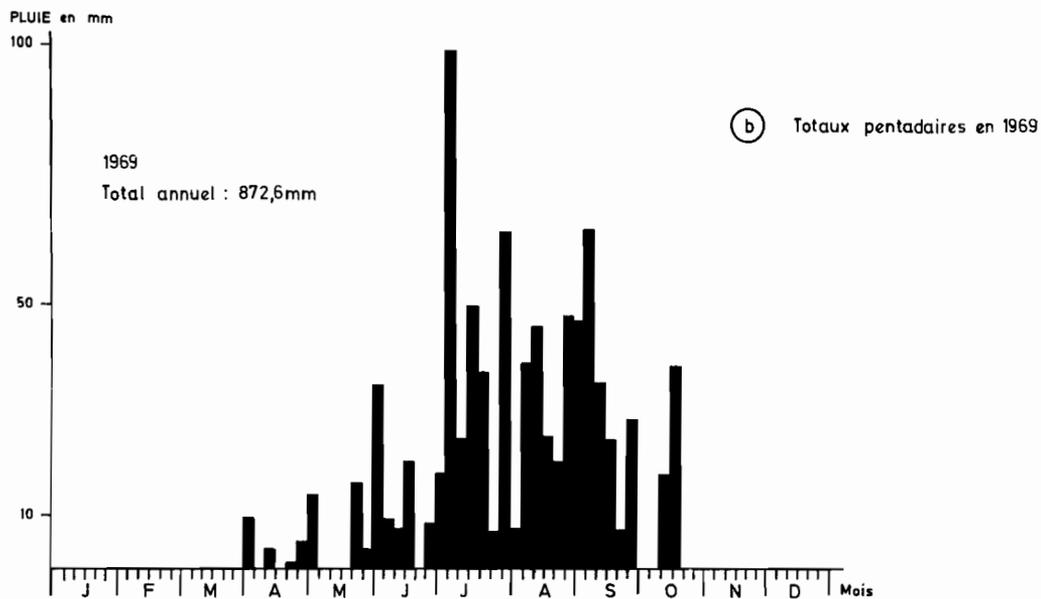
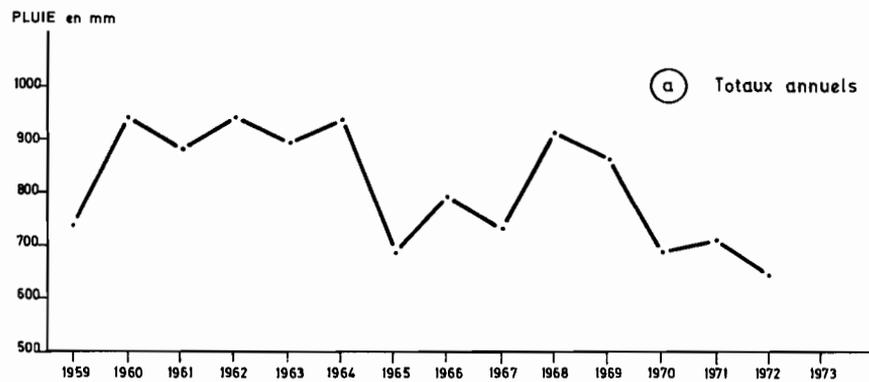


Fig. 16 — Les précipitations à Imassogo : variations interannuelles et intra-annuelles

consommation de dolo ; la troisième est que le mil rouge est plus nutritif que le blanc, ou du moins qu'à quantité égale il rassasie plus vite car on se contente le plus souvent de l'écraser sans le piler, et l'enveloppe du grain se mêlant à la farine donne une pâte plus bourrative. Contrairement aux apparences, la seconde de ces trois raisons révèle autant que la dernière l'habitude de la pénurie. En période de soudure, qui correspond à celle des gros travaux, les paysans résistent en se droguant à la bière de mil, et c'est avec une pleine conscience de ces vertus dopantes qu'au cours de l'été 1973 la fabrication de dolo n'était pas interrompue, alors même que la disette particulièrement aiguë obligeait à renoncer au gâteau de mil pendant des semaines entières (tabl. 25), pour se contenter de boules cuites où haricots et feuilles se mêlaient à quelques grains de mil non écrasés. Est-ce en définitive le problème des sols ou celui de la soudure qui détermine la préférence pour le sorgho rouge ? Les paysans de Kumtaabo évoquent plus souvent le second terme de cette alternative, mais la comparaison avec Dakola ferait plutôt pencher en faveur du premier ; Dakola connaît les mêmes aléas climatiques que Kumtaabo, mais l'on y pratique un plus large recours à la fumure, et surtout les qualités agronomiques des sols, du fait qu'ils dérivent en partie de formations birrimiennes, y sont nettement supérieures.

TABLEAU 25  
Les menus au cours de la disette de 1973 dans trois enclos de Kumtaabo

	Famille de Kambi				Famille de Pousga			Famille de Zanna			
	Repas confectionnés par			Repas pris à l'extérieur par une partie des adultes	Repas confectionnés par		Repas pris à l'extérieur par une partie des adultes	Repas confectionnés par			Repas pris à l'extérieur par une partie des adultes
	Lalle veuve	Ouango épouse	Manegre épouse		Timpoko veuve	Noaga épouse		Kalpoko épouse du père	Tenkienga épouse du père	Koalsi épouse du fils	
18-7-73				S	N	x	—	—	—		
19				—	S		N	N	—		x
20				P	—	x	—	—	N		x
21	—	—	—	—	S	x	—	—	N		x
22	—	—	—	—	—		S	S	N		
23	—	—	—	—	—		—	—	—		x
24	—	S	—	S	S		—	—	S		x
25	N	N	N	—	—	x	—	—	—		
26	—	S	S	x	—	S	N	N	—		x
27	—	—	—		S	—	—	—	N		x
28	N	—	—		—	—	x	—	—		x
29	N	N	N		—	S		N	—	N	x
30	S	S	S		S	N	x	—	N	—	x
31	—	—	—		—	—		—	N	—	x
1-8-73	—	—	—		S	S	x	S	S	—	
2	—	—	S		N	—	x	S	—	—	
3	—	—	S		S	S		—	—	N	x
4	—	—	—		—	—	x	—	—	—	—
5	N	—	—		—	—		—	—	—	—

**S** *sagbo* confectionné à partir de mil tiré des greniers familiaux ou personnels

**S** *sagbo* confectionné à partir de mil acheté

**N** *nyao* mélange de mil et de feuilles de haricot

**P** pois

**x** repas pris dans le cadre de la participation à une invitation de culture

### Analyse à l'échelle des exploitations

La répartition des principaux types de culture observée à l'échelle du village se vérifie-t-elle pour chaque unité de production ? Les données concernant chacune des 128 exploitations déjà analysées globalement plus haut sont résumées par les diagrammes de la figure 17 et par les coefficients de variation du tableau 24 b. Elles confirment la prédominance du mil, dont l'importance relative est remarquablement constante : dans 71 % des exploitations les mils occupent 75 à 95 % des superficies cultivées. Pour toutes les autres cultures sauf le maïs, et pour les diverses variétés de mil considérées isolément, les différences d'une exploitation à l'autre sont par contre très grandes ; elles sont du même ordre que les variations interannuelles observables à l'intérieur d'une même unité de production (tabl. 24 a). Certains traits communs peuvent cependant être dégagés. Le sorgho blanc n'intéresse qu'une minorité de paysans, alors que tous font peu ou prou du sorgho rouge et du petit mil ; la culture du riz est plus généralement pratiquée que celle des légumineuses. Plus de la moitié des exploitants possède au moins quelques pieds de manguier et de goyavier, mais seule une dizaine dispose d'un verger de plus de dix ares. L'échec du coton est patent, alors que la quasi-exclusivité des efforts de l'enca-drement officiel en 1970 porte sur cette culture ; on ne compte à Kumtaabo que quatorze planteurs de coton,

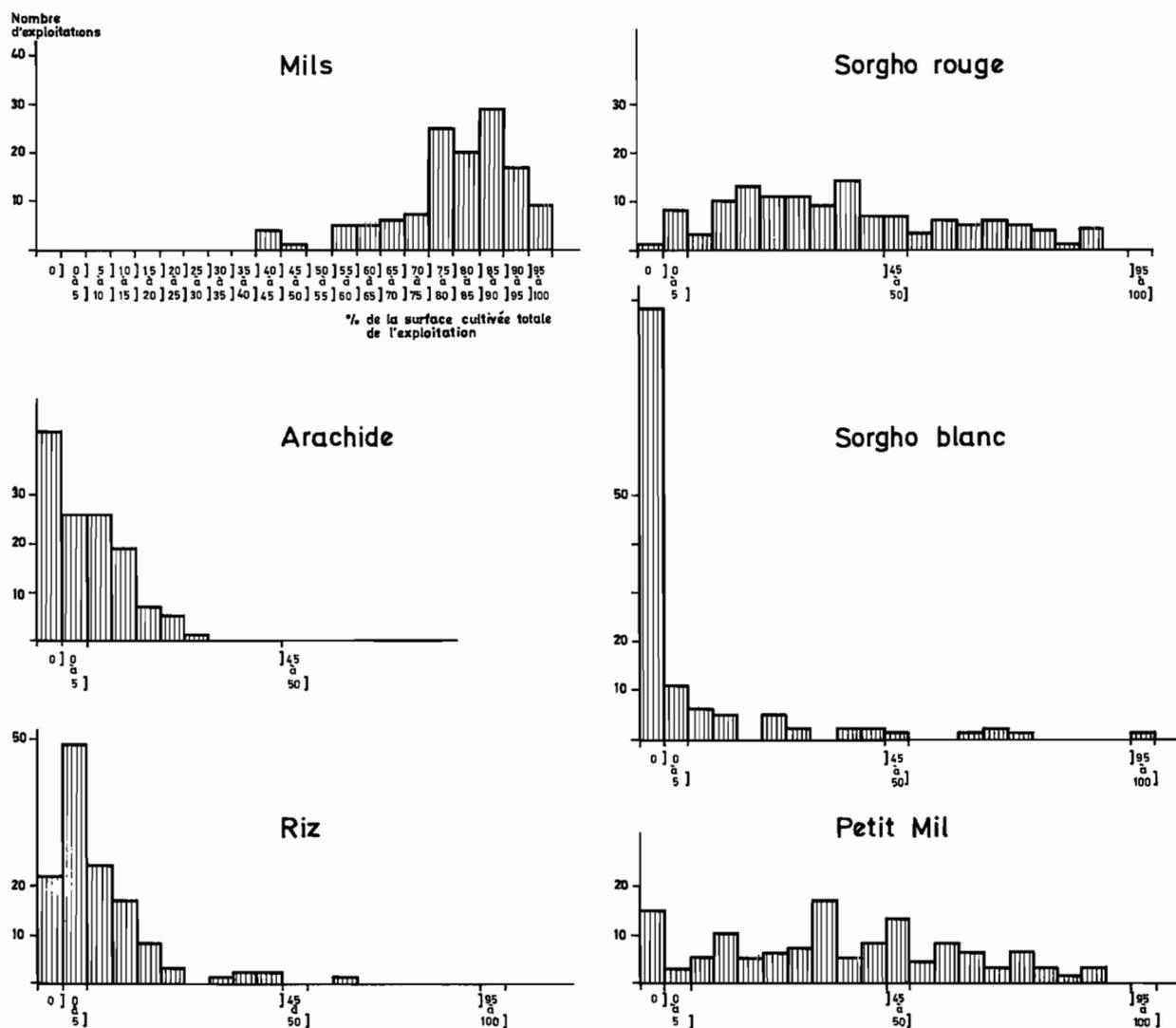


Fig. 17 — Utilisation du sol en 1970 dans 128 exploitations de Kumtaabo

dont seulement la moitié a semé le minimum conseillé de 50 ares. Une dizaine d'exploitants consacrent au manioc de toutes petites parcelles de quelques ares.

Prédominance écrasante et constante de l'entité « mil », ressource vivrière de base, grande diversité et grande variabilité pour les autres cultures et pour le choix même des variétés de mil, telle paraît être la règle qui résume, sinon les préférences, du moins les choix effectifs en matière d'utilisation du sol. La diversité des cultures secondaires n'exclut pas cependant l'existence d'une tendance générale, à savoir la préférence accordée aux productions pouvant, tels l'arachide et le riz, tout aussi bien être écoulées vers les marchés urbains en période d'abondance ou de pressants besoins en argent liquide, que consommées sur place aux moments de pénurie.

La présence de quelques exceptions ne fait que confirmer la loi commune de la priorité accordée aux cultures permettant de satisfaire les besoins alimentaires. Dans quatre des cinq exploitations qui, avec moins de la moitié de leurs terres consacrées au mil, se détachent nettement du lot commun (fig. 17), c'est le riz qui prend le relais, au point d'égaliser ou de dépasser le mil, de sorte que les céréales continuent à occuper plus de 80 % des surfaces. La cinquième exception est le fait du catéchiste Henri, dont les choix de production se distinguent à divers points de vue de ceux des autres villageois. Il est le seul « rescapé » (19) des tentatives de développement de la culture du coton à Kumtaabo effectuées dans les années 1965-70, car il est le seul à avoir su garder en état de vie et de bonne marche les moyens (âne et houe manga) nécessaires à la mise en valeur de superficies un peu importantes de cotonniers. Avec 1,15 ha de plantations, il est le plus gros cultivateur de coton du village, et la masse imposante de sa récolte arrivant en charrette — la seule du village — sur le marché organisé par les services agricoles officiels fait sensation, sans pour autant susciter admiration ou désir de l'imiter. Occupant 21 % des surfaces cultivées par Henri, le coton fait reculer en valeur relative les céréales, parmi lesquelles, autre originalité, la priorité est donnée au sorgho blanc ; ceci n'empêche pas le riz d'occuper une surface étendue — 1,12 ha — qui fait de notre catéchiste le second riziculteur du village. En définitive, quoique couvrant « seulement » 67,5 % des surfaces, les céréales n'en restent pas moins majoritaires.

Il n'est pas indifférent que l'abandon de la prédominance du mil au profit d'un plus grand équilibre entre les différentes productions soit, dans quatre cas sur cinq, le fait d'hommes qui consacrent une part importante de leur temps à un « métier » autre que l'agriculture et marqué par la modernité. Les deux premiers sont Noraogo et Ouango ; respectivement seul commerçant et seul tisserand dignes de ce nom au village, nous savons qu'ils ne pratiquent le travail des champs qu'à titre d'activité secondaire. Les deux autres sont les catéchistes Henri et Joseph, qui ont reçu une formation agricole parallèlement à leur instruction religieuse. Pour tous les quatre ces diverses situations et expériences n'ont pu que les inciter à s'intégrer plus que les autres à l'économie marchande, et à compter régulièrement sur des revenus en numéraire pour compléter leur approvisionnement en mil, quitte à recourir à la vente d'autres productions agricoles plus aisément commercialisables pour y parvenir. Ainsi par exemple Ouango, de mars à septembre 1972, nourrit-il sa famille quasi exclusivement grâce à du mil acheté au fur et à mesure de ses besoins et des rentrées en argent liquide que lui procure la vente des bandes tissées ; en revanche il écoule une partie de sa récolte de riz sur le marché dès le mois de novembre.

#### *Les choix de production à l'échelle individuelle*

La distinction entre champs communs et champs personnels est très répandue en pays mossi, et nous ne sommes pas la première à l'analyser. Rappelons simplement pour mémoire qu'il s'agit de deux modes à la fois différents et interdépendants d'organisation du travail et de la consommation. Les champs communs sont les plus étendus, et ils ont la priorité dans l'organisation de la journée de travail ; ils sont travaillés sous la direction du chef d'exploitation, qui gère l'utilisation de leur production, cette dernière étant avant tout destinée à couvrir les besoins vivriers des membres du groupe de production. Chacun de ceux-ci peut créer, avec l'autorisation du chef d'exploitation, un ou plusieurs champs personnels, qu'il cultive lorsqu'il n'est pas sollicité par le travail sur les champs communs et dont, sauf en période de pénurie, il utilise le fruit à son gré.

(19) Il n'y eut en tout que cinq exploitants à Kumtaabo pour acheter âne et houe manga dans le cadre du programme « culture attelée » de la SATEC.

A Kumtaabo les champs personnels — les *beolse* (sing. : *beolga*) — représentent 23,5 % des surfaces cultivées pendant l'hivernage 1970, ce qui est un taux particulièrement élevé (20) si on le compare à ceux de Dakola et de Zaongho (11 %), et à celui de Donsin (8,5 % pour les champs personnels, 14,7 % si l'on y ajoute les superficies des exploitations féminines). Et encore n'avons-nous pas pris en compte les champs personnels des chefs d'exploitation, que notre levé n'a pas distingués des champs communs.

Les *beolse* sont avant tout l'affaire des femmes qui en détiennent les 4/5 (79 % des superficies) (21). Sur un échantillon de 162 femmes, qui représente presque la moitié du total des épouses et des veuves du village, 114 ont un champ personnel, le taux d'abstention étant plus élevé chez les veuves (40 %) que chez les épouses (27 %). Une demi-douzaine de jeunes filles ont aussi une parcelle en propre, mais celle-ci est alors fort petite et reste généralement inférieure à dix ares, alors que les épouses et les veuves cultivent habituellement une superficie plus étendue et ne sont pas rares (31 % des épouses et 28 % des veuves ayant un *beolga*) à dépasser les 60 ares (tabl. 26).

Pour les 128 exploitations totalement cadastrées en 1970, on compte 12 hommes mariés qui ne sont pas chefs d'exploitation et 54 adultes célibataires et assimilés : à une exception près tous les hommes mariés ont des champs personnels, dont la surface totale est généralement supérieure à 60 ares, alors que sur les 34 célibataires adultes qui se sont créés un *beolga*, seuls neuf, tous âgés de plus de vingt ans, cultivent plus de trente ares. Ceux qui n'ont pas de *beolga* sont surtout des jeunes de quinze à vingt ans, que leur statut d'écolier ou de vendeur de pain à Kumtaabo éloigne d'une participation régulière aux travaux agricoles. Par contre une douzaine de garçons ont déjà leur parcelle, laquelle cependant ne dépasse jamais 15 ares.

TABLEAU 26

Importance des surfaces cultivées à titre individuel en fonction de l'âge et du statut matrimonial

Étendue du <i>beolga</i>	Femmes (1)			Hommes (2)			
	Épouses	Veuves	Jeunes filles	Enfants	Célibataires ayant de 15 à 19 ans	Célibataires et assimilés ayant 20 ans et plus	Hommes mariés n'étant pas chef d'exploitation
0 à 30 ares	42	6	5	14	13	12	3
31 à 60 ares	24	7	2	—	—	1	—
61 à 90 ares	23	4	—	—	—	4	1
91 à 120 ares	5	—	—	—	—	3	2
121 à 150 ares	—	1	—	—	—	—	2
151 à 180 ares	—	—	—	—	—	—	—
181 à 210 ares	2	—	—	—	—	1	—
> 210 ares	—	—	—	—	—	—	3
N'ont aucun <i>beolga</i>	36	12			15	5	1
Total des effectifs	132	30			28	26	12

(1) Données pour un ensemble de 91 exploitations

(2) Données pour un ensemble de 128 exploitations

(20) Le taux observé à Kumtaabo reste cependant inférieur aux 40 % que G. ANCEY a relevés dans un autre village des environs de Koudougou (1977 b, p. 6).

(21) A Dakola, les femmes n'en détiennent qu'un peu plus de la moitié (52 %) et, parmi les hommes, les frères et les fils mariés des chefs d'unité en exploitent une part beaucoup plus importante qu'à Kumtaabo (41 % de la surface totale des champs personnels contre 11,5 %). La moindre fragmentation des exploitations à Dakola nous semble suffire à expliquer ces différences.

Au vu des pourcentages portant sur l'ensemble des *beolse* de nos 128 exploitations (tabl. 27), les champs personnels ne paraissent pas déroger à la règle de la prédominance du mil ; elle y est simplement moins marquée que sur les champs communs, une place plus importante étant accordée à l'arachide par les femmes et au riz par les hommes. Les femmes se trouvent ainsi contrôler 77 % des superficies consacrées à l'arachide, tandis que les hommes qui ne sont pas eux-mêmes chefs d'exploitation détiennent le quart des rizières, ce qui représente une part importante si l'on tient compte du fait que leurs *beolse* ne couvrent que 5 % de la superficie totale des 128 exploitations. A quelques exceptions près, les champs personnels ne portent ni maïs, ni coton, ni vergers ; par contre les femmes ont la quasi-exclusivité des pois de terre. Une fois les *beolse* déduits de la surface totale des exploitations, la part du mil dans les champs contrôlés par les chefs d'unité atteint les valeurs observées à Dakola et dans le Yatenga, et l'on voit le riz couvrir une surface trois fois supérieure à celle de l'arachide. Alors qu'en 1970 les trois quarts des rizières ont tout au plus dix ans, et que l'arachide est au contraire une production traditionnelle, les 4/5 des chefs d'exploitation cultivent du riz tandis qu'un quart d'entre eux seulement ont un champ d'arachide. Il est possible — rappelons que nous n'avons pas pu contrôler ce point — que les chefs d'unité travaillent leurs rizières à titre personnel, et qu'il en va de même pour les vergers et les parcelles de coton et de manioc ; si tel était le cas, les *beolse* porteraient, mis à part le maïs, la quasi-totalité des productions secondaires des exploitations.

TABLEAU 27  
L'utilisation du sol dans les champs personnels à Kumtaabo et dans d'autres villages mossi (1)

	Sorgho rouge	Sorgho blanc	Petit mil	Total des mils	Arachide	Pois de terre	Coton	Riz	Vergers	Mais	Manioc	Divers
<b>KUMTAABO</b>												
Part des champs personnels dans la surface totale de chaque culture	14	24,5	21	18	78,5	95	1,5	27	4,5	5	30	25
Part de chaque culture dans la surface totale												
. des champs communs	41	7	39	87	2,1	ε	1,5	6	0,5	2,5	ε	ε
. des champs personnels												
- des femmes	21	7	34,5	62,5	30,6	5,5	ε	1	—	—	—	0,5
- des hommes	21,5	10,5	30,5	62,5	2,5	—	—	31,5	0,5	1,8	1,1	—
. de l'ensemble des champs personnels	21	7,5	34	62,5	24,8	4,5	ε	7	ε	0,4	ε	ε
<b>ZAONGHO</b>												
Part de chaque culture dans la surface totale des champs personnels	3		40	43	21,6			32		0,7	1,8	
<b>DONSIN</b>												
Part de chaque culture dans la surface totale												
. des champs personnels (a)				55	32			8			5	
. des exploitations de femmes (b)				79	16,5			4			0,5	
. de l'ensemble a + b				65	25,5			6			3,5	

(1) Toutes les valeurs données sur ce tableau sont des pourcentages

L'une de ces productions secondaires a, par la force des choses, échappé au levé de l'hivernage 1970 : il s'agit des jardins de saison sèche, qui sont créés en novembre et portent leur fruit en général vers mars-avril. Haricots, tomates, aubergines, oignons, tabac, choux, piment, salade, patate douce, voire l'un ou l'autre bananier, sont cultivés par planches juxtaposées au sein de petite parcelles closes, dont la moitié ont tout au plus cinq ares et dont les plus étendues n'atteignent pas trente ares. Pour l'ensemble de nos 128 exploitations

on dénombre en 1970-71 33 jardins couvrant au total une superficie de 202 ares ; les trois quarts sont travaillés à titre individuel par 24 chefs d'exploitations, le dernier quart par une dizaine de leurs fils, généralement célibataires. Au cours de la saison sèche précédente, en 1969-70, le jardinage avait tenté un nombre nettement plus élevé d'exploitants, car l'hivernage de 1969 avait été plus favorable à la constitution de réserves d'eau dans les bas-fonds.

L'analyse globale ne laisse percevoir d'écart important entre champs communs et champs personnels que dans le domaine des cultures d'appoint. La prise en compte des différences entre cultivateurs et entre années montre que le mil est lui aussi l'objet de comportements fort différents selon que l'on a ou non affaire à un *beolga*. La place donnée au mil dans les champs communs connaît, à l'instar de ce qui a été observé pour les exploitations, dont ces champs constituent la pièce maîtresse, un très faible coefficient de variation (0,13) ; les différentes sortes de mil occupent plus de 80 % des surfaces dans les trois quarts des cas, et plus de 70 % neuf fois sur dix. Pour les *beolse* au contraire le coefficient de variation est élevé, plus encore chez les hommes (1,6) que chez les femmes (0,9).

Pour les hommes, la valeur élevée du coefficient de variation masque l'existence de deux groupes très contrastés, à l'intérieur desquels les comportements sont plutôt homogènes. Le premier groupe rassemble 36 personnes, il est formé par la quasi-totalité des célibataires de moins de vingt ans, par la moitié de ceux (célibataires et assimilés) qui ont dépassé cet âge, et par trois hommes mariés. Les *beolse* correspondants portent exclusivement du riz et ne dépassent pas trente ares. Le second groupe comprend seulement 14 personnes et compte autant d'hommes mariés que de célibataires. Les superficies cultivées à titre individuel ont ici plus de 60 ares et dépassent le plus souvent un hectare ; elles comportent toujours une rizière, mais le mil prédomine partout et occupe en moyenne 78 % des superficies, le coefficient de variation étant à peine supérieur à celui qui caractérise les champs communs (0,17 au lieu de 0,13).

Les femmes détentrices d'un *beolga* sont beaucoup plus nombreuses que les hommes à cultiver le mil — deux sur trois le font —, mais la part qu'elles lui attribuent est aussi beaucoup moins constante. Le coefficient de variation, même lorsqu'on ne prend pas en considération les cas où le mil est absent, demeure trois fois plus élevé que celui observé pour les champs communs. Contrairement à ce que nous avons vu pour les hommes, il ne convient pas ici de séparer du lot commun les femmes qui, en 1970, n'ont pas cultivé de petit mil ou de sorgho. Tout au plus peut-on observer que leur *beolga* ne dépasse dans aucun cas 75 ares, et qu'au-dessus de ce seuil la place accordée au mil est en moyenne plus importante que pour l'ensemble des femmes (73,5 % au lieu de 62,5 %). Mais, au-dessous de 75 ares, on ne constate aucune corrélation entre la taille du *beolga* et son taux d'occupation par le mil. En outre, il y a tout lieu de penser que telle qui, en 1970, a consacré tous ses efforts à l'arachide ou au pois de terre cultivera uniquement — ou principalement — du sorgho l'année suivante. Nous avons pu pour 14 cas comparer l'importance relative du mil dans le *beolga* de 1969 et dans celui de 1970 : un écart de 9 points sépare la moyenne de 1969 (41 %) de celle de 1970 (50 %), mais la variation interannuelle pour une même cultivatrice est généralement beaucoup plus forte (moyenne des différences entre 1969 et 1970 : 32 %), et elle est du même ordre que l'écart qui, au cours d'une même année, la sépare des treize autres (écart moyen : 26 % en 1969, 31 % en 1970). Rien ne nous permet non plus de mettre à part les veuves : l'étendue cultivée à titre personnel et la part consacrée au mil varient chez elles tout autant que chez les autres femmes. Les comportements féminins en matière de choix de production nous paraissent en définitive plus homogènes que ceux des hommes : quelle que soit l'étendue totale du *beolga* et quel que soit le statut matrimonial de sa détentriche, mil et légumineuses coexistent ou alternent sur le champ personnel, auquel il arrive — dans un cas sur huit en 1970 — qu'un peu de temps soit dérobé pour mettre en culture une minuscule parcelle de riz (jamais plus de dix ares).

Lorsque le *beolga* dépasse un hectare, et notamment dans le cas des hommes — pour lesquels nous venons de voir que surface étendue et choix de production identique à ceux des champs communs coïncident —, on en vient à se demander si on n'a pas affaire en réalité à des exploitations indépendantes puisque, pour ces dernières, la surface cultivée par adulte est en moyenne de 140 ares (p. 62). En ce qui concerne les hommes l'examen cas par cas nous a montré qu'il s'agissait toujours de formes de transition. Tantôt la séparation est déjà faite pour les champs de brousse, mais les champs de maison sont encore cultivés en commun. Tantôt la séparation effective vient de se faire pour l'ensemble des champs, mais il faut nécessairement attendre la récolte suivante pour pouvoir la réaliser au niveau de la consommation ; ou alors il s'agit d'un homme que son épouse a quitté et qui, en attendant d'en prendre une autre, fait table commune avec un aîné, à l'égard duquel sa dépendance n'est que temporaire. Tantôt enfin l'indépendance est acquise depuis plusieurs années par le fils marié du chef d'exploitation, mais ce fils continue à apporter, pour les champs de brousse, une aide substantielle à son père dont les forces déclinent ; le fils refuse de déclarer qu'il cultive à part parce que, sur

le plan psychologique, il n'y a effectivement pas eu de rupture. Inversement il arrive que des frères, dont les enclos et les greniers sont nettement séparés, continuent à travailler en commun un unique champ de brousse, alors qu'ils affirment l'indépendance totale de leurs exploitations. Pour identifier les exploitations nous nous sommes fiée aux déclarations des chefs de famille ; si nous avions utilisé un critère de superficie cela n'aurait pas supprimé l'existence des formes de transition, et nous n'aurions fait que remplacer l'appréciation des villageois par la nôtre, dont la subjectivité serait au moins aussi grande. Quoi qu'il en soit, le nombre total des exploitations de Kumtaabo n'aurait été modifié que de quelques unités.

Nous n'avons pas pu examiner en détail le cas des femmes dont les *beolse* sont particulièrement étendus. Serions-nous là en présence d'une situation semblable à celle que G. RÉMY a identifiée à Donsin (G. RÉMY, 1972, p. 92), où un certain nombre de veuves, que leurs fils partis en Côte d'Ivoire ne peuvent prendre en charge, ont une exploitation indépendante ? La similitude des moyennes portant sur la part consacrée au mil dans les unités de productions féminines à Donsin (79 %) et pour les *beolse* de Kumtaabo dépassant 75 ares (73,5 %) pourrait, à première vue, en être un indice. Mais à Donsin l'indépendance économique des femmes est sans relation avec la superficie totale qu'elles cultivent, et à Kumtaabo les détentrices de *beolse* étendus sont tout aussi bien des épouses, dont la moitié ont moins de 40 ans, que des veuves. Nous pensons plutôt qu'à Kumtaabo l'importance plus grande des *beolse* féminins pourrait être en relation, soit avec le taux élevé de polygamie, soit avec la difficulté qu'éprouvent les chefs d'exploitation à remplir suffisamment chaque année les greniers communs pour suffire aux besoins qui s'expriment à travers les exigences des cuisinières ; nous aurions alors là un nouvel indice de la faible productivité du travail à Kumtaabo (Appendice II, p. 199).

#### L'impossible autosuffisance alimentaire ?

En dépit de la priorité donnée à la plante vivrière de base, et malgré l'importance du volume d'heures investi dans le travail agricole, il est patent que les villageois ne parviennent pas à couvrir d'un bout de l'année à l'autre leurs besoins alimentaires. Bien des indices signalent ce fait à l'observateur, au hasard de la vie quotidienne, pour peu qu'il ait la curiosité d'inspecter le contenu des greniers — presque vides dès le mois de juillet, à deux mois des premières récoltes —, de s'enquérir du repas de midi — le plus souvent inexistant, sauf à l'occasion d'une invitation de culture —, d'évaluer l'âge des enfants et des jeunes gens — leur âge réel est de deux années supérieur à leur âge apparent —, ou encore de se demander pourquoi les plaies, même bien soignées, refusent de guérir. Les signes deviennent particulièrement flagrants en période de disette : en 1973 personne n'abandonne le village, mais les adultes se dopent, l'unique repas du soir se réduit à peu de chose ou est supprimé (tabl. 25, p. 111), et les enfants pleurent au matin parce qu'ils ne trouvent aucun reste de *sagbo* pour calmer leur faim.

L'habitude de la pénurie inspire des comportements d'antigasillage, et les anciens ont transmis non seulement le souvenir des sécheresses et des famines du passé, mais aussi la connaissance des pratiques qui permettent d'apaiser le courroux des forces spirituelles, cause profonde de tels malheurs. Parmi les usages familiers nous avons déjà cité la confection du *sagbo* à partir de grains non pilés. On peut également évoquer l'absence fréquente du battage pour le sorgho : les épis sont placés tels quels dans les greniers afin, nous dit-on, que la perspective d'avoir à effectuer elles-mêmes de pénibles travaux préliminaires de battage décourage les femmes de se servir trop largement lorsqu'elles vont prendre au grenier leur provision quotidienne. La sécheresse de 1972, malgré son caractère inhabituel, ne prend pas non plus au dépourvu. Dans la deuxième quinzaine de juillet, il devient évident que les récoltes de riz et de maïs seront nulles, et voilà que le mil lui-même, déjà haut, menace de flétrir ; l'inquiétude est grande, et la tension monte de jour en jour à voir que le village ne profite même pas des modestes orages qui crèvent à l'entour. Les chefs de quartiers les plus anciens, avec à leur tête le *toëgnaaba*, sacrifient un bœuf sur la « colline interdite » (p. 132), des prières sont dites à l'église catholique d'Imassogo, le chef de canton réunit une grande assemblée de marabouts qui prient tout au long d'un vendredi. En vain. Une « chasse pour la pluie » — il y en eut d'autres dans la région au cours du même été — est alors décidée. C'est une vaste battue en brousse, dont le caractère exceptionnel et la gravité viennent de la participation des femmes, qui ont à cette occasion le droit d'ôter la vie, de verser le sang des animaux qu'elles rencontrent sur leur chemin. Deux ou trois jours après, une tornade bien nourrie épargne au village le pire.

Si l'on se persuade vite de l'insuffisance des ressources vivrières, il est plus difficile de la mesurer. Il était hors de question pour nous de mener une enquête sur la consommation alimentaire, seule manière d'évaluer avec un tant soit peu de rigueur le taux de couverture des besoins dans ce domaine. Nous avons dû

nous contenter d'approches indirectes qui, outre leurs limites propres, ont l'inconvénient de concerner des années qu'un fort déficit pluviométrique rend peu représentatives.

Quelques mesures de rendements ont pu, non sans difficulté, être effectuées au cours de la récolte de 1972. Elles donnent, en brousse, entre 50 et 125 kg à l'ha pour le sorgho et 170 kg/ha pour le petit mil ; les champs de maison ont produit 160 à 400 kg/ha pour le sorgho (22). Les 128 exploitations que le levé de 1970 couvre entièrement consacrent 454 ha au mil, soit 48 ares par personne. Si l'on estime qu'il faut 20 kg par personne et par mois pour assurer la couverture des besoins alimentaires et son renouvellement l'année suivante (p. 18, note 3), un calcul simple fixe à 500 kg/ha le rendement permettant d'éviter la pénurie. Il est donc possible qu'en 1972 le déficit ait été d'au moins 50 %. En année « normale », si nous adoptons pour Kumtaabo (23) les mesures effectuées à Saria en culture traditionnelle (A. ANGLADETTE, 1974, p. 155), le déficit serait à peine moins élevé (27,4 quintaux/ha en moyenne pour le sorgho pour la période de 1960-1965).

Le relevé des achats et des ventes de mil effectués par 31 chefs de famille entre février 1972 et mars 1973 permet également quelques approximations. Notre enquête se tenant à cheval sur deux cycles récolte-soudure dont l'un, partant de la récolte de 1971, fut médiocre, et l'autre, partant de la récolte de 1972, fut le plus mauvais de la période (fig. 16 a), nous nous contenterons d'utiliser les données concernant le premier, moins exceptionnel. Pendant la période de mars à septembre 1972 inclus les ventes de mil sont rares, elles ne concernent que le quart de notre échantillon, et ne dépassent deux tines (36 kg environ) que dans trois cas ; elles correspondent toujours à des besoins monétaires imprévus, et sont en général compensées par des achats effectués un ou deux mois plus tard. Les acquisitions de mil sont par contre le fait de la quasi-totalité des chefs de famille (27 sur 31). Si nous évaluons à 400 gr de mil par personne et par jour les besoins strictement alimentaires, nous constatons pour la période considérée que les achats, le cas échéant après déduction des ventes, correspondent à une part fort variable des besoins : moins de 10 % pour le tiers de notre échantillon, de 10 à 25 % pour un peu moins de la moitié, de 40 à 55 % pour 5 familles, et 92 % pour le tisserand Ouango.

L'interprétation détaillée de tels bilans est délicate : nous ignorons si des ventes prématurées n'ont pas, au lendemain de la récolte de 1971, déjà vidé en partie les greniers ; nous ne savons pas dans quelle mesure certains achats de l'été 1972, effectués à l'occasion de l'arrivée au village de sorgho américain à bon marché (1 sac de 45 kg — 2 tines 1/2 — coûtait 600 francs alors que la tine était à 450 francs au marché de Godin), n'ont pas été faits en prévision d'une récolte que l'on savait devoir être fort mauvaise ; il est en outre évident que le volume des achats dépend plus du niveau des revenus monétaires que de celui des réserves. Cependant, parmi les gros acheteurs des sept mois précédant la récolte de 1972, figurent des exploitants connus comme avisés et travailleurs, qui n'ont pas seulement profité du sorgho américain mais se sont aussi procuré du mil sur le marché local où les prix étaient moins favorables (fig. 18). S'ils ont dû mobiliser une partie de leurs disponibilités en numéraire pour effectuer des achats représentant jusqu'à près de la moitié de leurs besoins alimentaires théoriques pour cette période, on peut penser qu'ils y ont été contraints par l'épuisement de leurs réserves, et que d'autres, les difficultés climatiques ayant été les mêmes pour tous en 1971, n'auraient pas demandé mieux que de pouvoir les imiter. Certes, si nous avons adopté pour l'évaluation des besoins le même barème que plus haut à propos des rendements — 20 kg par personne et par mois au lieu de 12 1/2 —, nos calculs auraient abouti à des déficits moins élevés. Tout en ayant conscience que la marge d'erreur possible est grande, nous risquerons malgré tout une évaluation globale : dès que la pluviométrie est médiocre, le taux de couverture des besoins en mil par la production locale est, pour l'ensemble de l'année, tout au plus de 70 à 80 %, et le déficit ne peut être couvert par des achats que dans une minorité de familles. Avec un tel taux nous rejoignons les évaluations faites pour l'ensemble de la région (carte n° 12 b), dans laquelle Kumtaabo ne fait donc pas figure d'exception.

(22) Pour les arachides l'on obtient en général entre 180 et 300 kg de coques à l'hectare, que ce soit en brousse ou près des enclos. Les deux valeurs extrêmes de la série de mesures sont 69 kg/ha et 650 kg/ha, rendements obtenus tous deux sur des champs de brousse.

(23) En fait des mesures ont été effectuées à Kumtaabo par la SATEC à la fin de 1969, année relativement favorable en matière de précipitations. Elles donnèrent des résultats que G. RÉMY cite dans son ouvrage sur Donsin (G. RÉMY, 1972, p. 95) et qui, avec 970 kg/ha pour le sorgho rouge dans l'aire habitée et 685 kg/ha dans les champs de brousse, impliqueraient la formation de surplus importants. Malheureusement ces résultats ne sont pas fiables : les paysans nous ont eux-mêmes dit, deux ans plus tard, que les mesures n'avaient pas été faites sérieusement ; des contrôles que nous avons pu faire sur d'autres types de mesures effectuées la même année parallèlement à celles des rendements nous ont persuadée de la pertinence d'un tel jugement.

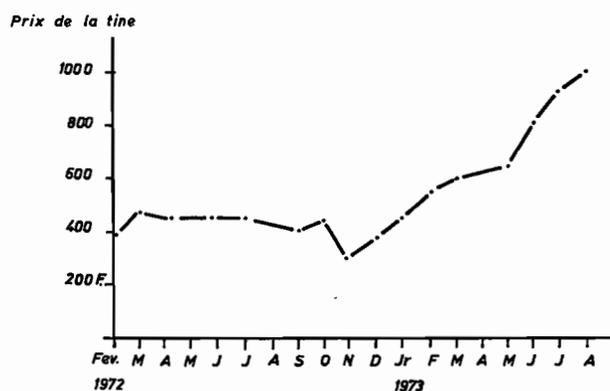


Fig. 18 — Évolution des prix médians du sorgho rouge au marché de Godin de février 1972 à août 1973

L'autosuffisance alimentaire était-elle mieux assurée dans les années bien arrosées qui précédèrent notre arrivée au village ? Nous l'ignorons. Nous avons seulement pu constater qu'elles n'avaient pas permis, sauf exception, de constituer des réserves. Mais ce que nous avons pu observer des techniques de culture nous amène à douter que des rendements satisfaisants permettant de couvrir les besoins aient pu être atteints en année « normale ». Nous n'avons pas étudié de façon systématique les façons culturales car elles ont, pour le pays mossi, déjà été décrites en détail par J.-M. KOHLER, J.-P. LAHUEC, G. RÉMY et P. ROUAMBA. Mais nos observations ponctuelles et les quelques points sur lesquels nous avons tenté d'avoir une vue globale ne démentent, pour Kumtaabo, ni le détail des analyses plus poussées ni leurs conclusions pessimistes. Les paysans comptent avant tout sur l'énergie humaine investie dans le travail agricole pour maintenir à leur modeste niveau les rendements menacés par l'usure des sols. Certaines pratiques tentent aussi de lutter contre l'évaporation trop rapide et l'érosion des sols. En voici quelques exemples : en saison sèche les tiges de mil de la précédente récolte jonchent le sol, et dans les jardins des bas-fonds la terre est aplanie et des diguettes sont formées pour retenir l'eau apportée par les arrosages bi-quotidiens ; au début de la saison pluvieuse des pierres sont disposées en cercle là où la couche de terre est particulièrement mince, et l'on place à l'intérieur une litière de feuilles et de branches sèches, destinées à protéger le sol tant de la radiation solaire que du ruissellement, entre lesquelles poussent les jeunes tiges de mil ; à la fin août certains essaient de butter le sorgho (24) pour mieux concentrer l'humidité et les ressources nutritives du sol, ce qui oblige à faire le dernier sarclage à main nue, sans le secours de la daba. Mais les puits des jardins ne sont que des puisards, il n'y a aucune ébauche d'irrigation, et l'on ne procède à aucun aménagement des rizières permettant de contrôler la submersion. Tout ceci manifeste à la fois l'absence de maîtrise de l'eau et le souci de l'épargner. La dépendance à l'égard des aléas du climat n'engendre ni passivité ni laisser-aller, mais les moyens mis en œuvre paraissent dérisoires au regard des caprices de la pluviosité.

Alors que l'eau est perçue par tous comme le facteur déterminant du volume de la récolte, le problème du maintien de la fertilité des sols paraît être à Kumtaabo une préoccupation très — et trop — secondaire, surtout si l'on compare les pratiques culturales de notre village à celles de Dakola (25). Deux campements peuvent se trouver implantés au milieu des champs de brousse des villageois ; chaque année leurs occupants font un champ autour des huttes, et le mil prospère sur ces terres abondamment fumées grâce aux bœufs dont les Peul ont la garde. En dépit des conditions apparemment favorables, les contrats de fumure, certes en général rares

(24) C'est un buttage fort modeste, et l'encadreur estime qu'il est souvent mal réussi. A Dakola on ne butte pas : ce travail est jugé inutile et fatigant (J.-M. KOHLER, 1971, p. 90).

(25) Le sentiment que la productivité du travail dépend avant tout des aléas climatiques, sentiment très généralement partagé dans tout le pays mossi, est tout aussi vif à Dakola qu'à Kumtaabo. Il rend hésitant face aux dépenses qu'occasionnerait le recours aux engrais chimiques et aux insecticides, mais il n'empêche pas de pratiquer assez largement la fumure des champs avec les moyens locaux. J.-M. KOHLER note qu'en 1964 (1971, p. 82) :

— 39 % des surfaces cultivées à Dakola ont reçu un apport systématique de fumure domestique ;  
— 7 % des surfaces cultivées à Dakola ont été enrichies grâce au stationnement prolongé d'un troupeau de bovins.

en pays mossi, sont quasi inexistantes à Kumtaabo. En 1970 un seul exploitant du village a négocié un tel accord avec l'un des Peul du secteur : ce dernier fut nourri pendant deux mois, à charge de faire pâturer par ses bœufs les champs du Mossi pendant ce même temps ; pour des raisons que nous ignorons le contrat ne fut pas renouvelé les années suivantes. Toujours en 1970, on pouvait voir chaque soir des bœufs dans la cour de trois chefs d'enclos (25 bis) ; ceux-ci préféraient s'occuper eux-mêmes de leurs bœufs plutôt que de les confier aux Peul afin de mieux contrôler le croît de leur troupeau, mais ils n'en utilisaient les déjections que pour les champs de maïs et de coton. Partout la fumure domestique — ordures ménagères et fumier du petit bétail — est réservée aux parcelles de maïs et aux jardins ; le reste des terres cultivées n'est fertilisé que par les brûlis du débroussaillage annuel et, pour les champs de brousse, par la mise en jachère au bout d'un délai plus ou moins long (26). Comme la mobilité des champs est faible même en brousse, autant dire que l'apport est plus que modeste. Dans la zone habitée, particulièrement là où le sol est cultivé depuis des générations, ce type d'apport est nul car rien ne pousse plus après la récolte ; la fertilité du sol n'est entretenue que par l'effet conjugué de la rotation des parcelles de maïs autour des enclos et du déplacement de ces derniers. Les champs de coton, dans les quelques cas où cette culture est menée sous le contrôle de l'encadreur de Godin, reçoivent un peu d'engrais chimique, mais le catéchiste Henri est le seul à en faire un emploi sérieux : ici aussi il est l'exception qui confirme la règle, et il ne suscite pas d'imitateur. Les sols, si peu renouvelés, sont en outre soumis à une érosion mécanique, peu visible dans la zone la plus ancienne du village, mais manifeste près des enclos les plus récents et en brousse ; l'érosion pelliculaire due au ruissellement diffus est générale, et çà et là quelques rigoles apparaissent au milieu des champs sur les glacis les plus pentus. Le couvert arbustif ne peut suppléer à l'usure d'origine anthropique : les *Accacia albida* se comptent, à Kumtaabo, sur les doigts d'une seule main.

Dans quelle mesure une plus grande attention portée aux problèmes de fertilisation, en l'absence de tout contrôle de l'eau et compte tenu de l'irrégularité des précipitations, permettrait-elle de relever la production ? Toutes choses égales par ailleurs, parvient-on plus aisément à Dakola, grâce à une pratique plus étendue de la fumure, à l'autosuffisance alimentaire ? Nous ne disposons pas des données nécessaires pour répondre à cette question. D'une façon plus générale, notre compétence trop limitée ne nous autorise pas à établir un diagnostic agronomique et nutritionnel précis quant au degré d'efficacité — ou, si l'on préfère, d'inefficacité — du système de culture par rapport au nombre et aux besoins des hommes et à la préservation

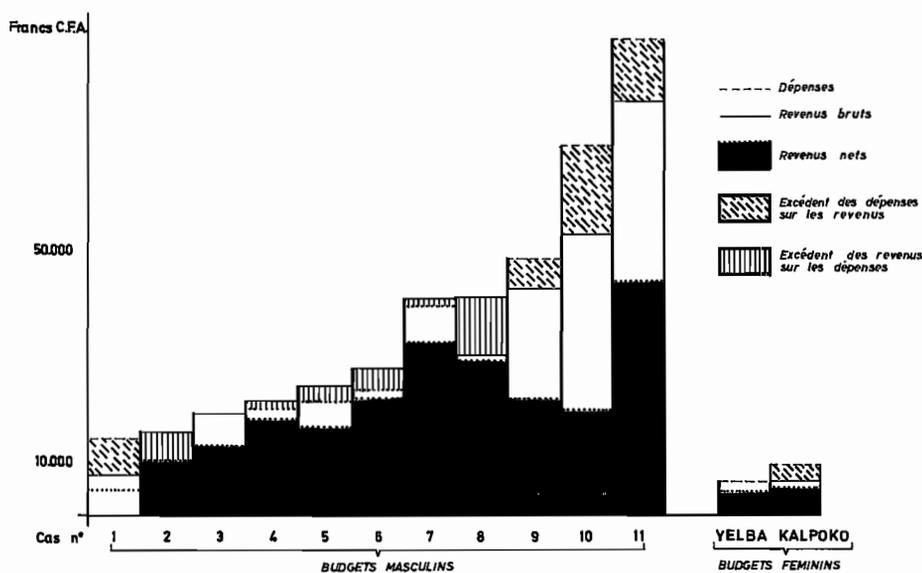


Fig. 19 — Volume global de 13 budgets à Kumtaabo (15-2-72 — 15-3-73)

(25 bis) Une telle pratique, d'introduction récente, est attestée dans plusieurs villages mossi de la région de Koudougou.

(26) Notons encore : l'enfouissage de feuilles sèches et de tiges de mil au moment des sarclages, le brûlis d'herbes recueillies sur les jachères.

des aptitudes du milieu à les satisfaire. Nos observations et nos réflexions veulent avant tout stimuler la recherche de réponses aux questions qu'elles amènent à poser.

Travail acharné et lutte contre le gaspillage par une série de petits moyens, telle est la stratégie que privilégient, dans le cadre du système agricole traditionnel mossi, les paysans de Kumtaabo. Songent-ils à faire évoluer la coutume dans ce domaine comme ils le font dans d'autres ? « *M'pa panga me* » — je n'ai pas la force —, combien de fois n'avons-nous pas entendu ce leitmotiv dans les réponses à nos questions sur la possibilité de nouvelles expériences ! La « force » dont il est question ici n'évoque pas seulement le déclin des capacités physiques de l'homme, souvent âgé, qui parle, elle désigne tout autant l'ensemble des forces de travail de l'exploitation qu'il dirige. La plainte quant au manque de forces n'incrimine pas seulement l'usure de l'âge, elle renvoie aussi à l'absence des fils partis en Côte d'Ivoire : s'ils étaient là on pourrait ouvrir de plus larges champs en brousse, s'ils étaient là on pourrait étendre les rizières, s'ils étaient là on pourrait prendre le risque de mettre en pratique les conseils de l'encadreur et créer un grand champ de coton, même si l'on est sceptique quant à l'intérêt et aux chances de réussite de cette culture. Si... L'accent qu'ils mettent sur l'investissement-travail et sur l'extension des terres cultivées, sans paraître envisager parallèlement une modification des méthodes de culture, amène les paysans de Kumtaabo à percevoir l'émigration comme une capteuse de main-d'œuvre plutôt que comme un frein à l'innovation. Ces deux aspects ne leur en paraissent pas moins liés : de même que la fertilisation par rapport au problème de l'eau, la transformation des méthodes de culture n'apparaît pas seulement comme d'une urgence bien secondaire par rapport au problème de l'hémorragie des hommes, c'est son succès même qui est perçu comme subordonné à la solution préalable de cette hémorragie.

#### **La participation à l'économie monétaire offre-t-elle un recours aux difficultés de l'autosubsistance ?**

La prédominance dans le calendrier de travail et dans l'espace d'une culture — le mil — très faiblement commercialisée n'empêche pas l'argent de circuler à Kumtaabo. Tôt chaque matin quelques paysans attendent au bord de la route ou au marché les acheteurs de volaille — pintades et poulets — venus de Koudougou à vélo. Vers 7 heures 30 les employés de Ouibila montent un étal fait de michons qui viennent de sortir du four. Toujours sur la place du marché, on peut à toute heure s'approvisionner auprès du « tablier » en cola, en cigarettes, en savon, en sucre, etc., et l'on peut entrer dans le débit de boissons « modernes » construit au bord de la route pour acquérir bière ou Fanta. Un jour sur trois l'activité devient nettement plus intense. Sous les toits de paille des « hangars » du marché s'installent les cabarets de dolo, tenus principalement par des femmes de Kumtaabo ou de Godin, qui forment le noyau central du semis d'abris éparpillés sur la place (carte n° 27 et Appendice III pp. 210-211). Autour des cabarets d'autres abris accueillent les réparateurs de vélo, les vendeurs de pagnes et de couvertures, les bouchers, etc. Les fripiers et les vendeurs de bétail s'installent à l'air libre ; les femmes disposent leurs paniers et cuvettes, remplis de noix ou de beurre de karité, de haricots, de soubala et d'autres produits divers, à l'ombre d'un grand cañcedrat. L'animation est particulièrement intense en saison sèche, notamment vers les mois de janvier-février, où les émigrés sont nombreux à venir en visite au village ; on les voit souvent parader au marché pour y faire admirer leurs vélos rutilants et leurs habits de tergal aux vives couleurs. La circulation monétaire prend également pour cadre les enclos familiaux : on vient y acheter une chèvre ou de la bière de mil, rembourser des dettes, apporter sa contribution aux frais de funérailles organisées par le maître de maison. Des négociations matrimoniales s'y déroulent, accompagnées de versements en numéraire ; des gratifications sont distribuées au soir d'un *sosoaga* ; l'« Ivoirien » en visite se montre généreux envers les parents et amis.

Aux circuits d'échanges monétarisés et de dons en numéraire se juxtaposent des circuits de dons et d'échanges en nature ; mais seuls les premiers sont en fait susceptibles de mettre les villageois en contact avec des économies complémentaires de la leur, et offrent, en principe, la possibilité de pallier les insuffisances de la production locale.

Qu'en est-il en réalité ? Nous tenterons de répondre à cette question à partir des données fournies par une enquête budgétaire menée du 15 février 1972 au 15 mars 1973 à Kumtaabo, et analysée en détail à l'Appendice V. Certes, cette enquête a ses limites. Elle couvre une année de pénurie particulièrement aiguë, où certaines productions habituellement commercialisées, tels le riz et le coton, échouèrent totalement ou presque. Elle ne porte que sur onze chefs de famille et deux de leurs épouses, elle ne permet donc pas de cerner la situation globale de la cellule économique de base qu'est l'exploitation. Des sondages effectués sur deux mois

au cours de l'année suivante ont enfin montré que les variations interannuelles peuvent être importantes : il faut donc éviter de trop solliciter nos données. L'enquête n'en permet pas moins de dégager avec quelque fiabilité les principaux caractères de la participation des paysans de Kumtaabo à l'économie monétaire.

Trois grands types de ressources alimentent les budgets (fig. 20 et 21 et tabl. 52 p. 217 et 53 p. 219). Pour quatre exploitants de notre échantillon l'apport essentiel est constitué par des dons. Ceux-ci proviennent en général des « Ivoiriens », car si les dons d'origine locale représentent au total le même volume de numéraire que les sommes d'argent données par les émigrés (p. 219, tabl. 53 colonne A), ils contribuent pour une beaucoup plus faible part au revenu net, puisqu'ils sont en partie compensés par un flux inverse (p. 222, tabl. 54 colonne A). Pour cinq exploitants ce sont l'agriculture et l'élevage qui tiennent la plus grande place dans le revenu net. Pour les deux derniers, ainsi que pour les deux femmes touchées par l'enquête, c'est l'artisanat — à condition d'englober sous ce terme la fabrication de bière de mil et de beurre de karité — qui occupe le premier rang.

Une enquête menée sur l'ensemble du village aurait donné, au moins pour les hommes, encore plus rarement la première place aux revenus de l'artisanat. En effet, le choix des personnes interrogées ne s'est pas fait selon une procédure aléatoire (p. 214) : nous avons délibérément retenu pour notre liste deux chefs de famille, le catéchiste Henri, confectionneur de cages à poules (cas n° 11), et le tisserand Ouango (cas n° 10), qui pratiquent l'artisanat comme une véritable activité secondaire. C'est pour vérifier si une telle orientation permet de mieux se tirer d'affaire que nous avons accordé une surreprésentation à cette catégorie d'exploitants. Ouango et Henri sont effectivement les mieux placés du point de vue des revenus bruts ; mais, une fois déduits les frais de production, seul Henri se trouve disposer d'un revenu net franchement supérieur à la moyenne (fig. 19). En revanche notre échantillon ne nous paraît pas comporter de biais particulier en ce qui concerne les dons en provenance de Côte d'Ivoire, et l'on peut sur ce point donner quelque portée générale aux observations tirées de l'enquête. Ces dons ont moins d'importance qu'on ne l'aurait supposé a priori ; ils sont d'une ampleur très variable selon les individus (et, nous le savons par d'autres sources, selon les années). Ils constituent un revenu d'appoint apprécié, mais non une ressource régulière sur laquelle on peut compter : le chef de famille n'est même pas sûr de recevoir chaque année la somme nécessaire au paiement de l'impôt de l'émigré (pp. 175-178).

On est par contre surpris, sachant la priorité accordée au mil et son faible degré de commercialisation (le mil représente en moyenne 0,6 % des gains bruts, et nous avons déjà vu que le bilan des échanges est généralement déficitaire, cf. p. 118), de constater la place tenue par les produits de l'agriculture et de l'élevage.

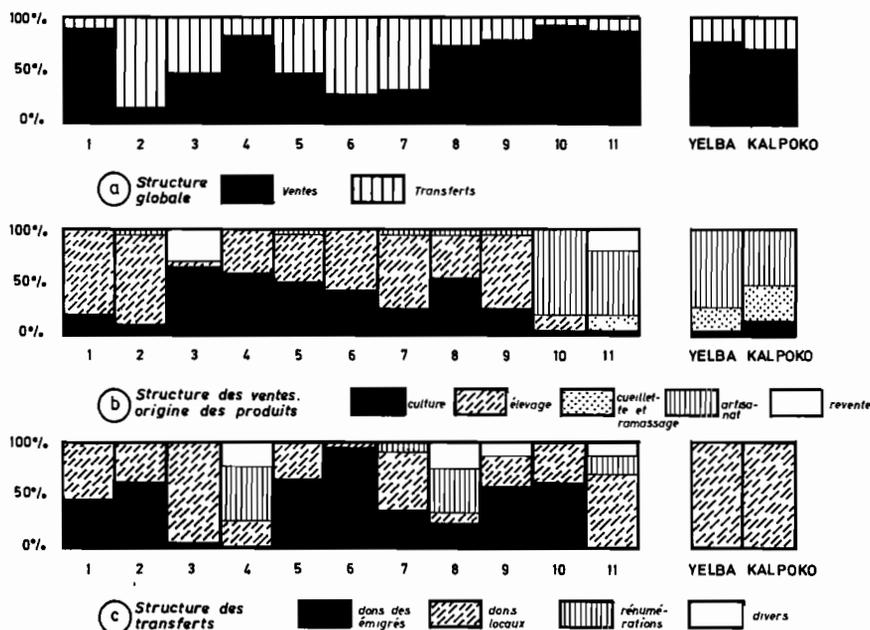


Fig. 20 — Kumtaabo — Structure des revenus bruts

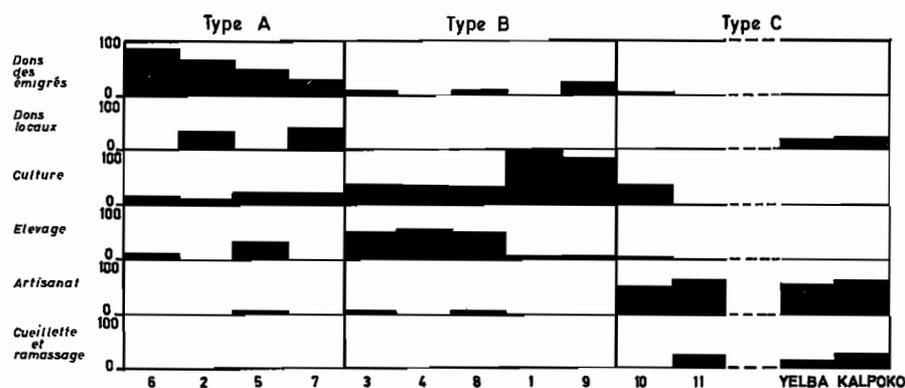


Fig. 21 — Kumtaabo — Structure du revenu net

Pour huit exploitants sur onze ils constituent plus de 75 % des ventes, dans sept cas sur dix ils contribuent pour plus du tiers au revenu net. La nature des récoltes commercialisées varie selon les individus : l'un vend du tabac, l'autre des Calebasses, un troisième du riz, et tel détenteur d'une grande parcelle de maïs dans un bas-fond apporte au marché une partie de sa récolte. Si par contre la production des vergers n'est pas commercialisée, c'est, comme souvent en pays mossi, faute d'acheteurs et non parce que l'on réserverait les mangues et les goyaves à la consommation familiale. Parce qu'elle ne représente pas les cas pour lesquels le revenu net est déficitaire, la figure 21 donne à tort l'impression que les cultures rapportent, globalement, plus que l'élevage. C'est l'inverse qui est vrai, les revenus de l'élevage formant 22 % des revenus bruts contre 15,5 % pour les produits agricoles ; ils représentent plus du tiers des ventes pour huit exploitants et au moins les trois quarts pour quatre d'entre eux (fig. 20 b). L'écart est encore plus franc si l'on calcule (à partir des données des tableaux 53 p. 219 et 54 p. 222) le revenu net total des onze exploitants de l'échantillon. La vente des bêtes sur pied en constitue le quart ; déduction faite des achats, elle rapporte quatre fois plus (62 620 F contre 14 925 F) en treize mois que la vente des produits agricoles, déduction faite des frais de production. Le cheptel ne contribue pas de façon homogène aux rentrées d'argent (Appendice IV). Les bovins font office de coffre-fort, les ovins et les caprins alimentent surtout une circulation de dons en nature, ou sont abattus à l'occasion des fêtes et des invitations de culture. Cochons et volailles, ces dernières étant en outre fortement mises à contribution pour les sacrifices, sont en revanche destinés aux échanges marchands et constituent le plus gros des ventes de bétail. Six exploitants sur onze ont vendu, en 1972, 73 cochons engraisés ou porcelets ; tous sans exception ont livré poulets et pintades aux acheteurs venus de la ville. L'élevage de la volaille n'est pas propre à Kumtaabo ; il a, pour toute la région (cf. J.-M. KOHLER, 1971, p. 71), des débouchés assurés du fait de la proximité du centre collecteur qu'est Koudougou, lequel, grâce à la voie ferrée, approvisionne les marchés des régions forestières et côtières de Côte d'Ivoire. Si elles n'étaient pas trop souvent décimées par des maladies comme le choléra des poules, il est probable que les basses-cours de Kumtaabo procureraient des recettes plus importantes à leurs propriétaires.

En définitive les ressources monétaires des exploitants de Kumtaabo nous paraissent avoir des bases fragiles, et n'être sauf exception guère susceptibles de se développer : elles sont pour une part d'entre elles soumises aux aléas du bon vouloir des « Ivoiriens », pour une autre part elles sont le fruit d'activités marginales. Les cultures des jardins de case (tabac) ou des bas-fonds (calebasses, maïs, riz), effectuées sur des champs personnels, occupent des espaces qu'il n'est guère possible de beaucoup étendre et sont, au même titre que l'artisanat et l'élevage, réalisées dans le peu de temps libre laissé par les tâches collectives. Les activités rémunératrices sont donc, d'une façon générale, subordonnées à des impératifs autres que la réalisation de gains en numéraire. Certaines de ces activités pourraient sans doute, moyennant un appui technique adéquat, être rendues plus productives. Un tel appui n'existait pas au moment de nos enquêtes, l'effort d'encadrement agricole étant absorbé par le coton alors que nos villageois avaient pratiquement cessé de s'intéresser à cette culture.

Dans de telles conditions, à quels besoins les revenus monétaires permettent-ils de faire face ? Une analyse trop rapide du volume global des budgets peut donner une impression trompeuse. La moyenne annuelle des gains d'un chef d'exploitation est de 31 000 F : à 500 F la tine de mil, prix moyen constaté au marché de Godin pour la période couverte par l'enquête, une telle somme permettrait en théorie d'acheter

62 tines de mil, et donc de nourrir plus de six personnes pendant douze mois. Mais un tel calcul est absurde : le prix du mil serait tout autre — beaucoup plus élevé — si la demande sur le marché était telle que le suppose notre hypothèse. Il est plus réaliste d'apprécier le volume des gains à partir des dépenses qu'il autorise effectivement.

Parmi celles-ci (fig. 22 et tableaux 52 et 54) les produits vivriers occupent une certaine place : ils constituent 17 % des sorties d'argent, le mil à lui seul en représentant 7 %. Serait-ce le signe que les revenus monétaires permettent de pallier les insuffisances de la production familiale ? En fait, à partir de l'analyse cas par cas des achats de mil, nous avons déjà pu répondre par la négative à cette question. Serait-ce alors que les besoins alimentaires sont sacrifiés au profit de la satisfaction de désirs moins vitaux ? L'examen des autres postes de dépenses ne permet pas non plus de retenir cette hypothèse. Certes, les excitants — cola, tabac, dolo — absorbent une part notable des gains puisqu'ils représentent 22,5 % des débours. Mais, outre leurs vertus euphorisantes et dopantes, on connaît la place que tient leur consommation dans la vie sociale. De plus, ils constituent une part essentielle des gratifications en nature distribuées lors des invitations de culture ; les achats de cola et de dolo effectués à de telles occasions sont donc à considérer comme des frais de production. Au total la consommation personnelle absorbe moins de la moitié des sommes consacrées à la bière de mil. Il faut aussi remarquer que les excitants modernes tels que cigarettes ou bière en bouteille sont quasi absents de nos budgets ; on ne peut donc considérer les frais engagés pour le tabac, la cola et la bière de mil comme répondant à des besoins nouveaux créés artificiellement. On peut tout au plus se demander si les achats de dolo se sont ajoutés à la production familiale traditionnelle ou s'ils y ont en partie suppléé, s'ils ont entraîné un développement de la consommation personnelle et « sociale » ou bien s'ils en ont seulement modifié les modalités. Nous ne disposons d'aucun élément pour répondre à ces questions.

Les revenus en numéraire sont également mis à contribution pour le bon fonctionnement de la vie de relation sous la forme de cadeaux en argent liquide, et, bon gré mal gré, ils doivent aussi soutenir l'appareil administratif par le biais de l'impôt. De sorte qu'au total ce que nous avons appelé la « consommation sociale » (p. 221) entre pour 29 % dans le montant des dépenses, et qu'après déduction des frais de production et des achats de produits vivriers il ne reste que peu d'argent pour la satisfaction d'autres besoins.

Habillement, logement et équipement de la maison, outillage, santé et hygiène, absorbent des sommes dérisoires. A part les campagnes de vaccination et la consommation d'Aspro, le village reste en dehors de l'action médicale moderne. Non par défiance ou parce que les santés seraient excellentes — c'est loin d'être le cas, il n'est pas besoin d'être spécialiste pour s'en apercevoir — mais faute de moyens. Le dispensaire d'Imassogo et le poste de Croix-Rouge de Godin manquent de médicaments, et les villageois ne peuvent s'offrir le luxe d'acheter de tels produits dont le moindre coûte plusieurs centaines de francs, et dont les effets bénéfiques sont de toute façon contrecarrés par l'état de malnutrition. L'habillement quotidien est rudimentaire et très usé, le contraste n'en est que plus saisissant avec les vêtements que les émigrés peuvent se permettre de porter ou d'offrir. Les calebasses des ménagères sont rapiécées, l'émail de leurs cuvettes est écorné en maints endroits. Le mobilier est rare, on se contente de nattes, et les habitations qui se veulent modernes se satisfont d'un toit en terrasse : la tôle fait figure d'exception. Le soir on s'éclaire au feu des cuisines plus souvent qu'à la lampe à pétrole ou à la torche. Le nombre des radios en état de fonctionner se compte sur les doigts de la main. A plus forte raison les dépenses permettant d'améliorer la productivité du travail sont-elles réduites à la portion congrue : on se contente de remplacer les dabs hors d'usage, et l'on achète tout au plus, en quantité insuffisante, de l'insecticide pour protéger les prédateurs.

En dehors des dépenses en produits vivriers et en excitants, et des transferts d'argent liquide effectués au titre des cadeaux, de l'impôt et des rémunérations de services, le seul poste budgétaire de quelque importance (9 % des dépenses) concerne l'achat et surtout l'entretien du vélo. C'est, en dehors du cheptel, le seul « capital », et nous aurions pu en comptabiliser les frais d'entretien au titre des frais de production, car le vélo sert tout autant à gagner les champs de brousse — et donc à épargner sur les déplacements un temps précieux au profit du travail directement productif — qu'à fréquenter les marchés des environs. 60 % des hommes adultes du village ont un vélo — à une exception près, les femmes n'en possèdent pas — et six d'entre eux disposent d'une mobylette. Ce dernier cas mis à part, l'état d'usure avancé de la plupart des deux-roues, souvent d'ailleurs offerts par un émigré, ne permet pas d'en faire un signe distinctif de richesse.

Seul le catéchiste tranche par une relative aisance sur l'ensemble de notre échantillon (pp. 219, 222 et 224, tabl. 53, 54 et 55, colonne E). Cela se perçoit déjà pour les produits vivriers : ses achats sont deux fois plus élevés que la moyenne, ses ventes sont nulles. Ce dernier trait est ici un signe d'aisance, car il signifie qu'Henri peut réserver pour la consommation familiale la totalité de la production agricole, riz inclus, d'une année médiocre, alors que nous savons par ailleurs qu'il dépasse aussi la moyenne pour l'étendue de ses champs.

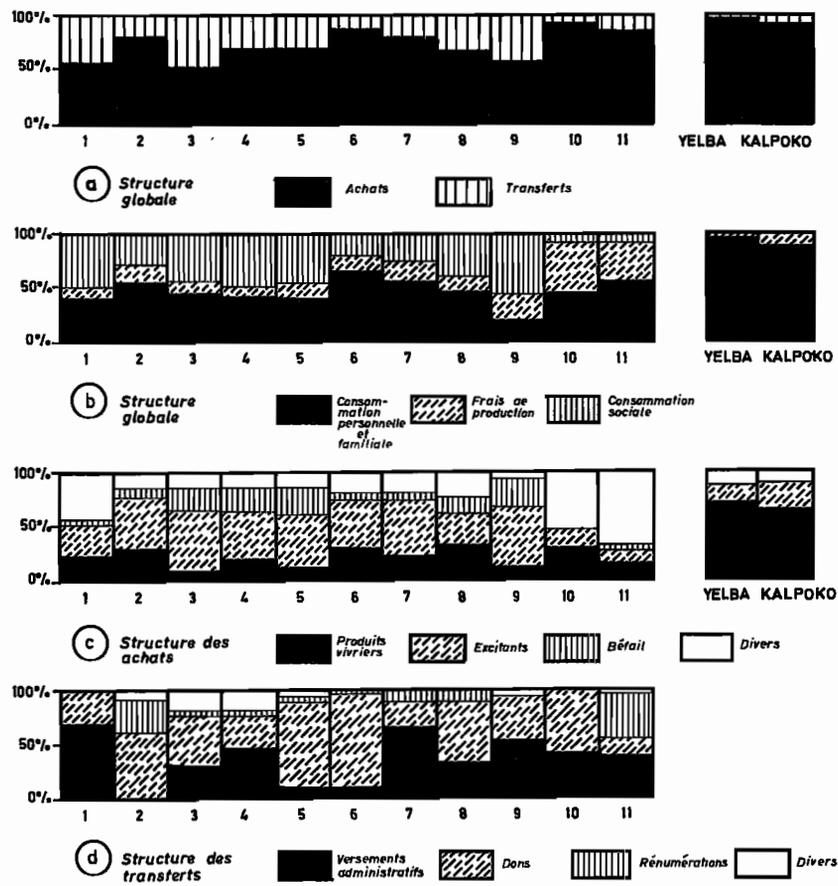


Fig. 22 — Kumtaabo — Structure des dépenses

Notre catéchiste engage également bien plus souvent que les autres des salariés pour divers travaux. Mais son aisance apparaît surtout par ses achats de produits d'origine industrielle et ses dépenses d'équipement. Il s'achète un vélo d'occasion, une radio, une valise ; il remplace les pneus de sa charrette et se procure un vilebrequin ; il revend certains objets acquis les années précédentes. En revanche, les sommes qu'il consacre à la consommation sociale sont inférieures à la moyenne, et ce fait exprime sa faible intégration au village : il est originaire d'Imassogo, et fut expulsé de Kumtaabo en 1976. Mais ce ne sont pas les économies ainsi réalisées qui expliquent son aisance, celle-ci provient de son activité d'artisan et de la collecte de bois que lui permet sa charrette.

Est-il vraiment le seul de son espèce au village ? Nous pouvons avec quelque vraisemblance considérer les six détenteurs de mobylettes — dont Henri fait partie, ainsi que le commerçant Noraogo — comme échappant au sort commun. Par ce terme de sort commun nous n'entendons pas que pour les autres villageois les revenus monétaires soient peu différents et qu'il y ait une sorte de nivellement par le bas des ressources. Les écarts des revenus nets vont de 1 à 3,5 (p. 216), la position relative de chaque personne dans l'échelle des gains pouvant notablement varier d'une année à l'autre (p. 218). Le sort commun, c'est de se trouver en dessous du seuil où les revenus monétaires permettent tout à la fois d'éviter les carences alimentaires, de contribuer à assurer le bon fonctionnement de la vie sociale, et d'assurer au corps un minimum de bien-être. La plupart des villageois de Kumtaabo sont obligés de choisir et, au vu de la structure de leurs budgets, ils paraissent avoir donné la priorité aux besoins sociaux, au détriment de leur santé et d'un confort même modeste.

La médiocrité des revenus et les choix effectués en matière de dépenses font qu'en définitive l'économie villageoise ne participe que très peu aux flux monétaires interrégionaux qui pourraient, par le jeu des complémentarités, pallier les déficiences de la production locale. Mis à part les dons des émigrés et les ventes

de volaille pour les revenus, les achats de cola ou de pièces de rechange de vélo pour les dépenses, la circulation d'argent et de produits ainsi que l'origine de ces derniers ne dépassent pas le cadre local ou régional. Nous laissons délibérément de côté les versements administratifs qui alimentent le budget national : vu leurs retombées minimales au niveau du village, il convient de les considérer plutôt comme une pure ponction que comme un flux monétaire susceptible de stimuler l'économie locale. A part quelques exceptions, les revenus monétaires des villageois ne permettent ni de résoudre les problèmes vivriers qui préoccupent les chefs de famille, ni de répondre à l'attrait qu'exercent sur les jeunes générations les objets d'origine industrielle évocateurs d'un style de vie plus confortable et plus prestigieux. Les habitants de Kumtaabo, plus que des apports et des échanges avec l'extérieur, vivent du terroir dont ils ont le contrôle. Mais le départ des jeunes mesure mieux que tout autre calcul à quel point ils en vivent mal.

### C. LES AMÉNAGEMENTS : LES STRUCTURES SPATIALES CONSTITUTIVES DU TERROIR

#### C1. LE SEMIS DE L'HABITAT (cartes n° 28 et 29)

L'expansion de l'aire habitée au cours des siècles et son extension actuelle ayant déjà été étudiées au chapitre précédent, notre objectif est ici d'examiner la distribution spatiale de l'habitat à l'intérieur de cette aire. L'unité élémentaire considérée est l'enclos, car il n'est pas dans notre propos d'étudier la structure interne de ce dernier. Nous avons cependant, à titre documentaire, relevé le plan de quatre enclos, afin de fournir un aperçu de la relative diversité que l'on peut trouver à Kumtaabo. La plus importante de ces quatre unités résidentielles est l'enclos plurifamilial dont Ligdi Naaba est *zak-soba* (27), et qui abrite dix-neuf personnes entre ses murs (fig. 23 A). La plus modeste est celle du vieux Kudbila (fig. 23 D), dont les forces sont pratiquement éteintes, et qui a pour seule compagne au logis une épouse à peine moins impotente que lui-même, ce qui explique l'état délabré des constructions. Les deux unités de taille intermédiaire accueillent chacune neuf personnes, formant dans un cas une seule famille (fig. 23 C), et deux dans l'autre, en l'occurrence celle du *toègnaaba* et de son fils (fig. 23 B). Les éléments et la structure de ces enclos ne présentant à nos yeux aucun trait qui les distingue sensiblement de ce qui a été observé ailleurs en pays mossi, nous n'avons pas jugé utile d'accompagner leur présentation d'un commentaire.

L'analyse d'ensemble de l'aire habitée a déjà permis d'observer (carte n° 20) qu'elle se présente comme une masse compacte, formant des apophyses le long des bas-fonds Katermanego et Zi, et dont se détachent quatre îlots au nord-est, sans compter les deux campements peul isolés en brousse au nord et au sud du terroir. L'examen du semis des enclos montre avec encore plus de netteté le rôle des bas-fonds comme axe de peuplement. Nous avons mesuré, à partir du levé au 1/10 000, plus précis que la carte n° 28, la distance qui sépare chaque unité résidentielle du bas-fond le plus proche. Le tableau 28 montre que le nombre des enclos diminue au fur et à mesure que cette distance augmente. Si l'habitat évite les *bolle* (p. 79) et les abords immédiats de la zone inondable, dont la tradition rapporte qu'elle n'a cessé de s'étendre au cours des deux derniers siècles, il privilégie la proximité des bas-fonds parce que la nappe phréatique s'y tarit moins vite qu'ailleurs (p. 52). Il est possible que la nature des sols joue aussi un rôle dans cette localisation : 83 % des enclos (120 sur 144) sont implantés sur des sols ferrugineux lessivés formés de colluvions sablo-argileuses. Or on sait que ces sols sont en général d'autant plus profonds et comportent une fraction fine d'autant plus importante que l'on s'approche des bas-fonds ; ils sont donc particulièrement propices aux cultures de case, et notamment à la plus exigeante d'entre elles, à savoir celle du maïs.

L'examen du semis de l'habitat permet de dégager une autre règle de répartition. Mise à part une minorité d'éléments isolés, les enclos ont tendance à se grouper en archipels. Si pour les quatre îlots du nord-est et les campements peul la délimitation des groupes est évidente, à l'intérieur de la partie massive de l'aire habitée

---

(27) *zak-soba* = chef d'enclos.

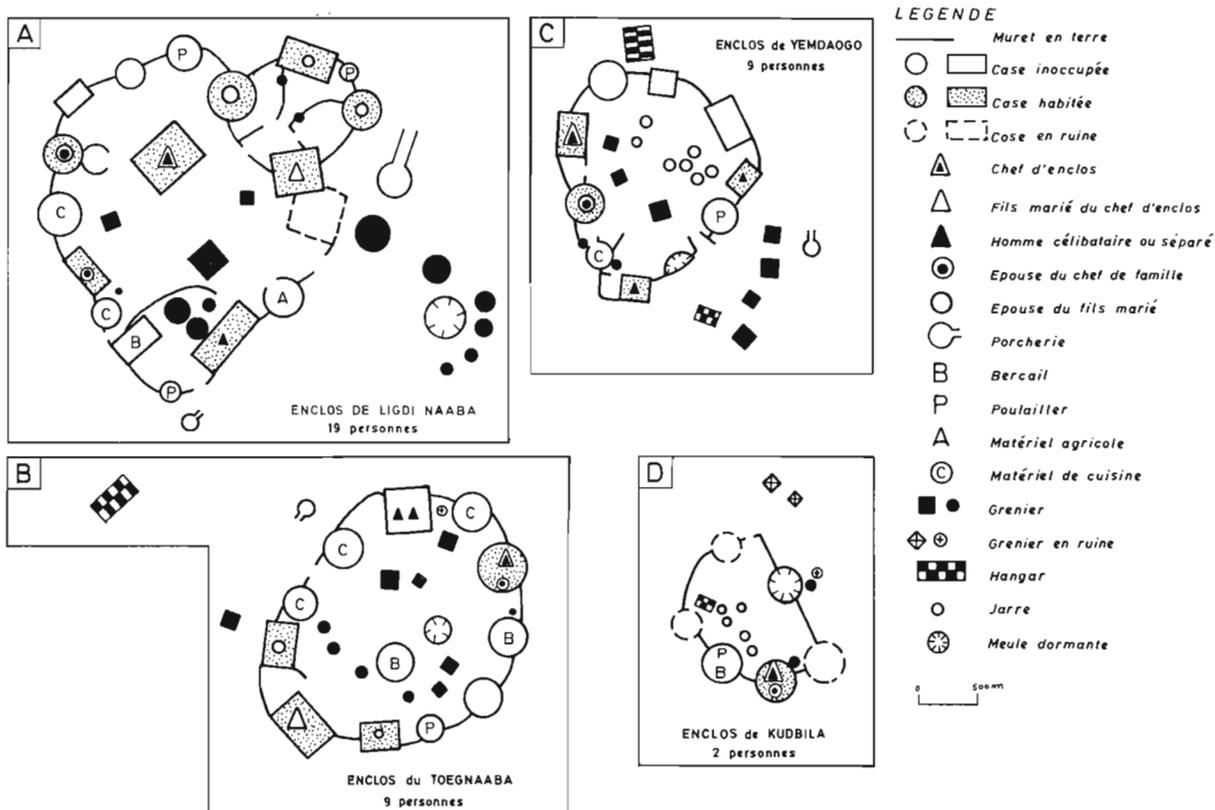


Fig. 23 — Enclos de Kumtaabo — 1972

elle ne peut se faire avec quelque rigueur qu'en utilisant des techniques quantitatives trop lourdes par rapport à notre objectif ; le découpage empirique que nous proposons sur la carte n° 28 comporte donc inévitablement une part d'arbitraire. Il a été établi en adoptant la règle suivante : on groupe les enclos, en allant de proche en proche, pour autant que la distance entre deux unités reste inférieure à 150 mètres. Nous observons alors

TABLEAU 28  
Distribution des enclos en fonction de leur distance par rapport aux bas-fonds

Distance	Nombre d'enclos	
	en V.A.	en %
0 - 100 m	46	32
100 - 200 m	36	25
200 - 300 m	23	16
300 - 500 m	20	14
500 - 800 m	11	8
plus de 800 m	8	5
Total	144	100



Photo 1 — La zone des champs permanents :  
vue générale (les enclos appartiennent au quartier Tâmpuéré)

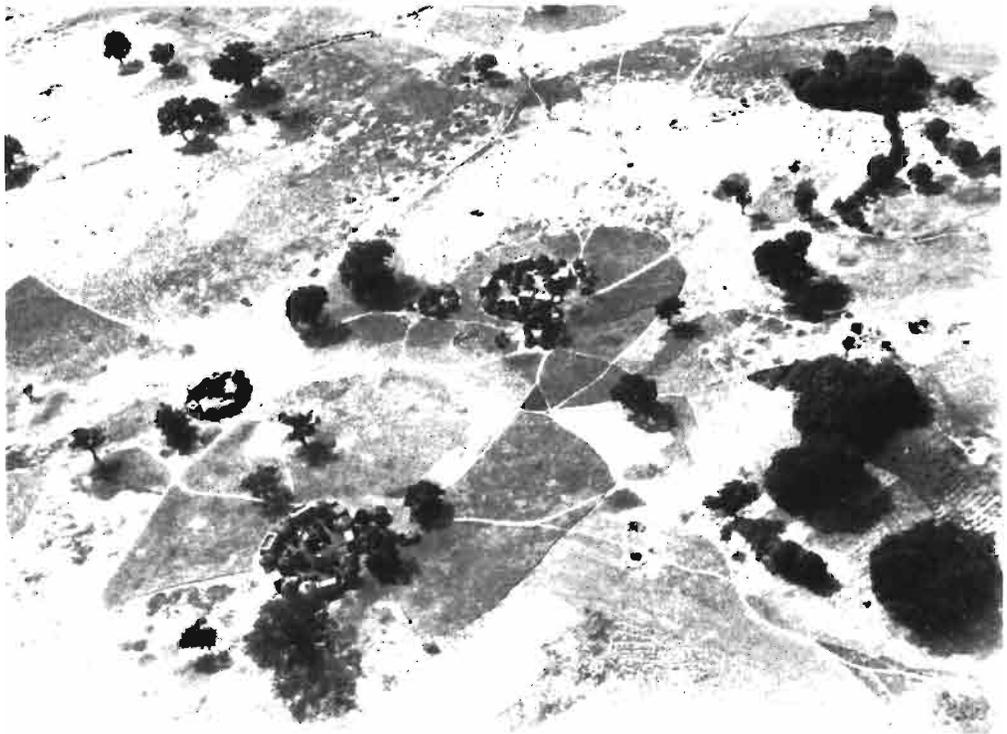


Photo 2 — La zone des champs permanents : détail (les enclos appartiennent au quartier Setyiri)



Photo 3 — Bas-fond et champs permanents à Sùka



Photo 4 — Le bas-fond Katermanego à Sùka : détail

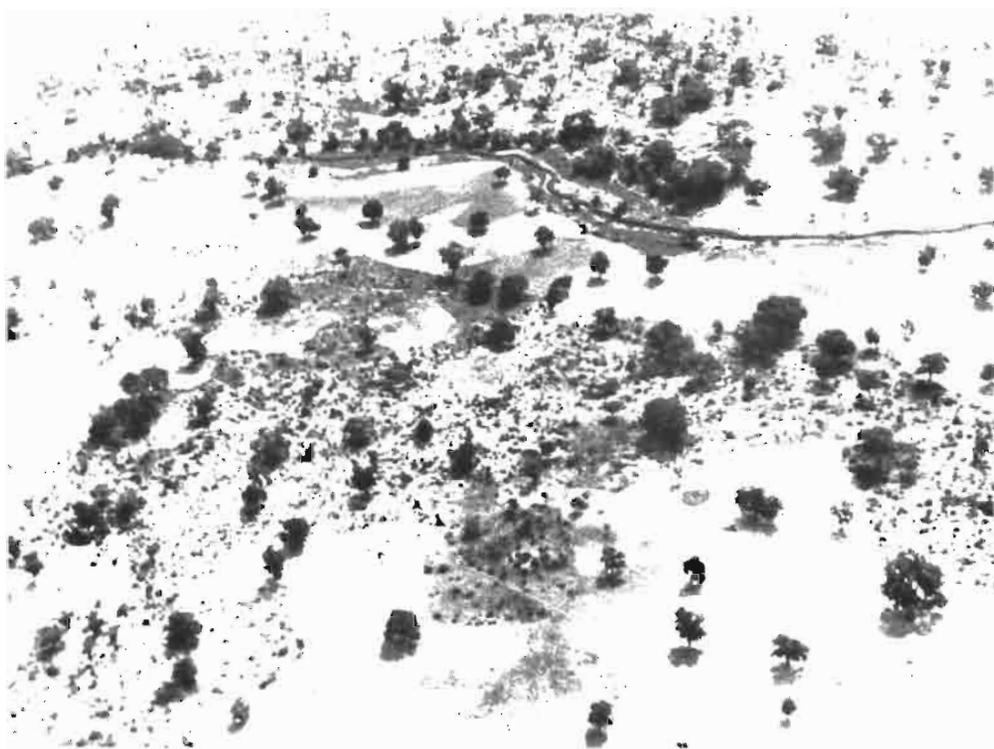


Photo 5 — Champs de brousse à Tampêgdo, aux abords du Komaasikùlga

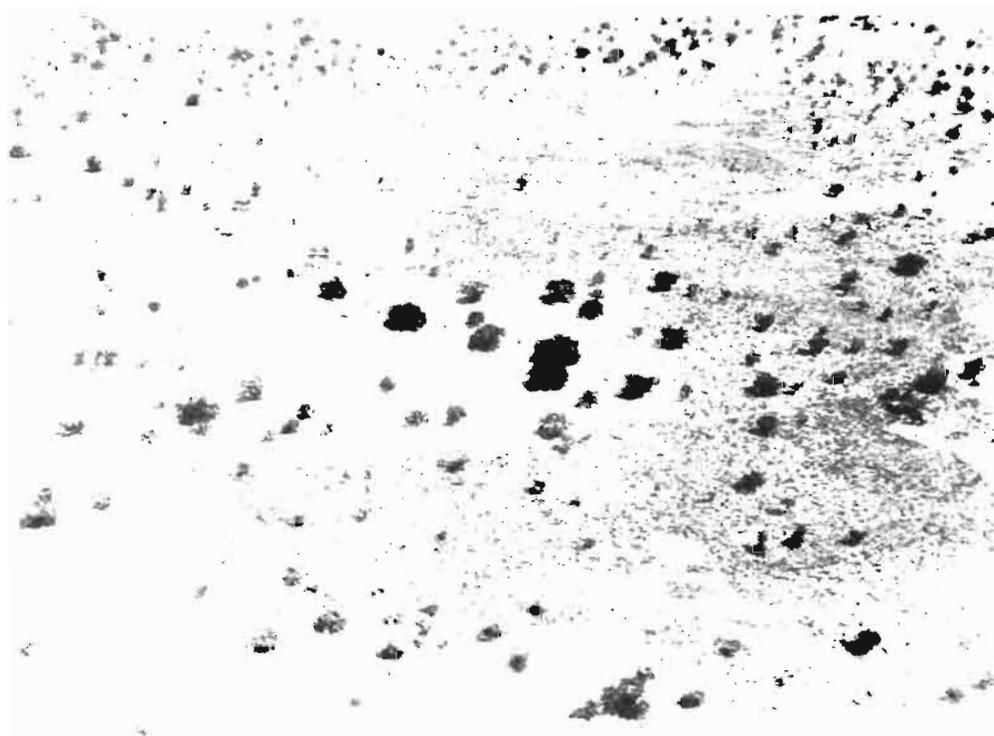


Photo 6 — Champs de brousse à Gilindadôgre

*Les photos sont de l'auteur.*

que, dans la partie principale de l'aire habitée, les enclos se distribuent entre vingt archipels comptant de deux à onze unités chacun ; vingt et un individus restent isolés, c'est-à-dire qu'ils se trouvent à plus de 150 mètres de tout autre enclos. Les îlots du nord-est et les campements peul forment au total quatre archipels — les distances intérieures pouvant ici dépasser 150 mètres — et deux cellules isolées.

Une telle distribution n'est pas le fruit du hasard. Ainsi, par exemple, le quartier Pôgyiri est formé de quatre enclos isolés et de deux archipels ; ces deux derniers sont chacun constitués par la totalité — moins un — des membres des deux principaux fragments du lignage Ouedraogo (fig. 1). Sauf exception, tous les agglomérats sont formés des membres d'un (quinze cas) ou deux (six cas) segments ou sous-segments de lignage, auxquels s'adjoint, le cas échéant, un parent plus éloigné. Dans bien des cas les liens entre les chefs de famille d'un même archipel sont très étroits : il s'agit de frères, de cousins issus de germains, d'oncles et de neveux. Les règles d'association n'ont cependant rien de rigide : des frères peuvent vivre dans deux ensembles distincts, des individus s'isolent. La distribution de l'habitat, envisagée au niveau des groupes élémentaires d'enclos, révèle autant la force des liens de parenté que le jeu des affinités et des antipathies personnelles. Elle est le résultat d'un processus d'essaimage dont les moments privilégiés sont la mort d'un père ou le mariage des fils. L'adoption d'une autre distance maximale que 150 mètres pour délimiter les archipels aurait modifié leur nombre et leur configuration, mais non les conclusions quant au processus d'agglomération.

Des formes de groupement dans l'espace se retrouvent-elles lorsque l'on passe du segment de lignage au *buudu* tout entier ? A priori la réponse devrait être positive, si l'on juge que les observations de M. IZARD concernant le Yatenga peuvent s'étendre à tout le pays mossi. M. IZARD (1975, p. 225) présente en effet le village mossi comme « un ensemble de quartiers lignagèrement homogènes nettement séparés les uns des autres ». Certes, un peu plus loin il est précisé que « le *buudu* ne dispose pas d'un territoire propre. Sur le territoire villageois, par contre, les quartiers disposent d'une fraction homogène du terroir, du moins les quartiers anciens » (M. IZARD, 1975, p. 242). Mais comme à Kumtaabo *buudu* et quartier se recouvrent très largement, de telles nuances ne sauraient modifier l'hypothèse, d'autant plus qu'elle se vérifie à Zaongho (J.-P. LAHUEC, 1980, p. 31, fig. 9) et, si l'on ne tient pas compte de la dispersion récente des quartiers, également à Donsin (G. RÉMY, 1972, pp. 58 et 62) et à Dakola (J.-M. KOHLER, 1971, p. 49, fig. 17). En va-t-il de même pour notre village ?

Les cartes n° 28 et n° 29 montrent que l'aire habitée, envisagée du point de vue de sa structure lignagère, se divise très nettement en deux parties : le sud est occupé par Toègnaabyiri, le nord par les six autres quartiers, dont les enclos se mêlent les uns aux autres. La séparation dans l'espace entre *nakomse* et *talse* — au sens large de ce terme, englobant tous les non-*nakomse* — n'est cependant pas totale. Un *yiir-soba* de Tâmpuuré s'est installé en plein cœur de la zone occupée par Toègnaabyiri. Inversement, neuf enclos de ce dernier quartier sont implantés au lieu-dit Bâgtoko (2 sur la carte n° 29 A), à plus d'un kilomètre du reste de la parenté, et constituent ainsi une enclave entourée par les enclos de trois quartiers *talse* (28). Ces derniers ne se mélangent pas non plus tous au même degré. Contrairement à ce que constate M. IZARD pour le Yatenga, c'est le quartier le plus récent, Pôgyiri, qui présente le plus d'homogénéité spatiale : onze de ses douze enclos forment un ensemble d'un seul tenant. Les autres quartiers se subdivisent en un certain nombre de cellules (cartes n° 29 B, C, D, E, F, G), qui peuvent être distantes de plusieurs kilomètres dans le cas où l'une d'elles se trouve à Tûnu. On ne constate aucune corrélation entre le degré de fragmentation et l'ancienneté d'un quartier. Ruur-naab-yiri, l'ancêtre, se divise en quatre secteurs ; il en va de même pour Silmiig-yiri, plus récent. Sètyiri et Sôdômtingyiri, qui ont été fondés à la même époque, sont pour l'un très ramassé et pour l'autre éparpillé à l'extrême. Par contre nous retrouvons, dans une certaine mesure, les associations observées en matière d'alliances matrimoniales (p. 43) : les enclos de Sètyiri jouxtent ceux de Sôdômtingyiri, et il en va de même pour Tâmpuuré et Ruur-naab-yiri à Sûka. Toutes ces nuances ne doivent pas nous faire perdre de vue que la dichotomie spatiale est le trait majeur de la structure interne de l'aire habitée de Kumtaabo. S'agit-il là d'un trait récent ou d'un fait de structure originel ? La même question se pose quant à l'imbrication des quartiers *talse*.

(28) Ligdi Naaba, qui en principe se rattache au quartier Toègnaabyiri, vit totalement à part (cf. 1 sur la carte n° 29 A). Mais comme il n'appartient pas au *buudu* du *toègnaaba*, et qu'il est considéré à Kumtaabo comme un *talse*, son isolement ne fait que confirmer la séparation entre *nakomse* et *talse*.

La tradition orale nous rapporte qu'aux environs de 1800 Toègnaabyiri était nettement séparé des autres quartiers. On se souvient (p. 52) que les deux quartiers fondateurs du village étaient dès l'origine distincts, l'un étant installé à Rùure et l'autre à Sùka. Vers 1800 (carte n° 28 A), nous dit-on, la partie centrale de Toègnaabyiri était située au lieu-dit Pügé, non loin de la croupe rocheuse qui domine le secteur nord-est de Sùka. Les quartiers plus récents étaient tous installés plus au sud, aux abords immédiats de l'actuelle route de Some : il semble bien que, dès leur fondation, leurs enclos étaient très proches les uns des autres, et que l'interpénétration ait été réalisée très rapidement.

La première moitié du 19<sup>e</sup> siècle vit un bouleversement général de ce dispositif. Une succession de décès amena le lignage du *toègnaaba* à penser que la proximité de la croupe rocheuse lui était néfaste, et un déménagement général vers le sud fut décidé. Mais il n'était pas question de se mélanger aux autres quartiers qui occupaient déjà les lieux : les *talse* furent priés — ou contraints ? — de déplacer leurs enclos vers le nord. A partir de ce moment-là Pügé fut considéré comme une zone sacrée par les gens de Toègnaabyiri, et encore aujourd'hui, sauf en des circonstances exceptionnelles (p. 117), aucun membre de ce quartier ne s'aventure aux alentours.

La structure lignagère de l'aire habitée, telle qu'on peut la reconstituer pour les environs de 1900 (carte n° 28 B), montre déjà une configuration très semblable à l'actuelle. Les enclos de Toègnaabyiri, installés dans la partie sud de Sùka, forment un ensemble d'un seul tenant ; il en va de même pour Sètyiri, dont certains enclos ont émigré sur une île au milieu du Katermanego et sur la rive droite de ce dernier, ainsi que pour le nouveau quartier Pôgyiri. Mais les unités résidentielles de Sôdômtengyiri, Silmiig-yiri et Tâmpuuré forment une mosaïque, à laquelle sont venus se joindre les enclos de Ruur-naab-yiri, qui ont définitivement quitté Rùure autour de 1850. Presque tous les quartiers sont déjà divisés en plusieurs cellules, l'essaimage ayant été guidé par la localisation des champs de brousse dont, expansion démographique et surcharge des sites originels aidant, on a cherché à se rapprocher. Au cours du 20<sup>e</sup> siècle la dispersion de l'habitat s'accélère (pp. 54 à 56) ; en même temps, l'imbrication des quartiers ne fait que s'accroître, notamment du fait de l'émigration de certaines familles de Toègnaabyiri à Bâgtoko, et de l'installation à Tûnu d'unités venant d'autres quartiers. Considérée dans son ensemble, l'expansion de l'aire habitée se fait en tache d'huile ; considéré unité par unité, le déplacement des enclos est plus complexe, il comporte une série de mouvements de va-et-vient dont la carte n° 29 donne quelques exemples d'une amplitude particulièrement marquée. Les déplacements à faible distance sont pour leur part et depuis toujours multiples et incessants. Ils animent l'habitat d'une sorte de mouvement brownien, et leurs mobiles, fort variés, ne diffèrent pas de ceux qui ont été recensés dans d'autres villages (J.-M. KOHLER, 1971, pp. 51-52).

En définitive la structure interne de l'aire habitée est restée remarquablement stable au cours des siècles en ce qui concerne ses principes et ses processus essentiels : partage de l'espace entre *nakomse* et *talse*, imbrication des quartiers *talse* et essaimage guidé par la localisation des champs de brousse. Nous sommes donc amenée, pour Kumtaabo, à n'adopter le modèle présenté par M. IZARD pour le Yatenga qu'en opérant une modification d'échelle. Le partage de l'espace habité n'exprime pas tant la composition lignagère de la société villageoise que le clivage séparant le groupe détenteur du *naam* de l'ensemble des autres membres de la collectivité.

## C2. LE PARTAGE DE L'ESPACE APPROPRIÉ ENTRE LES QUARTIERS DE KUMTAABO

Lorsque nous avons procédé à l'analyse globale de l'espace approprié (pp. 56 à 61) nous avons vu que, vraisemblablement depuis la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle, les domaines lignagers avaient, en tant qu'entités foncières, cédé la place à des unités plus petites, détenues collectivement par les membres d'une ou de plusieurs familles. L'étude de la structure interne de l'espace approprié devrait partir de ces unités foncières élémentaires mais, comme nous n'avons pu ni les mesurer toutes ni même les dénombrer avec exactitude, l'analyse ne pourra se faire qu'au prix d'un changement d'échelle. A partir du levé cadastral et d'enquêtes complémentaires auprès des doyens de lignage et de certains chefs de famille particulièrement bien informés, nous avons pu estimer l'étendue et les limites des terres appropriées par l'ensemble des membres de chaque quartier. C'est à partir de ces estimations que les cartes n° 30 et 31 ont été dressées. Les limites indiquées comportent une marge d'erreur variable : pratiquement nulle dans la zone des cultures permanentes et à Tûnu, elle est de cent à deux cent mètres dans les zones de jachère, et peut dépasser cette valeur aux frontières du terroir. Au risque de nous

répéter, rappelons que les unités spatiales ainsi définies ne sont pas des entités perçues comme telles par les villageois, mais des regroupements établis par nous-même. Ce ne sont pas pour autant des unités totalement artificielles, car elles sont, sauf à Tûnu, l'héritage des anciens domaines lignagers. Le souvenir d'une gestion réalisée jadis à l'échelle du *buudu* reste vivace au moins sous deux formes ; l'une se situe au niveau du vocabulaire, qui distingue *tônd poesse* et *m'ya poesse* (p. 57), et l'autre s'observe au niveau du comportement en matière de prêts de terre.

Rares sont les exploitants de Kumtaabo qui ont reconnu avoir emprunté des terres, à l'intérieur de la zone cadastrée, à un *ziisoba* (p. 57 note 27) originaire d'un autre quartier ; en 1970 ils étaient quatorze au total — Peul inclus —, et les superficies concernées couvraient seulement 34 hectares (29), c'est-à-dire un peu moins que pour les emprunts effectués auprès d'autres villages (p. 62). Certes, l'étendue réelle des prêts entre quartiers est vraisemblablement plus élevée ; nous avons rencontré plusieurs cas (localisés sur les cartes 30 B et 31 A) où il y avait désaccord sur le propriétaire réel, et l'on a dû nous en cacher bien d'autres (30). Mais la faible étendue des emprunts reconnus par leur bénéficiaire aussi bien que l'âpreté des litiges manifestent la persistance de l'idée d'un patrimoine lignager, patrimoine que l'on répugne à entamer même si l'on a abandonné toute pratique de gestion collective à cette échelle. A dire vrai, les prêts entre membres d'un même quartier qu'on a bien voulu nous déclarer sont encore plus rares (ils couvrent 22 hectares au total), alors qu'à divers indices — au hasard d'une conversation portant sur d'autres thèmes, ou à l'occasion de contrôles sur le terrain dans les années qui suivirent le levé cadastral — nous avons pu reconnaître qu'ils étaient en réalité nombreux et ne prêtaient pas à contestation. Ici la sous-déclaration des emprunts paraît nettement plus importante que pour les prêts entre quartiers, mais elle n'a pas la même signification. Elle tient à ce que, entre membres d'un même *buudu*, le prêt n'est assorti d'aucune condition ; il est souvent l'équivalent d'un don, et cette procédure comporte peu de risques, car en cas de besoin l'on est assuré, soit de récupérer son bien, soit de pouvoir à son tour bénéficier de la solidarité lignagère. Reconnaître explicitement devant un étranger avoir prêté ou emprunté une terre à un membre du même *buudu*, c'est en quelque sorte faire preuve d'avarice ou mettre en doute la générosité du prêteur.

#### Les rapports de localisation (cartes n° 30 et 31)

Envisagée sous l'angle de la localisation et à l'échelle du quartier, la structure de l'espace approprié manifeste la même dichotomie que la structure de l'aire habitée. Les terres de Toègnaabyiri occupent la moitié sud du terroir, alors que les six petits quartiers se partagent la moitié nord, en dessinant un puzzle aux multiples enchevêtrements. Comme pour l'habitat, ni la dichotomie ni l'imbrication ne sont totales. La partie centrale du terroir (pour sa délimitation cf. carte n° 30 B) forme une mosaïque où, si l'on ne tient pas compte des secteurs contestés, l'on rencontre, souvent réparties en plusieurs îlots, les terres de six quartiers — Silmiig-yiri étant le seul absent. A l'intérieur de ce dispositif s'inscrivent en outre, dans le bas-fond Katermanego, des parcelles appartenant depuis longtemps à des villageois de Godin, ou détenues par le *kombere* à la suite d'arbitrages concluant des litiges fonciers. Au sud, les terres de Toègnaabyiri (carte n° 30 A) forment une masse compacte où s'enclave, entre le Zî et le Komaasikulga, une partie des domaines fonciers de Tâmpuuré et de Ruur-naab-yiri. Au nord du terroir deux blocs de terres appartenant à Toègnaabyiri, situés l'un à Bâgtoko et l'autre à Tûnu, s'encastrent au milieu des terres des petits quartiers. Parmi ces derniers seul Pôgyiri (carte n° 31 B) voit ses domaines fonciers, qui pénètrent en forme de langue au milieu des terres de Godin, ne pas connaître de solution de continuité. Les terres des cinq autres quartiers *talse* sont divisées en plusieurs blocs de taille variable (cartes n° 30 B et 31 A), dont le nombre va de trois pour Silmiig-yiri à neuf pour Tâmpuuré.

(29) Soit 5,1 % du total des 663 ha cultivés par les exploitants de Kumtaabo en 1970 à l'intérieur de la zone cadastrée. Un tel taux est du même ordre de grandeur que celui de 3,8 % relevé par G. ANCEY également dans la région de Koudougou (G. ANCEY, 1977, p. 4).

(30) Soit dit en passant, il nous est nettement apparu que l'établissement d'un cadastre définitif soulèverait plus de problèmes qu'il n'en résoudrait, et qu'une telle entreprise ruinerait pour longtemps la paix villageoise.

Malgré le morcellement et l'enchevêtrement, la distribution des différents blocs ne paraît pas totalement aléatoire. En décrivant l'angle qui, à partir du confluent Zi-Katermanego, couvre la moitié nord du *tompeglèm* entre la route Koudougou-Yako et la route de Some, on rencontre des secteurs où prédominent successivement les terres de Pôgyiri, de Sètyiri, de Sôdômtengyiri, de Siltiig-yiri, de Tâmpuuré et enfin de Ruur-naab-yiri ; l'existence d'une direction privilégiée pour chaque quartier est surtout nette pour les trois premiers.

Un tel dispositif est l'héritage d'une histoire qui remonte plus au moins loin dans le temps selon l'ancienneté des quartiers et selon les secteurs du terroir. L'élément le plus récent du puzzle est constitué par les domaines fonciers de Ligdi Naaba (carte n° 30 A) et de Pôgyiri (carte n° 31 B), dont on sait (p. 60) qu'ils se sont constitués aux dépens des terres de Tengsobyiri, en occupant les interstices d'un espace déjà largement exploité — d'où leur forme contournée et leur aspect d'apophyses —, et qu'ils se sont intégrés au terroir de Kumtaabo au début du 20<sup>e</sup> siècle. Il est vraisemblable que, depuis, les limites n'ont pas eu le temps de beaucoup évoluer. La contiguïté des domaines fonciers de Pôgyiri paraît un trait de jeunesse, puisque les premiers maillons de la chaîne se sont constitués au milieu du 19<sup>e</sup> siècle au plus tôt (p. 34).

Sur une grande partie du terroir la structure actuelle de l'espace approprié n'a pas de racines beaucoup plus anciennes. Nous avons déjà vu comment s'est faite l'occupation de Tûnu dans la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle ; la mosaïque des domaines fonciers, quoique modifiée dans sa configuration au cours des décennies, y est un trait d'origine (p. 60). La masse compacte formée par les terres de Toègnaabyiri dans la moitié sud du terroir, et les blocs moins étendus que détiennent Siltiig-yiri, Tâmpuuré, Ruur-naab-yiri, Sètyiri et Sôdômtengyiri entre le Katermanego et la route de Some, ne sauraient non plus être antérieurs au déménagement général de l'habitat dont nous avons parlé plus haut (p. 132) et dont la tradition nous rapporte qu'il s'est accompagné d'un échange de terres. Depuis lors des remaniements ont encore eu lieu. Il semble en effet que la redistribution des anciennes terres de Toègnaabyiri entre les quartiers *talse* se soit faite en plusieurs étapes : à Sètyiri l'on se souvient d'avoir détenu autrefois entre le Katermanego et la route de Some des terres beaucoup plus étendues que de nos jours, et d'y avoir accueilli successivement des familles de Sôdômtengyiri, de Ruur-naab-yiri et de Tâmpuuré, ces dernières faisant à leur tour place à des familles de Siltiig-yiri. Certes, les traditions rapportées par les différents exploitants actuels de ce secteur divergent sur bien des points de détail quant à l'ordre d'arrivée et à la transmission des droits fonciers, mais les plus anciens venus reconnaissent avoir fait de larges dotations de terres aux autres quartiers parce qu'ils n'étaient pas eux-mêmes assez nombreux pour les occuper toutes. La croupe rocheuse de Piigê et ses abords immédiats sont restés pour leur part, et jusqu'à nos jours, zone non appropriée. Personne n'y cultive, seules les femmes *talse* viennent y faire sécher leurs noix de karité.

Le puzzle de la partie centrale du terroir s'est par contre constitué en plusieurs siècles. Sur la rive gauche du Katermanego, il correspond à une partie de Sûka, c'est-à-dire à l'un des deux plus anciens sites de l'habitat à Kumtaabo, où les divers quartiers se sont très vite mélangés. La mosaïque des domaines fonciers y est entièrement déterminée par la structure actuelle ou ancienne de l'habitat. Chaque élément du puzzle est constitué par des champs de case entourant ou ayant entouré autrefois un groupe d'enclos appartenant à un quartier donné. Alors que dans les autres parties du terroir la mobilité de l'habitat s'accompagne d'une mobilité à peine moins forte des droits d'usage et d'appropriation (pp. 63 et 64), au cœur de Sûka les droits fonciers paraissent, sauf exception, particulièrement rigides. Si, après plusieurs siècles, l'implantation d'enclos depuis longtemps disparus continue à commander l'appropriation actuelle, cela tient vraisemblablement à des facteurs religieux et agronomiques. Le souvenir des ancêtres du lignage, les sacrifices qui y furent effectués, la présence parfois de tombes, tous ces éléments confèrent un caractère sacré à l'emplacement des anciens enclos. Plus prosaïquement, il est bien compréhensible que l'on répugne à céder ces parcelles que la fumure domestique a si longtemps enrichies, et qui, aujourd'hui encore, sont plus fertiles que leurs voisines : en juillet, elles se distinguent nettement dans le paysage par une densité plus grande et une croissance plus rapide des tiges de mil. Lorsque les domaines fonciers sis au cœur de Sûka correspondent à un enclos actuel, les constructions de ce dernier sont bien entendu récentes — elles ont quelques dizaines d'années au maximum —, mais leur implantation, à quelques mètres près, remonte en réalité à plusieurs siècles ; en effet le déménagement de l'habitat au début du 19<sup>e</sup> siècle n'a concerné que le secteur sud de Sûka, occupé actuellement par les enclos de Toègnaabyiri. Dans la partie centrale de Sûka, si on laisse de côté le cas très controversé d'une famille de Sètyiri, les enclos des Zongo de Toègnaabyiri sont les seuls à être vraiment récents ; ces étrangers, arrivés de Godin vers 1940, furent accueillis par le lignage du *toègnaaba* auquel les associaient déjà des alliances matrimoniales, mais ils purent s'installer relativement près de Piigê, parce que la malédiction qu'impliquait une telle localisation ne les touchait pas.

En dehors de Sûka, les domaines fonciers de la partie centrale du terroir sont de constitution plus

récente. Dans le bas-fond (31) ils se sont formés pour l'essentiel depuis une vingtaine d'années, en relation avec la mise en valeur rizicole et horticole de ce dernier, l'utilisation antérieure ayant été beaucoup plus limitée. Leur enchevêtrement tient à ce qu'il s'agit d'un secteur très recherché, car les conditions hydriques y sont, surtout pour le jardinage de saison sèche (carte n° 39), particulièrement favorables ; d'où aussi l'abondance des litiges, dont le dénouement ne fait qu'accroître la complexité du puzzle. Au-delà du bas-fond, sur la rive droite du Katermanego, les domaines fonciers actuels de la partie centrale du terroir se sont constitués en relation avec le glissement récent de l'habitat en direction de la route, aux dépens des terres de Tengsoyiri et de celles du *kombere*. Pour trois des huit enclos implantés dans ce secteur les droits d'usage liés à la résidence se sont déjà transformés en droits définitifs, et les terres correspondantes font partie intégrante de l'espace approprié de Kumtaabo. Les *zaksoba* des cinq enclos les plus récents reconnaissent par contre que le *kombere* jouit encore actuellement d'un droit éminent sur le site où il les a autorisés, au cours des dernières décennies, à s'installer ; mais il est hautement probable qu'en moins d'une génération le prêt se sera transformé en don.

En dehors du cœur de Sùka, deux autres secteurs gardent la trace d'une organisation antérieure aux échanges et aux extensions du 19<sup>e</sup> siècle. Les terres de Toègnaabyiri à Bâgtoko apparaissent comme un héritage de l'époque où les *nakomse* résidaient à Piigê et où leurs domaines s'étendaient dans toute la partie nord-est du *tompeglêm*. Il est vraisemblable que la zone de Bâgtoko ne fut pas touchée par la redistribution générale des terres qui accompagna le déménagement vers le sud parce que son éloignement la mettait à l'abri des effets maléfiques de la croupe rocheuse de Piigê. On peut supposer qu'il en alla de même pour toute la rive droite du Katermanego. Il est dès lors probable que la disposition en bandes parallèles des terres de Sètyiri, Sôdômtengyiri, Toègnaabyiri et Silmiig-yiri qui caractérise ce secteur remonte à plusieurs siècles, voire aux origines. Nous ne formulons pas pour autant l'hypothèse d'un partage systématique de l'espace effectué à la fondation du village : aucun souvenir n'est resté d'une telle procédure (p. 57), et nous savons en outre que tous les quartiers actuels n'ont pas la même ancienneté. Au moins jusqu'au milieu du 19<sup>e</sup> siècle la rive droite du Katermanego fut consacrée aux champs de brousse, et l'on peut penser que les domaines fonciers *talse* se constituèrent peu à peu, par adjonctions successives à partir de la zone déjà mise en valeur par les *nakomse*. Il s'agirait d'un aménagement spontané, selon un triple processus. Dans un premier temps, pour des raisons de sécurité, les nouveaux venus s'installent à côté des plus anciens, en défrichant d'abord à proximité du bas-fond pour ne pas trop s'éloigner de leurs enclos situés à Sùka. Puis, au fur et à mesure de l'expansion démographique, chaque groupe s'étend vers le nord aux dépens des zones encore vierges, en suivant des axes parallèles jusqu'à ce que soient atteintes les limites actuelles du *tompeglêm*, dont nous rappelons qu'elles coïncident avec celles du Ouologtenga. En même temps des alliances matrimoniales de plus en plus nombreuses entre quartiers voisins s'accompagnent de dons mutuels de terre, qui s'effectuent généralement d'oncle maternel à neveu, et qui aboutissent à l'imbrication de domaines fonciers initialement parallèles. Ce dernier processus n'est pas une simple hypothèse : c'est par de tels échanges que les chefs de famille de Sètyiri et de Sôdômtengyiri expliquent l'imbrication actuelle de leurs terres respectives.

Les enclaves formées par les secteurs des domaines de Tâmpuuré et de Ruur-naab-yiri situés au sud du Zi, au milieu des terres de Toègnaabyiri, paraissent également être une survivance de temps très anciens. Les chefs de famille qui exploitent actuellement ces enclaves affirment que leurs ancêtres ont toujours détenu des terres au sud du Zi, et que ces mêmes ancêtres auraient peu à peu laissé les *nakomse* s'établir dans les zones qu'eux-mêmes ne mettaient pas en valeur. Nous avons effectivement déjà vu que la moitié sud du terroir correspond à l'ancien *tompeglêm* du *rùurnaaba* dont le *buudu* habita Ruure jusque vers 1850, et que des alliances unirent très tôt les Zoundi de Ruur-naab-yiri et les Yameogo de Tâmpuuré.

La persistance d'enclaves *talse* au sud du Zi confirme que la restructuration de l'espace imposée par les *nakomse* au début du 19<sup>e</sup> siècle ne fut pas totale, et qu'elle se fit par étapes. Il fut sans doute assez facile de persuader les familles de Sètyiri, de Sôdômtengyiri et de Silmiig-yiri de déplacer vers Piigê les champs qu'elles exploitaient dans la partie sud de Sùka, car elles se rapprochaient ainsi de leurs champs de brousse de la rive droite du Katermanego. Les familles de Ruur-naab-yiri et de Tâmpuuré, dont les terres étaient situées principalement au sud du Zi, n'auront probablement suivi le mouvement qu'avec réticence, et seulement après que l'expansion *nakomse* vers le sud aura bloqué leurs propres possibilités d'extension dans leur domaine

(31) Dans les autres secteurs du terroir les bas-fonds n'introduisent pas de solution de continuité à l'intérieur des blocs correspondant à l'ensemble des domaines fonciers d'un quartier donné ; ce trait peut être interprété comme un indice que, si l'appropriation à l'échelle lignagère puis familiale a été plus tardive que pour les interfluves (p. 60), le partage de l'espace dans les bas-fonds n'a pas donné lieu à des processus spécifiques.

traditionnel. Que l'expulsion n'ait pas été totale laisse à penser que les *nakomse* de Kumtaabo (32) pratiquèrent une politique du fait accompli, en occupant et en déclarant leurs terres non exploitées, plutôt qu'ils ne recoururent à la force. Le maintien de domaines *talse* au sud du terroir peut aussi être mis en relation avec l'autonomie relative du *rùurnaaba* à l'égard du *toègnaaba* (p. 40), et avec le pouvoir religieux qu'il affirme garder sur son ancien *tompeglém* (pp. 49 et 50), pouvoir que les *nakomse* nient peut-être d'autant plus fortement qu'ils le craignent. Quoi qu'il en soit, la mainmise *nakomse* sur la moitié sud du terroir n'est, de nos jours, pas encore pleinement reconnue par tous : un *zii-soba* de Rùur-naab-yiri, qui détient et exploite des terres dans l'une des enclaves *talse*, refusa de nous en montrer les limites exactes, car c'eût été reconnaître en quelque sorte officiellement, et donc définitivement, la réalité, à savoir qu'il ne pouvait plus prétendre à aucun droit à l'extérieur de cette enclave.

La configuration de l'espace approprié de Kumtaabo se présente comme un palimpseste qui est, dans tous ses aspects, l'aboutissement d'une évolution longue et complexe ; mais son image actuelle porte des traces remontant plus ou moins profondément dans le temps selon les secteurs considérés. La séparation du terroir entre une aire *nakomse* et une aire *talse* paraît être un trait permanent de cette structure, du moins depuis la fondation du village par Tenga (p. 33). L'imbrication des quartiers qui caractérise surtout l'aire *talse* est pour sa part, selon les secteurs considérés, tantôt un trait d'origine et tantôt un caractère acquis ; dans ce dernier cas elle s'est réalisée peu à peu, en fonction de la mobilité de l'habitat et des relations entre les lignages, relations qui furent d'alliance (entre Sètyiri et Sôdômtengyiri, entre Tâmpùurè et Rùur-naab-yiri) ou de rivalité (entre Toègnaabyiri et Rùur-naab-yiri). L'élaboration du dispositif actuel, tel que nous l'observons sur les cartes n<sup>os</sup> 30 et 31, a été le fait d'une évolution progressive et non d'un projet systématique. Elle se réalisa en une sorte de mouvement continu de complexification croissante, qui fut marqué tantôt par de brusques accélérations telle l'occupation de Tûnu, tantôt par des ruptures bouleversant tout le dispositif tel l'échange de terres lié au déménagement de Toègnaabyiri.

En définitive, la structure interne de l'espace approprié nous paraît aussi bien être le fruit des rapports socio-politiques à l'intérieur de la collectivité villageoise que celui de l'évolution démographique, ou encore de phénomènes contingents tels que la succession de décès ayant fait apparaître la zone de Piugè comme néfaste. Les événements fortuits ne furent pas les moindres à jouer un rôle, puisqu'ils bouleversèrent profondément les localisations. Néanmoins, s'ils conditionnent fortement l'image actuelle de l'aire appropriée, ils n'en ont pas modifié les structures spatiales profondes, c'est-à-dire les relations de dichotomie et d'imbrication qui font des divers éléments de cette aire un ensemble en interaction. Si les phénomènes contingents sont propres à Kumtaabo, les structures profondes et les modalités générales de l'évolution qu'on discerne dans notre village ne nous paraissent pas différer fondamentalement de celles qui ont été observées à Donsin et à Zaongho. Pour ne citer qu'un exemple, dans ce dernier village les champs du lignage qui détient la chefferie se groupent, comme à Kumtaabo, en une zone homogène, alors que les autres groupes ont des champs beaucoup plus dispersés et entremêlés (J.-P. LAHUEC, 1980, p. 62). Il n'est pas impossible que de telles structures caractérisent de nombreux terroirs mossi.

Est-il dès lors possible de discerner l'évolution à venir ? La faible importance des prêts entre quartiers et la virulence des litiges qui peuvent les accompagner sont un signe de rigidité des structures foncières. Compte tenu de l'absence de terres vacantes, de la stagnation démographique et de l'affaiblissement du pouvoir du *toègnaaba*, cette rigidité, qui n'est pas spécifique de Kumtaabo (J.-M. KOHLER, 1971, pp. 155 et 159) ne paraît, sauf bouleversements d'origine extérieure, pouvoir que croître. Envisagé globalement (p. 61) ou à l'échelle des quartiers, l'espace approprié se fige. Par contre la souplesse, qui est de règle à l'échelle des domaines fonciers familiaux ou plurifamiliaux et à l'intérieur de ceux-ci, semble devoir subsister. Par le jeu des emprunts et des héritages (33), la structure interne des blocs délimités sur les cartes n<sup>os</sup> 30 et 31 se modifie sans cesse. De sorte

(32) G. RÉMY (pp. 48 et 103) décrit une tactique semblable à propos des « nouveaux *nakomse* » de Donsin. Mais à l'inverse de ce qui se passe pour Kumtaabo, ce sont les terres des nouveaux venus qui forment des enclaves au milieu des domaines de leurs prédécesseurs.

(33) Sur les quatorze successions dont nous avons pu observer le déroulement entre 1969 et 1973, dix étaient occasionnées par des décès, et quatre par des départs. Contrairement à la tradition que R. PAGEARD (1969, p. 243) suppose commune à tous le pays mossi, les fils en âge de diriger une exploitation, déjà mariés ou non, eurent la priorité. Mais ce cas se produisit rarement (4 fois sur 14), les fils en question étant le plus souvent partis en ville ou en Côte d'Ivoire. A défaut de fils, les héritiers furent les plus proches parents collatéraux ou bien, lorsque ceux-ci se désistèrent, des parents plus éloignés, ou de simples voisins pouvant appartenir à un autre segment de lignage que le défunt. Ces règles de succession sont identiques à celles que J.-M. KOHLER a observées à Dakola (J.-M. KOHLER, 1971, p. 164).

que, même si la fragmentation des domaines lignagers est beaucoup plus poussée à Kumtaabo qu'à Donsin, nous pouvons souscrire aux conclusions de G. RÉMY lorsqu'il observe que « chaque domaine foncier lignager est l'objet, au niveau de l'exploitation du sol, de perpétuels remaniements internes [...] les droits fonciers ne s'inscrivent dans l'espace de façon permanente qu'au niveau des grands groupes sociaux » (G. RÉMY, 1972, p. 106).

### Les rapports d'étendue

Lorsque l'on confronte l'étendue des domaines fonciers et la population actuelle des différents quartiers, on constate que la dichotomie caractérisant le partage de l'espace s'accompagne d'une nette inégalité. Les *nakomse* de Toègnaabyiri disposent de 57 % des terres alors qu'ils constituent 41,5 % de la population actuelle du village ; de ce fait chacun d'eux peut, en principe, disposer d'une superficie de 2,35 ha, alors que les autres villageois doivent en moyenne se contenter de 1,35 ha, soit 42,5 % de moins. L'écart est si manifeste qu'on ne saurait l'imputer à la seule marge d'erreur que comportent nos délimitations. Une telle disparité apparaît comme un trait majeur de la structure foncière, trait dont Kumtaabo est loin d'avoir l'exclusivité puisque R. PAGEARD (1969, p. 395) (34) dans son étude sur le droit privé des Mossi, relève qu'« il est [...] notoire que les *buudu* ayant à leur tête un *téngsoba* disposent de terres cultivables beaucoup plus nombreuses que les autres lignages ». On peut cependant douter, dans le cas de Kumtaabo, que la disparité soit d'origine religieuse. Certes, le chef du quartier *nakomse* est bien prêtre de la terre, mais il est d'abord *naaba*, et c'est le pouvoir politique qui a permis à ses ancêtres de confisquer à leur profit le pouvoir religieux. Il est vraisemblable que, si le titre de *téngsoba* permet de justifier l'inégalité, celle-ci n'a pu, à Kumtaabo, être instaurée et maintenue que par la force du *naam*, selon un processus qui nous reste totalement inconnu. Nous ignorons également la part qui revient, dans la disparité actuelle, à une inégalité ancienne, sinon originelle, et celle qui pourrait résulter d'une évolution démographique inégale selon les quartiers, source éventuelle d'un déséquilibre auquel la rigidité récente du système foncier ne permet plus de remédier.

Le partage des droits sur la terre est-il plus équitable entre les quartiers *talse* ? Les données réunies au tableau 29 montrent qu'il n'en est rien. Certaines différences peuvent être du même ordre que les erreurs de mesure (qui sont doubles : erreurs lors de la délimitation sur le terrain, erreurs lors de la mesure des superficies au planimètre), mais il paraît incontestable que les familles de Tâmpùuré et de Sètyiri sont plus au large que celles de Pôgyiri. Dans le cas de Sètyiri ce trait est imputable au déclin démographique qu'a connu le quartier au cours du dernier siècle ; pour Pôgyiri il tient aux conditions dans lesquelles se sont constitués les domaines fonciers. Arrivés tardivement dans la région, les Ouedraogo ont été confrontés à la même situation que les étrangers qui se sont agrégés aux autres lignages de Kumtaabo : ne trouvant plus de terres libres qu'ils auraient pu s'approprier en vertu du droit du premier défricheur, ils n'ont acquis de droits sur le sol qu'en proportion des jachères disponibles et de la générosité des quartiers plus anciens.

Convient-il, pour mieux cerner les disparités, de pondérer les superficies dont dispose chaque quartier par un coefficient de fertilité ? Une telle mesure serait bien difficile à effectuer, tant la profondeur des sols, la composition granulométrique et chimique de leur fraction fine, leur capacité de rétention hydrique peuvent varier même à l'intérieur de zones apparemment homogènes. Aussi nous sommes-nous contentée d'observer comment les domaines fonciers des différents quartiers se répartissaient entre trois grandes catégories de milieux : les sols ferrugineux lessivés, les lithosols et sols peu évolués à faciès ferrugineux, et enfin les bas-fonds.

La confrontation des cartes n<sup>os</sup> 25, 30 et 31 fait apparaître rapidement que le partage du terroir entre *nakomse* et *talse* est relativement équitable pour les deux premiers types de milieux. Des mesures plus précises montrent que les *talse* ont même un léger avantage : le rapport étendue des sols favorables/étendue des sols médiocres (c'est-à-dire étendue des sols ferrugineux lessivés/étendue des lithosols et sols peu évolués) est pour eux de 0,89, alors qu'il est seulement de 0,53 pour les *nakomse*, et de 0,73 pour l'ensemble du terroir. Les disparités sont en revanche très fortes pour les bas-fonds, l'écart entre les quartiers étant beaucoup plus marqué que pour les superficies totales (tabl. 29). Toègnaabyiri détient plus des deux tiers des bas-fonds de Kumtaabo, et chaque personne de ce quartier peut y disposer en théorie de 14 ares. Sètyiri, Rùur-naab-yiri et Sôdôm-

(34) C'est un fait notoire mais non pas général : à Dakola « une égalité relative caractérise encore la répartition des droits de possession au niveau des grandes unités sociales » (J.-M. KOHLER, 1971, p. 168). Il en va de même à Zaongho (J.-P. LAHUEC, 1980, pp. 63 et 65).

TABLEAU 29  
Le partage de l'espace approprié entre les différents quartiers de Kumtaabo

Quartier	Surface totale appropriée (hectares)		Surface appropriée dans les bas-fonds (hectares)		Population du quartier		Surface totale disponible par personne (hectares)	Surface disponible par personne dans les bas-fonds (hectares)
	en V.A.	en %	en V.A.	en %	en V.A.	en %		
Toëgnaabyiri	1 215	55	70	69	517	41,5	2,35	0,14
Tâmpùurè	257	11,5	2	2	127	10	2,0	0,02
Sôdômtengyiri	209	9,5	9,5	9,5	180	14,5	1,2	0,05
Sètyiri	185	8,5	11	11	115	9	1,6	0,10
Silmiig-yiri	134	6	2	2	92	7,5	1,5	0,02
Ruur-naab-yiri	117	5,5	6	6	99	8	1,2	0,06
Pôgyiri	90	4	0,5	0,5	121	9,5	0,7	ε
Total	2 207	100	101	100	1 251	100		
Moyenne							1,5	0,06
Coefficient de variation							0,33	0,80

tengyiri sont les mieux lotis chez les *talse*, chaque personne disposant respectivement de 10, 6 et 5 ares de terres hydromorphes. Par contre Silmiig-yiri, Tâmpùurè et Pôgyiri sont réduits à la portion congrue, avec 2, 2 et 0,5 ares par personne. Manifestement les quartiers les plus anciens se sont taillé la part du lion. Bien que leur mise en valeur généralisée soit récente et liée au développement des rizières, les bas-fonds n'en étaient pas moins utilisés autrefois, dans leurs secteurs les moins soumis aux inondations, pour des champs de sorgho rouge, de maïs, de Calebasses. Comme les bas-fonds s'intègrent à l'aire habitée, on peut supposer que leur appropriation à l'échelle lignagère est ancienne, et qu'elle a été rapidement assez totale pour que les fondateurs des quartiers les plus récents n'y trouvent plus guère, à leur arrivée, d'espaces vacants. L'introduction, à partir des années quarante, de la riziculture, source de revenus monétaires, révéla l'intérêt des positions acquises et ne fit que les renforcer. De fait les dons de terres dans les bas-fonds sont rares, et les prêts ne dépassent pas quelques années, les propriétaires n'attendant pas que l'emprunteur se désintéresse de sa parcelle pour la récupérer.

La disparité des droits fonciers se répercute sur les prêts et les emprunts, et cela non seulement pour les bas-fonds mais aussi pour l'ensemble du terroir. Les *nakomse* disposent de plus de terres que nécessaire : 80 % des prêts en faveur d'autres quartiers, et la quasi-totalité des prêts en faveur d'autres villages sont de leur fait. A l'intérieur de la zone cadastrée, les prêts qu'ils accordent en 1970 portent surtout sur des champs de brousse (carte n° 30 A), et représentent une surface équivalant à 18 % de celle qu'ils cultivent. Pôgyiri est à l'étroit : si l'on ne tient pas compte des Peul et des deux catéchistes, qui ne disposent d'aucune terre en propre et empruntent donc la totalité des 17,9 ha qu'ils exploitent en 1970 (11,4 ha pour les Peul, 5,5 pour Henri et 1,0 pour le catéchiste protestant), le lignage Ouedraogo est l'emprunteur le plus important du village ; 32,5 % des champs que ses membres cultivent, soit 16,5 ha, ne leur appartiennent pas. Huit des douze chefs d'exploitations de ce lignage sont obligés de faire appel à la générosité des autres quartiers de Kumtaabo et de Godin, tant pour leurs champs de maison que pour leurs champs de brousse (carte n° 31 B) ; le moins bien loti de tous possède seulement 12 % des superficies qu'il cultive en 1970. A Ruur-naab-yiri on est à peine plus au large qu'à Pôgyiri ; les prêts sont nuls, les emprunts atteignent 7,4 ha (non inclus ceux qui sont le fait du catéchiste protestant accueilli dans ce quartier), soit 15 % des terres exploitées par les Zoundi à l'intérieur de la zone cadastrée. Quant aux autres quartiers *talse*, qui se trouvent dans une position intermédiaire en matière d'étendue appropriée, les emprunts qu'ils effectuent ou qu'ils accordent sont de faible importance.

Le jeu des prêts et des emprunts permet-il de compenser, à l'échelle des exploitations, les disparités si flagrantes à l'échelle des quartiers ? Considérons l'ensemble des 128 exploitations dont toutes les parcelles cultivées en 1970 ont été mesurées : que nous calculions la superficie cultivée par actif ou la superficie cultivée par consommateur, les différences qui séparent les quartiers sont beaucoup moins importantes que pour les superficies théoriquement disponibles. Alors que pour ces dernières le coefficient de variation est de 0,33, il n'est plus que de 0,16 (tabl. 30) lorsque l'on considère la superficie cultivée par actif, et il descend même à 0,13 lorsqu'on rapporte les étendues cultivées au nombre de personnes qu'elles doivent nourrir. Il est encore plus intéressant de constater que le classement des quartiers est bouleversé : les plus grands consommateurs d'espace (Sètyiri et Silmiig-yiri) ne sont pas les plus riches en terre, et les moyennes les plus faibles quant à l'espace cultivé ne caractérisent pas les plus mal lotis.

TABLEAU 30  
Le partage de l'espace cultivé entre les différents quartiers de Kumtaabo

Quartier	Surface totale (1) disponible par personne active		Surface totale (2) cultivée par personne active		Surface (1) disponible par personne active dans les bas-fonds		Surface (2) cultivée par personne active dans les bas-fonds	
	Valeur en ha	Rang	Valeur en ha	Rang	Valeur en ares	Rang	Valeur en ares	Rang
Toègnaabyiri	5,5	1	1,38	5	31	1	12	4
Tâmpùuré	4,0	2	1,54	3	4	6	4	7
Sètyiri	4,0	2	1,69	1	24	2	24	1
Silmiig-yiri	3,05	4	1,58	2	5	5	12	4
Sôdômtengyiri	2,8	5	1,09	6	13	4	18	2
Ruur-naab-yiri	2,5	6	1,08	7	14	3	18	2
Pôgyiri	1,9	7	1,51	4	1	7	7	6
Moyenne	3,4		1,41		13		14	
Coefficient de variation	0,33		0,16		0,78		0,47	

(1) Calculs effectués à partir des surfaces détenues par chaque quartier dans l'ensemble du terroir

(2) Calculs effectués à partir des surfaces cultivées par les 128 exploitations totalement couvertes par le levé cadastral

L'avantage foncier dont bénéficient les *nakomse* ne se répercute donc pas sur l'étendue des surfaces qu'ils utilisent chaque année. Nous aboutissons aux mêmes conclusions si nous envisageons seulement les bas-fonds, où pourtant les écarts entre quartiers en matière de droits fonciers sont plus importants que pour l'ensemble du terroir, le coefficient de variation pour les surfaces disponibles par personne active étant de 0,78 au lieu de 0,33. Certes, la surface moyenne mise en valeur par chaque personne active dans les bas-fonds diffère beaucoup d'un quartier à l'autre, et le coefficient de variation s'élève à 0,47, mais le classement des quartiers offre à peine plus de ressemblance avec l'ordre établi à partir des étendues disponibles que pour les surfaces totales. Les *nakomse* ne viennent qu'au quatrième rang, et ils sont ex aequo avec les exploitants de Silmiig-yiri, alors que ces derniers sont parmi les moins bien pourvus en matière de droits fonciers sur les sols hydro-morphes. On peut néanmoins observer certaines correspondances. Ainsi les quartiers les plus orientés vers l'exploitation des bas-fonds, tels Sètyiri, Sôdômtengyiri et Ruur-naab-yiri, qui consacrent au riz respectivement 10,3 %, 9 % et 6,5 % des étendues qu'ils cultivent en 1970, sont aussi parmi les plus riches en terres convenant à cette culture ; au contraire Tâmpùuré et Pôgyiri sont pauvres à la fois en rizières (1,3 % et 3,7 % des superficies cultivées en 1970) et en terres rizicoles. Mais il n'y a pas, à l'échelle des quartiers, de rapport de proportionnalité constant entre l'étendue des droits fonciers et l'importance de la mise en valeur des bas-fonds :

celle-ci résulte tout autant d'un choix au niveau du système de culture que des possibilités offertes par les structures foncières.

Sont-ce d'ailleurs vraiment, comme nous avons pu donner l'impression de le supposer jusqu'ici, la souplesse du régime foncier et le jeu des prêts et des emprunts qui rendent possible un tel changement dans le classement des quartiers lorsque l'on considère successivement les surfaces disponibles et les étendues effectivement exploitées ? Le faible volume des prêts entre lignages et l'âpreté des conflits qui les accompagnent sont en contradiction avec l'ampleur de la distorsion observée. Il nous faut donc plutôt chercher des éléments d'explication dans le rapport entre étendue cultivée et surface en jachère, c'est-à-dire dans le système de culture et dans l'organisation de l'espace agricole.

### C3. L'ORGANISATION SPATIALE DE LA MISE EN VALEUR AGRICOLE

Nous avons déjà eu l'occasion d'indiquer que le levé cadastral ne correspond pas exactement à l'espace utilisé par les exploitants de Kumtaabo. Environ 340 hectares, sur les 2 159 qu'occupe l'espace agricole potentiel (pp. 61 et 62), n'ont fait l'objet d'aucun relevé parcellaire ; par contre 440 ha, sur les 2 260 que couvre le levé cadastral, dépendent d'autres villages. Si nos cartes reproduisent l'ensemble des données fournies par le levé, notre analyse de l'organisation spatiale du système de culture se limitera aux aires effectivement utilisées par les paysans de Kumtaabo.

#### Les grandes aires d'utilisation du sol

##### *Étendues cultivées et jachères (cartes n° 32 et 33)*

A l'intérieur de la zone cadastrée, les champs cultivés par nos villageois au cours de l'hivernage 1970 s'étendent sur 663 ha et les jachères correspondantes sur environ 1 160 ha, soit 64 % de l'aire considérée. Le rapport cultures/jachères est donc de 1 à 1,75. Il permettrait en principe de laisser la terre au repos sept années sur onze, mais il va de soi que c'est là pure théorie. La seule analyse des cartes n° 32 et n° 33 permet déjà de distinguer trois degrés bien différents d'occupation du sol. Au centre du terroir les zones cultivées forment un bloc d'un seul tenant, dont les limites suivent un tracé très digité, mais à l'intérieur duquel la contiguïté des parcelles est interrompue seulement par le réseau des chemins permanents et temporaires, ou par l'un ou l'autre espace laissé en herbe. Ce noyau couvre environ 370 ha : il représente donc 56 % de l'espace agricole cadastré pour Kumtaabo, 48 % de l'espace agricole « annuel » (p. 61) et 17 % de l'espace agricole potentiel. Il est situé pour l'essentiel entre le Katermanego et le Zi, mais il inclut également la totalité du Katermanego, ses abords immédiats sur la rive droite, et enfin tout le secteur compris entre la partie aval du Katermanego et la route Koudougou-Yako. Le reste du terroir est occupé principalement par une mosaïque de champs et de jachères, où dominent tantôt les uns tantôt les autres selon le secteur considéré. A une telle mosaïque s'opposent des zones presque totalement dépourvues de cultures : au sud du Zi elles alternent avec les secteurs à mosaïque, alors qu'au nord du Zi on les rencontre soit à proximité immédiate du noyau central de champs contigus, soit à l'extrémité nord du terroir.

Aurait-on là l'une des expressions du système de culture classique des savanes ouest-africaines, qui associe un noyau central de champs permanents, localisés au sein ou aux abords de l'aire habitée, à une auréole de champs temporaires périphériques, parfois séparée du noyau par un anneau de terres devenues stériles ? Un tel schéma a déjà été identifié en de nombreux secteurs du pays mossi. Ainsi le terroir de Dakola nous est-il décrit par J.-M. KOHLER comme présentant « les caractéristiques générales des terroirs en pays mossi : une ceinture de cultures de case autour de chaque enclos, une aire de champs soumis à une exploitation intensive, et des champs temporaires à la périphérie du terroir » (J.-M. KOHLER, 1971, p. 56). A Zaongho (J.-P. LAHUEC, 1970, p. 155) la migration de l'habitat a fait disparaître un tel dispositif, mais il caractérisait le terroir encore dans le premier quart du 20<sup>e</sup> siècle. A Yaoghin (P. ROUAMBA, 1970, p. 132) un anneau de stérilité s'intercale entre les champs permanents et les champs temporaires, et au-delà de ces derniers s'étend une zone de brousse qui constitue une réserve de terres pour l'avenir. A dire vrai, ces quatre secteurs du terroir de Yaoghin ne se disposent pas strictement en auréoles car, du fait de la proximité d'autres villages au nord du terroir, champs de brousse et réserve s'étendent surtout au sud ; du moins le principe général d'une organisation en fonction de l'éloignement par rapport à l'habitat est-il respecté. A Donsin (G. RÉMY, 1972, pp. 63-76) l'imbrication des

terroirs n'autorise pas non plus la réalisation d'une structure géométrique simple, mais elle ne modifie pas pour autant la logique du système : le rapport entre la durée des cultures et celle des jachères diminue à mesure que l'on passe des champs de case aux champs proches puis aux champs périphériques et enfin aux champs de brousse. Le dispositif observé à Kumtaabo sur la carte n° 32 ne présente pas non plus une rigoureuse symétrie. Il n'en suggère pas moins fortement que notre terroir ne déroge pas au schéma général, dont il ne serait qu'une variante : le noyau central s'interpréterait comme une zone de champs de case permanents, les mosaïques comme une zone de champs de brousse périodiquement mis au repos, les secteurs vides comme des aires stériles ou des réserves. Il convient donc à présent de vérifier de plus près une telle hypothèse et, le cas échéant, d'expliquer les écarts par rapport au modèle auréolaire.

*Champs de maison et champs de brousse (cartes n° 32 et 34)*

La corrélation entre la localisation de l'habitat et celle de l'aire des champs contigus est forte à défaut d'être totale. Sur les 144 enclos de Kumtaabo seuls 24, auxquels il faut ajouter les campements peul, sont situés à l'extérieur du noyau, ce trait étant pour la plupart des cas à mettre en relation avec l'éclatement de l'habitat qui a caractérisé les années 1920-1940. Il s'agit des dix *zakse* de Tūnu, (non représentées sur les cartes n° 32 et 34) d'une *zaka* de Silmiig-yiri isolée au nord-est du Katermanego, et de treize enclos de Toëgnaabyiri implantés au sud du Zi. Ces derniers ne sont séparés du noyau que par le bas-fond et ses abords incultes (les *bolle*), aussi les avons-nous inclus dans la partie massive de l'aire habitée lorsque nous avons étudié les espaces d'usage de Kumtaabo (p. 51 et carte n° 20) ; les plus périphériques d'entre eux sont cependant considérés par les villageois comme implantés « en brousse ». Inversement, certains champs du noyau sont identifiés par leurs détenteurs comme leurs « champs de brousse » (*weoogo puto*) ; il s'agit en particulier de parcelles situées à proximité de Pügê, à la périphérie de l'aire habitée, et dont les exploitants demeurent à presque un kilomètre de là, sur la rive droite du Katermanego.

L'emploi du terme *weoogo* par les villageois n'est donc pas univoque. Non seulement, ainsi que nous l'avons vu plus haut (p. 51), il n'existe souvent pas de frontière tranchée entre l'aire habitée et la brousse, mais en outre ce dernier terme prend un sens différent selon le point de vue que l'on adopte. Quand un exploitant situe ses champs de brousse en les opposant à ses champs de maison (35), il utilise un critère de distance par rapport à son propre enclos plutôt que par rapport à l'ensemble de l'aire habitée. Quand par contre un villageois situe *weoogo* par rapport à l'aire habitée, il utilise un critère d'environnement : c'est l'existence de jachères étendues autour des champs qui définit la brousse, et la présence éventuelle d'un enclos isolé au milieu de ses cultures de case ne modifie pas sensiblement la perception globale du paysage. Le second emploi du terme de *weoogo* est donc en étroite correspondance avec la distinction que nous avons établie entre l'aire des champs contigus et le reste du terroir. Si au contraire, ainsi que nous l'avons fait pour la carte n° 34, nous nous référons au premier des deux sens du terme de « brousse », alors nous constatons que l'aire des champs contigus de Kumtaabo inclut une certaine proportion de champs de brousse, tandis que les zones de mosaïque cultures/jachères comportent de leur côté une certaine proportion de champs de maison.

De telles divergences méritent d'être signalées, mais non qu'on leur attribue une grande signification. En effet elles ne modifient pas sensiblement le schéma général : à quelques exceptions près, les champs de maison sont tous localisés au centre du terroir, tandis que les champs de brousse sont implantés en périphérie, sauf dans les secteurs où l'aire habitée de Kumtaabo s'accôle à celles de Godin et de Nyandingin (carte n° 20). Le modèle auréolaire du terroir soudanien est donc, en ce qui concerne l'opposition champs de maison/champs de brousse, respecté à Kumtaabo. Il semble devoir le rester encore longtemps, grâce à la rapide interruption du processus d'éclatement de l'habitat et à la reprise de l'expansion traditionnelle en tache d'huile (pp. 55 et 56) : le rapport champs de maison/ensemble du terroir ne cesse de croître, mais les dispositions relatives restent, dans les grandes lignes, stables. La conformité au modèle demeure assurée tant que l'essaimage des enclos n'a pas envahi tout le terroir, ce que l'évolution démographique actuelle du village ne laisse pas présager pour un proche avenir (p. 38).

(35) Nous avons inclus sous ce terme aussi bien les champs de case qui font bloc avec l'enclos que ceux qui, du fait de l'enchevêtrement créé au sein de l'aire habitée par les partages successoraux et les emprunts, sont séparés de ce bloc par une distance allant de quelques dizaines à cent ou deux cents mètres. Une telle solution de continuité est de trop faible ampleur pour faire apparaître ces champs comme éloignés ; ils sont travaillés en même temps et au même rythme que les champs de case proprement dits.

Quelle que soit celle des deux définitions du terme de brousse que l'on retienne, les champs de maison apparaissent, du point de vue de l'étendue, comme la partie principale des 663 ha exploités par les paysans de Kumtaabo à l'intérieur de l'aire cadastrée. Ils en constituent 56 % si l'on privilégie le critère du paysage, et 50 % si l'on adopte le critère de l'éloignement par rapport à l'enclos. Les champs de brousse ne forment dans le premier cas que 35,5 % des 663 ha considérés, et 41,5 % dans le second. La part des champs de bas-fonds est par contre indépendante du critère envisagé : elle est de 8,5 %. De tels pourcentages sont fort proches de ceux qui ont été relevés à Donsin, où les champs de village (champs de case, champs proches et bas-fonds) constituent 59 % des 187 hectares cultivés en 1956 (G. RÉMY, 1972, pp. 63-76), contre 41 % pour les champs éloignés (champs périphériques et champs de brousse). Il est possible que la prépondérance des champs de maison soit un trait fort répandu en pays mossi, mais nous manquons de données rétrospectives pour établir s'il s'agit d'un fait ancien ou d'un acquis récent, lié à la croissance démographique. Si nous savons que l'aire habitée s'étend sans cesse aux dépens de la brousse, nous ignorons si le rapport champs de maison/champs de brousse évolue dans le même sens ou reste constant. Sur ce point précis la dynamique du paysage reste pour nous terra incognita.

*Champs permanents et champs temporaires (carte n° 35)*

Dans quelle mesure l'organisation du paysage, telle qu'elle ressort de l'analyse de la carte n° 32, traduit-elle la diversité des degrés d'intensivité de l'exploitation du sol ? Il est certes d'emblée vraisemblable que la contiguïté des champs est signe de permanence de leur mise en culture, et que l'étendue relative des jachères est d'autant plus grande que celles-ci sont plus longues. Il eût néanmoins été intéressant de pouvoir contrôler de façon rigoureuse de telles relations. Faut-il avoir pu préciser la durée de mise en culture de chaque parcelle à partir de levés successifs ou d'enquêtes remontant loin dans le temps avec suffisamment de certitude, cela ne nous a pas été possible : nous avons dû utiliser le paysage lui-même comme source d'information. La carte n° 35, qui exprime la division du terroir en zones de culture plus ou moins continue, n'est donc qu'une estimation. Elle n'est pas pour autant le simple décalque du levé de 1970, car elle a été établie en confrontant ce dernier avec les données fournies respectivement par la photographie aérienne de 1960, l'observation de la couverture végétale sur les terrains en jachère, et quelques enquêtes sur l'ancienneté des champs de 1970. Il eût certes été plus rigoureux d'interroger, au cours du levé, chaque paysan sur la durée de mise en culture de chacune de ses parcelles, mais le temps nous a manqué, et nous n'avons pu faire une enquête rétrospective sur ce thème que dans un nombre limité de cas. Même ainsi les résultats obtenus manquent de précision : on nous dit volontiers que l'on cultive telle place en brousse « depuis dix ans », « depuis vingt ans » ou « depuis longtemps », mais quelques levés partiels effectués en 1969 et en 1971 montrent à l'évidence que, selon un processus déjà décrit par G. RÉMY à propos de Donsin (1972, pp. 70-71), les limites des champs varient en réalité chaque année.

Les difficultés mêmes de l'enquête rétrospective sont en fait révélatrices d'un trait du système de culture, à savoir que, en dehors de la zone des cultures permanentes, les cycles cultures/jachères sont fort différents selon l'échelle adoptée. A l'échelle d'un champ, ils sont en général courts et surtout d'une très grande diversité : d'un cas à l'autre la périodicité des cycles et la durée relative du temps d'exploitation et du temps de repos varient selon la fertilité du terrain et selon le mode d'exploitation. Les champs de brousse personnels des femmes sont souvent abandonnés après une seule année de culture ; les champs communs, au contraire, changent sans cesse de forme et d'étendue, mais ils restent toujours ancrés par quelque morceau à leur place de l'année précédente, les secteurs fertiles étant assurés d'une plus grande stabilité que les autres. A l'échelle d'une clairière de culture, au contraire, les cycles connaissent un rythme plus lent ; une même zone est exploitée pendant dix ans ou plus, puis elle est abandonnée à la brousse, et seules quelques femmes y défrichent un lopin de-ci de-là. C'est à ce type de cycle que se réfèrent les paysans lorsqu'ils nous disent « cultiver à la même place depuis dix ans ». Mais quelle est la durée totale et la structure de ces cycles ? Il est bien délicat de l'établir, d'autant plus que les causes d'abandon qui nous ont été indiquées tiennent plus souvent au manque de main-d'œuvre qu'à l'épuisement de la terre.

Toutes ces difficultés nous ont amenée à nous appuyer avant tout sur la confrontation entre les levés de 1970 et la photographie aérienne de 1960 pour estimer la durée relative des cultures et des jachères. La tâche n'en était pas pour autant aisée. La lecture de la photographie aérienne n'était pas exempte d'ambiguïté, la distinction entre les zones de culture et celles qui viennent d'être abandonnées étant bien souvent impossible à établir. L'interprétation était encore plus délicate. Ainsi, par exemple, la présence en un même endroit de cultures en 1960 et 1970 ne signifie pas nécessairement qu'il n'y a eu aucune interruption dans l'exploitation

du sol entre ces deux dates ; si même tel est le cas, comment savoir si l'on est en présence de cultures continues ou d'un cycle cultures/jachère à longue période ? Nous avons donc utilisé concurremment plusieurs critères, et souvent étendu à toute une zone relativement homogène les données précises recueillies à propos d'un ou deux champs de cette zone. La carte n° 35 exprime par conséquent plutôt des vraisemblances que des certitudes, elle est plus exacte globalement que dans le détail. La délimitation des zones incultes, des friches épisodiquement cultivées et des zones à longue jachère est moins approximative que la frontière établie entre champs permanents et cultures à courte jachère. Nous avons employé le terme de longue jachère lorsque le temps de culture est inférieur au temps de repos, et, indistinctement, les termes de courte jachère et de champs semi-permanents lorsque le temps de culture est supérieur ou égal au temps de repos.

Telle qu'elle a été dressée, la carte n° 35, confrontée à la carte n° 32, montre que l'aire des champs contigus est en correspondance aussi étroite avec celle des champs permanents qu'avec celle de l'habitat. La coïncidence est totale entre le Zi et le Katermanego. Ailleurs les écarts entre les deux aires restent modestes ; ils sont à mettre au compte de l'éclatement partiel de l'habitat — les enclos isolés en brousse reproduisent le modèle général et sont entourés d'une auréole de cultures permanentes —, et sans doute proviennent-ils aussi des erreurs inhérentes à la carte n° 35. La correspondance entre champs de maison et champs permanents n'est pas non plus totale : parmi ces derniers on compte aussi certains champs de brousse situés aux marges de l'aire habitée. Si donc l'on ne peut faire l'amalgame entre champs de maison et champs permanents, l'implantation de ces derniers n'en demeure pas moins liée à celle de l'habitat. Ce trait explique que la localisation des champs permanents par rapport aux champs temporaires soit, dans ses grandes lignes, elle aussi conforme au modèle auréolaire général, et ce même trait permet, ici aussi, de pronostiquer qu'une telle conformité ne disparaîtra pas dans un proche avenir.

Si l'on ajoute aux champs permanents des interfluves ceux des bas-fonds (où la culture continue est la règle habituelle), cet ensemble forme presque les deux tiers (65 % exactement, mais rappelons-nous que les terres de Tûnu ne sont pas prises en compte dans ce calcul) de l'étendue cultivée chaque année. C'est aussi, au vu de quelques mesures de rendements que nous avons pu effectuer, la partie la plus productive du terroir. De sorte que nous nous trouvons à Kumtaabo dans une situation très comparable à celle de Dakola, où « les cultures permanentes ou quasi permanentes — (qui, bas-fonds inclus, représentent 67 % des surfaces cultivées) — tiennent la place privilégiée et les cultures temporaires ne jouent qu'un rôle secondaire » (J.-M. KOHLER, 1971, p. 167), et à celle de Yaoghin où « la brousse est considérée comme une annexe [...] indispensable si faibles que soient les rendements » (P. ROUAMBA, 1970, p. 141). Si par contre à Donsin les champs permanents ne couvrent que 23 % de l'étendue cultivée en 1966, nous pensons qu'une telle différence tient à un usage plus strict du terme « permanent » que le nôtre, et qu'en réalité c'est avec l'ensemble des champs de case et des champs proches de Donsin (= 59 % des surfaces cultivées) qu'il faut établir des comparaisons ; Donsin cesse alors d'apparaître comme une exception, et la prépondérance des champs permanents se manifeste comme un trait fréquent, sinon général, en pays mossi. Les différences de détail dans les pourcentages sont sans doute en relation avec les différences de densité, mais seules des mesures systématiques, établies de façon identique pour chacun des terroirs, pourraient établir ce fait avec certitude.

Pour en rester à Kumtaabo, il est déjà possible de mettre en évidence une relation au moins numérique entre la disponibilité en terres — et donc, indirectement, la charge démographique — et l'importance relative des champs permanents : ceux-ci représentent 57 % de l'ensemble des cultures pour les mieux pourvus en terre, c'est-à-dire les *nakomse*, contre 73 % en moyenne pour les *talse*. Mais l'on ne saurait en déduire que la prépondérance des champs permanents est un fait récent, lié à la croissance démographique générale. Elle peut être un trait ancien, dont témoignerait le paysage observé à Sûka (p. 53), trait que l'augmentation de la population et le vieillissement de sa partie active contribueraient à accentuer, tandis que l'évolution des moyens de déplacement (utilisation du vélo) jouerait en sens inverse. L'évolution va-t-elle à Kumtaabo dans le sens d'une stabilisation du rapport champs permanents/champs temporaires, ou dans celui de l'intégration progressive des champs de brousse à l'aire des cultures continues ? Il faudrait disposer de connaissances plus sûres que les nôtres sur la situation actuelle et sur celle des décennies précédentes pour pouvoir se prononcer en faveur de l'une ou l'autre hypothèse ; il faudrait également avoir élucidé la nature et le jeu des différents facteurs en cause pour étayer un tel choix. Nous ne nous y risquons donc pas. Tout au plus pourrions-nous avancer l'idée que la stagnation démographique du village et l'existence d'un rapport relativement favorable entre les étendues cultivées et les jachères ne rendent pas encore inéluctable la disparition du volant de sécurité que constituent les champs temporaires.

Au-delà du noyau des champs permanents, les secteurs où l'on observe en 1970 une mosaïque cultures/jachères correspondent, selon l'importance relative des premières par rapport aux secondes, à des zones

où les temps de repos sont de plus ou moins courte durée, alors que les secteurs presque totalement dépourvus de cultures coïncident avec des zones incultes ou constituées de friches très épisodiquement mises en exploitation. C'est seulement pour l'interfluve séparant le Zi du Katermanego que la configuration de l'espace cultivé en 1970 donne une idée fautive du degré d'intensivité du système de culture. Une assez vaste étendue (34 ha, A sur la carte n° 32) a été complètement abandonnée alors qu'elle comptait de très nombreux champs en 1960. Il est possible qu'une exploitation trop intense de terres médiocres — cette zone correspond à une langue du glacis amont où des sols peu évolués à faciès ferrugineux alternent avec de fréquents affleurements de cuirasse (carte n° 25) — ait conduit entre 1960 et 1970 à une chute des rendements assez sévère pour imposer un repos total. A cette exception près, la distribution des zones de plus ou moins longue jachère à travers le terroir ne paraît pas s'être modifiée entre 1960 et 1970. Mais d'une stabilité sur dix ans l'on ne peut conclure à la stabilité du paysage sur une plus longue période. Nous ignorons notamment si autrefois, lorsque l'aire habitée occupait un espace plus restreint et que les enclos de Kumtaabo étaient séparés de ceux des villages voisins par des secteurs de brousse vierge, le noyau des champs permanents était entouré par des auréoles d'intensivité décroissante plus régulières qu'aujourd'hui.

Toujours est-il qu'au-delà du noyau des champs permanents le terroir de Kumtaabo présente en 1970 des écarts sensibles par rapport à la structure type en auréoles concentriques des terroirs soudaniens, et que, même si nous ne pouvons en retracer la genèse, il nous faut essayer de rendre intelligibles de tels écarts. Nous savons déjà qu'à l'ouest nous ne trouverons aucune auréole puisque l'aire habitée de Kumtaabo est mitoyenne de celle de Godin. Mais nous observons aussi qu'à l'est, au sud et au nord du noyau des champs permanents la croissance régulière de la durée relative des jachères en fonction de l'éloignement de l'aire habitée est loin d'être la règle générale.

Certes l'effet de la distance n'est pas nul. C'est au nord du Katermanego qu'il se fait le plus sentir : à mesure que l'on s'éloigne du bas-fond, les champs permanents cèdent la place aux cultures à courte jachère, puis aux aires de champs temporaires à longues et très longues jachères, chacun de ces trois types occupant une superficie sensiblement égale, et formant une bande parallèle aux rives du marigot. Toutefois de vastes secteurs, totalement ou presque totalement dépourvus de champs, interrompent la bande des cultures continues. L'interfluve entre Zi et Katermanego est, pour sa part, le domaine privilégié de l'habitat, et aucun point ne s'y trouve à plus d'un kilomètre de l'enclos le plus proche : aussi l'aire des courtes jachères occupe-t-elle une superficie trois fois moins étendue que celle des champs permanents, et supérieure d'un tiers à celle des secteurs moins intensivement cultivés. Mais parmi ces derniers existe un hiatus : le type de culture à longue jachère n'est pas représenté ; on passe sans transition des champs permanents ou semi-permanents à des espaces incultes ou utilisés seulement de façon très épisodique. Au sud du Zi, enfin, toute règle semble avoir disparu : les aires caractérisées par des jachères respectivement courtes, longues ou très longues (friches) sont morcelées en plusieurs blocs, qui s'assemblent en un puzzle dont les éléments paraissent à première vue disposés au hasard. On peut cependant observer que le plus vaste des secteurs à courte jachère est aussi le plus proche du bas-fond et des enclos qui jouxtent ce dernier, et que la présence tout au sud du terroir de champs semi-permanents est liée en partie à la proximité de Nayalgay, où résident certains de ceux qui exploitent ces champs. On peut aussi remarquer que toute cette moitié sud du terroir, qui constitue la plus étendue des zones de cultures temporaires, est aussi celle où l'on peut mesurer les plus grandes distances entre un point donné et l'enclos le plus proche ; on comprend dès lors que les aires de culture à courte jachère y occupent une surface non seulement bien supérieure (plus précisément de 13 fois) à celle des champs permanents, mais aussi moins importante (plus exactement : de deux fois et demie inférieure) que celle des cultures à longue et très longue jachère. En définitive, la distance par rapport à l'habitat paraît plus apte à rendre compte de l'étendue relative des secteurs à courte et à longue jachère dans une partie donnée du terroir que de la localisation exacte de ces secteurs.

Faut-il s'en étonner ? A une époque où 60 % des hommes adultes disposent d'un vélo, dans un terroir où les champs de brousse les plus éloignés ne sont pas à plus de cinq kilomètres à vol d'oiseau de l'enclos de ceux qui les exploitent, la distance ne saurait constituer un frein absolu à l'exploitation du sol ni régler tout le système de culture. Elle constitue toutefois encore un frein pour les plus pauvres et les plus âgés des hommes, ainsi que pour l'ensemble de la main-d'œuvre féminine, pour qui le temps consacré aux déplacements peut absorber jusqu'à un quart ou un tiers de la journée de travail lorsque celle-ci est consacrée aux champs les plus éloignés. Étant donné l'importance de ces catégories de travailleurs dans un village que l'émigration prive d'une grande partie de ses jeunes adultes, l'effet de la distance reste un facteur de l'organisation spatiale du système de culture. Mais il n'est pas assez déterminant pour que d'autres considérations ne viennent, le cas échéant, soutenir ou contrecarrer cet effet.

Il est bien évident que la plus ou moins grande fertilité du terrain — au sens le plus large du terme, prenant en compte aussi bien les qualités physiques que chimiques des sols —, qu'elle soit acquise ou originelle, oriente les choix. Nous avons déjà observé que la plupart des enclos étaient implantés sur des colluvions sablo-argileuses, qui portent les sols les moins défavorables à la mise en culture permanente, et qu'à Sùka ces sols ont été enrichis par une fumure systématique ou due au déplacement des enclos. Au sud du Zi, la durée des jachères est en corrélation beaucoup plus étroite avec les conditions pédologiques qu'avec l'éloignement par rapport à l'habitat. Les aires de cultures à courte jachère correspondent toutes soit à des zones de colluvions sablo-argileuses, soit à des secteurs du glacis cuirassé où les épandages sableux et sablo-argileux sont particulièrement épais. Au contraire, les secteurs à jachères longues ou très longues se localisent en général sur les parties du glacis amont où dominent les formations gravillonnaires, et où la cuirasse sous-jacente se trouve à faible profondeur ou bien affleure à la surface du sol. Les zones incultes correspondent aux *bolle* et au sommet des collines cuirassées. En revanche les champs permanents, d'ailleurs peu étendus dans cette partie du terroir, sont établis sur des sols plutôt médiocres : c'est que leur localisation est déterminée par celle de l'habitat, et qu'ici l'implantation des enclos a été guidée par la proximité du bas-fond et le souci de s'écarter de la partie massive de l'aire habitée sans pour autant trop s'en éloigner, plutôt que par la recherche de sols favorables. Dans le bas-fond Zi lui-même, une partie des friches correspond à des secteurs qui restent inondés pendant plusieurs semaines au cœur de la saison des pluies. En définitive nous pouvons dire que, pour l'ensemble du terroir situé au sud du Zi, les choix de localisation en matière d'intensivité du système de culture ont été ou se sont trouvés orientés par des considérations touchant bien plus à la qualité du sol qu'à la distance par rapport à l'habitat.

Il semble qu'au contraire, au nord du Zi, la distance pèse d'un poids plus fort que les conditions naturelles. Entre Zi et Katermanego l'aire des champs permanents accapare toute la zone des colluvions sablo-argileuses et mord sur la zone de transition entre glacis amont et glacis aval. La durée des jachères reste très courte sur la plupart des sols fort médiocres du glacis cuirassé, et c'est la proximité des enclos qui amène très vraisemblablement à cultiver ces terres jusqu'à ce que la chute des rendements oblige à un abandon quasi total. C'est sans doute à un tel processus qu'est lié le passage brutal des champs permanents ou semi-permanents aux friches, et corollairement l'absence d'aire de culture à longue jachère ; rappelons que nous avons attribué plus haut à ce même processus l'abandon total, en 1970, d'un secteur qui, en 1960, pouvait être inclus dans l'aire des champs semi-permanents (secteur A sur la carte n° 32). Au nord du Katermanego deux des trois solutions de continuité que connaît la bande des champs permanents correspondent à des sols très pauvres, épandages gravillonnaires (en A sur la carte n° 35) ou lithosols sur cuirasse située à très faible profondeur (en B sur la carte n° 35). Les étendues incultes situées aux frontières nord du *tompèglèm*, sur les terres de Kumtaabo ou sur celles de Tengsobyiri, correspondent également à des lithosols, qui ici se sont formés sur des buttes ou des plateaux cuirassés. Mais la bande des champs semi-permanents s'étale indifféremment sur le glacis amont et sur le glacis aval, et, au milieu des champs permanents, une zone aussi peu occupée en 1960 qu'en 1970 (C sur la carte n° 35) ne nous a pas paru correspondre à des sols particulièrement pauvres : il pourrait s'agir, ici aussi, d'un secteur en partie abandonné pour cause d'épuisement dû à une surexploitation.

En résumé, et sous réserve de ce que l'on aurait pu observer dans la partie du terroir (Tûnu) qui n'a pas été couverte par le levé cadastral, l'espace agricole de Kumtaabo consacré aux cultures temporaires se divise, du point de vue de l'intensivité, en deux moitiés bien distinctes. Au sud du Zi les jachères dominent, le système de culture à longue ou très longue jachère occupe le plus d'étendue, les localisations sont plus influencées par les conditions naturelles que par la distance par rapport à l'habitat. Au nord du Zi, c'est le système de culture à courte jachère qui occupe le plus de place, et la distance joue un plus grand rôle que les conditions naturelles. On est plus que tenté d'établir un parallélisme entre cette opposition et la dichotomie observée à propos de l'organisation spatiale de l'espace approprié. Nous savons que la brousse au sud du Zi est le domaine foncier des exploitants de Toègnaabyiri, auxquels s'adjoignent quelques familles de Tâmpùurè et de Rùur-naab-yiri (carte n° 30), et que le quartier *nakomse* dispose de plus de terres que les autres. C'est vraisemblablement ce qui lui permet d'adapter le rythme d'alternance des cultures et des jachères aux possibilités du milieu, et de mettre les terres au repos avant qu'elles n'aient atteint un degré d'épuisement assez poussé pour les rendre durablement incultes. Le faible poids du facteur distance pourrait dès lors signifier que, grâce à l'étendue disponible, le souci de préserver la qualité du capital foncier peut l'emporter sur celui d'améliorer le rapport entre le temps consacré aux travaux des champs et le temps absorbé par les déplacements ; et peut-être est-ce aussi le signe — mais cela demanderait à être vérifié — que les besoins vivriers ne sont pas trop pressants. Il n'en existerait pas moins un seuil au-delà duquel c'est l'éloignement qui dicte les comportements : si les terres de l'extrémité sud du terroir sont presque totalement prêtées aux exploitants de Nayalgay, ce n'est pas

seulement parce que ceux-ci en sont plus proches, c'est vraisemblablement d'abord parce qu'elles se trouvent trop loin des enclos de Kumtaabo. Le seuil au-delà duquel, en l'absence de pénurie de terres, la distance devient un obstacle déterminant se situerait donc autour de cinq kilomètres.

Un éloignement aussi important ne se rencontre pratiquement jamais au nord du Zi, et pourtant la distance y joue un plus grand rôle qu'au sud. Quelle interprétation donner à ce trait ? Voici ce que nous proposons. La moindre richesse en terres des quartiers *talse*, qui exploitent la plus grande partie des champs temporaires de cette zone, explique l'importance que prennent ici les aires de culture semi-permanentes (importance dont cependant nous ignorons si elle aurait ou non été confirmée par la prise en compte des terres du Tûnu lors du levé cadastral), ainsi que les cas d'épuisement par surexploitation de terres proches de l'aire habitée (36). La pénurie d'espace, faute de pouvoir être aisément compensée par des emprunts auprès des lignages les mieux pourvus, oblige à une moindre attention aux équilibres naturels, surtout lorsque, dans certains secteurs tels que l'interfluve entre Zi et Katermanego, l'on ne trouve que des terres médiocres à proximité immédiate des champs permanents. Une fatigue plus grande des sols oblige dès lors, pour lutter contre la baisse des rendements, à multiplier les façons culturales, et, pour mener celles-ci à bien dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre jeune, à être particulièrement attentif au temps perdu en déplacements. On comprend qu'alors, en dehors des cas extrêmes, les choix de localisation soient plus influencés par l'éloignement relatif par rapport à l'habitat que par les aptitudes agronomiques des sols. Intervient sans doute aussi, à un moindre degré, le facteur moyens de déplacement : la proportion de possesseurs de vélo est moins élevée parmi les hommes adultes qui détiennent des champs de brousse au nord du Zi que parmi ceux qui exploitent la moitié sud du terroir.

Le degré de mise en exploitation du sol est enfin déterminé par certains facteurs de moindre ampleur dont les effets sont très localisés. Les lieux sacrés sont interdits de culture : ils s'agit notamment de certains bosquets, de la partie aval du Zi et des collines de Piüg ; ces dernières exercent un effet dissuasif suffisamment fort, même sur les non-*nakomse*, pour que seules les femmes *talse* se hasardent à créer à leurs abords quelques *beolse* d'arachide ou de pois de terre. Sont également soustraits à la culture des sortes de corridors aménagés à travers l'aire des champs permanents pour laisser passer le gros bétail d'une zone de brousse à l'autre. Ils se présentent sous forme de pistes empruntées aussi bien par les hommes que par les animaux, mais dont les abords sont laissés en herbe sur une largeur d'un ou deux mètres, ce qui les distingue des chemins ordinaires. Ils marquent le paysage surtout dans le Katermanego, puisque celui-ci est quasi totalement mis en culture pendant l'hivernage, ainsi que sur l'interfluve entre Zi et Katermanego, car ici la brousse est entièrement cernée (carte n° 20) par les champs permanents de Kumtaabo et de Nyandinguin. Les itinéraires dessinent un quadrillage sommaire, dont certains éléments sont parallèles aux bas-fonds, tandis que d'autres, plus nombreux, coupent à travers ces derniers (carte n° 33). Ces « routes à bœufs » ne sont pas fréquentées par les Peul puisque ceux-ci sont installés en brousse au nord du Katermanego et au sud du Zi, dans des secteurs où la circulation des animaux ne pose pas de problèmes ; elles sont destinées au gros bétail de quelques exploitants de Kumtaabo qui, par méfiance à l'égard des Peul, préfèrent s'occuper eux-mêmes de leurs bovins, que les bergers de la famille doivent donc ramener chaque soir à l'enclos, même en période d'hivernage, en passant à travers les cultures. Ces exploitants ne sont que trois en 1970, ils étaient plus nombreux autrefois, mais certains ont été découragés par les conflits qu'occasionnait le passage du bétail. Aussi les pistes à bœufs sont-elles de nos jours surtout fréquentées par des moutons et des chèvres.

*Champs de mil et champs consacrés aux cultures secondaires (cartes n° 36 à 42)*

Lorsque nous avons présenté les grands traits du système de production, nous avons été amenée à préciser les rapports d'étendue entre les différentes cultures, et à opposer le mil aux autres plantes tant par l'importance des superficies qui lui sont consacrées que par la remarquable constance de la place qu'il tient dans les différentes exploitations (pp. 107 à 113). Si à présent nous examinons les localisations, nous découvrons un autre élément d'opposition : les cultures secondaires sont soumises à certaines règles spatiales alors que la culture principale n'en connaît pratiquement aucune.

(36) Cette moindre richesse en terres explique aussi qu'au nord du Zi certains champs de brousse sont exploités de façon permanente, alors qu'un tel fait ne se produit jamais au sud du Zi.

Les champs de petit mil et de sorgho se répartissent à travers tout le terroir (cartes n° 36 et n° 37). Si le sorgho blanc se cantonne, comme ailleurs en pays mossi (à Dakola et à Donsin), à l'aire des champs de brousse, la faible étendue des superficies qui lui sont consacrées font de ce fait un trait fort secondaire. Petit mil et sorgho rouge se rencontrent aussi bien en brousse qu'à proximité des enclos, parmi les champs permanents que parmi les champs temporaires. Ni à l'échelle du terroir ni à celle des exploitations on ne peut observer de disposition spécifique de ces cultures par rapport à l'habitat. Sur ce point Kumtaabo se distingue nettement des autres terroirs étudiés en pays mossi. A Dakola et à Donsin chacune des grandes aires géographiques du terroir, que celles-ci soient définies par un critère d'éloignement par rapport aux enclos ou en fonction du degré d'intensivité de la mise en culture, est caractérisée par la prédominance d'une variété de mil donnée. A Zaongho aucune organisation d'ensemble ne s'observe à l'échelle du terroir, mais une structure en auréoles se développe à partir de chaque enclos : maïs et sorgho rouge au centre, petit mil en périphérie ; il en va de même à Dakola au sein de l'aire habitée.

Si l'on essaie de dépasser la première impression d'anarchie que donnent les cartes n° 36 et n° 37 et d'opérer certains regroupements (carte n° 38), des préférences en matière de localisation se manifestent aussi à Kumtaabo, mais la topographie est le seul facteur à intervenir. Le sorgho rouge prédomine aux abords des bas-fonds et sur tout l'interfluve au sud du Zi ; entre Zi et Katermanego c'est le petit mil qui l'emporte, alors que sorgho et petit mil s'équilibrent au nord du Katermanego. L'interprétation de telles observations est délicate. La confrontation entre les cartes n° 38 et n° 25 ne montre aucune correspondance systématique entre la localisation du sorgho rouge et du petit mil d'une part, et celle des principaux types de formations superficielles d'autre part. Une cartographie beaucoup plus fine des sols éclairerait-elle le problème ? Ou bien faudrait-il prendre en compte l'usure des sols puisque, si l'on compare les différents interfluves, l'on peut observer que la part du petit mil — culture moins exigeante que celle du sorgho — qui caractérise chacun de ces interfluves est d'autant plus importante que le rapport cultures/jachères est élevé ? Mais il faudrait d'abord pouvoir accorder quelque permanence aux régularités observables sur la carte n° 38. Or nous doutons d'être autorisée à le faire.

En effet nous avons vu (p. 108) que d'une année à l'autre les superficies ensemencées en petit mil et en sorgho varient, et que leur rapport dépend de la pluviosité. Nous avons pu également constater, en comparant des levés effectués en 1969 sur environ 250 hectares (dont 80 en brousse) à ceux de 1970, que la localisation des changements en matière de cultures ne suivait aucune règle décelable. Ces changements affectaient la moitié des superficies, aussi bien en brousse que près des enclos, et ils se traduisaient par un gain au profit du petit mil en brousse, alors que sur les champs de maison les pertes et les gains du petit mil et du sorgho rouge s'équilibraient. Mais l'importance et le sens des changements étaient fort variables d'une exploitation à l'autre, et l'on ne pouvait observer aucune rotation systématique à l'intérieur d'un même champ (37). Aucune partie du terroir ne se caractérisait par plus de stabilité ou plus de mobilité que les autres. Les données dont nous disposons ne nous permettent donc pas d'attribuer quelque permanence aux structures que suggère la carte n° 38, et elles nous conduisent à penser que la distribution spatiale du petit mil et du sorgho rouge est un phénomène essentiellement aléatoire. La pluviosité règle les chances de réussite du sorgho rouge, mais la localisation des premiers semis de chacune des deux céréales et celle des échecs du sorgho dépendent de facteurs trop locaux et individuels pour que notre analyse ait pu les saisir.

Les cultures secondaires suivent au contraire des règles plus générales, dont beaucoup ont déjà été observées en maints endroits. L'implantation de l'habitat commande celle des parcelles de maïs qui, seules à recevoir la fumure domestique, jouxtent l'enclos ; sur un petit nombre de ces parcelles le tabac relaie le maïs en fin de saison pluvieuse. Les bas-fonds, du fait des conditions très particulières d'humidité qu'ils offrent, sont le domaine spécifique du riz (38) en saison des pluies, des jardins maraîchers en saison sèche (carte n° 39) ; sur leurs marges on rencontre en toute saison des parcelles de manioc ainsi que des vergers de manguiers et de goyaviers (carte n° 40). S'y implantent aussi, pendant l'hivernage, quelques parcelles de maïs et de sorgho

(37) Cette absence de règles en matière de rotation des cultures a été signalée pour d'autres terroirs mossi, notamment pour Donsin (G. RÉMY, 1972, p. 67) et Dakola (J.-M. KOHLER, 1971, p. 157).

(38) Les rizières représentent en 1970 63 % des superficies cultivées dans les bas-fonds.

rouge. Les cartes révèlent également une certaine spécialisation de chacun des deux principaux bas-fonds. Si le Zi est quasiment dépourvu de vergers, c'est qu'il est plus souvent engorgé que le Katermanego ; nous ignorons par contre pourquoi le maïs ne se rencontre que dans le Katermanego, et le sorgho rouge seulement dans le Zi. La culture du coton, exigeante en travail, en humidité et en sels minéraux, ne se pratique qu'à proximité immédiate à la fois des bas-fonds et des enclos (carte n° 40). C'est aussi une culture dont l'intérêt est contesté à Kumtaabo : si elle se concentre aux abords de la partie aval du Katermanego, c'est que là sont les terres de ceux qui, en 1970, se risquent à la pratiquer.

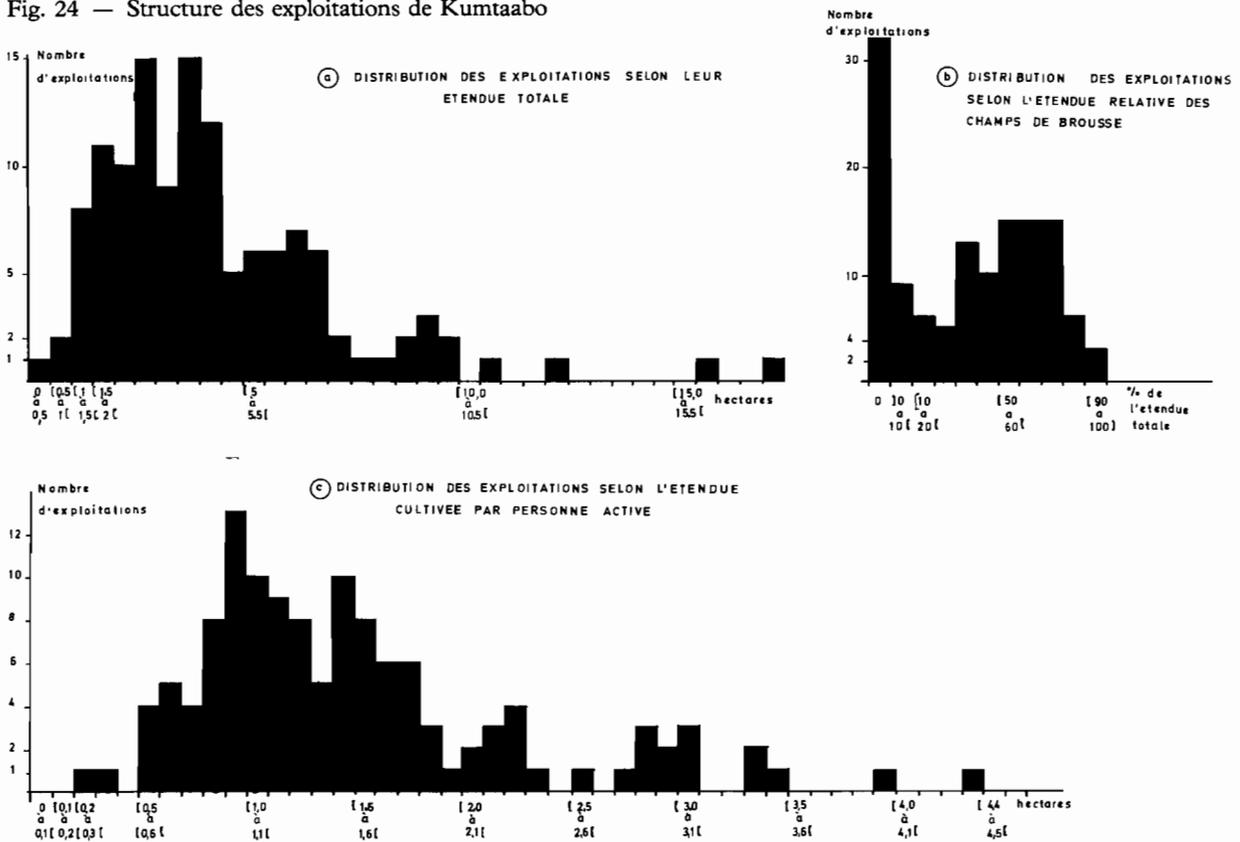
L'arachide et le pois de terre sont, pour leur part, beaucoup plus éparpillés à travers tout le terroir que les autres cultures secondaires (carte n° 41) ; ils n'en présentent pas moins une tendance à former des agrégats. En fait ce sont plutôt les femmes, principales cultivatrices de ces deux légumineuses (p. 115), qui ont tendance à rapprocher leurs champs personnels (carte n° 42), ceci pour faciliter les pratiques d'entraide auxquelles elles recourent très fréquemment. La culture de l'arachide et du pois de terre est aussi caractérisée par une autre règle spatiale, qui est également suivie pour le maïs : une mobilité qui, à la différence de ce qui se passe pour le mil, est totale et systématique. Les parcelles de maïs tournent autour de l'enclos, pour revenir au bout de deux, trois ou quatre années à leur emplacement initial. Les parcelles de légumineuses ne suivent pas de trajet prédéterminé, mais elles changent systématiquement de place chaque année, aussi bien sur les champs communs que sur les champs personnels ; lorsque ces derniers persistent au même endroit plusieurs années de suite, une sorte d'alternance entre arachide et mil s'établit fréquemment. De même que la mobilité du maïs permet d'étendre les superficies profitant de la fumure domestique, la mobilité de l'arachide effectue une sorte de redistribution à travers tout le terroir des effets bénéfiques de cette plante sur les sols.

#### **La répartition de l'espace cultivé entre les exploitations**

Une étude exhaustive de la structure spatiale des exploitations comprendrait normalement plusieurs volets : analyse de leur superficie totale, étude de la répartition de cette superficie entre les différentes cultures, les différents modes d'exploitation — champs communs et champs personnels, champs permanents et champs temporaires — et les types de localisation — champs de brousse et champs de maison —, examen du parcellaire et de la localisation des différentes exploitations les unes par rapport aux autres. Il se trouve que le deuxième point a déjà été en partie traité lors de la présentation du système de production (pp. 112 à 117). L'analyse du parcellaire, pour sa part, a été délibérément laissée de côté parce que le seul examen de la carte (carte n° 43) nous a dissuadée de le faire : un traitement statistique de nos données nous aurait coûté beaucoup de temps sans apporter aucun élément nouveau par rapport aux analyses déjà faites à propos d'autres terroirs mossi, terroirs dont, sur ce point, Kumtaabo ne paraît pas se différencier. L'analyse de la localisation relative des différentes exploitations à l'intérieur des grandes unités foncières déterminées sur les cartes n° 30 et 31 eût été peut-être plus neuve, mais elle ne pouvait donner tout son fruit que si une confrontation avec les domaines familiaux était possible : or on sait que nos données sont trop partielles sur ce point (p. 58). Une raison semblable nous a dissuadée d'examiner le rapport champs permanents/champs temporaires : la carte n° 38 n'est pas assez sûre dans ses détails pour qu'on puisse en tirer des valeurs numériques pour chaque exploitation. Nous avons donc limité notre ambition à l'étude des superficies globales des exploitations, étude qui nous a amenée à envisager également certains aspects de leur structure géographique.

Les 128 exploitations dont les terres ont été entièrement couvertes par le levé cadastral de 1970 ont une étendue moyenne de 4,36 ha, soit un hectare de plus qu'à Donsin (G. RÉMY, 1972, p. 88) et Zaongho (J.-P. LAHUEC, 1980, p. 58). Ce trait n'est pas seulement à rattacher au fait que les unités de production de Kumtaabo ont des effectifs plus importants (7,4 personnes par exploitation à Kumtaabo contre 6,3 à Donsin et 6,7 à Zaongho), mais il tient aussi à ce que chaque personne active cultive une étendue plus vaste. A Zaongho comme à Donsin, la superficie moyenne cultivée par un travailleur âgé de plus de 15 ans est de 1,02 hectare, à Kumtaabo elle est de 1,31 ha. La différence demeure, mais en s'atténuant sensiblement, si l'on rapporte les superficies aux effectifs totaux, enfants compris : chaque personne « consomme » 0,59 ha à Kumtaabo contre 0,54 à Donsin et 0,50 à Zaongho. Il est bien évident qu'une moyenne de 4,36 hectares par exploitation masque en réalité de grandes disparités. Si à Zaongho la plus petite des unités de production couvre 38 ares et la plus étendue 13,5 ha, à Kumtaabo les écarts entre les extrêmes sont encore plus importants, puisque l'on va des 40 ares du tisserand Ouango aux 17,16 hectares de Ligdi Naaba. Cependant les valeurs restent le plus souvent proches de la moyenne (fig. 24 a), et le coefficient de variation pour nos 128 exploitations est de 0,52, alors qu'il est de 0,83 pour les 47 unités de Zaongho.

Fig. 24 — Structure des exploitations de Kumtaabo



Dans un système de culture où l'énergie humaine est la seule à être utilisée et où les investissements en matière d'intensivité consistent surtout en heures de travail, il apparaît d'emblée logique que la superficie des exploitations soit déterminée avant tout par l'importance de la main-d'œuvre disponible. Les différentes études menées jusqu'à présent en pays mossi sur ce thème n'en ont pas moins donné une importance très inégale à ce facteur. Pour J.-M. KOHLER (1971, p. 16, note 3) « les superficies mises en culture par chaque unité de production sont à peu près proportionnelles aux forces de travail disponibles ». A Donsin, G. RÉMY estime que la dispersion des superficies totales « ne se relie que grossièrement au nombre des membres de l'exploitation ou à celui des personnes actives » (G. RÉMY, 1972, p. 88). A Zaongho, enfin J.-P. LAHUEC observe que « il n'existe pas de corrélation évidente entre les superficies cultivées et le nombre d'actifs qui composent une exploitation » (J.-P. LAHUEC, 1980, p. 59) ; de fait le coefficient de corrélation, calculé à partir des données fournies par l'auteur, se révèle très faible : il n'est que de 0,37. Pour Kumtaabo le test du Qui Deux, appliqué à un tableau de contingence construit à partir des superficies totales des exploitations et de leurs effectifs en personnes d'âge actif (= adultes de 15 à 59 ans), a conduit à rejeter l'hypothèse de l'indépendance des deux variables. Le coefficient de corrélation linéaire est élevé : 0,71, et le coefficient de détermination correspondant est donc de 0,50. Cette dernière valeur signifie que la prise en considération des effectifs actifs rend compte de la moitié de la variance des superficies, autrement dit que la main-d'œuvre disponible peut être considérée comme le principal facteur de l'étendue des exploitations.

Un affinement de l'évaluation des effectifs actifs grâce à l'attribution de coefficients de pondération selon l'âge et le sexe aurait-il permis d'élever encore le coefficient de corrélation ? Nous le pensons (p. 89), et c'est pour pouvoir vérifier une telle hypothèse que nous avons analysé en détail la structure démographique des exploitations (pp. 96 à 102) et que nous avons effectué nos enquêtes sur le temps de travail des différents membres d'une exploitation (Appendice II). Les enquêtes ont montré qu'il existe effectivement une relation entre l'âge et le statut d'un travailleur d'une part, et le volume de travail qu'il fournit d'autre part, mais elles n'ont pas permis d'établir une pondération de l'apport de chaque catégorie de travailleurs qui soit généralisable.

A défaut de certitude nous avons établi, à titre d'hypothèse de travail, deux séries différentes de coefficients « vraisemblables ». Le tableau 31a indique leurs valeurs et montre à quel coefficient de corrélation l'on aboutit lorsqu'on met en relation les superficies de nos 128 exploitations avec leurs effectifs en main-d'œuvre ainsi pondérés. Le résultat est décevant : la corrélation n'est aucunement améliorée, au contraire. Nous en avons conclu que, pour le problème traité ici, la recherche d'une mesure précise du potentiel de travail de chaque groupe se révélait inutile. On peut se contenter d'évaluer ce potentiel par le nombre de personnes d'âge actif sans faire de distinction selon le sexe ou le statut matrimonial : lorsqu'on prend pour base un nombre relativement élevé d'exploitations, la surévaluation du travail agricole féminin qu'entraîne ce mode de calcul est compensée par la non-prise en considération de l'apport des enfants et des personnes âgées.

TABLEAU 31 a  
Mesure de la relation entre la superficie des exploitations et leurs effectifs

	Pondération grossière	Pondération fine	
		1 <sup>re</sup> hypothèse	2 <sup>e</sup> hypothèse
Coefficients de pondération des effectifs			
— enfant de 13 et 14 ans			
garçon	0,0	0,75	0,50
filles	0,0	0,50	0,25
— adulte de 15 à 59 ans			
homme	1,0	1,00	1,00
femme	1,0	0,75	0,50
— vieillard de 60 ans et plus			
homme	0,0	0,75	0,75
femme	0,0	0,50	0,50
Coefficient de corrélation superficies-effectifs	0,71	0,71	0,68
Coefficient de détermination	0,50	0,50	0,46

Puisque la main-d'œuvre disponible rend compte à 50 % des différences d'étendue entre les exploitations, quels autres facteurs interviennent pour rendre compte des 50 % restants ? Sur ce point aussi les études menées à Dakola, Donsin et Zaongho aboutissent à des résultats divergents. Le point de départ de l'analyse est commun : on constate que la superficie moyenne cultivée par personne diffère d'une exploitation à l'autre. Mais ces différences méritent-elles qu'on s'y attarde, et si oui, à quoi les attribuer ?

Pour Dakola, J.-M. KOHLER (1971, p. 69) constate que « si on examine la distribution des superficies moyennes cultivées par travailleur dans le cadre des différentes unités de production, on s'aperçoit qu'elles sont assez groupées, hormis quelques cas aberrants [...] Les moyennes aberrantes étant écartées, les autres moyennes se distribuent statistiquement selon la loi de Gauss [...] Cette distribution met en évidence l'action d'une même cause principale et d'une multiplicité de causes secondaires indépendantes ». Le facteur main-d'œuvre est donc le seul à avoir une portée générale, et ce trait exprime « l'uniformité des besoins, des contraintes et des possibilités [...] caractéristique d'une économie dominée par les problèmes de la subsistance, dans une société réglée par un certain égalitarisme économique » (J.-M. KOHLER, 1981, p. 70).

A Donsin, G. RÉMY observe que « chaque personne active cultive en moyenne 102 ares. Ce chiffre recouvre une grande diversité qui peut s'expliquer par de nombreux facteurs ». Alors qu'à Dakola ces nombreux facteurs ne jouent chacun qu'un rôle très secondaire, à Donsin l'un d'eux paraît prédominant : « les superficies moyennes cultivées dépendent étroitement de la structure géographique des exploitations » (G. RÉMY, 1972, p. 88), c'est-à-dire, en bref, de l'importance relative des champs de village, des champs périphériques et des champs de brousse. En effet, ces deux dernières catégories de champs étant exploitées

de façon plus extensive que la première, plus leur part relative est élevée, et plus l'étendue que doit cultiver chaque travailleur pour obtenir un volume donné de récolte est importante. En fait la prise en considération de la structure géographique des exploitations n'introduit aucun élément véritablement nouveau dans l'explication de leurs variations d'étendue, car cette structure est elle-même, à Donsin, en étroite relation avec l'âge des chefs d'unité et le nombre de personnes qu'ils contrôlent ; le facteur « effectifs », à condition d'en moduler les effets en fonction de l'importance et de la structure de ces mêmes effectifs, demeure essentiel.

A Zaongho enfin, J.-P. LAHUEC (1980, p. 59) relève également que « le manque d'homogénéité des superficies cultivées par travailleur et par exploitation dépend de l'action complexe de nombreux facteurs », mais aucune hiérarchie n'est établie entre ceux-ci. L'originalité du cas de Zaongho réside dans le fait qu'à côté des facteurs « classiques » évoqués également pour Dakola et Donsin : « âge, sexe, capacités physiques, ardeur et assiduité au travail de l'ensemble des actifs », on voit intervenir des éléments d'ordre socio-économique qui sont indépendants des premiers. « Facilités d'obtention de terres, options entre les cultures vivrières et les cultures de rente [...] main-d'œuvre extérieure », une telle liste manifeste que nous ne sommes plus ici dans le cadre d'une économie uniquement de subsistance, et c'est sans doute ce trait qui explique pourquoi, à Zaongho, la relation entre les effectifs des exploitations et leur superficie totale est beaucoup plus faible que dans les exemples précédents.

A première vue, la distribution des exploitations de Kumtaabo selon la surface moyenne cultivée par personne active âgée de 15 à 59 ans paraît présenter les mêmes caractéristiques qu'à Dakola : courbe en cloche (fig. 24 c, p. 149), valeurs relativement bien groupées autour de la moyenne, cette moyenne étant de 1,49 et le coefficient de variation de 0,52. Un contrôle statistique, en l'occurrence le recours au test du Qui Deux, corrige l'impression première. Qu'on prenne en considération la totalité des 128 exploitations ou qu'on laisse de côté certains cas extrêmes, la distribution des superficies moyennes cultivées par actif n'a rien de gaussien, nous ne pouvons pas considérer que les variations autour de la moyenne de 1,49 sont purement aléatoires ; certains facteurs interviennent plus que d'autres pour rendre compte de ces variations.

La structure géographique des exploitations jouerait-elle, comme à Donsin, un rôle important ? Notre analyse de cette structure est moins fine que celle effectuée par G. RÉMY puisque, mis à part les bas-fonds, nous n'avons distingué que des champs de village et des champs de brousse. Nous avons déjà vu que ces derniers ne constituent qu'un peu plus du tiers de l'espace cultivé à Kumtaabo, mais les situations individuelles sont en réalité fort diverses. L'histogramme de la figure 24 b permet de distinguer quatre groupes au sein de la distribution des valeurs. Aux deux extrêmes se situent d'une part les exploitations n'ayant aucun champ de brousse — elles sont 32, soit 25 % du total —, et d'autre part trois cas exceptionnels, où les champs de brousse représentent plus de 90 % de l'étendue totale ; une troisième catégorie groupe 20 unités qui ne défrichent en dehors de l'aire habitée que de très faibles superficies, représentant moins de 30 % de l'étendue de l'exploitation, et constituées le plus souvent uniquement par des *beolse* de femmes (39) ; pour la majorité — 57 % — des exploitations les champs de brousse forment de 30 à 90 % de l'étendue totale. Contrairement à ce que G. RÉMY a constaté à Donsin, nous n'avons pu observer aucune corrélation entre ces pourcentages et les superficies moyennes cultivées par actif ; que l'on calcule le coefficient de corrélation pour les 128 exploitations ou que l'on établisse des moyennes pour chacun des types distingués plus haut, les deux phénomènes apparaissent à Kumtaabo comme totalement indépendants (40).

Puisque, pour rendre compte de la diversité des valeurs de la superficie moyenne cultivée par personne active nous ne pouvons retenir ni l'hypothèse d'une distribution gaussienne, ni celle d'une relation avec la structure géographique des exploitations, nous avons pensé que, parmi la multitude des autres hypothèses possibles, il serait intéressant de tester celle d'une relation entre la surface moyenne cultivée par actif et l'importance des effectifs d'une exploitation. Si par « effectifs » nous entendons le nombre total des adultes âgés de 15 à 59 ans, et qu'après avoir regroupé les exploitations comptant le même nombre d'actifs nous n'opérons que sur les moyennes de chaque groupe, nous observons que la superficie cultivée par chaque adulte est d'autant plus faible que l'exploitation compte un nombre élevé d'adultes (tabl. 31 b). J.-M. KOHLER fait

(39) Contrairement à ce qui se passe à Donsin et à Dakola, l'importance relative des champs personnels est, à Kumtaabo, plus élevée pour les champs de brousse que pour les champs de maison.

(40) L'importance relative des champs de brousse est également indépendante de l'âge du chef d'unité et du nombre de personnes dont il a la charge.

à Dakola une observation semblable et l'interprète ainsi : « la tendance de la majorité des petites unités de production à cultiver de plus vastes étendues résulte pour une part du sentiment qu'elles ont de leur précarité [...] Étant donné l'importance de leur personnel et le volume global de leur production, les unités de production nombreuses sont toujours assurées d'une marge de liberté plus grande que les petites unités ; elles ressentent moins le poids des contraintes, et de ce fait elles sont moins portées à utiliser au maximum leurs forces de travail » (J.-M. KOHLER, 1981, pp. 68 et 69). Si séduisante qu'elle soit, nous pensons qu'une interprétation de portée aussi générale ne doit être invoquée qu'avec prudence, car les faits dont elle rend compte ne sont pas nettement établis partout ; à Donsin les relations numériques entre nombre moyen de personnes actives et superficie moyenne cultivée par personne active sont fort complexes (G. RÉMY, 1972, pp. 90 et 91), et à Kumtaabo même, le coefficient de corrélation, lorsque le calcul prend en compte chacune des 128 exploitations de notre échantillon et non plus seulement des moyennes, n'a qu'une valeur insignifiante : - 0,25 ; le coefficient de détermination n'est plus alors que de 0,06, autant dire nul.

TABLEAU 31 b  
Relations entre les effectifs actifs des exploitations et l'étendue cultivée par personne active  
(actifs = âgés de 15 à 59 ans)

Nombre de travailleurs actifs dans l'exploitation	Valeur moyenne des surfaces cultivées par actif	Nombre d'exploitations
1	2,19	11
2	1,60	48
3	1,35	26
4	1,33	20
5	1,31	7
6	0,99	9
> 6	1,38	6

Nous obtenons des résultats plus intéressants si nous ne raisonnons plus en termes de potentiel de travail mais de besoins. Il paraît assez logique que la surface cultivée par chaque adulte soit influencée par le nombre de bouches à nourrir, et donc qu'elle augmente en fonction du poids relatif des non-actifs. Effectivement, lorsque nous mettons en relation pour chaque exploitation la superficie moyenne cultivée par actif et le rapport non-actifs/actifs qui caractérise cette unité, nous obtenons un coefficient de corrélation de 0,55 et un coefficient de détermination de 0,30. Le poids des non-actifs rend donc compte de 30 % de la variance des superficies cultivées par actif. Il est possible que ce soit là le plus important des facteurs déterminant cette variable, les autres ayant chacun un poids bien moindre, mais seul le test d'un grand nombre d'hypothèses (41) permettrait d'établir avec certitude ce fait. Pour notre part nous nous contenterons ici d'avoir montré que l'étendue des exploitations, déterminée principalement par les « possibilités », c'est-à-dire par la quantité de main-d'œuvre disponible, l'est aussi par les « besoins ». Lorsque nous avons mis en relation l'étendue des exploitations avec leurs seuls actifs nous avons obtenu un coefficient de détermination de 0,50 ; si nous remplaçons les effectifs actifs par les effectifs totaux, nous obtenons un coefficient de détermination plus élevé, à savoir 0,58. Autrement dit : pour cerner de près les comportements des exploitants, il convient de les considérer comme des producteurs-consommateurs et non pas seulement comme de simples facteurs de production.

(41) Parmi lesquelles il faudrait envisager les inégalités dans les possibilités d'accès à la terre et d'emploi de main-d'œuvre extérieure (*sosoose*) ; nous ne disposons pas de données numériques à l'échelle des exploitations sur ces points.

## D. CONCLUSION DU CHAPITRE III

Qu'on l'envisage sous l'angle des rapports d'étendue ou des rapports de localisation, la structure interne du terroir de Kumtaabo présente des traits bien différents selon que l'on considère l'espace « social » — le semis de l'habitat et la trame des domaines fonciers — ou l'espace « économique » — les grandes aires d'utilisation du sol et leur partage entre les exploitations. Si l'on en reste aux grandes lignes directrices, l'organisation spatiale des rapports de voisinage et le partage du terroir entre les lignages se caractérisent par une opposition entre les *nakomse* d'une part et l'ensemble des *talse* d'autre part. Opposition ne signifie pas ici antagonisme, mais inégalité en matière d'appropriation du sol, et séparation en matière d'occupation de l'espace. Le terroir se trouve divisé en deux « moitiés » disposées de part et d'autre d'une ligne médiane, division qui en fait assure aux *nakomse* un net avantage en ce qui concerne l'accès à la terre. L'organisation de la mise en valeur agricole se traduit au contraire par une association entre un noyau central de champs permanents groupés autour de l'aire habitée et une zone périphérique consacrée aux champs temporaires, ainsi que par une relative homogénéité des exploitations en ce qui concerne le rapport entre les superficies cultivées et les besoins exprimés en termes de bouches à nourrir. Ce sont donc aussi bien les configurations que les relations spatiales qui distinguent espace « social » et espace « économique ».

Il faudrait cependant se garder d'être aveuglé par de si manifestes différences. Une analyse approfondie révèle qu'existent également des relations d'interdépendance et de similitude. Sans prétendre épuiser la question, nous essaierons dans les pages qui suivent de mettre en évidence ces relations en développant notre réflexion autour de quatre thèmes : la signification des formes spatiales, l'importance des localisations relatives par rapport aux localisations absolues, l'interdépendance des structures internes des différents espaces d'usage, et le problème de la cohérence interne de ces espaces. Ce faisant nous nous limiterons à l'examen des structures les plus générales, sans reprendre dans tous ses détails l'analyse souvent ponctuelle qui a été effectuée tout au long des pages précédentes.

La signification des formes diffère bien évidemment d'un espace à l'autre. La configuration en domino de l'espace social manifeste une volonté de séparation, mais non d'isolement, qui est le fait des *nakomse*, alors que les *talse* acceptent de se mélanger les uns aux autres. L'emboîtement des formes qui caractérise l'espace économique correspond au contraire à une complémentarité, qui s'établit au niveau des exploitations, entre les cultures permanentes et les cultures temporaires. Ce qu'ont ici de commun l'organisation spatiale de la vie sociale et celle de la vie économique, c'est que toutes deux ne sauraient être considérées uniquement comme de simples projections d'un système socio-économique donné. Elles le sont, certes : l'ordre d'arrivée des différents lignages et les conditions de leur installation à Kumtaabo déterminent bien des traits de la structure foncière, l'évolution démographique et l'introduction de l'économie monétaire modifient la constitution et l'importance relative des grandes aires de culture, etc... Mais les structures spatiales sont en même temps plus et moins qu'un miroir.

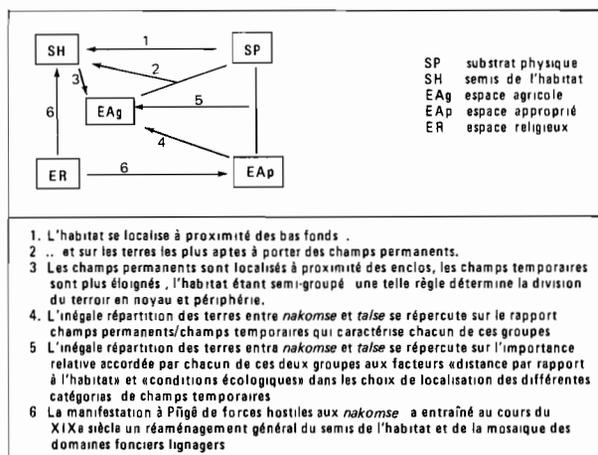
Moins qu'un miroir : ni toutes les relations sociales ni tous les traits du système de culture n'ont leur résonance dans l'organisation de l'espace. Les alliances matrimoniales entre les groupes *talse* se traduisent par l'imbrication des domaines fonciers, mais le fait que les *nakomse* sont au centre du réseau d'alliances intravillageoises (tabl. 8 b) ne produit rien de tel. La mobilité systématique des parcelles de maïs crée une première couronne de cultures intensives autour de l'enclos, la mobilité de l'arachide et du pois de terre ne s'assortit d'aucune forme d'assolement à quelque échelle que l'on se place.

Plus qu'un miroir : la volonté qu'ont les *nakomse* de vivre à part n'existe pas indépendamment de sa manifestation dans le partage de l'espace ; la ségrégation qu'elle institue est une modalité des relations sociales et non une simple traduction de celles-ci. Semblablement, l'importance et la localisation relative des différentes aires de culture sont un des choix qui définissent le système de culture, et non pas la simple conséquence de choix effectués préalablement à toute prise en compte de la dimension spatiale des activités de production. L'organisation de l'espace tant social qu'économique est l'un des traits constitutifs du système socio-économique, et non un simple reflet de ce dernier.

Les structures internes de l'espace social et de l'espace agricole ont également en commun le fait de se définir plus en termes de localisation relative que de localisation absolue. Nous avons déjà observé au chapitre précédent (p. 72) que le terroir, envisagé globalement, pouvait être considéré plutôt comme un champ d'action doté d'une certaine mobilité que comme un territoire définitivement fixé en un lieu précis. La structure interne du terroir présente des traits analogues. Certes, le cadre physique et les manifestations des forces spirituelles imposent des contraintes en matière d'implantation : les enclos, et donc les champs permanents qui y sont

associés, ne sauraient sauf exception s'établir à trop grande distance d'un bas-fond ; lorsque Pigé se révèle être le siège de forces hostiles aux *nakomse* ceux-ci sont obligés de se déplacer, car ils n'ont aucun pouvoir sur la localisation de ces forces. Mais ni la configuration du cadre physique ni celle du territoire religieux ne modifient le principe de séparation qui régit l'espace social ou le principe d'emboîtement qui régit l'espace agricole ; les localisations relatives ont une portée plus globale et sont plus stables que les localisations absolues. Un modèle spatial, vraisemblablement originel, aurait donc été maintenu à travers les siècles sans que les vicissitudes de l'histoire parviennent à casser les lignes principales de sa structure. Le fait que ce modèle se définit plus en termes de localisation relative qu'en termes de localisation absolue lui donne une souplesse qui n'est peut-être pas étrangère à sa stabilité. Auquel cas il faudrait se demander si l'atonie des attaches territoriales de nos villageois n'est pas le contrepoint de leur fidélité à une structure spatiale donnée.

TABLEAU 32  
Les principales relations d'interdépendance entre les différentes structures spatiales de Kumtaabo décelées par l'analyse interne



Plus encore que par les traits qui les rapprochent, espace social et espace économique sont liés par des relations d'interdépendance. Certaines de ces relations ont déjà été mises en évidence lors de l'analyse globale des différents espaces d'usage (tabl. 10 a). Le tableau 32 complète le premier schéma grâce aux acquis de l'analyse des structures internes. Il exprime indifféremment les relations d'interdépendance en matière de localisation (flèches n<sup>os</sup> 1, 2, 3, 6) et en matière d'étendue (flèche n<sup>o</sup> 4), car ces deux volets de la structure spatiale sont eux-mêmes liés, ainsi que nous avons pu l'observer à propos des répercussions de l'inégale disponibilité en terres sur la localisation des différents types de champs temporaires (p. 146 et flèche n<sup>o</sup> 5 du tableau 32). Le principal apport de ce nouveau schéma concerne la hiérarchie qu'il établit entre les différents espaces d'usage : l'importance relative et la répartition des grandes aires de culture est plus influencée par la structure foncière et la structure de l'habitat qu'elle n'influence ces dernières.

Un tel fait n'est pas sans conséquence sur la cohérence interne du terroir. On se souvient que l'analyse globale du terroir ne nous a pas permis d'établir de façon définitive si ce dernier méritait vraiment d'être considéré comme une entité territoriale. Nous avons donné une réponse provisoirement positive à cette question, mais il nous restait à examiner l'un des critères retenus par notre définition du concept d'entité territoriale, à savoir l'interdépendance des localisations à l'intérieur de chaque espace d'usage (p. 66). La connaissance de la structure interne du terroir que nous avons acquise nous permet à présent de reprendre le problème et d'en achever la discussion.

La séparation entre *nakomse* et *talse* en ce qui concerne l'habitat et les structures foncières est si nette que l'on pourrait conclure à l'existence d'au moins deux terroirs distincts si l'on se limitait à un examen statique

des formes spatiales, et si l'on ne considérait que la faiblesse actuelle des prêts de terre entre lignages. Il faut prendre en compte la dynamique de l'espace social pour percevoir qu'il n'en est rien, ou du moins qu'il n'en a pas toujours été ainsi. Quoique séparés, *nakomse* et *talse* restent agglomérés en un même noyau, et le processus d'éclatement de l'habitat amorcé entre 1920 et 1940 ne s'est pas poursuivi. L'histoire de la mise en place de la mosaïque actuelle des domaines fonciers évoque des concessions de terre, des prêts, des échanges. Le déménagement général des *nakomse* au cours de la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle est l'indice le plus manifeste d'une cohésion entre les différents éléments du terroir. A une époque où la pression démographique était moins forte qu'aujourd'hui, les *nakomse* auraient pu émigrer sur des terres vacantes ; ils auraient pu également procéder à un échange avec leurs voisins de Godin et de Nyandinguin. Au lieu de cela ils ont choisi de faire pression sur les groupes *talse* qu'ils dominaient politiquement. Est-ce parce que cela leur était plus facile ou parce qu'ils avaient une perception globale du terroir comme entité ? Nous l'ignorons. A l'échelle du lignage, certes, il y a eu dans le passé une gestion commune des terres sous l'autorité du *buud kasma*, et à l'heure actuelle les différents groupes familiaux d'un même *buudu* continuent à se prêter des terres et à mêler leurs habitations ; à l'échelle du terroir rien n'indique qu'il y ait jamais eu un partage systématique entre les différents lignages, ni qu'il y ait eu une gestion commune de l'aire habitée ou de l'espace approprié (p. 57). Mais il n'a pas été nécessaire qu'existe une intention organisatrice pour que des liens privilégiés se créent entre les domaines des *buudu* de Kumtaabo. L'existence de tels liens plaide en faveur d'une cohérence du terroir. Il s'agit certes d'une cohérence de fait et non d'intention, les liens sont moins nombreux et moins forts qu'à l'intérieur des unités lignagères, ils se sont plus souvent manifestés dans le passé que de nos jours. Cette cohérence n'en marque pas moins le terroir actuel, la rigidité croissante du système foncier ayant eu pour effet tout à la fois de rendre peu à peu obsolètes les relations d'interdépendance — les structures fonctionnelles —, et de maintenir les structures formelles qui en sont l'héritage.

La structure de l'espace agricole donne à première vue l'impression d'une cohérence beaucoup plus nette que la structure de l'espace social. Il est évident qu'en aucun point du terroir la zone des champs temporaires ne fonctionne indépendamment du noyau, et l'inverse est également vrai dans la plupart des cas. Mais il faut se demander à quelle échelle joue une telle interdépendance. Nous n'avons relevé aucun fait qui évoquerait une gestion commune du terroir en matière de système de culture. A l'échelle du lignage les liens sont ténus. Le travail collectif des *sosose* sur les champs de brousse pourrait a priori conduire à un rapprochement des parcelles des différentes unités de production, et de fait les clairières de culture groupent en général plusieurs exploitants ; mais c'est seulement pour les *beolse* des femmes, donc pour une forme très fugitive d'organisation de l'espace, que nous avons pu observer une volonté systématique de rapprochement. L'interdépendance des localisations — entre champs de maison et champs de brousse, entre champs communs et *beolse* — n'existe vraiment qu'à l'échelle des exploitations. D'où vient alors qu'une multitude de centres de décision indépendants les uns des autres crée une forme — l'emboîtement du noyau et de la périphérie — décelable à l'échelle du terroir ? Nous y voyons deux raisons : l'une est que les exploitants suivent tous le même modèle, et répartissent champs permanents et champs temporaires principalement en fonction de la distance par rapport à l'habitat, l'autre est que cet habitat est resté à Kumtaabo relativement groupé. La cohérence formelle de l'espace économique nous apparaît donc comme la conséquence d'un des aspects de la cohérence de l'espace social. Mais n'est-elle que cela ? ne favorise-t-elle pas en retour cette cohérence de l'espace social ? Nous ne pouvons sur ce point que formuler des hypothèses. La coalescence des champs permanents entrave le développement des plantes adventices, et permet donc de lutter contre la diminution des rendements sur des terres très sollicitées : ce phénomène n'encourage-t-il pas le maintien de l'habitat semi-groupé ? Si une telle hypothèse se vérifiait, elle ne ferait que confirmer l'observation suivante : les relations unissant les différents espaces (espaces d'usage) constitutifs du terroir et les relations unissant les différents éléments de chacun de ces espaces sont elles-mêmes liées, elles ne constituent pas deux réseaux autonomes, mais une seule et même structure.

L'analyse de cette structure telle qu'elle a été menée tout au long de nos chapitres II et III permet de répondre à la question posée au début du chapitre II : Kumtaabo, un terroir ? (p. 31). Ayant voulu que ce terme corresponde à une certaine cohérence à la fois sociologique et territoriale, nous constatons que les conclusions auxquelles nous aboutissons pour chacun de ces deux aspects sont très proches. Les villageois de Kumtaabo constituent une collectivité rurale, mais le terme de communauté serait trop fort pour décrire les solidarités ou les relations hiérarchiques qui les unissent. L'espace qu'ils contrôlent présente les caractères d'une entité spatiale, mais non ceux d'un territoire géré à l'échelle de la collectivité et définissant celle-ci. C'est plus une histoire commune qu'une solidarité actuelle qui relie les groupes et les unités spatiales élémentaires. Le terroir de Kumtaabo est, en tant que tel, plus un héritage du passé qu'un organisme en pleine activité.

## CHAPITRE IV

### LES FLUX DE RELATIONS ENTRE KUMTAABO ET SON ENVIRONNEMENT PROCHE ET LOINTAIN

LES RELATIONS AVEC L'ENVIRONNEMENT PROCHE : LES FLUX D'ÉCHANGE TRADITIONNELS. || LES RELATIONS AVEC L'ENVIRONNEMENT LOINTAIN : LES FLUX MIGRATOIRES.

**L'**ÉTUDE de la structure fine du terroir de Kumtaabo nous a retenue longuement, car il s'agit de la forme majeure d'insertion dans l'espace pour une collectivité rurale dont le travail agricole constitue l'activité principale. A maintes reprises cependant l'analyse du terroir nous a amenée à porter notre regard au-delà de ses frontières, car son évolution est liée à celle de ses voisins, et certains aspects de son utilisation ne peuvent se comprendre sans référence à une structure démographique marquée par l'émigration, temporaire ou définitive, des jeunes adultes. Dans l'ultime étape de notre travail, que nous abordons à présent, notre objectif est de fixer notre attention sur les principales relations directes qu'entretiennent les villageois de Kumtaabo avec leurs voisins ou avec des groupes plus lointains. Nous examinerons ces relations en termes de flux de personnes et de biens, afin de mettre en évidence les structures spatiales créées par ces relations.

Ce faisant, nous reprenons l'angle de vision élargi déjà adopté au début de notre étude pour situer Kumtaabo dans son contexte régional, mais les perspectives sont différentes. Nous ne cherchons plus à comparer notre village avec d'autres cellules rurales, à établir des relations de similitude entre les différents éléments de la mosaïque régionale. Nous cherchons plutôt à replacer Kumtaabo, envisagé comme point de départ et d'arrivée de flux d'échange, au sein d'un réseau de relations d'interdépendance, réseau qui à son tour définit l'aire d'insertion de notre terroir.

On a en réalité affaire à deux réseaux fort différents selon le type de relations envisagé. Les alliances matrimoniales et les échanges de toute sorte qui se déroulent sur les marchés périodiques fréquentés par nos villageois créent un maillage qui ne débordent guère la « région de Koudougou », et qui n'intègre pas d'élément non mossi. Il s'agit de flux que l'on peut qualifier de « traditionnels » en ce sens que, si les bouleversements du 20<sup>e</sup> siècle les ont certainement modifiés, ils ne les ont pas créés. Nos diverses enquêtes n'ont jamais eu comme but spécifique l'étude de ces flux, mais elles nous ont livré des données qui nous permettent d'en analyser certains traits. Il en va autrement des migrations de travail vers la Côte d'Ivoire. Création du fait colonial, elles se sont développées surtout à partir des années 1950,

et ont donné à nos paysans un champ d'action totalement excentré par rapport à leur terroir d'origine. Elles ont fait l'objet d'enquêtes approfondies tant à l'échelle de l'Ouest-mossi (J.-M. KOHLER, 1972) qu'à celle du pays dans son ensemble (G. RÉMY, J. CAPRON et J.-M. KOHLER, 1977). Nous avons mené nos propres enquêtes à Kumtaabo dans le sillage de celles qu'effectuait J.-M. KOHLER à travers tout l'Ouest-mossi, et nous lui avons communiqué nos résultats provisoires (J.-M. KOHLER, 1972, p. 72 note 16). Comme nous ne pensons pas apporter d'élément franchement nouveau ni quant à la problématique ni quant aux résultats, nous n'avons pas l'intention de procéder à de longs développements sur ce thème, si passionnante qu'ait été l'étude sur le terrain. Nous nous contenterons donc de présenter nos résultats, en les confrontant aux données globales obtenues à la même époque pour l'ensemble de l'Ouest-mossi.

## A. LES RELATIONS AVEC L'ENVIRONNEMENT PROCHE : LES FLUX D'ÉCHANGE TRADITIONNELS

### A1. L'AIRE DES RELATIONS MATRIMONIALES (carte n° 44)

L'aire à l'intérieur de laquelle la plupart des hommes de Kumtaabo trouvent femme est fort limitée en étendue. Sur 165 épouses touchées par notre enquête, 132, soit 80 %, sont originaires soit de Kumtaabo même soit de localités situées à moins de 10 km de Sùka, et la quasi-totalité des autres n'a pas eu à faire plus de trente kilomètres pour se rendre de l'enclos paternel à celui du mari. La faible étendue de l'aire matrimoniale est un trait général en pays mossi. R. PAGEARD (cité par J.-M. KOHLER, 1971, p. 181 note 2) note que « dans les cas étudiés le champ géographique des échanges matrimoniaux a un rayon maximal d'une trentaine de kilomètres ; la plupart des alliances se font néanmoins dans un rayon de l'ordre d'une dizaine de kilomètres ». Si à Pilimpikou le rayon de l'aire privilégiée de recrutement des femmes est un peu plus important — vingt-cinq kilomètres — il faut imputer ce trait au « volume démographique exceptionnel de cette localité » — six mille personnes — (J.-M. KOHLER, 1971, p. 181). La même raison explique qu'à Pilimpikou le taux d'endogamie locale — l'importance relative des mariages conclus à l'intérieur même de la localité — soit beaucoup plus élevé qu'à Kumtaabo : 41 % au lieu de 18 %. Le cas de Kumtaabo est donc des plus banals, et l'intensité des relations d'alliance nous apparaît comme étroitement déterminée par la distance brute.

Même à l'intérieur d'une aire de faible rayon les effets limitatifs de la distance se font très fortement ressentir : 31 % des épouses touchées par notre enquête viennent des villages limitrophes de Godin (24 épouses) et de Nyandinguin (27 épouses). Au-delà, la décroissance des taux est très rapide, et la prise en considération de l'importance relative des localités d'origine n'y change rien. Gninga, dont le cœur est à seulement cinq kilomètres de Sùka, n'a fourni que 8 épouses, soit 5 % du total. Pour Tibrela, situé à 8 km, ces valeurs sont respectivement de 6 et 4 %, et pour Some, situé à 10 km, elles ne sont plus que de 2 et 1 %. Les villages proches mais implantés au-delà des frontières du Ouologtenga sont encore moins sollicités pour des alliances : une seule épouse vient de Nayalgay, dont les enclos jouxtent pourtant les limites sud du terroir, et dont les exploitants ont emprunté de nombreux champs au quartier Toëgnaabyiri. Les relations avec Imassogo, dont le marché est à 7 km de celui de Godin, sont plus nombreuses : 16 épouses viennent de cette localité, et sans doute est-ce la présence d'un marché qui a favorisé les rencontres et les négociations. L'apport de Koudougou peut paraître relativement important en valeur absolue — 8 épouses —, mais il est infime si l'on prend en compte le volume démographique (environ 30 000 habitants en 1970) de ce centre urbain situé à 17 km de Sùka et qui est le siège d'un important marché quotidien. Imassogo apparaît donc comme le seul pôle susceptible d'exercer sur nos paysans, à l'extérieur du Ouologtenga, une attraction en matière matrimoniale.

Il ne faudrait cependant pas voir dans la distance le seul régulateur des réseaux d'alliances. Le statut socio-politique des différents groupes joue un rôle indéniable. Même si la prédominance politique des *nakomse* paraît de nos jours, à l'échelle du village, bien effacée (pp. 39-41), son importance passée a des effets toujours actuels. Nous avons déjà constaté que les Kabore de Toëgnaabyiri étaient au centre du réseau d'alliances créé

à l'intérieur du village (tabl. 8 b, p. 43) ; à l'extérieur aussi ils ont noué des alliances plus nombreuses, de sorte que pour eux le taux d'endogamie n'est que de 10 % alors qu'il est de 30 % pour les non-*nakomse*. Le cas de Kumtaabo n'est pas unique : à Donsin, G. RÉMY (1972, p. 48) note que « les différences entre groupes sont sensibles : 85 % des épouses de *nakomse* viennent de l'extérieur et seulement 45 % des épouses du groupe Bilgo ». L'intervention d'un facteur politique dans la structuration de l'aire des relations matrimoniales est confirmée par une autre observation. Les *nakomse* ont noué des alliances avant tout dans le Ouologtenga, dont les *kombere* sont leurs proches parents, alors que les *talse* — au sens large du terme — se montrent, sans doute par la force des choses, plus éclectiques : les épouses venant de l'extérieur sont à 67 % originaires du Ouologtenga chez les *nakomse*, à 51 % chez les *talse*. Cependant les différences entre groupes ne se manifestent qu'à l'intérieur d'un rayon limité : au-delà de 20 km les alliances se font rares pour tous. Il faut donc distinguer, dans l'analyse des effets de la distance, entre seuil et gradient. Au-delà d'un certain seuil, ici 20 km, la distance se manifeste comme un obstacle absolu ; en deçà, le freinage qu'elle exerce sur les relations humaines et la valeur du gradient correspondant sont modulés par des facteurs proprement sociaux.

## A2. LA FRÉQUENTATION DES MARCHÉS (carte n° 45)

### Les traits d'ensemble

A l'exception du marché quotidien de Koudougou, les marchés fréquentés par les paysans de Kumtaabo ont un caractère périodique et se déroulent une fois tous les trois jours. Ceux qui se tiennent à Godin, Imassogo et Tibrela sont accessibles à partir de n'importe quel enclos de Kumtaabo en moins de deux heures de marche ; ils se succèdent à un jour d'intervalle, de sorte qu'en principe nos villageois peuvent se rendre chaque jour à un marché quelconque sans grande fatigue. Les deux ou trois « tabliers » installés en permanence sur la place du marché de Godin permettent de faire face aux besoins urgents, et si l'on hésite à pousser jusqu'à Imassogo on peut tenter sa chance à Tûnu, où un marché beaucoup plus modeste se tient le même jour. Les visites aux parents et beaux-parents, les cérémonies de funérailles, l'espoir de gains meilleurs ou le goût de la nouveauté peuvent amener à se rendre en des lieux plus éloignés. La carte n° 45 et le tableau 35 (p. 162) sont établis à partir des données fournies par l'enquête budgétaire ; ils correspondent donc aux déplacements et aux opérations effectués par onze chefs de famille et deux épouses de février 1972 à février 1973. Ils permettent d'analyser la structure de l'aire de chalandise à partir des flux de personnes d'une part, des flux monétaires de l'autre.

Quels que soient l'âge et le sexe, du moins pour les adultes valides, la fréquentation des marchés est intense. Les femmes se déplacent un jour sur quatre, les hommes un jour sur trois. Selon les individus, de 22 % à 55 % des jours de l'année comportent une visite à un marché. Certes les « jours » dont il s'agit sont plutôt des demi-journées ; on réserve aux travaux agricoles et domestiques les premières heures de la matinée, et l'on rentre chez soi au début de l'après-midi. Il n'en reste pas moins qu'un taux de 55 % signifie que le chef de famille en question s'est rendu, au cours d'une année de 365 jours, 201 fois au marché ! Et nous ne comptons pas dans ce total les visites rendues aux « tabliers » — visites dont le nombre, à vrai dire, dépasse rarement deux ou trois par mois — entre deux marchés.

Le tableau 33 montre que les variations saisonnières du calendrier de travail (fig. 15 et 25) n'influencent que fort peu la fréquentation des marchés. Les creux de juin et de novembre correspondent à la période des semis et des sarclages pour l'un, à celle des récoltes pour l'autre, mais ces minima sont peu marqués, et si l'on considère les valeurs individuelles on constate que les creux ne sont absolument pas synchronisés. Cela contredit apparemment un fait d'observation, à savoir que les marchés de la saison fraîche sont beaucoup plus animés que ceux de la saison pluvieuse : c'est qu'en janvier-février les « Ivoiriens » en visite viennent s'ajouter aux paysans du cru, et que les uns et les autres restent au marché beaucoup plus longtemps qu'en juillet.

La place qu'ils occupent dans le calendrier n'implique pas pour autant que les marchés monopolisent les échanges ni qu'ils sont le point de passage obligé des flux monétaires. Ainsi que nous l'avons déjà signalé (p. 121), les principaux « transferts » (1) — cadeaux et impôts — se font dans le cadre des enclos ou au domicile

(1) Pour le sens que nous donnons à ce terme voir appendice V p. 219.

TABLEAU 33  
Fréquentation des marchés au cours d'une année (1972-1973) par un ensemble de treize personnes.  
Unité : nombre total des déplacements effectués en un mois

Mois	Ms	A	Mi	J	Jt	A	S	O	N	D	J	F
Marché de Godin	104	112	100	97	105	112	107	105	80	79	93	82
Autres marchés :												
en V.A.	43	46	22	10	19	30	36	41	29	41	46	54
en % du total	29	29	18	9	15	21	25	28	27	34	33	40
Total	147	158	122	107	124	142	143	146	109	120	139	136

du chef de canton. Il en va de même pour les dons et les échanges en nature, ainsi que pour une partie des achats et des ventes. L'enquête budgétaire montre que 63 % de la circulation monétaire transite par les marchés, le taux étant de 58 % pour les gains et de 68 % pour les dépenses.

Selon les individus, les opérations effectuées à domicile représentent 11 à 93 % des revenus en numéraire, et 1 % à 54 % des débours. Les différences entre gains et dépenses ainsi qu'entre individus tiennent d'abord à la place, fort variable, qu'occupent les transferts dans l'ensemble du budget (figures 20 a et 22 a) ; elles s'expliquent aussi par l'importance très inégale des opérations effectuées à domicile par rapport à l'ensemble des achats et des ventes. Les échanges commerciaux réalisés en dehors des marchés concernent surtout le bétail, et ils se font à la demeure tantôt du vendeur tantôt de l'acheteur ; ils représentent 13 % du montant total des achats et 16 % du montant total des ventes. Pour les achats, le taux peut varier de 0 à 34 %, mais il ne dépasse 20 % que dans un cas sur treize. Pour les ventes, notre échantillon est beaucoup plus hétérogène. L'un des chefs de famille tire ses revenus principalement de la vente de tabac ; ses voisins viennent s'approvisionner à la porte de son enclos, et il livre à domicile la moitié de sa récolte à son principal client, le chef de canton ; il ne fréquente le marché qu'un jour sur quatre dans l'année, et n'y effectue que 38 % de ses ventes. Le taux des ventes à domicile atteint même 75 % du total pour un exploitant vendeur de mil et d'arachide ; mais pour les autres personnes touchées par notre enquête sa valeur ne dépasse pas 27 %.

Les pratiques en matière d'achat et de vente ne diffèrent pas seulement pour les opérations réalisées à domicile. Elles se distinguent tout aussi nettement pour les transactions effectuées au marché, et elles sont

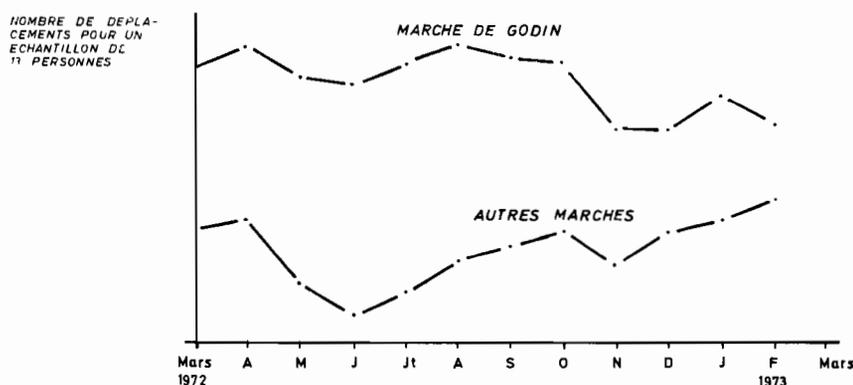


Fig. 25 — Variations saisonnières de la fréquentation des marchés par les paysans de Kumtaabo

un des traits qui distinguent les marchés les uns des autres. D'une façon générale on se rend au marché beaucoup plus souvent pour y acheter que pour y vendre. Alors que, pour l'ensemble de notre échantillon, les sommes tirées des ventes représentent 83 % de celles dépensées pour les achats, la fréquence des ventes est trois fois inférieure à celle des achats. On se rend au marché dans 72 % des cas pour y effectuer seulement des achats, dans 7 % des cas pour y effectuer seulement des ventes, et dans les 21 % des cas restants pour y mener conjointement les deux types d'opérations. Au total on achète dans 93 % des cas, et on vend seulement dans 28 % des cas. Cela signifie que les ventes s'effectuent de façon beaucoup plus groupée que les achats, et cela laisse à penser qu'elles correspondent à un besoin exprès d'argent ; l'étalement des achats suggère au contraire qu'ils sont plus un prétexte que l'objectif essentiel du déplacement. L'imbrication de la fonction économique et de la fonction sociale du marché, lieu de rencontres, de négociations et d'échange de nouvelles, a été maintes fois établie ; la disproportion entre la fréquence des opérations d'achat et de vente ne fait que la confirmer. Si l'on considère l'importance relative des déplacements dont la vente est le seul objectif comme une mesure de la perception du marché en tant que pôle à fonction purement économique, on constate qu'une telle perception est un phénomène fort rare !

TABLEAU 34  
Importance relative des achats et des ventes pour les différents marchés fréquentés par 11 chefs de famille et 2 femmes de Kumtaabo entre mars 1972 et février 1973

	Godin	Imassogo	Tibrela	Tùnu	Koudougou	Autres
Nature des opérations :						
achats seuls	68	81	93	100	56	78
achats + ventes	27	10	2	0	13	3
achats	95	91	95	100	69	81
ventes seules	5	9	5	0	31	19
ventes	32	19	7	0	44	22
	100	100	100	100	100	100
Montant des ventes en % du montant des achats	70	22	2	0	233	107

Il convient, à ce propos, de faire une distinction entre les marchés. Le tableau 34 montre que celui de Koudougou s'individualise nettement par rapport à ses concurrents. D'une part les ventes y sont presque deux fois et demi plus importantes que les achats, alors que pour les marchés plus proches de Kumtaabo les achats dominent ; d'autre part le taux de fréquentation en vue de la vente seule y est nettement plus élevé qu'ailleurs puisqu'il atteint 31 %. Nous avons donc là deux types bien différents de marchés : d'un côté des marchés ruraux à caractère « traditionnel », en ce sens que leur fonction sociale et leur fonction économique sont étroitement imbriquées et que sans doute la première domine, de l'autre un marché urbain à caractère « moderne », qui est perçu et fréquenté beaucoup plus comme centre de négoce, où l'on se rend dans une optique essentiellement marchande, que comme un pôle de la vie sociale. Les marchés plus éloignés, groupés dans le tableau 34 sous la dénomination « autres », présentent des caractères intermédiaires, mais leur multiplicité et leur faible poids dans le calendrier et les transactions de nos villageois nous interdisent de nous étendre sur leur cas à partir de nos seules données. Nous les laisserons donc de côté dans la suite de notre analyse.

#### La hiérarchie des marchés

Que l'on considère l'ensemble des marchés ou seulement ceux qui présentent un caractère traditionnel, la prééminence de celui de Godin, situé sur le territoire de Kumtaabo (cartes n<sup>os</sup> 22 et 27, et pp. 210-211), est incontestable. Il polarise 75 % des déplacements occasionnés par la fréquentation des marchés et 61 % des

flux monétaires qui accompagnent celle-ci. Si une telle prééminence ne se dément pas tout au long de l'année, elle présente cependant des fluctuations qui sont en étroite relation avec le calendrier des travaux agricoles. Du mois de mai au mois d'août inclus la part des marchés extérieurs dans les déplacements est inférieure à 22 %, et elle tombe à 9 % au mois de juillet, cœur de la saison des cultures. Entre septembre et avril cette part dépasse 24 %, et elle atteint 40 % en février, mois où les obligations en matière de travail agricole sont à leur niveau le plus bas.

Les différences entre individus sont plus marquées que les variations saisonnières, mais le catéchiste est le seul à se distinguer de façon radicale de l'ensemble de l'échantillon (tabl. 35). Originaire d'Imassogo, Henri se montre rarement sur le marché de Godin (2), ce qui est un nouveau trait de sa faible intégration à la collectivité villageoise (p. 125). Il effectue à Godin un quart de ses achats et seulement une part infime de ses ventes (2 %). Si nous l'excluons de notre échantillon, la part de Godin dans les flux monétaires polarisés par les marchés monte à 85 % du total, et elle est sensiblement la même pour les achats et pour les ventes. Si nous ne tenons pas compte du catéchiste, les différences entre individus restent modestes. Certes aucune des personnes interrogées ne fréquente exclusivement le marché de Godin ; mais la moins assidue d'entre elles s'y rend au moins dans trois cas sur cinq, et toutes y effectuent au moins 60 % de leurs achats (achats à domicile non compris) et 44 % de leurs ventes (même remarque).

Il faut également isoler le catéchiste si l'on veut, à partir des données de notre échantillon, discerner

TABLEAU 35  
Importance relative des différents marchés fréquentés par 11 chefs de famille et 2 femmes de Kumtaabo  
entre mars 1972 et février 1973

	Godin	Imassogo	Tibrela	Tùnu	Koudougou	Autres	Total
<b>A</b>							
Valeurs pour le catéchiste :							
— fréquentation, en % du total (1)	20	45	3	1	28	3	100
— montant des opérations de vente et d'achat, en % du total	15	17	ε	ε	66	2	100
— ventes :							
. fréquence, en % du total (2)	11	5	—	—	84	—	100
. montant, en % du total (3)	2	—	—	—	98	—	100
— achats :							
. fréquence, en % du total	22	51	3	1	19	3	100
. montant, en % du total	27	32	0,5	—	36,5	4	100
<b>B</b>							
Valeurs pour l'ensemble de l'échantillon sans le catéchiste :							
— fréquentation, en % du total (1)	82	8	4	2	2	2	100
— montant des opérations, en % du total	85	6	2	0,5	4,5	2	100
— ventes :							
. fréquence, en % du total (2)	85	5	1	—	3	2	100
. montant, en % du total (3)	84,5	5	ε	—	7	3,5	100
— achats :							
. fréquence, en % du total	83	7,5	4	2	1,5	2	100
. montant, en % du total	85,5	6,5	3	1	3	1	100

(1) total = nombre de jours consacrés à la fréquentation des marchés

(2) total = nombre de jours où ont été effectuées, sur les marchés, des opérations de vente

(3) total = montant total des ventes effectuées sur les marchés

(2) Tel n'est pas le cas de sa femme, dont 81 % des déplacements ont pour but le marché de Godin, où elle est l'une des dolières les plus actives.

les traits qui caractérisent la fréquentation des marchés extérieurs et analyser la hiérarchie que les paysans de Kumtaabo établissent entre ces marchés. Le comportement d'Henri est trop spécifique et le montant des opérations qu'il effectue trop important (tabl. 53, 54 et 55 pp. 219, 222 et 224) pour que nos résultats ne soient pas sensiblement biaisés si nous y incluons les données qui le concernent.

Il n'est pas étonnant qu'Henri fréquente en priorité (44 % des déplacements) le marché de son lieu d'origine, marché situé à côté de l'église paroissiale où il se rend de nombreux dimanches dans l'année. Il est plus surprenant qu'Imassogo soit supplanté par Koudougou en ce qui concerne le montant des transactions : le marché urbain tient la première place dans les achats du catéchiste, et il est le lieu quasi exclusif des ventes de ce dernier (ventes à domicile non comprises). Il semble bien qu'Henri effectue une dissociation totale entre la fonction sociale et la fonction économique des marchés, dissociation qui se manifeste par une pratique spatiale complètement différente selon que c'est l'une ou l'autre des deux fonctions qui motive le déplacement. Il est possible que, si le catéchiste résidait à Imassogo même, la dissociation serait moins radicale, car les avantages relatifs du marché de Koudougou seraient en partie compensés par un désavantage beaucoup plus net sous le rapport de la distance (carte n° 45). Nous pensons néanmoins que la dissociation manifestée par les pratiques spatiales d'Henri tient moins à la localisation de sa résidence habituelle qu'à une mentalité spécifique, que nous avons déjà eu plusieurs fois l'occasion de signaler. Sans pour autant sacrifier les impératifs vivriers, Henri gère son exploitation en faisant leur place aux mécanismes de marché (p. 113). Il n'est en définitive qu'un seul point pour lequel son comportement, en matière de fréquentation des marchés, ne se distingue pas de celui des autres villageois : agriculteur comme eux, résidant à Kumtaabo comme eux, il est trop accaparé, au cœur de la saison des cultures, par les travaux des champs pour ne pas être obligé de réduire ses déplacements. Pour tous les individus de notre échantillon la fréquentation des marchés extérieurs accuse un creux saisonnier, centré sur le mois de juillet, beaucoup plus marqué que pour le marché de Godin.

Si nous laissons de côté les données concernant le catéchiste, le classement des marchés extérieurs en fonction de la fréquentation, du montant global des opérations effectuées et du montant des achats donne au marché d'Imassogo la première place. Le décalage entre la fréquence des achats et celle des ventes ainsi qu'entre leurs valeurs respectives, commun à tous les marchés, est encore plus marqué à Imassogo qu'à Godin. Le marché d'Imassogo exerce à tous les points de vue une attraction plus forte que celui de Tibrela, alors que le trajet pour s'y rendre est dans bien des cas plus long. C'est que le marché d'Imassogo, implanté non loin de la route Koudougou-Yako, et sis dans une localité où réside le *kombere* du Konkistenga et où se trouvent un dispensaire public et un poste de mission (paroisse et école de catéchistes), est bien plus animé. L'importance relative des alliances matrimoniales nouées avec des familles d'Imassogo intervient pour sa part tout aussi bien comme cause que comme conséquence de la préférence accordée à Imassogo. Quant au marché de Tûnu, il vient, selon le critère envisagé, en troisième, quatrième ou dernière position. Il doit ce médiocre classement à sa modestie : trop peu d'acheteurs et de vendeurs s'y rencontrent pour qu'il exerce une attraction sur d'autres personnes que celles qui demeurent à proximité. De fait il est fréquenté seulement par quatre personnes de notre échantillon, et une seule d'entre elles s'y rend avec quelque régularité (21 fois dans l'année, soit 12 % des déplacements), car son enclos s'en trouve fort proche ; même dans ce cas le montant des achats et des ventes qui y sont effectués est infime et ne représente que 4 % du total.

Le marché de Koudougou, dont nous avons déjà observé qu'il est fréquenté avant tout pour des échanges marchands, tient une place beaucoup plus modeste dans les déplacements que dans le montant des transactions ; une fois déduite la part du catéchiste, les valeurs respectives sont de 2 % et de 4,5 %. En dehors d'Henri, seul un vendeur de Calebasses, Ki Ouango, s'y rend plus de cinq fois dans l'année, et encore l'essentiel de ses déplacements (sept sur douze) est-il concentré sur le mois de février. Alors qu'il n'existe aucune commune mesure entre les possibilités qu'offrent les marchés de Koudougou et de Tûnu, ils sont aussi rarement fréquentés l'un que l'autre ; tout au plus peut-on observer, à l'avantage de Koudougou, qu'un plus grand nombre de personnes — dix sur douze — s'y rendent au moins une fois dans l'année. Par contre la valeur des opérations effectuées est neuf fois plus élevée à Koudougou. Le marché urbain vient au troisième rang, en ex aequo avec celui de Tibrela, pour les achats, et il l'emporte sur Imassogo pour les ventes. A vrai dire ce bilan masque de très grandes différences entre individus. En dehors du catéchiste, seules deux personnes de notre échantillon réalisent en ville plus de 4 % de leurs ventes, et quatre y effectuent plus de 4 % de leurs achats ; sept n'y vendent rien, quatre n'y achètent rien. S'il est bien vrai que, dans presque tous les cas, un déplacement vers Koudougou entraîne des gains et des dépenses plus substantiels qu'un déplacement vers tout autre marché, le montant total des opérations effectuées en douze mois reste minime aussi bien en valeur absolue qu'en valeur relative. Seul fait exception notre vendeur de Calebasses, qui écoule à Koudougou 61 % de la part commercialisée de sa récolte, ce qui représente 34 % de ses ventes totales — ventes à domicile exclues.

C'est la seule personne de notre échantillon dont le comportement en matière de fréquentation des marchés se rapproche de celui du catéchiste en ce sens que l'intervention d'un calcul économique y est perceptible. Ki Ouango ne réalise que 45 % de ses ventes au marché de Godin, réservant le reste avant tout à Koudougou (34 %) et à des marchés encore plus éloignés (14 %), Imassogo n'intervenant que pour 7 % du total ; à la différence de ses voisins, il ne craint pas de faire des déplacements importants pour écouler sa production dans des localités éloignées auxquelles ne l'attache pourtant aucune relation particulière de parenté ou d'amitié.

Henri et Ki Ouango mis à part, la faible attractivité du centre urbain, éloigné pourtant de seulement dix-sept kilomètres, est un trait qu'on ne saurait trop souligner. Sans doute l'anonymat de la ville exerce-t-il un effet répulsif trop fort pour pouvoir être contrebalancé, dans l'esprit de nos villageois, par la diversité et l'abondance de biens et de clients qu'assure une agglomération de plusieurs dizaines de milliers d'habitants. C'est sans doute aussi, et peut-être plus encore, que les marchés ruraux, plus proches et plus familiers, sont suffisamment fournis pour satisfaire la quasi-totalité des besoins, et que les avantages relatifs de Koudougou sont de faible portée au regard de la maigreur des revenus et du faible degré de commercialisation de la production.

En définitive l'espace dans lequel se déroulent les échanges commerciaux présente des traits analogues à ceux de l'aire des relations matrimoniales. C'est un espace restreint, où les flux sont très rapidement freinés par la distance. C'est un espace quasi exclusivement rural, dont la structure n'a pas été — pas encore ? — bouleversée par l'irruption du phénomène urbain. Si nos enquêtes avaient porté sur la fréquentation des marchés par les « Ivoiriens » venus en visite au cours de la saison fraîche, il est possible que nos conclusions eussent été différentes. Disposant d'un certain pécule, débarquant du train à Koudougou, et y achetant souvent le vélo neuf qui les conduira jusqu'au village et contribuera à leur prestige, il est vraisemblable que la ville leur est un monde beaucoup moins étranger.

## **B. LES RELATIONS AVEC L'ENVIRONNEMENT LOINTAIN : LES FLUX MIGRATOIRES**

Au cours de l'hivernage 1970, 225 personnes sont absentes de Kumtaabo alors qu'elles figurent sur le cahier de recensement ; au cours de l'année 1970 trois familles, totalisant 14 personnes, quittent définitivement le village pour s'installer sur des terres nouvelles à l'extérieur du pays mossi, tandis que 17 jeunes gens quittent leurs parents pour chercher du travail en Côte d'Ivoire (16 cas) ou à Koudougou (1 cas). Au cours de la même année Kumtaabo reçoit 43 visiteurs venant faire un séjour de quelques semaines ou de quelques mois à l'occasion de leurs congés ou entre deux campagnes de culture en Côte d'Ivoire ; une seule personne revient définitivement — du moins telle est son intention du moment — au village. Parallèlement au mouvement des hommes s'effectue un mouvement de biens et, plus difficile à discerner, un mouvement d'idées. Les causes profondes de tels flux sont à rechercher dans l'évolution économique et politique de l'Ouest africain depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle, et dans l'impact de cette évolution sur les structures de la société mossi. L'ensemble du processus a été exposé dans une étude de synthèse rédigée par G. RÉMY, J. CAPRON et J.-M. KOHLER (1977). A quelques détails près nous ne pouvons que souscrire à cette analyse ; comme elle est aisément accessible au lecteur, il nous paraît inutile de la reprendre ici. Nous chercherons simplement à décrire de la façon la plus précise possible la structure et l'évolution des différents flux qui affectent Kumtaabo, et à mettre en évidence quelques aspects des processus qui créent ces flux.

### *B1. LES MOUVEMENTS DE DÉPART : UN FLUX DE PERSONNES*

#### **Les directions**

Les migrants de Kumtaabo prennent soit la direction de la Côte d'Ivoire, soit celle des villes de Haute-Volta, soit celle des « terres neuves » situées à l'ouest et au sud du pays mossi, mais l'importance relative de ces trois flux est très inégale. Elle est aussi fort différente selon la « population » que l'on considère. Si nous

envisageons l'ensemble des hommes de quinze ans et plus recensés en 1970 et absents du village pendant l'hivernage de cette même année, nous aboutissons à des résultats très proches de ceux qu'a obtenus J.-M. KOHLER (1972, p. 37) pour l'ensemble de l'Ouest-mossi. L'attraction de la Côte d'Ivoire est écrasante : 88 % des hommes absents de Kumtaabo y séjournent, alors que la moyenne est de 81 % dans l'Ouest-mossi. Les villes de Haute-Volta, Koudougou venant en tête, ne fixent que 7 % des absents, contre 10 % dans le cas de l'Ouest-mossi, et les « terres neuves » ne polarisent qu'une part minime du flux global : 5 % des absents pour Kumtaabo, 3 % dans l'Ouest-mossi. Mais ces taux cernent mal la réalité. L'attraction exercée par les « terres neuves » est grandement sous-estimée, ceci pour deux raisons. L'une est que nous n'avons pris en compte ni les femmes ni les enfants, alors que les départs vers les « terres neuves » sont, beaucoup plus souvent que ceux vers la Côte d'Ivoire, le fait de familles entières comptant plusieurs enfants et parfois plusieurs épouses. La seconde raison est que, ces départs étant d'emblée définitifs, les personnes concernées sont rapidement radiées du cahier de recensement, alors que les délais sont beaucoup plus longs pour les « Ivoiriens », qui attendent de nombreuses années avant de choisir entre le retour au village et l'installation définitive à l'étranger. Si à présent nous considérons, au lieu des absents, l'ensemble des personnes présentes au village au cours de l'hivernage 1970 et parties au cours des deux années suivantes — plus précisément, entre septembre 1970 et décembre 1972 —, nous dénombrons 111 départs, ce qui correspond à 7,5 % de la population totale de Kumtaabo et à 9 % de la population présente en 1970. Les « terres neuves » viennent cette fois en premier dans les directions prises, elles attirent 52 % des partants ; 42,5 % des migrants prennent le train pour la Côte d'Ivoire, tandis que la part des villes voltaïques reste très faible puisqu'elles ne fixent que 5,5 % du flux global.

Les « Ivoiriens » se dirigent avant tout vers le centre et l'est de la Côte d'Ivoire forestière. Au sein d'un échantillon de 123 personnes séjournant en Côte d'Ivoire entre 1968 et 1972 on en trouve 100, soit 78 % du total, concentrées dans sept sous-préfectures. Divo vient en tête (17 % de l'échantillon), suivie de Daloa (14 %), Abengourou (12 %), Oumé (11 %), Wawa (10,5 %), Bouaflé (8 %) et Abidjan (8 %). Les villes n'absorbent qu'une faible partie du flux migratoire. Sur 62 absents dont nous connaissons l'activité, 90 % travaillent dans des plantations (56 cas) ou sur un chantier forestier (un cas). Les autres sont commerçants, tailleurs, chauffeurs. L'attraction urbaine est plus forte dans l'ensemble de l'Ouest-mossi, où 19 % des migrants occupent des emplois dans les secteurs secondaire et tertiaire (J.-M. KOHLER, 1972, p. 45) ; elle est encore plus nette pour l'ensemble des étrangers vivant en Côte d'Ivoire : en 1973-74 41 % d'entre eux occupent des emplois non-agricoles (G. RÉMY, *et al.*, 1977, p. 634). L'explication de l'originalité de Kumtaabo peut être recherchée dans le statut de ses migrants : 45 % de ceux qui travaillent le sol se sont mis à leur compte, en achetant une terre (3) ou grâce à une concession obtenue de l'État ivoirien, voire exceptionnellement en héritant d'un parent installé depuis longtemps en Basse-Côte. Même si nous faisons l'hypothèse qu'aucun des absents dont nous ignorons l'activité n'a conquis son indépendance, le taux des exploitants établis à leur compte serait encore de 20 %. On sait que la migration vers la ville est rarement le fait des nouveaux arrivés, mais qu'elle intervient après un séjour d'une certaine durée en zone rurale. Un fort taux de planteurs indépendants parmi les migrants est un facteur de stabilité, non seulement pour ceux qui jouissent d'un tel statut, mais aussi pour les divers membres de leur famille qu'ils emploient comme manœuvres. Or cette dernière catégorie est également bien représentée à Kumtaabo : 27 % des migrants travaillant la terre ivoirienne sont employés comme aides familiaux sur la plantation d'un parent.

### La structure socio-démographique du flux migratoire

#### *Les absents recensés en 1970*

Ils sont 225. Ils constituent 17,6 % de la population recensée (tabl. 15, p. 89) et 15,2 % de la population totale (= présents en 1970, recensés ou non, + absents recensés). Il s'agit surtout d'hommes : les absents représentent 20,3 % de la population masculine totale, les absentes 10,1 % de la population féminine totale. De tels taux situent Kumtaabo très près des moyennes observées pour l'Ouest-mossi qui sont, en secteur rural, de 15 % pour l'ensemble de la population recensée, de 24 % pour les hommes et de 8 % pour les femmes

(3) A des prix qui s'échelonnent entre 10 000 et 175 000 francs CFA pour des terres achetées entre 1964 et 1970. Pour un échantillon de 14 transactions effectuées par des personnes originaires de Kumtaabo, le prix moyen est de 70 000 francs CFA, le prix médian de 55 000.

(J.-M. KOHLER, 1972, p. 19). Mais ces taux ne cernent au plus près la réalité que pour les adultes de sexe masculin : bien des migrants sont recensés comme célibataires, alors qu'ils ont en réalité femme et enfants en Côte d'Ivoire, de sorte que l'importance relative des absents dans la population totale et dans la population féminine est sous-estimée. Pour cette raison, et aussi parce que femmes et enfants ne sont, sauf exception, que des accompagnateurs, notre étude de la structure du flux migratoire portera seulement sur la population masculine adulte (vieillards inclus).

Les 128 adultes absents constituent 33 % de la population masculine adulte totale. Ils ont tous moins de 50 ans, et ils se recrutent pour près de la moitié dans la tranche d'âge des 20-29 ans (tabl. 15, p. 89 et fig. 26) ; cette dernière groupe 47 % des absents contre 25 % pour la tranche des 15-19 ans, 20 % pour celle des 20-39 ans, et 8 % pour celle des 40-49 ans. C'est aussi dans la tranche d'âge des 20-29 ans que la ponction sur la population totale est la plus élevée (tabl. 36) ; le taux de 62,5 % peut impressionner, il n'en reste pas moins légèrement inférieur à la moyenne observée pour l'Ouest-mossi (J.-M. KOHLER, 1972, p. 21), et il en va de même pour la plupart des autres classes d'âge.

TABLEAU 36  
Importance relative des absents à Kumtaabo et dans l'Ouest-mossi en fonction de l'âge

	Kumtaabo	Ouest-mossi
40-49 ans	17 % (1)	?
35-39 ans	31 %	?
30-34 ans	37 %	43 % (2)
25-29 ans	60 %	56 %
20-24 ans	64 %	65 %
15-19 ans	42 %	43 %

(1) Le % est calculé par rapport à la population masculine totale de 1970 (présents et absents recensés + présents non recensés)

(2) Le % est calculé par rapport à la population masculine recensée en 1970.

L'état civil des absents de 1970 est très « classique » : 66 % d'entre eux sont célibataires, 28 % monogames (veufs et divorcés inclus), et 6 % polygames, alors que ces différentes catégories constituent respectivement 28 %, 42 % et 30 % de la population masculine adulte présente au village. La comparaison avec les moyennes calculées pour l'Ouest-mossi (J.-M. KOHLER, 1972, p. 24) nous montre que Kumtaabo s'individualise tout à la fois par une prédominance moins marquée des célibataires parmi l'ensemble des migrants (66 % contre 75 % pour l'Ouest-mossi), et par une proportion plus élevée d'absents parmi l'ensemble des célibataires du village (65 % des célibataires de plus de 20 ans sont absents contre 57 % pour l'Ouest-mossi). Par contre la part des mariés absents est inférieure à la moyenne : 19 % contre 30 %. La contradiction n'est qu'apparente : on se souviendra (p. 94) que la population masculine de Kumtaabo âgée d'au moins 20 ans compte plus de personnes mariées (66 %) que celle de l'ensemble de l'Ouest-mossi (60 %).

C'est par l'origine socio-ethnique de ses migrants que Kumtaabo se distingue le plus sensiblement de sa région. Pour l'Ouest-mossi, J.-M. KOHLER note que « en général l'appartenance socio-ethnique n'a guère d'influence sur les migrations. Les Nabisi et les Nakomse, membres des lignages qui détiennent le pouvoir politique traditionnel, s'expatrient comme les membres des autres groupes » (J.-M. KOHLER, 1972, p. 28). Il n'en va pas de même à Kumtaabo. L'importance relative des absents dans la population totale est moins élevée chez les *nakomse* (30 %) que chez les *talse* (35,5 %). La différence tient à une plus forte propension au départ chez les *talse* mariés. La proportion d'absents parmi les célibataires est la même chez les *nakomse* (53 %) et chez les *talse* (54 %), mais la proportion d'absents parmi les hommes mariés est deux fois plus forte chez les *talse* (24 %) que chez les *nakomse* (12 %). De sorte qu'au total les célibataires représentent 76 % des absents chez les premiers et 60 % chez les seconds, alors que leur importance relative parmi les hommes adultes restés au village est identique dans les deux groupes (28 % et 29 %).

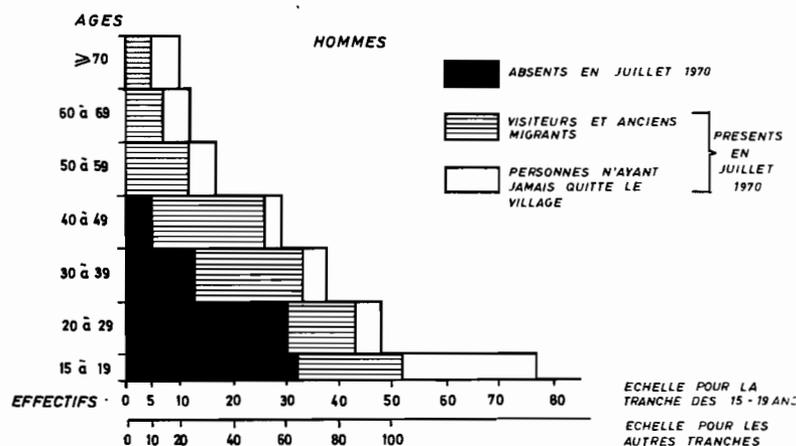


Fig. 26 — Structure par âge et expérience migratoire à Kumtaabo

### Les partants de 1970-72

Leurs caractéristiques sont très différentes selon la direction qu'ils prennent. Les futurs colons des « terres neuves » constituent neuf familles, qui comptent 58 personnes au total. Il ne s'agit pas toujours d'entités complètes. Dans cinq cas l'initiative du départ revient à un *zak soba*, qui emmène avec lui toute sa maisonnée. Dans les quatre autres cas le départ est consécutif au décès du chef de famille, dont la femme et les enfants vont rejoindre un parent déjà installé en dehors du pays mossi, un tel départ s'accompagnant souvent d'une dislocation de l'unité familiale initiale. Nos neuf familles comptent 3 veuves âgées de plus de soixante ans, 22 adultes dont 11 femmes, et 33 enfants dont 21 ont moins de dix ans. Le groupe des hommes adultes est constitué de 5 célibataires, 4 monogames et 2 polygames. L'âge moyen est de 31 ans pour les femmes comme pour les hommes, la tranche d'âge de 20 à 39 ans groupant 73 % des hommes adultes et 44 % des femmes adultes ; l'âge des chefs de famille va de 24 à 53 ans.

Les départs vers les villes de Haute-Volta et vers la Côte d'Ivoire sont le fait avant tout d'hommes adultes : sur un total de 53 personnes on compte seulement 2 femmes et 3 enfants, ces derniers étant en réalité des jeunes gens âgés de 14 ans qui ont pris eux-mêmes l'initiative de quitter leur famille. L'âge moyen des migrants adultes est de 22 ans seulement, et de 19 ans si l'on ne considère que les personnes s'expatriant pour la première fois. Cette dernière catégorie comprend 30 individus dont 28, soit 93 %, sont célibataires. Les hommes mariés sont plus nombreux parmi les « visiteurs » venus voir leur famille entre deux séjours en ville ou en Côte d'Ivoire. Rappelons que nous ne considérons ici que les visiteurs présents au cours de l'hivernage 1970 et restés au village durant plus de six mois, donc ayant repris le travail de la terre pendant au moins un cycle de culture avant un nouveau départ. Ces visiteurs sont au nombre de 18 et comptent parmi eux 7 hommes mariés, dont un polygame ; ceux-ci se déplacent le plus souvent seuls, laissant femme et enfants en Côte d'Ivoire ou à Kumtaabo même. Alors que, du point de vue de la structure démographique, le groupe des migrants vers les « terres neuves » s'écarte peu de la population totale du village, le groupe des « partants de 1970-72 » qui se dirige vers la Côte d'Ivoire ou vers les villes voltaïques s'en différencie encore plus que le groupe des « absents de 1970 » (tabl. 37).

La sous-représentation des *nakomse* est le seul trait par lequel les migrants de toutes catégories se distinguent de l'ensemble de la population villageoise. Il n'est pas sans intérêt d'observer que, cette fois, c'est pour le groupe des futurs colons des « terres neuves » que l'écart est le plus manifeste ; c'est aussi pour ce groupe que le manque de terres joue le plus grand rôle dans l'incitation au départ. L'importance relative du patrimoine foncier *nakomse* par rapport à celui des *talse* (p. 137) nous paraît être la principale raison d'une moindre propension au départ des chefs de famille *nakomse*, que ceux-ci soient déjà chefs d'exploitation ou non. Une plus grande disponibilité en terres ne peut que faciliter l'accès à l'indépendance économique pour les jeunes hommes qui se marient, ou du moins leur faire espérer que l'attente ne sera pas trop longue, et par là même les dissuader de prendre trop précipitamment le chemin des « terres neuves » ou de la Côte d'Ivoire. Faute d'avoir développé suffisamment l'enquête sur les raisons des départs, et surtout faute d'avoir pu interroger les colons des « terres neuves » partis au loin, nous n'avons pu vérifier cette hypothèse. Mais elle

peut s'appuyer fermement sur les conclusions de la grande enquête de 1972-74 sur les migrations mossi. En effet G. RÉMY, J. CAPRON et J.-M. KOHLER (1977, p. 637) nous disent que « pour justifier leur départ du pays mossi, la moitié des migrants interrogés mettent en cause l'aptitude de leur village natal à satisfaire leurs besoins vivriers [...] L'insuffisance de mil paraît frapper plus particulièrement les cadets de lignage et ceux qui n'appartiennent pas au groupe « fondateur » des villages [...] (4) Ils contestent autant le pays mossi lui-même, la faible générosité de son sol, que la société en raison des *inégalités dans l'accès aux terres* (4) ».

TABLEAU 37  
Structure socio-démographique des flux migratoires issus de Kumtaabo

	Population totale du village (absents recensés et présents)	Départs vers les « terres neuves » en 1970-72	Absents du village recensés en 1970	Départs vers la Côte d'Ivoire et les villes voltaïques en 1970-72
● % d'hommes âgés de 15 ans et plus	26 %	19 %	57 %	90,5 %
● % des 15-29 ans parmi les hommes âgés de 15 ans et plus	45 %	54,5 %	72 %	89 %
● % de célibataires parmi les hommes âgés de 15 ans et plus	41 %	45 %	66 %	93 %
● % de polygames parmi les hommes mariés	37 %	33 %	18 %	11 %
● % de <i>nakomse</i> parmi les hommes âgés de 15 ans et plus	41 %	27 %	37 %	35 %
● % de <i>nakomse</i> parmi les hommes mariés	40 %	17 %	25 %	11 %

#### L'évolution des migrations vers l'étranger

Il n'est pas possible à l'enquête rétrospective de parvenir à une connaissance exacte de l'évolution du flux migratoire depuis l'époque du « travail forcé », c'est-à-dire du travail prestataire sur les chantiers, principalement ferroviaires, de la Côte d'Ivoire et de l'ancien Soudan. Les souvenirs de leurs périples passés s'estompent dans la mémoire des « anciens » du village, encore moins peuvent-ils témoigner des itinéraires de ceux qui sont morts ou qui ne sont jamais revenus. Les renseignements recueillis auprès des villageois et des « Ivoiriens » en visite permettent cependant, directement ou par déduction, de confirmer pour Kumtaabo les grands traits de l'évolution du phénomène migratoire déjà connus pour l'ensemble du pays mossi et plus particulièrement pour l'Ouest-mossi. Ces traits sont les suivants : accroissement du nombre des départs, abaissement progressif de l'âge auquel s'effectue la première migration, allongement de la durée du séjour à l'étranger, et polarisation de plus en plus marquée du flux par la Côte d'Ivoire.

L'amplitude croissante du phénomène migratoire ne peut être affirmée avec certitude et mesurée que si l'on dispose de données recueillies au fur et à mesure des décennies, données qui existent pour l'ensemble de l'Ouest-mossi mais non pour Kumtaabo. A défaut de preuves, des indices nous sont fournis par une enquête sur l'année du premier départ et sur l'âge auquel s'est effectué celui-ci, ainsi que par l'examen de l'importance relative, au sein de chaque tranche d'âge, des villageois ayant fait au moins une fois dans leur vie l'expérience de la migration à l'étranger.

(4) C'est nous qui mettons en italique.

Les premiers départs ne peuvent être datés sans une trop grande marge d'erreur que pour la période postérieure à 1960. De 1960 à 1964 on en dénombre 10 par an, puis la moyenne annuelle monte à 15 entre 1965 et 1969, et à 17 pour la période 1970-72 (tabl. 38) ; la turbulence migratoire, déjà importante en 1960, se serait donc encore accrue vers le milieu des années soixante. Lorsqu'on ne se soucie plus de dater avec précision l'expérience migratoire, on peut remonter plus loin dans le temps, et l'on constate qu'aucune classe d'âge n'a été épargnée. A condition de se souvenir que l'on ignore tout des personnes décédées ou ne figurant plus au cahier de recensement, le tableau 39 laisse à penser que la turbulence a atteint un niveau élevé à une période déjà ancienne. Une partie de la population villageoise a pris la route de l'étranger bien avant les années soixante. Si l'âge du premier départ n'a cessé de diminuer (tabl. 38), le flux migratoire a toujours drainé un certain nombre d'hommes jeunes : parmi les personnes nées entre 1920 et 1930, dont 88 % ont migré au moins une fois dans leur vie, 27 % sont parties pour la première fois avant l'âge de 25 ans, c'est-à-dire au plus tard en 1955. 44 personnes parmi les plus de 40 ans se souviennent avoir été réquisitionnées pour le « travail forcé » (5), c'est-à-dire avant 1947, et 96 autres, toutes classes d'âge confondues, disent être déjà parties de leur plein gré avant 1960. On ne manquera pas d'être frappé, à l'examen du tableau 39, par le fait qu'à tous les âges, sauf pour les moins de 20 ans, le taux de migration est supérieur aux moyennes de l'Ouest-mossi, et qu'il l'est particulièrement pour les plus de 40 ans. On sait par ailleurs que, de toutes les régions mossi, c'est l'Ouest où les migrations de travail ont commencé et se sont amplifiées le plus tôt (G. RÉMY *et al.*, 1977, pp. 632 et 633). Au sein du foyer de départ le plus ancien et le plus important, Kumtaabo aurait donc été l'un des villages les plus précocement affectés par la turbulence.

TABLEAU 38  
Évolution du flux migratoire à Kumtaabo

	Départs ou retours avant 1960	Départs ou retours de 1960 à 1964	Départs ou retours de 1965 à 1969	Départs de 1970 à 1972
<b>Premiers départs :</b>				
— volume annuel		10 personnes	15	17
— âge moyen		23 ans	22 1/2	18 1/2
<b>Retours définitifs :</b>				
— volume annuel		3 personnes	4	
<b>Durée totale du séjour à l'étranger pour les anciens migrants :</b>				
— séjour ≤ 2 ans	58 %	57 %	32 %	
— séjour de 3 à 5 ans	29	29	36	
— séjour > 5 ans	13	14	32	
	100	100	100	

(5) Kumtaabo aurait cependant été moins touché que d'autres villages de l'Ouest-mossi par les réquisitions. A Dakola « plus de la moitié des hommes [...] actuellement âgés de cinquante ans et davantage ont été recrutés au moins une fois durant l'époque coloniale pour le travail forcé » (J.-M. KOHLER, 1971, p. 214). A Kumtaabo le taux correspondant n'est que de 35 %.

TABLEAU 39  
Expérience migratoire et classes d'âge à Kumtaabo et dans l'Ouest-mossi

Age	Année de naissance	% de la population totale (1) ayant migré au moins une fois à l'étranger		% de migrants, anciens et actuels, partis avant l'âge de 25 ans à Kumtaabo
		Kumtaabo	Ouest-mossi	
≥ 70 ans	1900 et avant 1900	50		
60-69	1901-1910	60	31	
50-59	1911-1920	68	45	
40-49	1921-1930	88	60	27
30-39	1931-1940	85	76	48
20-29	1941-1950	85	83	79
15-19	1951-1955	44	46	

(1) Pour Kumtaabo, population totale = population recensée + présents non recensés  
Pour l'Ouest-mossi, population totale = population recensée.

Parallèlement à la diffusion de l'expérience migratoire au sein de la population villageoise, la durée du séjour à l'étranger s'allonge. Faute d'avoir pu enregistrer correctement le rythme des visites à la famille pour les périodes anciennes, nous n'avons considéré que la durée totale de l'absence, et ceci pour les migrants revenus au village au plus tard en 1969 et ne l'ayant plus quitté au moins jusqu'à la fin de 1973, date à laquelle s'achèvent nos observations. Alors qu'avant 1960 une partie des migrants ne s'absentait que durant la saison sèche, ce phénomène a disparu, et les absences incluent toujours un ou plusieurs hivernages. L'importance relative des séjours à l'étranger de durée moyenne a peu varié, mais les séjours n'excédant pas deux ans, jadis majoritaires, ont diminué de presque moitié, tandis que la proportion des séjours de longue durée — plus de 5 ans — a plus que doublé (tabl. 38).

L'ancienneté du fait migratoire à Kumtaabo s'accompagne d'une polarisation précoce vers la Côte d'Ivoire. 53 exploitants du village ont été réquisitionnés pour le travail prestataire (44 cas, dont 37 à l'étranger) ou l'armée. Si les anciens combattants ont été amenés à voir des pays fort divers (Sénégal, Tunisie, France, Indochine) la majorité (19 cas) des astreints au travail forcé a pris la direction de « Bamako » — terme générique désignant l'ensemble des chantiers situés dans l'actuel Mali —, mais ils sont suivis de près par ceux (17 cas) qui descendirent vers « Abidjan », c'est-à-dire vers la Basse-Côte. Nous ignorons si, pour les travailleurs libres, la direction de « Kumasi », c'est-à-dire de l'actuel Ghana, fut à un moment donnée privilégiée comme elle le fut pour l'ensemble du pays mossi (G. RÉMY, 1973, p. 75 note 17). Pour toute la période d'avant 1960 les départs libres depuis Kumtaabo vers la Côte d'Ivoire représentent 73 % des destinations connues, contre 27 % pour la Gold Coast. Pour les absents de 1960 que nous avons pu interroger, les valeurs sont semblables : 76 % séjournaient en Côte d'Ivoire, 24 % au Ghana. En 1970, plus aucun membre du village ne travaille au Ghana ; le dernier séjour dans ce pays que nous ayons enregistré s'est achevé en 1969.

A l'intérieur de la Côte d'Ivoire on observe également une évolution des destinations, caractérisée d'une part par une dispersion croissante des migrants, d'autre part par un glissement depuis l'est vers le centre et l'ouest de la forêt ivoirienne. En 1960 on observe un seul foyer de concentration, situé à l'est : 31 % des villageois en migration séjournaient dans la sous-préfecture d'Abengourou. En 1968-70 l'ensemble de la région est, c'est-à-dire les sous-préfectures d'Abengourou, Aboisso, Adzopé, Bondoukou et Tanda, n'accueille plus que 18 % des migrants contre 38 % en 1960. Au lieu d'un foyer principal correspondant à une région d'étendue limitée, on constate l'existence de deux foyers couvrant chacun plusieurs sous-préfectures : le premier est situé au nord-ouest de la forêt (sous-préfectures de Bouaflé, Daloa et Wawa) et accueille 32,5 % des migrants, le second se trouve au centre de la Basse-Côte (sous-préfectures de Divo et Oumé) et reçoit 28,5 % des migrants.

A propos des migrations de l'Ouest-mossi, G. RÉMY (1973, p. 75 note 17), observe que « dans le cadre de la Haute-Volta ou du seul pays mossi, il est [...] fondamental de distinguer trois types de régions : celles où la migration vers le Ghana était, et est restée prédominante ; celles où la migration vers la Côte d'Ivoire

s'est substituée totalement ou en partie à d'anciens mouvements vers le Ghana ; celles enfin où le séjour en Côte d'Ivoire est traditionnel ». Il paraît manifeste que Kumtaabo appartient au troisième type. G. RÉMY continue : « Dans ces dernières » (= les régions où le séjour en Côte d'Ivoire est traditionnel) « les migrants actuels bénéficient de structures d'accueil (groupes de migrants installés depuis longtemps, devenus planteurs, commerçants) qui jouent certainement un rôle sur l'ampleur, la durée, le rythme des migrations, voire sur leur efficacité économique. » Les observations faites à Kumtaabo confirment cette analyse. Nous avons déjà constaté (p. 165) que 45 % des absents de 1970 dont nous connaissons l'activité étaient établis à leur compte comme planteurs, et qu'ils employaient comme aides familiaux 27 % de ces mêmes absents. Comment dès lors s'étonner que, pour la période 1967-72, 43 % des premiers départs soient dus à l'initiative d'un parent établi en Côte d'Ivoire, et 18 % à celle d'un camarade ou d'un futur employeur originaire de Kumtaabo ou des environs ? Pour l'ensemble des départs antérieurs à 1967 ces valeurs sont déjà respectivement de 21 % et 15,5 %, mais l'initiative personnelle l'emporte : elle rend compte de 63,5 % des premiers départs contre 33 % en 1967-72. Pour cette dernière période, même ceux qui quittent le village de leur propre chef partent rarement à l'aventure : 72 % d'entre eux connaissent déjà par ouï-dire, le plus souvent grâce à un parent, leur lieu de destination ; cette proportion était déjà la même entre 1959 et 1966, alors qu'avant 1959 elle ne dépassait pas 30 %. Ces traits confirment l'ancienneté du phénomène migratoire, et donnent à penser que les processus actuellement dominants sont de type cumulatif. A partir du milieu des années soixante, la mobilité s'entretient d'elle-même.

## B2. LES MOUVEMENTS DE RETOUR DES FLUX DE NATURE DIVERSE (6)

### Un flux de personnes : visites et retours au pays

Pour apprécier le rythme des visites, il est plus sûr de se fier à l'observation qu'à la mémoire des migrants. Sur 90 « Ivoiriens » revenus au village entre 1968 et 1973 pour une courte durée, généralement inférieure à trois mois, 83, soit 92 % du total, avaient effectué en Côte d'Ivoire un séjour ininterrompu de trois ans au plus. Les séjours d'un et deux ans étaient les plus fréquents, ils représentaient respectivement 39 % et 40 % du total ; l'absence la plus longue avait été de six ans. A ces visiteurs soucieux de garder un contact personnel avec leur famille il faut opposer ceux qui ont rompu avec la vie villageoise. En 1973 on ne comptait, parmi les recensés de 1970, que neuf personnes parties depuis au moins six ans ; mais la plupart d'entre elles s'étaient manifestées par des envois d'argent. Il est en fait très difficile de dénombrer ceux qui ne donnent plus aucun signe de vie, car c'est précisément pour cette raison qu'ils sont, à la demande du chef de famille lassé de payer l'impôt en pure perte, rayés au bout d'un certain temps du cahier de recensement. Seule une enquête sur les lieux mêmes de la migration permettrait d'estimer le taux des ruptures totales.

Lorsqu'elles dépassent trois mois, et qu'elles englobent la saison des cultures — ce qui implique inévitablement la participation aux travaux agricoles —, les visites peuvent être considérées comme des tentatives de retour. Mais à partir de combien d'années de présence au village peut-on considérer le retour comme définitif ? Trente-neuf séjours au village de longue durée, observés entre 1967 et 1973, se sont soldés par un nouveau départ, dans la plupart des cas il est vrai après seulement une (23 cas) ou deux (8 cas) années de travail au village. Nous avons enregistré une minorité de séjours assez longs, certains allant jusqu'à 6 ans. Mais il s'agit alors moins d'une visite de longue durée que de l'échec d'un retour s'étant d'abord voulu définitif. Pour analyser le flux des retours nous considérerons donc comme tels ceux qui ont été effectués en 1970 au plus tard, et dont nous avons pu constater qu'ils ont été suivis par au moins trois saisons de culture au village.

(6) Nous ne considérons ici que les flux en provenance de Côte d'Ivoire. Les villageois partis s'installer définitivement dans les villes ou les « terres neuves » font certes des visites et des dons, mais au regard des échanges entre Kumtaabo et la Côte d'Ivoire le volume de ces mouvements est très faible et leur rythme très irrégulier. Nous n'avons pas cherché à enquêter à leur sujet. Quant aux retours de colons ou de citadins déçus, nous n'en avons observé aucun.

Les mouvements de retour diffèrent des premiers départs à la fois par leur rythme et par leur volume. Le rythme est remarquable de régularité. Il paraît s'accélérer si l'on compare (tabl. 38) la première et la deuxième moitié de la décennie 1960-1969, mais la différence est entièrement due à notre découpage chronologique, qui rattache à la première période l'année 1964, année creuse connaissant seulement deux arrivées, et à la seconde période l'année 1965, où six retours compensent le déficit de l'année précédente. En fait pour l'ensemble de la décennie la valeur modale du nombre des retours est de quatre par an. Comme, au cours de la même période, le rythme des premiers départs ne cesse de s'accélérer, l'écart entre les deux mouvements va grandissant. Le bilan des migrations est donc de plus en plus fortement négatif, ce trait étant la résultante de deux phénomènes. Les retours de 1960-1970 correspondent à des départs dont un grand nombre ont été effectués avant 1960, donc à une époque où la migration avait une moindre ampleur, et on peut faire l'hypothèse qu'en 1970-80 le volume des retours aura été plus fourni. D'autre part l'importance au sein de la population émigrée des planteurs établis à leur compte interdit de penser que la différence de rythme entre les deux flux tiennent seulement à un décalage chronologique ; de fait un certain nombre de visiteurs nous ont dit n'avoir aucunement l'intention de se réinstaller un jour au village. La migration de travail se transforme pour une part en migration définitive ; à côté des terres neuves voltaïques, la forêt ivoirienne se présente elle aussi comme un champ d'action de « colons » mossi.

Flux de départ et flux de retour ne se ressemblent que sur un seul point : la différence entre *nakomse* et *talse*. Les premiers sont à la fois moins nombreux à partir et plus nombreux à revenir : ils contribuent pour 35 % au flux des départs, pour 65 % au flux des retours. Nous avons là les deux effets symétriques d'un même processus. L'importance relative du patrimoine foncier *nakomse* facilitant l'accès des jeunes adultes à la majorité économique et sociale au sein du groupe lignager, ceux-ci sont à la fois moins tentés de partir et hésitent moins à revenir que leurs camarades *talse*.

#### Un flux de biens : envois et dons

##### *L'épargne de migration*

A l'exemple de J.-M. KOHLER pour son enquête sur les incidences économiques des migrations dans l'Ouest-mossi, nous avons considéré comme épargne de migration les sommes envoyées ou apportées au village, auxquelles nous avons ajouté la valeur des marchandises — essentiellement habits et couvertures — envoyées ou apportées au village et destinées à y rester, cette valeur étant estimée à partir d'un relevé des prix moyens pratiqués en Côte d'Ivoire. Notre échantillon est de taille très réduite, il ne compte que 18 personnes venues au village en visite ou pour s'y installer définitivement entre 1968 et 1972 ; nous avons en réalité interrogé sur ce thème un nombre beaucoup plus élevé de personnes (7), mais nous n'avons retenu que les réponses suffisamment détaillées et complètes. Dans la présentation et l'analyse des résultats nous avons même été amenée à laisser de côté un cas, trop exceptionnel pour être significatif : l'un de nos informateurs, propriétaire d'une vaste plantation en Côte d'Ivoire, nous a déclaré, à l'occasion d'une de ses visites annuelles, avoir apporté au village la somme, en argent liquide, de 425 000 F (8). La prise en compte d'un tel cas aurait faussé les moyennes, puisque la valeur la plus élevée rencontrée par ailleurs a été de 60 000 F. Notre sondage n'a donc, de loin, ni l'ampleur ni la représentativité de celui réalisé par J.-M. KOHLER pour l'ensemble de l'Ouest-mossi. Nos résultats n'en sont pas moins fort proches, ainsi que le montre le tableau 40 : moyenne et distribution des valeurs de l'épargne annuelle sont très semblables, et nous avons également constaté que cette dernière

(7) Nous avons interrogé 104 personnes en tout, mais nous avons laissé de côté :

- 33 cas qui correspondaient à la période antérieure à 1968 : la précision des indications fournies était douteuse, et les valeurs difficilement comparables à celles de 1968-73, faute de connaître l'évolution du coût de la vie en Côte d'Ivoire.
- 38 cas pour lesquels la personne interrogée n'était pas le migrant lui-même, absent lors de l'enquête, mais un membre de sa famille. Ce dernier ne pouvait répondre avec précision que sur les dons reçus, et encore avons-nous constaté sur ce point une variation du simple au double entre les déclarations des donateurs et celles des bénéficiaires.
- 15 cas pour lesquels l'épargne annuelle de migration ne pouvait être calculée parce que manquaient soit les données sur les envois, soit celles sur les sommes totales rapportées au village. Nous n'avons pas voulu trop importuner les informateurs réticents, de peur que ces réticences ne s'étendent aux autres enquêtes que nous menions parallèlement.

(8) Rappelons qu'il s'agit, comme dans tout notre texte, de francs CFA.

diminuait avec l'allongement de la durée du séjour hors du village. La seule différence porte sur les achats effectués en Côte d'Ivoire, qui semblent tenir une moindre place à Kumtaabo. Serait-ce parce que nous n'avons pas inclus dans l'épargne de migration les habits et le petit équipement — montre, lampe, valise etc... — amenés par les visiteurs de Côte d'Ivoire pour leur propre usage, et qu'ils remportent avec eux au moment du départ ?

TABLEAU 40  
Structure de l'épargne annuelle de migration à Kumtaabo et dans l'Ouest-mossi

	Kumtaabo	Ouest-mossi
Moyenne générale	28 200 F	26 000 F
Part des envois, en % du total	8 %	12 %
Part des achats en Côte d'Ivoire, en % du total	22 %	42 %
Distribution des valeurs :		
< 12 000 F	23,5 %	12 %
12-24 000 F	23,5 %	23 %
24-36 000 F	23,5 %	19 %
36-60 000 F	17,5 %	31 %
> 60 000 F	12 %	15 %
	100	100
Moyenne pour les séjours		
de 6 à 12 mois	42 000 F	48 000 F
de 1 à 2 ans	18 600 F	32 500 F
de 2 à 3 ans		27 000 F
de 3 à 5 ans		19 600 F
de plus de 5 ans		10 700 F

La valeur moyenne de l'épargne annuelle de migration est du même ordre que le revenu monétaire moyen d'un chef d'exploitation resté à Kumtaabo : les valeurs respectives sont de 28 200 F et 31 000 F. La distribution des valeurs individuelles est également assez semblable, puisque l'on va de 7 775 F à 77 910 F pour les onze budgets villageois analysés à l'Appendice V (tabl. 52), avec un coefficient de variation de 1,08, tandis que l'épargne réalisée par nos 17 migrants va de 7 400 F à 66 500 F, le coefficient de variation étant de 0,71. Une telle observation semble à première vue infirmer l'analyse de J.-M. KOHLER, selon laquelle « la comparaison des revenus de migration avec les revenus qu'un jeune peut obtenir en demeurant dans son pays montre que les premiers sont en moyenne au moins trois fois plus élevés que les seconds » (J.-M. KOHLER, 1972, p. 75). Mais les données que nous venons de confronter ne sont pas exactement comparables : nous avons d'un côté les recettes totales de chefs d'exploitation, de l'autre nous avons une épargne réalisée par de jeunes hommes qui, au village, ne disposeraient pas d'une grande autonomie économique. Il est vrai qu'il peut arriver à certains dépendants restés au village de gagner plus que le chef d'exploitation (Appendice V, p. 218). Mais les gains annuels réalisés en Côte d'Ivoire dans les années 1969-72, gains en numéraire sur lesquels les prélèvements pour les dépenses de logement et de nourriture sont faibles (9), sont incontestablement plus élevés que ceux obtenus à Kumtaabo. Pour 26 cas, dont nous excluons notre gros planteur qui affirme avoir

(9) Qu'ils soient planteurs établis à leur compte ou qu'ils travaillent par contrat ou bien comme aides familiaux, les migrants qui nous décrivent leurs conditions de vie en Côte d'Ivoire disent être nourris par l'employeur ou cultiver pour eux-mêmes quelque champ vivrier, et disposer d'un logement soit fourni par l'employeur soit construit par eux-mêmes. La situation est certainement différente en ville, mais nous savons que peu de nos migrants y travaillent.

touché 780 000 F en un an, la moyenne est de 80 100 F (10), les valeurs individuelles vont de 15 000 F à 200 000 F, et le coefficient de variation est de 0,74. Nous retrouvons donc à peu de choses près le rapport de 1 à 3 entre revenu villageois et revenu de migration estimé par J.-M. KOHLER pour l'Ouest-mossi. L'épargne annuelle représente en moyenne 41,5 % du revenu de migration, les valeurs extrêmes étant de 15 % et 66 % et le coefficient de variation de 0,41. Tout autant que le gain total plus élevé, c'est la possibilité même de réaliser grâce à ce gain une épargne rapatriable au village qui fait l'intérêt du séjour en Côte d'Ivoire pour les migrants.

Au sein de notre échantillon aucune différence significative n'oppose les « Ivoiriens » en visite aux anciens migrants revenus s'installer au village. Pour ceux-ci la moyenne de l'épargne annuelle est certes plus élevée : 35 900 F au lieu de 27 200 F pour les visiteurs, mais c'est pour ces derniers que nous avons relevé les sommes les plus importantes. Rien ne distingue non plus les planteurs des travailleurs sous contrat : estimée en pourcentage du gain annuel, l'épargne des premiers est de 40 %, celle des seconds de 43,5 %. Par contre les pourcentages varient en fonction du volume même du gain annuel. Il existe une certaine corrélation entre la valeur de ce dernier et la part du gain constituant l'épargne annuelle, mais, contrairement à ce que l'on pourrait penser a priori, cette corrélation est négative : la proportion relative de l'épargne est plus importante lorsque les revenus sont faibles que lorsque ceux-ci sont élevés. Un tel trait tient à notre définition de l'épargne de migration, qui n'est pas une épargne au sens strict du terme, mais l'ensemble du numéraire et des biens envoyés ou apportés en Haute-Volta. Le migrant dont les revenus sont modestes doit éviter de laisser supposer un échec ; celui qui dispose de revenus élevés doit le prouver suffisamment pour y gagner en prestige, mais en même temps protéger ses biens des regards envieux qui le contraindraient à en distribuer une part plus grande qu'il n'a l'intention de le faire. On comprend donc que le premier soit amené à rapatrier une part plus élevée de son gain que le second. La différence de comportement entre « riches » et « pauvres » est cependant modeste au regard de celle qui oppose célibataires et migrants mariés. L'épargne annuelle des premiers est en moyenne de 18 000 F, et elle représente 28,5 % du gain annuel, alors que pour les seconds les valeurs correspondantes sont de 32 100 F et 49 %. Nous nous trouvons à Kumtaabo dans une situation inverse de celle observée pour l'ensemble des migrations mossi, à propos desquelles on nous dit que « mesurée au montant annuel de l'épargne rapatriée, l'efficacité économique (des migrations des aides familiaux mariés) est modeste : l'entretien de la famille réduit fortement la capacité d'épargne tandis que les migrants ne sont plus guère soucieux de participer, à leur retour au village, à une économie de prestige » (G. RÉMY *et al.*, 1977, p. 642). Quelle signification donner à l'observation contraire effectuée à Kumtaabo ? La faible taille de notre échantillon nous incite à la prudence, et nous nous contenterons pour le moment de signaler ce trait sans en débattre.

#### *L'utilisation de l'épargne de migration*

Les migrants de Kumtaabo se montrent dans l'ensemble plus généreux que la moyenne de leurs compatriotes : 36 % de l'épargne de migration est distribuée, principalement aux parents proches, alors que ce taux n'est que de 29 % pour l'Ouest-mossi (J.-M. KOHLER, 1972, p. 66) et de 20 % pour l'ensemble du pays mossi (G. RÉMY *et al.*, 1977, p. 641). Est-ce dû au fait que ce seraient précisément les plus généreux, ceux dont la réputation au village a le moins à craindre, qui nous auraient le plus volontiers répondu ? Quoi qu'il en soit, l'« Ivoirien » de Kumtaabo garde comme les autres l'essentiel de l'épargne rapatriée pour son propre usage. La proportion est plus forte lors d'une réinstallation au village que lors d'une simple visite, les valeurs correspondant à ces deux situations étant de 72,5 % et de 63 %. Mais il faut remarquer que les comportements présentent une très grande diversité. Les individus de notre échantillon se partagent en trois groupes d'importance sensiblement égale : 35 % d'entre eux distribuent de 11 à 23 % de leur épargne, 40 % d'entre eux en distribuent de 30 à 39 %, et pour les derniers 27 % les dons représentent de 53 à 64 % de l'épargne totale. Ces taux ne paraissent influencés ni par l'état civil des migrants ni par l'importance des sommes et des biens rapatriés.

---

(10) Nous ne constatons aucune différence sensible si nous distinguons d'une part le groupe des planteurs établis à leur compte, et d'autre part celui des métayers, aides familiaux, ouvriers agricoles. Un tel fait peut surprendre ; il tient à ce que notre échantillon de planteurs inclut un certain nombre d'exploitants qui n'ont pris leur indépendance que depuis peu : leurs plantations sont encore très jeunes et ne rapportent guère. C'est à long terme que le passage du statut de métayer à celui de planteur devient rentable.

L'utilisation de la part que le migrant garde pour lui-même et, s'il est marié, pour sa propre famille, a été analysée en détail par J.-M. KOHLER (1972, pp. 64-73), et nous n'avons pas jugé utile de refaire pour notre village une enquête aussi précise. De simples sondages nous ont montré qu'à Kumtaabo, comme dans le reste de l'Ouest-mossi, l'épargne était consacrée à l'achat de vêtements, couvertures, et petit équipement, souvent acquis en Côte d'Ivoire avant le départ, ainsi que de vélo, bétail et produits alimentaires, le premier acquis dès la sortie du train à Koudougou, les autres généralement négociés au marché de Godin. Kumtaabo n'échappe pas non plus à la règle quant à la rareté des investissements productifs réalisés par les migrants. Nous n'avons rencontré aucune personne cherchant à se constituer un petit fonds de commerce ; par contre nous avons pu interroger un « Ivoirien », commerçant de cola dans la région de Douananné, venu en visite au village avec 250 000 F (11) et l'intention d'acheter et d'exploiter un moulin à mil : il repartit sans avoir pu réaliser son projet. Nous ne savons ce qu'il fit par la suite de cette somme, mais son cas illustre bien l'une des conclusions de l'enquête de 1972-74, à savoir que « les possibilités économiques offertes par le pays mossi dissuadent les migrants d'investir leur épargne sur place (hors le commerce) » (G. RÉMY, *et al.*, 1977, p. 640).

Notre appréciation de l'utilisation de l'épargne de migration ne diverge des enquêtes plus générales que sur un point : l'achat du vélo. D'une part nous considérons que ce n'est pas uniquement une « dépense personnelle immédiate à caractère ostentatoire » (G. RÉMY, *et al.*, 1977, p. 641) car, lorsqu'il n'est pas revendu pour payer le prix du retour en Côte d'Ivoire, mais qu'il est utilisé par un ancien migrant ou laissé par un « visiteur » à un parent restant au village, il prend le caractère de bien d'équipement susceptible de jouer un rôle dans le processus de production. D'autre part nous constatons que l'achat du vélo prend une plus grande place dans l'utilisation de l'épargne que celle (12 %) observée pour l'Ouest-mossi. Nous avons pu calculer pour une vingtaine de cas qu'une telle dépense représentait de 10 à 63 % de l'argent liquide rapporté de Côte d'Ivoire, la moyenne étant de 35 % lors d'une visite et de 29 % lors d'une réinstallation au village. Le numéraire rapatrié représentant 70 % de l'épargne de migration totale, on peut en déduire qu'à Kumtaabo l'achat du vélo absorbe en moyenne, pour les deux situations envisagées ci-dessus, respectivement 24,5 % et 20 % de cette épargne.

#### *Les gains retirés de la migration par la famille restée au village*

Si nous nous plaçons à présent du point de vue du chef de famille, à qui revient la plus grande part des envois et des dons faits lors d'une visite ou d'un retour au village, il nous faut essayer de mesurer l'apport que constituent pour lui ces dons. L'enquête budgétaire nous a déjà permis de percevoir que l'importance relative de l'argent d'origine ivoirienne était très variable selon les exploitants — il est vraisemblable qu'elle l'est aussi selon les années — et qu'elle était dans l'ensemble modeste : dans plus de la moitié des cas elle représente moins de 10 % du revenu net, ce taux ne s'élève à 50 % et plus que dans trois cas sur onze (Appendice V, tabl. 52, p. 217). L'enquête réalisée auprès des migrants aboutit-elle à des résultats semblables ?

Entre 1968 et 1972 nous avons pu recenser les envois effectués par 108 migrants. Tantôt chaque année et tantôt de façon plus irrégulière, quelques milliers de francs, parfois accompagnés d'un ou deux vêtements, sont confiés par un « Ivoirien » à l'un de ses parents ou de ses camarades revenant au village pour qu'il les remette au chef de famille — l'usage du mandat postal étant très rare. Les sommes sont avant tout destinées à payer l'impôt de l'absent, mais elles sont souvent plus élevées que le strict nécessaire, car le migrant est vivement sollicité de prendre également en charge tout ou partie des sommes dues par sa proche parenté. Nous avons aussi pu constater que les envois ne sont pas le seul fait des migrants inscrits eux-mêmes sur le rôle de l'impôt, mais que de nombreux « Ivoiriens » rayés du cahier de recensement continuent à manifester, dans la même proportion que les premiers, leur solidarité face aux charges fiscales pesant sur la famille restée au village. Mais pour les uns comme pour les autres l'importance de cette contribution est fort variable. Si la moyenne annuelle des envois de numéraire est de 2 160 F, les valeurs individuelles se dispersent entre 0 et 14 500 F (tabl. 41). Les migrants n'envoyant rien sont relativement nombreux puisqu'ils constituent 27 % de notre échantillon. Pour l'ensemble de l'Ouest-mossi la valeur moyenne des envois est plus élevée — 2 900 F (J.-M. KOHLER, 1972, p. 64) — mais le taux des « abstentionnistes » (35 %) l'est aussi.

(11) Ce migrant fait partie de notre échantillon, mais nous avons utilisé pour calculer son épargne de migration une période antérieure à celle de cette visite plutôt exceptionnelle.

TABLEAU 41  
Envois et dons des migrants de Kumtaabo à leur famille proche au cours de la période 1968-71

Valeur des envois et des dons	Envois d'argent par année de séjour en Côte d'Ivoire Nombre de cas		Envois et dons par année de séjour en Côte d'Ivoire Nombre de cas	
	Valeur absolue	% du total	Valeur absolue	% du total
0 F	29	27	1	5
] 0 à 1 000 F ]	12	11	—	—
] 1 000 à 2 000 F ]	26	24	2	9,5
] 2 000 à 3 000 F ]	16	15	1	5
] 3 000 à 4 000 F ]	9	8	4	19
] 4 000 à 5 000 F ]	7	6,5	—	—
] 5 000 à 10 000 F ]	7	6,5	7	32,5
] 10 000 à 15 000 F ]	2	2	2	9,5
] 15 000 à 30 000 F ]	—	—	2	10
> 30 000 F	—	—	2	9,5
	108	100	21	100
Moyenne	2 160 F		12 620 F	
Coefficient de variation	1,14		1,45	
Valeur la plus élevée	14 500 F		83 600 F	

Que le migrant reste absent une ou plusieurs années ne paraît pas avoir d'influence sur le montant des envois, ce que la fonction fiscale de ces derniers suffit à expliquer. Les séjours inférieurs à un an ne dispensent pas le migrant d'être sollicité par sa famille, et nous avons recensé des envois que quelques mois à peine séparaient d'une visite au village. Le statut socio-économique en Côte d'Ivoire crée déjà certaines disparités : un aide familial employé sur la plantation d'un parent envoie des sommes moins élevées qu'un travailleur à contrat annuel, et ce dernier est moins généreux qu'un planteur établi à son compte. La différence essentielle est celle qui sépare les célibataires des hommes mariés. Les premiers envoient en moyenne 1 600 F par an, et 2 500 F si l'on ne prend pas en compte les « abstentionnistes » ; la somme la plus élevée est de 5 500 F. Les seconds envoient respectivement 2 700 F et 3 300 F par an ; la somme la plus élevée est de 14 500 F. Le clivage entre ces deux groupes tient essentiellement au fait que les devoirs minimaux en matière d'impôt ne sont pas les mêmes : le célibataire doit payer sa propre part, l'homme marié doit payer en outre celle de son épouse.

Les dons remis au chef de famille et aux proches parents à l'occasion d'une visite ou d'un retour définitif sont de toute évidence plus importants, car à la fonction fiscale s'en ajoutent d'autres. Les cadeaux en numéraire ou en marchandises (12) apportées de Côte d'Ivoire sont le gage d'une réintensification des relations familiales, et la preuve de la réussite de la migration. Nous avons enquêté sur le montant de ces dons aussi bien auprès de bénéficiaires que de donateurs, mais devant les fortes différences qui séparent les résultats obtenus pour les deux échantillons nous avouons notre perplexité. Quelles déclarations sont les plus proches de la réalité ? Pour les 41 bénéficiaires interrogés la valeur moyenne des dons reçus est de 4 050 F par année de séjour du donateur hors du village. Pour les 30 donateurs interrogés la valeur correspondante est de 9 050 F et, si l'on élimine un cas un peu exceptionnel, elle reste encore de 6 950 F. Les donateurs ont-ils plus tendance à exagérer leur générosité que les bénéficiaires à minimiser les cadeaux reçus ? Ou bien est-ce l'inverse ? Nous ne

(12) Ces marchandises sont constituées principalement par des habits, accessoirement par des couvertures, exceptionnellement par du petit équipement (montre, lampe...). Leur valeur représente en moyenne 38 % de la valeur totale des dons. Dans 25 % des cas il n'y a aucun apport de marchandises, dans 8 % des cas elles sont au contraire l'unique apport.

prétendrons pas trancher ce dilemme et nous remarquerons que, quoi qu'il en soit, les valeurs individuelles sont très disparates. Pour les déclarations des bénéficiaires le coefficient de variation est de 1,06, et les valeurs s'échelonnent entre 0 et 17 500 F ; pour les déclarations des donateurs on va de 0 à 69 000 F, et le coefficient de variation est de 1,51.

L'importance des dons est influencée par plusieurs facteurs dont nous ne retiendrons que les deux principaux, à savoir la durée de l'absence et le statut familial du migrant ; nous laisserons de côté le rôle du statut socio-économique en Côte d'Ivoire, car seules des nuances peu significatives séparent les dons des travailleurs sous contrat de ceux effectués par les planteurs indépendants. Échantillon des donateurs et échantillon des bénéficiaires confondus, c'est par contre un fossé qui sépare les « Ivoiriens » restés moins de trois ans loin du village (70 % des cas) de ceux dont l'absence a duré au moins trois ans (30 % des cas). Les dons des premiers s'élèvent en moyenne à 8 100 F par année de séjour en Côte d'Ivoire, et dans 20 % des cas les valeurs sont supérieures à 12 500 F. Les dons des seconds ne sont en moyenne que de 2 000 F, et ils ne dépassent 12 500 F que dans un cas sur 21. Une telle constatation ne nous surprendra pas : nous avons vu plus haut que l'épargne annuelle de migration diminue elle aussi avec la durée de l'absence. Le rôle joué par cette dernière a été étudié par J.-M. KOHLER pour l'Ouest-mossi de façon beaucoup plus approfondie que par nous-même, et nous nous contenterons de rappeler ici les explications qu'il donne du moindre rapport des migrations longues : « soit il s'agit de migrants qui prolongent leur séjour à l'étranger parce qu'ils ne parviennent pas à rassembler la somme qui leur paraît indispensable pour rentrer chez eux avec dignité [...] soit les migrants se plaisent à l'étranger [...] Les migrants de cette catégorie sont portés à dépenser sur place la plus grande part de leurs revenus » (J.-M. KOHLER, 1972, p. 51) (13).

Nous retrouvons pour les dons le clivage entre célibataires et hommes mariés observé à propos des envois. Les dons des premiers sont en moyenne de 3 200 F par année d'absence, et ils ne dépassent 12 500 F que dans un cas sur 30. Les dons des seconds sont en moyenne de 8 300 F par année d'absence, et ils dépassent 12 500 F dans 24 % des cas. Une telle différence est à mettre en relation avec une observation déjà faite plus haut, à savoir que les célibataires rapatrient au village une part plus faible de leurs gains que les hommes mariés. Comment interpréter ce clivage ? J.-M. KOHLER observe pour l'Ouest-mossi que « ce sont les hommes mariés partant seuls en migration qui parviennent à rassembler en douze mois l'épargne la plus importante [...] [Ils] rapportent proportionnellement plus d'argent que les autres [...] Plus de 25 % des sommes rapportées ont servi à payer les impôts ou sont allées aux aînés dont dépendent directement ces migrants [...] L'argent versé constitue une sorte de compensation des services rendus aux épouses et aux enfants pendant l'absence » (J.-M. KOHLER, 1972, p. 70). Une telle explication rend bien compte de la valeur la plus élevée trouvée dans notre échantillon : Karbo, dont nous avons déjà signalé plus haut qu'il avait apporté au village en 1971 une somme de 425 000 F, et qu'il était propriétaire d'une importante plantation, est un bigame qui vit avec une de ses femmes en Côte d'Ivoire tandis que l'autre reste au village sous la protection du frère aîné. Karbo distribue à son arrivée en 1971 une somme totale de 35 000 F, ainsi que des vêtements et des couvertures pour la valeur de 33 100 F, alors que sa dernière visite ne date que de l'année précédente. Mais son cas ne peut être généralisé : les apports dont la valeur par année d'absence dépasse la moyenne sont en général le fait d'hommes mariés ayant femme et enfants avec eux en Côte d'Ivoire. Faut-il en déduire que les migrants mariés, lorsqu'ils veulent garder des relations avec leur village d'origine, y attachent plus de prix que les célibataires soucieux avant tout de « vivre leur vie » en Côte d'Ivoire ? Nous irions ainsi à l'encontre des conclusions de l'enquête générale sur les migrations mossi, selon lesquelles pour le jeune homme célibataire « l'économie de prestige vers laquelle tend son activité de migrant n'existe que par rapport à l'économie villageoise », alors que « le jeune homme marié [...] se met provisoirement en marge de sa société » (G. RÉMY, *et al.*, 1977, p. 646). Serait-ce l'inverse à Kumtaabo ? Le seul décompte des dons ne suffit pas à le prouver, et il est possible que notre échantillon soit fortement biaisé par le fait que nous n'avons retenu que les réponses faites avec le moins de réticence. Il n'est cependant pas sans intérêt d'observer à nouveau une différence entre *talse* et *nakomse* : les

(13) Signalons qu'un autre facteur, dont le poids est certes secondaire, peut intervenir. Certains migrants, auxquels des parents revenant moins souvent au village ont confié des sommes importantes à remettre à la famille, ne distinguent pas, dans leurs déclarations, ces dons de ceux qu'ils font eux-mêmes. Les dons effectués à la suite d'une absence de courte durée se trouvent ainsi artificiellement gonflés.

dons effectués par les hommes mariés ayant toute leur famille en Côte d'Ivoire sont, pour les *talse*, de 4 350 F par année de séjour, donc à peine plus élevés que dans le cas des célibataires, alors que pour les *nakomse* cette valeur est de 12 350 F. Ne pourrait-on pas voir là un indice supplémentaire de meilleures relations entre les jeunes hommes mariés et leurs aînés chez les *nakomse* que chez les *talse* ?

Si à présent nous additionnons les envois et les dons en argent et en marchandises, lorsque nous disposons de ces trois données pour un même migrant, nous constatons (tabl. 41) que l'apport à la famille par année d'absence s'élève en moyenne à 12 600 F, à 9 300 F si nous ne tenons pas compte du cas de Karbo. Les envois représentent 21 % de ce total, les dons en argent 48 %, les cadeaux en marchandises 29 %. L'ensemble des dons et des envois en numéraire s'élève en moyenne à 8 650 F, à 6 000 F si on laisse de côté la valeur la plus élevée. La somme de 6 600 F est supérieure de 45 % à la moyenne des « dons de la part des émigrés » relevés lors de l'enquête budgétaire (Appendice V, tabl. 53, p. 219). Comme il y a en moyenne, dans chaque exploitation, un migrant resté en relation avec le village (en 1970 : 128 absents adultes recensés et 41 non-recensés pour 162 exploitations), on peut considérer que l'enquête budgétaire a sous-estimé la contribution des migrants aux revenus des non-migrants ; mais l'écart n'est pas énorme, il peut être dû en partie aux différences entre les deux échantillons, et au fait que l'enquête budgétaire ne portait que sur les revenus du seul chef de famille alors que l'enquête auprès des migrants a retenu l'ensemble des apports à la famille proche. Les deux enquêtes d'ailleurs concordent entièrement quant à la grande dispersion des valeurs (tabl. 41 p. 176 et 52 p. 217), et la seconde confirme ce que laissait deviner la première, à savoir qu'il y a, pour une famille donnée, de grandes différences d'une année à l'autre. Lorsque le rythme des visites est annuel, les apports peuvent varier sans que le prestige de l'« Ivoirien » en souffre, et c'est bien ce que l'on constate. Nous avons même vu certains migrants se montrer prodigues une année, et ne distribuer aucun cadeau l'année suivante, par exemple lorsqu'ils avaient été contraints par un décès inopiné de revenir plus tôt que prévu en visite.

En définitive, alors qu'un migrant gagne à l'étranger en moyenne deux à trois fois plus qu'un chef de famille resté au village, ce dernier ne voit ses propres revenus en numéraire augmenter, grâce à la migration, que de 17 % (données de l'enquête budgétaire) à 25 % (données de l'enquête auprès des migrants, la valeur la plus élevée n'étant pas prise en compte) en moyenne. Ce n'est ni quantité négligeable ni un pactole modifiant sensiblement le niveau de vie des non-migrants, mais plutôt un volant de sécurité, que les unités économiques villageoises ne contrôlent d'ailleurs pratiquement pas. L'amélioration la plus visible en matière de niveau de vie est le fait des apports en vêtements, couvertures et petit équipement : ce sont certes des biens de consommation vite usés, mais ils rendent l'existence moins rude.

#### Un flux d'idées ?

Les conclusions de l'enquête générale sur les migrations mossi sont catégoriques. « Les migrations contribuent fondamentalement à réduire l'aptitude à l'innovation de la population du pays mossi [...] Elles sont un facteur d'immobilisme de la société » (G. RÉMY, *et al.*, 1977, pp. 648-649). Nous ne pouvons malheureusement que souscrire à ce jugement pessimiste. Au cours de notre étude des structures internes du terroir nous avons à plusieurs reprises eu l'occasion de constater les conséquences négatives de la ponction qu'exerce l'attraction de la Côte d'Ivoire sur les jeunes adultes. En se réinstallant au village les anciens migrants, qui forment 60 % de la population masculine âgée de plus de vingt ans présente à Kumtaabo en 1970, reprennent les façons culturelles et les modes d'organisation du travail des anciens. Certes nous avons vu que nombreux sont les villageois qui emploient leur « temps libre » à une activité rémunératrice, mais il est vain de tenter de séparer ce qui, dans cette attitude, revient à une expérience migratoire ou au phénomène plus général et plus ancien de la monétarisation partielle de l'économie mossi. Non seulement les migrants revenus depuis peu ne se distinguent pas des autres, mais encore les paysans les plus novateurs n'appartiennent pas à leur groupe. A l'exception du boulanger Ouibila, les exploitants qui se distancient le plus de l'économie traditionnelle d'autosubsistance, tels Henri le catéchiste, Ki Ouango le vendeur de calebasses, Noraogo le négociant de colas et Ouango le tisserand n'ont fait que des expériences migratoires courtes et déjà anciennes, Henri n'ayant pour sa part jamais quitté le pays. Les jeunes vendeurs de pain, dont nous avons vu qu'ils étaient les plus détachés du mode de vie paysan, ne sont encore que des candidats à l'émigration. Tout se passe comme si le désir de partir ou la décision de ne pas partir rendaient plus dynamique que le fait d'être parti. G. RÉMY, J. CAPRON, et J.-M. KOHLER (1977) ont magistralement démontré le mécanisme par lequel conservatisme social et migration se déterminent l'un l'autre grâce à un réseau d'interactions et de rétroactions, processus dont on retrouve certains traits dans des sociétés par ailleurs fort différentes. Nous n'avons pas à reprendre ici leur

démonstration. Nous voudrions seulement, en racontant l'histoire de Karbo, insister sur le fait que les blocages sociaux tirent une partie de leur force d'un contexte économique défavorable à l'investissement.

Karbo est cet « Ivoirien » grand planteur qui, en 1971, apporte au village la somme de 425 000 F alors que sa plantation lui avait rapporté l'année précédente 780 000 F, soit quatre fois plus que pour le plus riche des autres planteurs originaires de Kumtaabo. Même si Karbo a exagéré ses gains, l'histoire de l'origine de ses revenus est fort instructive. Ceux-ci ne sont pas le fruit de longues années passées en Côte d'Ivoire, dont les économies auraient permis d'acheter un vaste terrain. Ce dernier a été acquis dès l'arrivée dans la région de Oumé, en 1965, pour la somme de 175 000 F. Karbo pratiquait auparavant le commerce de poulets à une grande échelle, et, en quête d'un placement sûr pour les 325 000 F qu'il avait économisés en Haute-Volta, il décida de se reconverter du commerce à l'agriculture et d'investir dans la terre. C'était impossible en pays mossi, c'était plus rentable en Côte d'Ivoire que partout ailleurs. Il prit donc la route de l'étranger, et il exploite à présent sa terre avec l'aide de trois manœuvres. Il est bien connu que « la migration des travailleurs est une des assises du développement dans les aires d'accueil des migrants » (G. RÉMY, *et al.*, 1977, p. 650). L'exemple de Karbo montre qu'elle peut parfois s'accompagner d'une migration de biens dont les effets sont identiques.

En définitive le principal courant d'idées créé par la migration est... l'incitation au départ, et le renouvellement incessant d'une telle incitation. La plus perceptible des transformations du comportement qu'elle inspire est le développement de la mobilité comme « genre de vie ».

### B3. LE BILAN DES FLUX : LA MOBILITÉ COMME GENRE DE VIE

A propos de la signification des migrations dans l'Ouest-mossi, G. RÉMY note : « on peut concevoir aussi que, sans illusion sur l'aptitude actuelle de la société mossi à leur accorder rapidement leur « majorité sociale », [...] les jeunes aient saisi l'occasion offerte par les migrations de travail [...] pour créer une sorte de société parallèle [...] Elle serait provisoire pour chacun d'eux, en attendant qu'ils aient le droit et la possibilité de pénétrer dans l'autre société, celle des aînés, qui seule leur apportera cette « vraie vie » dont [ils] rêvent [...] La société mossi serait-elle en train de se dédoubler ? » (G. RÉMY, 1973, p. 81 note 52). Pour notre part nous hésitons à opposer migration et vie au village comme deux expériences à ce point séparées, deux moments distincts et successifs de l'existence, l'un étant en quelque sorte l'antichambre de l'autre. Nous préférons placer les situations vécues par les hommes originaires de Kumtaabo le long d'un continuum dont les deux pôles correspondent à des genres de vie intégralement sédentaires, l'espace intermédiaire étant meublé par toute la gamme des divers degrés de mobilité.

Pour ne pas compliquer à l'excès notre analyse, nous considérerons seulement la population masculine originaire de Kumtaabo et âgée de 15 ans et plus en 1970, et nous nous limiterons aux aspects de la mobilité impliquant le franchissement des frontières nationales. L'un des pôles de notre continuum est occupé par les hommes de plus de 30 ans n'ayant jamais quitté le village. Les départs vers la Côte d'Ivoire au-delà de 30 ans étant actuellement fort rares, ces hommes constituent un noyau que l'on peut considérer comme définitivement ancré dans une vie sédentaire, laquelle se terminera soit au village même soit dans quelque « terre neuve ». Le second pôle est l'exact pendant du premier : il est occupé par des hommes nés et demeurant en Côte d'Ivoire, dont les parents étaient originaires de Kumtaabo. Ces « émigrés de deuxième génération » constituent un cas de figure théorique nécessaire à la symétrie de notre schéma, mais nous ignorons tout de leur nombre. Entre les deux pôles s'interposent les migrants actuels ainsi que les anciens et futurs migrants. Les hommes âgés de 15 à 30 ans en 1970, et n'ayant jamais quitté le village avant cette date, constituent autant de candidats à l'émigration, dont on peut augurer que très rares sont ceux qui ne prendront pas un jour la route de l'étranger ; les migrants « virtuels » sont ceux que nous avons effectivement vus partir entre 1970 et 1973, les migrants « potentiels » ceux qui, à l'été 1973, n'avaient pas encore bougé. Les anciens migrants sont ceux qui, revenus au village avant 1970, ne manifestaient pas, à l'été 1973, l'intention de repartir. Mais comme nous avons observé que certaines visites de longue durée allaient jusqu'à inclure six saisons de cultures, nous n'avons considéré comme définitivement stabilisés que ceux ayant passé au moins six hivernages au village sans solution de continuité ; les autres peuvent être dits « en voie de stabilisation ». Les migrants actuels sont d'une part les hommes absents au cours de l'hivernage 1970, et d'autre part ceux qui, venus pour une visite de longue durée et donc présents pendant la saison des cultures de 1970, ont à nouveau quitté le village avant l'été 1973. Parmi les absents nous n'avons pas seulement compté ceux qui ont été recensés en 1970, mais aussi tous les non-recensés que nous avons vus se manifester par des envois ou des visites. Pour la bonne symétrie de notre

schéma, nous devons également envisager le cas des personnes définitivement stabilisées en Côte d'Ivoire et ayant rompu avec leur village d'origine ; mais, ainsi que nous l'avons plusieurs fois signalé, nous ignorons tout de ces personnes.

Le tableau 42 indique l'importance relative de chacun des groupes que nous venons de distinguer. Il nous paraît donner une image beaucoup plus juste de la réalité que les taux habituellement utilisés, qu'il s'agisse du taux des absents par rapport à la population totale (15,2 %, cf. p. 165) ou du taux des anciens migrants dans la population présente (60 %). Comme nous prenons en compte les absents non recensés restant en relation avec le village, et que nous considérons certains « visiteurs » présents en 1970 comme des migrants faisant une simple pause, le taux de « mobilité actuelle », mesuré ici par l'importance relative des migrants absents et en visite, se révèle très élevé puisqu'il atteint 44,5 %. Inversement, comme nous considérons tous les moins de 30 ans comme de futurs migrants, le « taux d'immobilité » se révèle très faible puisqu'il dépasse à peine 10 %. Si nous avons tenu compte des migrations intérieures vers les villes ou les terres neuves de Haute-Volta, ainsi que des migrants ayant rompu avec le village, ces deux taux auraient été l'un encore plus élevé, l'autre encore plus faible. La mobilité est donc un mode d'existence qui affecte, a affecté et affectera la quasi-totalité de la population villageoise.

TABLEAU 42  
Mobilité et stabilité au sein de la population masculine adulte (= 15 ans et plus) de Kumtaabo

Les divers « états de mobilité » : situation en juillet 1970	Effectifs	
	en V.A.	en %
Noyau immobile, n'ayant jamais quitté le village	45	10,5
Anciens migrants définitivement stabilisés au village	123	29
Anciens migrants en voie de stabilisation au village	9	2
Migrants en visite de longue durée, présents en juillet 1970	21	5
Migrants absents en juillet 1970, recensés ou non	169	39,5
Futurs migrants — migrants virtuels	24	5,5
— migrants potentiels	35	8,5
Total des hommes demeurant au village ou restant en relation avec lui	426	100
Noyau stabilisé en Côte d'Ivoire (fils de migrants et migrants ayant rompu avec le village)	?	
Total des hommes originaires du village	?	

Pour une partie des migrants cette mobilité devient même un véritable genre de vie. Certains, notamment parmi les planteurs établis à leur compte en Côte d'Ivoire, pratiquent une turbulence à pulsation souvent annuelle, par laquelle ils alternent séjours à l'étranger et visites au village. Des parents, possédant en commun une plantation, se rendent à tour de rôle auprès d'un père ou d'un frère resté au village, dont les forces déclinent, et auquel ils viennent apporter, l'espace d'une saison, leur aide ; l'enclos natal prend valeur de symbole et l'on veillera à ce qu'il ne tombe pas en déshérence. On continue sur une large échelle à prendre femme au village ou dans la région proche ; dans certains cas, ainsi que nous l'avons vu à propos de Karbo, un polygame laisse une de ses femmes à Kumtaabo. La turbulence n'est pas le fait seulement des « Ivoiriens ». Certains anciens migrants réinstallés au pays sont restés propriétaires de plantations en Côte d'Ivoire, et ils font chaque année le voyage pour encaisser leurs loyers. Il arrive même que villageois et « Ivoiriens » s'entendent pour contrôler étroitement le départ des jeunes. Tel planteur, venu en visite au cours de la saison sèche en

1972, amena en Côte d'Ivoire deux jeunes manœuvres, après avoir fixé avec leurs parents la durée de leur absence et le salaire qui serait versé, à la fin de celle-ci, directement aux parents. La migration est si bien entrée dans les habitudes qu'elle en vient à perdre son caractère de rupture, de contestation et de libération par rapport aux blocages de la société villageoise. De tels comportements sont certes encore minoritaires, et ils ne peuvent se développer que si les frontières restent perméables et l'installation de colons mossi, au milieu des Ivoiriens, autorisée par leurs gouvernements respectifs. Mais ils indiquent une tendance. Si pour la majorité des migrants le travail à l'étranger n'est qu'une étape de l'existence, pour certains il donne naissance à un genre de vie nouveau, dans lequel la mobilité devient constitutive de l'existence. Il n'y a plus dédoublement ni de la vie ni de la société, il y a seulement dédoublement du cadre dans lequel fonctionne une société et se déroule une vie désormais bipolaires.



## CONCLUSION GÉNÉRALE

Au début de ce travail, que nous voulons à présent conclure, nous nous fixions comme objectif de répondre à la question suivante : « Comment un groupe humain donne-t-il son territoire et s'inscrit-il à son tour dans des structures spatiales de plus vaste étendue ? » Ou encore : « Comment ce groupe humain joue [-t-il] avec les contraintes spatiales élémentaires que sont l'implantation, l'étendue et la distance [...] et comment ce jeu crée [-t-il] de nouvelles répartitions [...] qui forment à leur tour des contraintes spatiales bien plus complexes que les premières ? » Au cours des divers chapitres de notre étude nous avons envisagé les relations à l'espace des paysans de Kumtaabo d'abord et surtout en termes de découpage et de partage de l'espace — découpage selon les divers types d'utilisation du sol et partage entre collectivités villageoises et entre groupes lignagers —, puis en termes de flux, d'échanges de personnes et de biens avec un environnement proche ou lointain. A chaque étape de l'analyse, des conclusions partielles ont fait le point sur les structures ainsi mises en évidence, et nous jugeons inutile de les reprendre ici. Qu'il nous suffise de rappeler comment nous est apparu le terroir de Kumtaabo : comme une entité spatiale dont la cohérence et l'individualité formelles et structurelles sont un héritage du passé plutôt qu'une réalité actuelle ; comme un champ d'action aux frontières mouvantes plutôt que comme un territoire auquel le groupe villageois s'identifie ; comme une structure où l'implantation des éléments constitutifs se définit en termes de localisation relative plutôt que de localisation absolue ; comme un nœud au sein d'un réseau de relations qui reste pratiquement étranger au fait urbain, ce trait caractérisant tout aussi bien les échanges avec l'environnement proche que les relations avec l'environnement lointain. Tout sédentaires qu'ils soient, les paysans de Kumtaabo n'en sont pas moins marqués, dans leur relation à l'espace, par la mobilité et par une relative indifférence aux lieux. On déchiffre ce trait en filigrane au travers de l'organisation interne du terroir et de ses relations avec les terroirs voisins, et il se manifeste avec éclat dans la turbulence migratoire, à laquelle peu échappent et qui devient pour certains un genre de vie constitutif de l'existence.

A deux reprises, notre analyse nous a amenée à présenter sous forme de schémas les principales relations qui unissent les différentes aires — territoire religieux, espace approprié, espace agricole et aire habitée — qui constituent le terroir. Nous avons aussi plusieurs fois relevé l'existence d'interactions entre des phénomènes intervenant à des échelles différentes, notamment entre les flux migratoires et certains traits tant de la structure interne du terroir (pp. 167-168) que des composantes socio-démographiques (pp. 82 et 102) et agro-économiques (p. 121) de son aménagement. Nous aurions aimé pousser plus loin notre réflexion sur ces relations en essayant d'appliquer au cas de Kumtaabo les concepts et les méthodes de l'analyse systémique ; ceci afin d'élucider la question suivante : est-il ou non pertinent de considérer un terroir comme un système spatial ? L'état du système, ses limites, sa dynamique, son environnement, les flux d'entrée et de sortie : nous percevons que la description du terroir pourrait aisément se faire à l'aide de cette grille de concepts, dont l'avantage est le haut degré de généralisation qu'elle autorise. Mais nous hésitons plus à identifier certains traits caractéristiques des systèmes tels que les centres régulateurs, les boucles de rétroaction et les flux « d'énergie », et nous nous demandons s'il ne faudrait pas d'abord préciser ce que l'on entend exactement par système « spatial ». Pour tout dire nous pressentons qu'il y aurait là un champ de réflexion intéressant, mais la maîtrise

nécessaire pour l'aborder nous fait pour le moment défaut. Nous nous contenterons donc de suggérer la discussion de ce problème, et d'y apporter une modeste pierre en réfléchissant sur ce que l'analyse de notre terroir nous apprend quant à la notion de « contrainte spatiale ».

Nous avons cité, au début de ce travail, trois contraintes qui nous paraissent parmi les plus importantes, à savoir l'implantation, l'étendue et la distance. Il est évident que la distance oppose un frein à tout déplacement ; que l'espace dont dispose un groupe humain donné pour y déployer son activité, surtout lorsqu'il s'agit d'agriculteurs, a une étendue limitée ; et qu'un tel groupe, si mobiles que soient son habitat et ses champs, ne peut échapper à l'obligation d'installer ceux-ci, au moins temporairement, en quelque lieu dont les caractéristiques physiques, toutes modifiables qu'elles soient, préexistent à cette installation. Dans quelle mesure et selon quelles modalités avons-nous vu ces diverses contraintes intervenir dans l'organisation de l'espace à Kumtaabo ?

Soulignons d'abord le fait que de telles contraintes n'agissent pas indépendamment les unes des autres. La localisation des zones de culture à plus ou moins longue jachère en fournit le meilleur exemple : lorsque l'étendue disponible est restreinte, ce qui est le cas pour les champs de brousse des *talse* au nord du Katermanego, la durée des jachères est fonction de la seule distance ; lorsque l'espace disponible est moins limité, ce qui est le cas pour les champs de brousse des *nakomse* au sud du Zi, la durée des jachères dépend à la fois des caractéristiques du substrat physique et de l'éloignement des enclos. L'explication de la forme allongée tant du terroir que de certains domaines lignagers fait intervenir un autre type d'interactions entre contraintes, en ceci que cette forme est due à l'action conjuguée des caractères du site et des faits de distance et d'étendue. L'égrenage des noyaux villageois du Oualogtenga selon un axe privilégié est-ouest est manifestement lié au dispositif en gouttière de la topographie, et particulièrement à l'orientation de la plus importante ligne de bas-fonds. A partir d'un certain niveau de densification du peuplement, les terroirs villageois en sont venus à se toucher sur leurs franges ouest et est ; leur expansion, en réponse à des besoins croissants d'espace, n'a dès lors pu se faire que vers le nord et le sud, c'est-à-dire dans les directions selon lesquelles les distances entre les zones habitées se trouvaient être beaucoup plus importantes. Ainsi les caractères du site déterminent au moins en partie l'espacement des noyaux villageois, et la configuration de ce semis amène les besoins en matière d'étendue à se satisfaire par l'expansion du terroir selon certaines directions privilégiées.

Ainsi liées les unes aux autres, les différentes contraintes spatiales ne pèsent pourtant pas du même poids sur l'organisation de l'espace, et leur importance relative a varié au cours des temps. Ce trait caractérise surtout l'étendue et la distance, car les caractères du site ont en général des conséquences plus constantes. Ainsi le problème de l'approvisionnement en eau maintient les enclos à faible distance des bas-fonds aussi bien de nos jours qu'autrefois. Il ne faut cependant pas oublier que les contraintes physiques sont perçues à travers une grille religieuse, que les vicissitudes de l'histoire peuvent modifier : il suffit ici de rappeler le déménagement général du terroir imposé au 19<sup>e</sup> siècle par l'émergence, à Piügé, de forces spirituelles néfastes restées jusque-là cachées.

Les contraintes d'étendue ont longtemps été légères. Jusqu'à la fin du 19<sup>e</sup> siècle les besoins d'espace n'ont pas rencontré d'obstacle majeur, les défricheurs ayant toujours eu à leur disposition des étendues libres ou libérées de toute emprise autre que religieuse ; de ce fait le système foncier est resté suffisamment souple pour que des échanges de terres entre lignages puissent se réaliser. Cette époque est révolue. L'apparition d'une pénurie de terres et de procédures administratives contraignantes a rendu plus rigide le droit foncier coutumier, figeant le partage de l'espace entre les lignages et les villages, et donnant ainsi aux inégalités vraisemblablement héritées du passé, notamment aux disparités entre *talse* et *nakomse*, un poids plus important dans l'organisation de l'espace qu'elles n'en avaient autrefois. Nous avons vu que ces inégalités en venaient à moduler non seulement la structure interne du terroir (pp. 137 à 140), mais aussi les flux de relations avec l'environnement lointain (pp. 167, 172 et 177). L'apparition à l'ouest du terroir d'une frontière politique strictement délimitée est, elle aussi, à mettre au compte du rétrécissement relatif de l'espace, du passage d'un monde ouvert à un monde fermé.

Le frein qu'oppose la distance aux déplacements et aux relations entre les hommes s'est par contre détendu. Pour une part c'est la nécessité même de relations intenses qui s'est relâchée : ainsi la disparition de l'insécurité a permis le déserrement et, à une certaine époque, l'éclatement de l'habitat. Mais c'est surtout le coût des déplacements qui s'est allégé. L'espace n'est plus structuré uniquement par la marche à pied. Certes le vélo n'est pas encore à la portée de tout le monde, et le pas du piéton, qui est surtout une piétonne, continue à peser d'un grand poids dans les dispositifs culturels, et à expliquer la décroissance très rapide des flux de relations avec l'environnement proche dès que l'on s'éloigne de Sùka. Mais l'usage du vélo, dont les conséquences sur l'organisation de l'espace auraient mérité d'être étudiées de façon plus approfondie que nous

ne l'avons fait, a vraisemblablement contribué à stopper l'essaimage de l'habitat, et facilité l'adaptation des cycles de culture aux potentialités écologiques. Plus encore, l'arrivée de la voie ferrée à Koudougou n'a pu que favoriser le développement d'une turbulence migratoire à long rayon d'action. Les causes profondes de celle-ci sont certes ailleurs, mais le coût modéré du billet de train au regard du gain apporté par les déplacements vers la Côte d'Ivoire n'a pu que faciliter ceux-ci. Le volume et la direction des flux migratoires en viennent à paraître totalement indifférents à la distance, alors qu'ils restent sensibles aux disparités du partage de l'espace dans la zone de départ, autant dire aux contraintes d'étendue.

Que les effets des contraintes spatiales soient modulés par le contexte historique montre à l'évidence qu'elles ne sauraient être conçues comme des forces intemporelles, comme des entités distinctes du milieu humain au sein duquel s'exerce leur action. Elles ont certes leur spécificité par rapport aux forces proprement sociales, elles n'en sont pas le pur produit, mais elles n'en sont pas non plus indépendantes. Nous ne disons à vrai dire rien de bien nouveau en affirmant que distance et étendue sont des notions relatives ! Mais cette relativité même mérite d'être étudiée, car elle ne se manifeste pas en toutes circonstances avec la même intensité. L'analyse de notre terroir le révèle particulièrement en ce qui concerne l'action de la distance.

Le milieu humain ne module pas les effets de la distance avec la même force selon que celle-ci détermine des seuils ou des gradients dans l'aménagement de l'espace. Pour notre terroir nous avons identifié trois seuils, se situant respectivement à 5, 10 et 20 km de Sùka. Chacune de ces distances introduit une rupture, correspond à une chute d'intensité ou marque la limite extrême de certains types de relations et de déplacements. Sauf exception, aucun paysan de Kumtaabo n'ouvre de champ de brousse au-delà d'un rayon de 5 km à partir de son enclos. Lorsqu'une famille s'éloigne à plus de 5 km des autres enclos de son *buudu* les liens se distendent et tendent à disparaître. Les principaux marchés fréquentés par les villageois se trouvent à moins de 10 km de Sùka, et l'aire privilégiée des relations matrimoniales a elle-même un semblable rayon. Sauf exception, les relations avec l'environnement proche s'arrêtent au-delà de 20 km. Les seuils de 5 et de 10 km indiquent la distance maximale — ou plutôt, la moitié de cette distance — que l'on accepte, surtout si l'on est une femme et que l'on se déplace donc uniquement à pied, de parcourir au cours d'une journée. Le seuil de 5 km correspond à des déplacements que l'on peut être amené à faire à plusieurs reprises au cours d'une même semaine pendant la saison des cultures, et qui encadrent une journée de dur travail en brousse effectué sur les champs familiaux ou, dans le cadre d'une invitation de culture, sur les champs d'un parent. Les seuils de 10 et de 20 km correspondent à des déplacements plus épisodiques et dont l'objet a un caractère beaucoup plus festif. Dans ces effets de seuil la distance intervient de façon drastique par la dépense de temps et d'énergie qu'elle introduit ; mais on ne peut prétendre avoir pour autant isolé l'effet d'une distance « absolue », puisque ce coût est lui-même perçu de façon différente selon les activités envisagées.

Les phénomènes de gradient qui se produisent entre deux seuils manifestent à un degré plus élevé la relativisation des effets de la distance brute par le milieu humain. L'intensité des relations avec l'environnement proche est déterminée tout autant par des facteurs proprement sociaux que par le coût du déplacement. En deçà du seuil de 10 km, le nombre des alliances matrimoniales est certes influencé d'abord par la distance, mais nous avons vu également intervenir l'origine socio-ethnique des familles ainsi que l'appartenance ou non des localités concernées au canton de Ouologtenga. A l'intérieur de ce même rayon de 10 km, le degré de fréquentation des marchés autres que celui de Godin dépend de leur importance comme lieux de rencontres et d'échanges commerciaux plutôt que de leur éloignement. L'intensité des relations entre les membres de la collectivité villageoise subit, aux frontières du lignage ou du couple de lignages apparentés, une chute de tension plus forte que celle qui se produit aux marges de la collectivité villageoise elle-même. Le passage d'une limite à caractère politique à l'intérieur de l'aire occupée par les enclos d'un même lignage se traduit par un relâchement des relations, qui peut aller jusqu'au conflit ouvert. Tous ces exemples montrent à l'envis que la distance est au moins autant un fait social qu'une propriété géométrique de l'espace.

Nous terminerons en critiquant jusqu'au terme même de « contrainte » spatiale, parce qu'une contrainte donnée n'est pas forcément perçue comme telle. La structure de l'aire habitée et de l'espace approprié manifeste de la part des *nakomse* la volonté de vivre séparés des *talse*. La distance est bel et bien perçue comme un frein aux relations entre les lignages, mais ce frein est lui-même voulu ; la distance devient ici un outil social.

Les contraintes spatiales « existent »-elles ?



## POSTFACE

*Des circonstances diverses ont fait que cet ouvrage paraît treize ans après les dernières enquêtes sur lesquelles il s'appuie. On peut légitimement craindre a priori qu'il soit devenu caduc. Déjà au cours de la rédaction nous avons eu le souci d'atténuer ce risque en insistant sur les structures et sur les traits de l'évolution qui s'inscrivent dans la longue durée. Mais on sait bien que partout en Afrique les rythmes du changement s'accroissent ; la pression démographique se conjugue, entre autres facteurs, aux bouleversements politiques et à l'intensification des communications pour bousculer un temps qui pouvait encore, dans les années 60 et à l'échelle des collectivités locales, paraître presque immobile. La nécessité d'un retour sur le terrain s'est donc imposée à notre esprit : elle a pu s'effectuer au cours de l'hivernage 1985, à l'occasion de nouvelles études dans la région de Koudougou, destinées à élargir certaines des perspectives ouvertes par notre travail sur Kumtaabo. Le temps disponible ne permettait pas de procéder à une mise à jour, même partielle, des levés et des enquêtes de 1970-73. Mais la connaissance des paysages et des hommes nous autorisait à tenter de percevoir, en quelques jours de terrain, certaines des transformations majeures.*

*Quels changements nous ont donc frappés ? C'est aux abords du marché, au cœur de la nébuleuse constituée par les enclos de Godin et de Kumtaabo, que se manifeste la modification principale du paysage. Là où en 1973 il n'y avait qu'un marché périodique de plein air, largement ouvert sur la route et au pourtour duquel s'égaillaient une quinzaine de cases en banco (carte n° 27), nous découvrons en 1985 une véritable rue dont l'animation est quotidienne. Une quarantaine de bâtiments, se rattachant pour la plupart au type citadin de la boutique avec porte et toit de tôle, s'alignent sur environ deux cent mètres de part et d'autre de la route. Ils cachent aux yeux des voyageurs empruntant l'axe Koudougou-Yako une aire de marché désormais encombrée d'abris beaucoup plus consistants que les paillottes d'il y a quinze ans, et dont le phare d'autrefois, un caïcedrat géant à présent découronné, achève de mourir. En 1973 l'aire du marché somnolait deux jours sur trois, en 1985 c'est tout au long de la journée, même au cœur de l'hivernage, que l'on rencontre jeunes et vieux aux abords ou à l'intérieur des boutiques.*

*C'est en effet un yaare, c'est-à-dire un petit centre commercial permanent, qui est venu se juxtaposer au marché traditionnel, lequel continue à se tenir un jour sur trois. Outre trois moulins et quatre bazars, le yaare compte cinq buvettes et restaurants qui offrent régulièrement des boissons en bouteille, rares au village il y a quinze ans mais largement consommées aujourd'hui. Les autres bâtiments servent principalement d'entrepôt pour les commerçants locaux (12 cas) ou de logement (5 cas). Les trois-quarts des constructions datent des années 80. Leurs propriétaires appartiennent tous au*

village administratif de Godin, et presque la moitié viennent de Kutaabo ; il s'agit avant tout de commerçants et d'artisans — mécaniciens, bouchers, boulangers — dont les activités imposent la présence au marché. Ce ne sont pas des nouveaux-venus au village, nous les avons déjà rencontrés en 1970-73. Ils nous disent avoir financé les nouvelles constructions parfois grâce au rapatriement de bénéficiaires réalisés en Côte d'Ivoire, mais plus souvent grâce aux revenus tirés des activités actuelles, principalement du commerce.

Il n'est pas besoin de s'éloigner beaucoup du yaare pour découvrir d'autres transformations du paysage, plus ponctuelles mais plus significatives quant à l'évolution des conditions de vie et de travail. Nous avons gardé le souvenir de longues files d'attente nocturnes à l'unique puits cimenté du village dont on ne tirait qu'une eau boueuse au cours des mois qui suivirent la désastreuse saison des pluies de 1972. Au début de l'hivernage 1985, les anciens puits sont encore à sec à la suite du déficit pluviométrique de 1984, aussi grave que celui de 1972. Mais nul n'en a cure. Trois nouveaux puits cimentés, larges et profonds, bien répartis à l'intérieur de l'aire habitée et dont l'un est équipé d'une pompe à main, assurent à chacun avec abondance et faible peine une eau désormais claire. Aux abords de ces puits et dans l'ensemble de l'aire habitée, le paysage agraire n'a pas changé. Les enclos ont gardé leur aspect traditionnel et le mil règne toujours dans les champs, où les quelques tentatives de culture cotonnière amorcées il y a vingt ans ont été abandonnées. La surprise vient d'ailleurs. Dans ce village où avaient échoué toutes les tentatives de modernisation de la S.A.T.E.C. des années 60, où l'on avait rejeté non seulement la culture du coton mais aussi la traction asine, l'utilisation de la houe Manga (une houe améliorée à traction asine) et le semis en ligne, nous voyons à présent plusieurs charrues légères, tirées par un bœuf ou par un âne, tracer leurs sillons dans la zone des champs de maison. En juillet 1985 on compte six charrues à Kumtaabo, et sept noms figurent sur la liste d'attente établie par le groupement villageois par lequel il faut passer, une fois acquis l'animal de trait, pour obtenir la charrue convoitée. Le mouvement, suscité par un encadreur et un instituteur ayant depuis quitté Godin, exprime un réel dynamisme local. La première charrue a été acquise en 1979, les six possesseurs actuels sont des chefs d'exploitation qui, trop jeunes pour figurer parmi les notables coutumiers, n'en sont pas moins des notabilités villageoises dont le comportement peut de ce fait prendre valeur d'exemple pour tous.

Peut-on déduire de ces observations que le village est devenu prospère ? Qu'ont enfin pris corps et racines les rêves et les tentatives, bien antérieurs aux années 80, d'échapper par le commerce à la nécessité de choisir entre le dénuement et l'exil ? Que cette nécessité même est devenue moins contraignante grâce à une pratique plus efficace de l'agriculture ? Assurément la circulation monétaire a gagné en volume et en vivacité, les dépenses quotidiennes et de petit équipement se sont étoffées. Mais ces nouveaux investissements que constituent les boutiques, les puits et les charrues sont-ils le signe que les initiatives commerciales ont désormais un avenir et qu'elles accompagnent un développement des ressources tirées du terroir ?

Là même où il nous avait livré des indices de progrès, le paysage nous oriente vers un diagnostic de marasme. Au bord de la route ou sur l'aire du marché, certaines des constructions récentes sont vides, et l'on nous explique que leur propriétaire, commerçant, a fait faillite. N'est-ce pas le signe que trop d'initiatives nouvelles ont cherché à tirer parti de ce qui n'était qu'un bien modeste gonflement de la clientèle solvable ? Au cœur de l'aire habitée, à Sùka, les bosquets de bambous, si bien fournis encore en 1973, sont squelettiques. N'est-ce pas la preuve, au même titre que le tarissement de certains puits, d'une détérioration d'anciens équilibres ? La comparaison des photographies aériennes de 1960 et de 1980 ne montre pas d'extension sensible des bolle, ces aires situées à proximité des bas-fonds et que le décapage par l'érosion a rendues incultes ; mais elle permet d'étendre à toute la zone des champs de brousse la constatation d'un appauvrissement de la végétation arborée. Dans les bas-fonds, enfin, les rizières sont devenues rares, beaucoup de manguiers sont morts

en 1984, et l'on nous dit que le tarissement trop rapide des puisards temporaires a également contraint à l'abandon du jardinage en saison fraîche.

On se prend néanmoins à espérer un avenir meilleur pour la production agricole lorsqu'on découvre, à l'emplacement d'un gué situé non loin de la confluence des bas-fonds au sud-ouest de Sùka, un barrage en terre aux trois-quarts achevé. Il faut vite déchanter. Ce barrage a certes été entrepris pour créer une retenue d'eau, susceptible de faciliter l'abreuvement des animaux, la culture du riz par submersion et la remontée de la nappe phréatique dans les puits. Mais les travaux ont été abandonnés par suite de querelles de succession survenues après la mort, en 1981, du kombere que nous avons connu. Chaque quartier a pris parti pour le prétendant de son choix, et pendant plusieurs années l'impossibilité de parvenir à un consensus a interdit toute réalisation collective. Une solution provisoire a été finalement acceptée, et elle a toute chance de se pérenniser, car dans le Burkina-Faso de 1985, où kombeembaet nanamse ont perdu toute fonction officielle, et notamment celle de lever l'impôt, les responsabilités coutumières ne sauraient susciter autant de convoitise et de conflits qu'autrefois. Mais entre-temps l'arrêt des travaux du barrage a entraîné sa détérioration, et l'O.N.G. qui en avait assuré le financement refuse de reprendre son aide tant que les dégâts n'auront pas été réparés. Or cette opération serait coûteuse, et l'hivernage de 1985 est bien arrosé. Dans ce contexte l'idée de rassembler fonds et forces pour construire les bâtiments indispensables à l'érection du Ouologtenga en préfecture — ce terme désigne à présent le premier échelon administratif au-dessus du village — paraît plus séduisante. « Nous voulons le préfet et le barrage ; si nous avons un préfet il nous trouvera de l'argent pour réparer le barrage, si nous finançons nous-mêmes la réparation du barrage il ne nous restera plus rien pour faire venir le préfet ». Certes. Mais l'investissement productif n'en est pas moins reporté à plus tard, et placé en dépendance d'une décision politico-administrative dont le village n'est pas maître et qui peut se faire attendre longtemps. D'ici là les bienfaits espérés du barrage se seront eux aussi fait attendre, et le coût de sa réfection n'aura pu que croître.

Un dernier signe de marasme est fourni par la diminution du nombre des enclos. Entre 1969 et 1973 un recensement exhaustif renouvelé chaque année nous avait permis de mettre en évidence un bilan démographique négatif, et de chiffrer à 2,8 % la perte annuelle de population pour Kumtaabo. En 1985 nous devons nous contenter de dénombrer les enclos situés entre le Komaasikulga et le Katermanego. Depuis 1973 des déplacements de faible portée ont eu lieu, manifestant un repli sur Sùka aux dépens des écarts créés en brousse à partir des années 30. Mais, surtout, on enregistre une perte nette de six enclos, soit d'un tous les deux ans contre un chaque année entre 1969 et 1973 ; tout ceci pour une aire où se concentrait en 1970 un peu plus de la moitié (75 sur 144) des enclos de Kumtaabo. Le déclin du village s'est donc ralenti, la pyramide des âges des chefs d'enclos paraît par ailleurs s'être rajeunie, mais on ne peut pas pour autant prétendre que le mécanisme soit enrayé. L'érosion démographique a pu varier de vitesse, elle ne semble plus pouvoir s'arrêter.

Depuis 1973 la crise climatique, amorcée ici dès 1970 (fig. 16), n'a fait que se poursuivre et n'a connu que de trop rares répit. Le terroir est moins que jamais capable de nourrir ceux qui s'y accrochent. La récolte de 1984 n'a procuré que pour deux ou trois mois de mil, six mois pour quelques privilégiés, et les départs pour la Côte d'Ivoire furent, nous dit-on, particulièrement nombreux au début de 1985. Comment comprendre alors la multiplication des boutiques, l'apparition de puits modernes et de charrues, les nouvelles habitudes de consommation ? N'est-il pas paradoxal qu'après quinze ans de récoltes tour à tour mauvaises et médiocres le dénuement paraisse moindre, les départs de familles entières se soient ralentis, la soudure soit devenue moins dramatique ? L'hivernage de 1985 devrait être, au seul vu des récoltes, aussi difficile que celui de 1973. Il n'en est rien : le mil circule, on trouve à Godin et sur les marchés voisins des céréales, d'origine locale ou étrangère, à des prix qui restent raisonnables pour ceux, relativement nombreux, qui parviennent à se procurer quelque argent.

*Ce n'est pas au village même qu'il faut chercher une explication à ce paradoxe. C'est l'environnement national et international dont les réactions aux situations de crise alimentaire ont changé, ce sont les relations entre le village et cet environnement qui se sont amplifiées. En 1973 la classe politique voltaïque se réveillait trop partiellement et trop lentement d'une longue indifférence, les opinions publiques occidentales découvraient trop tard la « famine au Sahél », de sorte que les secours ne dépassaient les frontières des villes qu'en quelques zones privilégiées. Le village de Kumtaabo et ceux de toute la région ont alors vécu, sans doute pour la dernière fois, un hivernage de disette aigüe sur le mode ancestral, celui d'une autarcie génératrice de privations généralisées, que les envois d'argent des « Ivoiriens », trop rares, n'atténuent pratiquement pas. Depuis, le flux des aides publiques et privées a suffisamment gonflé pour que, même détourné, certaines de ses dérives atteignent un village mossi aussi ordinaire que Kumtaabo. Les puits et le barrage sont un effet direct de l'aide, dont on observe l'équivalent en de nombreux points de la région de Koudougou. Le yaare est l'écume d'un développement des transactions commerciales, stimulé par le gonflement de la masse monétaire en circulation, qui a affecté tout le pays. L'intérêt des villageois pour la présence d'un préfet au milieu d'eux, et les justifications qu'ils fournissent, expriment un retournement de l'image toute négative qu'ils avaient des autorités politico-administratives en 1972, et témoignent que l'action de celles-ci en faveur du monde rural n'est plus seulement un thème de discours. De fait, en 85, les responsables de ce qui devient le Burkina ont su élaborer à temps une stratégie pour pallier la pénurie et faire pièce aux spéculateurs. Elle se révèle efficace, et les villageois en profitent d'autant plus que les envois d'argent des « Ivoiriens » se sont, nous dit-on, intensifiés.*

*Notre séjour sur le terrain en 1985 est trop court pour que nous puissions mesurer l'ampleur de ces différents flux et leur part respective dans l'évolution du village. Nous n'en décelons pas moins une ouverture plus large qu'au début des années 70, une intégration croissante à des réseaux de relations qui se situent désormais autant à l'échelle nationale et intercontinentale qu'aux niveaux — celui de la petite région, celui des échanges avec la Côte d'Ivoire — plus anciennement privilégiés. Mais est-ce pour un réveil ou pour une dépendance accrue ? Les villageois prennent-ils le chemin d'un meilleur contrôle de leur avenir ou celui d'un dérapage vers le statut d'assistés ? Nous ne pouvons donner ici que des appréciations et non des preuves. La première est que le changement le plus visible, l'apparition d'un yaare, est aussi le plus artificiel dès lors que l'on considère ses relations avec les autres ressources locales et son impact sur celles-ci. Une autre est que les stratégies collectives à l'échelle du village, telles qu'elles sont révélées par l'histoire du barrage, marquent une nette préférence pour jouer sur les dépendances plutôt que pour s'affranchir de celles-ci ou pour préserver l'ancienne autonomie. La dernière est que, s'il y a réveil, c'est par l'engouement récent pour la charrue qu'il se manifeste, et c'est au niveau des stratégies individuelles qu'ils se réalise. Nous concluerons notre postface en explicitant quelque peu cette ultime note d'espoir.*

*Le succès actuel de la charrue tient à des choix individuels, qu'une structure d'entraide — le groupement paysan — oriente sans les déterminer, et dont celle-ci favorise la réalisation sans garder l'essentiel des bénéfices. Par son statut le groupement est l'interlocuteur de l'encadrement agricole officiel, par l'organisation que lui ont donnée les villageois il s'appuie sur les appartenances lignagères, et survit de ce fait à la fuite, en 1984, de l'encadreur de l'O.R.D. à Godin. C'est l'initiative d'un prédécesseur de ce dernier qui a permis à quelques chefs d'exploitation de Kumtaabo d'aller observer sur place des expériences réussies d'utilisation de la charrue dans un village voisin. C'est grâce au groupement qu'on obtient une charrue, c'est aux autres membres du groupement qu'on la prête le cas échéant. Mais c'est par conviction personnelle qu'on s'en porte acquéreur, c'est de façon autonome qu'on se procure l'attelage, c'est à sa propre exploitation qu'elle profite ; le rôle du groupement présente ici quelque analogie avec celui d'une invitation de culture traditionnelle qui profite*

surtout à celui qui l'organise. De ces profits nous ne nous ferons pas juge : les paysans de Kumtaabo affirment que l'utilisation de la charrue avec attelage permet une augmentation de la production, même si l'on ne cultive que de faibles étendues ; des agronomes tels que R. Dumont (in : *Pour l'Afrique j'accuse*, p. 59) sont au contraire très critiques à son égard. Pour notre part c'est le processus de sa diffusion qui nous paraît porteur d'espoir. Avec d'autres signes moins immédiatement perceptibles — une utilisation plus grande des engrais, la généralisation de la greffe des manguiers — il manifeste un renversement des attitudes face à l'innovation. En 1970, les paysans de Kumtaabo justifiaient leur rejet massif des nouveautés par les aléas climatiques et par l'insuffisance de main-d'œuvre jeune ; la principale stratégie qu'ils adoptaient pour contrer la chute des rendements était de multiplier les sarclages. Depuis, le contexte ne s'est pas amélioré, le renouvellement des générations n'est, pour les chefs d'exploitation, que partiel. A quoi tient le changement des comportements ? Il est possible que les méthodes et les propositions de la vulgarisation agricole soient devenues plus efficaces. « Autrefois nous ne savions pas » — d'expérience, s'entend — « à présent nous savons que tout cela est bon », ainsi nous explique-t-on la conversion à des solutions techniques autres que le recours traditionnel à un surcroît de travail. N'est-ce pas là aussi nous dire que le temps a fait son œuvre ? Et nous rappeler que la durée est un élément actif de tout processus de changement ? Ce dernier s'est fait, ici, au pas des expérimentations paysannes, qui n'est pas celui des organismes de développement.



## APPENDICES

### APPENDICE I : CHRONIQUE DU CANTON DE OUOLOGTENGA TRADITION RECUEILLIE EN 1973 AUPRÈS DU CHEF RAGOMZANGA KABORE

#### AVANT LA CONQUÊTE MOSSI

Au moins deux types de population différents occupèrent la région, à deux époques distinctes, avant l'arrivée des fondateurs du canton. Le premier est connu par des vestiges archéologiques qui n'ont jamais été fouillés jusqu'ici. Sur le territoire de Kumtaabo, au nord-est du marché, un monticule dénué de toute végétation permet de dominer de quelques mètres la zone de confluence des trois marigots. Il est actuellement inoccupé et à l'écart du chemin menant au marché, qui passe en contrebas. A sa surface affleurent des débris de poteries beaucoup plus décorées que ne le sont les jarres actuelles en pays mossi. Ces vestiges s'apparentent-ils à ceux mis à jour par J.-M. KOHLER (1971, p. 24) dans la région de Pilimpikou, et qu'il attribue aux anciens *ninise* ? Aucune tradition ne permet de l'affirmer, car les familles *ninise* actuelles tiennent de leurs ancêtres qu'à leur arrivée dans la région le monticule existait déjà en l'état d'aujourd'hui. Notre informateur estime que le monticule est en partie artificiel, ce serait une sorte de tumulus correspondant à un habitat groupé sur une terrasse bordant le marigot.

A leur arrivée, les fondateurs du canton trouvèrent sur place des *ninise* dont les descendants actuels forment les deux quartiers de Ruur-naab-yiri à Kumtaabo et de Tûnu-naaby-yiri à Tribela. Les premiers sont vraisemblablement les plus anciens puisqu'ils précèdent tous les autres lignages dans les cérémonies coutumières ; ils disent avoir détenu des fonctions de commandement dans l'ancienne organisation *nininga*. Ils se considèrent comme autochtones, ce qui n'exclut pas certains déplacements de faible amplitude à l'intérieur du Ouologtenga ; avant l'arrivée des conquérants mossi, les Zoundi de Ruur-naabi yiri auraient ainsi migré de Gninga à Kumtaabo.

On sait qu'en pays mossi deux termes désignent les populations autochtones que les envahisseurs *nakomse* trouvèrent à leur arrivée : *ninise* et *nyôyôase*. Au Ouologtenga, ces deux termes sont connus, mais ne sont pas équivalents. Les actuels lignages *nyôyôase* sont contemporains ou postérieurs à la conquête ; les Zongo forment deux quartiers à Rakalo et Some, les ancêtres des Zongo de Rakalo sont arrivés avec Naaba Weyiini dont ils étaient *tâsobanâmba*, les Zongo de Some sont venus après. Un autre lignage — les Nakielle à Gninga — se dit *nyôyôase*, mais il ne peut pratiquer toutes les coutumes caractéristiques de ce groupe car ce sont en fait à l'origine des *sikobse*. Ils désirent s'intégrer aux *nyôyôase*, attirés par le prestige qui s'attache au port d'une hache sacrée par un *buud kasma* de ce groupe lors des funérailles et autres cérémonies. La situation décrite ici n'a rien de spécifique. Plus au nord, J.-M. KOHLER (1971, p. 27) observe la même chronologie relative, et la même attirance pour la statut de *nyôyôase* dans la circonscription de Samba.

On reconnaît aussi, dans le canton, que les ancêtres des *sikobse* de Lilboure étaient déjà présents à l'arrivée des fondateurs du Ouologtenga. Certains indices (note 16 p. 27) permettent de penser qu'ils sont

d'origine gurunsi, alors que pour J.-M. KOHLER (1971, p. 31) les *sikobse* de l'Ouest-mossi ont plutôt une origine *nininga*.

### LA FONDATION DU CANTON ET LA CONQUÊTE

Le fondateur du canton serait un fils du Moogo Naaba Wubri, lui-même fondateur du royaume de Ouologtenga à une date que M. IZARD (1975, p. 138) situe à la fin du 15<sup>e</sup> siècle. Il fut appelé Naaba Weyiini, Weyiini désignant le lieu où il s'installa à son arrivée. En effet il ne voulut pas dire son nom, et c'est pourquoi la terre qu'il conquit fut appelée Ouologtenga, ce qui veut dire « la terre de celui qui vient de Ouagadougou », ou encore « la terre de celui qui est ici ».

Contrairement aux traditions dont J.-M. KOHLER (1971, p. 25) fait état pour l'Ouest-mossi, les conquérants du Ouologtenga ne prétendent pas s'être imposés par leurs exploits militaires ni avoir fait fuir les *ninise* épouvantés. Leur pouvoir s'est établi par la ruse. Naaba Weyiini arriva à Godin avec sa femme et ses *tâsobanâmba*, invita les *ninise* de Ruur-naab-yiri à un festin et leur servit du dolo, boisson alors inconnue dans la région. Il profita du profond sommeil qui suivit ces libations pour tuer, à l'aide de ses chefs de guerre, tous ses invités en âge de se battre. Après quoi les *ninise* de Tûnu jugèrent préférable de se soumettre sans combat. Une coutume encore actuelle suggère que la soumission des *ninise* a besoin d'être périodiquement raffermie : les Zoundi de Ruur-naab-yiri sont chargés d'entretenir le toit du *zongo*(1) et de la case de la première femme du *kombere*. A cette occasion, ils partagent un repas avec ce dernier et dès lors, nous dit-on, « ne peuvent plus le trahir ». Une virtualité subsistait donc auparavant.

On ignore le nom des successeurs de Naaba Weyiini. On sait seulement qu'ils donnèrent au Ouologtenga ses limites traditionnelles. Au sud elles vont jusqu'à la pépinière des Eaux et Forêts de Koudougou, au nord la limite passe par Wera et Zoetgomde (carte n° 17), à l'est par Baribsi, au sud-est entre Nandiala et Gninga, à l'ouest par Kelsio. Ces limites seraient confirmées par l'existence à Koudougou et à Zoetgomde de pierres de bornage, et à Baribsi par une coutume qui exige de prendre de la terre de ce village pour construire le *zongo* (1) de Godin.

Si l'on confronte ce récit avec l'histoire du Konkistenga voisin donnée par J.-M. KOHLER (1967), on voit qu'il y a correspondance entre les deux traditions sur le fait que le commandement de Godin est antérieur au royaume du Konkistenga fondé vers 1565-1570 par Naaba Konkisse, et qu'il s'étendait sur le territoire de celui-ci. Ainsi, pour notre informateur, Imassogo n'était qu'une forêt inculte au moment de la conquête du Ouologtenga, alors que la tradition du Konkistenga dit que Naaba Konkisse y trouva des *ninise* dépendant du chef de Godin. Par contre il est remarquable qu'on ne nous ait jamais parlé d'une conquête ultérieure d'une bonne partie des terres du Ouologtenga par le royaume voisin, qui fit de Zoetgomde sa capitale et inclut sur sa marge sud, dès l'époque de Naaba Konkisse et jusqu'à nos jours, la localité d'Imassogo. Au contraire le chef de Godin estime que cette localité n'a été retranchée au Ouologtenga qu'au 20<sup>e</sup> siècle : c'est l'administration qui, lors de la construction de la route Koudougou-Yako, voulut permettre au chef du Konkistenga d'y avoir accès et lui donna Imassogo. Il est aussi douteux que les limites sud et est du Ouologtenga se soient toujours étendues jusqu'à Koudougou et Baribsi : on peut supposer qu'elles ont été grignotées par le canton de Lalle, dont le chef fut au 19<sup>e</sup> siècle assez puissant pour inquiéter Naaba Kharfo, Moogo Naaba de Ouagadougou, alors qu'il n'est nulle part fait mention du Ouologtenga. Il aurait été intéressant de questionner de façon plus approfondie notre informateur sur l'histoire des relations militaires et hiérarchiques avec le Konkistenga et le Lalle, mais cela n'a pas été fait, notre propos n'étant pas de relever la tradition orale de façon exhaustive. En tout état de cause, l'allégeance du Ouologtenga à l'égard du Moogo Naaba de Ouagadougou paraît n'avoir jamais été contestée.

(1) *zongo* : case à double entrée où logent les pages (les *sogonnâmba*).

### LES SUCCESEURS RÉCENTS DE NAABA WEYĪINI

Ainsi qu'il a déjà été dit, on ne possède pas la généalogie complète des *nanamse* du Ouologtenga. Les Naaba We'gning et Naaba Walago, indiqués par J.-M. KOHLER comme contemporains de Konkisse, ne nous ont pas été cités. On sait seulement qu'à un moment donné deux frères purent prétendre à la chefferie, Tembi et Tenga, et que l'aîné Tenga, étant lépreux, fut écarté. Tenga et ses successeurs reçurent un commandement plus restreint, analogue à celui d'un chef de village, mais gardèrent du fait de leur origine princière un statut à part : ils furent désormais chefs de Kumtaabo avec le titre de *toègnaaba*, et se transmirent le pouvoir jusqu'à nos jours sans qu'intervienne, comme pour leurs pairs, une quelconque élection suivie d'intronisation par le *kombere*. Ils n'eurent donc jamais à faire acte de soumission envers celui-ci. La chefferie du village revient automatiquement au *buud kasma*, c'est-à-dire au doyen du lignage. C'est là une procédure que l'on retrouve ailleurs en pays mossi pour des cas similaires (G. RÉMY, 1972, p. 29).

Seuls les huit derniers *kombeemba* sont connus. Naaba Yemde est le plus ancien nom retenu. Il quitta WeyĪini pour s'installer à Natēnga dans le village de Tibrela (Ouologtinga pour l'administration). Lui succédèrent Naaba Kutu, Naaba Tanga, Naaba Saaga. Naaba Saaga vécut très vieux et gouverna plus de 50 ans. C'est sous son règne que s'établit la domination française dans la région. Comme dans ses trente dernières années il ne se déplaçait plus, il confia à chacun de ses fils un secteur du canton. L'aîné refusa de prendre en charge le secteur le plus dangereux, celui de l'ouest qui confinait au pays gurunsi, et c'est le cadet, Sanam, qui accepta cette tâche et vint s'installer à Godin, tout près de l'actuel marché. Comme sur ces entrefaites on construisit la route de Koudougou-Yako, et que les autorités voulaient pouvoir atteindre en toute saison le chef du Ouologtenga sans difficulté, Sanam, qui était installé à côté de la route, assura désormais au nom de son père les relations entre le canton et l'administration. A la mort de Naaba Saaga en 1926, Sanam, qui avait en fait assumé de longues années la réalité du pouvoir et ses risques, revendiqua la chefferie aux dépens de son frère aîné. L'affaire fut portée à Ouagadougou auprès du Moogo Naaba, et Sanam fut appuyé fortement par les autorités coloniales qui avaient l'habitude de traiter avec lui. Il fut donc désigné, ce qui n'alla pas sans tensions dans la famille. A sa mort quatre ans plus tard, en 1930, son frère Naaba Guirma lui succéda pour trois ans, puis son fils Naaba Kugri (1933-1968). L'actuel chef est Naaba Woogo, notre informateur, fils de Naaba Kugri.

C'est l'administration qui a fixé les limites actuelles du canton. Son territoire traditionnel fut grignoté au sud lorsqu'on créa la commune de Koudougou, et fut amputé du village de Gouim lorsque fut constituée la subdivision de Kindi. Sans parler du village d'Imassogo, à propos duquel nous avons déjà vu que les traditions du Konkistenga et du Ouologtenga se contredisent.

### LES LUTTES CONTRE LES GURUNSI VERS 1900

Au tournant du 20<sup>e</sup> siècle le canton de Ouologtenga eut des difficultés avec les Gurunsi de la région de Leo, alors qu'il n'y avait pas de problème avec ceux qui se trouvaient sur son territoire. Il y eut deux conflits, l'un avant et l'autre après l'arrivée des Français. Le premier, nommé « *Sakongo* », fut un raid à travers toute la région de Koudougou et en direction de Ouagadougou, au cours duquel un homme du canton fut capturé puis tué. Le second, connu sous le nom de « *Robenga* », fut une révolte contre le régime colonial, fomentée par les Gurunsi et à laquelle s'opposa Naaba Saaga, qui pensait l'échec inévitable étant donné la supériorité militaire des Français. Les révoltés, arrivant par l'ouest, envoyaient des émissaires dans les différents villages de la région pour les inciter à se joindre à eux, et brûlaient des cases en cas de refus. Les villages de Boulsin, Kikikogo et Tiogo-Mossi furent gagnés à l'idée de la révolte malgré les injonctions de Naaba Saaga. Celui-ci convoqua le principal artisan de ce mouvement de ralliement, mais ne put le convaincre et prévint alors l'administration de Koudougou du danger. Celle-ci envoya des gardes dirigés par un Blanc, avec mission de faire une démonstration de leur habileté au tir sur des objets inertes (deux dabas cloués à un acacia). Comme cet avertissement resta sans résultats, l'administration eut recours à des méthodes plus expéditives lorsque le village de Boulsin entra effectivement en révolte : une fusillade mit fin au conflit en ce qui concerne le canton de Ouologtenga.

## APPENDICE II : DURÉE ET UTILISATION DU TEMPS DE TRAVAIL DANS DEUX EXPLOITATIONS DE KUMTAABO

### PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE

#### *Durée et degré de précision de l'enquête*

*Durée totale* : enquête continue du 6 mai au 15 décembre 1973, du 1<sup>er</sup> au 15 mars 1974, et du 1<sup>er</sup> au 15 avril 1974.

#### *Degré de précision* :

— unité de compte : l'heure pour la période du 16 juillet au 24 août 1973 inclus, et la demi-journée pour toutes les autres périodes. Afin de simplifier les comptages, matinée et après-midi ont été considérés comme des unités d'égale durée, bien que l'enquête horaire de juillet-août ait montré qu'une telle égalité ne correspondait pas à la réalité (tabl. 44, p. 199). Des calculs de contrôle nous ont montré que les erreurs ainsi introduites se compensent en partie, et ne sont pas supérieures à celles qui seraient intervenues si l'on avait partagé la journée selon un rapport de 2/3 pour la matinée et 1/3 pour l'après-midi.

— degré de fiabilité des résultats : à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1973 on a eu recours à un enquêteur peu expérimenté, et de ce fait il y a eu sous-estimation du nombre de demi-journées consacrées au non-travail et au travail non agricole.

#### *Composition des deux exploitations*

Les deux exploitations sont monofamiliales.

Famille n° 1 (enclos indépendant)	Tibila	chef de famille	55 ans en 1973 (= âge officiel)
	M'Bi	femme de Tibila	43 ans en 1973 (= âge officiel)
	Kiongo	femme de Tibila	38 ans en 1973 (= âge officiel)
	Koudpoko	femme de Tibila	31 ans en 1973 (= âge officiel)
	Soukin	filles de Kiongo	13 ans en 1973 (= âge officiel)
	Noaga	filles de Koudpoko	11 ans en 1973 (= âge officiel)
	Pousga	filles de Kiongo	10 ans en 1973 (= âge officiel)
	Poko	filles de Kiongo	8 ans en 1973 (= âge officiel)
	Noraogo	filles de Koudpoko	7 ans en 1973 (= âge officiel)
	Kirsi	filles de Kiongo	4 ans en 1973 (= âge officiel)
	Nopoko	filles de Koudpoko	3 ans en 1973 (= âge officiel)
	Pogbi	filles de Kiongo	naît le 17 septembre 1973
Famille n° 2 (enclos partagé avec le père d'Issaka)	Issaka	chef de famille	39 ans en 1973 (= âge officiel)
	Bakary	aide séjournant dans la famille de janvier 1973 au 14 août inclus.	âge estimé : autour de 30 ans.
	Yempoaka	femme d'Issaka	37 ans en 1973 (= âge officiel)
	Tinga	femme d'Issaka	âge estimé : 20 à 25 ans
	Kouiliga	filles de Yempoaka	15 ans en 1973 (= âge officiel) ; quitte la famille pour se marier en décembre 1973
	Sandaogo	filles de Yempoaka	13 ans en 1973 (= âge officiel)
	Koudpoko	filles de Yempoaka	11 ans en 1973 (= âge officiel)
	Ouango	filles de Yempoaka	9 ans en 1973 (= âge officiel)
	Ouampoko	filles de Yempoaka	7 ans en 1973 (= âge officiel)
	Sibiri	filles de Yempoaka	4 ans en 1973 (= âge officiel)
	Wuga	filles de Yempoaka	2 ans en 1973 (= âge officiel)
	Poko	filles de Tinga	naît le 20 septembre 1973

#### *Personnes touchées par l'enquête*

L'enquête a porté sur les sept premières personnes de la famille n° 1 et sur les huit premières de la famille n° 2, afin de mieux cerner l'âge auquel les enfants commencent à compter comme main-d'œuvre agricole.

Dans les deux familles les enfants âgés de moins de 10 ans se voient confier la garde du petit bétail ; ils ne participent qu'exceptionnellement aux travaux des champs. A partir de 10 ans ils ont, pendant une ou deux années, une activité mixte. Pousga travaille trois heures chaque matin pour son père avant d'aller rejoindre les plus jeunes ; à partir du mois de septembre il redevient berger à plein temps. Koudpoko travaille au contraire tout au long de l'année avec son père ou sa mère, mais elle n'est pas très solide et doit souvent consacrer l'après-midi ou la journée entière au repos. Noaga est employée à plein temps à la culture jusqu'à la fin des sarclages, mais à partir de septembre elle s'occupe à nouveau du troupeau et n'est sollicitée que de loin en loin

pour aider à la récolte. C'est donc à l'âge de 12-13 ans que l'on devient travailleur agricole à part entière, aussi ne donnerons-nous les résultats de l'enquête que pour les enfants âgés de 12 ans révolus. Il convient, certes, de préciser que les âges indiqués sont ceux du cahier de recensement ; nous les avons gardés faute de mieux, et parce que leur prise en considération permet de comparer les forces de travail disponibles dans chaque famille. Mais on peut, à l'estime, ajouter deux ans pour obtenir les âges réels.

*Activités prises en compte par l'enquête comme « travail »*

L'enquête s'est avant tout attachée à cerner le temps consacré aux travaux des champs, c'est-à-dire aux pratiques culturales suivantes : débroussaie, labour, semis, fumure, sarclages, repiquage, redressement des épis, garde des champs contre les animaux prédateurs, récolte. Le compte horaire ne concerne que ces activités.

A l'échelle de la demi-journée l'enquête a aussi pris en compte les autres activités, à l'exclusion de celles qui sont effectuées le matin avant le départ aux champs et le soir au retour de ceux-ci. Elle n'a retenu les activités exercées dans le cadre de l'enclos que lorsqu'elles ont occupé une demi-journée entière. De ce fait elle a cerné l'essentiel des travaux masculins, seuls lui ont échappé dans ce domaine les soins donnés le matin ou en soirée au petit bétail et à la volaille. L'enquête a par contre nettement sous-estimé les activités ménagères, car une grande partie de celles-ci, surtout à l'époque des gros travaux, occupent aussi bien les premières heures de l'aube que de longues soirées. Comme en outre le temps consacré aux enfants n'a pas été pris en compte, la part relative du non-travail dans le bilan des activités féminines se trouve largement surestimée.

Pour les tableaux, les figures et le commentaire, on a utilisé la nomenclature suivante :

A = travail agricole = travaux des champs

B = activités non agricoles = toutes activités productives à l'exclusion des tâches ménagères et des travaux des champs ; cette catégorie recouvre notamment les soins donnés aux animaux, l'entretien des cases et des greniers, la fabrication et la vente de dolo et de beurre de karité.

C = activités ménagères = ramassage de bois, puisage d'eau, préparation des repas.

D = non-travail = repos, voyages, maladies, haltes au marché etc.

TABLEAU 43

Le poids du travail agricole dans l'emploi du temps des exploitants de Kumtaabo, Dakola et Zaongho au cœur de la saison agricole

Type d'activité		Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Total
Dakola	A	16	63	71	52	40	35	45
Zaongho	A	46	67	66	60	42	37	53
Famille de Tibila	A	34	85,5	94,5	72	20,5	61	62
à Kum-taabo	B	29	6,5	1	5	6,5	7	8
	C	10	5	—	4	24	15	10
	D	27	3	4,5	19	49	17	20
Famille d'Issaka	A	62	84	74	48	35	51,5	60
à Kum-taabo	B	8	2,5	4	6	5	11,5	5,5
	C	8	7,5	4	4,5	4	6	6
	D	22	6	18	41,5	56	31	28,5

Indice 100 = total du temps disponible = 26 jours en mai à Kumtaabo, où l'enquête débute le 6 mai, et 31 à Dakola et à Zaongho

30 jours en juin et en septembre pour les trois villages

31 jours en juillet, août et octobre pour les trois villages

A = travail agricole au sens strict = travaux des champs

B, C, D : cf. légende plus haut

*Possibilités de comparaison avec les enquêtes semblables effectuées à Dakola (J.-M. KOHLER, 1971, pp. 95 à 97), à Zaongho (J.-P. LAHUEC, 1980, pp. 44 à 49) et à Donsin (G. RÉMY, 1972, pp. 115 à 117)*

Ces possibilités sont limitées, notamment en ce qui concerne l'importance relative des différentes opérations culturales et la consommation de temps par hectare selon la nature des cultures et des travaux effectués. Cela tient aux diverses lacunes de notre enquête, dont la principale est que nous n'avons pas mesuré pour l'année considérée les superficies cultivées par les deux familles observées. Il était par contre facile de comparer les calendriers agricoles proprement dits, c'est-à-dire la succession des différents types de travaux au cours de l'année. Si nous avons renoncé à tout commentaire à ce sujet, c'est parce que nous n'avons rien observé à Kumtaabo qui oblige à modifier les descriptions déjà faites par J.-M. KOHLER et G. RÉMY pour Dakola et Donsin.

### LE TEMPS CONSACRÉ AU TRAVAIL AGRICOLE (A)

*Le poids global du travail agricole (tabl. 43 et fig. 13, 14, 15 pp. 104, 105 et 106)*

On observe sans surprise que les travaux agricoles accaparent l'essentiel du temps et que leurs exigences déterminent la part laissée aux autres activités. De mai à octobre, ils occupent dans chacune des deux exploitations les 3/5 du temps disponible couvert par l'enquête, ce qui représente pour la famille de Tibila 77,5 % du temps consacré au travail, et 84 % pour celle d'Issaka. Alors qu'en mai les opérations de nettoyage et de semis laissent encore la possibilité de s'adonner à d'autres activités et de consacrer environ le quart du temps au non-travail, en juin et en juillet les activités agricoles mobilisent de 74 % à 94 % du temps disponible et de 88 à 99 % du temps de travail. Au cours de ces deux mois les semis de mil en brousse concurrencent les premiers sarclages dans les champs de maison, puis on doit mener de front les semis de légumineuses (pois et arachides) et le sarclage du mil en brousse, voire déjà amorcer les deuxièmes sarclages près des enclos. Les autres activités (B) sont alors fortement réduites et les travaux ménagers (C) sont effectués avant l'aube ou en soirée. Les jours de repos (D) sont exceptionnels, ils sont surtout pris à l'occasion d'une maladie ou d'une pluie prolongée empêchant tout travail. Le temps de sommeil est écourté, surtout pour les femmes : dans les années de sécheresse, on pouvait voir se former dès le milieu de la nuit des files d'attente auprès des puits non encore taris. Le rythme se ralentit en août (2) et surtout en septembre : les derniers sarclages s'achèvent, et la récolte de maïs, qui se fait à proximité des enclos et dont le volume est fort modeste, ne prend que peu de temps. L'importance relative des journées de repos en septembre est, dans nos calculs, gonflée en raison de l'occurrence d'un accouchement dans chaque famille, respectivement le 17 et le 20 septembre ; néanmoins les diagrammes individuels montrent bien que, pour tout le monde, ce mois est une période de détente au cœur de la saison agricole. A partir d'octobre les récoltes mobilisent à leur tour de longues heures, mais de façon moins contraignante que les sarclages : les enfants de moins de 12 ans sont laissés à leurs moutons, les travaux ménagers peuvent plus facilement empiéter sur les journées, et l'on voit Issaka donner la priorité à la construction et à la réparation des greniers.

Comme nous l'avons indiqué plus haut, les données dont nous disposons pour la saison sèche, de novembre à avril inclus, sont partielles et tendent à surestimer les temps de travail. Effectivement elles fournissent pour ces derniers des valeurs nettement plus élevées que celles relevées par J.-M. KOHLER (1971, p. 96) à Dakola. Ainsi en novembre, au moment où les récoltes battent leur plein, la famille de Tibila consacrerait 78 % et celle d'Issaka 91 % de son temps au travail agricole, alors qu'à Dakola le taux n'atteint que 43 %. Chez Tibila, ce même taux serait déjà de 54 % et 97 % pour les premières quinzaines de mars et d'avril, consacrées au débroussaie (p. 103 note 16 bis) alors qu'à Dakola, de décembre à avril inclus, il ne dépasse pas 5 %. Une différence aussi forte ne peut cependant pas s'expliquer uniquement par les caractères de notre enquête, d'autant plus qu'elle s'observe aussi, quoique plus atténuée, pour la période de mai à octobre pour laquelle nos données sont plus fiables. Elle tient au moins pour une part à un plus grand acharnement au travail, acharnement dont l'utilisation du vendredi nous fournit un autre indice. J.-M. KOHLER (1971, p. 65) indique que ce jour est chômé par tous les cultivateurs de Dakola ; nous n'avons rien remarqué d'aussi général

(2) Issaka a démarré ses semis quinze jours plus tôt que Tibila et les a effectués de façon plus groupée dans le temps, d'où un certain décalage dans l'évolution mensuelle des taux d'activité des deux familles.

à Kumtaabo. Chez Issaka, cette coutume n'est suivie qu'à partir de la fin juillet, lorsque la masse de travail à fournir commence à diminuer ; chez Tibila elle n'est jamais observée.

L'intensité du travail agricole à Kumtaabo tient sans doute pour une part aux circonstances : la grave menace que faisait peser la sécheresse sur les récoltes a conduit les paysans, en 1973 et en 1974, à multiplier les façons culturales pour compenser la baisse prévisible des rendements. En 1973 on a procédé d'une façon générale à trois sarclages pour le mil, et parfois à quatre ; en 1974 le débroussaage a été fait avec grand soin. Il est également possible que, même en année normale, le maintien des rendements exige à Kumtaabo un nombre de sarclages plus élevé qu'à Dakola à cause d'un moindre usage de la fumure. Si l'on considère que les temps de travail sont également moindres dans d'autres villages, tels Donsin où l'on chôme le vendredi, ou bien Zaongho où le rythme mensuel est proche de celui de Dakola, peut-on en déduire que le système agricole pratiqué à Kumtaabo est particulièrement peu performant du point de vue de la productivité du travail ? La petite taille de notre échantillon, les différences vraisemblables entre nos méthodes d'enquête et celles qui ont été mises en œuvre dans les autres villages, l'absence de données sur la production obtenue par les familles interrogées, tous ces traits nous obligent à la prudence et nous interdisent une telle affirmation. Mais, contrairement à J.-M. KOHLER (1971, p. 70), nous estimons que l'existence de contraintes physiques identiques pour tous ne lamine pas d'emblée les disparités. Nous pensons que la question mérite d'être posée : à l'intérieur du système agricole mossi n'y a-t-il pas, d'une famille à l'autre et d'un village à l'autre, des différences importantes d'efficacité qui ne seraient pas sans influencer l'attitude à l'égard des propositions d'introduction de nouvelles cultures ou de techniques plus intensives ?

*Les variations des taux d'activité agricole selon l'âge, le sexe et le statut matrimonial (tabl. 44 et 45, et fig. 15 d et e p. 106)*

Que l'on considère les résultats de l'enquête horaire ou ceux de l'enquête par demi-journée, un certain nombre de traits communs rapprochent les deux familles observées. A âge et statut comparables, les hommes

TABLEAU 44  
Durée de la journée de travail aux champs à Kumtaabo au cours de la période du 16 juillet au 24 août 1973

Catégorie de travailleur	Nom du travailleur	Nombre de demi-journées consacrées au travail agricole (= A)	Durée horaire moyenne		
			De la matinée de travail (1)	De l'après-midi de travail (1)	De la journée de travail (2)
<b>Homme adulte</b>					
— chef de famille	Tibila	76	5,6	3,2	8,8
	<i>Issaka (3)</i>		<i>5,4</i>	<i>3,2</i>	<i>8,6</i>
— aide célibataire	<i>Bakary</i>		<i>3,1</i>	<i>2,8</i>	<i>8,2</i>
<b>Femme adulte</b>					
— épouse	M'Bi	63	5,6	2,5	8,1
	Koudpoko	60	5,2	2,4	7,6
	<i>Yempoaka</i>		<i>3,6</i>	<i>2,5</i>	<i>7,1</i>
— épouse enceinte de plus de six mois	Kiongo	62	5,3	2,5	7,8
	<i>Tinga</i>		<i>4,1</i>	<i>2,6</i>	<i>6,7</i>
— jeune fille	<i>Kouiliga</i>	47	<i>5,1</i>	<i>2,7</i>	<i>7,8</i>
<b>Enfant</b>					
— garçon 13 ans	<i>Sandaogo</i>	60	<i>5,4</i>	<i>2,3</i>	<i>7,7</i>
— fille 13 ans	Soukin	70	5,6	2,6	8,2

(1) La matinée de travail commence vers 6 heures et s'arrête vers midi. Dans l'après-midi le travail reprend vers 15 heures. Les écarts par rapport aux moyennes présentées ici sont très faibles.

(2) Des observations ponctuelles faites à d'autres périodes de l'année signalent des durées plus courtes : 7 ou 8 heures, et plus souvent 7 que 8, au moment des récoltes, 6 ou 7 heures, et plus souvent 6 que 7, en mars-avril.

(3) En caractères droits : données concernant la famille de Tibila. En italique : données concernant la famille d'Issaka.

consacrent plus de temps au travail agricole que les femmes, du fait qu'ils lui réservent un nombre plus élevé de leurs journées et que la durée moyenne de ces journées est plus longue. Pour ce dernier point, c'est surtout le travail de l'après-midi qui fait la différence : la longueur des préparatifs culinaires oblige souvent les femmes à rentrer à la maison une heure plus tôt que leurs maris. Parmi les travailleurs d'un même sexe, ce sont les plus jeunes qui sont le plus longuement sollicités pour les cultures : dès l'âge de 13 ans, un garçon passe plus de journées aux champs que son père, et une fille y est au moins aussi souvent présente que sa mère. Pour les femmes mariées un accouchement ralentit bien évidemment l'activité, mais dans une moindre mesure que l'on ne pourrait le penser a priori. Kiongo et Tinga ont accouché l'une le 17 et l'autre le 20 septembre 1973 ; Tinga a arrêté tout travail agricole seulement un mois avant la naissance de son enfant et l'a repris un mois après ; Kiongo sarclait encore le mil rouge quinze jours avant l'accouchement et déterrait ses arachides déjà quinze jours après, et ceci au rythme quotidien de sept à huit heures de travail.

De telles différences dans le taux d'activité agricole s'observent tout au long de la saison des cultures, mais elles ont tendance à s'estomper aux moments de grande presse, et à s'accroître aux périodes de détente. Au mois de juillet elles en viennent même à disparaître chez Tibila, dont toute la famille est alors occupée à temps quasi complet aux sarclages. Des événements fortuits peuvent également perturber le schéma général : en septembre-octobre la maladie amène Issaka et sa fille aînée à diminuer leur rythme de travail, en laissant le fils et les épouses effectuer l'essentiel de la récolte.

L'existence d'une hiérarchie dans le degré de participation au travail agricole des membres d'une même famille est un fait d'observation courante, que notre enquête n'a fait que vérifier. Le classement selon un ordre

TABLEAU 45

Les variations du taux d'activité selon l'âge, le sexe et le statut matrimonial à Kumtaabo au cœur de la saison agricole

Catégorie de travailleur	Nom du travailleur	Enquête horaire sur 40 jours (16 juillet au 24 août 1973)			Enquête par demi-journée (6 mai au 31 octobre 1973)		
		Total des heures de travail	Temps consacré au travail agricole ( = A) en % de la prestation assurée par le chef de famille		Temps consacré au travail agricole ( = A) en % de la prestation assurée par le chef de famille		Temps total consacré au travail ( = A + B + C) en % de la prestation assurée par le chef de famille
<b>Homme adulte</b>							
— chef de famille	Tibila	333	100	100	100	100	100
— aide célibataire	<i>Issaka (1)</i> <i>Bakary (2)</i>	<i>236</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>97</i>	<i>99</i>	<i>99</i>
<b>Femme adulte</b>							
— épouse	M'Bi	264	79	75	91	91	91
	Koudpoko	240	72	70	90	90	90
	<i>Yempoaka</i>	<i>145</i>	<i>61</i>	<i>87</i>	<i>105</i>	<i>105</i>	<i>105</i>
— épouse accouchant en septembre	Kiongo	250	75	74	81	81	81
	<i>Tinga</i>	<i>107</i>	<i>45</i>	<i>61</i>	<i>68</i>	<i>68</i>	<i>68</i>
— jeune fille	<i>Kouiliga</i>	<i>208</i>	<i>88</i>	<i>87</i>	<i>104</i>	<i>104</i>	<i>104</i>
<b>Enfant</b>							
— garçon 13 ans	<i>Sandaogo</i>	<i>246</i>	<i>104</i>	<i>132</i>	<i>118</i>	<i>118</i>	<i>118</i>
— fille 13 ans	Soukin	295	89	83	100	100	100

(1) En caractères droits : données concernant la famille de Tibila. En italique : données concernant la famille d'Issaka.

(2) Bakary est parti le 15 août et a consacré une bonne partie des jours qui précèdent son départ au tissage. Les résultats de l'enquête horaire étaient trop influencés par la proximité de ce départ pour pouvoir être retenus comme significatifs.

A, B, C : cf. légende p. 197.

d'activité décroissant que nous donnons ci-après a donc une portée assez générale. Il s'établit ainsi : 1 = jeune homme, 2 = chef de famille, 3 = jeune fille, 4 = épouse, 5 = épouse enceinte ou venant d'accoucher. Mais peut-on, à partir des données quantitatives que nous avons recueillies, déterminer des coefficients d'activité agricole que l'on pourrait, par extrapolation, utiliser pour toutes les familles du village, et qui permettraient alors d'évaluer et de comparer les capacités productives des différentes exploitations ? Tel était bien l'un des objectifs de notre enquête. Mais il n'a pas pu être atteint de façon satisfaisante pour trois raisons. La première est la petite taille de l'échantillon, qui rend toute extrapolation abusive. La seconde est le fait que l'enquête mesure la durée du travail et non son intensité : même sans tenir compte d'impondérables tels que l'état de santé et le rythme personnel, on ne peut considérer qu'en une heure de sarclage un jeune homme de 13 ans ou une femme portant son bébé dans le dos fournissent le même travail qu'un homme de 30 ans. La dernière raison est fournie par les résultats mêmes de l'enquête : ils montrent, à âge et statut semblables, des différences sensibles entre les deux familles observées. On passe moins de temps aux champs chez Issaka que chez Tibila, et ceci est particulièrement net pour les deux femmes enceintes et les deux chefs de famille. Les épouses de Tibila consacrent au travail agricole de 25 à 30 % de temps de moins que leur mari, mais seulement de 9 à 15 % de moins qu'Issaka ; au moment des sarclages, moment décisif pour le rendement de la future récolte, elles sont même plus actives que ce dernier. Si ces différences n'apparaissent pas lorsqu'on évalue les prestations de l'ensemble des deux familles — pour lesquelles le temps consacré au travail agricole entre mai et octobre est, rappelons-le, sensiblement égal — cela tient au fait que l'on trouve chez Issaka trois personnes actives de sexe masculin mais une seule chez Tibila. En définitive, l'attribution de coefficients précis d'activité selon l'âge et le sexe nous paraît téméraire si elle prétend exprimer la stricte réalité ; nous n'y aurons recours qu'à titre exploratoire (pp. 149 et 150).

#### *L'importance relative des invitations de culture*

Entre mai et décembre 1973 l'ensemble des travailleurs de nos deux familles a consacré 160 journées aux *sosoose* organisées par d'autres exploitants, ce qui représente 5,4 % du total du travail agricole fourni pendant cette période. Ce pourcentage eût été encore plus modeste si l'on avait pris en considération le fait qu'avant de se rendre à une invitation de culture chacun travaille une à deux heures sur son propre champ. Cependant l'importance relative des *sosoose* est très inégale selon la nature des opérations culturales. L'aide extérieure est sollicitée presque exclusivement pour les sarclages, et notamment pour ceux de juillet et d'août ; aussi, pendant ces deux mois, le travail pour autrui représente-t-il respectivement 13,4 % et 8,7 % de l'activité agricole. La participation aux *sosoose* est également très variable selon les exploitations et selon le statut des travailleurs à l'intérieur de celles-ci. Les trois hommes adultes, Tibila, Bakary et Issaka, sont les plus assidus ; au cours de l'année ils consacrent chacun une quinzaine de jours aux invitations de culture organisées par leurs parents ou leurs voisins. Mais Tibila part toujours seul, laissant alors les femmes s'occuper de leurs champs personnels ou vaquer à leurs tâches ménagères, tandis qu'Issaka est presque toujours accompagné de ses enfants, auxquels se joignent dans certains cas ses épouses. Aussi le travail à l'intérieur ne représente-t-il chez Tibila que 2 % de l'activité agricole pour l'ensemble de l'année et 6 % pour le mois de juillet, alors que pour la famille d'Issaka ces pourcentages s'élèvent respectivement à 9 % et 22 %. Nous avons observé précédemment que le rythme général de travail est plus détendu chez Issaka : il est vraisemblable que ce fait favorise une plus grande participation aux activités d'entraide.

Les relevés faits à l'occasion de l'enquête budgétaire fournissent des indications très semblables à celles que nous venons d'exposer. Sur les 238 journées que les onze chefs d'exploitation interrogés ont consacrées aux invitations de culture entre mars 1972 et février 1973, 175, soit les trois quarts du total, se situent à l'époque des sarclages, c'est-à-dire aux mois de juin, juillet et août. C'est ici en juin que l'on accorde le plus de temps à l'entraide : la moyenne est de 8 jours par personne, les valeurs individuelles allant de 0 (le catéchiste) à 16. Pour l'ensemble de l'année, le total des journées consacrées à l'entraide pour les divers travaux agricoles varie considérablement d'un cas à l'autre : si la moyenne est de 22, le mode se situe entre 33 et 35 (4 personnes), les valeurs extrêmes étant 0 (le catéchiste) et 45.

Dans quelle mesure l'importance relative des journées de travail effectuées au dehors vient-elle modifier, en matière de main-d'œuvre, la capacité de production de chaque exploitation ? Dans quelle mesure le travail effectué pour autrui est-il compensé par un apport en sens inverse ? Tibila et Issaka ont organisé au cours de l'hivernage 1973 l'une ou l'autre invitation de culture à leur propre profit, mais nous ignorons le nombre de participants qu'elles ont mobilisés. Par contre une enquête rétrospective effectuée auprès de vingt chefs d'exploitation, tout approximatif qu'en soient les résultats, a montré que les *sosoose* accentuent plus souvent

les inégalités qu'elles n'y remédient. Ceux qui organisent le plus grand nombre de *sosoose*, et ceux qui voient répondre à leur invitation le plus grand nombre de travailleurs bénévoles, sont en général des notables qui eux-mêmes se déplacent rarement ; de par leur rang social ou leur relative aisance, ils disposent d'une clientèle et ils peuvent faire apprêter suffisamment de nourriture et de boisson pour que le repas qui clôt obligatoirement la journée de *sosoaga* ne vienne pas ternir leur réputation de générosité et attire beaucoup de travailleurs. Au contraire, les exploitants dont les greniers se vident plus vite songent plutôt à répondre aux invitations d'autrui qu'à en organiser eux-mêmes au détriment de leurs trop maigres ressources. En un certain sens les *sosoose* assurent une redistribution des réserves au moment de la soudure, mais c'est en accentuant l'écart qui, deux mois plus tard, séparera les récoltes des uns et des autres.

Des observations très semblables ont été faites ailleurs en pays mossi, tant en ce qui concerne la nature des travaux effectués pendant les *sosoose* que pour l'inégalité de fait que celles-ci entretiennent (J.-P. LAHUEC, 1980, p. 57). Par contre le recours à l'entraide collective paraît plus fréquent à Kumtaabo que dans d'autres villages. En 1966 la moitié des exploitants de Zaongho n'avait lancé aucune invitation de culture. En 1966 à Dakola la proportion atteignait 55 % et la moyenne était de 0,7 *sosoaga* par exploitant. En 1972-73, sur vingt chefs de famille interrogés à Kumtaabo sur ce sujet, seul l'un d'entre eux n'avait rien organisé et la moyenne était de 2,5 *sosoose* par exploitant.

### TRAVAIL NON AGRICOLE ET NON-TRAVAIL

#### Les activités non agricoles (B)

Interrogés à l'occasion de l'enquête sur les activités non agricoles (Appendice III), Tibila et Issaka ont indiqué qu'ils ne se livraient à aucune activité rémunératrice particulière pendant les temps morts du calendrier

TABLEAU 46

Variations mensuelles de l'emploi du temps des membres de la famille de Tibila de mai à octobre 1973.

A + B + C + D = 100 = total du temps disponible = 26 jours en mai (l'enquête débutant le 6 mai),  
30 en juin et septembre, 31 en juillet, août et octobre.

A, B, C, D : cf. légende p. 197.

Nom et statut du travailleur	Type d'activité	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCTOBRE	TOTAL
Tibila, chef de famille	A	56	92	92	92	52	78	77
	B	31	5	1,5	—	13	11	10
	C	—	—	—	—	—	—	—
	D	13	3	6,5	8	35	11	13
M'Bi, épouse	A	34	83	93,5	66	—	67	58
	B	8	7	1,5	8	10	11	8
	C	29	7	—	—	35	11	13
	D	29	3	5	26	55	11	21
Koudpoko, épouse	A	27	83	97	60	5	45	54
	B	4	3,5	1,5	8	5	5	4
	C	19	10	—	9,5	38	42	20
	D	50	3,5	1,5	22,5	52	8	22
Kiongo, épouse accouchant en septembre	A	34,5	85	95	63	5	56	57
	B	31	7	1,5	10	5	3	9
	C	—	7	—	3	15	2	4,5
	D	34,5	1	3,5	24	75	39	29,5
Soukin, fillette de 13 ans	A	17	85	95	77,5	40	60	64
	B	73	10	—	—	—	5	13
	C	—	—	—	6,5	33	21	10
	D	10	5	5	16	27	14	13

agricole. Le décompte quotidien de leurs activités permet de nuancer une telle affirmation. Si effectivement aucun des deux ne pratique l'artisanat ou le commerce, ils n'en consacrent pas moins, pour l'ensemble des six mois les plus chargés de la saison des cultures, l'un 10 % et l'autre 8 % de son temps à des activités productives diverses. D'un mois sur l'autre, ces pourcentages varient en sens inverse du taux d'activité agricole, aussi peut-on penser qu'ils atteignent des valeurs au moins deux ou trois fois plus élevées au cours de la saison sèche.

En deçà d'une certaine spécialisation qui sépare les domaines féminins et masculins, la nature des activités non agricoles et le temps qui leur est consacré varient beaucoup d'une personne à l'autre, même à l'intérieur d'une famille ; c'est sur ce terrain que la liberté individuelle, au moins pour les adultes, paraît disposer le plus de jeu. Pendant la saison des pluies de 1973 ces activités ont eu, pour les chefs de famille, un caractère para-agricole : Tibila s'est occupé de ses volailles (recherche de termites en brousse) et de son cochon ; Issaka a construit de nouveaux greniers. Leurs épouses ont surtout cherché à se procurer de l'argent liquide par la vente de bière de sorgho, de beurre de karité, de bois, chacune se spécialisant assez nettement dans l'un de ces produits. Ramassage, fabrication et vente ont pris, selon les femmes considérées, un total de 7 à 17 jours entre mai et octobre, et seule Tinga, l'une des deux épouses enceintes, n'a rien essayé dans ce domaine. Les filles ont aidé l'une son père et l'autre sa mère, tandis que le garçon, très pris par les cultures, et trop jeune encore sans doute pour songer à se préparer un pécule en vue du départ vers la Côte d'Ivoire, n'a effectué aucun travail non agricole.

TABLEAU 47

Variations mensuelles de l'emploi du temps des membres de la famille d'Issaka de mai à octobre 1973.

A + B + C + D = 100 = total du temps disponible = 26 jours en mai (l'enquête débutant le 6 mai),  
30 en juin et septembre, 31 en juillet, août et octobre (24 en août pour Bakary).

A, B, C, D : cf. légende p. 197.

Nom et statut du travailleur	Type d'activité	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT.	OCTOBRE	TOTAL
Issaka, chef de famille	A	74	95	89	56,5	37	26	63
	B	3	—	—	1,5	5	39	8
	C	—	—	—	—	—	—	—
	D	23	5	11	42	58	35	29
Yempoaka, épouse	A	52	73	64	42	30	64,5	54,5
	B	11,5	12	16	8	3	—	8,5
	C	13,5	12	10	8	17	8	11
	D	23	3	10	42	50	27,5	26
Tinga, épouse accouchant en septembre	A	42	73	58	18	—	37	38
	B	2	—	1,5	3	—	—	1
	C	17	23	1,5	11	—	—	9
	D	39	4	39	68	100	63	52
Kouiliga, jeune fille de 15 ans	A	64	68	64	52	52	29	54,5
	B	2	—	5	5	12,5	18	5
	C	17	10	10	8	5	22,5	14
	D	17	22	21	35	31,5	30,5	26,5
Sandaogo, garçon de 13 ans	A	79	98	93,5	68	57	100	82,5
	B	2	—	—	—	1,5	—	0,5
	C	—	—	—	—	—	—	—
	D	19	2	6,5	32	41,5	—	17
Bakary, aide temporaire	A	59,5	95	76	50	—	—	75
	B	27	3	3	19	—	—	11
	C	—	—	—	—	—	—	—
	D	13,5	2	21	31	—	—	14

*La part relative du non-travail (D) (tabl. 46 et 47)*

La prise en compte du temps total consacré au travail (A + B + C) accentue les différences déjà observées entre les deux exploitations pour la durée des seules activités agricoles (A) : ce n'est pas seulement à ces dernières que l'on consacre moins de temps chez Issaka, le même comportement s'observe pour les tâches ménagères (C) et pour les autres activités productives (B). Le temps réservé au non-travail (D) augmente presque de 50 % lorsque l'on passe de la famille de Tibila à celle d'Issaka.

Si l'on considère à présent le cas de chaque travailleur et que l'on additionne A, B et C, la hiérarchie des taux d'activité se trouve légèrement modifiée par rapport à celle qui a été établie pour le seul travail agricole. La différence entre hommes et femmes s'atténue chez Tibila, chez Issaka elle change de sens et le classement prend alors la forme suivante : 1 = homme célibataire, 2 = épouse et jeune fille, 3 = chef de famille, 4 = épouse enceinte ou venant d'accoucher. Mais n'ayons garde d'oublier que notre enquête n'a pas comptabilisé le travail du soir et de la nuit ; la hiérarchie réelle des taux d'activité est plus vraisemblablement, et ceci dans les deux familles, la suivante : 1 = épouse et jeune fille, 2 = homme célibataire, 3 = chef de famille et épouse enceinte. Si l'on ne tient pas compte du cas des femmes enceintes, on peut résumer la situation de la façon suivante, qui n'est paradoxale qu'en apparence : les plus actifs aux champs sont aussi ceux qui disposent du plus de temps libre pour le non-travail.

### APPENDICE III : LES ACTIVITÉS RÉMUNÉRATRICES NON AGRICOLES EN 1970-73

Nous nous limitons ici aux activités non agricoles par lesquelles des revenus monétaires sont obtenus à partir de la production et de l'échange de biens matériels ou de « services » tels ceux de griot ou de devin. Nous laissons de côté tout ce qui ne dépasse pas la sphère domestique et tout ce qui relève de l'exceptionnel plutôt que de l'habituel. Notre enquête a touché 81 % de la population masculine âgée de vingt ans et plus en 1970, soit 171 personnes, mais sa précision est demeurée grossière. On ne nous a indiqué le plus souvent que la plus rémunératrice des activités non agricoles ; nos questions, du fait que ce thème n'était pas central pour notre étude, étaient trop rapides pour distinguer avec certitude entre activité exceptionnelle et activité habituelle. Nos résultats chiffrés sont de ce fait plutôt des estimations, obtenues en confrontant l'observation et les réponses des intéressés. Cependant les données concernant les activités exercées de façon très régulière et les indications sur les revenus correspondants ont un bon niveau de fiabilité, car elles sont tirées des enquêtes budgétaires quotidiennes. A l'occasion de ces dernières, nous avons aussi cherché à examiner ce qui se passe dans la population féminine ; mais les réticences à l'égard d'enquêteurs masculins n'ont permis d'interroger qu'un très petit nombre de femmes, et le bilan des données qu'a fourni l'unique dolotière régulière du lot est trop incohérent pour pouvoir être utilisé (3).

#### L'ARTISANAT

Il revêt à Kumtaabo de multiples formes, que l'on peut grouper, à partir de critères techniques et historiques, en trois catégories qui présentent également des caractéristiques bien distinctes à d'autres points de vue. Les métiers anciens, exigeant un outillage spécialisé et demandant un certain apprentissage préalable à leur exercice, semblent bien n'avoir jamais été présents à Kumtaabo que sous la forme du tissage. Point de forgerons, ni de potiers, ni de teinturiers. Les métiers récents — boulanger, réparateur de vélos, tailleur,

(3) Le relevé des installations fixes et semi-mobiles du marché de Godin, effectué en juillet 1973, indique 34 « cabarets de dolo », dont 21 sont tenus par des femmes de Kumtaabo.

menuisier — ont en général été appris en ville ou à l'occasion d'un séjour en Côte d'Ivoire ; seul le premier exige au départ un investissement de quelque ampleur (pour le four). Aux métiers anciens et récents s'oppose ce que nous appellerons l'artisanat domestique : l'apprentissage se fait auprès d'un père ou d'un frère à l'occasion des tâches quotidiennes familiales, et les outils utilisés sont ceux dont dispose tout un chacun. Tresseur de paille produisant nattes, chapeaux, bracelets ; maçon façonnant l'argile pour en tirer des briques crues ; artisan du bois fabriquant tabourets, manches de houe, gouttières et objets divers ; vannier tressant des corbeilles ou montant des cages à poules (cages rondes traditionnelles ou cages allongées adaptées au transport sur le porte-bagages des vélos) ; chacun est peu ou prou tout cela et travaille d'abord pour les besoins de la famille, mais peut aussi commercialiser avec profit une partie de sa production. L'artisanat domestique, tout comme le tissage, utilise en général la matière première locale — paille, bois, terre, peau, coton — et répond à des besoins anciens et permanents. Les métiers récents travaillent une matière première importée — farine, tissus industriels, pièces détachées, clous et planches — et correspondent à des besoins nouveaux introduits par l'ouverture du village aux biens de consommation d'origine européenne.

Métiers anciens ou artisanat domestique, les activités traditionnelles sont pour beaucoup l'occasion de se faire quelque argent ; elles prennent rarement la forme d'une véritable profession secondaire fournissant une production importante et régulière. Dix tisserands vendent occasionnellement des bandes de coton, et ils produisent alors en fonction d'une demande précise ; un seul devance celle-ci et la sollicite en apportant régulièrement au marché bandes et pagnes cousus. Plus d'une vingtaine de personnes proposent au marché ou font à la demande paniers, sekkos (4), manches de houe, etc. Deux d'entre elles seulement, des vanniers spécialisés dans les cages à poules destinées au transport, écoulent de façon régulière une production relativement importante. Alors que la clientèle du marché de Godin suffit au tisserand, la demande totale est trop modeste pour absorber la production des deux vanniers spécialisés ; l'un d'eux alimente le marché de Koudougou, alors que son confrère fait systématiquement le tour des marchés ruraux des environs. Nos trois « professionnels » offrent des produits qui, en fait, incorporent certains éléments de modernité. Le tisserand n'utilise pas le coton filé localement : il s'approvisionne auprès des revendeurs de fil usiné par la Voltex (5) de Koudougou, fil plus fin et dont les couleurs résistent au lavage. Les cages à poules sont avant tout destinées au commerce des poulets, pour lequel on sait que Koudougou est un grand centre de collecte et d'acheminement vers la Côte d'Ivoire. Dans les deux cas le processus de production ou de circulation des biens s'est allongé, il implique l'intervention d'un plus grand nombre de personnes et son impact spatial déborde largement le village.

Est-ce à dire que l'artisanat traditionnel est condamné lorsque son champ d'action reste strictement local ? Il est nécessaire ici de distinguer très nettement le tissage et l'artisanat domestique. Ce dernier est si commun que chacun parvient à satisfaire l'essentiel de ses propres besoins, les débouchés pour d'éventuels surplus ne peuvent être que fort maigres ; la monétarisation de cette activité ne peut avoir qu'un caractère marginal, compte tenu du fait qu'une éventuelle clientèle urbaine dispose d'artisans sur place et préfère souvent des produits plus élaborés. Mais au village les besoins n'ont pas encore changé, les produits industriels sont trop chers ou inadéquats pour offrir une solution de rechange ; aussi l'artisanat domestique n'a-t-il nullement besoin d'être intégré à l'économie marchande pour rester très vivace. Il n'en va pas de même pour le tissage. Les anciens ont gardé le souvenir nostalgique d'une époque où chaque maître de maison tissait ; ce n'est plus le fait aujourd'hui que de 11 % des chefs de famille. Comme ailleurs en pays mossi, le tissage des bandes de coton ne cesse de décliner sous le coup de la concurrence des pagnes et des toiles industrielles, moins solides souvent mais aussi moins chères et de couleurs plus plaisantes. Le déclin est quasi achevé à Kumtaabo : hormis le « professionnel » dont nous avons parlé, nous n'avons jamais vu au travail, en cinq ans de passages réguliers à travers le village, aucun des dix-huit « tisserands » se disant tels, ni vu aucun métier installé devant leur enclos. Par contre nous avons rencontré une survivance de l'artisanat itinérant traditionnel : en 1973, un tisserand de Nanoro — il s'agit de Bakary, cf. Appendice II — est venu proposer ses services comme aide agricole à l'un des exploitants du village, et il resta auprès de ce dernier depuis les premiers débroussages jusqu'aux derniers sarclages de la mi-août. Il installa son métier, qu'il avait apporté avec lui, devant l'enclos de son patron, et il consacra l'essentiel de son temps libre au tissage, sans chercher d'ailleurs à écouler sa

(4) Sekko : natte en paille tressée utilisée comme porte ou clôture.

(5) La Voltex est une usine textile produisant du fil, des toiles et des tissus de pagne.

production sur place. Nourri pendant son séjour, il toucha une certaine somme d'argent à son départ. A vrai dire, plutôt qu'une survivance de la tradition, nous en avons là une résurgence aménagée : Kumtaabo n'était pour Bakary qu'une étape sur la route de l'immigration, et son travail comme aide agricole un moyen de se procurer, conjointement à la vente ultérieure des bandes tissées, l'argent nécessaire au voyage et aux débuts de l'installation en Côte d'Ivoire.

Contrairement aux activités traditionnelles, les métiers modernes sont exercés le plus souvent sous forme de véritables professions secondaires. C'est le cas pour un tailleur, pour les deux boulangers — dont l'un est employé à Koudougou et l'autre établi au village —, pour trois des quatre réparateurs de vélos ; l'unique menuisier aimerait bien pour sa part travailler de façon régulière, mais la trop faible demande locale ne le lui permet pas. Par contre Ouibila, le boulanger du village, ne chôme pas ; il travaille à son four chaque matin quelle que soit la saison, et ne s'occupe que l'après-midi de ses cultures. Quand on sait que le plus gros de l'effort agricole, qu'il soit évalué en durée ou en intensité, se situe le matin, on constate qu'ici c'est l'agriculture qui est devenue l'activité secondaire. Le four à pain est monté depuis janvier 1972 au marché de Godin, et le rayon d'action de notre boulanger, par l'intermédiaire de revendeurs, s'étend à au moins une demi-douzaine de villages. Originaire de Kumtaabo, Ouibila a appris le métier auprès d'un oncle à Koudougou, puis est revenu au village après un séjour de deux ans en Côte d'Ivoire. Mais l'initiative de son installation comme boulanger revient à l'oncle de Koudougou, qui a payé les matériaux du four et participé à sa construction ; oncle et neveu se partagent à égalité les frais occasionnés par les revendeurs (entretien et salaires) et les gains. L'impulsion créatrice et les capitaux sont donc d'origine urbaine, la part des gains qui reste au village rémunère le travail alors que l'essentiel du profit retourne en ville. C'est aussi la ville qui peut ruiner cette entreprise. Alors que les réparateurs de vélos et le tailleur peuvent envisager un avenir stable, deux boulangers avaient déjà, avant Ouibila, tenté de s'installer à Kumtaabo et avaient fait faillite. La principale menace qui pèse sur Ouibila est la concurrence exercée par un boulanger libanais de Koudougou qui, disposant d'un matériel moderne, produit en grande quantité un pain de meilleure qualité ; il effectue des tournées dans les villages à l'aide d'une camionnette, et sa miches de pain, quoique d'un poids un peu moindre, se vend au même prix que celle d'Ouibila et est appréciée à l'égal d'une gourmandise. L'avenir du boulanger de Kumtaabo n'est assuré que si ces tournées demeurent rares et irrégulières, grâce par exemple à l'effet dissuasif de l'évolution du prix de l'essence.

Si les techniques opposent les formes modernes et traditionnelles d'artisanat, les revenus, par contre, séparent les artisans occasionnels et les « professionnels ». Les enquêtes budgétaires quotidiennes nous ont permis de chiffrer de façon précise ces gains pour quatre cas, gains dont le tableau ci-après fournit les éléments. A chaque fois il s'agit d'hommes mariés qui sont aussi chefs d'enclos, et d'activités de type traditionnel plus ou moins modernisées. Ki Ouango et Zanna, âgés respectivement de 35 et 66 ans l'année de l'enquête (février 1972 - mars 1973), sont des artisans occasionnels qui comptent surtout sur la vente de produits agricoles (calebasses et tabac) pour se procurer de l'argent liquide. Les revenus monétaires nets globaux sont sensiblement différents, le plus jeune obtenant presque le double du plus âgé, mais ils restent fort modestes (29 000 F et 16 500 F(6) en un an). La vente de cages à poules pour l'un, et de corbeilles pour l'autre, ne représente que 4 % et 3 % de ce total. C'est donc un apport fort minime. Ouango et le catéchiste Henri, âgés respectivement de 52 et 36 ans, sont par contre des « professionnels ». Le premier est le seul véritable tisserand du village et le second est le principal producteur de cages à poules. Leurs dépenses au titre des frais de production — fil dans un cas, peaux pour les lanières nouant les éléments des cages dans l'autre — sont importantes. Elles représentent pour Henri 12 % du montant des ventes, et pour Ouango 74 %. C'est l'artisanat qui est pour tous deux la principale source de numéraire, puisqu'il représente 53 et 64 % du total de leur revenu monétaire net. Mais il ne leur assure pas d'office une aisance particulière : si, parmi les onze chefs de famille sur lesquels porte l'enquête budgétaire, Henri est celui qui gagne le plus — 44 000 F par an —, Ouango, avec 20 000 F, se démarque peu de la moyenne et se situe à un niveau inférieur à celui des deux artisans occasionnels cités plus haut. Le revenu net que lui assure le tissage — 10 380 F — est certes plus de deux fois et demie supérieur au meilleur des scores atteints à la même époque dans un village du Yatenga — 4 000 F (S. LALLEMAND, 1975, p. 46). Mais il doit en consacrer une part importante aux dépenses alimentaires : ses cultures sont peu étendues — 0,40 are en 1970 — et, au cours des sept mois qui précèdent la récolte de 1972, il est obligé d'acheter la quasi-totalité du mil qu'il consomme. Le niveau global de ses ressources est vraisemblablement inférieur à celui de bon nombre des paysans de Kumtaabo.

---

(6) F = francs CFA

TABLEAU 48  
Revenu de quatre artisans en treize mois (15.2.72-15.3.73)

Nom	Producteurs occasionnels		Producteurs réguliers	
	Ki Ouango	Zanna	Ouango	Henri
Age	35 ans	66 ans	52 ans	36 ans
Production écoulée en 13 mois	10 cages à poules	18 corbeilles	bandes et pagnes de coton de tailles diverses	cages à poules pour le transport
Montant des ventes (en francs CFA)	1 265	535	40 405	41 900
Frais de production	—	—	30 125	5 125
Gain net en francs CFA	1 265	535	10 380	35 775
Gain net en % du revenu monétaire net	2	4	53	64
Lieu de vente (marchés)	6 cages à Godin, 4 à Nandiala	13 corbeilles à Godin, 5 à Koudougou	Godin	Koudougou

Les métiers modernes sont-ils plus rentables ? Nous n'avons pu évaluer que de façon très approximative les revenus du boulanger, frais de production et ristourne à l'oncle déduits ; ils sont au maximum de 10 000 F par mois, mais ne descendent en général pas au-dessous de 5 000 F. Ouibila se fait donc plus d'argent qu'un « professionnel » de type plus traditionnel, mais au prix d'une dépense en temps de travail qui nous paraît plus importante.

Il est vraisemblable que l'artisanat domestique traditionnel se serait révélé d'un rapport plus élevé à la fois en valeur absolue et en pourcentage si nos enquêtes avaient touché les jeunes gens de moins de vingt ans. Cette hypothèse nous a été suggérée par un sondage complémentaire portant sur les gains d'un vannier de 15 ans et effectué au cours de trois périodes de 15 jours situées à différentes époques de l'année ; ces gains se montent à 730 F pour 22 paniers vendus et représentent 100 % des revenus monétaires du jeune homme. Il n'est pas possible d'extrapoler à partir de données aussi partielles car le rythme d'activité varie beaucoup selon la saison, mais on peut imaginer que le revenu annuel assuré par l'artisanat se situe dans ce cas entre 1 500 et 4 000 F ; destiné à financer le départ pour la Côte d'Ivoire, il permet de payer le billet de chemin de fer au bout d'un à deux ans.

### LES FONCTIONS SOCIALES RÉMUNÉRATRICES

Que l'on se place à l'échelle du village ou à celle du lignage, le bon fonctionnement de la vie collective requiert une certaine spécialisation des tâches codifiée depuis longtemps par la tradition. Le *toègnaaba* est entouré de « ministres » dont les titres reproduisent ceux de leurs homologues à la cour du *Moogo Naaba*, mais dont les fonctions sont purement honorifiques. Un griot formé jadis à la cour de Ouagadougou est attaché à la personne du *naaba*, mais aucun successeur n'est prévu pour cet homme âgé d'au moins 60 ans en 1970.

Dans le cadre de chaque *buudu*, l'un des chefs de famille est chargé, avec le titre de « chef de la jeunesse », d'animer les *sosoose* qui engagent tout le lignage, tandis qu'un autre est responsable du tambour des funérailles. Toutes ces fonctions tombent actuellement en désuétude. Les seuls services envers la collectivité qui restent vivaces, outre ceux de *naaba* ou de *buud-kasma*, relèvent de l'initiative ou du don individuels et non d'une désignation officielle, ou bien sont le fruit d'initiatives extérieures étrangères à la coutume. Au premier type se rattachent les devins et les « griots mendiants », au second les catéchistes. Ces trois fonctions sont en même temps, parmi les diverses tâches sociales, les seules à assurer des revenus monétaires relativement réguliers. Cette coïncidence ne paraît pas être le seul effet du hasard. Même si l'attrait du gain n'est pas le mobile essentiel de telles activités, la possibilité d'un gain n'est pas indifférente à ceux qui les exercent.

Les devins (7) sont considérés comme des bienfaiteurs de la collectivité ; ils ont pignon sur rue et n'ont rien à voir avec les jeteurs de sort dont l'identité reste inconnue (8). Les quatre devins de Kumtaabo sont des hommes d'âge mûr ou avancé, et Tiga, le plus recherché d'entre eux, voit chaque matin une queue d'une demi-douzaine de personnes se former à l'ombre des greniers ou de l'abri qui jouxtent son enclos. Plus encore que la clef de leur avenir ou de leurs songes, ces clients attendent de lui le soulagement de leurs souffrances. Alors que le plus proche infirmier est à Imassogo et que les prix des médicaments modernes autres que l'Aspro des revendeurs sont prohibitifs, la consultation du devin villageois n'exige qu'un déplacement minime et un débours d'environ 10 F, auquel s'ajoute souvent le don d'un poulet après un traitement réussi. Tiga avoue un gain journalier moyen de 50 F ; il est probable que ce montant est souvent dépassé, mais comme le devin ne « travaille » pas chaque jour de l'année, il est hasardeux d'évaluer un revenu annuel. L'un de ses collègues, moins sollicité (en partie parce qu'il s'est installé à l'une des extrémités de l'aire habitée), a été touché par l'enquête budgétaire. Son activité de devin lui a rapporté en 13 mois 2 830 F (soit 9 % du revenu monétaire net), plus 4 poulets et un mouton dont la valeur globale peut être estimée à 1 000 F. Un tel revenu situe, pour notre échantillon, l'activité de devin dans une position intermédiaire entre les formes occasionnelles et les formes régulières de l'artisanat traditionnel.

Les « griots mendiants » sont pour leur part des autodidactes qui se sont improvisés griots pour animer les funérailles ou les invitations de culture, et qui peuvent être aussi savants dans l'art du tambour ou dans celui des généalogies que les griots officiels. Kumtaabo en compte une demi-douzaine dont certains sont très appréciés, mais dont aucun n'exerce son talent de façon suffisamment régulière pour pouvoir être considéré comme un professionnel. Les gains réalisés restent modestes, l'enquête budgétaire a permis de les chiffrer dans deux cas, pour lesquels ils se montent respectivement à 1 610 F et 1 200 F en 13 mois, et représentent 9 % et 4 % de l'ensemble des revenus monétaires nets. Il est très vraisemblable que la modestie du gain se conjugue avec une grande variabilité d'une année à l'autre.

Alors que les « griots mendiants » cherchent explicitement à tirer un revenu de leurs prestations musicales, les catéchistes ne sauraient adopter une telle attitude ; aussi est-il particulièrement difficile de chiffrer les revenus qui découlent de leur fonction. Le catéchiste protestant s'est retranché dans un mutisme complet sur ce sujet. La mission d'Imassogo dont dépend Henri, le catéchiste de Kumtaabo, ne donne pas de salaire à ses catéchistes ; elle leur assure par contre une formation générale et technique, qui dépasse nettement celle du paysan moyen, et qui les rend plus aptes à tirer parti des possibilités de revenu offertes par l'économie de marché et par les initiatives des services agricoles. La mission « aide » les catéchistes lors de leur installation au village et ultérieurement en cas de besoin ; une telle occasion ne s'est pas présentée pour Henri au cours de l'année couverte par l'enquête budgétaire, aussi les seuls « gains » liés à sa fonction ont-ils pris la forme de dons en numéraire reçus au hasard des visites ou des rencontres. Mais de tels dons sont d'un usage si courant et si réciproque entre paysans qu'il n'est pas possible de distinguer ceux qu'Henri doit à ses fonctions particulières. Tout au plus peut-on observer que, sur ce point, il apparaît comme la mieux lotie des onze personnes touchées par l'enquête. Ses gains correspondant à la catégorie « dons en numéraire d'origine locale et reçus au fil des jours en dehors de toute circonstance exceptionnelle » sont de 6 160 F et dépassent de 40 % ceux du plus favorisé des dix autres. Si l'on tient compte des dons effectués en retour, l'avantage d'Henri est encore plus net ; pour lui le gain net est positif et se monte à 5 175 F alors que, pour les dix autres chefs de

(7) Devins = *baga en moore*

(8) Du moins tant que des malheurs particulièrement nombreux ne rendent pas leur identification et leur mise hors d'état de nuire indispensables à la survie du village. Une telle situation se présenta en avril 1973, à la suite de la mort inexpiquée de plusieurs adultes, et l'on dut avoir recours aux services d'un exorciseur réputé du Yatenga.

famille interrogés, le bilan est négatif dans la moitié des cas et n'est, pour le plus favorisé — en l'occurrence il s'agit de Laraogo, l'homme le plus pauvre du village (p. 41) —, que de 3 320 F. On peut avec vraisemblance attribuer ces différences aux fonctions de catéchiste qu'exerce Henri, mais le « surplus » ainsi réalisé n'a rien de spectaculaire : il se monte à 2 000 ou 3 000 F, et ne représente tout au plus que 7 % du revenu monétaire net. L'aisance d'Henri est plus sérieusement assurée par les cages à poules, ou dans les bonnes années par le coton, que par les dons des fidèles, lesquels ne forment d'ailleurs que 6 % de la population du village.

### LE COMMERCE

Dès avant l'âge adulte et tout au long de sa vie, chaque villageois a plus ou moins fréquemment l'occasion d'écouler, à domicile ou au marché, les produits de son travail qu'il ne réserve pas pour la consommation domestique. Chacun, chacune, est tour à tour producteur, vendeur et acheteur. Nous n'avons retenu ici comme faisant le commerce d'un produit donné que les personnes s'approvisionnant pour l'essentiel par voie d'achat. Parmi les 171 hommes touchés par notre enquête sur les activités non agricoles, vingt-neuf répondent à une telle définition, et sur ce total 3 ont été en même temps identifiés comme artisans. Les commerçants sont donc un peu moins nombreux que les artisans — qui sont 41 —, mais on compte dans les deux cas le même nombre de « professionnels », soit 9 personnes ; l'importance relative de ces derniers est de ce fait plus grande chez les commerçants (31 % du total) que chez les artisans (22 % du total). La différence la plus marquée entre les deux groupes tient à l'âge : 28 % des commerçants ont moins de 30 ans et 59 % moins de 40 ans, alors que pour les artisans ces taux sont respectivement de 12 % et 34 % (9).

Les commerçants de Kumtaabo se consacrent avant tout aux échanges de produits comestibles. Dix d'entre eux sont bouchers, c'est-à-dire qu'ils vendent de la viande, crue ou cuite, au détail ; sept s'occupent de noix de cola et six autres de produits agricoles locaux — mil, noix de karité, haricots et tabac — ; la vente de poulets sur pied concerne seulement deux personnes. Les deux premiers groupes ne comptent chacun qu'un seul « professionnel » et le dernier aucun, alors que les vendeurs de cola sont quatre à se rendre régulièrement au marché. La revente des produits d'origine artisanale ou industrielle occupe quatre personnes, dont deux ne se livrent à cette activité qu'à titre occasionnel : trois vendeurs — dont l'un est en même temps tailleur — pour les pagnes, foulards et habits, et un « tablier » dont l'étal est un bazar miniaturisé comme on en voit sur tous les petits marchés de ville ou de brousse. Si l'on trouve de tout chez le tablier — savon, sucre, chambres à air, Aspro, aiguilles etc... —, il n'est pas le seul à vendre des produits de nature fort diverse ; mais chez les autres marchands l'on observe une spécialisation assez poussée, c'est pourquoi nous n'avons retenu pour chacun que le produit dominant.

Selon leur objet, ces diverses activités commerciales se situent dans des flux d'ampleur très variable et à des moments très différents du processus d'échange. Vendeurs de cola et de produits manufacturés forment l'ultime maillon de la redistribution, ils sont au point d'aboutissement de flux le plus souvent internationaux ou intercontinentaux. Ils vont s'approvisionner à Koudougou ou bien ils attendent que des colporteurs se déplaçant en vélo ou en camion s'arrêtent au village. Les marchands de poulets, de mil, de karité et de haricots secs sont au contraire le premier maillon de la collecte, ils achètent aux paysans de Godin ou des environs et revendent aux commerçants de Koudougou ou à des intermédiaires envoyés par ceux-ci ; ils sont au point de départ de flux orientés vers les villes de Haute-Volta ou de Côte d'Ivoire. Les revendeurs de viande, enfin, s'inscrivent dans un circuit plus limité. Ils achètent sur les marchés des environs de la viande déjà découpée, et l'écoulent à Godin. Le plus entreprenant d'entre eux s'approvisionne en bêtes sur pied dans la région, sans pour autant dépasser Réo et Koudougou, mais il n'a rien d'un marchand de bestiaux : il abat les bêtes une fois arrivées à Godin et les vend sous forme de morceaux de viande crue ou cuite. C'est en fait une sorte de boucher-restaurateur, que nous avons préféré classer parmi les commerçants plutôt que parmi les artisans, parce que le plus clair de son temps est consacré aux opérations d'achat et de vente. En définitive, quelle que

---

(9) Pour l'ensemble des personnes touchées par notre enquête, la proportion de celles qui exercent une activité non agricole rémunératrice diminue régulièrement avec l'âge ; on va de 60 % pour la tranche d'âge 20-30 ans à 19 % pour les personnes dépassant 60 ans, en passant par 51 %, 45 %, 43 % et 35 % pour les tranches décennales intermédiaires.

soit l'ampleur du circuit dans lequel ils s'intègrent, les commerçants de Kumtaabo ont un rayon d'action personnel très limité, qui ne dépasse pas vingt kilomètres.

Dans quelle mesure est-il d'ailleurs pertinent d'employer le terme de commerçant à leur propos ? Il s'agit plutôt de simples revendeurs. Même les « professionnels », que nous avons considérés comme tels parce qu'ils exercent leur activité de façon régulière au moins pendant les marchés de saison sèche, ne traitent qu'un volume bien modeste de marchandises. Ainsi par exemple trois des quatre vendeurs de cola n'écoulent en moyenne qu'un panier ou même seulement un demi-panier de noix par marché. Cependant un certain nombre de ces « professionnels », qu'ils s'occupent de cola ou d'autres produits, possèdent des stocks, qu'ils mettent sous clef dans une maison construite à l'emplacement du marché. Ils sont aussi plus mobiles que les « occasionnels », ils se font colporteurs et vendent non seulement au marché de Godin mais aussi à ceux d'Imassogo et de Tibrela. Le boucher-restaurateur est des plus accaparés par sa « profession secondaire » : en toute saison il y consacre une partie de sa journée. Mais il s'agit toujours d'une activité d'appoint. En définitive on ne trouve qu'un seul véritable commerçant à Kumtaabo : Noraogo est le principal marchand de cola du marché, il fournit plusieurs revendeurs, exploite un moulin à mil diesel, spéculé sur le mil en période de pénurie ; on le voit rarement occupé à vendre ou à s'activer dans ses champs, d'ailleurs peu étendus ; il est souvent en voyage. Comme pour Ouibila le boulanger et, dans une moindre mesure, pour le tisserand Ouango, c'est l'agriculture qui est devenue pour lui une activité secondaire. Mais il est bien plus riche que Ouango, et a les reins plus solides que Ouibila car il ne dépend de personne. Les commerçants de Koudougou sont vraisemblablement plutôt ses pairs que ses patrons, et celles de ses activités que nous avons pu observer au village ne forment sans doute qu'un élément d'un réseau d'« affaires » plus amples en volume et plus étendues dans l'espace.

Pour étayer l'analyse qualitative à laquelle nous venons de procéder, des renseignements précis sur les revenus, semblables à ceux que nous avons pu récolter auprès des artisans, eussent été les bienvenus. Il se trouve qu'aucun commerçant n'a été inclus dans les enquêtes budgétaires. Aucune interview systématique n'est venue compenser cette lacune, à la fois parce que l'analyse des échanges n'était pas l'objectif central de notre étude, et parce que obtenir d'un commerçant des renseignements de quelque véracité sur ses gains exige une marche d'approche particulièrement longue ; nous avons donc préféré y renoncer.

Quoique laissés en dehors de notre enquête, les femmes et les jeunes hommes de moins de vingt ans n'ont pas totalement échappé à notre observation. Si les femmes contribuent pour une part essentielle à l'animation du marché, aucune néanmoins ne nous a paru y écouler autre chose que sa propre production. Les jeunes commerçants forment par contre un groupe peu nombreux mais original par son mode de vie, qui s'éloigne sensiblement du modèle villageois. La plupart sont revendeurs de pain et consacrent à cette activité l'essentiel, voire la totalité de leur journée. S'ils ne participent plus que de loin en loin aux travaux agricoles, c'est qu'ils échappent en fait à l'autorité de leur famille. Certes ils ne sont pas établis à leur propre compte, mais ils sont au service d'un employeur avec lequel ils n'ont généralement pas ou très peu de liens de parenté, et chez qui ils bénéficient en quelque sorte d'un statut d'apprenti. Ainsi les trois jeunes gens qui travaillent pour Ouibila sont-ils nourris et partiellement habillés par leur employeur, qui leur donne à chacun en outre 500 F par mois (en 1973). Ils ne logent ni dans l'enclos de leurs parents ni dans celui d'Ouibila, mais au marché, sur le lieu même de leur activité. Les quatre autres revendeurs de pain de Kumtaabo ne travaillent même plus au village, ils sont employés par divers boulangers de Koudougou qui les hébergent sur place au moins une partie de l'année. Il est douteux que tous ces vendeurs de pain prennent un jour le relais de leurs maîtres : leur activité apparaît plutôt comme une étape préalable au départ définitif vers la ville ou la Côte d'Ivoire.

### *LE MARCHÉ DE GODIN (carte n° 27)*

Si les diverses activités non agricoles que nous venons d'examiner ont souvent pour cadre l'enclos familial, y compris pour la vente des produits locaux, le marché n'en apparaît pas moins comme le principal pôle des échanges marchands et l'un des lieux essentiels de rencontre et de détente. Il s'anime un jour sur trois, en alternance avec les marchés d'Imassogo et de Tibrela, mais chaque matin on peut y faire moudre du mil, y vendre des poulets aux émissaires des négociants de Koudougou, s'y approvisionner auprès d'un « tablier », de l'un des bouchers ou des vendeurs de pain et de cola. Plutôt assoupi en saison des pluies, le marché est mieux fréquenté en saison sèche, et il est particulièrement animé en saison fraîche, des environs de Noël à la fin février, lorsque la plupart des « Ivoiriens » viennent rendre visite à leur famille. En toutes saisons, c'est entre dix heures et midi que l'activité est la plus intense.

Le marché occupe une surface d'un peu moins d'un hectare au bord de la route Koudougou-Yako, au cœur de la cellule Godin-Kumtaabo (carte n° 20) et à cinq cents mètres de la résidence du chef de canton. Quoique situé sur le *tompeglém* de Kumtaabo, c'est Godin qui lui a donné son nom. Ce sont pourtant les villageois de Kumtaabo qui l'emportent, à la majorité relative, pour l'utilisation des installations fixes (cases en banco rectangulaires avec toit en terrasse) ou semi-mobiles (abris faits d'un toit de nattes fiché sur un châssis formé de simples pieux) implantées en permanence sur l'aire du marché. Ils occupent, le plus souvent en tant que propriétaires, 9 des 17 cases en banco et 29 des 73 abris, et sont suivis de près par les ressortissants de Godin (5 cases, 22 abris). Le reste des installations est utilisé par des gens venant de villages un peu éloignés tels Lilboure et Nyandinguin, voire — c'est le cas pour quatre abris — par des « tabliers » ou des marchands de pagnes originaires de localités ayant elles-mêmes un marché. Ces gens de Kumtaabo sont-ils aussi les plus nombreux parmi les vendeurs — en fait, surtout des vendeuses — qui s'installent à ciel ouvert ou à l'abri du grand caïlcédrat qui sert de « phare » au marché ? Cela est vraisemblable, mais nous ne disposons d'aucune donnée sur ce sujet.

La carte n° 27 montre la disposition des installations permanentes et leur utilisation telle qu'elle a été observée un jour de marché en saison pluvieuse. Les deux ensembles les plus importants sont situés à la périphérie ; ils sont formés d'une cour rectangulaire enclose d'un mur de banco, à l'intérieur de laquelle sont disposées plusieurs cases. On ne s'étonnera pas que ces formes très citadines servent de cadre aux activités du boulanger Ouibila et du négociant Noraogo. La plus grande des cases abrite dans un cas le four à pain, dans l'autre le moulin à mil ; les autres bâtiments servent à stocker des marchandises diverses ou à héberger les apprentis. L'habitation familiale reste cependant totalement dissociée de ces bâtiments d'exploitation : Ouibila et Noraogo vivent chacun avec épouses et enfants dans l'enclos de leur père. Une dizaine de constructions en banco plus modestes se dispersent sur l'aire du marché : il s'agit d'entrepôts servant aux collecteurs de mil et de noix de karité, aux mécaniciens, à un tailleur et à l'un des bouchers. Deux des cases situées en bordure de la route sont des débits de boissons en bouteille (principalement de la bière). Les abris de paille s'éparpillent au hasard entre le grand caïlcédrat et les deux enclos rectangulaires, mais leur utilisation aux jours de marché relève d'une spécialisation de l'espace par produits. Les cabarets des dolotières forment un noyau massif, mobilisant 35 abris sur 73, auquel fait pendant l'essaim des vendeuses de mil, riz, beurre de karité, soumbala, etc. qui étalent leurs paniers et leurs cuvettes sous le grand caïlcédrat. Les bouchers se concentrent au sud du marché et les autres vendeurs ou artisans se disposent entre les noyaux ou à leur périphérie. La ségrégation spatiale est plus ou moins forte selon les activités exercées, elle n'est jamais totale ; elle semble bien relever plutôt d'un groupement par affinités que d'un partage du territoire. En tout état de cause, elle ne paraît présenter à Godin aucun trait spécifique par rapport à ce que l'on observe partout ailleurs.

#### **APPENDICE IV : LE PETIT ÉLEVAGE (OVINS, CAPRINS, PORCINS, VOLAILLES) A KUMTAABO**

##### *L'IMPORTANCE ET LA COMPOSITION DU TROUPEAU*

L'enquête, effectuée d'avril 1972 à avril 1973, a concerné dix-neuf chefs de famille. Une fois décidé le nombre de représentants de chaque quartier de façon à respecter la règle de la proportionnalité, les individus à interroger furent choisis au hasard sur une liste de personnes désignées par les chefs de quartier comme particulièrement dignes de confiance pour l'exactitude des renseignements qu'elles fourniraient. En dépit de cette précaution, divers recoupements ont montré que la taille du troupeau indiquée par les exploitants à chaque passage mensuel de l'enquêteur comportait toujours une certaine marge d'erreur ; celle-ci nous a paru pour une large part liée au fait que les paysans n'ont pas l'habitude de comptabiliser à une unité près les effectifs, très fluctuants au cours d'une même année, de leur petit bétail. Le nombre de bœufs que l'on possède est connu avec plus de précision, mais il n'est en général indiqué à l'étranger qu'avec beaucoup de réticence, notamment pour des raisons fiscales. Les résultats de l'enquête ne portent donc que sur le petit bétail, et ils fournissent des ordres de grandeur plutôt que des valeurs exactes.

Les gros éleveurs sont rares. Trois chefs de famille seulement peuvent être considérés comme tels : ils possèdent respectivement 75, 60 et 30 têtes de petit bétail, et les deux premiers reconnaissent sans trop de difficulté être également riches en bovins, l'un avec 16 têtes et l'autre avec 20. Mais dans tous les autres cas le troupeau est modeste : chèvres, moutons et cochons additionnés ne sont pas plus d'une vingtaine, et six exploitants en ont moins de dix. D'un mois à l'autre les effectifs peuvent varier de plusieurs unités, mais les ordres de grandeur ne changent pas. Si nous prenons pour base les prix moyens pratiqués au marché de Godin pendant l'année de l'enquête, c'est-à-dire 600 F pour une chèvre, 900 F pour un mouton et 1 200 F pour un cochon, nous constatons que le troupeau constitue un capital qui, pour les trois gros éleveurs, se situe entre 30 000 F et 65 000 F, mais ne dépasse pas 18 000 F pour les autres, et n'atteint pas 5 000 F pour ceux qui possèdent moins de dix têtes. En effet ces derniers ne sont pas seulement défavorisés par la petite taille de leur troupeau, mais aussi par sa structure : les chèvres dominent (14 chèvres contre 2 moutons et 2 cochons pour l'ensemble des six éleveurs de cette catégorie), alors que chez les exploitants mieux nantis elles constituent un peu moins de la moitié du cheptel, voire moins du tiers chez les trois plus gros éleveurs.

### LA DESTINATION DU TROUPEAU

Alors que le gros bétail constitue une épargne dans laquelle on puise de loin en loin pour effectuer quelque achat important — en 1973 nos deux principaux éleveurs financèrent chacun aux deux tiers l'achat d'un vélomoteur grâce à la vente d'un bœuf —, le petit bétail forme plutôt un capital dont les intérêts sont tout à la fois plus élevés et dépensés plus rapidement ; les exigences de la consommation priment sur celles de la conservation du capital, au point que, dans certains cas, l'on n'hésite pas à entamer ce dernier pour faire face aux besoins.

Le tableau 49 dresse un bilan de cette consommation pour l'ensemble des dix-neuf chefs de famille de notre enquête, et l'on peut y constater que la destination du troupeau varie selon les espèces considérées.

TABLEAU 49  
Bilan de douze mois d'élevage de petit bétail pour un ensemble de 19 exploitations  
à Kumtaabo (avril 1972-avril 1973)

	CHÈVRES		MOUTONS		COCHONS	
	V.A. (2)	% (3)	V.A.	%	V.A.	%
Nombre de têtes livrées à la consommation extra-familiale	130		30		33	
Origine :						
— croît naturel du troupeau, dons divers et bilan des « dons pour élevage » (1)	72		14		19	
— achats	58	45	16	53	14	42
Destination :						
— funérailles, fêtes diverses, cadeaux	67		9		—	
— invitations de culture	34		10		11	
— ventes	29	22	11	37	22	67
Taille du troupeau en avril 1973	144		144		51	

(1) Il s'agit de jeunes bêtes confiées à un autre exploitant, à charge pour celui-ci de les élever et de restituer au donateur, selon le cas, la moitié des bêtes devenues adultes ou la moitié de leur descendance. Un tel système est très largement pratiqué, et ceci quelle que soit la nature du bétail : bovins, canins, caprins, volailles — dans ce cas on donne des œufs à faire couvrir —, etc.

(2) V.A. = valeur absolue

(3) % = % du nombre des têtes livrées à la consommation extra-familiale.

Ovins et caprins permettent avant tout à l'éleveur de faire face aux diverses exigences de la vie sociale, et ils alimentent surtout des circuits non marchands. Ainsi funérailles, mariages, naissances, exigent que l'on offre une nourriture carnée ; les cadeaux offerts à diverses reprises à la famille d'une future épouse sont formés en partie de têtes de bétail ; l'organisateur d'une invitation de culture, s'il veut attirer suffisamment de monde, se doit de mettre un plat de viande au menu du repas commun qui clôt obligatoirement la journée. Le croît naturel et les bêtes reçues en don à diverses occasions suffisent rarement à couvrir ces divers besoins ; aussi est-il nécessaire de procéder à des achats complémentaires au marché. Ces achats ne sont qu'en partie compensés par des ventes, de sorte que le bilan de la commercialisation des chèvres et des moutons est nettement négatif quant aux revenus monétaires. Un tel type de bilan est plus caractéristique des moyens et gros éleveurs que des détenteurs de petits troupeaux (moins de dix têtes) : au cours de l'année 1972-1973 ces derniers ont dans l'ensemble vendu autant de bêtes qu'ils en ont acheté. Il n'en reste pas moins que toutes les catégories d'éleveurs offrent ou sacrifient, dans les diverses circonstances de la vie sociale, environ deux fois plus de têtes de bétail qu'elles n'en livrent au marché. Un tel comportement montre que les ventes sont ici le fruit de la nécessité, c'est-à-dire de besoins particulièrement pressants en argent liquide, et non le signe d'un calcul économique cherchant à maximiser la rentabilité monétaire du troupeau.

L'élevage du cochon obéit à une autre logique. La viande de porc est volontiers consommée à la fin d'une invitation de culture ou achetée au marché à l'étal du boucher-restaurateur, mais elle n'a guère sa place dans les fêtes traditionnelles. L'élevage de porcins est de ce fait destiné avant tout à assurer des rentrées en argent liquide, et le troupeau est géré en conséquence. Les achats indiqués au tableau 49, contrairement à ce qui se passe pour les ovins et les caprins, ne sont en général pas destinés à la consommation immédiate ; il s'agit le plus souvent de porcelets, que l'on achète pour les engraisser et les revendre à un prix trois fois plus élevé quelques mois plus tard.

TABLEAU 50  
Bilan de treize mois d'élevage de petit bétail pour un ensemble de onze chefs d'exploitation  
à Kumtaabo (février 1972-mars 1973)

	CHÈVRES		MOUTONS		COCHONS		VOLAILLES	
	V.A.	%	V.A.	%	V.A.	%	V.A.	%
Nombre de têtes livrées à la consommation extra- familiale	77		24		33		485	
Origine :								
— croît naturel du troupeau	48		20		30		363	
— dons divers (dons pour élevage inclus)	14		2		—		41	
— achats	15	19	2	8	3	9	81 (2)	17
Destination :								
— funérailles, fêtes diverses, sacrifices	37		18		1		100	
— cadeaux	14						71	
— invitations de culture	14				3		7	
— ventes	12	16	6	25	29 (1)	88	307	63
Bilan des échanges marchands	- 1 385 F		+ 3 400 F		+ 30 225 F		+ 25 940 F	

(1) Dont 17 porcelets

(2) L'importance de ces achats tient pour une part au fait que les poulets offerts en sacrifice doivent présenter certains caractères particuliers — par exemple de couleur —, dont les individus d'une basse-cour donnée peuvent fort bien se trouver dépourvus.

L'enquête budgétaire effectuée de février 1972 à mars 1973 (Appendice V) auprès de onze autres chefs d'exploitation (10) a donné des indications sur la circulation et la consommation du bétail (11) et non sur l'importance du troupeau ; mais comme les passages de l'enquêteur étaient fréquents — une fois tous les trois jours —, elle a fourni des résultats plus sûrs que l'enquête mensuelle, et elle a pu s'étendre à l'ensemble du cheptel. Le relevé des achats, des ventes et des dons a montré qu'en matière de revenus monétaires et de consommation à caractère social le seul élevage important à côté des caprins-ovins-porcins était celui de la volaille ; l'enquête budgétaire a d'autre part mis en évidence, encore plus nettement que l'enquête mensuelle, l'existence de deux orientations différentes de l'élevage selon les espèces considérées. Pour l'ensemble des onze chefs de famille interrogés, 75 % des ovins et 84 % des caprins sont destinés à la consommation extra-familiale et aux échanges non marchands ; la commercialisation joue seulement le rôle d'un volant de sécurité et son bilan, évalué en numéraire, est très modeste ou négatif. Il en va tout autrement pour les cochons et les volailles, en dépit du fait que ces dernières tiennent, contrairement aux premiers, une place importante dans la vie sociale, notamment pour les sacrifices ; 88 % des cochons et 68 % des volailles ont été destinés au marché, et le revenu net pour ces deux espèces a été en moyenne de 5 105 F par éleveur en treize mois. Les divergences que l'on peut observer d'un exploitant à l'autre ne sont pas assez importantes pour infirmer les résultats qualitatifs de l'analyse globale ; en ce qui concerne les revenus nets apportés par les porcins et la volaille, à deux exceptions près (un bilan négatif de 1 070 F et un bilan positif de 20 225 F) ils se situent entre 2 000 F et 7 715 F.

## APPENDICE V : REVENUS ET DÉPENSES EN NUMÉRAIRE A KUMTAABO

### PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE (tabl. 51)

L'enquête budgétaire que nous présentons ici a porté sur les entrées et les sorties d'argent et de produits en nature effectuées par onze chefs d'exploitation du 15 février 1972 au 15 mars 1973. Ces onze personnes ont été choisies en deux étapes. Dans un premier temps nous avons dressé, avec l'aide du chef de canton et des sept chefs de quartier, la liste des exploitants susceptibles de faire bon accueil à notre enquête. Sur les 35 personnes ainsi désignées, nous en avons ensuite choisi 11, en veillant à ce que chaque quartier soit représenté de la façon la plus équitable possible, et en respectant la proportion de polygames et de monogames qui caractérise l'ensemble du village. Nous avons également tenu compte de la répartition des exploitations selon leur taille : un tel critère devait a priori fournir une première approximation du volume des ressources monétaires disponibles, mais le contrôle qu'a permis l'enquête a montré qu'il n'y avait aucune corrélation entre ces deux caractères. Nous avons enfin voulu inclure dans notre enquête trois personnes peu représentatives, mais dont il nous paraissait intéressant d'analyser le budget : le tisserand Ouango, le catéchiste Henri et le « mendiant » Laraogo. Compte tenu de la petite taille de l'échantillon imposée par la modicité de nos moyens d'enquête, toutes ces exigences n'étaient pas toujours compatibles, et elles ne permettaient pas de recourir, pour la deuxième étape du choix, à une procédure aléatoire. On ne saurait donc en toute rigueur étendre nos résultats à l'ensemble de la population, d'autant plus que les artisans et les « notables » (chefs d'exploitation de plus de 50 ans ou contrôlant des superficies étendues) sont surreprésentés, et que d'autre part tout un quartier manque dans l'échantillon.

(10) Les enquêtes complémentaires menées auprès des femmes et des jeunes gens ont montré que l'élevage, dans la mesure où il alimente une consommation à caractère social ainsi que des échanges marchands ou non marchands, est quasi exclusivement l'affaire des chefs d'exploitation et de leurs dépendants mariés. Mais nous savons par ailleurs que bien des célibataires se constituent un petit troupeau ; ce dernier ne donne guère lieu à consommation ou à échange car il constitue une épargne destinée notamment à constituer une future dot.

(11) A l'exception de la consommation strictement familiale. Mais celle-ci peut être considérée comme pratiquement nulle. Les paysans n'abattent de bêtes que dans des circonstances particulières : funérailles, invitations de culture, sacrifices ou fêtes diverses. Ce type d'utilisation, que nous désignons sous les termes de « consommation à caractère social » ou de « consommation extra-familiale », a pu être entièrement couvert par l'enquête budgétaire grâce au fait que cette dernière portait non seulement sur les dépenses en numéraire, mais aussi sur les « sorties » en nature.

Par contre la fiabilité des résultats, à l'une ou l'autre exception près que nous signalerons plus loin, nous paraît honorable. Notre enquêteur n'appartenait à aucun quartier du village, tout en étant connu de tous à la fois pour nous avoir accompagné dans les enquêtes préalables et comme messager habituel du chef de canton ; un tel statut garantissait aux yeux des paysans sa discrétion, et lui permettait, par la connaissance qu'il avait de la vie villageoise, de détecter une partie des fausses déclarations. Il est passé dans chaque famille une fois tous les trois jours, et ceci tout au long des treize mois de l'enquête, en évitant les soirs de marché où les effets du dolo étaient susceptibles de troubler les esprits. Pour chaque entrée ou sortie d'argent ont été enregistrés non seulement le montant et l'objet de la transaction, mais aussi le lieu et, le cas échéant, l'occasion de celle-ci (par exemple : funérailles) ainsi que le destinataire de l'argent versé ou du produit acheté.

Nous avons également essayé d'interroger trois femmes, toutes trois épouses d'un chef d'exploitation touché par l'enquête. La tâche fut plus délicate et les résultats recueillis sont sujets à caution : nous ne les donnerons que pour deux de ces femmes, la troisième (la femme du catéchiste) ayant manifestement caché la plus grande partie de ses gains et de ses dépenses. C'est bien à cause de la difficulté de cerner les budgets des dépendants que nous nous sommes contentée d'interroger les chefs de famille, déjà habitués depuis plusieurs années à nous recevoir. Comme nous voulions cependant évaluer l'importance relative de leurs revenus monétaires par rapport à ceux des autres membres de leur exploitation, nous avons procédé l'année suivante à un sondage portant sur trois périodes de deux ou quatre semaines chacune (du 18 juillet au 5 août 1973, du 1<sup>er</sup> au 15 octobre 1973, et pendant tout le mois de février 1974). Toutes les personnes appartenant à quatre des onze exploitations de l'échantillon furent interrogées ; nos questions indiscretes faisant à présent partie de la vie quotidienne de ces familles, les réponses furent données par tous sans trop de réticences. Mais 1973-74 fut une année de pénurie marquée : nous nous contenterons donc d'utiliser les résultats globaux de ce sondage, sans prétendre en tirer des données sur la structure des budgets des dépendants.

Nous avons enfin essayé de préciser la nature et le volume des dons et des cadeaux reçus en nature : nous avons constaté qu'ils consistaient avant tout en bétail, en cola et en dolo. En ce qui concerne le bétail, les résultats de l'enquête ont été intégrés à l'appendice IV. Par contre nous avons dû renoncer à exploiter nos

TABLEAU 51  
Enquête budgétaire : caractères de l'échantillon confrontés à ceux de la population  
(population = ensemble des chefs d'exploitation)

	Population %	Échantillon V.A. %	
<b>Importance relative de chaque quartier</b>			
— Toegnaabyiri	44	5	46
— Södömténgyiri	13	1	9
— Tâmpuuré	11	1	9
— Setyiri	8,5	1	9
— Silmiig-yiri	8,5	0	0
— Pôgyiri	8	2	18
— Ruur-naab-yiri	7	1	9
<b>Statut matrimonial</b>			
— monogames	50,5	6	54,5
— polygames	49,5	5	45,5
<b>Ages</b>			
≥ 60 ans	27	3	27
40 à 59 ans	47	6	55
< 40 ans	26	2	18
<b>Taille de l'exploitation</b>			
≥ 6 ha	22	3	27
[ 4 à 6 ha [	23	3	27
[ 2 à 4 ha [	38	4	37
< 2 ha	17	1	9

données sur la consommation de dolo : si chaque paysan peut dire avec précision combien de canaris de bière de mil il a fait préparer pour ses invités à l'occasion d'un *sosoaga* ou de funérailles, il est incapable — et cela se comprend aisément — de se rappeler le nombre et le volume de Calebasses qu'il a lui-même bues lorsqu'il s'est rendu chez ses voisins ou dans sa parenté.

*LE VOLUME GLOBAL DU BUDGET (fig. 19 p. 120 et tabl. 52)*

Les entrées d'argent enregistrées en treize mois pour chacune des onze personnes de l'échantillon s'échelonnent entre 7 800 et 77 900 F, les sorties entre 10 200 et 89 600 F ; l'éventail des revenus varie donc de 1 à 10 et celui des dépenses de 1 à 9, la moyenne des revenus étant de 33 700 F avec un coefficient de variation de 0,56, alors que celle des dépenses se situe à 35 000 F avec un coefficient de 0,68.

Convient-il de s'inquiéter des différences observées entre les gains et les dépenses ? La figure 19 confronte cas par cas le volume des entrées et celui des sorties de numéraire ; nous y constatons que les excédents de recettes sont plus nombreux mais moins accusés que les déficits, qui caractérisent surtout les budgets les plus faibles ou les plus importants. Trois (cas n<sup>os</sup> 2, 5 et 6) des quatre personnes dont le budget enregistre un solde positif de quelque ampleur (plus de 8 % des revenus) sont les seules à n'avoir rien versé au titre de l'impôt : on peut légitimement penser que l'excédent, qui correspond respectivement à l'impôt de quatre, cinq et huit personnes, aura été pour l'essentiel versé au percepteur dans les mois qui suivirent l'enquête. L'excédent du budget de Ki Ouango (cas n<sup>o</sup> 8) s'explique par une importante rentrée d'argent (14 500 F provenant de la vente de Calebasses) au cours du dernier mois de l'enquête. Il est plus difficile de rendre compte des déficits. Il est possible que le tisserand (cas n<sup>o</sup> 10) se soit endetté fortement pour régler les gros achats de mil qu'il a effectués en 1972-73 (p. 206), et que le catéchiste (cas n<sup>o</sup> 11) ait dépensé des économies réalisées au cours de l'année précédente ; mais pour les cas n<sup>o</sup> 1 et n<sup>o</sup> 9 on doit envisager une sous-déclaration des gains, particulièrement importante pour le cas n<sup>o</sup> 1, puisque les sorties représentent ici presque le double des entrées.

Si nous calculons les budgets sur une durée de douze mois au lieu de treize, et que nous appuyons nos comparaisons sur les données les plus fiables, c'est-à-dire sur les dépenses, nous réduisons légèrement les montants (moyenne des recettes : 31 100 F ; moyenne des dépenses : 32 300 F), mais l'ouverture de l'éventail reste la même. Il est vraisemblable que cet éventail, pour l'ensemble de la population, ne présente pas d'écart plus grand que pour l'échantillon. En effet, d'après nos observations empiriques, les exploitants 1 et 2 sont parmi les plus pauvres du village, et le catéchiste n'est dépassé que par le commerçant Noraogo et par Ligdi Naaba — et encore ce dernier doit-il sa réputation de richesse à ses largesses et à l'importance de sa maisonnée, de son cheptel et de ses réserves de mil, plutôt qu'au volume des sommes d'argent qui passent entre ses mains. Si nous écartons de notre échantillon le tisserand et le catéchiste, qui ont des frais de production importants pour leurs activités artisanales, l'écart se réduit et n'est plus, pour les dépenses, que de 1 à 5.

Pour donner plus de rigueur à nos comparaisons, nous avons calculé les revenus nets. Comme le veut l'usage, nous avons d'abord déduit du revenu total l'ensemble des frais de production occasionnés par les activités artisanales et agricoles (tabl. 55 p. 224) ainsi que par l'élevage (achats de cheptel vif). Nous avons aussi voulu tenir compte de la place importante qu'occupent, dans la circulation monétaire, les cadeaux en argent liquide qui s'effectuent dans diverses circonstances de la vie sociale (p. 220) ; nous avons donc déduit également du revenu total les dons en numéraire : ils constituent, en quelque sorte, les « frais de production » des cadeaux reçus sous la même forme. Une dernière soustraction a porté sur les emprunts et les remboursements de créances. Les revenus nets ainsi établis vont de 4 900 à 44 000 F, la moyenne étant de 21 305 F et le coefficient de variation de 0,48. Si l'on ne tient pas compte du cas n<sup>o</sup> 1 pour les raisons exposées plus haut (sous-déclaration importante des recettes), le revenu net s'échelonne entre 12 500 et 44 000 F (pour treize mois), la moyenne étant de 23 000 F et le coefficient de variation de 0,40. Le rapport entre les extrêmes n'est plus que de 1 à 3,5 ; pour les valeurs intermédiaires, le classement des exploitants est sensiblement modifié par rapport à celui que l'on avait établi à partir des revenus bruts. Mais une caractéristique essentielle de la distribution demeure : si l'analyse des ressources en numéraire ne donne pas de Kumtaabo l'image d'une société égalitaire, du moins les disparités observées ne partagent-elles pas les exploitants en groupes bien distincts ; les valeurs extrêmes sont reliées par une série continue de valeurs intermédiaires, et il n'est pas interdit de supposer que le rang de chaque personne dans le classement se modifie d'une année à l'autre.

Du fait de la diversité de composition des familles, il est également vraisemblable que le classement

et les écarts entre les extrêmes auraient été différents si l'enquête avait porté sur le budget global des exploitations. Les revenus et les dépenses du chef d'unité sont en effet loin de représenter une part constante de ce budget global. Leur importance relative varie selon les effectifs et la structure familiale des exploitations ; elle dépend également des particularités du comportement économique des individus.

Les revenus bruts de Yelba, épouse unique et encore jeune de l'exploitant n° 8, ont été relevés tout au long de l'année 1972-73 : ils représentent seulement 11 % de ceux de son mari, le taux s'élevant à 34 % lorsque l'on considère le revenu net. Les gains de Kalpoko, première épouse déjà âgée de l'exploitant n° 5, ont également été enregistrés pendant treize mois : ils s'élèvent à 27 % de ceux de son mari en ce qui concerne le revenu brut, à 34 % pour le revenu net. Les sondages effectués en 1973-74 nous donnent pour le rapport revenu brut de l'épouse/revenu brut du chef de famille des valeurs qui vont de 30 à 107 % ; s'il reste exceptionnel — un cas sur sept — que les gains d'une femme dépassent ceux de son mari, c'est un fait très général que les taux sont sensiblement plus élevés pour les épouses de polygames que pour celles de monogames. L'importance relative

TABLEAU 52  
Enquête budgétaire à Kumtaabo (1972-73) : données individuelles  
Volume total du budget — Structure du revenu net — Bilans

	Cas n° 1	Cas n° 2 Laraogo	Cas n° 3	Cas n° 4	Cas n° 5	Cas n° 6	Cas n° 7	Cas n° 8 KiOuango	Cas n° 9	Cas n° 10 Ouango	Cas n° 11 Henri	Yelba femme du n° 8	Kalpoko femme du n° 5
<b>VOLUME DU BUDGET</b>													
Recettes 1972-73	7 775	15 510	19 290	21 625	24 200	27 570	40 685	40 995	42 300	52 920	77 910	4 510	6 530
Dépenses 1972-73	14 625	10 200	18 910	19 970	21 175	23 370	39 205	30 115	48 200	69 785	89 650	6 110	9 375
Recettes 1973-74 (2 mois)													
— en valeur absolue	1 350			7 050	2 995	1 450							
— en % des recettes totales de l'exploitation	35			77	43	25							
Dépenses 1973-74 (2 mois)													
— en valeur absolue	1 295			4 350	1 450	1 105							1 595
— en % des dépenses totales de l'exploitation	41			77	28	24							34
<b>STRUCTURE DU REVENU NET (R.N.) (1)</b>													
— revenu net total	4 910	12 500	13 160	18 150	16 505	22 275	32 345	28 905	21 895	19 720	43 995	4 435	5 650
— en % du R.N. total :													
. R.N. des cultures	12	Déf. (2)	38,5	57	30	9,5	Déf.	50	11	8	Déf.	0,5	1
. R.N. de l'élevage	110	12,5	Déf.	35	19	13	21,5	37	87	40	Déf.	—	—
. R.N. de la cueillette et du ramassage	—	1	1	ε	ε	—	2,5	—	5,5	—	26	16	30
. R.N. de l'artisanat	—	—	0,5	—	3	0,5	—	4	—	53	64	58	34
. R.N. des dons locaux	Déf.	30	43	Déf.	Déf.	Déf.	40	Déf.	Déf.	Déf.	12	21	26,5
. Dons des émigrés	6	64	4	—	50	85	29	8	23	6	—	—	—
<b>BILAN ALIMENTAIRE</b>													
— en valeur absolue sur 13 mois	-515	-2 270	+5 095	+200	-1 670	-3 085	-5 905	-4 195	+6 390	-18 310	-12 405	-1 005	-4 580
— déficit en % du R.N.	10,5	18	—	—	10	14	18	14,5	—	93	28,5	22,5	81

(1) Rappelons que le revenu net est une somme algébrique, et non arithmétique, de revenus nets partiels. C'est pourquoi certains pourcentages ou la somme des pourcentages peuvent être supérieurs à 100.

(2) Déf. = déficitaire.

des revenus des jeunes célibataires est encore plus variable : leurs gains représentent de 25 à 165 % de ceux du chef d'unité.

Au total, si partielles qu'elles soient, nos observations sur les revenus des dépendants rejoignent dans leurs grandes lignes celles de G. ANCEY (1977 b, p. 8) : les revenus monétaires des chefs d'exploitation sont rarement dominants dans le budget total de l'unité économique qu'ils dirigent — nos sondages donnent des taux de 25, 35, 40 et 77 % —, et ils ne sont pas toujours plus importants que ceux de leurs dépendants. C'est que les gains en numéraire sont avant tout — et, dans le cas des dépendants, entièrement — le fruit du travail personnel effectué pendant le « temps libre » dont dispose chacun une fois les tâches d'intérêt commun effectuées (p. 113 et p. 203), chaque membre de l'exploitation jouissant d'une large autonomie pour la gestion de ces gains. L'importance de ces derniers est fonction tant des choix individuels plus ou moins rémunérateurs que du temps libre effectivement disponible, ce dernier facteur expliquant pour une large part l'infériorité des revenus féminins par rapport à ceux des jeunes gens, ainsi que la modestie du budget d'une épouse de monogame par rapport à celui d'une épouse de polygame.

Les revenus monétaires globaux d'une exploitation peuvent à leur tour être pondérés par le nombre de personnes, enfants compris, dont ils doivent en principe satisfaire les besoins. Pour les seuls responsables des quatre unités de production ayant fait l'objet d'un sondage en 1973-74, la moyenne des revenus bruts était du même ordre en 1972-73 qu'en 1973-74, et l'écart maximum était de un à cinq. Calculés à partir du budget annuel total de l'exploitation, obtenu par extrapolation des résultats du sondage, les revenus bruts théoriquement disponibles par personne auraient par contre varié de un à dix aussi bien en 1972-73 (où ils se seraient situés entre 1 400 et 13 000 F par an selon les unités) qu'en 1973-74 (où le minimum aurait été de 1 250 F et le maximum de 13 700 F) ; en outre, pour une même exploitation, le revenu moyen par personne aurait, d'une année à l'autre, varié du simple au quadruple dans deux des quatre cas considérés ! Une telle observation nous confirme dans l'idée que l'on ne saurait, à partir des observations portant sur les revenus monétaires d'une seule année, ni établir le niveau permanent des ressources en numéraire d'un individu ou d'une famille, ni conclure à l'existence de clivages stables en cette matière au sein de la société villageoise. L'analyse des budgets nous fournit des ordres de grandeur, mais n'autorise pas une classification des individus.

L'importance des disparités ne doit pas non plus nous faire oublier qu'elles portent sur des montants fort modestes, qui sont à peine supérieurs d'un quart (moyenne du revenu par tête pour nos quatre unités : 6 100 F par an) à ceux que S. LALLEMAND (1977) a observés dans le Yatenga en 1970 (4 800 F par personne). Certes, si l'on considère que le prix de la tine de mil était en moyenne de 500 F en 1972-73, un revenu de 6 000 F par tête aurait théoriquement permis d'acheter douze tines de mil, et donc de couvrir largement les besoins alimentaires de base pour toute l'année. Mais il est notoire que de telles comparaisons ont peu de signification, car elles confrontent le prix d'une denrée dont la production échappe pour l'essentiel aux circuits marchands à des revenus dont l'utilisation, ainsi que va nous le montrer l'analyse de la structure des budgets, se porte vers de tout autres objets.

#### *LA STRUCTURE DES REVENUS MONÉTAIRES (fig. 20 et 21 pp. 122 et 123, tabl. 52 et 53)*

L'élément le plus important du revenu brut est constitué par les ventes, qui représentent la majorité des entrées d'argent pour plus de la moitié des chefs d'exploitation, et 68 % de ces entrées pour l'ensemble de notre échantillon. Les produits vendus proviennent presque exclusivement de la production agricole — élevage inclus — et artisanale ; on ne trouve que deux personnes pour s'assurer un complément de ressources par la revente d'un objet usagé, vélo ou radio, et une seule — le catéchiste — pour tirer un profit non dérisoire d'une activité de cueillette (ramassage de bois). La production artisanale n'intervient de façon notoire que dans deux cas, à savoir pour le tisserand et le catéchiste ; elle réduit alors à la portion congrue la part des revenus d'origine agricole mais, en valeur absolue, ces derniers ne sont pas pour autant les plus faibles de l'échantillon. En effet les gains bruts que permet une activité artisanale exercée comme une véritable profession secondaire atteignent vite un volume appréciable : à eux deux Ouango et Henri tirent en treize mois 82 405 F de la vente de bandes tissées pour l'un et de cages à poules pour l'autre, alors que les neuf autres exploitants n'obtiennent ensemble que 126 085 F des produits agricoles et du bétail qu'ils écoulent au marché.

La production agricole, entendue au sens large de ce terme, rapporte au total 138 500 F à nos onze exploitants, total dont le bétail fournit la plus grande part (81 215 F), notamment grâce à la vente des volailles (36 185 F) et des cochons (32 325 F), les autres éléments du troupeau ayant surtout une fonction sociale et

n'intervenant que très peu dans les échanges marchands (pp. 212-214). Au regard de l'élevage, l'agriculture stricto sensu, et plus particulièrement l'agriculture vivrière, fait piètre figure comme source de numéraire : Calebasses et tabac rapportent plus (31 185 F) que l'ensemble céréales-arachides-produits horticoles (26 100 F). Parmi les divers éléments de ce dernier ensemble, c'est le riz qui fournit le plus gros apport (11 960 F), et encore est-ce pour les trois quarts le fait d'un seul exploitant. Le mil pour sa part intervient seulement pour 0,6 % (2 300 F) dans l'ensemble des revenus bruts. Au total, on peut considérer qu'une activité productrice contribue d'autant moins aux revenus monétaires qu'elle occupe une plus grande place dans le calendrier de travail, et qu'elle est mieux placée dans l'ordre d'urgence des tâches tel que le conçoit le chef de l'exploitation. Loin d'être un paradoxe, un tel fait souligne l'orientation prioritaire du système agricole vers l'autoconsommation ; si pressants soient-ils, les besoins en numéraire ne sauraient pour l'essentiel être satisfaits que par des activités mordant sur le « temps libre » laissé à chacun une fois les tâches communes effectuées.

En dehors des ventes, les entrées d'argent sont le résultat de transactions que nous qualifions de « transferts » parce que l'apport de numéraire n'est pas compensé par un flux inverse et simultané de marchandises, mais par une prestation de services qui n'est pas automatiquement contemporaine du flux monétaire qui la rémunère. Nous donnons ici un sens très large au terme de « services », car les transferts que

TABLEAU 53  
Enquête budgétaire à Kumtaabo (1972-73) : structure des revenus bruts

Origine des revenus	Total sur 13 mois pour l'ensemble des 11 chefs d'exploitation	Moyenne par chef d'exploitation sur 12 mois		Coefficient de variation des % individuels	Revenus du catéchiste calculés sur 12 mois	Revenus des deux femmes en %
		en valeur absolue	en %			
	A	B	C	D (1)	E	F
<b>VENTES</b>						
— produits vivriers	26 100	2 190	7,0	1,04	—	6,8
dont — mil	2 300	195	0,6			0,9
— riz	11 960	1 005	3,2			—
— produits agricoles non vi- vriers (tabac et calebasses)	31 185	2 615	8,4		—	—
— bétail sur pied	81 215	6 815	21,9	0,80	2 310	—
dont — volailles	36 185	3 035	9,8	0,81	460	
— cochons	32 325	2 715	8,7	1,52	1 385	
— produits de cueillette et de ramassage	13 930	1 170	3,8	2,15	10 710	22,0
— produits artisanaux	84 360	7 080	22,8	2,05	38 675	45,1
— revente d'objets divers préa- lablement achetés	15 700	1 320	4,2		12 185	
<b>TRANSFERTS</b>						
— rémunérations	11 000	920	3,0	1,43	1 340	—
— dons d'origine locale	46 760	3 925	12,6	1,03	5 685	26,1
— dons de la part des émigrés	54 280	4 555	14,6	1,14	—	—
— divers	6 250	525	1,7	1,39	1 015	
<b>TOTAUX</b>						
— ventes	252 490	21 190	68,1	0,43	63 880	73,9
— transferts	118 290	9 925	31,9	0,72	8 040	26,1
— total général en %			100			100
— total général en valeur absolue	370 780	31 115		Pour le total général en va- leur absolue : 0,56	71 920	

(1) Les coefficients de variation ont été calculés seulement pour les catégories de revenus concernant plus de la moitié des onze chefs d'exploitation.

nous considérons sont formés essentiellement de dons en argent liquide, provenant pour une part d'émigrants et pour une autre de parents et voisins restés au pays.

Les dons d'origine locale sont assimilables à des « services » en ce sens qu'ils correspondent à une prestation assurant le bon fonctionnement de la société. Tantôt ils accompagnent les négociations matrimoniales, tantôt ils manifestent la solidarité lignagère à l'occasion par exemple de funérailles, tantôt encore ils consolident les relations d'alliance ou de bon voisinage en diverses occasions de la vie quotidienne.

Au contraire des dons locaux, qui sont multiples et s'échelonnent au long des jours tout en portant à chaque fois sur des sommes fort modestes, les apports des « Ivoiriens » lors de leurs visites ou leurs envois ne se produisent qu'une ou deux fois dans l'année, mais s'élèvent d'emblée à plusieurs milliers de francs. Néanmoins, pour l'ensemble de notre échantillon, ils ne dépassent que de peu les dons locaux (54 280 F contre 46 760 F pour ces derniers). Les dons en argent liquide des émigrés sont souvent destinés à payer l'impôt de l'« Ivoirien » ou à préparer son futur mariage, et de ce fait ils ne font que passer par les mains du chef d'exploitation, sans constituer pour celui-ci un véritable revenu. Mais un tel transit laisse toujours quelque surplus, et surtout ces « dons » signifient fondamentalement le désir de rester membre de la société villageoise, et la reconnaissance du père ou du frère resté au village comme agent et garant d'une telle insertion ; ils rémunèrent ainsi un « service » tout en relevant le prestige de celui qui les reçoit.

D'autres types de revenus que nous avons inclus dans les transferts sont plus proches de la notion usuelle de rémunération de service. Ainsi en est-il des sommes d'argent que recueille un devin (cas n° 7), un griot (cas n° 4), un maçon (cas n° 8), ou de celles qui sont distribuées à l'occasion d'une invitation de culture, et dont bénéficient notamment ceux qui ont dirigé et animé le travail collectif. Il s'agit de gratifications plutôt que de salaires, cette dernière notion n'étant pertinente que lorsque des travaux particuliers, n'engageant en général qu'une ou deux personnes pendant quelques jours, font l'objet de négociations préliminaires fixant la durée et la rémunération de la prestation. Ainsi entendus, salaires et salariés sont rares à Kumtaabo ; parmi tous les exploitants du village, un seul est reconnu comme « vendant » de façon très habituelle sa force de travail, au village même ou à l'extérieur, sans d'ailleurs qu'il en soit pour autant déconsidéré, car tout le monde reconnaît sa pauvreté et les difficultés qu'il éprouve à nourrir ses nombreux et encore très jeunes enfants. Cet homme ne faisant pas partie de notre échantillon, les salaires au sens strict n'interviennent que pour moins de 4 000 F dans nos budgets, ces sommes étant gagnées surtout par des travaux de type artisanal, tels que la fabrication de briques ou la construction d'un toit en terrasse. Entendues au sens large, les rémunérations restent de faible ampleur (11 000 F) ; elles ne forment qu'une partie fort modeste des transferts (9,3 %), et n'en constituent la majorité que pour deux exploitants de notre échantillon. Dans ces deux derniers cas le montant total des transferts est lui-même réduit, aussi peut-on penser que l'importance relative des rémunérations n'est due qu'à une faiblesse occasionnelle, propre à l'année 1972-73, des dons reçus par ces deux personnes.

Les disparités observées lors de l'étude cas par cas du volume global des budgets se retrouvent lorsque l'on analyse la structure de ces budgets. L'absence d'homogénéité caractérise notre échantillon tant pour l'origine des ventes et des transferts que pour la part relative de ces deux entités dans la constitution du revenu total. En outre, à l'exception de l'artisanat, on n'observe aucune corrélation entre l'importance relative de telle ou telle ressource et le montant total du budget. Mais alors que les disparités du volume global des ressources ne s'accompagnaient d'aucun clivage net et durable permettant de distinguer plusieurs groupes au sein de notre échantillon, en matière de structure des revenus s'affirment des types nettement tranchés. Pour éliminer l'effet des frais de production, dont l'importance est très variable selon les individus et l'origine des ressources, nous avons pris en considération les revenus nets de préférence aux revenus bruts. Nous n'avons en outre retenu que les catégories de gains composant plus de 10 % de ce revenu net ; si la somme dépasse parfois 100 % (cas n° 1), c'est que le revenu net est la somme algébrique (certaines activités, du fait de la déduction des frais de production, présentent un bilan déficitaire) et non la somme arithmétique des revenus nets partiels.

Lorsque nous prenons en considération le caractère plus ou moins diversifié des gains, nous constatons (tabl. 52 p. 217) que dans les deux tiers des cas (n° 1, 2, 4, 5, 6, 8, 9 et 11) un seul type de ressource constitue 50 % ou plus du revenu net. Lorsque nous prenons comme critère l'origine des gains, nous voyons (fig. 21 p. 123) les exploitants se diviser en trois catégories. Cinq d'entre eux (n° 1, 3, 4, 8 et 9) comptent surtout sur l'activité agricole au sens large (élevage inclus) pour se procurer du numéraire ; quatre autres (n° 2, 5, 6 et 7) dépendent avant tout des dons d'origine locale ou, plus souvent, ivoirienne ; pour Ouango (n° 10), et plus encore pour Henri (n° 11), c'est le travail artisanal qui assure l'essentiel du revenu net. En contraste avec la plupart des budgets masculins, la structure des revenus féminins se caractérise par l'absence de gains nets d'origine agricole ou ivoirienne, par la prédominance de l'artisanat (vente de dolo ou de beurre de karité), et par la place revenant aux revenus tirés des activités de cueillette et de ramassage. Il est curieux de constater

que, du côté masculin, c'est le budget du catéchiste qui se rapproche le plus d'une telle structure, alors que, par son volume global, il se situe à l'opposé de nos deux exemples féminins.

La netteté des types de structure que nous venons d'analyser ne nous donne aucune preuve de la permanence des choix qu'elle révèle. Qui sait si, d'une année à l'autre, l'on n'observerait pas dans certains cas une variabilité aussi importante que pour le volume global du budget ? La diversité des types de structure nous paraît, en revanche, pouvoir sans hésiter être mise au compte de la grande liberté et de l'individualisme qui président, ainsi que nous l'avons observé à plusieurs reprises, aux activités du « temps libre » et à la gestion des revenus qu'elles procurent.

#### *LA STRUCTURE DES DÉPENSES EN NUMÉRAIRE (fig. 22 p. 125 et tabl. 54 et 55)*

Envisagée à partir de la nature des transactions (tabl. 54), en faisant une première distinction entre les sorties d'argent compensées par l'acquisition d'un produit et les transferts rémunérant des « services » entendus dans un sens très large, la répartition des débours en numéraire présente une structure semblable à celle des revenus. Les achats l'emportent de loin sur les transferts, leur prédominance parmi les dépenses étant encore plus marquée que celle des ventes parmi les sources de gain. Pour l'ensemble de notre échantillon, les achats représentent 77 % des sorties d'argent ; ils en constituent plus de la moitié pour la totalité des personnes, femmes comprises, touchées par notre enquête.

Lorsque la structure du budget est analysée selon la destination des dépenses (tabl. 55), on constate qu'un peu moins de la moitié de celles-ci s'inscrivent au chapitre de la consommation personnelle et familiale, le reste se répartissant entre frais de production (25 %) et consommation sociale (29 %). Tandis qu'un peu moins de la moitié des frais de production est constituée par les achats d'outillage et surtout de matières premières effectués par les deux artisans de notre échantillon, les frais d'exploitation agricole stricto sensu en forment le tiers, et consistent presque exclusivement en dons et achats effectués à l'occasion des invitations de culture. Nous avons également considéré comme frais de production l'ensemble des acquisitions de cheptel vif, faute de pouvoir distinguer entre les achats destinés à accélérer la croissance du troupeau et ceux qui sont effectués en vue de la consommation immédiate ou à brève échéance. Sous le terme de « consommation sociale » nous groupons tous les frais qui ont en commun de profiter à la collectivité locale (sous forme de cadeaux de toute sorte offerts au voisinage ou à la parenté) ou nationale (sous forme de versements administratifs) ; ceci et cela sans contrepartie immédiate, sinon celle de permettre à la partie versante d'être en règle avec les lois et les coutumes, et d'entretenir les relations sociales jugées nécessaires à la prospérité de l'individu et de son groupe familial.

Quel que soit l'angle — nature ou destination des transactions — sous lequel est envisagée la structure des débours, celle-ci manifeste plus d'homogénéité que la structure des gains. Les mêmes types de dépenses, à l'une ou l'autre exception près, se retrouvent dans chacun des onze budgets établis, et si l'importance relative de chaque poste peut différer sensiblement d'un individu à l'autre, les coefficients de variation sont plus faibles que pour les revenus (tabl. 53, 54 et 55, colonnes D). L'échantillon ne se divise pas en groupes distincts, les distributions des valeurs relatives sont plus centrées sur les moyennes ; seuls les deux artisans se distinguent nettement des autres quant à l'organisation de leurs dépenses. A part ces deux cas, aucune corrélation ne peut être observée entre le volume total des dépenses et leur ventilation ; rappelons qu'il en allait de même pour les revenus.

L'analyse détaillée des achats montre que ce sont les excitants, tabac, cola et dolo, qui occupent le premier rang (22,5 % des dépenses). A elle seule la bière de mil représente, pour l'ensemble de l'échantillon, 16,3 % des sorties d'argent, soit une somme de 62 750 F pour treize mois ; un peu moins de la moitié va à la consommation personnelle, un peu plus du tiers à la consommation sociale, le reste (15 %) servant à désaltérer les travailleurs des *sosoose*. Dans cinq cas sur onze la part du dolo dans les dépenses dépasse 20 % ; en valeur absolue, les sommes consacrées à la bière de mil s'échelonnent entre 2 000 et 12 500 F, mais elles ne dépassent 6 500 F que dans deux cas. Le taux global de 16,3 % reste inférieur à celui de 24 % que J.-P. LAHUEC (1980, p. 70) a observé à Zaongho, où bière de mil, cola et tabac accaparent 28,5 % du budget.

Les dépenses alimentaires, à 93 % destinées à la consommation personnelle et familiale, sont également moins importantes à Kumtaabo (17,5 % au lieu de plus de 23 % à Zaongho), notamment parce que les achats de mil (7,5 % au lieu de 11 %) et de viande (3,1 % au lieu de 12 %) occupent une moindre place. Un taux de 17,5 % n'en paraît pas moins élevé si l'on considère que tout le système agricole est organisé en vue d'assurer

l'autosuffisance vivrière, et que ces 17,5 % sont prélevés sur les maigres revenus réalisés dans les temps morts d'un calendrier de travail déjà consacré pour l'essentiel à la couverture des besoins alimentaires. La vente de produits vivriers ne compense qu'en partie les dépenses de même type ; elle permet tout juste de couvrir les achats de mil, de sorte que le bilan des échanges marchands concernant l'ensemble des denrées alimentaires — dont nous excluons les transactions portant sur le cheptel vif — est largement négatif (tabl. 52 p. 217). Aux achats de mil s'ajoutent en effet ceux de légumes et de condiments pour les sauces et, surtout, ceux de produits préparés au marché (viande, pain, plats cuisinés, etc.) et consommés sur place (7 % des dépenses totales). Le caractère déficitaire du bilan vivrier se vérifie dans les cas individuels ; on ne compte que trois chefs d'exploitation pour lesquels ce bilan est positif, l'excédent ne dépassant jamais 6 400 F (pour treize mois), alors que le déficit atteint pour le catéchiste et le tisserand respectivement 12 405 et 18 310 F, soit 28,5 et 93 % du revenu net. Il est vrai que ces deux exploitants font exception en ce qu'ils ont en partie abandonné la recherche de l'autosuffisance alimentaire. Dans les autres cas où se présente un déficit, celui-ci représente encore de 10 à 18 % du revenu net.

TABLEAU 54  
Enquête budgétaire à Kumtaabo (1972-73) : structure des dépenses  
Dépenses classées selon la nature des produits achetés et des transferts effectués

Type de dépenses	Total sur 13 mois pour l'ensemble des 11 chefs d'exploitation		Moyenne par personne sur 12 mois		Coefficient de variation des % individuels	Dépenses du catéchiste calculées sur 12 mois	Dépenses des deux femmes en %
	A		en valeur absolue	en %			
<b>ACHATS</b>							
— produits vivriers (bruts ou crus)	65 600		5 505	17,0	0,46	11 450	63,9
dont : — mil	28 895		2 425	7,5	0,75	5 075	18,4
— viande	11 910		1 000	3,1	0,73	1 985	1,5
— excitants (matières premières et produits finis)	86 860		7 290	22,5	0,40	6 730	19,0
dont : — cola	11 835		995	3,1	0,52	300	2,0
— bière de mil (produit fini)	62 750		5 265	16,3	0,44	4 815	1,8
— bétail sur pied et œufs	25 910		2 175	6,7	0,58	2 860	—
— vélo et pièces de rechange	34 000		2 855	8,8	1,11	20 000	—
dont : pièces de rechange	21 200		1 780	5,5	0,88	11 090	—
— habits et tissus	9 450		790	2,5	0,70	1 710	2,6
— matières premières, produits artisanaux et manufacturés divers	74 910		6 285	19,5	1,72	28 140	9,5
dont : matières premières pour artisanat	37 575 (1)		3 155 (1)		(0,85 sans les 2 artisans)	6 875	
<b>TRANSFERTS</b>							
— versements administratifs	36 885		3 095	9,6	0,88	4 570	0,6
dont : impôt	30 250		2 540	7,8	0,97	2 675	—
— cadeaux	36 125		3 030	9,4	0,56	1 650	2,9
— rémunérations de services	10 870		915	2,8	0,84	5 165	0,1
— divers	4 605		385	1,2	1,30	480	1,4
<b>TOTAUX</b>							
— achats	296 730		24 900	77,0	0,18	70 890	95,0
— transferts	88 485		7 425	23,0	0,48	11 865	5,0
— total général en %				100	0,68	82 755	100
— total général en valeur absolue	385 215		32 325				6 115 et 9 375

(1) Ces frais ne concernent que deux personnes. C'est pourquoi moyenne et coefficient de variation ont peu de signification.

Loin derrière les deux catégories précédentes dans l'ordre d'importance des achats de produits agricoles, les acquisitions de bétail sur pied n'accaparent qu'une faible part du budget (6,7 %), et nous avons déjà vu (pp. 212-214) qu'elles sont globalement compensées par les ventes : le bilan des transactions n'est négatif que dans deux cas, et encore le déficit est-il au maximum de 700 F. Au total, l'ensemble des produits d'origine agricole lato sensu (y compris, ici, les produits de la cueillette) représente une part relativement fixe des achats, part qui se situe entre 80 et 92 % dans sept cas sur onze.

Les matières premières et les produits d'origine artisanale ou industrielle constituent 27 % des achats et 21 % des dépenses totales de nos onze exploitants. Mais chacun de ces derniers ne contribue pas pour une part égale au total. Des 118 400 F ainsi dépensés en treize mois, les trois quarts l'ont été par Henri et Ouango, notamment sous forme de matières premières destinées à leur activité artisanale — les charges étant particulièrement importantes pour le tisserand, qui a dépensé pour 30 000 F de fil — ainsi que pour quelques gros achats, qui sont surtout le fait d'Henri — par exemple : une radio à 6 500 F, des pneus de charrette pour 7 200 F, 9 650 F pour un vélo d'occasion. Les neuf autres exploitants n'ont acquis que pour 28 600 F de produits d'origine artisanale ou industrielle ; un peu plus d'un tiers (37 %) de cette somme est passée en pièces de rechange pour vélo, et un peu moins d'un quart (22 %) en vêtements et tissus. Pour les 9 personnes de notre échantillon qui possèdent un vélo l'entretien de celui-ci représente de 1,6 à 9,5 % des dépenses totales ; l'état d'extrême usure et l'utilisation intensive de ces précieux engins, qui servent surtout à se rendre dans les champs de brousse et à fréquenter les marchés des environs, expliquent la fréquence des menues dépenses — qui vont du joint de pédale ou du rayon de roue à la chambre à air ou au pneu neufs — qui s'échelonnent tout au long de l'année et finissent par faire nombre. Les frais d'habillement occupent une moindre place, et ils sont très peu élevés par rapport à ce qui a été observé à Zaongho (2,5 % des dépenses au lieu de 11 %). On n'achète qu'une pièce à la fois et au moindre prix, l'habillement quotidien est extrêmement usé et rudimentaire, beaucoup d'enfants ne portent qu'un collier de perles autour de la taille jusqu'à la puberté ; on compte surtout sur les cadeaux des « Ivoiriens » pour disposer d'un vêtement honorable les jours de fête. La plupart des habits, à part les pagnes imprimés et les foulards des femmes, sont faits de bandes tissées d'origine locale. Au total les produits industriels ne représentent, sauf pour le catéchiste et le tisserand, qu'une part tout à fait minime des dépenses.

Les destinataires des transferts appartiennent principalement à deux catégories : l'administration d'une part, les voisins et la parenté d'autre part. La principale ponction opérée par l'administration est constituée par l'impôt, à côté duquel les diverses taxes locales et les frais de timbre pour les pièces d'identité n'occupent qu'une faible place. Là où il a été payé au cours de la période couverte par l'enquête, l'impôt représente de 1,5 à 30 % des dépenses. L'ensemble des versements à caractère administratif absorbe de 8 à 93 % du revenu net, les trois quarts des valeurs de ce dernier taux se situant entre 8 et 20 %.

Les dons en numéraire effectués tout au long de l'année dans les diverses circonstances de la vie sociale atteignent un montant équivalent à celui des versements administratifs, mais ils n'ont pas le même impact sur le revenu net, puisque, pour l'ensemble de notre échantillon, ils sont plus que compensés par les cadeaux reçus de même nature. À l'échelle des individus, le bilan des dons en numéraire d'origine locale est tantôt positif tantôt négatif ; l'importance des excédents ou des déficits tient tout à la fois à la situation sociale de l'exploitant, aux circonstances propres à l'année de l'enquête et... à la plus ou moins grande exactitude des déclarations.

Une petite part des transferts peuvent enfin être considérés comme rémunérations de services, à condition qu'on se souvienne que ces dernières ont plutôt un caractère de gratifications que de salaires. Rémunérations perçues et rémunérations versées s'équilibrent pour l'ensemble de l'échantillon, mais non à l'échelle des individus. Lorsque le déficit ou l'excédent est important, la raison en est plus facile à déceler que pour les dons d'origine locale. Trois personnes perçoivent de trois à six fois plus qu'elles ne versent : il s'agit d'un griot (cas n° 4), d'un maçon (cas n° 8) et d'un devin (cas n° 7). Deux autres exploitants se trouvent dans la situation inverse : il s'agit du catéchiste et d'un homme âgé de 70 ans, chef d'une importante maisonnée et qui fait figure de notable dans son quartier.

En matière de dépenses les deux budgets féminins dont nous disposons présentent encore plus de spécificités qu'en matière de gains. Le seul trait qu'ils partagent avec leurs homologues masculins est la part des produits agricoles (au sens large) dans les achats : elle est de 86 à 88 %. Mais les transferts sont insignifiants (1,3 et 7,3 % des dépenses totales), les frais de production sont nuls, la part de la « consommation sociale » est très modeste (3,1 et 12,8 %). Les dépenses alimentaires occupent la plus grande place (70 % et 60 % des débours), et dépassent de loin les maigres gains obtenus par la vente de produits vivriers ; il convient cependant de préciser qu'en valeur absolue, du fait de la modestie des budgets considérés, le montant de ces dépenses est de même ordre que ce que l'on peut observer pour les hommes. Les frais engagés pour les excitants sont

TABLEAU 55  
Enquête budgétaire à Kumtaabo (1972-73) : structure des dépenses  
Dépenses classées selon le type de besoin auquel elles répondent

Type de dépenses	Total sur 13 mois pour l'ensemble des 11 chefs d'exploitation		Moyenne par personne sur 12 mois		Coefficient de variation des % individuels	Dépenses du catéchiste calculées sur 12 mois	Dépenses des deux femmes en %
	A		en valeur absolue	en %			
<b>CONSOMMATION PERSONNELLE ET FAMILIALE</b>							
— alimentation (produits bruts ou cuits)	61 100		5 130	15,9	0,60	10 710	61,3
dont : mil	27 545		2 310	7,2	0,79	5 075	18,4
— excitants (matières premières et produits fins)	45 190		3 790	11,7	0,55	2 250	17,1
dont : — cola	8 035		675	2,1	0,77	95	2,2
— bière de mil (produit fini)	29 720		2 495	7,7	0,59	2 040	0,9
— déplacements (frais pour le vélo inclus)	35 645		2 990	9,2	0,99	20 000	—
— habillement	8 800		740	2,3	0,68	1 710	2,6
— logement et équipement de la maison (équipement ménager inclus)	11 615		975	3,0	0,78	2 480	9,0
— santé et hygiène	2 970		250	0,8	0,57	720	0,3
— divers	13 870		1 165	3,6	1,00	8 300	0,6
<b>FRAIS DE PRODUCTION</b>							
— croissance du cheptel	18 595		1 560	4,8	0,51	2 860	—
— frais d'exploitation agricole	32 360		2 715	8,4	0,65	13 210	0,1
dont : — rémunérations en numéraire	6 110		515	1,6	0,89	3 175	—
— achats pour rémunérations en nature	17 220		1 445	4,5		3 980	
— frais de production pour les activités artisanales	43 740 (1)		3 670 (1)	11,4 (1)	(1)	12 570	—
<b>CONSOMMATION SOCIALE</b>							
— frais administratifs	35 535		2 980	9,2	0,89	3 325	0,6
— relations sociales et fêtes	75 795		6 360	19,7	0,54	4 625	8,4
dont : — cadeaux en argent liquide	36 125			9,4	0,56	1 650	2,9
— achats de bière de mil	23 315			6,1	0,53	480	1,1
— achats de bétail	7 015			1,8	1,21		—
<b>TOTAUX</b>							
— consommation personnelle et familiale	179 190		15 040	46,5	0,25	46 170	90,9
— frais de production	94 695		7 945	24,6	0,62	28 640	0,1
— consommation sociale	111 330		9 340	28,9	0,45	7 950	9,0
— total général							
— en %				100			100
— en valeur absolue	385 215		32 325		0,68	82 760	6 115 et 9 375

(1) Ces frais ne concernent que deux personnes. C'est pourquoi moyenne et coefficient de variation ont peu de signification.

faibles ; c'est en valeur relative (15 % et 21,6 %) qu'ils s'apparentent aux dépenses masculines. Encore faut-il noter que la bière de mil est peu prisée, ce sont le tabac et la cola qui occasionnent les plus gros débours. Yelba et Kalpoko ne possèdent pas de vélo — cas très général à Kumtaabo, où une seule femme dispose d'une bicyclette offerte par son mari — et, au cours de la période couverte par l'enquête, elles n'ont jamais acquis de bétail. Leurs dépenses en vêtements sont minimales, les seules matières premières qu'elles ont achetées ont consisté en mil germé destiné à la fabrication de dolo. Les débours des femmes sont donc en définitive destinés avant tout à pallier, conjointement aux apports du chef d'unité, le déficit de la production vivrière. Pour tous les autres besoins afférant à l'économie monétaire, dans la mesure où les déclarations ne nous ont pas caché une trop grande part des acquisitions, nous sommes amenée à constater que la modestie de leurs gains oblige les femmes à dépendre étroitement des bonnes dispositions de leur époux quant à ses obligations coutumières (il doit notamment fournir l'équipement ménager ainsi que des vêtements), et des générosités de leurs enfants adultes et de leur famille paternelle.

Nos analyses rejoignent sur un certain nombre de points, surtout pour la ventilation des dépenses, les observations faites par S. LALLEMAND (1977, chap. 2) en 1970 à Bamténga. Voici les principaux traits communs : faiblesse du montant de la plupart des transactions — quelques dizaines, quelques centaines de francs, sauf pour l'impôt —, le catéchiste étant le seul à pouvoir se permettre des achats importants (12) ; émiettement des dépenses, qui se répartissent entre un grand nombre de postes budgétaires ; caractère traditionnel des débours des chefs d'exploitation, parmi lesquels les produits industriels n'occupent qu'une fort petite place ; place minimale également des frais de logement et d'équipement ménager, mais importance des sorties d'argent dues aux achats d'excitants ; modification sensible de la structure des dépenses chez les individus les plus en contact avec la vie moderne — émigrés de retour au pays depuis peu à Bamténga, catéchiste à Kumtaabo —, dans le sens d'une place plus grande accordée aux achats de produits industriels, qu'ils soient destinés à la consommation ou qu'ils constituent un début d'équipement productif (les pneus de charrette acquis par Henri) ; faible volume des budgets féminins, les gains étant d'ordinaire totalement absorbés par les achats de denrées alimentaires et d'excitants (l'importance relative de ces deux types de produits s'inverse d'un village à l'autre). Tous ces points communs conduisent à penser que nos observations quant à la relative homogénéité de la structure des dépenses peuvent avoir une portée qui dépasse le cadre de notre échantillon et même de notre village. Les revenus, pour leur part, connaissent la même variabilité interannuelle à Kumtaabo et à Bamténga, par contre leur structure diverge sensiblement : dans le second cas les gains d'origine agricole stricto sensu occupent une place importante, aussi bien pour les hommes que pour les femmes, et ils sont pratiquement toujours dus à deux produits — le coton pour les hommes, l'arachide pour les femmes. Il est possible que la différence entre les deux villages tienne au fait que les récoltes de 1972-73, année de notre enquête, ont été sensiblement plus médiocres que celles de 1970. Il est également possible que le caractère d'hétérogénéité observé pour la structure des revenus à l'intérieur de notre échantillon ait, tout comme l'homogénéité des dépenses, une portée plus générale.

---

(12) Il achète une radio, une valise, douze tines de mil en une seule fois, mais il fractionne les versements destinés à l'acquisition d'un vélo.

## GLOSSAIRE DES TERMES MOORE

- baga** = devin  
**bagtânga** = argile ocre  
**beolga (pl. beolse)** = champ personnel  
**biisgu** = sable  
**boalga** = étendue d'herbes rares  
**bolle** = étendues de terre nue, argileuse  
**buudu** = lignage, segment de lignage  
**buud kasma** = doyen de lignage ou de segment de lignage  
*(pl. buud kasemdamba)*  
**buudu koobo** = travail collectif, réglementé par la coutume, en faveur d'un membre du lignage  
**dasem-pwega** = étendue d'herbes rares  
**gogo (pl. goté)** = brousse boisée  
**kaziiga** = variété de sorgho rouge  
**kiims roogo** = case des ancêtres  
**kombere** = chef de canton coutumier  
*(pl. kombeemba)*  
**kugri** = cailloux (souvent : blocs de latérite)  
**kumtaabdêmba** = les gens de Kumtaabo  
**moore** = langue des Mossi  
**mo-wâago** = groupe socio-ethnique, subdivision de la société mossi  
**naaba (pl. nanamse)** = chef coutumier  
**naam** = pouvoir  
**nabiisi (sing. nabiiga)** = nakomse ayant part au pouvoir aux échelons supravillageois  
**nakomse (sing. nakoaniga)** = groupe socio-ethnique regroupant les descendants des conquérants fondateurs des royaumes mossi  
**ninise (sing. nininga)** = groupe socio-ethnique, subdivision de la société mossi  
**nyao** = mélange de mil et de feuilles de haricot  
**nyôyôase (sing. nyôyôaga)** = groupe socio-ethnique, subdivision de la société mossi  
**poèga (pl. poesse)** = champ, au sens de terre que l'on possède  
**puugo (pl. puto)** = champ, au sens de terre que l'on cultive  
**ruduma** = herbe des bas-fonds (*Vetiveria nigritana*)  
**saâba** = forgeron  
**sagbo** = gâteau de mil  
**saka (pl. sakse)** = quartier  
**sikobse (sing. sikoabga)** = groupe socio-ethnique, subdivision de la société mossi  
**sigre** = autel familial  
**sogonnâmba** = pages  
**sondre (pl. soanda)** = nom propre du lignage  
**soolem** = possession, bien  
**sosoaga (pl. sosoose)** = invitation de culture  
**talse** = ce mot désigne tantôt un groupe socio-ethnique particulier, tantôt l'ensemble des non-nakomse  
**tâsoba (pl. tâsoba nâmba)** = chef de guerre  
**tênga (pl. tênse)** = terre au sens matériel du terme ; territoire contrôlé par un chef coutumier  
**têngbiiga (pl. têngbiisi)** = descendant des premiers occupants du pays mossi  
**têngsoba (pl. têngsoba nâmba)** = prêtre de la terre  
**tênkugri** = autels dédiés aux divinités de la terre  
**toèga** = baobab  
**tompeglêm** = terre au sens spirituel du terme ; territoire contrôlé par un prêtre de la terre  
**weoogo** = brousse  
**yaka** = argile noire  
**yirpuugo (pl. yirputo)** = champ de maison  
**ylga** = roseau  
**zaka (pl. zakse)** = enclos d'habitation  
**zak kasma** = chef d'enclos  
**zak soba** = chef d'enclos  
**zêgdga** = gravillons  
**zîi soba** = maître d'un domaine foncier  
**zongo** = case à double entrée où logent les pages

## BIBLIOGRAPHIE

- ANCEY (G.) — 1973 — Note sur la composante familiale en pays mossi. ORSTOM, Ouagadougou — *Doc. multigr.*
- ANCEY (G.) — 1977 a — Recensement et description des principaux systèmes ruraux, in : *Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum.*, vol. XIV, n° 1 : 3-18.
- ANCEY (G.) — 1977 b — Variation mossi sur le thème : reproduction des milieux ruraux mis en relation avec le système capitaliste extérieur, in : *Essais sur la reproduction des formations sociales dominées. Trav. et Doc. de l'ORSTOM*, n° 4 : 1-13. ORSTOM, Paris.
- ANGLADETTE (A.) — 1974 — Problèmes et perspectives de l'agriculture dans les pays tropicaux. Maisonneuve et Larose, Paris.
- Atlas de Haute-Volta* — 1975 — Jeune Afrique, Paris.
- BARRAL (H.) — 1968 — Tiogo (Haute-Volta). Atlas des struct. agraires au sud du Sahara, 2. ORSTOM, Paris.
- BEGUIN (H.) — 1979 — Méthodes d'analyse géographique quantitative. Paris, LITEC.
- BOUTILLIER (J.-L.) — 1964 — Les structures foncières en Haute-Volta, in : *Études voltaïques*, n° 5.
- COUREL (M.-F. et A.), CARNOIS (R.) — 1979 — La population de la Haute-Volta au recensement de décembre 1973, in : *Les cahiers d'Outre-Mer*, n° 125 : 39-65.
- Étude pédologique de la Haute-Volta. Rapport général de synthèse, 1970. ORSTOM, Dakar — *Doc. multigr.*
- IZARD (M.) — 1970 — Introduction à l'Histoire des royaumes mossi. *Recherches voltaïques* n° 12 et 13. CNRS-CVRS, Paris, Ouagadougou.
- IZARD (M.) — 1975 — Le royaume du Yatenga, in : R. CRESWELL, *Éléments d'ethnologie*, t. 1 : 216-248. Armand Colin, Paris.
- KOHLER (J.-M.) — 1967 — Notes historiques et ethnographiques sur quelques commandements régionaux de l'Ouest-mossi (Haute-Volta). ORSTOM, Ouagadougou — *Doc. multigr.*
- KOHLER (J.-M.) — 1968 — Activités agricoles et transformations socio-économiques dans une région de l'Ouest-mossi. ORSTOM, Paris — *Doc. multigr.*
- KOHLER (J.-M.) — 1971 — Activités agricoles et changements sociaux dans l'Ouest-mossi. *Mém. ORSTOM* n° 46. ORSTOM, Paris.
- KOHLER (J.-M.) — 1972 — Les migrations des Mossi de l'Ouest. *Trav. et Doc. de l'ORSTOM* n° 18. ORSTOM, Paris.
- LAHUEC (J.-P.) — 1970 — Une communauté évolutive mossi : Zaongho (Haute-Volta), in : *Études Rurales* n° 37-38-39 : 150-172.
- LAHUEC (J.-P.) — 1980 — Le terroir de Zaongho. Les Mossi de Koupéla (Haute-Volta). *Atlas des Structures Agraires au Sud du Sahara*, 15, ORSTOM, Paris.
- LALLEMAND (S.) — 1975 — La sécheresse dans un village mossi de Haute-Volta, in : Y. COPANS, *Sécheresses et famines du Sahel*, t. 2 : 44-61. Maspero, Paris.
- LALLEMAND (S.) — 1977 — Une famille mossi. *Recherches voltaïques* n° 17. CNRS-CVRS, Paris, Ouagadougou.
- MARCHAL (J.-Y.) — 1972 — Système agraire et évolution de l'occupation de l'espace au Yatenga, in : *Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum.*, vol. IX, n° 2 : 141-149.
- PAGEARD (R.) — 1969 — Le droit privé des Mossi. Tradition et évolution. *Recherches voltaïques* n° 11. CNRS-CVRS, Paris, Ouagadougou.
- PELISSIER (P.) et SAUTTER (G.) — 1964 — Pour un atlas des terroirs africains, in : *L'Homme* IV, 1 : 56-72.
- PELISSIER (P.) et SAUTTER (G.) — 1970 — Bilan et perspectives d'une recherche sur les terroirs africains et malgaches (1962-1969), in : *Études Rurales* n° 37-38, 39 : 7-45.
- RÉMY (G.) — 1967 — Yobri (Haute-Volta). Atlas des structures agraires au sud du Sahara, 1. EPHE, Paris.
- RÉMY (G.) — 1972 — Donsin. Les structures agraires d'un village mossi de la région de Nobere (cercle de Manga). *Recherches voltaïques* n° 15. CNRS-CVRS, Paris, Ouagadougou.
- RÉMY (G.) — 1973 — Les migrations de travail et les mouvements de colonisation mossi. Recueil bibliographique. *Trav. et Doc. de l'ORSTOM*, n° 20. ORSTOM, Paris.
- RÉMY (G.), CAPRON (J.) et KOHLER (J.-M.) — 1977 — Mobilité géographique et immobilisme social : un exemple voltaïque, in : *Revue Tiers-Monde*, t. XVIII, n° 79 : 617-653.
- RENARD (J.) — 1973 — *Atlas de Haute-Volta*. Cartes provisoires des principaux éléments climatiques. CVRS, Ouagadougou.
- ROUAMBA (P.) — 1970 — Terroirs en pays Mossi : à propos de Yaoghin (Haute-Volta), in : *Études Rurales* n° 37-38-39 : 120-148.
- SAUTTER (G.) — 1968 — Les structures agraires en Afrique tropicale. CDU, Paris.
- SKINNER (E.-P.) — 1972 — Les Mossi de Haute-Volta. Les Éditions internationales, Paris.
- TERRIBLE (M.) — 1975 — Atlas de Haute-Volta. Essai d'évaluation de la végétation ligneuse. CVRS, Ouagadougou.

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

## TABLEAUX

1	- Courants migratoires depuis les environs de Koudougou (pays mossi) vers d'autres localités de Haute-Volta (sauf les villes de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Koudougou) (1965-1970) .....	20
2a	- Récapitulation du tableau 1. Valeurs numériques .....	21
2b	- Récapitulation du tableau 1. Expression graphique .....	21
3	- L'organisation territoriale du canton de Ouologtenga en 1970 .....	28-29
4	- Le peuplement mossi de Kumtaabo en 1970 .....	36
5	- Comparaison entre la composition socio-ethnique du peuplement de Kumtaabo et celle de l'Ouest-mossi .....	37
6	- Personnes recensées et personnes présentes à Kumtaabo en 1970 : répartition selon l'âge et le sexe .....	38
7	- Origine des dons au bénéfice de Laraogo Zoundi entre le 10-2-72 et le 10-9-72 .....	42
8a	- Les échanges de prestations de travail à Kumtaabo dans le cadre des invitations de culture .....	43
8b	- Les alliances matrimoniales entre quartiers à Kumtaabo .....	43
9	- Les caractéristiques d'une entité spatiale .....	66
10a	- Interdépendance des localisations pour les quatre espaces de Kumtaabo .....	67
10b	- Évolution de l'étendue couverte par les différents espaces de Kumtaabo .....	68
11	- Composition familiale des unités résidentielles (enclos) en 1970 à Kumtaabo .....	81
12	- Les liens de parenté au sein des unités résidentielles (enclos) et économiques (exploitations) plurifamiliales .....	82-83
13	- Effectifs des familles et des groupes familiaux à Kumtaabo et dans d'autres villages mossi : comparaison des moyennes .....	85
14a	- Distribution des familles, des exploitations et des enclos de Kumtaabo selon leurs effectifs en 1972 — Données et analyse statistique .....	87
14b	- Effectifs des familles et des groupes familiaux à Kumtaabo et à Dakola : comparaison des distributions. ....	88
15	- Distribution de la population selon l'âge, le sexe et la situation matrimoniale en juillet 1970 (Peul exclus) à Kumtaabo .....	89
16	- L'âge des chefs d'unités familiales, économiques et résidentielles à Kumtaabo .....	92
17	- Les situations matrimoniales selon l'âge à Kumtaabo en juillet 1970 .....	94
18	- La situation matrimoniale selon l'âge : comparaison entre Kumtaabo et Dakola .....	96
19	- Nombre de personnes à charge par adulte dans les différents types de groupes familiaux à Kumtaabo .....	98
20	- Le poids relatif des hommes et des femmes au sein de la fraction adulte des familles et des groupes familiaux de Kumtaabo .....	99
21	- Les effectifs des non-mariés âgés de 15 ans et plus dans les familles, les exploitations et les enclos de Kumtaabo .....	101
22	- Journées de funérailles auxquelles ont participé onze chefs de famille de Kumtaabo entre le 15 février 1972 et le 15 mars 1973 .....	105
23	- L'importance relative des différentes cultures à Kumtaabo, Dakola et Zaongho .....	108
24	- Variations dans l'importance relative des différentes cultures à Kumtaabo .....	109
25	- Les menus au cours de la disette de 1973 dans trois enclos de Kumtaabo .....	111
26	- Importance des surfaces cultivées à titre individuel en fonction de l'âge et du statut matrimonial .....	114
27	- L'utilisation du sol dans les champs personnels à Kumtaabo et dans d'autres villages mossi .....	115
28	- Distribution des enclos en fonction de leur distance par rapport aux bas-fonds .....	127
29	- Le partage de l'espace approprié entre les différents quartiers de Kumtaabo .....	138
30	- Le partage de l'espace cultivé entre les différents quartiers de Kumtaabo .....	139
31a	- Mesure de la relation entre la superficie des exploitations et leurs effectifs .....	150
31b	- Relations entre les effectifs actifs des exploitations et l'étendue cultivée par personne active .....	152
32	- Les principales relations d'interdépendance entre les différentes structures spatiales de Kumtaabo décelées par l'analyse interne .....	154
33	- Fréquentation des marchés au cours d'une année (1972-1973) par un ensemble de treize personnes .....	160
34	- Importance relative des achats et des ventes pour les différents marchés fréquentés par 11 chefs de famille et 2 femmes de Kumtaabo entre mars 1972 et février 1973 .....	161
35	- Importance relative des différents marchés fréquentés par 11 chefs de famille et 2 femmes de Kumtaabo entre mars 1972 et février 1973 .....	162
36	- Importance relative des absents à Kumtaabo et dans l'Ouest-mossi en fonction de l'âge .....	166
37	- Structure socio-démographique des flux migratoires issus de Kumtaabo .....	168
38	- Évolution du flux migratoire à Kumtaabo .....	169

39	- Expérience migratoire et classes d'âge à Kumtaabo et dans l'Ouest-mossi .....	170
40	- Structure de l'épargne annuelle de migration à Kumtaabo et dans l'Ouest-mossi .....	173
41	- Envois et dons des migrants de Kumtaabo à leur famille proche au cours de la période 1968-71 .....	176
42	- Mobilité et stabilité au sein de la population masculine adulte ( = 15 ans et plus) de Kumtaabo .....	180
43	- Le poids du travail agricole dans l'emploi du temps des exploitants de Kumtaabo, Dakola et Zaongho au cœur de la saison agricole .....	197
44	- Durée de la journée de travail au cours de la période du 16 juillet au 24 août 1973 .....	199
45	- Les variations du taux d'activité selon l'âge, le sexe et le statut matrimonial à Kumtaabo au cœur de la saison agricole .....	200
46	- Variations mensuelles de l'emploi du temps des membres de la famille de Tibila de mai à octobre 1973 .....	202
47	- Variations mensuelles de l'emploi du temps des membres de la famille d'Issaka de mai à octobre 1973 .....	203
48	- Revenus de quatre artisans en treize mois (15.2.72 — 15.3.73) .....	207
49	- Bilan de douze mois d'élevage de petit bétail pour un ensemble de 19 exploitations à Kumtaabo (avril 1972 — avril 1973) .....	212
50	- Bilan de treize mois d'élevage pour un ensemble de onze chefs d'exploitation à Kumtaabo (février 1972 — mars 1973) .....	214
51	- Enquête budgétaire : caractères de l'échantillon confrontés à ceux de la population .....	215
52	- Enquête budgétaire à Kumtaabo (1972-73) : données individuelles. Volume total du budget — Structure du revenu net — Bilans .....	217
53	- Enquête budgétaire à Kumtaabo (1972-73) : structure des revenus bruts .....	219
54	- Enquête budgétaire à Kumtaabo (1972-73) : structure des dépenses. Dépenses classées selon la nature des produits achetés et des transferts effectués .....	222
55	- Enquête budgétaire à Kumtaabo (1972-73) : structure des dépenses. Dépenses classées selon le type de besoin auquel elles répondent .....	224

## FIGURES

1	- Généalogie des sept lignages de Kumtaabo .....	32-33
2	- Composition familiale des unités foncières à Kumtaabo .....	58
3	- Kumtaabo. Distribution des familles, des exploitations et des enclos selon leurs effectifs .....	84
4	- Kumtaabo, effectifs des unités monofamiliales et plurifamiliales .....	86
5	- Kumtaabo. Pyramide des âges de la population présente en juillet 1970 .....	90
6	- Kumtaabo. Pyramide des âges de la population potentielle (présents et absents) en juillet 1970 .....	90
7	- Ouest-mossi. Pyramide des âges d'un échantillon de population rurale .....	91
8	- Kumtaabo. L'âge des chefs d'unité .....	91
9	- Kumtaabo. Taux de masculinité selon l'âge .....	92
10	- Kumtaabo. Les situations matrimoniales selon l'âge en juillet 1970 .....	93
11	- Situation matrimoniale de la population masculine selon l'âge .....	95
12	- Kumtaabo. Distribution des exploitations selon le nombre de personnes à charge par adulte .....	97
13	- Répartition du temps de travail agricole entre les différents types de façons culturales .....	104
14	- Répartition du temps de travail agricole entre les différents types de champs .....	105
15	- Durée du temps de travail au cours de la saison agricole pour deux exploitations de Kumtaabo .....	106
16	- Les précipitations à Imassogo : variations interannuelles et intra-annuelles .....	110
17	- Utilisation du sol en 1970 dans 128 exploitations de Kumtaabo .....	112
18	- Évolution des prix médians du sorgho rouge au marché de Godin de février 1972 à août 1973 .....	119
19	- Volume global de 13 budgets à Kumtaabo (15-2-72 — 15-3-73) .....	120
20	- Kumtaabo — Structure des revenus bruts .....	122
21	- Kumtaabo — Structure du revenu net .....	123
22	- Kumtaabo — Structure des dépenses .....	125
23	- Enclos de Kumtaabo — 1972 .....	127
24	- Structure des exploitations de Kumtaabo .....	149
25	- Variations saisonnières de la fréquentation des marchés par les paysans de Kumtaabo .....	160
26	- Structure par âge et expérience migratoire à Kumtaabo .....	167

## PHOTOS

1	- La zone des champs permanents : vue générale .....	128
2	- La zone des champs permanents : détail .....	128
3	- Bas-fond et champs permanents à Sùka .....	129
4	- Le bas-fond Katermanego à Sùka : détail .....	129
5	- Champs de brousse à Tampégdo, aux abords du Komaasikùlga .....	130
6	- Champs de brousse à Gilindadôgre .....	130

*Les photos sont de l'auteur*

## CARTES HORS-TEXTE

- 1 - Le « cercle » de Koudougou dans le contexte national : divisions administratives et routes, situation en 1974 ..
- 2 - Le village administratif de Godin dans le « cercle » de Koudougou, situation en 1974.....
- 3 - Le cercle de Koudougou dans le contexte national — relief et hydrographie .....
- 4 - Le cercle de Koudougou dans le contexte national — géologie .....
- 5 - Le cercle de Koudougou dans le contexte national : les sols et leur valeur agricole .....
- 6 - Le cercle de Koudougou dans le contexte national : densités de population (1963).....
- 7 - Le cercle de Koudougou dans le contexte national : densités de population (1968).....
- 8 - Le cercle de Koudougou dans le contexte national : densités d'occupation du sol.....
- 9 - Le cercle de Koudougou dans le contexte national : les cultures commerciales .....
- 10 - Marchés de coton dans les cercles de Yako et de Koudougou d'après l'O.R.D. de Koudougou.....
- 11 - Commercialisation du coton par l'O.R.D. de Koudougou de 1967-68 à 1970-71 dans les subdivisions administratives des cercles de Yako et de Koudougou .....
- 12a - Bilan céréalier en année moyenne : excédents commercialisables .....
- 12b - Bilan céréalier en année moyenne : déficits à couvrir .....
- 13 - Implantation de la population dans le cercle de Koudougou d'après les cahiers de recensement révisés au 1<sup>er</sup> janvier 1970 .....
- 14 - La différenciation de l'espace dans les environs de Koudougou — les densités de population.....
- 15 - Les environs de Koudougou, carte de repérage .....
- 16 - La différenciation de l'espace dans les environs de Koudougou : départs vers d'autres villages de Haute-Volta
- 17 - Le canton de Ouologtenga, carte de repérage .....
- 18 - Kumtaabo, habitat et tompeglèm .....
- 19 - Kumtaabo : espace approprié et espace exploité .....
- 20 - Les contacts entre l'espace habité de Kumtaabo et celui des villages voisins en 1970 .....
- 21 - L'évolution de l'espace habité à Kumtaabo jusque vers 1920 .....
- 22 - L'évolution de l'espace habité à Kumtaabo des environs de 1920 à 1970 .....
- 23 - Imbrication des villages coutumiers en matière d'habitat dans un secteur du canton de Ramongo .....
- 23bis - Habitat et champs « de brousse » dans un secteur du canton de Ramongo .....
- 24 - Structure interne du terroir de Kumtaabo ; carte de repérage .....
- 25 - Kumtaabo : esquisse géomorphologique — Texture des formations superficielles .....
- 26 - Sùka : les arbres .....
- 26bis - Sùka : les sols riches en matières organiques.....
- 27 - Le marché de Godin en 1972 .....
- 28 - Kumtaabo : le semis de l'habitat.....
- 29 - L'implantation des quartiers de Kumtaabo en 1970.....
- 30 - Les domaines fonciers de Kumtaabo (groupés par quartier) : Toegnaabyiri, Ruur-naab-yiri et Tampuuré .....
- 31 - Kumtaabo : les domaines fonciers de Setyiri, Sôdômtengyiri, Silmiig-yiiri et Pôgyiri .....
- 32 - Kumtaabo : étendues cultivées sur les interfluves en 1970 .....
- 33 - Kumtaabo : étendues cultivées dans les bas-fonds pendant l'hivernage 1970 .....
- 34 - Champs de brousse et champs de maison à Kumtaabo en 1970.....
- 35 - Kumtaabo : estimation de la durée relative des jachères .....
- 36 - Cultures sous pluie à Kumtaabo en 1970 : sorgho rouge et sorgho blanc.....
- 37 - Cultures sous pluie en 1970 à Kumtaabo : petit mil pur ou associé au sorgho .....
- 38 - Aires de cultures à Kumtaabo pendant l'hivernage 1970 .....
- 39 - Les jardins de bas-fond pendant la saison fraîche 1970-71 .....
- 40 - Cultures à Kumtaabo pendant l'hivernage 1970 : coton, vergers, maïs et sorgho rouge des bas-fonds .....
- 41 - Cultures sous pluie à Kumtaabo en 1970 : arachide et pois de terre .....
- 42 - Champs des femmes à Kumtaabo en 1970 .....
- 43 - Kumtaabo : le parcellaire .....
- 44 - Kumtaabo : l'aire des relations matrimoniales .....
- 45 - Kumtaabo : l'aire de chalandise .....

## TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE .....	5
REMERCIEMENTS .....	7
INTRODUCTION.....	9
<b>CHAPITRE I — KUMTAABO DANS SON CADRE RÉGIONAL</b> .....	15
<b>Le cercle de Koudougou dans l'espace voltaïque</b> .....	15
<b>Le village administratif de Godin dans le cercle de Koudougou</b> .....	18
Densités et mouvements migratoires .....	19
Les cultures destinées à la vente .....	21
<b>Le village coutumier de Kumtaabo dans le canton de Ouologtenga</b> .....	24
Les trames de l'organisation territoriale en pays mossi (avant 1985) .....	24
L'organisation territoriale du canton de Ouologtenga (avant 1985).....	26
<b>CHAPITRE II — KUMTAABO, UN TERROIR ?</b> .....	31
<b>Les habitants de Kumtaabo, une communauté rurale ?</b> .....	32
Une communauté de destin ? La constitution du village de Kumtaabo .....	32
Les sources .....	32
Les trois étapes de la formation du village .....	33
Composition et évolution actuelle du village de Kumtaabo .....	36
Une communauté de vie ? Cohésion sociale et clivages à Kumtaabo .....	39
Cohésion sociale et exercice de l'autorité : quel est le pouvoir réel du naaba de Kumtaabo ? .....	39
Cohésion sociale et solidarité : les relations entre les différents quartiers de Kumtaabo .....	41
<i>Une occasion : l'assistance au plus démunis, 41 — l'échange de prestations de travail, 41 — l'échange de femmes, 43 — les liens à caractères religieux, 44 — les tensions, 44</i>	
<b>Le territoire de Kumtaabo, une entité spatiale ?</b> .....	45
Un ou des espaces .....	45
Le tompeglèm .....	48
L'aire habitée .....	50
Sa configuration actuelle.....	50
Ses origines : noyaux anciens et premières extensions, faits et facteurs de localisation .....	52
Son dynamisme : aspects et facteurs de l'expansion depuis la fin du 19 <sup>e</sup> siècle .....	54
L'espace approprié.....	56
Qui possède la terre ? .....	56
La genèse de l'actuel espace approprié .....	59
L'espace cultivé .....	61
Définition et étendue.....	61
Les relations entre l'espace cultivé et l'espace approprié.....	62
L'évolution en cours .....	65
Conclusion .....	65
<b>Conclusion du chapitre II</b> .....	69

CHAPITRE III — KUMTAABO, LA STRUCTURE INTERNE DU TERROIR	75
<b>La terre aménagée : les caractères du substrat physique</b> .....	77
<b>Les aménageurs : les structures démographiques et les activités productives</b> .....	80
Quels aménageurs ? Les groupes familiaux .....	80
Les différents types de groupes familiaux.....	80
Les effectifs des familles et des groupes familiaux .....	83
Les structures démographiques .....	89
La distribution des individus selon l'âge, le sexe et l'état matrimonial .....	89
<i>La structure par âge, 89 — Le rapport des sexes et ses variations selon l'âge, 92 — Les situations matrimoniales et leurs variations selon l'âge, 93</i>	
La distribution des familles et des groupes familiaux selon le rapport des âges, des sexes et des états matrimoniaux .....	96
<i>Les structures par âge, 96 — Le rapport des sexes, 99 — Les situations matrimoniales, 100 — Effectifs et structures démographiques : y a-t-il une relation entre ces variables ? 101</i>	
Les activités productives .....	102
La prééminence de l'agriculture .....	103
La prédominance du mil.....	107
<i>Analyse à l'échelle du village, 107 — Analyse à l'échelle des exploitations, 112 — Les choix de production à l'échelle individuelle, 113</i>	
L'impossible autosuffisance alimentaire ? .....	117
La participation à l'économie monétaire offre-t-elle un recours aux difficultés de l'autosubsistance ? .....	121
<b>Les aménagements : les structures spatiales constitutives du terroir</b> .....	128
Le semis de l'habitat .....	128
Le partage de l'espace approprié entre les quartiers de Kumtaabo .....	132
Les rapports de localisation .....	133
Les rapports d'étendue .....	137
L'organisation spatiale de la mise en valeur agricole .....	140
Les grandes aires d'utilisation du sol.....	140
<i>Étendues cultivées et jachères, 140 — Champs de maison et champs de brousse, 141 — Champs permanents et champs temporaires, 142 — Champs de mil et champs consacrés aux cultures secondaires, 146</i>	
La répartition de l'espace cultivé entre les exploitations .....	148
<b>Conclusion du chapitre III</b> .....	153
CHAPITRE IV — LES FLUX DE RELATIONS ENTRE KUMTAABO ET SON ENVIRONNEMENT PROCHE ET LOINTAIN	157
<b>Les relations avec l'environnement proche : les flux d'échanges traditionnels</b> .....	158
L'aire des relations matrimoniales .....	158
La fréquentation des marchés .....	159
Les traits d'ensemble .....	159
La hiérarchie des marchés.....	161
<b>Les relations avec l'environnement lointain : les flux migratoires</b> .....	164
Les mouvements de départ : un flux de personnes .....	164
Les directions .....	164
La structure socio-démographique du flux migratoire .....	165
<i>Les absents recensés en 1970, 165 — Les partants de 1970-72, 167</i>	
L'évolution des migrations vers l'étranger.....	168
Les mouvements de retour .....	171
Un flux de personnes : visites et retours au pays.....	171
Un flux de biens : envois et dons .....	172
<i>L'épargne de migration, 172 — L'utilisation de l'épargne de migration, 174 — Les gains retirés de la migration par la famille restée au village, 175</i>	
Un flux d'idées ? .....	178
Le bilan des flux : la mobilité comme genre de vie.....	179
CONCLUSION GÉNÉRALE	183
POSTFACE .....	187

Kumtaabo Une collectivité rurale mossi et son rapport à l'espace .....	233
<b>APPENDICES</b>	
APPENDICE I — <b>Chronique du canton de Ouologtenga — Tradition recueillie en 1973 auprès du chef Ragomzanga Kabore</b> .....	193
Avant la conquête mossi .....	193
La fondation du canton et la conquête .....	194
Les successeurs récents de Naaba Weyiini .....	195
Les luttes contre les Gurunsi vers 1900 .....	195
APPENDICE II — <b>Durée et utilisation du temps de travail dans deux exploitations de Kumtaabo</b> .....	196
Présentation de l'enquête .....	196
<i>Durée et degré de précision de l'enquête, 196 — Composition des deux exploitations, 196 — Personnes touchées par l'enquête, 196 — Activités prises en compte par l'enquête comme « travail », 197 — Possibilités de comparaison avec les enquêtes semblables effectuées à Dakola, à Zaongho et à Donsin, 198</i>	
Le temps consacré au travail agricole .....	198
<i>Le poids total du travail agricole, 198 — Les variations des taux d'activité agricole selon l'âge, le sexe et le statut matrimonial, 199 — L'importance relative des invitations de culture, 201</i>	
Travail non agricole et non-travail .....	202
<i>Les activités non-agricoles, 202 — La part relative du non-travail, 203</i>	
APPENDICE III — <b>Les activités rémunératrices non agricoles en 1970-72</b> .....	204
L'artisanat .....	204
Les fonctions sociales rémunératrices .....	207
Le commerce .....	209
Le marché de Godin .....	210
APPENDICE IV — <b>Le petit élevage (ovins, caprins, porcins, volailles) à Kumtaabo</b> .....	211
L'importance et la composition du troupeau .....	211
La destination du troupeau .....	212
APPENDICE V — <b>Revenus et dépenses en numéraire à Kumtaabo</b> .....	214
Présentation de l'enquête .....	214
Le volume global du budget .....	216
La structure des revenus monétaires .....	218
La structure des dépenses en numéraire .....	221
GLOSSAIRE DES TERMES MOORE .....	226
BIBLIOGRAPHIE .....	227
TABLE DES ILLUSTRATIONS .....	228
TABLE DES MATIÈRES .....	231

Achévé d'imprimer en octobre 1987  
sur les Presses  
de l'Imprimerie Delteil - Bordeaux-Pessac  
sous le n° 161

Françoise IMBS

ATLAS DES STRUCTURES  
AGRAIRES  
AU SUD DU SAHARA 21

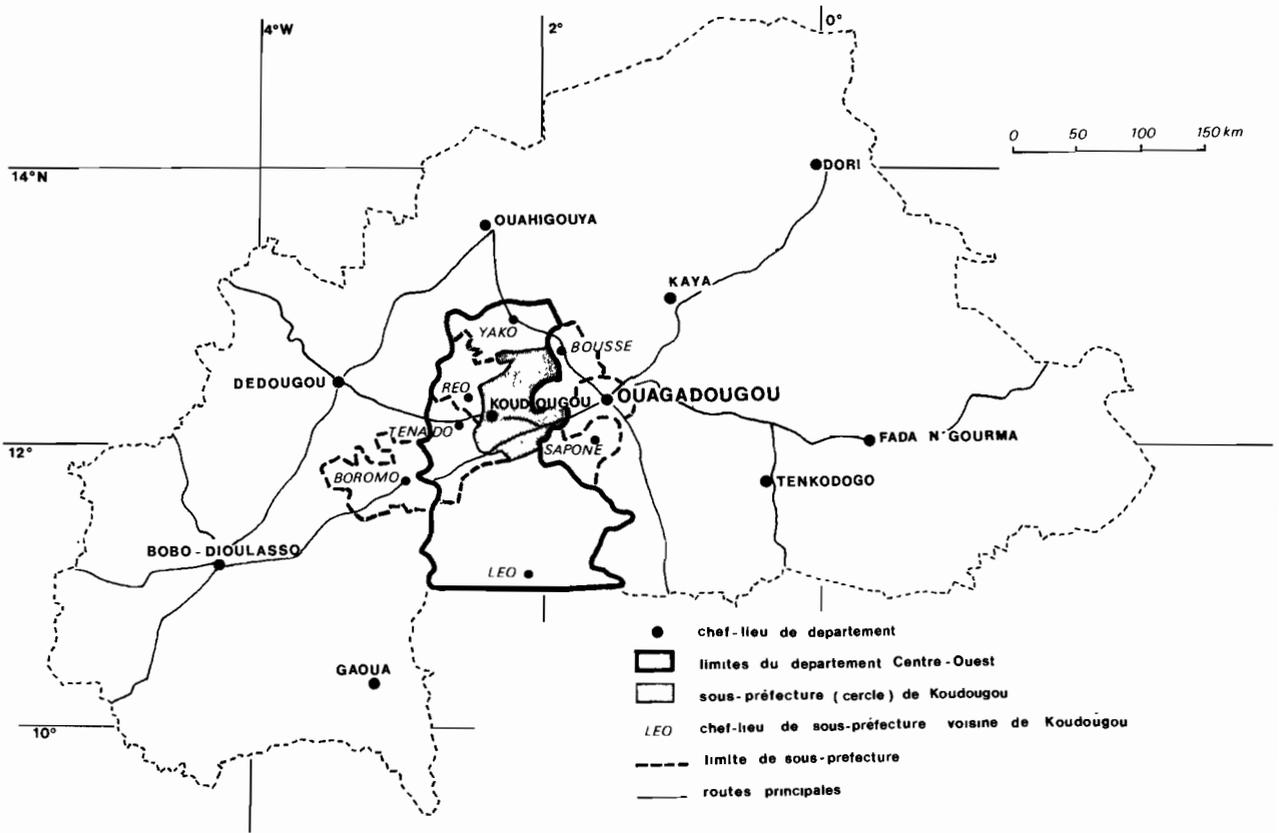
## **KUMTAABO**

**Une collectivité rurale mossi  
et son rapport à l'espace  
(Burkina Faso)**

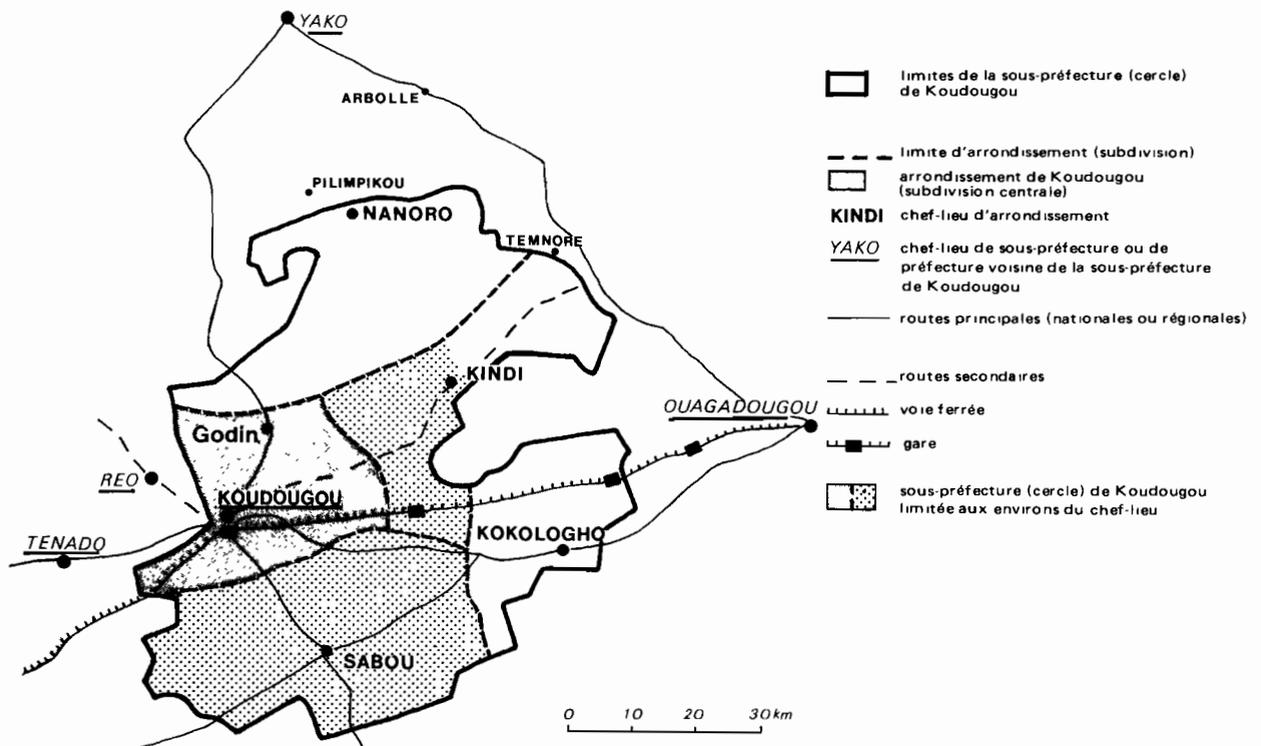
collection publiée sous le patronage  
de la Maison des Sciences de l'Homme

**CFSTOM**

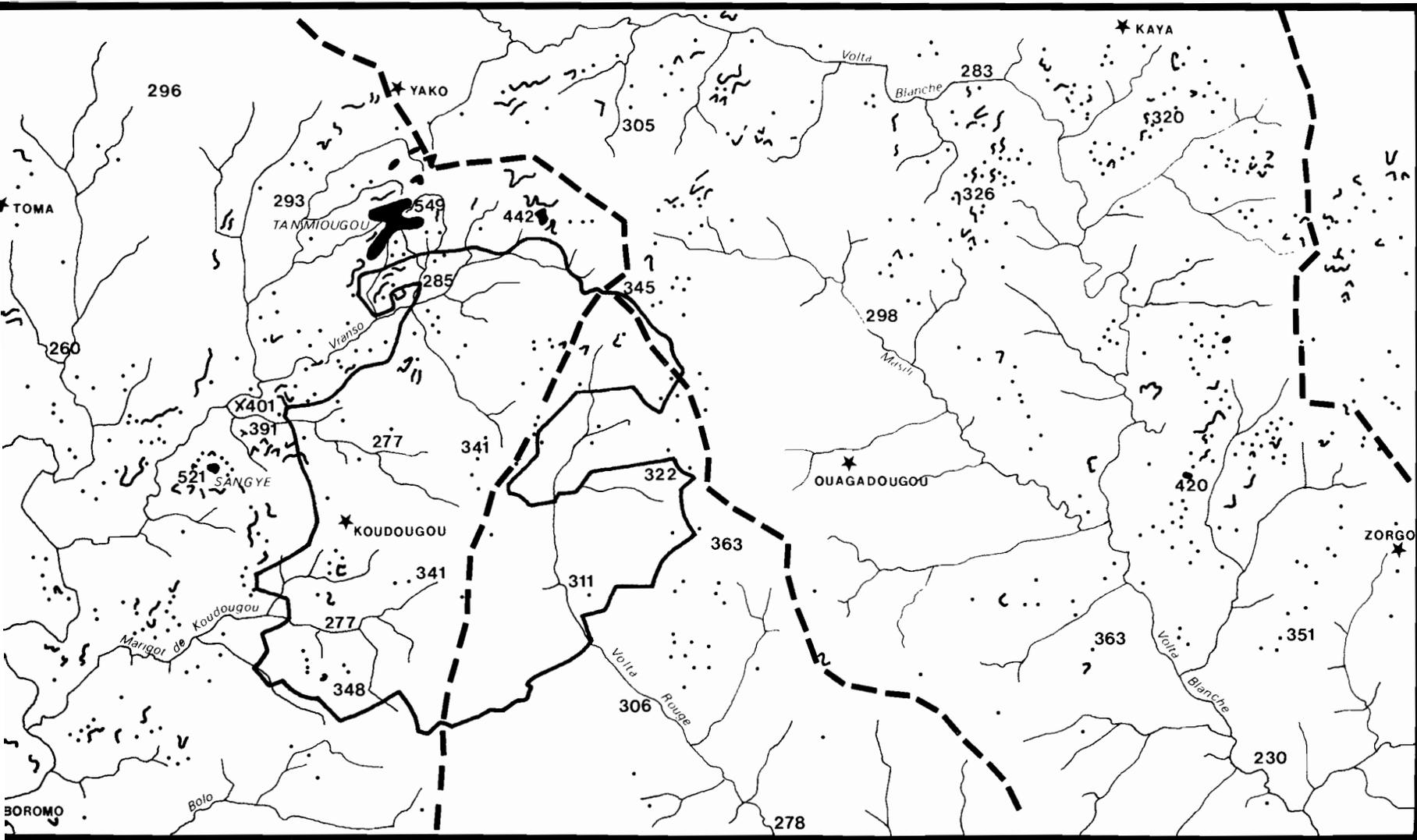
**Carte 1 — Le « cercle » de Koudougou dans le contexte national : divisions administratives et routes, situation en 1974**



**Carte 2 — Le village administratif de Godin dans le « cercle » de Koudougou, situation en 1974**



Carte 3 — Le cercle de Koudougou dans le contexte national — relief et hydrographie

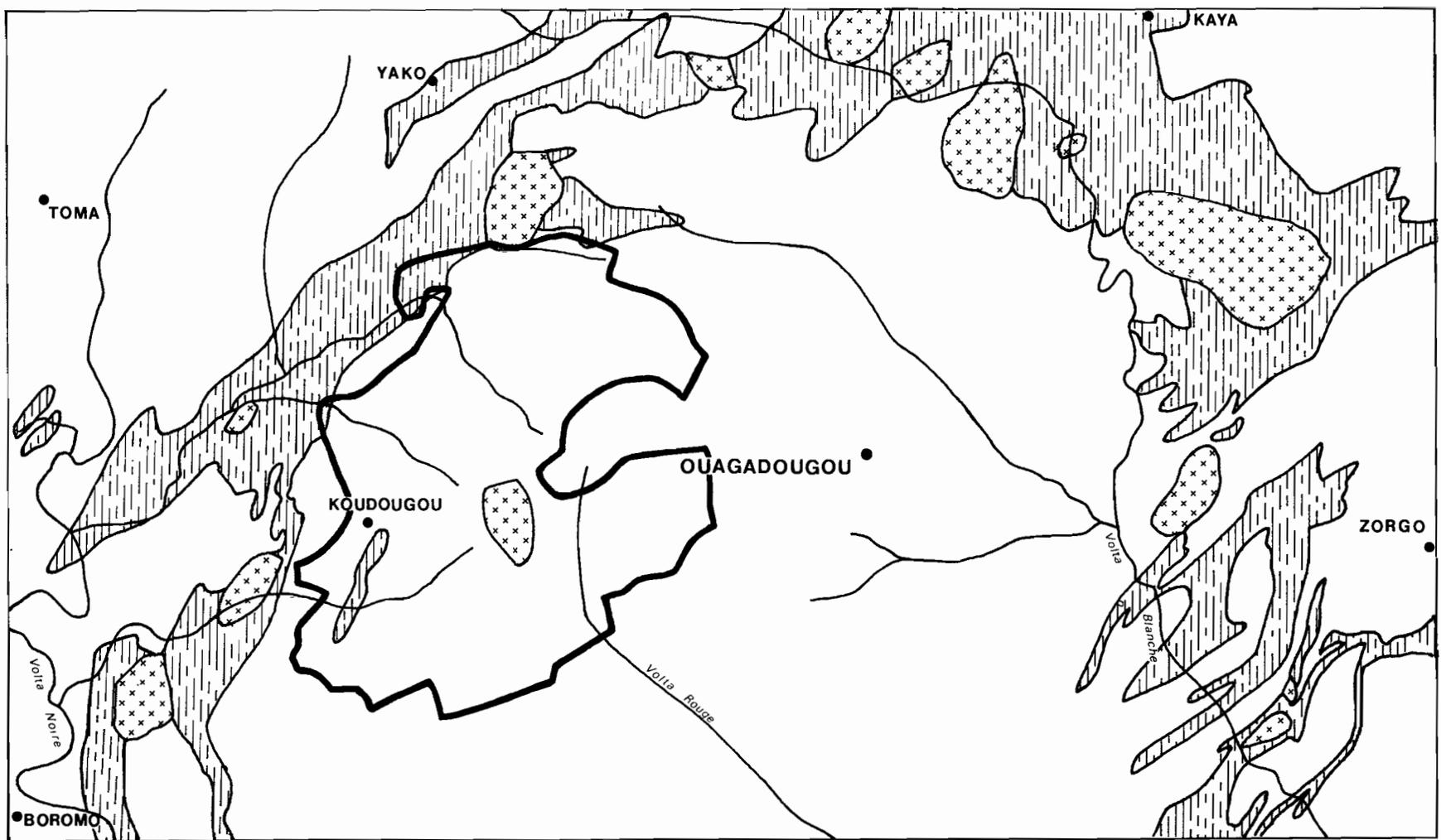


- limites du cercle de Koudougou
- lignes de partage des eaux entre les bassins des Volta
- colline
- ~ escarpement
- zone > 400 m
- 277 cote d altitude

0 10 20 km

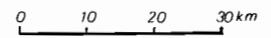
D'après la carte topographique au  $\frac{1}{500\,000}$   
feuilles OUAGADOUGOU et TENKODOGO

Carte 4 — Le cercle de Koudougou dans le contexte national — géologie



-  granites et granitoïdes posttectoniques
-  granites et granitoïdes tardicinématiques, syncinématiques, migmatites
-  Birrimien : schistes métamorphiques, amphibolites, andésites, basaltes, dolérites
-  limites du cercle de Koudougou

extrait de la Carte géologique de Haute-Volta  
 publiée par le Ministère du Plan et des TP  
 Direction de la Géologie et des Mines  
 avril 1969



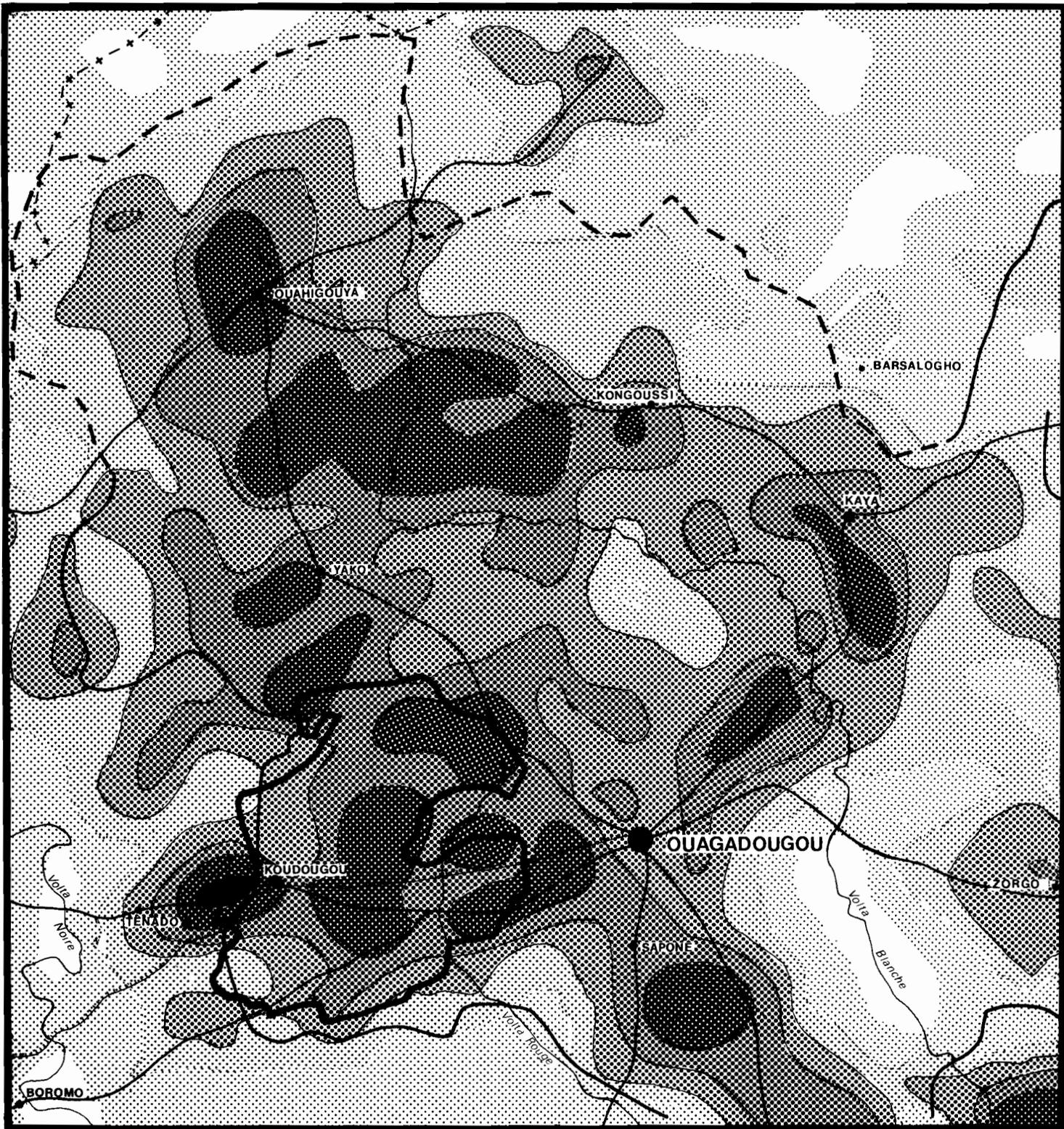
Carte 5 — Le cercle de Koudougou dans le contexte national : les sols et leur valeur agricole. D'après la carte pédologique de reconnaissance de la Haute-Volta — Feuille Centre-Sud, 1968, ORSTOM



- |   |  |                                      |
|---|--|--------------------------------------|
|  | lithosols, sols peu évolués, sols halomorphes  | valeur agricole nulle ou très faible |
|  | sols ferrugineux tropicaux, associés à des lithosols,<br>des sols peu évolués ou des sols hydromorphes | valeur agricole faible               |
|  | sols hydromorphes structures associés ou non<br>à des sols alluviaux peu évolués                       | valeur agricole moyenne              |
|  | vertisols et sols bruns eutrophes, associés ou non<br>à d'autres sols                                  | valeur agricole bonne                |
|  | limite du cercle de Koudougou  |                                      |

0 10 20 km

Carte 6 — Le cercle de Koudougou dans le contexte national : densités de population (1963). D'après les cartes ethno-démographiques de l'Afrique Occidentale. IFAN 1963, feuille n° 4, Nord

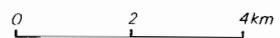


Densités :

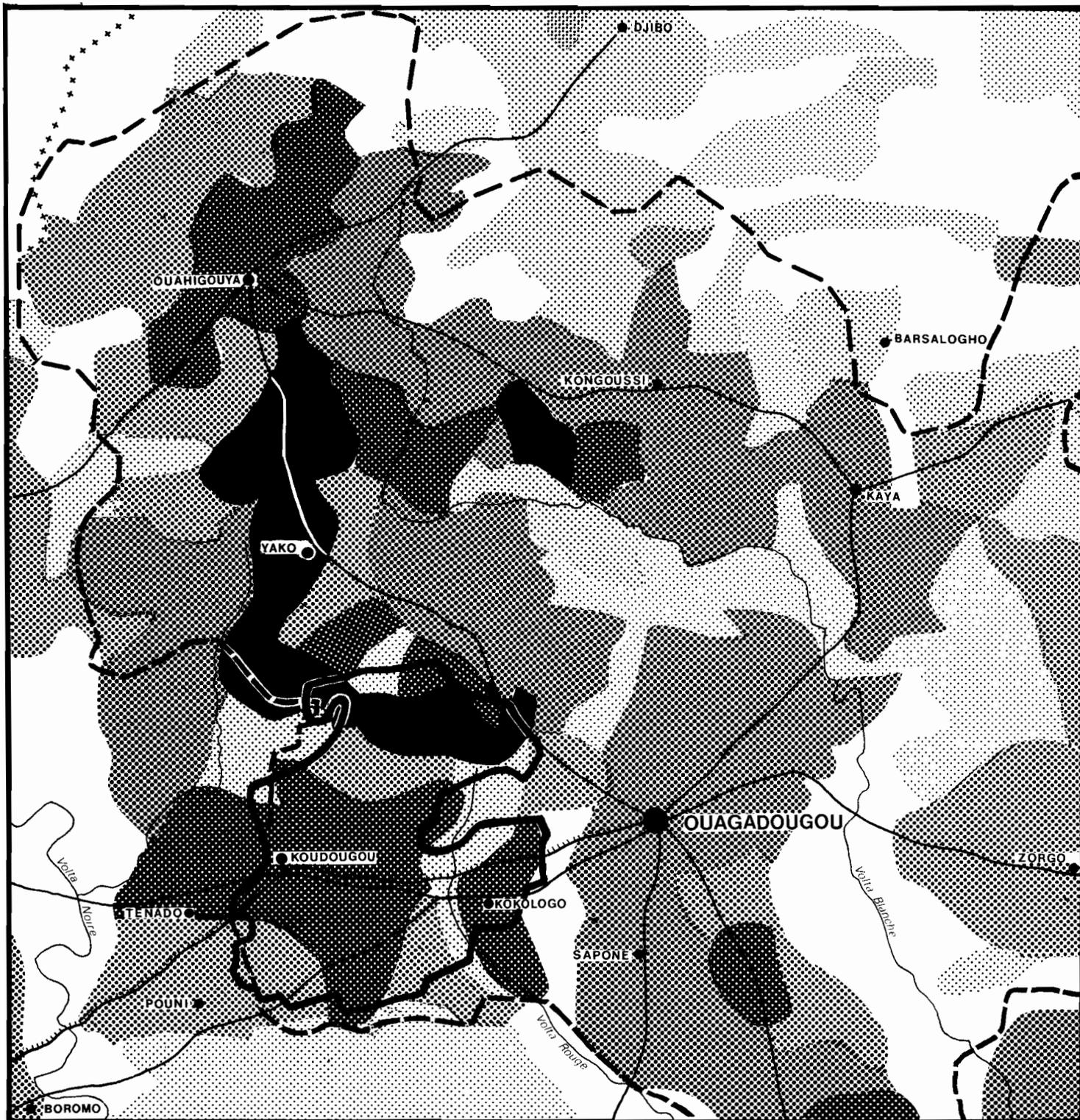


75 à 125 habitants au km<sup>2</sup>  
 50 " 75 " " "  
 35 " 50 " " "  
 20 " 35 " " "  
 10 " 20 " " "

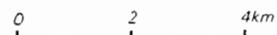
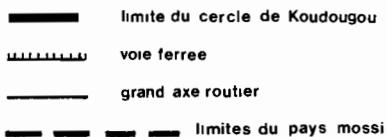
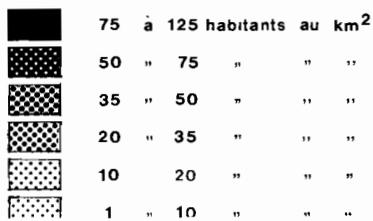
— limite du cercle de Koudougou  
 — voie ferrée  
 — grand axe routier  
 - - - limites du pays mossi  
 — limite franche



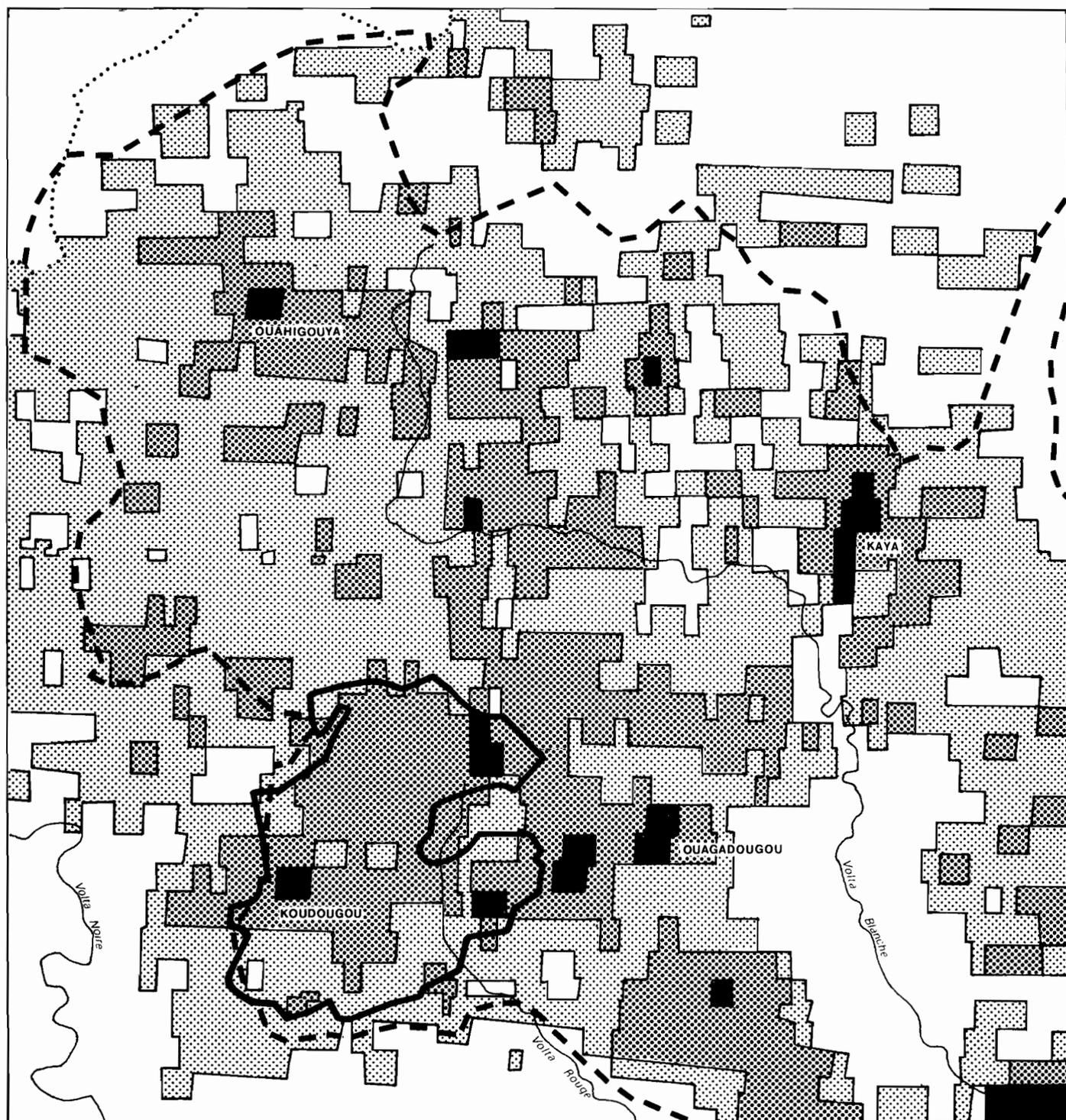
Carte 7 — Le cercle de Koudougou dans le contexte national : densités de population (1968). D'après l'Atlas de la Haute-Volta. Carte provisoire des densités de population. G. SAVONNET, CVRS, 1968



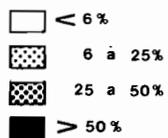
Densités :



Carte 8 — Le cercle de Koudougou dans le contexte national : densités d'occupation du sol. D'après la carte « L'occupation du sol en Haute-Volta » établie par G. RÉMY. ORSTOM, Ouagadougou, 1970



Densités d'occupation du sol

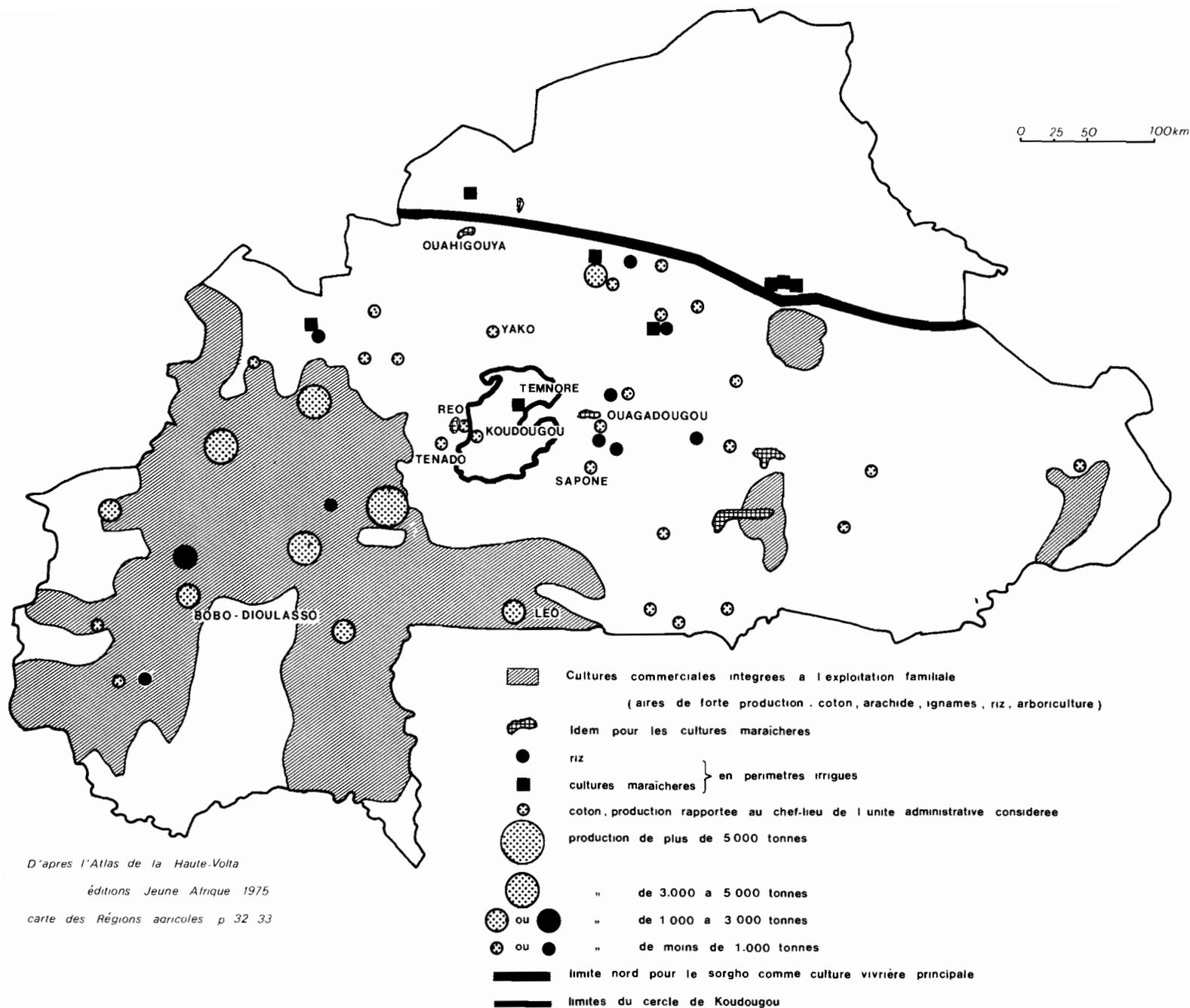


— limites du cercle de Koudougou

- - - limites du pays mossi

0 20 40 kms

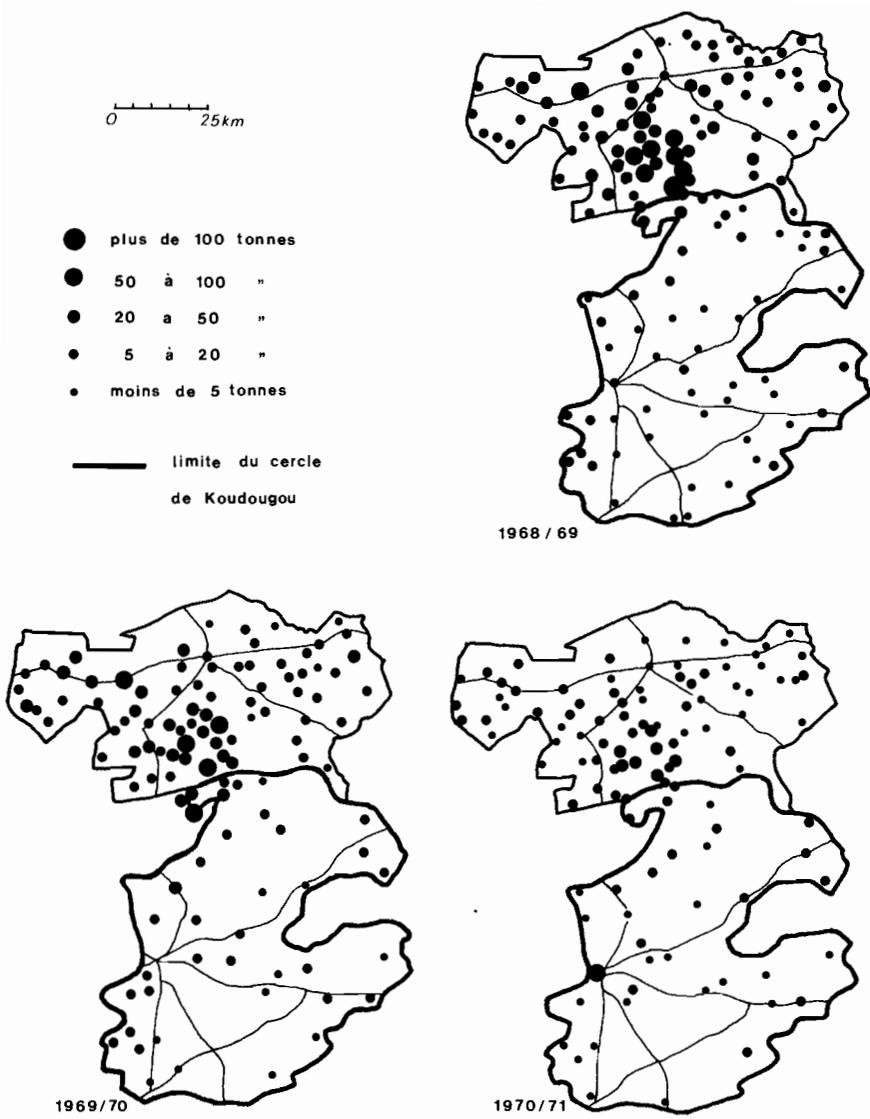
Carte 9 — Le cercle de Koudougou dans le contexte national : les cultures commerciales



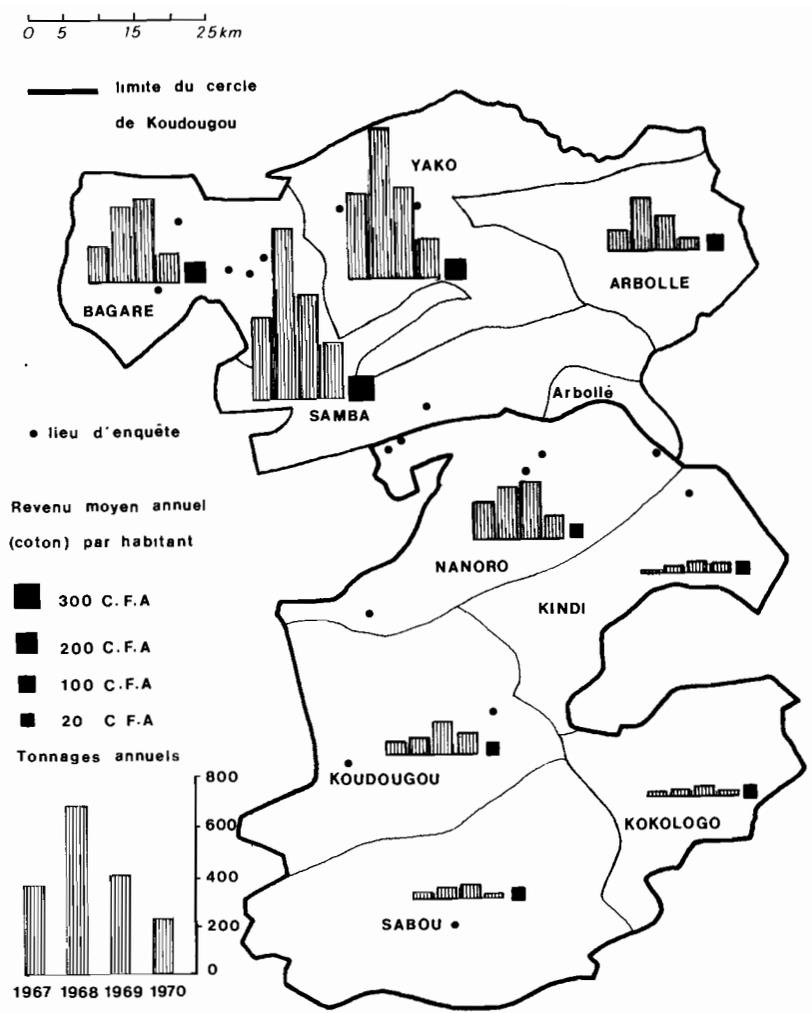
D'apres l'Atlas de la Haute-Volta

éditions Jeune Afrique 1975

carte des Régions agricoles p 32 33

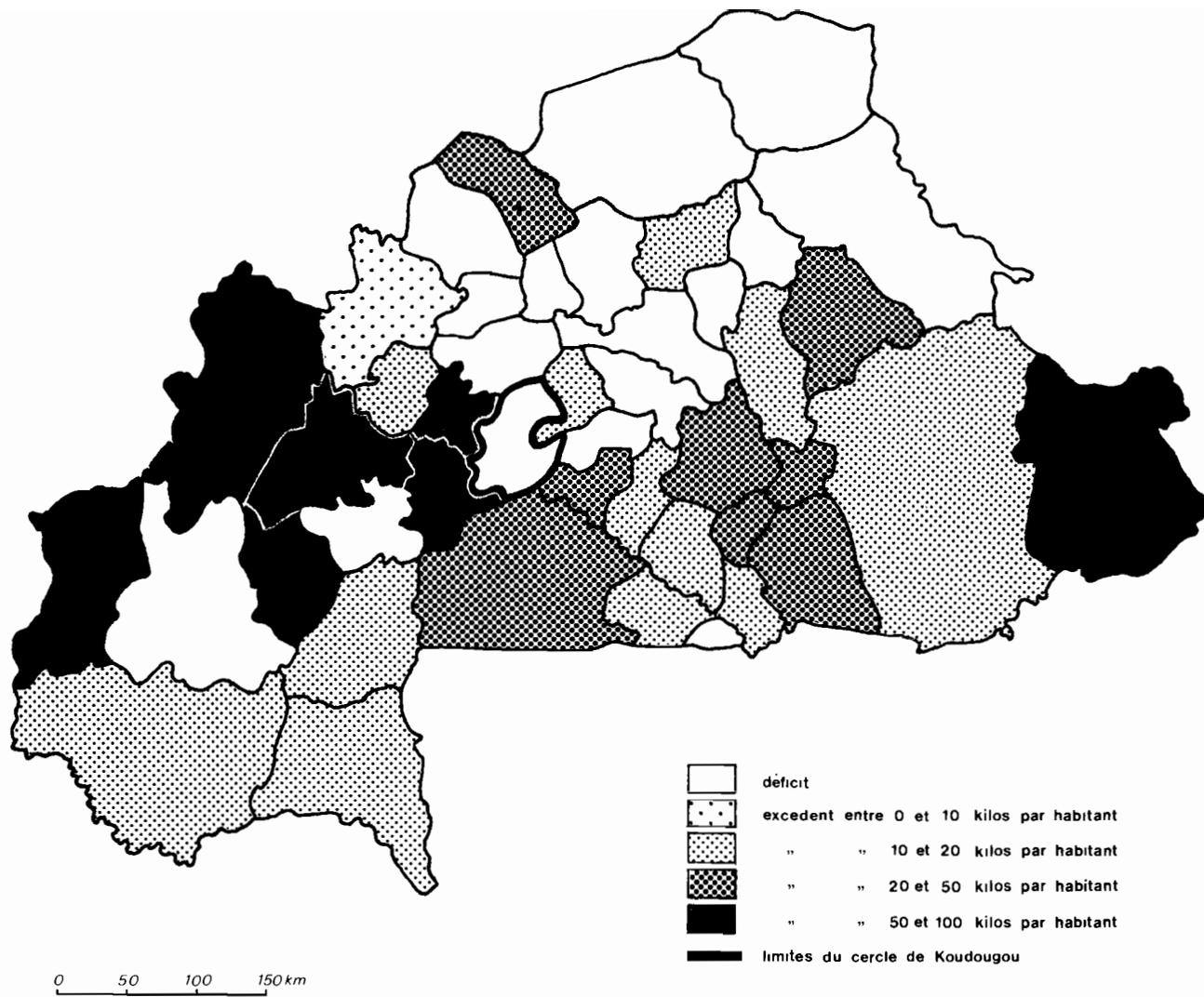


Carte 10 — Marchés de coton dans les cercles de Yako et de Koudougou d'après l'O.R.D. de Koudougou

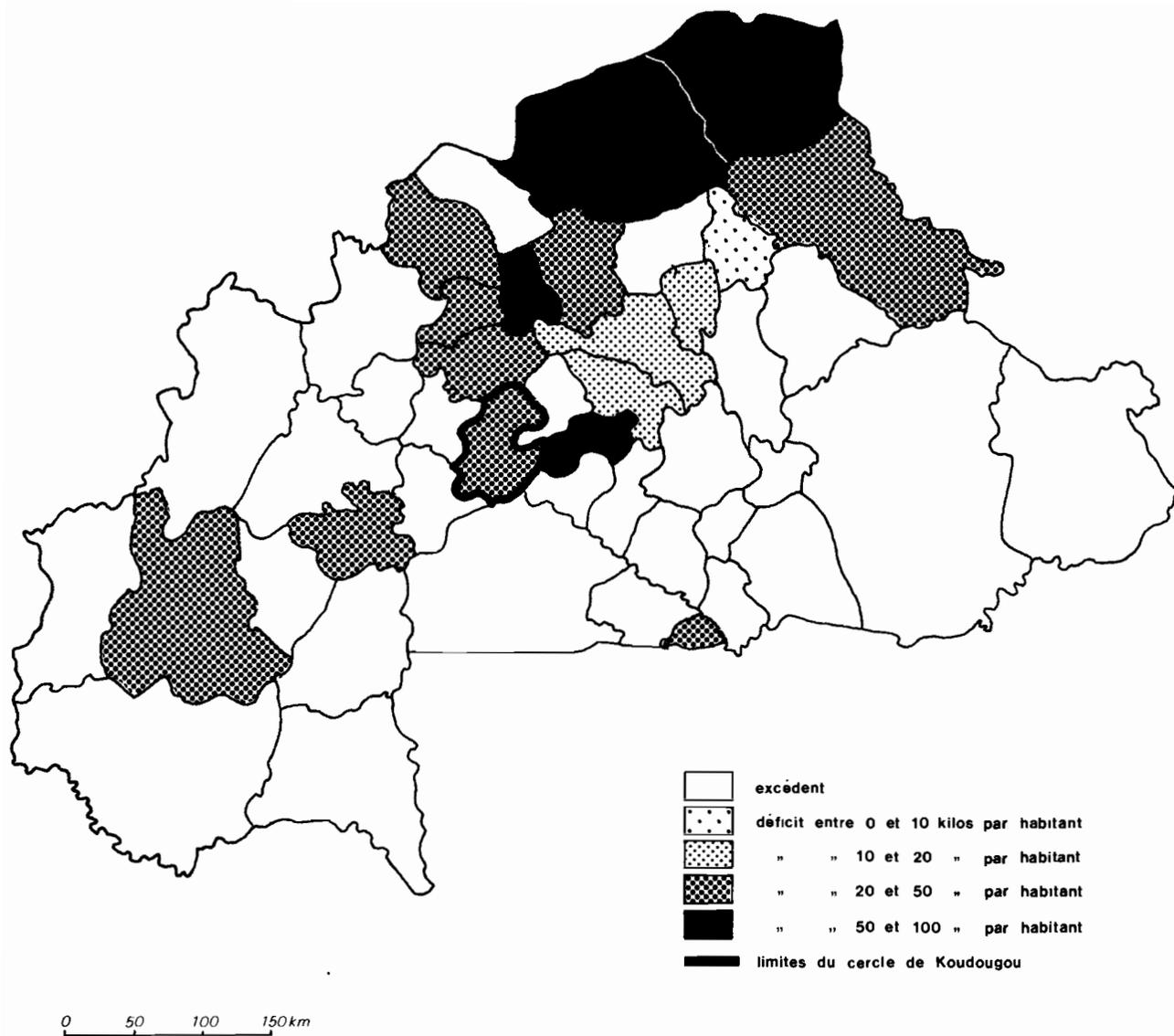


Carte 11 — Commercialisation du coton par l'O.R.D. de Koudougou de 1967-68 à 1970-71 dans les subdivisions administratives des cercles de Yako et de Koudougou. Cartes 10 et 11 reproduites d'après les fig. 12 et 13 de l'ouvrage de J.-M. KOHLER « Les migrations des Mossi de l'ouest », ORSTOM 1972

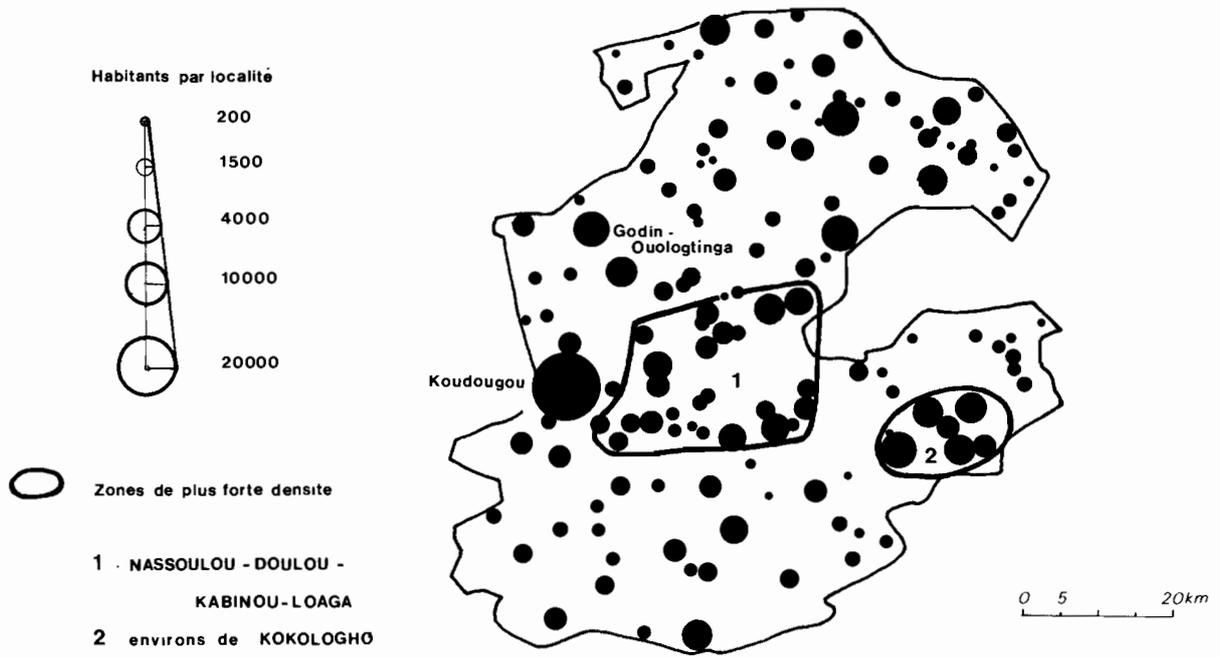
Carte 12a — Bilan céréalier en année moyenne : excédents commercialisables



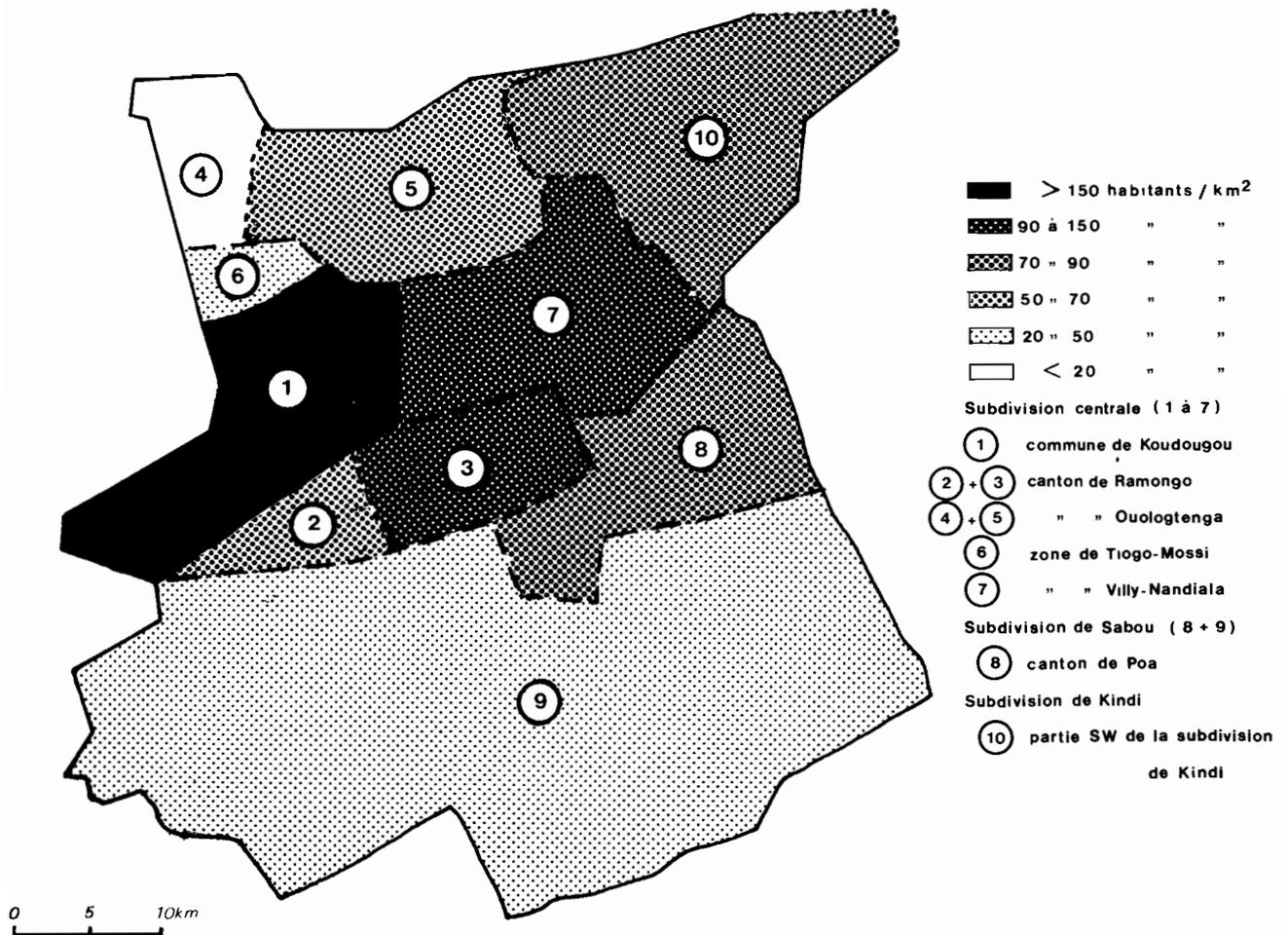
Carte 12b — Bilan céréalier en année moyenne : déficits à couvrir



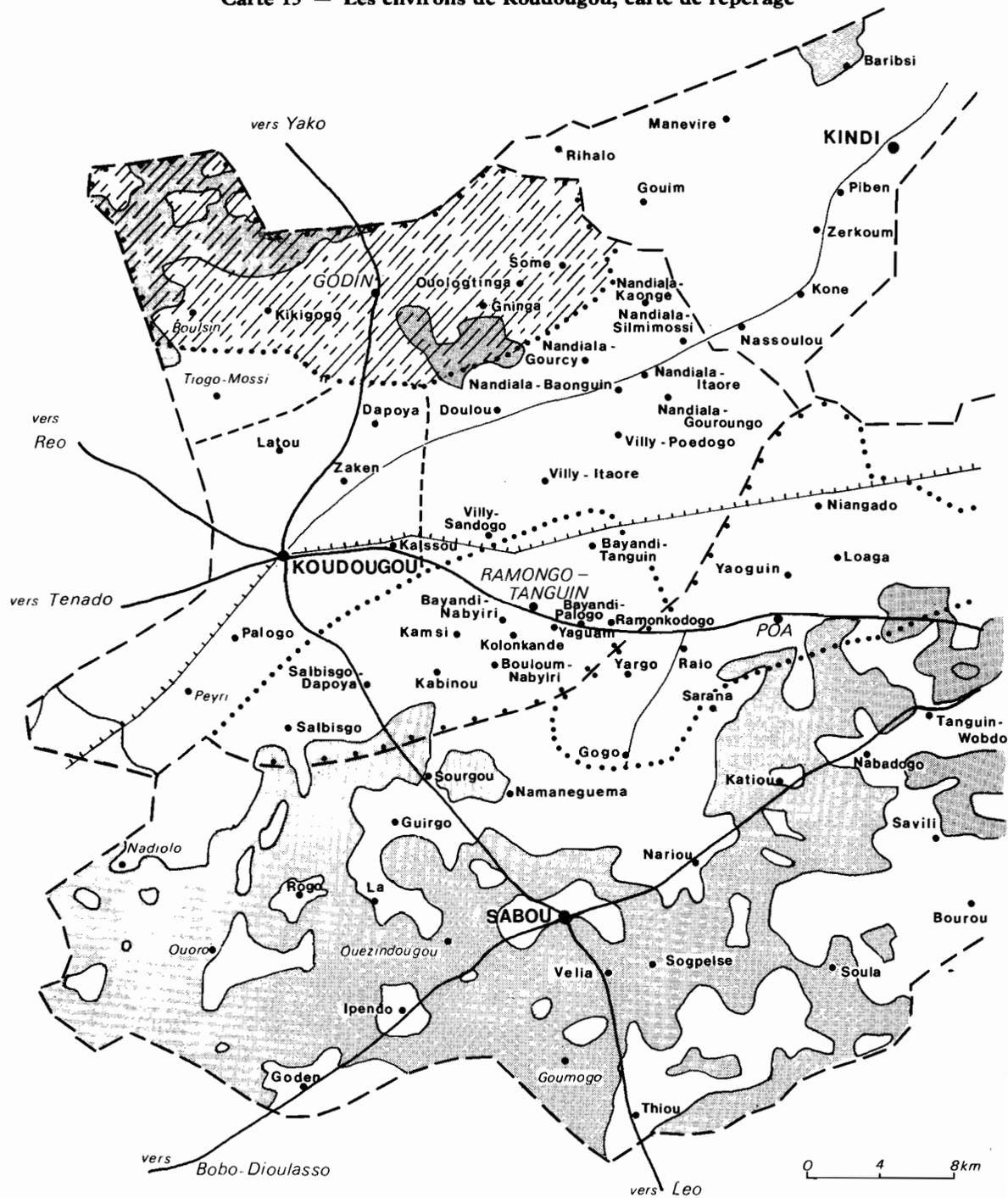
**Carte 13 — Implantation de la population dans le cercle de Koudougou d'après les cahiers de recensement révisés au 1<sup>er</sup> janvier 1970. Carte reproduite d'après J.-M. KOHLER « Les migrations des Mossi de l'ouest », ORSTOM, Paris, 1972 (fig. 3, p. 14)**



**Carte 14 — La différenciation de l'espace dans les environs de Koudougou — les densités de population**



Carte 15 — Les environs de Koudougou, carte de repérage



- limite de subdivision
- +..... limite " canton coutumier
- - - - - limite " la commune de Koudougou
- route principale
- route secondaire
- + + + + + voie ferrée



canton de Godin - Ouologtenga



brousse (d'après la carte au  $\frac{1}{200.000}$ )

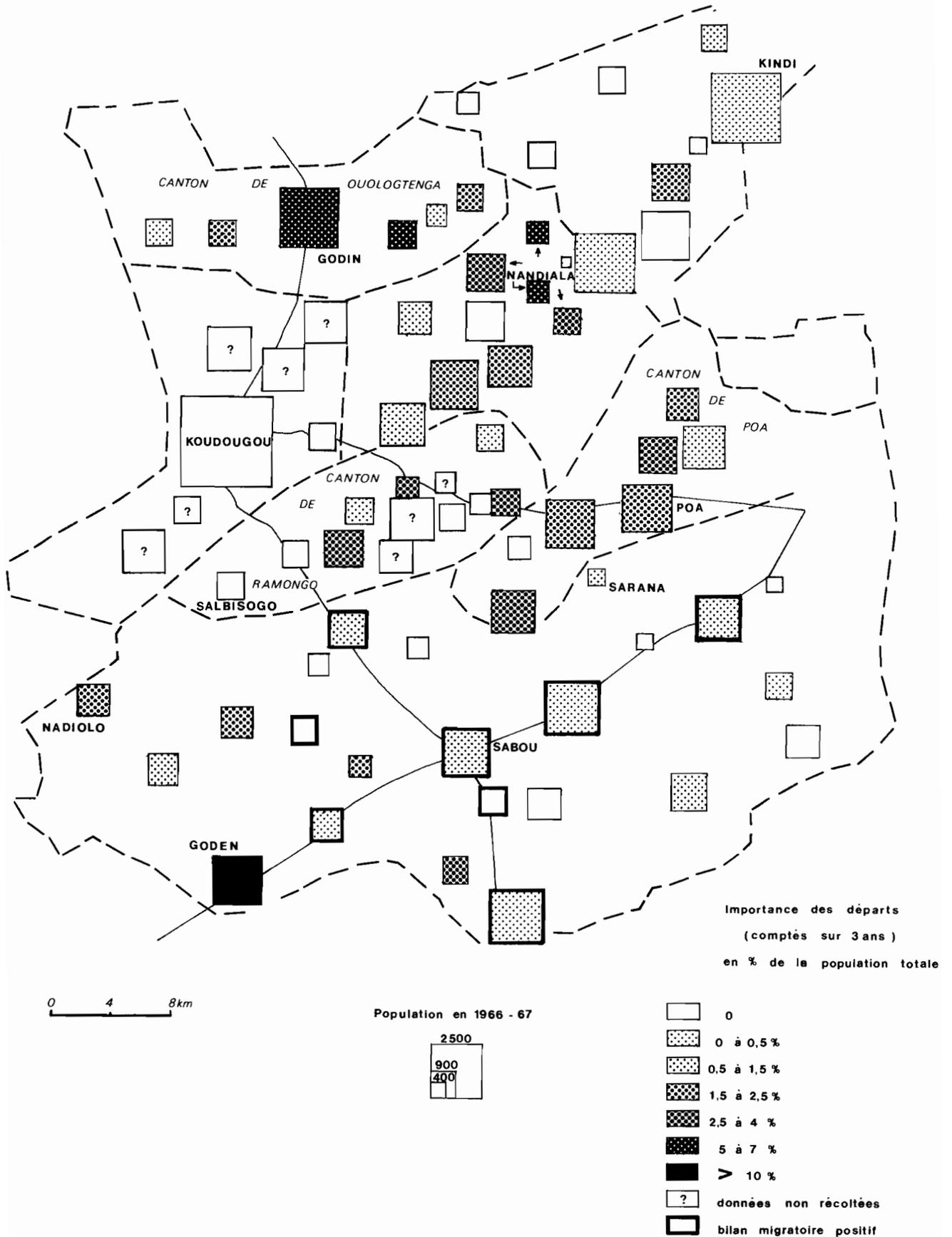
**KINDI** chef lieu de subdivision

**POA** résidence d'un chef de canton

*Tiogo* village partiellement gourounsi

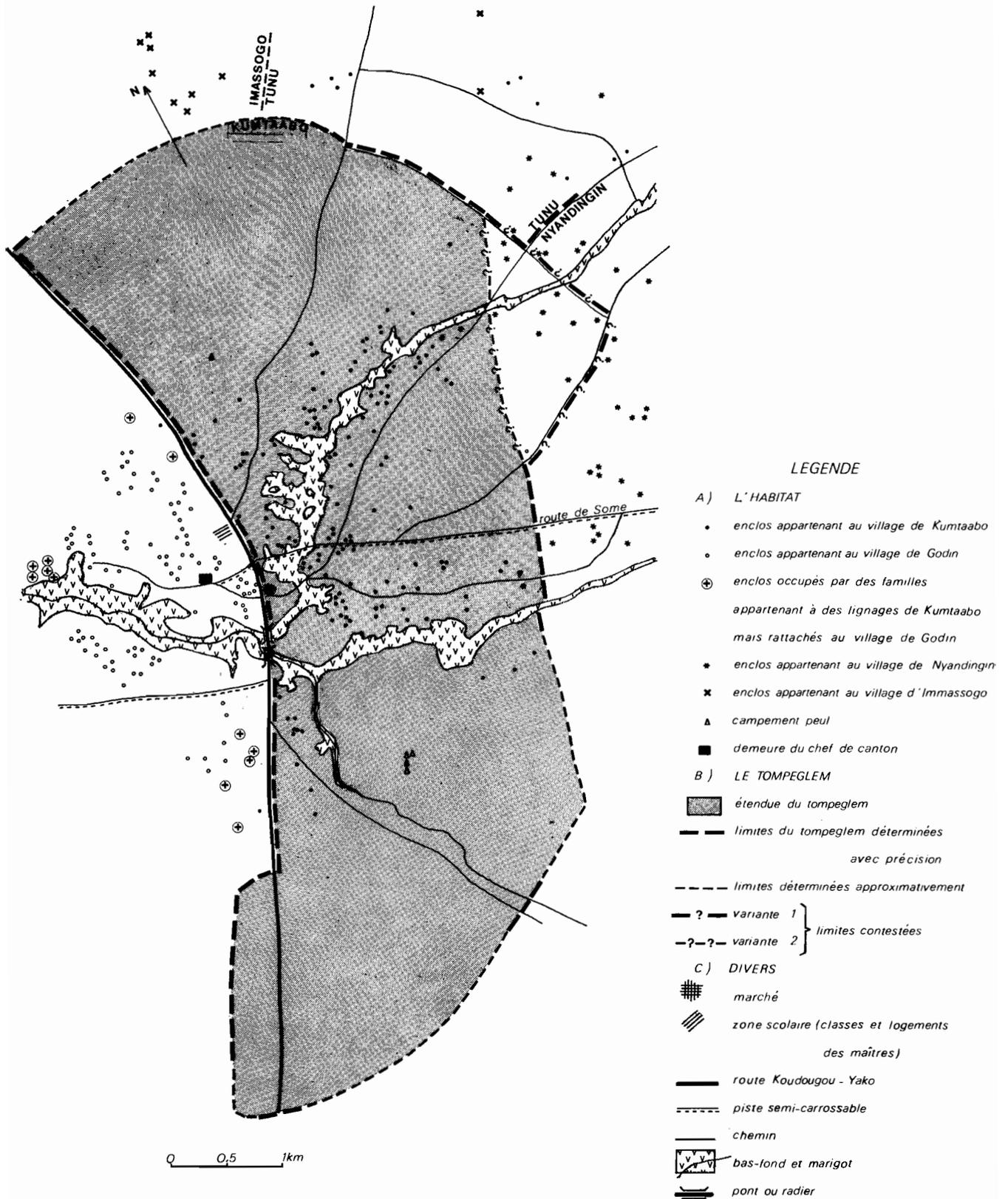
• " administratif ou quartier extérieur de Koudougou

**Carte 16 — La différenciation de l'espace dans les environs de Koudougou : départs vers d'autres villages de Haute-Volta**

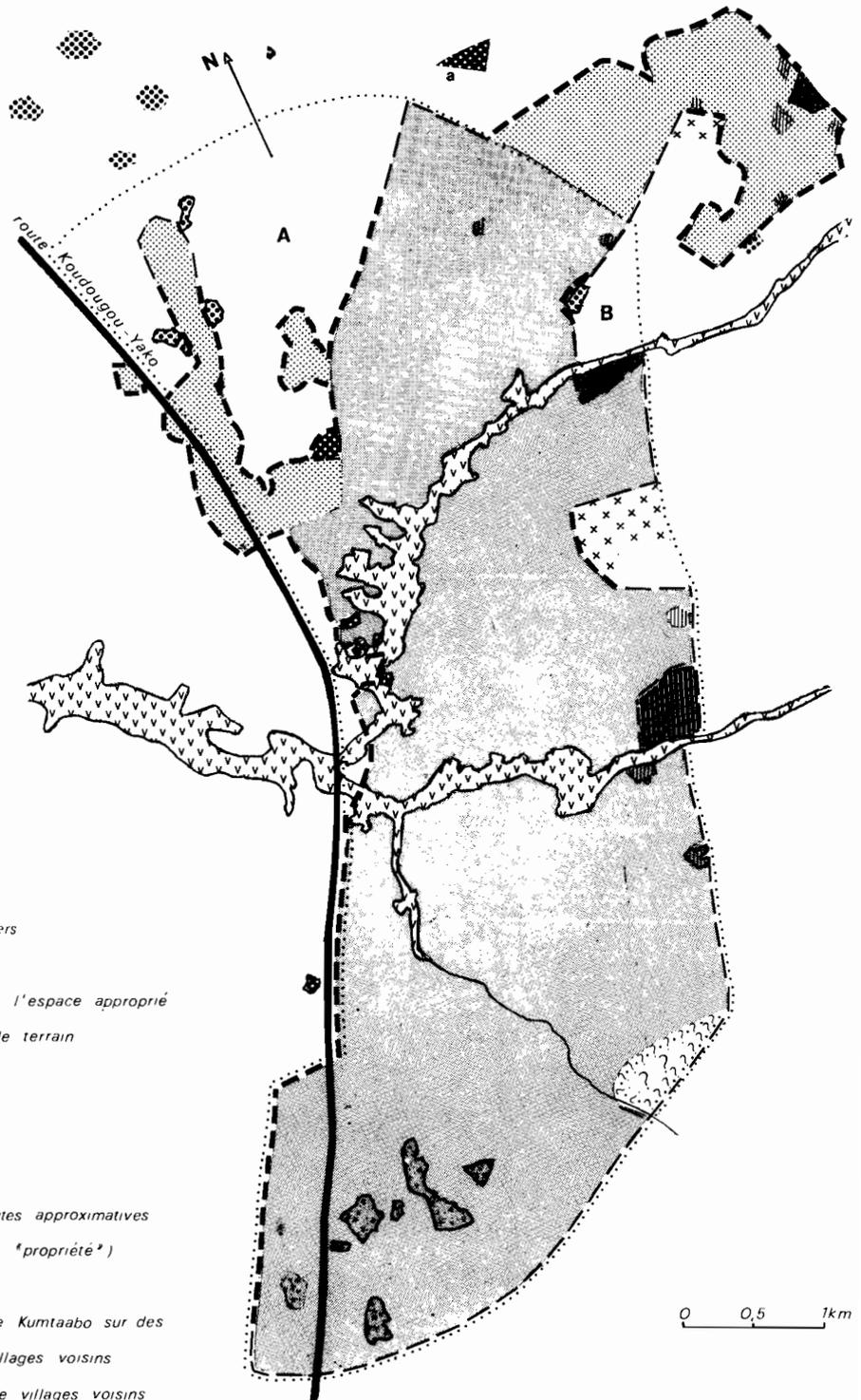




Carte 18 — Kumtaabo, habitat et tompeglém



Carte 19 — Kumtaabo : espace approprié et espace exploité



LEGENDE

1) DROITS DE "PROPRIÉTÉ"

-  anciens domaines lignagers
-  extensions ultérieures de l'espace approprié
-  délimitation précise sur le terrain
-  - - - - - approximative
-  limite du tompeglem
-  . . . . . limite contestée
-  bas-fond
-  zone non appropriée, limites approximatives

2) DROITS d'USAGE (sans droits de "propriété")

a) droits liés à la résidence

-  droits des exploitations de Kumtaabo sur des terres appartenant aux villages voisins
-  droits des exploitations de villages voisins sur les terres de Kumtaabo

b) droits liés à un prêt de durée indéfinie

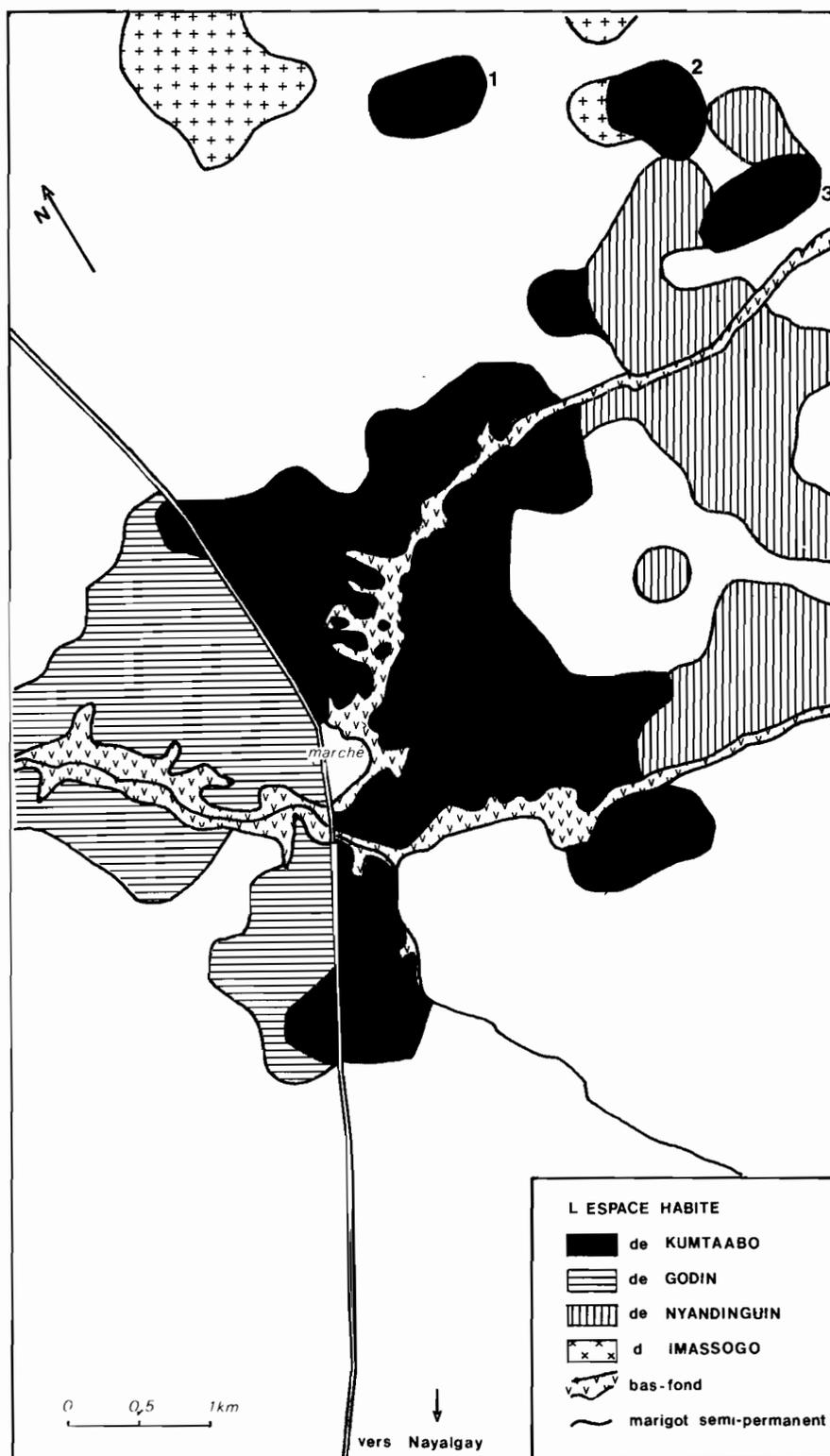
- 1  2  prêts à des familles des villages voisins
- 1  2  emprunts à des familles des villages voisins
- 1 - délimitation précise sur le terrain
- 2 - focalisation et étendue approximatives

c) droits liés à un prêt qui doit être renouvelé chaque année

- 1  2 

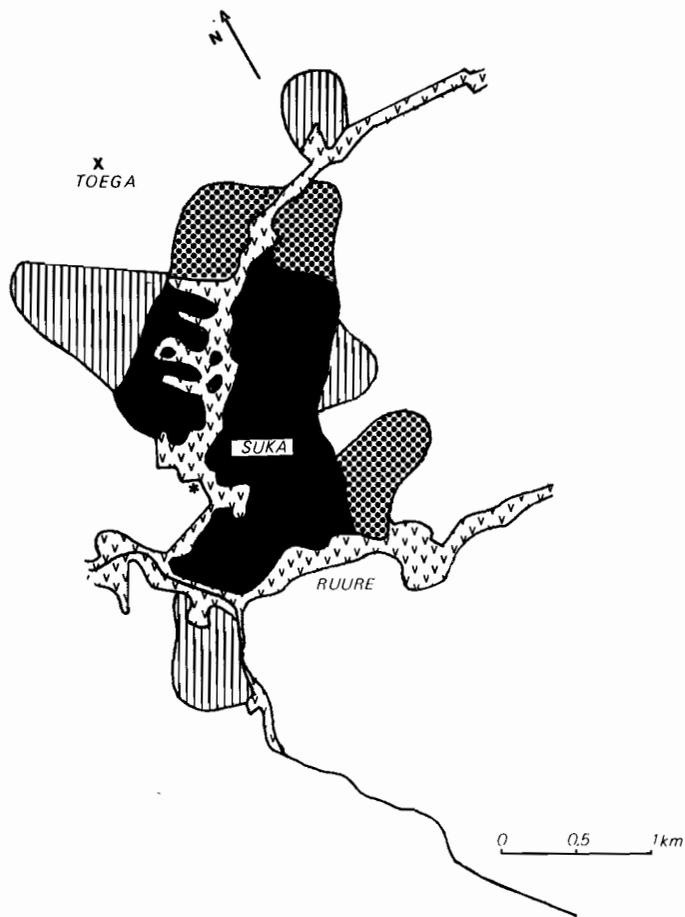
0 0,5 1km

Carte 20 — Les contacts entre l'espace habité de Kumtaabo et celui des villages voisins en 1970



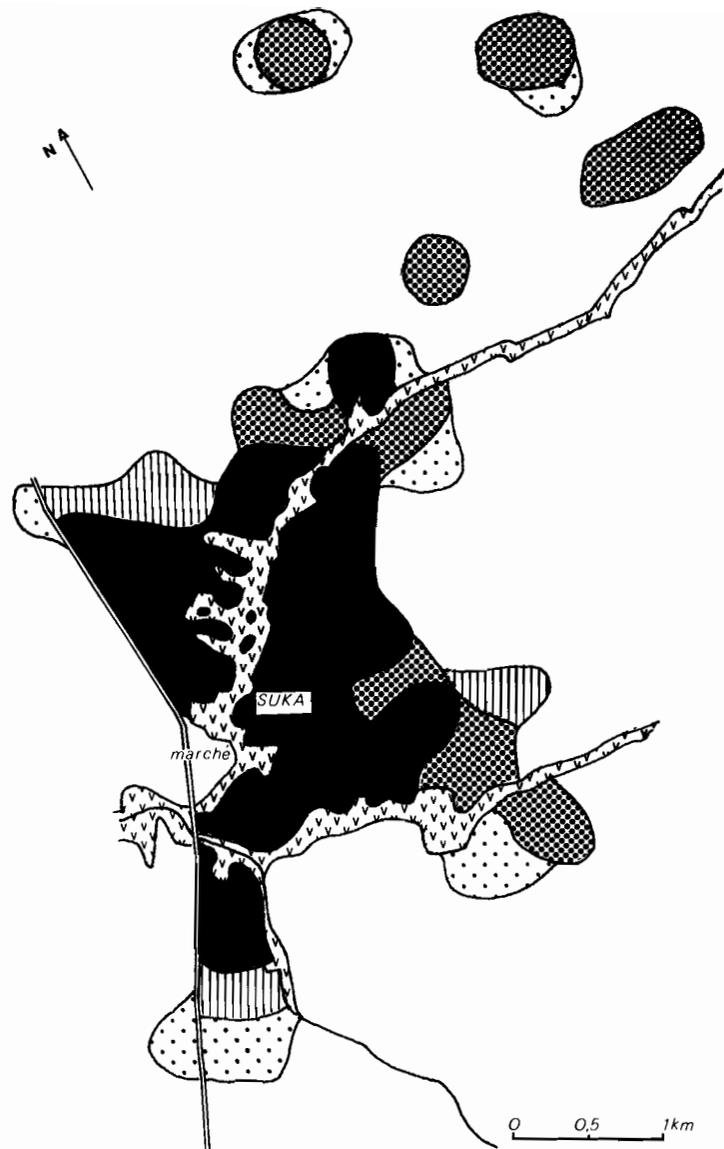
Note a) Les campements peuls ne sont pas pris en compte

b) Pour une partie de Godin et d'Imassogo le relevé de l'habitat a été fait à partir d'une photo aérienne de 1960



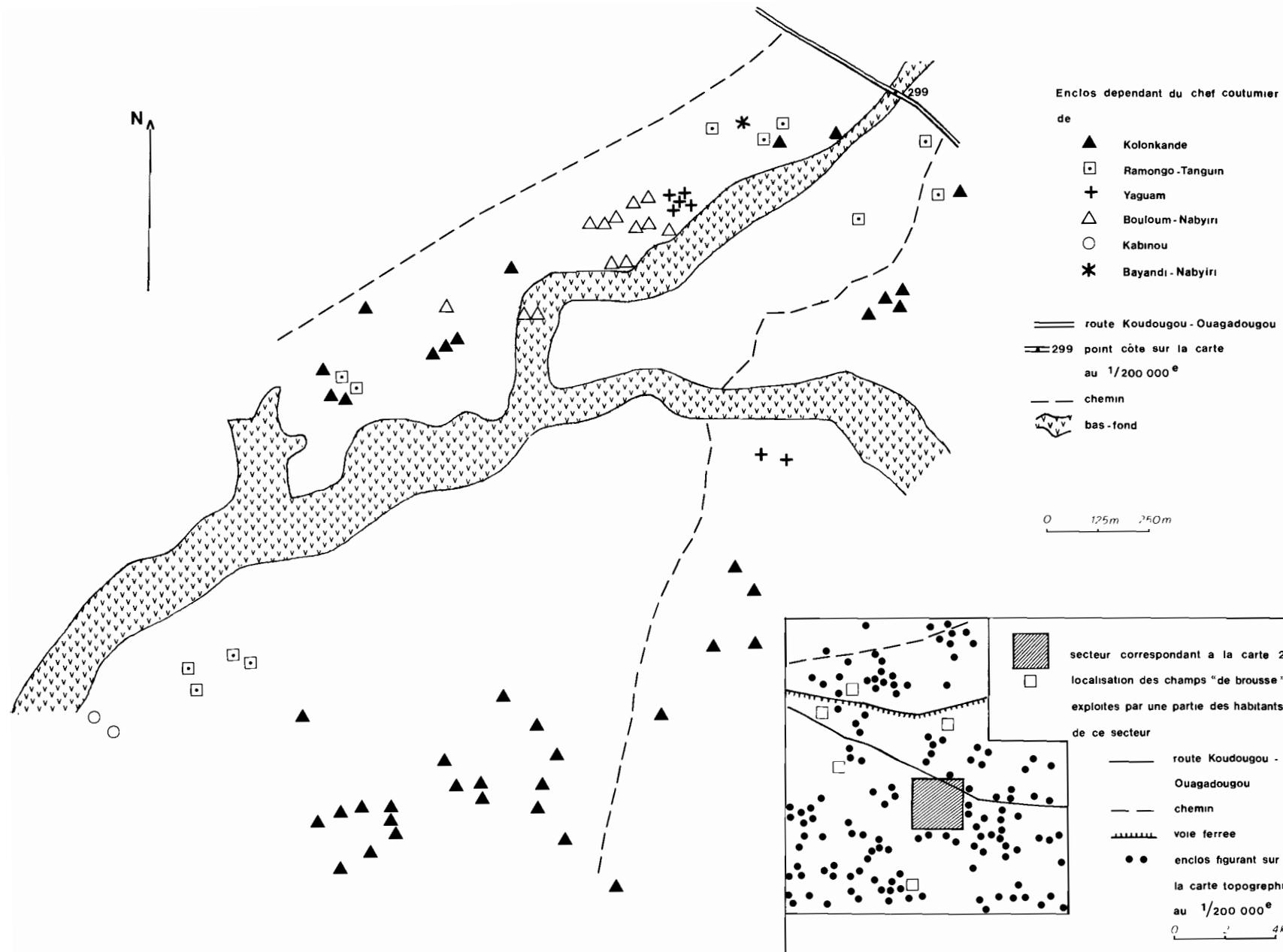
- espace habité dans la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle
- espace habité vers 1900
- extension de l'espace habité des environs de 1900 aux environs de 1920
- SUKA lieu-dit
- \* monticule-tumulus
- bas-fond
- marigot

Carte 21 — L'évolution de l'espace habité à Kumtaabo jusque vers 1920



- espace habité vers 1920
- extension de l'espace habité des environs de 1920 aux environs de 1940
- extension de l'espace habité des environs de 1940 à 1960
- extension de l'espace habité de 1960 à 1970

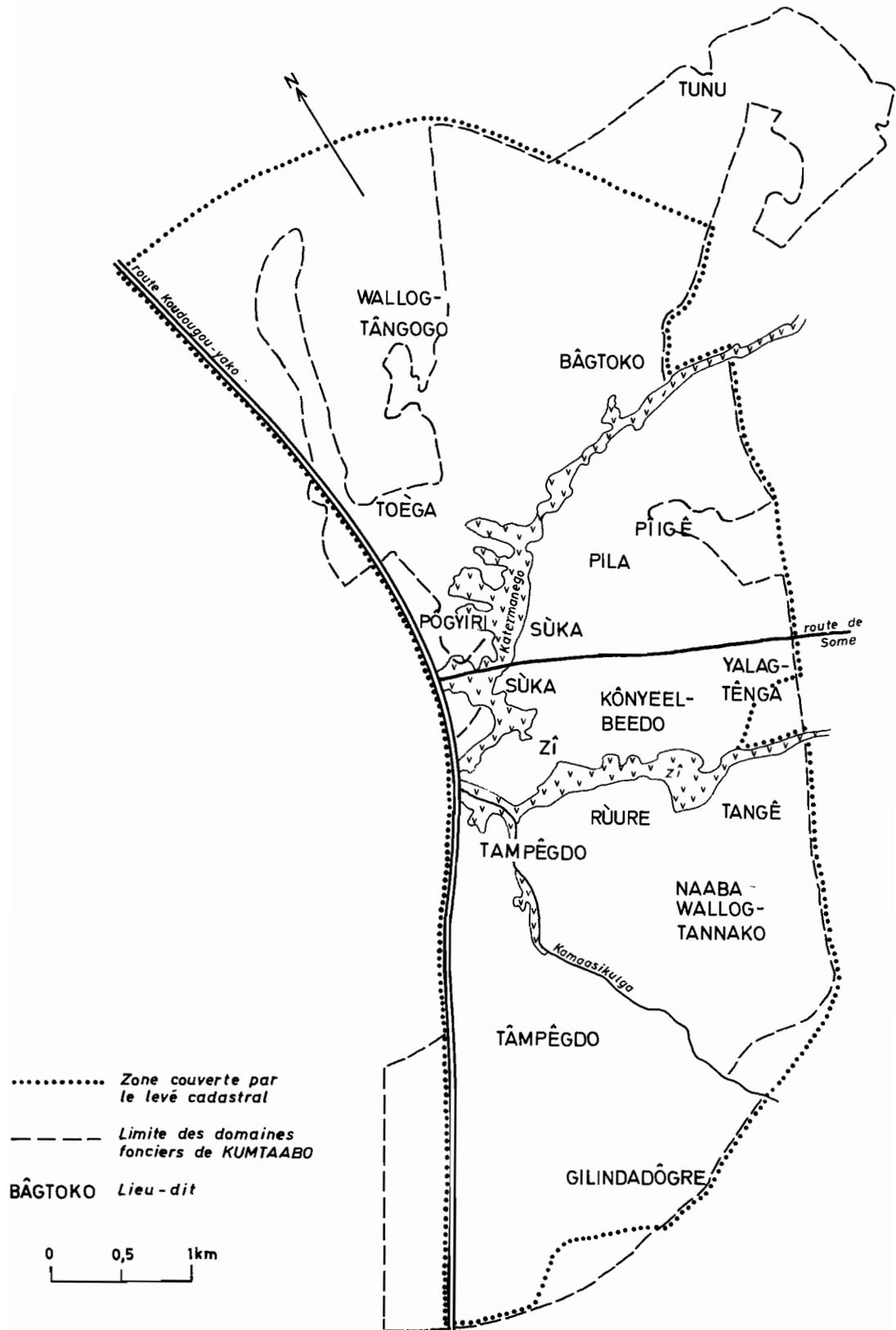
Carte 22 — L'évolution de l'espace habité à Kumtaabo des environs de 1920 à 1970



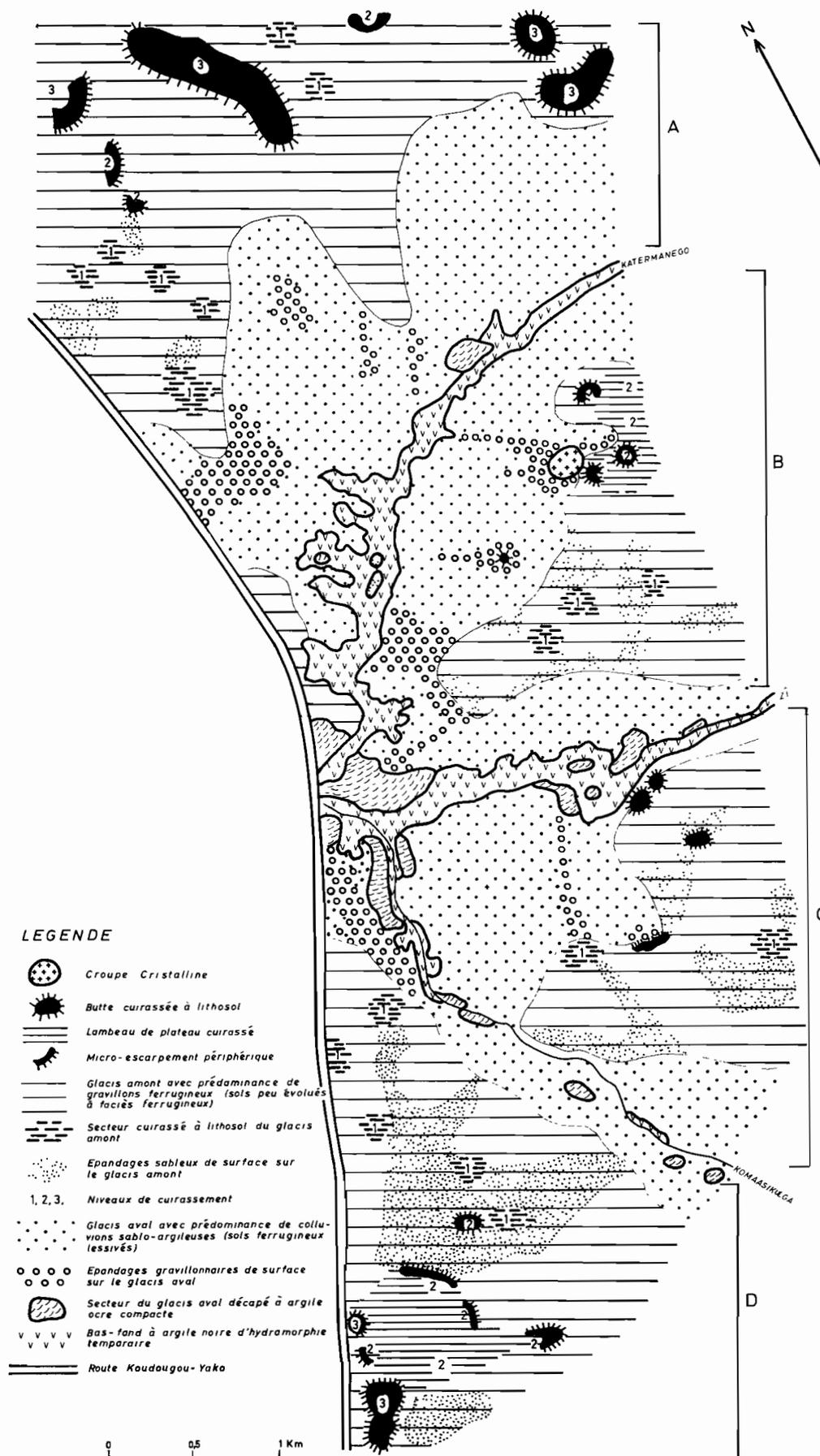
**Carte 23 — Imbrication des villages coutumiers en matière d'habitat dans un secteur du canton de Ramongo**

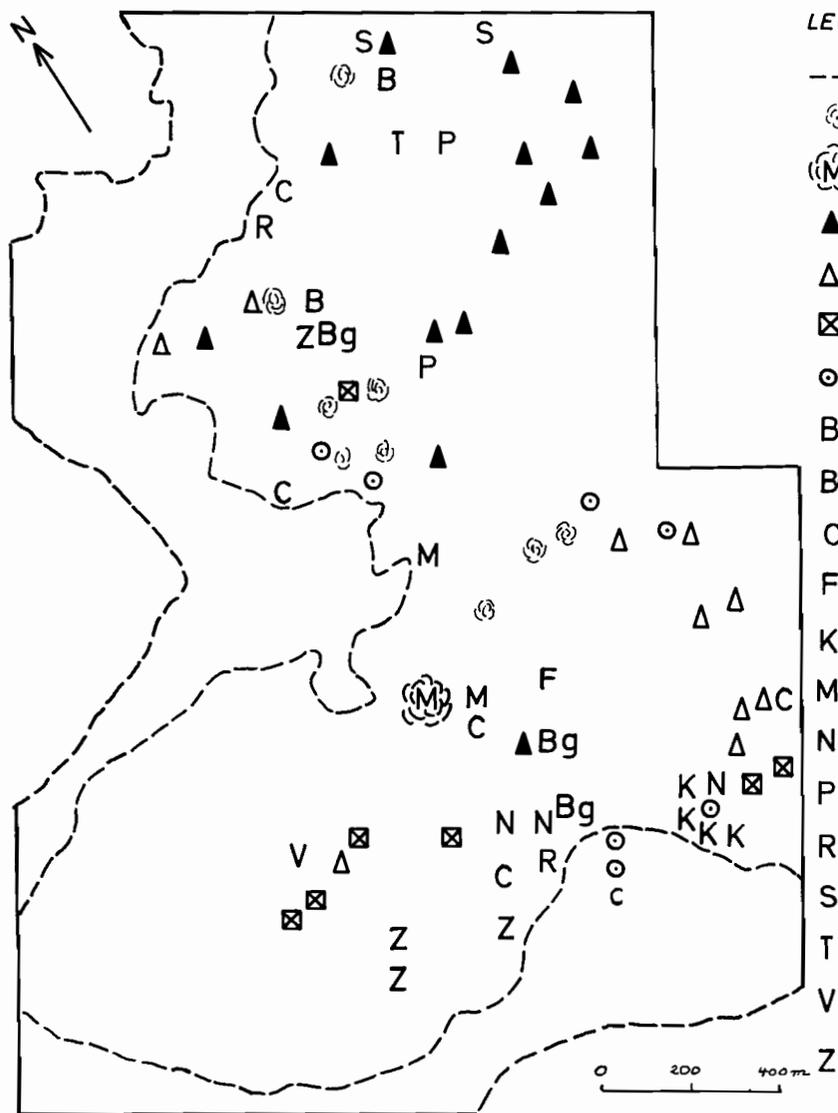
**Carte 23bis — Habitat et champs « de brousse » dans un secteur du canton de Ramongo**

Carte 24 — Structure interne du terroir de Kumtaabo ; carte de repérage



Carte 25 — Kumtaabo : esquisse géomorphologique — Texture des formations superficielles





Carte 26 — Sùka : les arbres

LEGENDE

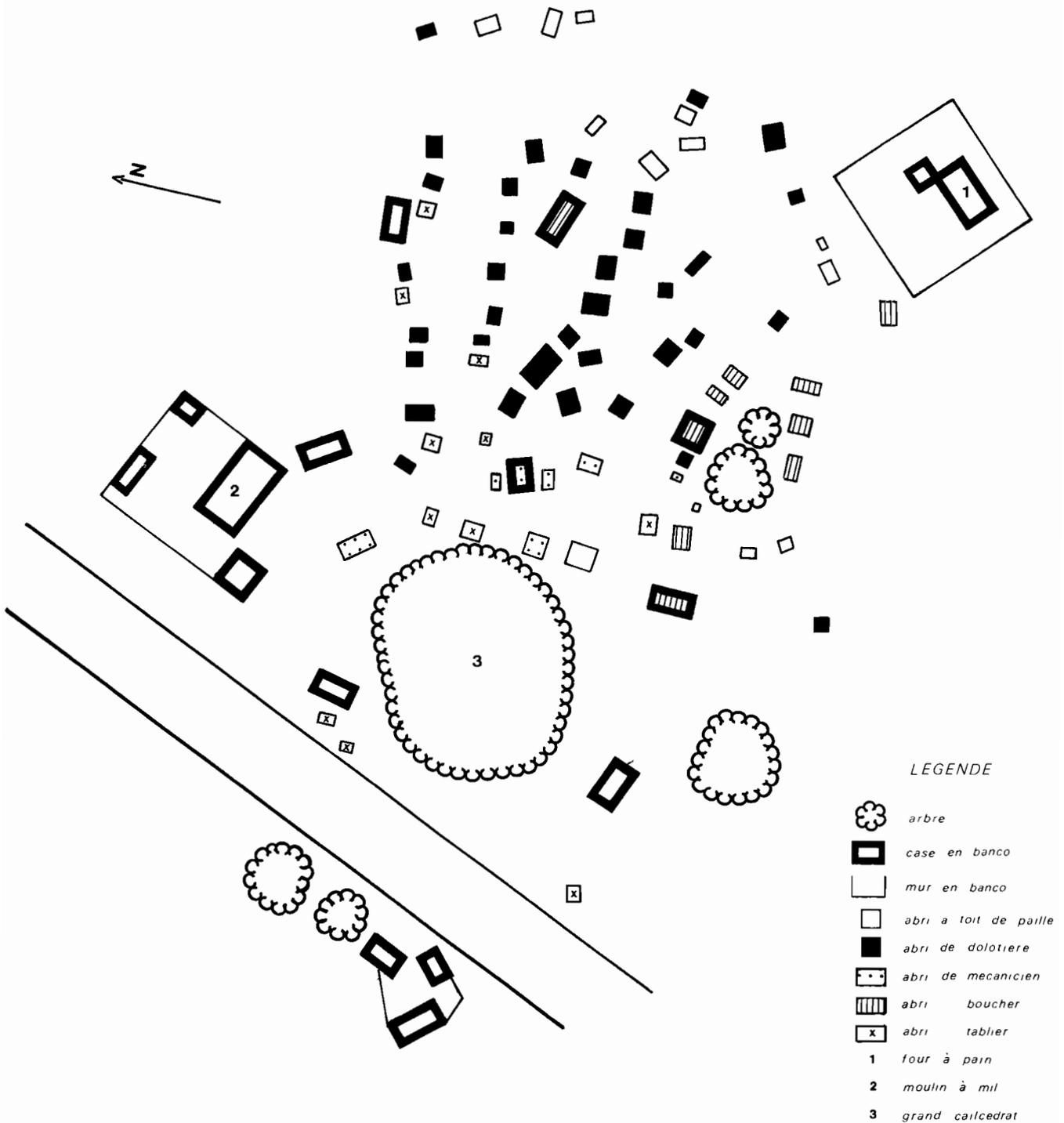
- Limite de bas-fond
- ⊙ Bosquet de bambous
- ⊙(M) Bosquet de manguiers, goyaviers et nims
- ▲ Kakanga
- △ Raisinier/*Lannea microcarpa*
- ⊠ Karité/*Vitellaria paradoxa*
- Gaanka/*Diospyros mespiliiformis*
- B Baobab/*Adonsania digitata*
- Bg Bangre/*Hyparrhemia*
- C Caïlcedrat / *Khaya senegalensis*
- F Fromager/*Cerba pentadra*
- K Kâango/*Accacia pennata*
- M Manguiers
- N Néré/*Parkia biglobosa*
- P Prunier/*Sterocarya birrea*
- R Ruamruango
- S Siiga/*Anogeissus leiocarpus*
- T Tamarinier/*Tamarindus indica*
- V Voaka/*Bombax constatum* (Kapokier rouge)
- Z Zaanga/*Accacia albida*



- Limite de bas-fonds
- Enclos
- ⋯ Sols riches en matières organiques

Carte 26bis — Sùka : les sols riches en matières organiques

Carte 27 — Le marché de Godin en 1972

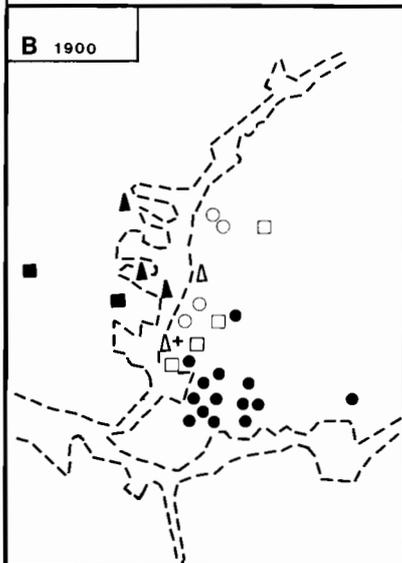
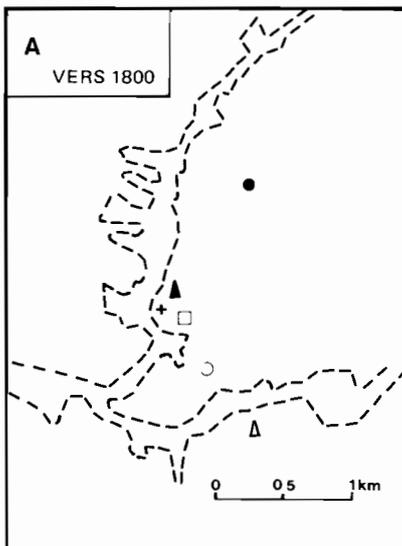


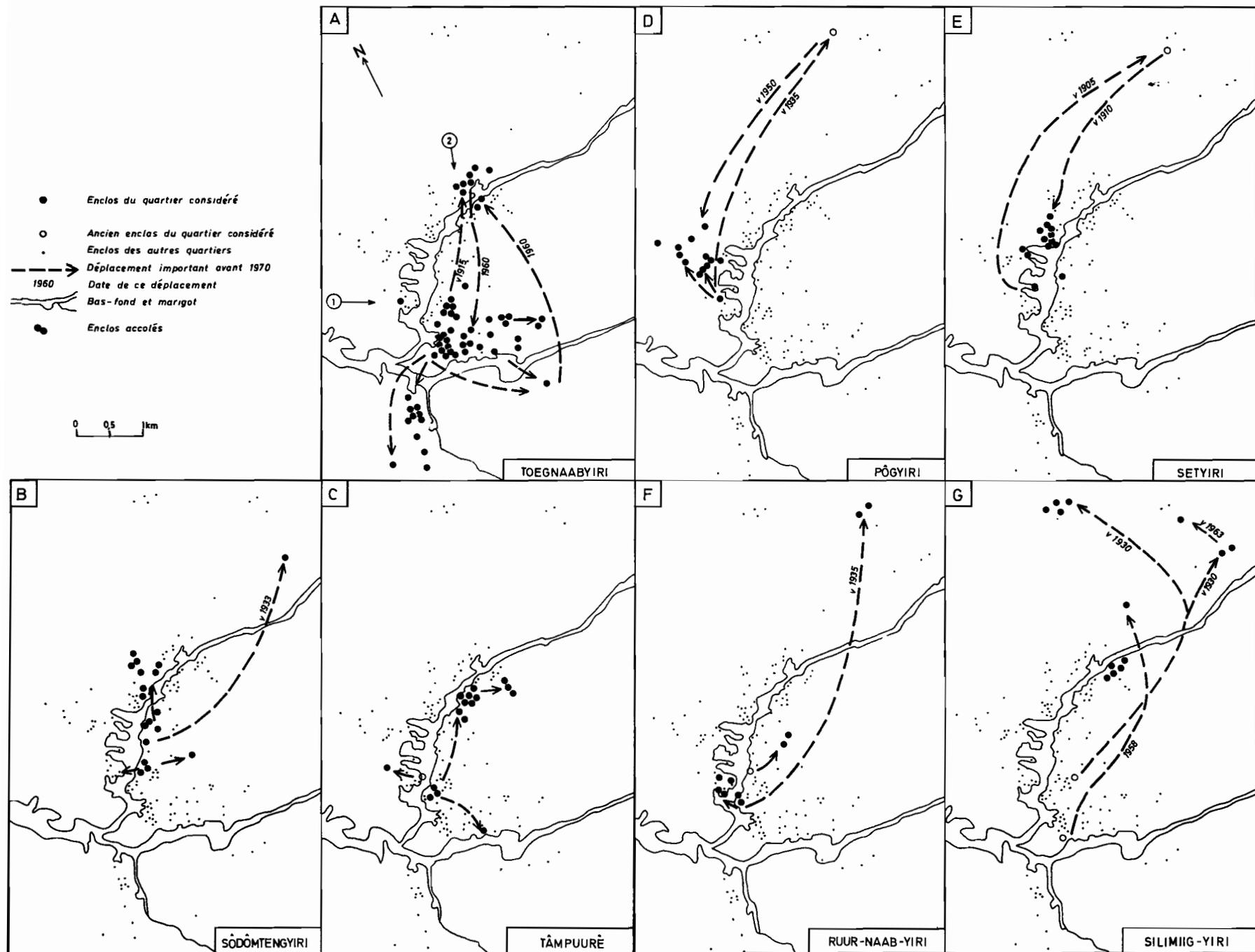
0 5 10m

Carte 28 — Kumtaabo : le semis de l'habitat

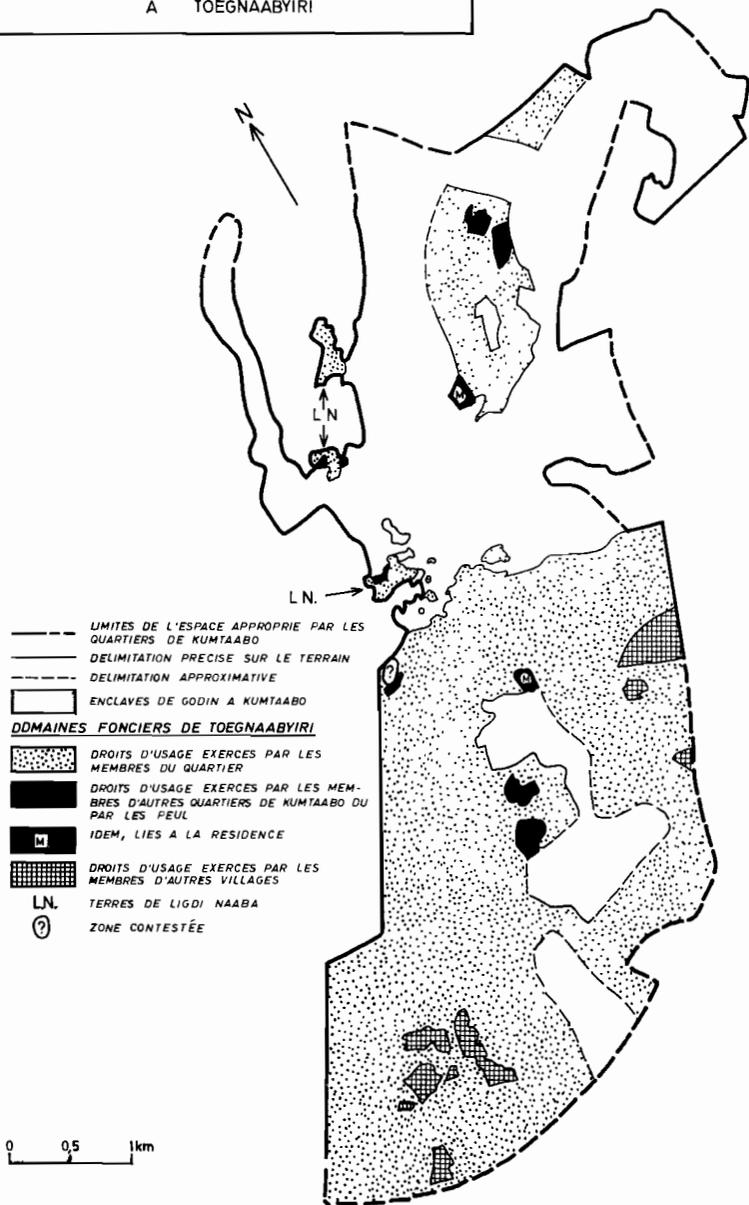
LEGENDE

- Route KOUDOUGOU - YAKO
- - - Limite de bas-fond
- Enclos de TOEGNAABYIRI
- " SÔDÔMTENGYIRI
- + " TÂMPURÉ
- " PÔGYIRI
- ▲ " SETYIRI
- △ " RUUR - NAAB - YIRI
- " SILMIIG - YIRI
- \* Campement peul
- Secteurs occupés par les enclos de TOEGNAABYIRI
- ▲ ● Enclos accolés
- Groupes d'enclos distants de moins de 150 m

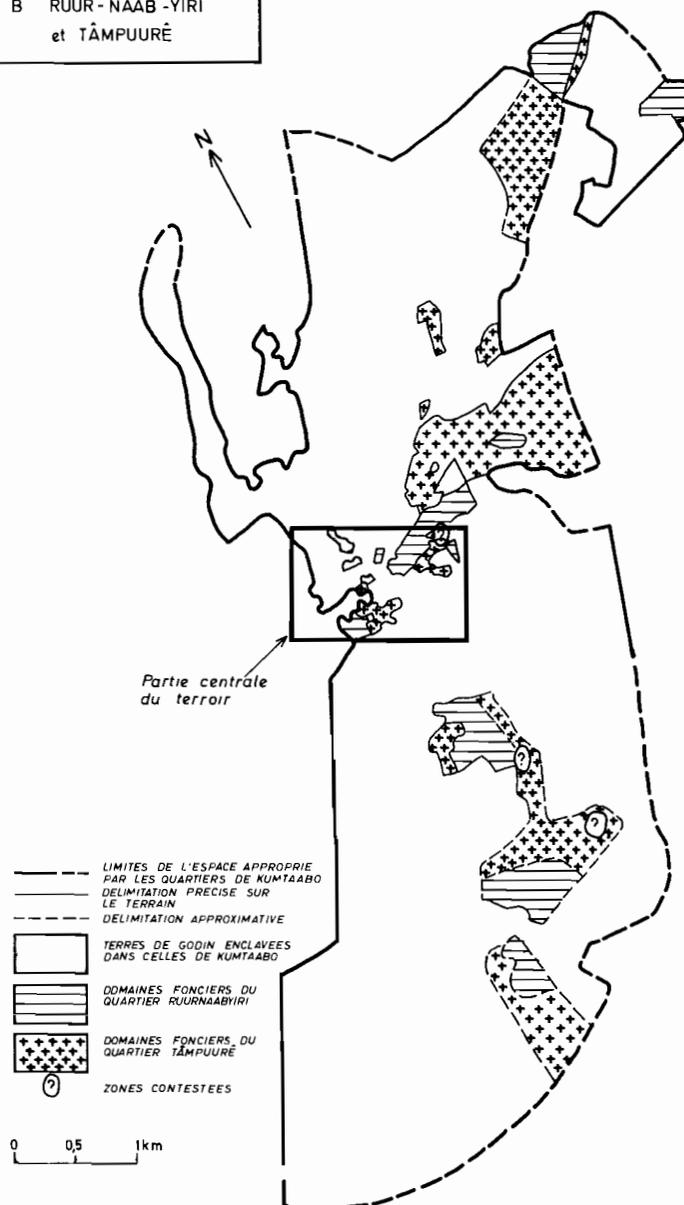




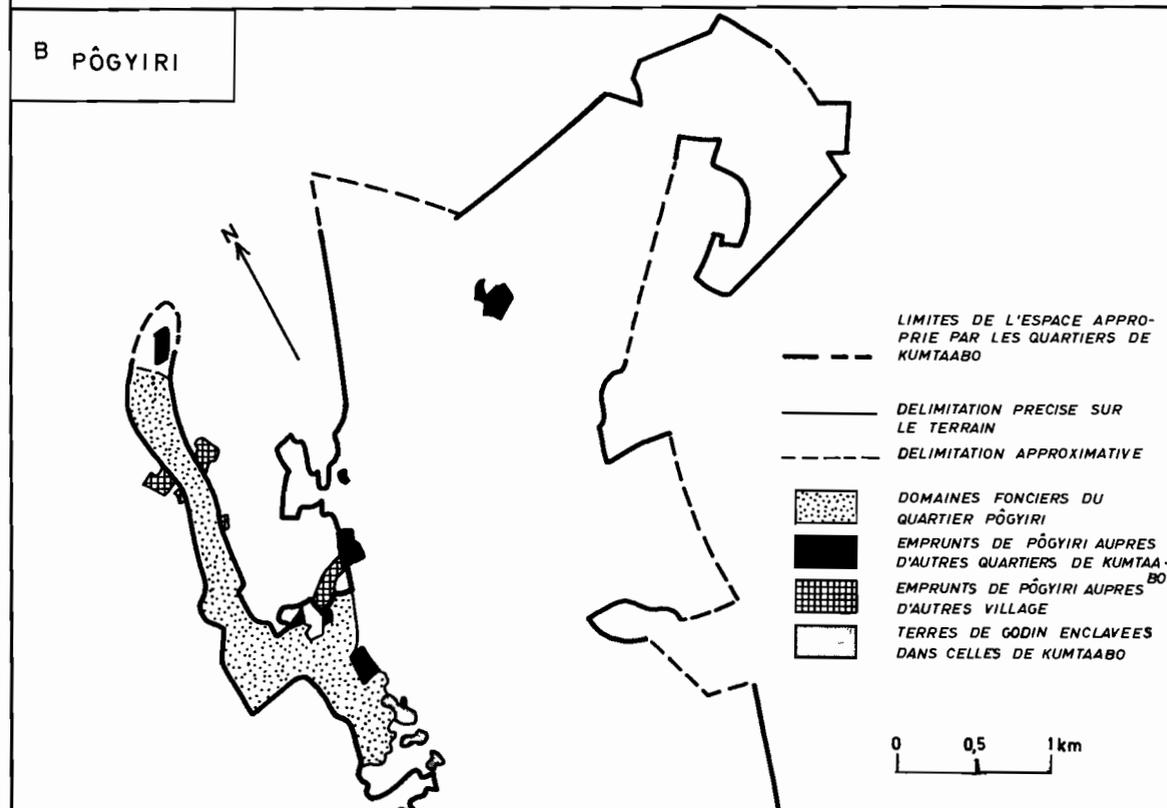
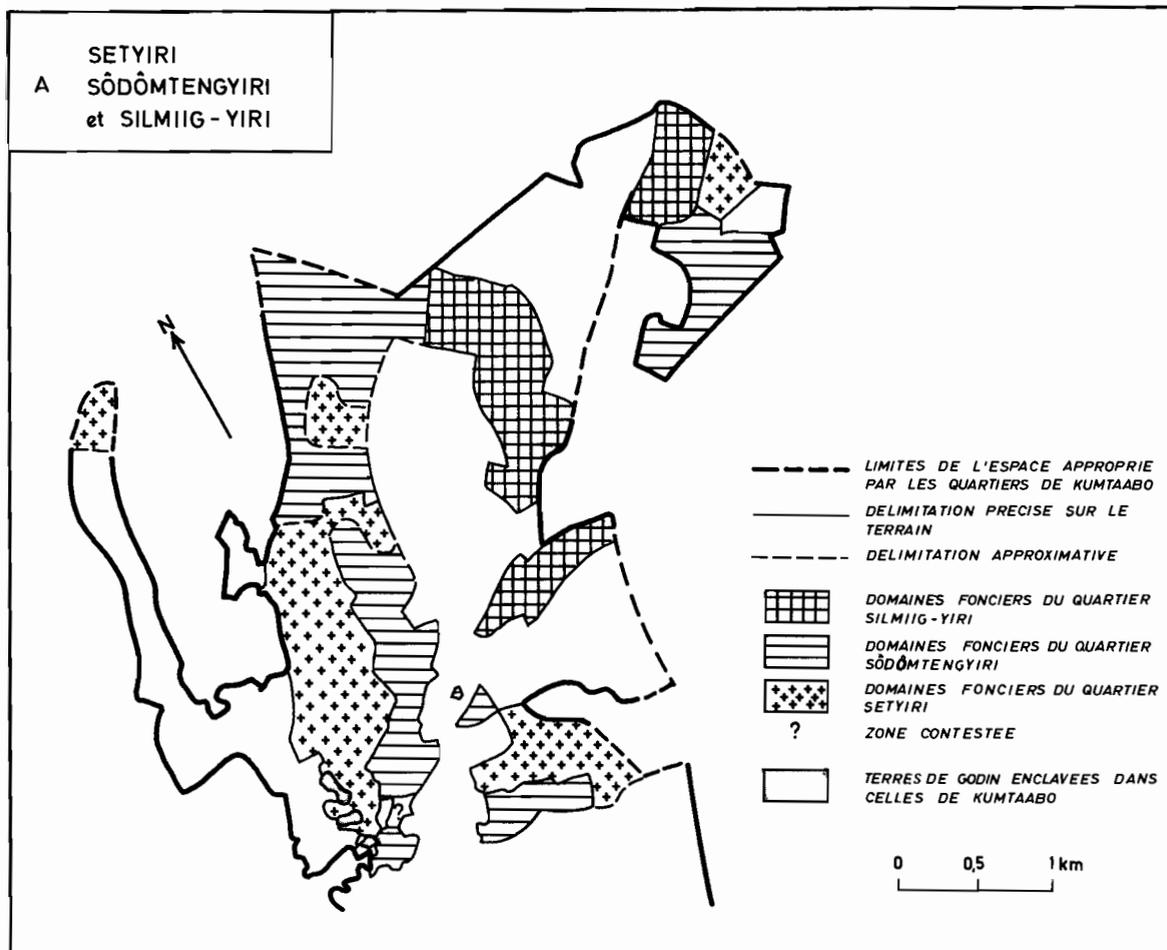
A TOEGNAABYIRI



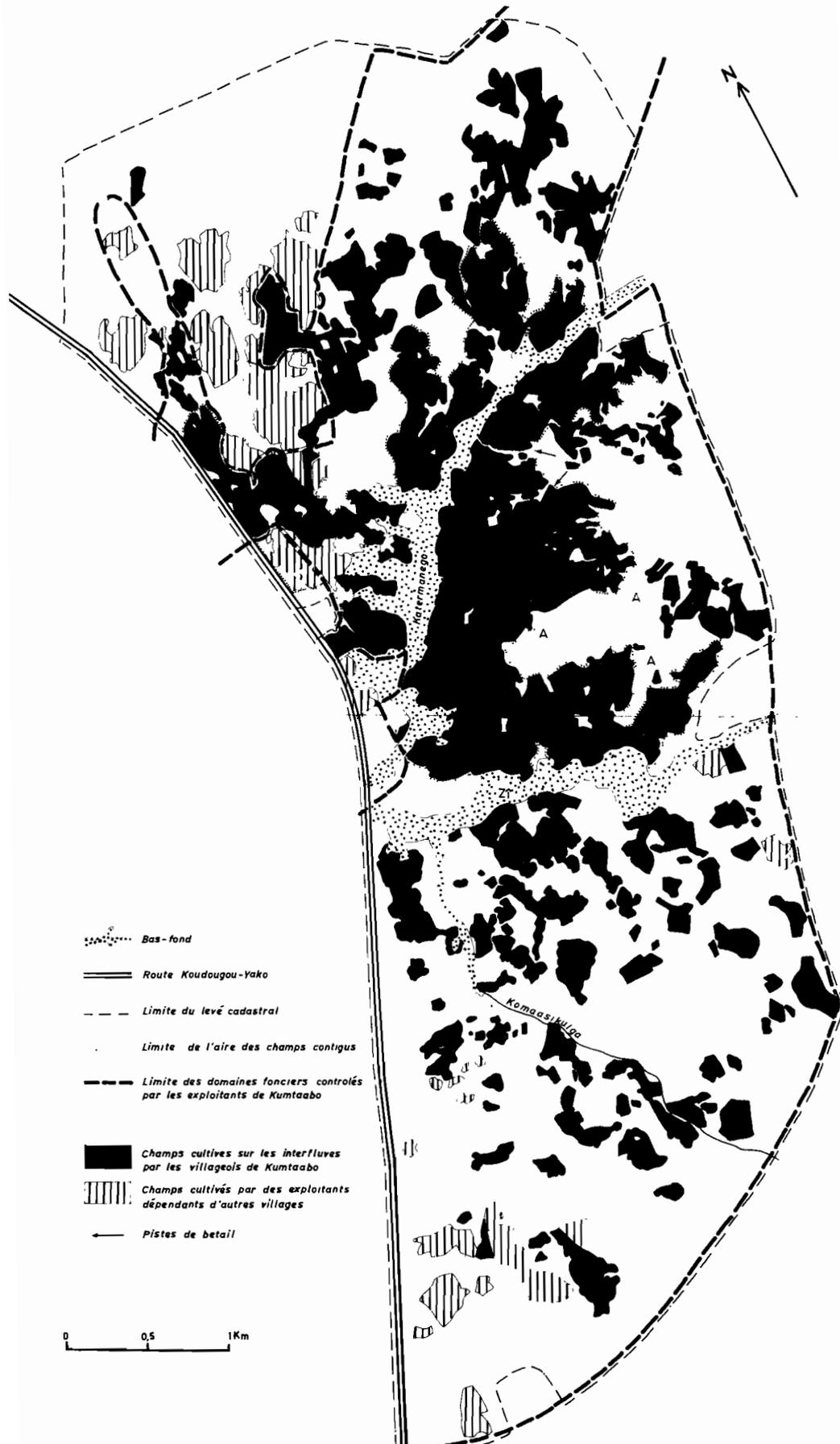
B RUUR - NAAB - YIRI  
et TÂMPUURÉ



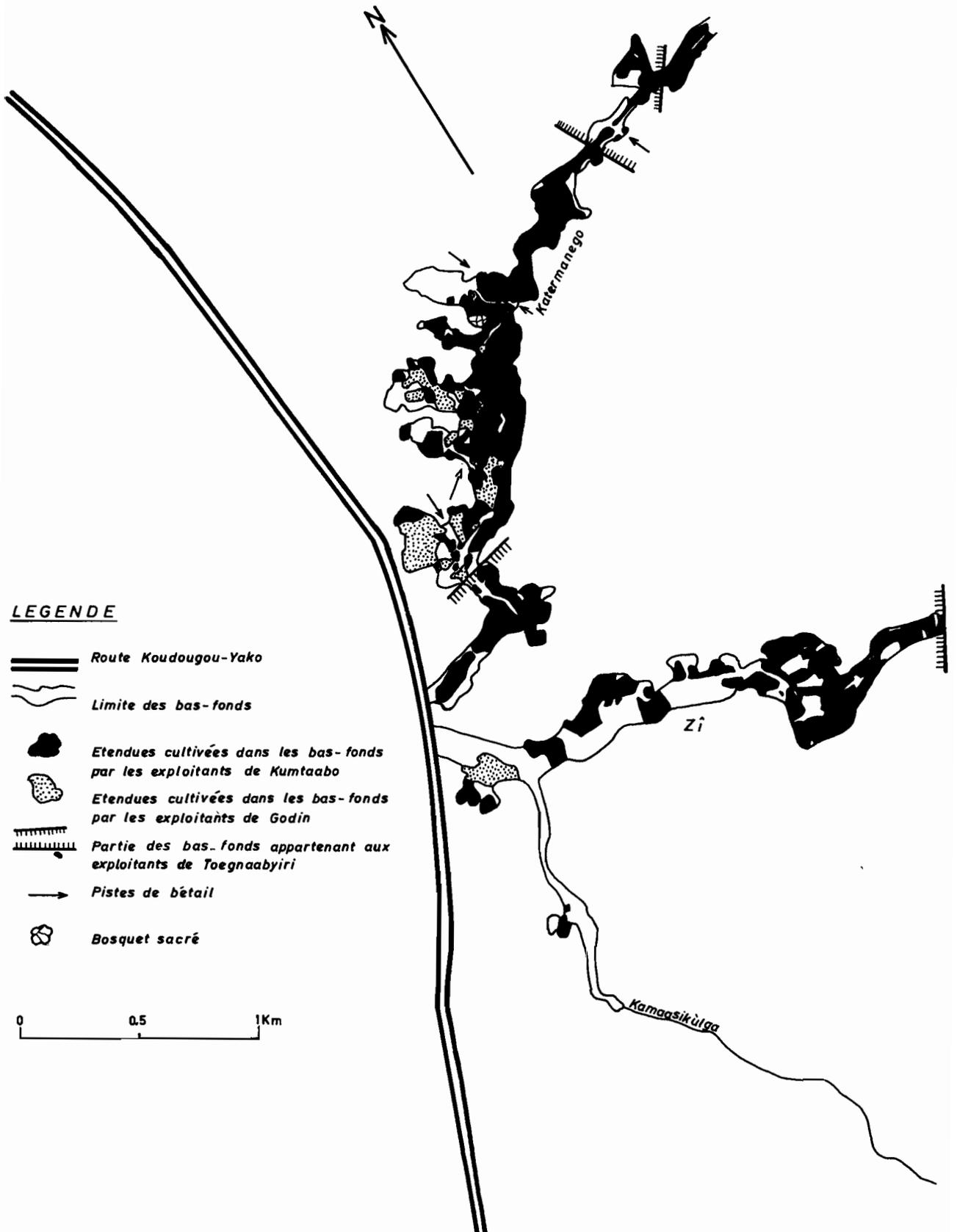
Carte 31 — Kumtaabo : les domaines fonciers de Setyiri, Sôdômtengyiri, Silmiig-yiiri et Pôgyiri



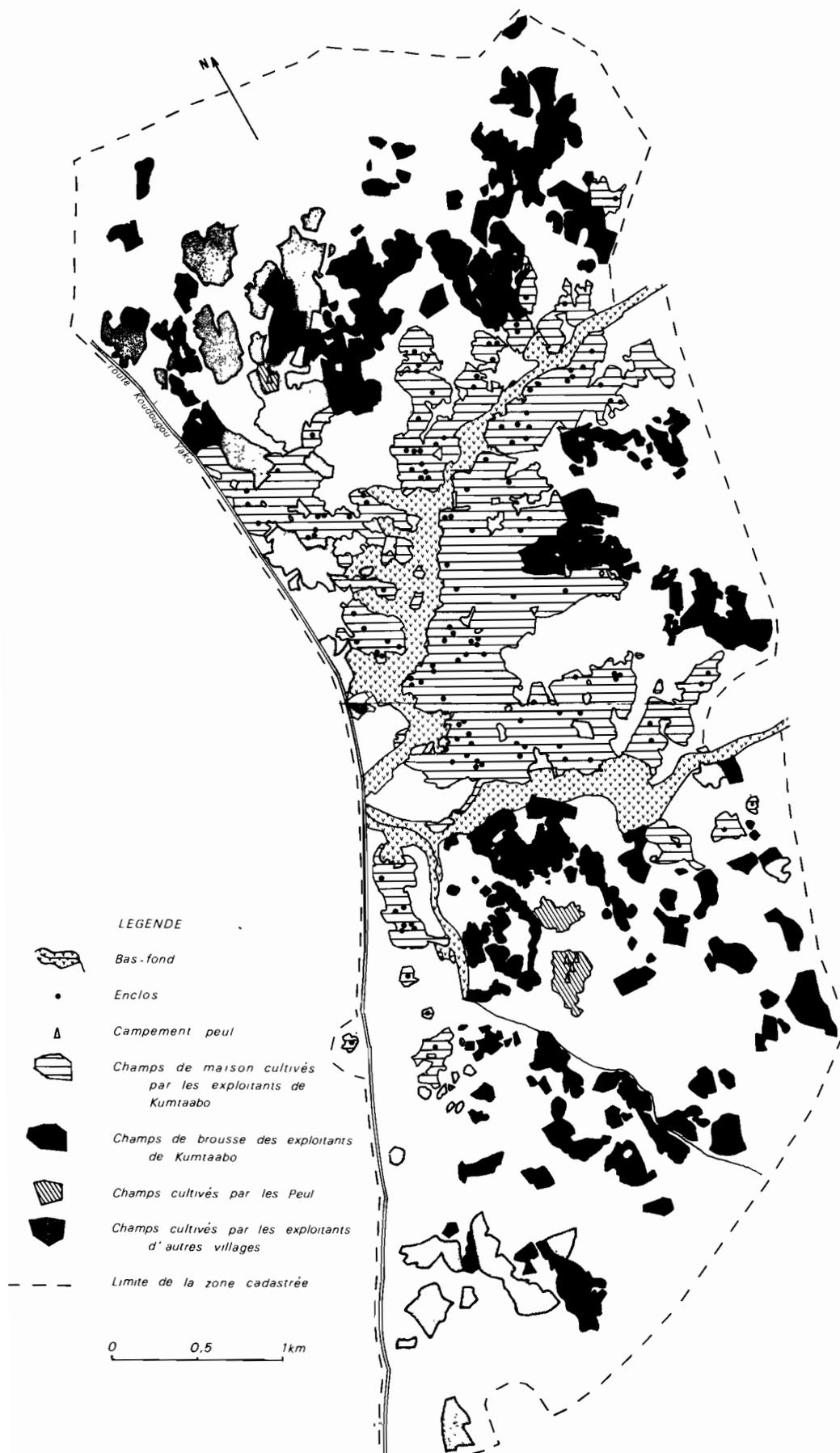
Carte 32 — Kumtaabo : étendues cultivées sur les interfluves en 1970



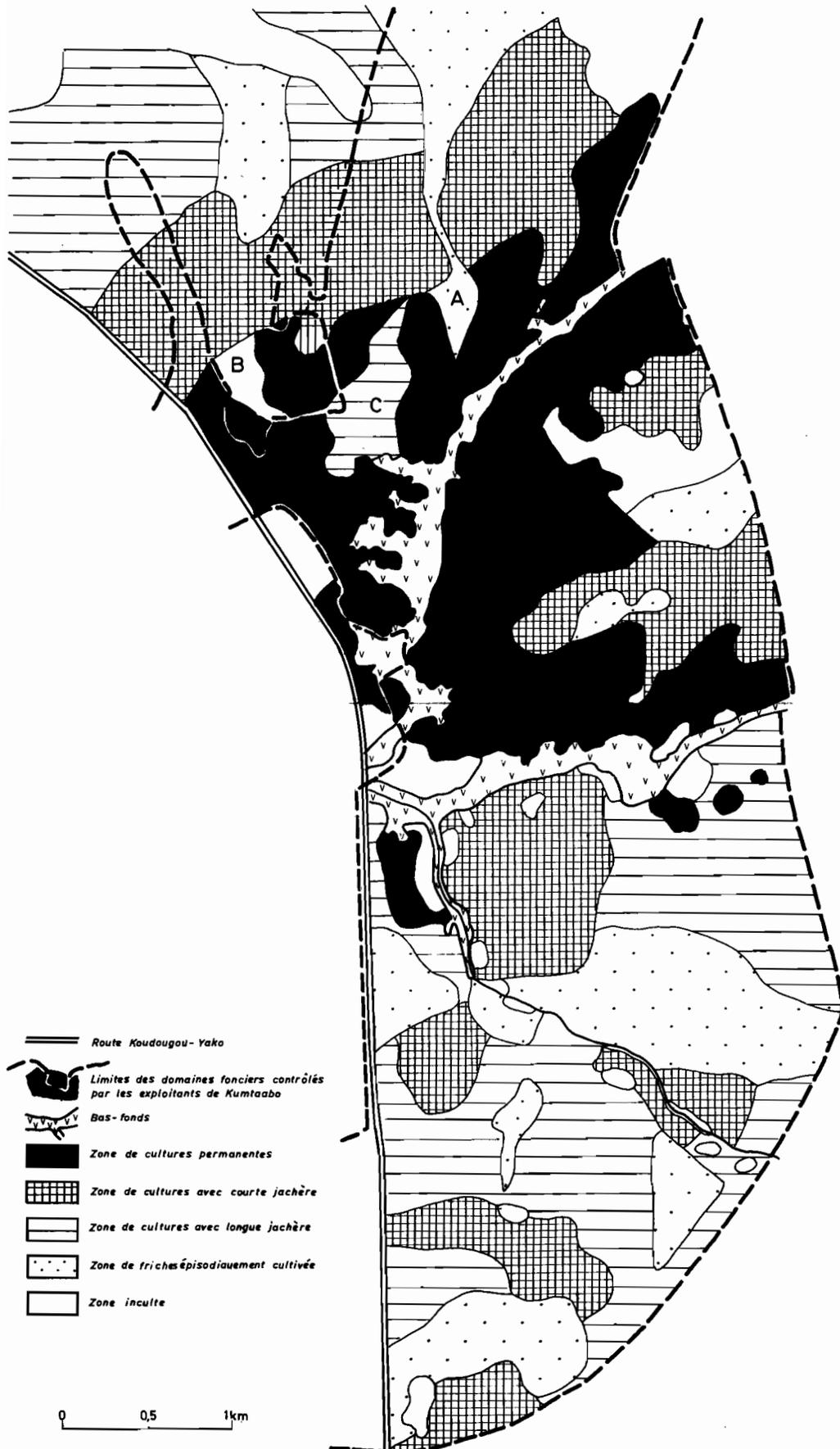
Carte 33 — Kumtaabo : étendues cultivées dans les bas-fonds pendant l'hivernage 1970



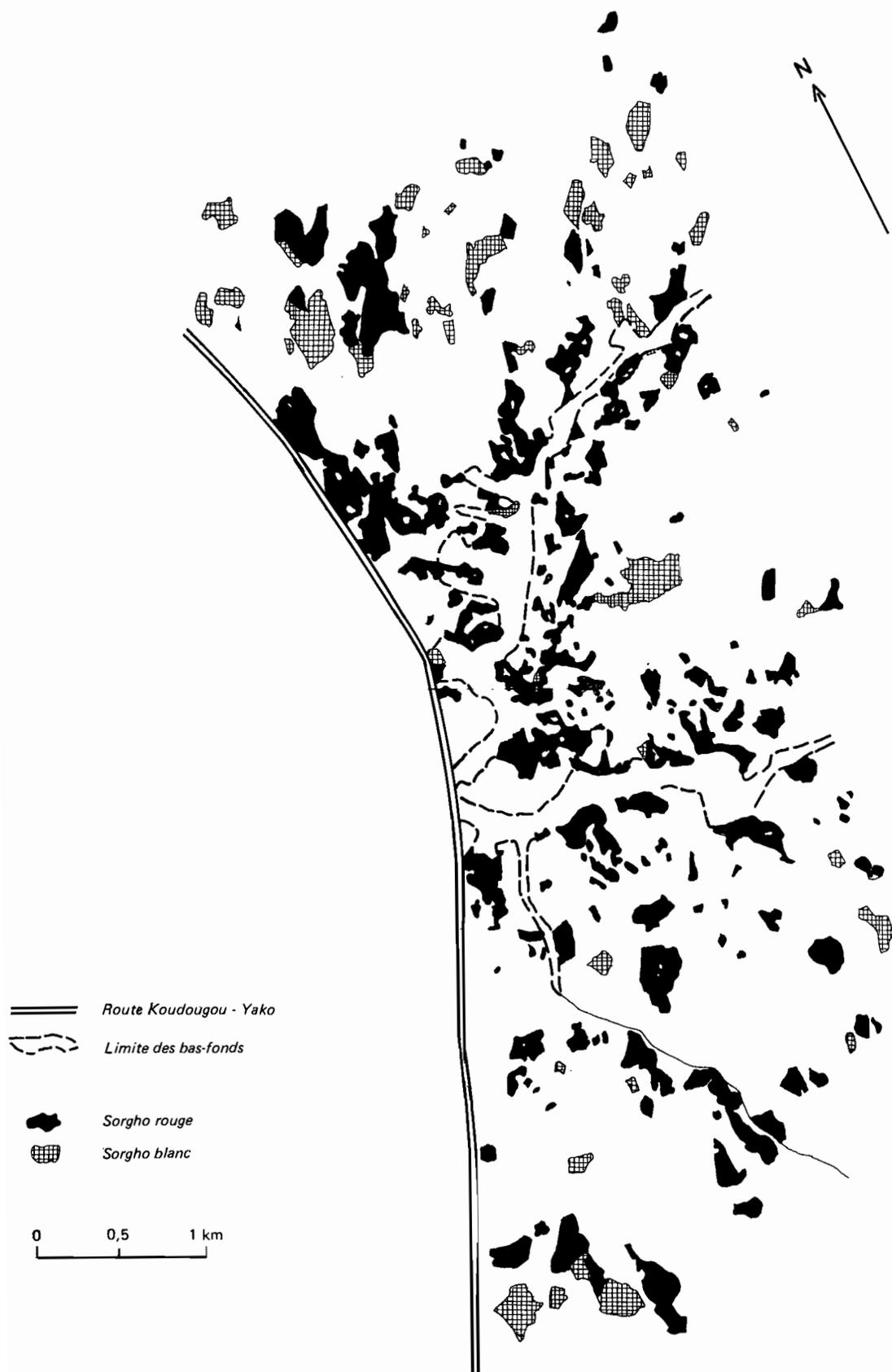
Carte 34 — Champs de brousse et champs de maison à Kumtaabo en 1970



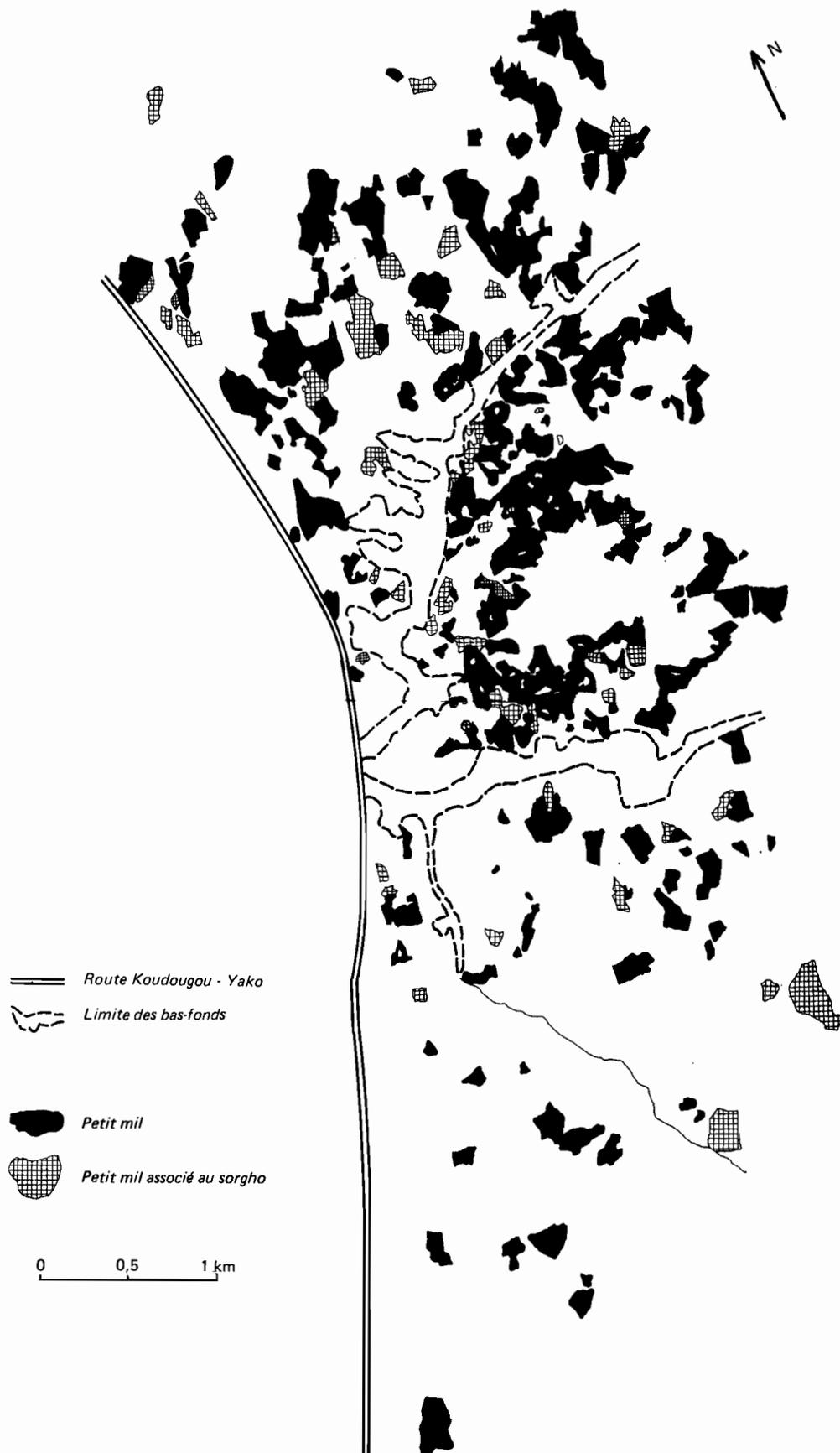
Carte 35 — Kumtaabo : estimation de la durée relative des jachères



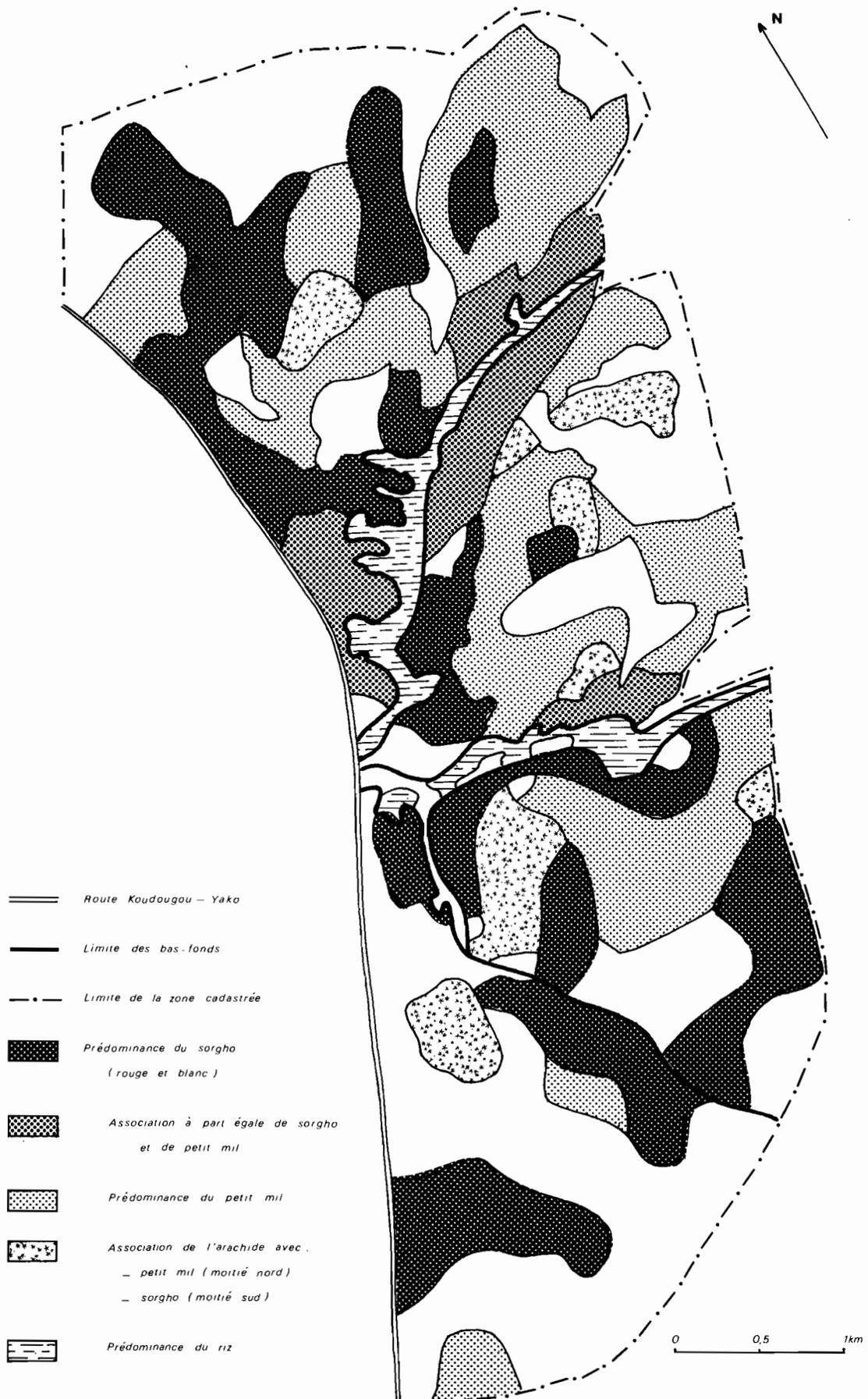
Carte 36 — Cultures sous pluie à Kumtaabo en 1970 : sorgho rouge et sorgho blanc



Carte 37 — Cultures sous pluie en 1970 à Kumtaabo : petit mil pur ou associé au sorgho



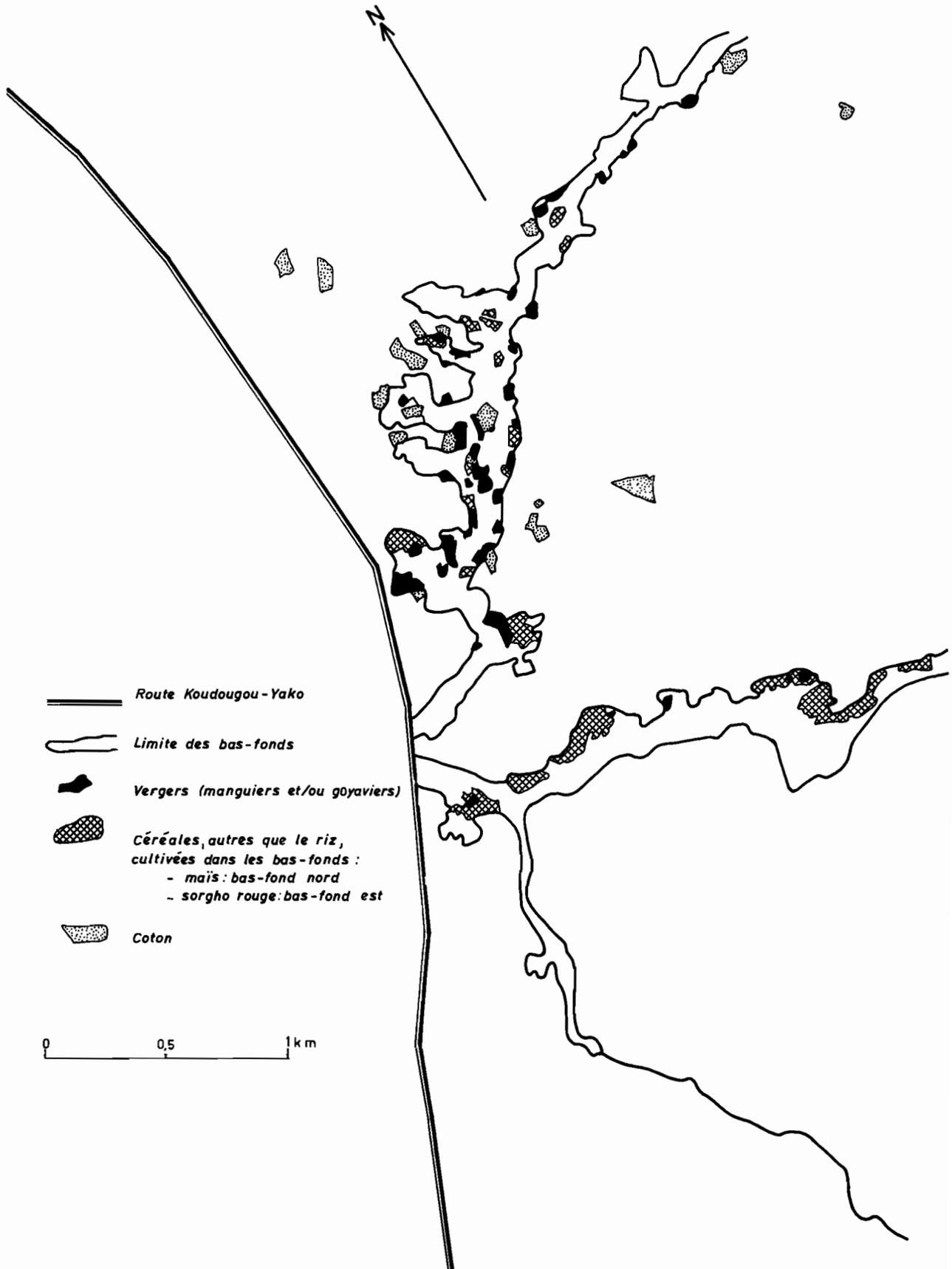
Carte 38 — Aires de cultures à Kumtaabo pendant l'hivernage 1970



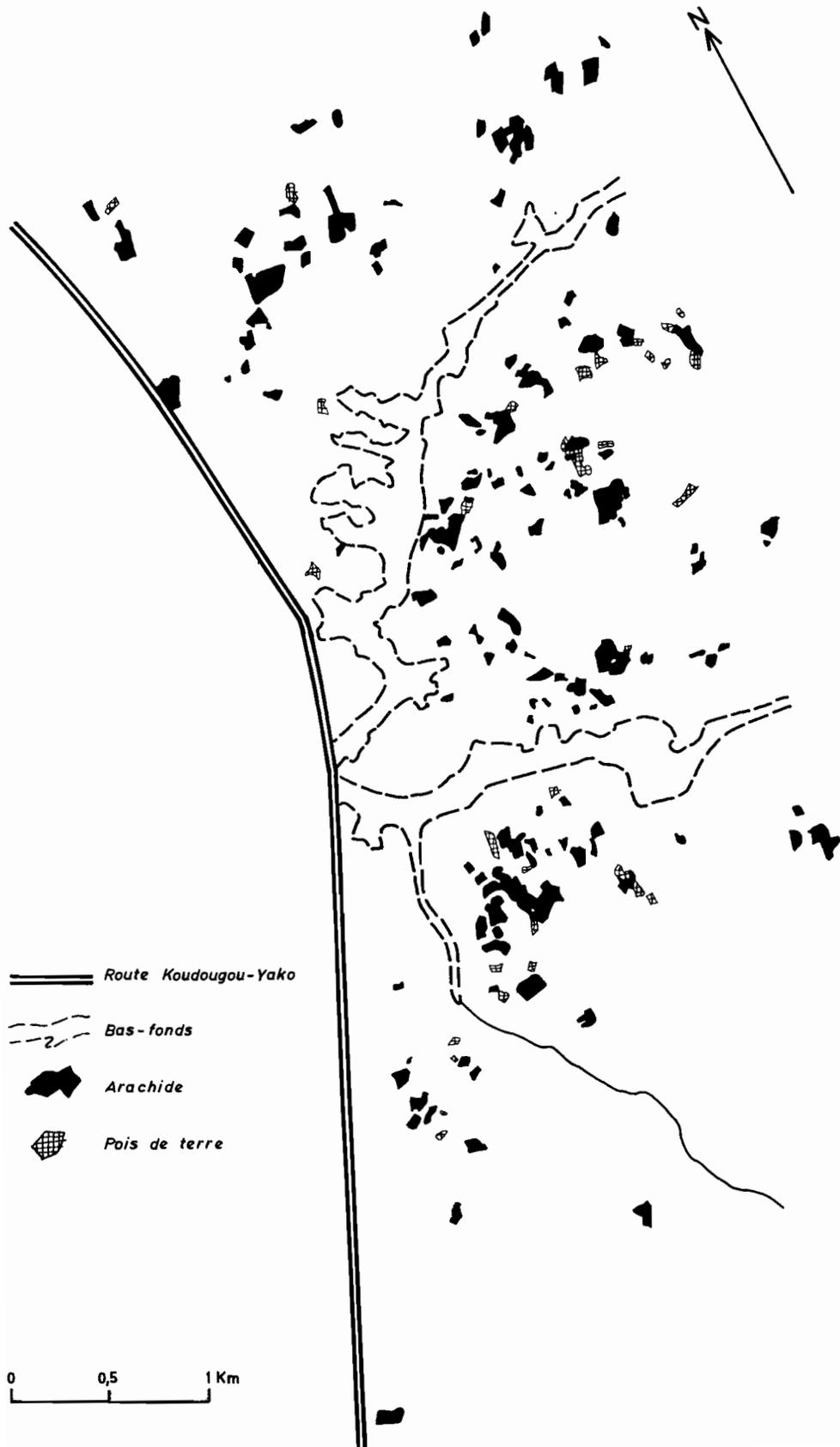
Carte 39 — Les jardins de bas-fond pendant la saison fraîche 1970-71



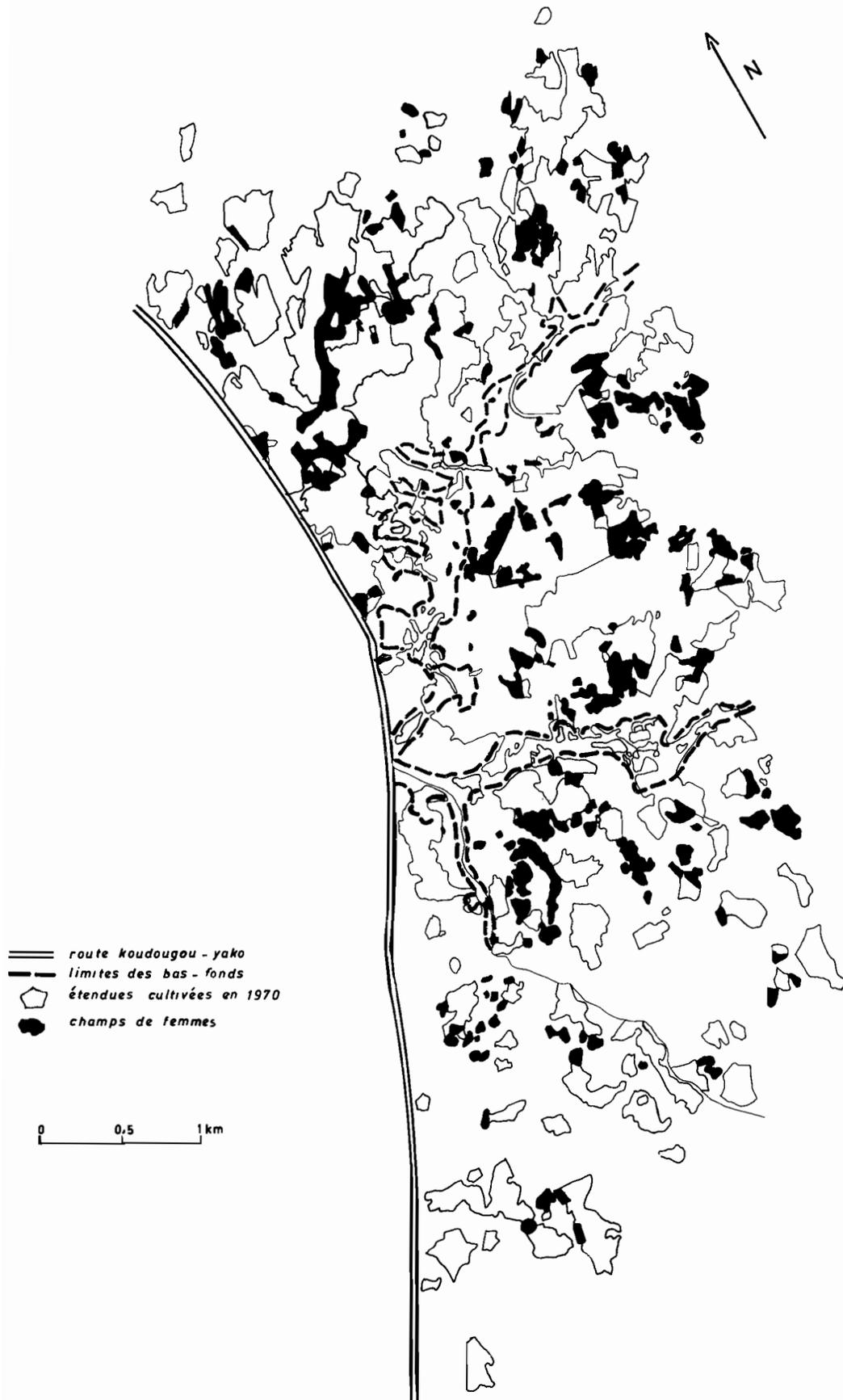
Carte 40 — Cultures à Kumtaabo pendant l'hivernage 1970 : coton, vergers, maïs et sorgho rouge des bas-fonds



Carte 41 — Cultures sous pluie à Kumtaabo en 1970 : arachide et pois de terre



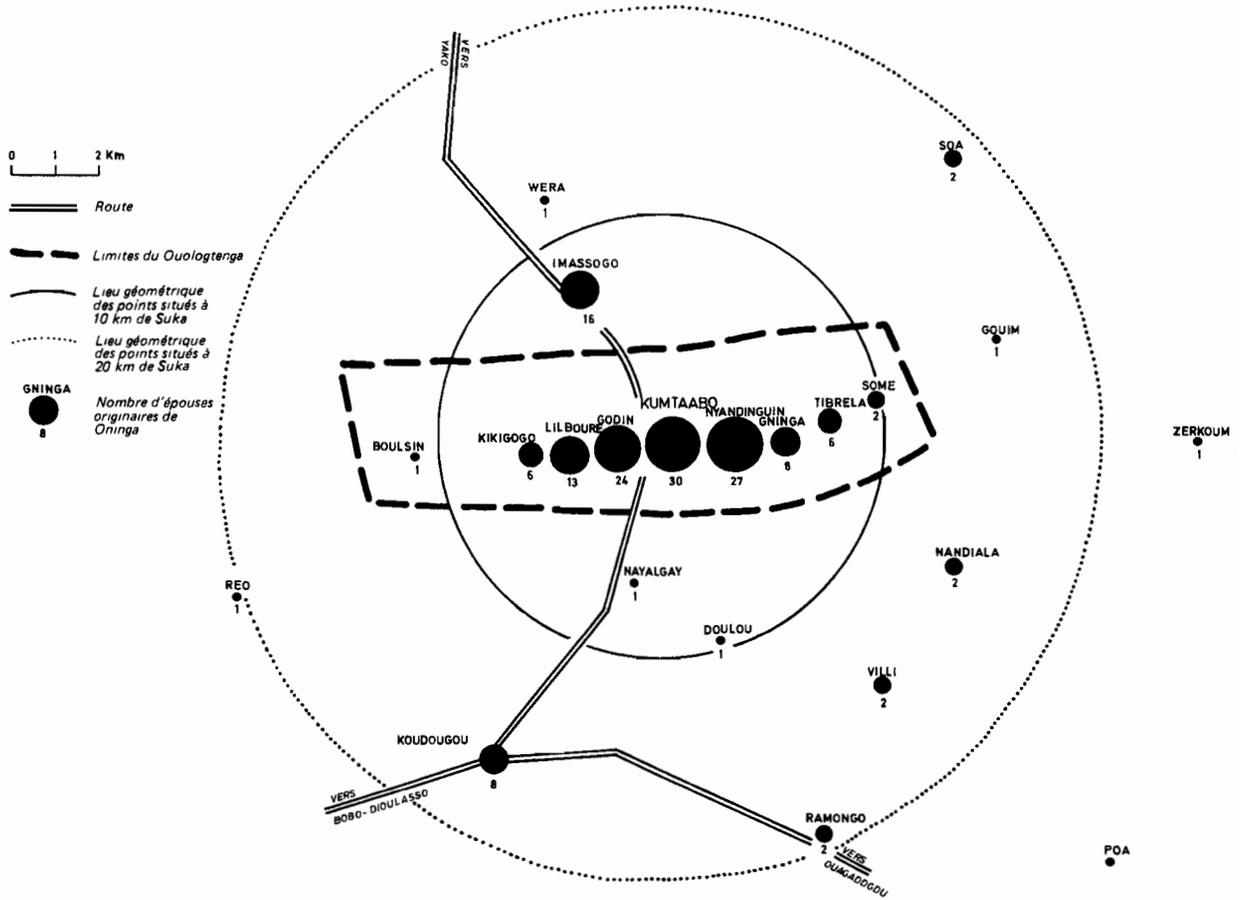
Carte 42 — Champs des femmes à Kumtaabo en 1970



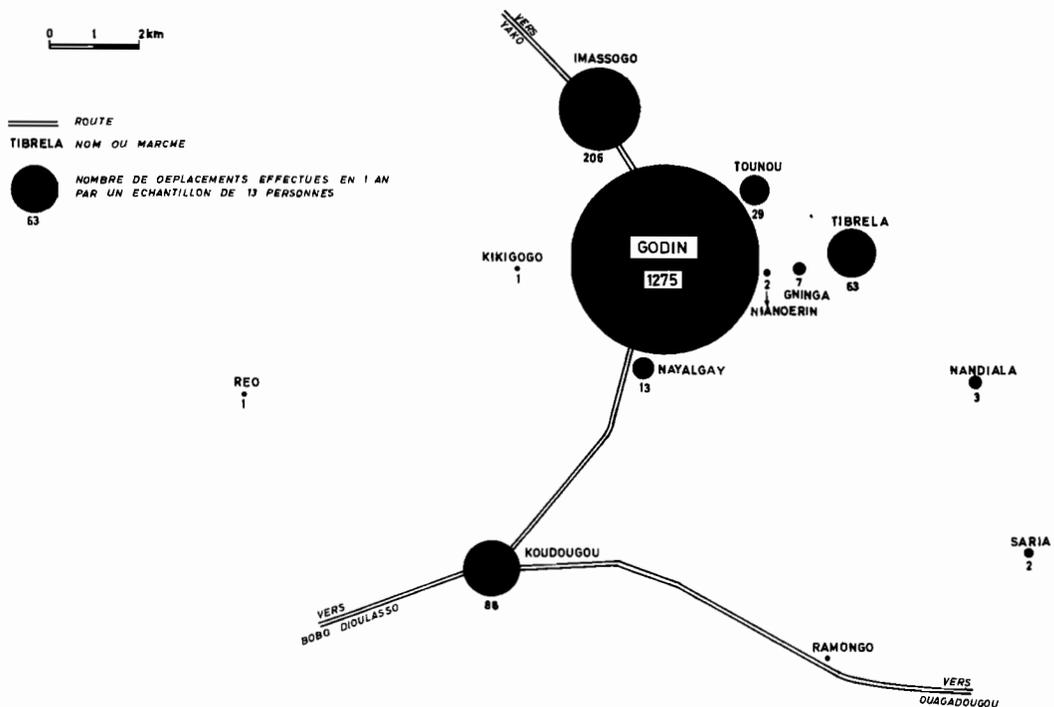
Carte 43 — Kumtaabo : le parcellaire



Carte 44 — Kumtaabo : l'aire des relations matrimoniales



Carte 45 — Kumtaabo : l'aire de chalandise



*Déjà parus dans la collection*  
*Atlas des structures agraires au sud du Sahara :*

1. RÉMY (G.) — 1967 — Yobri (Haute-Volta).  
EPHE. Paris : 99 p., 3 cart. H.T.
2. BARRAL (H.) — 1968 — Tiogo (Haute-Volta).  
ORSTOM. Paris : 72 p., 8 cart. et 5 pl. H.T.
3. TISSANDIER (J.) — 1969 — Zengoaga (Cameroun).  
ORSTOM. Paris : 88 p., 5 cart. et 3 pl. H.T.
4. SAVONNET (G.) — 1970 — Pina (Haute-Volta).  
ORSTOM. Paris : 65 p., 7 cart. et 3 pl. H.T.
5. WURTZ (J.) — 1971 — Adiamprifikro-Douakankro.  
Étude d'un terroir baoulé (Côte d'Ivoire).  
EPHE. Paris : 68 p., 4 cart. H.T.
6. HALLAIRE (A.) — 1972 — Hodogway (Cameroun nord).  
ORSTOM. Paris : 84 p., 4 cart. et 3 pl. H.T.
7. LERICOLLAIS (A.) — 1972 — Sob. Étude géographique  
d'un terroir sérère (Sénégal).  
ORSTOM. Paris : 110 p., 3 cart. et 10 pl. H.T.
8. GUILLOT (D.) — 1973 — La Terre Enkou (Congo).  
EPHE. Paris : 128 p., 4 cart. et 10 pl. H.T.
9. CHAMPAUD (J.) — 1973 — Mom. Terroir bassa  
(Cameroun).  
ORSTOM. Paris : 62 p., 7 cart. et 2 pl. H.T.
10. BERNUS (E.) — 1974 — Les Illabakan (Niger).  
ORSTOM. Paris : 116 p., 14 cart. et pl. H.T.
11. BOULET (J.) — 1975 — Magoumaz, pays Mafa (Nord  
Cameroun).  
ORSTOM. Paris : 94 p., 6 cart. et 4 pl. H.T.
12. SAVONNET (G.) — 1976 — Les Birifor de Diepla et sa  
région, insulaires du Rameau Lobi (Haute-Volta).  
ORSTOM. Paris : 178 p., 6 cart. et 4 pl. H.T.
13. BOUET (Cl.) — 1977 — Bettié et Akiékrou — Étude compa-  
rée de deux terroirs en zone forestière ivoirienne.  
ORSTOM. Paris : 138 p., 18 cart. et 10 pl. H.T.
14. ANTHEAUME (B.) — 1978 — Agbetiko, terroir de la basse  
vallée du Mono (Sud-Togo).  
ORSTOM. Paris : 128 p., 54 fig. dont 5 cart. H.T., 4 pl. H.T.
15. LAHUEC (J.-P.) — 1980 — Le terroir de Zaongho — Les  
Mossi de Koupéla (Haute-Volta).  
ORSTOM. Paris : 112 p., 21 fig., 3 cart. et 5 pl. H.T.
16. SAUVAGET (C.) — 1981 — Boua, village de Koudé. Un  
terroir kabyè (Togo septentrional).  
ORSTOM. Paris : 78 p., 22 fig., 14 cart. et 4 pl. H.T.
17. PILLET-SCHWARTZ (A.-M.) — 1982 — Aghien, un terroir  
ébrié. Quinze ans de « technostructure » en Côte d'Ivoire.  
ORSTOM. Paris : 164 p., 20 fig., 5 pl. photo, 5 cart. H.T.
18. MARCHAL (M.) — 1983 — Les paysages agraires de Haute-  
Volta. Analyse structurale par la méthode graphique.  
ORSTOM. Paris : 116 p., 6 fig., 8 pl. et cart. H.T., 2 dépliants  
H.T.
19. CHAUVEAU (J.-P.), RICHARD (J.) — 1983 — Bodiba en  
Côte d'Ivoire. Du terroir à l'État : petite production paysanne  
et salariat agricole dans un village gban.  
ORSTOM. Paris : 120 p., 10 fig., 14 cart.
20. GUILLOT (B.), DIALLO (Y.) — 1984 — Systèmes agraires  
et cultures commerciales. L'exemple du village de Boutazab  
(région de la Sangha au Congo).  
ORSTOM. Paris : 70 p., 23 fig., 3 phot., 8 cart. H.T.

*Atlas des structures agraires à Madagascar :*

1. DANDOY (G.) — 1974 — Vavatenina (Côte orientale malgache).  
ORSTOM. Paris : 94 p., 4 cart. et 4 pl. H.T.
2. MARCHAL (J.-Y.) — 1974 — La petite région d'Ambohimambola (Sous-Préfecture de Betafo).  
ORSTOM. Paris : 122 p., 13 cart. et 8 pl. H.T.
3. BONNEMAISON (J.) — 1976 — Tsarahonenana. Des riziculteurs de montagne dans l'Ankaratra.  
ORSTOM. Paris : 98 p., 5 cart. et 4 pl. H.T.

**ORSTOM**

Direction générale : 213, rue La Fayette, 75480 Paris Cedex 10  
Service des Éditions : 70-74, route d'Aulnay, 93140 Bondy  
Imprimé par Imprimerie Delteil à Bordeaux